Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd03jull

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1819.

TOME III.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

CHEZ BAUDOUIN FRÈRES, RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ.

JUILLET, 1819.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R53
t. 3

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des » meilleures productions..... A contrôler les produc- » tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie » des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien » comprises, sont des instrumens universels de raison, » de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

VUE GÉNÉRALE *des progrès de plusieurs branches des Sciences naturelles, depuis le milieu du dernier siècle; par M.* DE LACÉPÈDE, *membre de l'Institut*, etc. (1).

LA tâche que les rédacteurs de ce recueil se sont imposée est vaste et difficile, en proportion de l'étendue de leur plan. Mais, ils espèrent la remplir d'une manière de plus en plus satisfaisante et complète, à mesure qu'ils pourront réunir à leurs premiers collaborateurs d'honorables représentans de toutes les branches des connaissances humaines, comme ils en ont déjà pour les littératures étrangères et pour les principales nations civilisées. Un de leurs devoirs est de rechercher et de faire connaître, parmi les meilleurs ouvrages qui sont publiés, ceux qui contribuent le plus à l'avancement des sciences,

(1). 1 v. in-8. Paris, 1819. Rapet, r. St.-André-des-Arcs, n. 41.

ou qui servent à signaler leurs progrès. Tel est, en effet, le caractère distinctif de la PHILOSOPHIE DES SCIENCES, qui doit elle-même être considérée comme une science particulière et spéciale : elle rapproche et compare les sciences, pour en saisir les analogies, les différences et les rapports presque infinis, pour abaisser les barrières qui les séparent, pour établir entre elles des communications plus faciles, pour introduire dans les unes les méthodes qui ont déjà servi au perfectionnement des autres, pour leur donner enfin une meilleure direction et une impulsion plus rapide (1).

Ce n'est point l'étendue d'un ouvrage, ni son titre plus ou moins ambitieux, qui doit déterminer notre choix ; c'est la substance des choses qu'il ren-

---

(1) L'auteur de cet extrait croit pouvoir rappeler ici l'*Essai sur la Philosophie des Sciences*, etc., dont il a publié depuis peu une simple *Esquisse* (un volume in-8. Chez Baudouin frères. Paris, 1819). — Cet ouvrage devra renfermer une carte générale du monde intellectuel, et des cartes particulières de chacune de ses provinces, ou de chaque branche des connaissances humaines; indiquer les points de contact et les rapports qui les unissent plus étroitement les unes aux autres, les échanges qu'elles peuvent faire entre elles, les parties de ces sciences moins avancées, qui ressemblent, pour ainsi dire, à des terres non encore cultivées, qu'il s'agit de faire valoir par des défrichemens bien dirigés; enfin, les moyens propres à faire avancer, par une combinaison mieux entendue des hommes, chaque science en particulier, et toutes les sciences et tous les arts, au profit de la civilisation, ou de l'amélioration de la condition humaine. — Mais, trois circonstances, dont la réunion est difficile, seraient nécessaires pour qu'un travail de ce genre pût être conduit à un certain degré de perfection 1. le *concours de beaucoup d'hommes éclairés*, qui se partageraient

ferme. Nous recherchons la qualité, non la quantité. Trop de longs ouvrages n'ont offert, suivant la vive expression d'un académicien, qui jugeait un de ses collègues,

Qu'un déluge de mots dans un désert d'idées.

Nous pouvons appliquer à notre examen des productions les plus remarquables, examen destiné à présenter peu à peu la philosophie et l'*esprit des sciences*, ces paroles judicieuses du célèbre auteur de l'*Esprit des Lois:* « Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser. » (Liv. XI, ch. XX.)

D'après ces considérations, peu de travaux étaient plus dignes d'un examen sérieux et d'un extrait détaillé, dans la Revue, que l'ouvrage dont nous allons rendre compte. Ce rapide coup-d'œil d'un de

---

entre eux les différentes branches de nos connaissances, pour bien étudier et reconnaître, dans chacune d'elles, ce qui a été entrepris, exécuté, découvert jusqu'à nos jours, et pour faire entrevoir ce qui reste à entreprendre, à exécuter, à découvrir; 2. un *grand espace de tems*, pour faire toutes les recherches convenables, rapportées à ce but, et pour réunir et disposer une masse suffisante de faits lumineux et instructifs, soumis à l'*observation* et à la *méditation*; 3. des *avances de fonds considérables*, pour multiplier à la fois, sur les points les plus éloignés et dans plusieurs pays différens, les *expériences* et les *observations* destinées à produire un grand nombre de découvertes utiles à l'humanité. Dans une entreprise aussi vaste, dont on ne peut offrir ici qu'un faible aperçu, TROIS GRANDS ÉLÉMENS sont nécessaires: les HOMMES, le TEMS et l'ARGENT. Il s'agit de les bien employer. Les résultats d'utilité que pourraient produire, en faveur de l'espèce humaine, ces trois élémens appliqués avec discernement et avec constance à l'avancement des sciences et des arts, ainsi qu'au bonheur des individus et des sociétés, sont incalculables. (M. A. J.)

nos plus illustres et de nos plus modestes savans, sous le titre de *Vue générale des progrès des sciences naturelles*, est un véritable tableau de la formation, de l'enchaînement et des progrès de ces sciences, qui présente en même tems l'origine et les progrès de l'industrie et de la civilisation. D'ailleurs, ce morceau est placé à la fin du douzième volume de la nouvelle édition des OEuvres complètes de Buffon par M. de Lacépède (1); et nous croyons d'autant plus devoir en faire apprécier le mérite, qu'il sera moins facilement découvert par un grand nombre de lecteurs dans la belle et volumineuse collection où il se trouve comme enseveli.

Le savant académicien, entraîné par son sujet, ou plutôt assez maître de la matière qu'il traite, pour la considérer dans ses rapports essentiels et philosophiques avec les destinées du genre humain, trace une esquisse hardie de l'histoire de l'homme, des différens âges des nations; et tour à tour, interprète des lois de la nature et des vœux de la philosophie, observateur exact, peintre fidèle, métaphysicien profond, philanthrope éclairé, il nous fait pénétrer dans le sanctuaire des sciences dont il est le ministre, et nous conduit à travers les vicissitudes des sociétés humaines, en nous proposant toujours le noble but de

---

(1) OEuvres complètes de Buffon, mises en ordre, précédées d'une Notice sur la vie de l'auteur, et suivies d'un discours intitulé : *Vue générale*, etc., par M. le comte de Lacépède; nouvelle édition. Paris, 1818; 12 vol. in-8. Rapet, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.—On publie déjà une seconde édition de cet ouvrage.

l'amélioration et du bonheur de notre espèce, comme le plus digne des méditations du savant et du philosophe.

Le seul moyen de ne point nous égarer dans une aussi vaste carrière, c'est de suivre religieusement les traces du grand naturaliste qui va nous servir de guide.

« Plus de trente ans se sont écoulés, depuis le moment où Buffon termina le faîte de l'édifice, auquel il avait travaillé pendant un demi-siècle (et qui brille de tant d'éclat, même lorsqu'on le compare aux deux beaux monumens qu'Aristote et Pline ont laissés sur la terre); et ces trente années ont été marquées par les progrès les plus rapides des sciences naturelles. Les grands mouvemens qui ont agité les esprits, pendant cette période, en ont poussé un très grand nombre vers les sanctuaires de ces sciences, comme vers des asiles paisibles où ils ont pénétré.... ; et ceux qui les ont cultivées, ont noblement répondu aux appels inspirateurs de Buffon, de Linné et d'autres immortels naturalistes.

« . . . . . La gloire des grands hommes s'accroît toujours avec le nombre de ceux qui peuvent s'élever à la hauteur de leurs idées. Lorsque le nombre de ces hommes privilégiés s'est accru, on reconnaît plus aisément sans doute, dans les anciennes productions des hommes supérieurs, les erreurs qu'elles renferment, et que le tems où elles ont paru pouvait ne pas permettre à leurs auteurs d'éviter; mais, d'un autre côté, aucune beauté n'échappe, aucune observation utile n'est perdue, et l'on parvient surtout à

saisir ces grands ensembles, garans de la durée, et que le génie ose seul concevoir.

» Les ouvrages de Buffon doivent d'ailleurs être comptés parmi ces chefs-d'œuvre que le style avec lequel ils ont été gravés recommande si fortement à la postérité. Qu'est-ce, en effet, qu'un ouvrage très bien écrit, si ce n'est celui où toutes les idées sont tellement coordonnées, qu'on ne pourrait en déplacer aucune sans altérer l'ouvrage, et où cet ordre rigoureux et admirable produit nécessairement la chaleur de l'éloquence, la vérité des images, la propriété des expressions; de telle sorte que les mêmes pensées ne pourraient être rendues par d'autres expressions, présentées sous d'autres images, placées dans une autre série, sans perdre, par une succession moins naturelle, et leurs couleurs, et leur force, et surtout leur clarté?

» Indépendamment de cette beauté de style qui sauvera à jamais de l'oubli les OEuvres de Buffon, comme elle a sauvé celles de Pline, on peut indiquer des causes bien puissantes qui préservent de la destruction tous les grands monumens consacrés par l'esprit humain, même à la gloire des sciences destinées pendant long-tems à de nouveaux progrès. Ces monumens présentent un grand nombre de faits importans et de vérités utiles; et ils les offrent liés si étroitement, que ces vérités et ces faits se gravent plus profondément dans la mémoire, qu'on en tire plus facilement toutes les conséquences, et qu'on en voit plus clairement les applications. Ils montrent

dans toute leur étendue les progrès de l'esprit humain, et marquent avec précision ces grandes époques de la civilisation, dont ils sont les principaux résultats, et dont toutes les personnes éclairées recherchent avec tant d'empressement la marche plus ou moins accélérée.

» L'admiration, ce plaisir pur des ames privilégiées, l'amour des jouissances vives de l'esprit ou du cœur, un noble orgueil, un grand intérêt, maintiennent ces ouvrages qui, après la vertu, honorent le plus l'humanité, élèvent les pensées, purifient les affections, agrandissent les objets de nos recherches, multiplient toutes nos forces, affaiblissent les préjugés, et lient les hommes de tous les pays, par une noble et bienveillante communauté de vues et de sentimens.

» Et d'ailleurs, le génie peut-il construire un monument, sans donner une grande impulsion aux esprits, dont tant de travaux se rattachent ensuite à ce monument, comme à leur origine?... *On a toujours désiré de connaître ces rapports qui lient les productions des hommes, cette espèce de puissance magique qui leur donne tant d'éclat par le rapprochement des rayons de lumière, tant de force par la réunion des traits, tant d'utilité par les comparaisons nombreuses qu'on peut faire de leurs différentes parties* (1). »

---

(1) Qu'il nous soit permis de faire observer que, dans ces dernières lignes, se trouve exposé sommairement et avec fidélité le BUT que se sont proposé d'atteindre les auteurs de la Revue Encyclopédique.

L'auteur, voulant indiquer ensuite les travaux qui se rapportent à ceux de Buffon, et dont les sciences ont été enrichies depuis sa mort, commence par rappeler les CINQ GRANDES BRANCHES de l'arbre de la science que Buffon a cultivées : l'*Histoire des Oiseaux*, celle *des Quadrupèdes*, celle *de l'Homme*, celle *des Minéraux* et la *Théorie de la Terre*.

Dans l'*Étude des Oiseaux*, ou l'*Ornithologie*, M. de Lacépède signale plus de quarante ouvrages qui ont contribué aux progrès de la science, depuis l'époque à laquelle remontent ses recherches. Nous citerons la *Zoologie analytique* et le *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*, de M. Duméril; l'*Histoire naturelle des Oiseaux*, publiée dans l'Encyclopédie méthodique, par Mauduit; le *Traité élémentaire et complet d'Ornithologie*, dont le naturaliste Daudin a fait paraître les deux premiers volumes; l'*Analyse d'une nouvelle Ornithologie élémentaire*, par M. Viellot; le *Système des Oiseaux*, d'un jeune professeur de Berlin, M. Iliger, trop tôt enlevé aux sciences; les ouvrages ornithologiques de Latham, de la Société royale de Londres; la *Zoologie générale*, les *Mélanges d'Histoire naturelle*, et la *Zoologie de la Nouvelle-Hollande*, de Georges Shaw, bibliothécaire du Muséum britannique; la Continuation de ces Mélanges, par M. Leach, de la Société royale de Londres; l'*Histoire des Oiseaux d'Afrique*, dont un voyageur célèbre (M. Le Vaillant) a enrichi les sciences naturelles; les nombreux travaux de M. Geoffroy de Saint-Hilaire, que l'on peut consulter dans

les *Annales du Muséum*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans la fameuse *Description de l'Égypte*, et dans l'important ouvrage qu'il vient de publier *sur les Organes de la respiration*; l'*Histoire des Pigeons et des Gallinacées*, de M. Temmink; le *Tableau systématique des Oiseaux d'Europe*, présenté par ce savant directeur de la Société des Sciences de Harlem; un Mémoire composé par M. L. Frédéric Hammer, professeur d'histoire naturelle de Strasbourg, sur l'autruche d'Amérique, et inséré dans les Annales du Muséum; divers travaux précieux de MM. Desmarest, Desfontaines, Léchenaux, Savigny, Storr, professeur à Tubingue; de l'habile naturaliste saxon, M. Bechstein; du professeur de Turin, M. Bonelli; et de M. Georges Ort, de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie; enfin, le *Voyage de Découvertes aux Terres australes*, du savant et courageux Péron, et les Observations de zoologie et d'anatomie comparée du plus illustre des voyageurs, M. Alexandre de Humboldt, qui a découvert pour la science tant de parties de l'Amérique, comme Christophe Colomb l'avait découverte pour la géographie, la politique et le commerce.

Cette longue nomenclature, qui comprend des savans distingués de presque tous les pays, occupés de recherches analogues sur les points les plus opposés du globe, est terminée par une mention honorable de l'ouvrage de notre savant M. Cuvier : *le Règne animal distribué d'après son organisation*, qui doit marquer une époque importante dans les pro-

grès de l'ornithologie, comme dans ceux des autres sciences zoologiques.

L'auteur accorde à peine quelques lignes à ses propres travaux dans la même science, et rappelle seulement « l'un des essais par lesquels il a tâché d'introduire, dans l'étude des sciences naturelles, cette précision qui est un des plus beaux attributs des sciences mathématiques. »

Il arrive à la *seconde branche, à l'histoire naturelle des quadrumanes et des quadrupèdes*; et, parcourant les principaux ouvrages, au nombre d'environ quarante, qui ont le plus concouru, depuis 1788, aux progrès de cette partie de la science, il retrouve la plupart des noms qu'il a déjà cités : MM. Cuvier, Duméril, Gmélin, Azzara, Geoffroy de Saint-Hilaire, Humboldt, Péron, Frédéric Cuvier, Fischer, savant professeur de Moscou; Home, de la Société royale de Londres; Blumenbach, célèbre professeur de médecine et d'histoire naturelle à Gottingue, etc.

« Parmi les quadrupèdes découverts depuis la première publication des ouvrages de Buffon, nous trouvons un grand nombre d'espèces d'autant plus remarquables, que l'on n'en connaît encore que des fragmens, des dents et des ossemens fossiles. Le hasard ou une recherche éclairée ont mis au jour ces débris, cachés pendant si long-tems dans le sein de la terre. La science a comparé ces restes précieux, les a rapprochés, rassemblés, rétablis dans leur ensemble.... » Après un hommage rendu aux *Recherches sur les Ossemens fossiles*, de M. Cuvier, l'au-

teur rappelle que les savans de l'Amérique se sont occupés avec succès de ces espèces perdues ou repoussées loin des contrées habitées; il cite M. Barton de Philadelphie, et « l'illustre Jefferson, qui a su si bien allier la gloire des sciences avec celle des Washington et des Franklin. »

L'utilité des tables méthodiques dans les sciences naturelles, démontrée par M. de Lacépède, nous paraît être un nouveau motif très puissant de persévérer dans notre plan qui doit comprendre à la longue des tables méthodiques et des cartes, pour ainsi dire, géographiques des différentes sciences, espèces de provinces du monde intellectuel.

La même vue philosophique, appliquée par notre auteur dans un coup-d'œil rapide sur les contrées du globe habité, le porte à diviser la surface de la terre en *vingt-six régions* particulières, auxquelles il donne le nom de *zoologiques*. Cette division et les rapprochemens qu'elle fait naître paraissent attacher un intérêt de plus à l'histoire naturelle des animaux, et faciliter l'étude des qualités, des mœurs et des habitudes qui les distinguent, et qui subissent elles-mêmes les influences variées à l'infini de la diversité des climats.

En regrettant de ne pouvoir suivre les riches développemens donnés à cette division nouvelle de la terre, nous citerons du moins une réflexion mélancolique et touchante, où l'ami de l'humanité, qui déplore la dégradation et les malheurs de ses semblables, fait aimer le savant qui étend les limites de la science. « Par quelle fatalité toutes ces contrées dont les eaux

coulent vers la Méditerranée, fameuses depuis trente siècles, consacrées par une riante mythologie, célébrées par les historiens, chantées par les poëtes, éclairées par les philosophes, embellies par le goût, brillantes des chefs-d'œuvre du génie, possédant tous les germes de fécondité, placées sous le plus beau ciel et paraissant avoir tout reçu de l'art et de la nature, n'ont-elles, cependant, jamais goûté la liberté, la paix et le bonheur, que comme des songes fugitifs ? » — C'est au véritable homme d'État qu'appartient la solution de ce douloureux problème, ou plutôt la recherche des moyens qui peuvent améliorer en peu d'années un ordre de choses si imparfait, où tant de réformes sont vivement sollicitées par la raison et la saine philosophie. — Voici maintenant l'indication sommaire des 26 régions zoologiques proposées par M. de Lacépède : 1. du *nord de l'Europe*; 2. du *nord de l'Asie*; 3. de la *Chine*; 4. de l'*Archipel asiatique*; 5. de l'*Archipel océano-équinoxial*; 6. de la *Nouvelle-Hollande*; 7. de l'*Inde*; 8. du *Grand-Plateau d'Asie*; 9. du *Bassin de la mer Caspienne*; 10. du *Bassin du Pont-Euxin*; 11. de l'*Europe occidentale*; 12. de la *Grande-Péninsule européenne*; 13. de la *Méditerranée*; 14. de la *mer de Perse*; 15. de la *mer d'Arabie*; 16. de l'*Afrique orientale*; 17. de l'*Afrique occidentale*; 18. de l'*Afrique septentrionale*; 19. du *Grand-Plateau d'Afrique*; 20. des *Amazones*; 21. des *Terres magellaniques*; 22. des *Cordilières*; 23. de la *Terre des Antilles*; 24. des *Quatre-Lacs* et du *Mississipi*;

25. du *nord-ouest de l'Amérique*; 26. de l'*Amérique boréale* (1).

L'utilité d'une bonne *carte zoologique*, faite d'après ces principes, sera surtout appréciée par les naturalistes déjà exercés à chercher l'influence des climats

(1) On aimera sans doute à rapprocher de ces *régions zoologiques* de M. de Lacépède, les *régions végétales* déterminées par un autre savant distingué. M. de Humboldt a eu l'heureuse idée de désigner les latitudes par les genres de végétaux qui croissent dans chacune d'elles. Chaque végétal ne pouvant vivre qu'entre certaines limites de température, il est évident que l'aspect des végétaux de chaque contrée doit offrir un thermomètre vivant, qui indique la moyenne des températures annuelles et de leurs extrêmes. Ainsi, M. de Humboldt a tracé une carte des *lignes isothermes* (d'égale température) des différentes latitudes. Ces lignes marquent les diverses hauteurs qui, dans chaque pays, sont respectivement nécessaires pour obtenir partout une égale température, et par conséquent une végétation analogue.

M. de Humboldt a encore déterminé la limite des neiges, sous les différentes latitudes. Partout les neiges forment une ligne horizontale bien tranchée : ainsi, une montagne élevée présente, sous l'équateur, tous les genres de climats dans les divers degrés de sa hauteur; et, en effet, chacun de ces degrés peut produire les plantes de chacun des climats auxquels il correspond. Au bas de la montagne croissent les plantes des pays chauds; plus haut, celles des pays tempérés; plus haut encore, celles des pays froids. Chaque plante a donc une hauteur déterminée qu'elle ne peut dépasser, sans devenir stérile, ou sans périr. Il est enfin un degré de hauteur, où toute végétation s'arrête, en sorte qu'entre la ligne des neiges et celle de la végétation se trouve un certain espace tout-à-fait stérile.

M. de Humboldt a appliqué cette *géographie végétale* aux animaux, et il l'a fait avec le même succès. Il a trouvé les animaux des pays froids sur le sommet des montagnes, ceux des pays tempérés dans leur région moyenne, et ceux des pays chauds dans leur région inférieure.

sur les formes, les couleurs et les habitudes des animaux.

« L'homme sauvage est soumis à l'influence de ces régions zoologiques, et même l'homme civilisé ne peut s'y soustraire entièrement. L'art de l'homme perfectionné par la société ne peut le préserver qu'imparfaitement de la puissance du climat. Il le laisse plus ou moins exposé à ces effets *des eaux*, *de la terre et de l'air*, auxquels le père de la médecine, le grand Hippocrate, attachait tant d'importance. Quelque force que la pensée et le génie aient donnée à l'homme pour lutter contre la nature, il n'oppose à ses efforts qu'un pouvoir qu'elle lui a départi ; et, s'il peut contrebalancer, les unes par les autres, ses *lois secondaires*, qu'en conséquence il lui importe tant de découvrir, il est toujours contraint de subir ses *lois fondamentales*, dont les arts ne peuvent jamais être que d'heureuses applications. »

Nous sommes naturellement amenés à l'admirable *Histoire de l'Homme*, écrite par Buffon. Cette *troisième branche des sciences naturelles* a exercé, depuis, quelques génies observateurs et beaucoup d'esprits distingués. « M. Blumenbach, dans ses doctes recherches sur les différentes races de l'espèce humaine ; M. Cuvier, dans son *Règne animal*, et dans tant d'autres ouvrages, où il a fait réfléchir sur l'homme les lumières que faisaient naître autour de lui ses découvertes dans l'anatomie des animaux ; M. de Humboldt, par tant d'observations dignes de son génie élevé ; M. Barton, de Philadelphie, dans

son *Archéologie américaine*, et dans les travaux si curieux qu'il a publiés sur les divers idiômes du nord de l'Amérique, ainsi que sur d'autres sujets; M. Virey, dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle;* M. Sonnering, M. Gall, et d'autres habiles zoologues ou anatomistes, n'ont pas peu ajouté à la connaissance du chef-d'œuvre de la création.

Ici, M. de Lacépède place un résumé des discours qu'il a prononcés à l'ouverture de deux de ses cours de zoologie, dans le Muséum d'Histoire naturelle. Après avoir indiqué comment devrait être complétée l'histoire de l'homme, il annonce un grand ouvrage, résultat de longues études, qu'il espère publier bientôt sous ce titre : *les Ages de la Nature et l'Histoire naturelle de l'Espèce humaine* (1).

Son tableau des rapports des diverses familles ou

---

(1) Nous rappellerons ici un ouvrage philosophique d'un de nos estimables collaborateurs, qui s'est occupé de recherches analogues sur la nature et la destinée de l'homme : *Inductions morales et physiologiques*, par A. H. Kératry; seconde édition. Paris, 1818. Chez Maradan, rue des Marais, n. 9. — Nos lecteurs pourront y consulter le chapitre 19 du livre 5, qui traite *de la dignité humaine dans l'ordre de la nature, et de la civilisation.* « La pensée n'est pas plus stationnaire que la vie. L'activité est une des qualités inhérentes de l'ame.... Les lumières de la partie pensante d'un peuple, sans éclairer également tous les esprits, répandent sur sa masse une lueur favorable à la vraie civilisation...» L'auteur rend hommage aux « progrès manifestes des arts, des sciences, de la philosophie et des lumières, qui forment aujourd'hui la morale publique de l'Europe; » et il fortifie sa doctrine par le rapprochement et la comparaison de faits, puisés chez les peuples de l'antiquité, dans nos propres annales, à des époques plus ou moins reculées, et dans l'histoire de nos jours.

sociétés que présente cette espèce humaine, « à laquelle il est si naturel de voir consacrer tant de travaux destinés à accroître son bonheur et sa puissance, » ne comporte pas une froide analyse qui en ferait évanouir les brillantes couleurs. Bornons-nous à dire que notre savant naturaliste combat et réfute victorieusement J. J. Rousseau, en prouvant que « l'homme de la nature n'est point l'homme véritablement sauvage, dénué de tout art, privé de compagne, séparé de ses semblables, errant au milieu des déserts et des bois, au gré des tempêtes et de ses appétits .... » La nature de chaque espèce est l'art qui lui est propre : l'esprit de sociabilité, d'industrie, de combinaison et de prévoyance, est la nature de l'homme et son caractère distinctif.

Nos lecteurs trouveront, depuis la page 22 jusqu'à la page 53, les images dont se compose le tableau des perfectionnemens successifs de l'espèce humaine. L'art de la parole fournit le complément de l'essence de l'homme et l'instrument de sa perfectibilité : on voit cet être, si faible dans son état d'isolement, devenir fort et puissant, le roi des animaux, le maître de la nature, par sa combinaison avec ses semblables, par leur nombre, leur union et surtout leur concours. On recueille les ébauches grossières et informes des premiers arts au berceau ; on les voit naître, s'aider, s'accroître et s'étendre ; on observe les élémens des peuplades vagabondes qui, vivant des produits de la chasse et de la pêche, ne savent d'abord que repousser, poursuivre, mettre à

mort les animaux ; qui bientôt, apprenant à les gouverner, et remplaçant, par la houlette pacifique, la hache et la massue meurtrières, s'élèvent à l'état de peuples pasteurs; qui inventent enfin l'agriculture, le plus utile des arts, et qui sentent augmenter leurs besoins avec les moyens de les satisfaire.

L'heureuse influence de la compagne de l'homme, qui excite son industrie, qui éveille sa sensibilité; le tableau touchant de la première danse régulière, qui exprime les transports d'une joie pure et innocente ; les premiers accens de la musique et de la poésie ; les premiers essais de l'histoire, par laquelle « l'homme raconte à ses fils attentifs les jouissances qu'il a éprouvées, les travaux qu'il a terminés, les courses qu'il a faites, les succès qu'il a obtenus, les inventions dont il s'est enrichi, les grands événemens physiques dont il a été le témoin ; l'écriture hiéroglyphique, qui donne naissance à la sculpture, à la peinture, à l'art admirable du dessin, » caractérisent les pas successifs de l'homme dans cette noble carrière de la civilisation.

La découverte des sciences physiques et des arts mécaniques et chimiques, l'invention de l'écriture « avec des signes peu nombreux, et propres, par leurs diverses réunions, à noter avec promptitude et facilité tous les accens de la voix, toutes les expressions de la pensée... ; les idées de bienveillance mutuelle, de secours présens, de ressources à venir, de communications, d'échanges, de commerce, de propriété, de sûreté, de garantie, d'ordre général,

d'économie privée, d'administration publique, qui se présentent, se combinent, s'améliorent, s'agrandissent, s'épurent, » et qui deviennent la première source des sciences morales et politiques, destinées à recevoir de si utiles applications ; les dangers même dont la nature menace l'homme de tous côtés, et qui, le frappant de terreur, lui font chercher un appui ; la notion d'une puissance supérieure que cette nature lui révèle, et la douce influence de la prière, « qui fait descendre dans son ame la consolation, l'espoir, la confiance ; qui lui fait voir un père dans l'auteur de tout ce qui existe : » enfin, toutes les impressions qui agitent ou qui élèvent son ame, toutes les idées qui exercent son esprit ; toutes ses connaissances, celles surtout auxquelles on doit le plus grand développement de l'esprit, l'analyse et l'algèbre, s'étendant par des progrès rapides et merveilleux, continuent à *précipiter* l'espèce humaine vers la perfection qui l'attend.

« Quelle puissance que celle de cette espèce, développant par sa propre force toutes les facultés qu'elle a reçues de la nature ! quelles victoires que les siennes ! Elle a tout asservi. Dominateur, lorsqu'il réagit sur lui-même, de tous les sens, de l'imagination, de la volonté ; conquérant, hors de lui, des terres, des pierres, des métaux, des plantes, des animaux, des mers, du feu, de l'air, de l'espace, du passé, de l'avenir : voilà l'homme. »

Cette digression éloquente est suivie de considérations curieuses et instructives sur les quatre races

principales (*arabe-européenne*, la mieux organisée pour la civilisation; *mongole*, présentée comme la plus ancienne; *africaine*, la plus barbare; enfin, *hyperboréenne*, placée dans le nord des deux continens et comme engourdie par la rigueur des frimats), qui occupent la surface du globe (1).

Ces races ou ces familles, en se mêlant, ont produit de nombreuses variétés qui ont elles-mêmes subi de grandes altérations par l'influence des différens climats : le tableau des produits généraux de l'intelligence humaine, dans chacune des races de l'espèce, est le complément nécessaire de leur histoire. « Que sont-elles, ajoute tristement l'auteur, ces nations qui, depuis des milliers d'années, vivent sur les bords des fleuves africains ?.... Que possèdent-elles de ces grands objets (les sciences, les arts, la politique, les rapports civils, le gouvernement, le culte, la morale, etc.), sans lesquels il n'est pour l'homme ni dignité, ni bonheur?.... »

A cet aperçu de la dégradation de la race afri-

---

(1) J'oserai rapprocher de cette distinction de l'espèce humaine en *quatre grandes familles*, tracée par les naturalistes, une division d'un genre différent, mais également vraie, qu'en méditant sur la nature de l'homme, et en consultant les expériences de ma vie, j'ai cru pouvoir établir dans les quatre vers suivans, qui caractérisent, par deux couleurs prononcées, les *deux grandes classes* d'hommes dont la société se compose :

Chaque homme a ses défauts; mais deux défauts contraires
Distinguent les humains par deux grands caractères :
Le BON a ses défauts qui ne font tort qu'à lui ;
Les défauts du MÉCHANT sont mortels pour autrui.

M. A.

caine, l'auteur oppose le contraste des heureuses destinées dont les Européens sont redevables aux lumières des mortels généreux qui ont dirigé leurs efforts. Les pages 49 et 50 sont consacrées à esquisser ce tableau. Il se livre ensuite à des recherches d'un grand intérêt sur l'origine de ces races, sur le plus ou moins d'ancienneté de chacune d'elles, sur l'influence des climats, qui a pu produire, dans le tems, ces grandes variétés de l'espèce humaine, comme elle en produit encore les variétés du second ordre; enfin, sur les transmigrations et les mélanges des peuples. Il regarde même comme probable l'existence d'une cinquième race de l'espèce humaine, composée d'Américains, antérieure à l'arrivée des Mongols et des Malais, ces fameux navigateurs de l'Asie, qui auraient pu pénétrer jusqu'aux rivages occidentaux du Pérou.

Notre naturaliste déduit les résultats de ses recherches, appliquées aux grands objets dont il vient de s'occuper : l'un, c'est que « le passage de l'état à demi-sauvage à la civilisation se fait par un très-grand nombre de nuances insensibles, et exige un tems immense.... Mais, il n'en est pas de même de la perte de l'état civilisé; elle est presque soudaine. Il faut des siècles pour faire croître et fleurir l'arbre de la science; un seul coup de la hache de la destruction en coupe la tige et le renverse. »

Il reste à considérer deux grandes branches de cet arbre immense de la science, cultivé par Buffon : la *minéralogie* proprement dite, et la *théorie de la terre*.

Depuis 1788, époque de la mort de Buffon, les progrès de la minéralogie ont été des plus remarquables. Notre auteur nomme plus de quatre-vingts savans, parmi lesquels on distingue plusieurs naturalistes ou chimistes du premier ordre, qui en ont fait l'objet de leurs recherches, et il regrette de ne pouvoir les citer tous. Les uns, MM. Pictet, de Genève; Biot, l'un des meilleurs physiciens de l'Europe; Izarn, Marcel de Serres, Howard, Chladni, etc., ont publié des travaux importans sur les *aérolithes*, ou sur ces blocs plus ou moins gros de substances minérales, tombés de l'atmosphère en divers endroits du globe. D'autres, MM. Vauquelin, Laugier, Kirwan, etc., ont analysé avec autant de soin que d'habileté une grande quantité de minéraux. D'autres encore, MM. Lelièvre, Gilet-Laumond, Cordier, Brochant, etc., ont déposé les produits de leurs travaux dans le *Journal des Mines*, « ce recueil si précieux pour les amis de l'économie et de la prospérité publique, comme pour ceux des sciences naturelles. » D'autres enfin, en plus grand nombre, Français, Anglais, Allemands, Helvétiens, Italiens, Espagnols, Portugais, Américains, ont publié des traités ou des écrits plus ou moins étendus sur les divers rameaux de la minéralogie. Nous citerons encore MM. Cuvier, Brogniard, ces célèbres auteurs de la *Minéralogie* si curieuse des environs de Paris; le savant ingénieur qui a traité, avec tant de succès, *de la richesse minérale*; Pujoulx, qui a rendu la science plus populaire, en composant une *Minéralogie à*

l'usage des gens du monde; de Léonhard, dont on doit citer particulièrement le *Manuel de Minéralogie* et *l'Annuaire minéralogique;* Karsten, dont les *Tableaux de Minéralogie* ont été traduits en espagnol par M. Delrio, de l'Amérique méridionale; Cleaveland, qui a fait imprimer à Boston un *Traité élémentaire de Minéralogie et de Géologie;* Brochant, dont le savant *Traité de Minéralogie* est si estimé des naturalistes; et d'Aubenton, qui a montré combien un esprit supérieur, un jugement exquis, une recherche constante pouvaient dissiper d'erreurs, écarter d'obstacles, mettre de justesse dans les définitions, introduire d'ordre dans les méthodes, éclairer les routes de la science, et montrer avec certitude, quoique de loin, le véritable but de la minéralogie.

Nous aimerions à suivre M. de Lacépède dans son exposition des deux doctrines minéralogiques de notre savant M. Haüy et du célèbre allemand Werner.

« Le premier, le compas de Newton à la main, examine les substances cristallisées, mesure les angles, compte les faces, en trace la figure, disjoint les lames, parvient au noyau du cristal; détermine la forme primitive autour de laquelle les molécules composantes, s'arrangeant d'après des règles qu'il révèle, produisent les formes secondaires; assigne, avec la précision de la géométrie, les traits des espèces qu'il établit; marque les ressemblances qui les rapprochent, ou les différences qui les éloignent; proclame les lois de la *cristallographie*, et crée, pour ainsi dire, une minéralogie nouvelle....

» Werner, placé au milieu des montagnes de la Saxe...., appelle à son secours, non-seulement l'histoire naturelle proprement dite, mais toutes les sciences qui lui sont alliées; soumet les minéraux à des épreuves rigoureuses, en saisit tous les rapports, dévoile toutes leurs propriétés, montre toutes leurs manières d'être, ne laisse échapper aucun des caractères qui peuvent tomber sous les sens, et de ces intuitions, en quelque sorte complètes, forme une méthode qui montre toutes les qualités, toutes les nuances, toutes les modifications, toutes les liaisons des objets de son étude assidue.... Plusieurs célèbres minéralogistes marchent sous les étendards de ces deux grands maîtres et ajoutent à leurs vues.

» Dolomieu, le chef d'une autre école, remonte aux principes les plus élevés de la science. Accoutumé à planer au-dessus de grands espaces, il lie ses vastes conceptions, et donne, sous le nom de *philosophie minéralogique*, un de ces ouvrages dont le tems seul découvre tout le mérite.

» Dans la métropole boréale des sciences naturelles (Stockholm), M. Berzélius, s'ouvrant une route nouvelle, propose un système minéralogique fondé sur ses savantes expériences, sur les analyses de la chimie, sur les proportions fixes des substances, sur l'action de la pile voltaïque, et dont M. de Blainville a exposé habilement les principes, dans le *Journal de physique* dont il est le rédacteur. »

On retrouve encore ici les noms de M. Alexandre de Humboldt, dont les *Voyages aux régions équi-*

noxiales du nouveau continent ont répandu tant d'observations nouvelles et d'idées lumineuses sur la nature ou le gisement des minéraux; de M. Léopold de Buch, que son voyage en Norwége et en Laponie a placé à une si grande hauteur parmi les minéralogistes; et de M. Ramond qui, élevé sur les hautes sommités de l'Europe, qu'il a décrites avec tant de soin, mesurées avec tant d'exactitude et peintes avec tant de talent, a allumé en quelque sorte d'immenses fanaux pour la recherche de la vérité.

« M. Cordier, l'ami et le compagnon de Dolomieu, a, d'une main savante et hardie, jeté les fondemens d'un nouvel ordre d'idées, en traitant des substances minérales qui entrent dans les roches volcaniques; et, en rappelant son travail, nous nous trouvons près de cette limite incertaine qui sépare la minéralogie de la *géologie* ou de la *théorie de la terre.* »

Une nouvelle série de plus de soixante noms d'hommes recommandables, et un résumé de leurs utiles travaux, appliqués à ce que les naturalistes ont nommé la *constitution physique du globe*, nous font regretter de nouveau d'être renfermés dans les bornes d'un simple extrait. Beaucoup d'autres savans sont honorablement cités par leur digne collègue, et toutes les nations à l'envi sont encore ici comme représentées dans cette nouvelle branche des sciences naturelles. MM. Desmaretz le père et Virey ont ajouté à leurs travaux sur la *géographie physique*, nommée aussi par ce dernier *géographie naturelle.* « Des cours spéciaux et des élémens géologiques ont facilité l'accès

de la science : le *Manuel du Géologue*, de M. Brard; le *Traité élémentaire de Géologie*, par M. Cleaveland, de Boston .... ; le savant *Traité de Minéralogie et de Géologie*, de M. Brochant; les Mémoires d'une illustre société géologique de Londres ; un *Essai* très remarquable *sur la formation des Roches*, par M. William Maclure, membre de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie ; le recueil précieux des observations de M. Barton sur l'*archéologie* de la terre *américaine ;* l'*Essai de Géologie* et le *Voyage en Angleterre*, *en Écosse et dans les Iles Hébrides*, de M. Faujas de Saint-Fond ; le *Voyage* de M. Léopold de Buch *en Norwége et en Laponie....* ; celui du grand géologue *de Saussure*, *dans les Alpes....* ; le mémorable *Voyage de Pallas*, dans la Russie méridionale..., etc. Nous citerons encore diverses théories sur la formation et la composition de la terre, qui rappellent les noms de MM. Ramond, Hutton et Playfair, de Marschall en Allemagne, de Laméthrie, Werner, Cuvier et l'illustre chimiste anglais, M. Davy.... Enfin, le successeur des Leibnitz, des Newton et des Lagrange, M. de Laplace, jetant dans l'exposition de la mécanique céleste le coup-d'œil du génie sur l'origine des corps célestes, a pensé qu'on pourrait regarder les planètes, et par conséquent la terre, comme des portions condensées de l'atmosphère solaire qui, se refroidissant dans la suite des siècles, et cessant successivement de remplir les zones les plus éloignées du soleil, est parvenue jusques aux limites qui la circonscrivent maintenant...

..... Quelle tendance vers les plus grandes découvertes, entraîne maintenant tous les esprits! *L'ère des gouvernemens représentatifs sera l'époque des vérités les plus importantes*, comme d'une sage et durable liberté. Et que ne devons-nous pas attendre des efforts et de la position de tous les peuples civilisés? Que ne produiront pas les secours d'une politique prévoyante, l'intérêt d'un commerce éclairé, l'amour de la science, les affections d'une douce philanthropie, et l'impulsion irrésistible du génie?....

» Puisse-t-elle n'être pas très éloignée, cette époque où l'on verra les êtres organisés découverts, décrits et comparés, les chaînes de montagnes reconnues, leurs directions déterminées, leurs rameaux examinés, leurs hauteurs calculées, les rivières et les fleuves parcourus, les grands linéamens du globe tracés, ses degrés mesurés, sa figure assignée, ses diverses températures évaluées, toutes les substances essayées, analysées, pesées, leurs positions relatives distinguées, les forces de la nature dévoilées, tout le domaine de l'homme conquis par son génie et livré à son industrie, toutes ses facultés exercées, tous ses droits reconnus, la vérité dissipant les chimères, la sagesse donnant naissance au bonheur; et où toute la surface de la terre retentira de l'hymne de la reconnaissance envers l'Être des êtres! »

Cette perspective brillante des victoires que l'industrie active et persévérante du genre humain peut remporter sur la nature, en étendant le vaste champ des connaissances, est l'objet des vœux, des espéran-

ces, des travaux de tous les esprits élevés, de tous les cœurs généreux. Déjà, *l'avancement des sciences et des arts, résultat nécessaire d'un meilleur mode d'éducation et d'instruction*, que nos institutions nouvelles doivent produire et qui doit les fortifier, avait fourni le sujet d'un des ouvrages les plus remarquables que la philosophie ait légués à la méditation des hommes. L'image du genre humain s'élevant à de meilleures destinées, par des degrés insensibles, mais continus, avait inspiré Condorcet mourant, lorsqu'il recueillit toutes les forces de sa pensée pour tracer l'*Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'Esprit humain* (1), singulier assemblage de justes et magnifiques idées auxquelles se trouvent mêlées quelques erreurs qu'on a déjà relevées.

Échappé aux terribles orages qui ont frappé tant d'illustres victimes, c'est au sein d'une retraite philosophique, loin de l'atmosphère orageuse des passions contemporaines, que M. de Lacépède, renfermé dans le sanctuaire de ses sciences favorites, méditant sur *les âges de la nature* et sur l'*histoire naturelle de l'espèce humaine*, caractérisés par la création et par l'avancement des sciences, nous a préparé l'un de ces ouvrages qui doivent laisser après eux de longs sillons de lumière, et dont celui que nous venons d'analyser est le digne précurseur.

M. A. Jullien, de Paris.

---

(1) J'ai placé une rapide analyse de cet important ouvrage de Condorcet, appelé par Chénier *le Testament d'un Sage en faveur de l'humanité*, dans le dernier chapitre de l'ouvrage que j'ai pu-

PHILOSOPHIE ANATOMIQUE. *Des Organes respiratoires, sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses, avec les figures de 116 nouvelles préparations d'anatomie; par M. le Chevalier* GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *membre de l'Académie royale des Sciences, professeur de zoologie au Jardin du Roi*, etc. (1).

APRÈS avoir distribué l'universalité des animaux en quatre grandes *divisions*, fondées, les unes et les autres, sur les analogies les plus frappantes qu'ils aient pu saisir, les naturalistes semblent revenir maintenant sur la première de ces *divisions*, celle qui comprend tous les animaux vertébrés, non pour renverser la principale analogie qui a permis de les rapprocher, ce qui serait impossible, mais pour la confirmer au contraire, pour la rendre plus complète, et pour porter jusqu'à l'évidence, par le nombre et l'autorité des faits, une idée dont on est préoccupé depuis long-tems en histoire naturelle, savoir : que tous les animaux vertébrés sont fabriqués sur un modèle commun, et que, quelle que soit l'étonnante diversité d'organisation qui les distin-

---

blié sous ce titre : *Esprit de la Méthode d'éducation de Pestalozzi*. 2 vol. in-8. Milan, 1812. Chez Paschoud, libraire, à Paris et à Genève. Ce chapitre expose les résultats d'une méthode générale d'éducation perfectionnée, sous le rapport philosophique de l'avancement des sciences, des arts et de la civilisation.

(1) Un vol. in-8. de 560 pag. Paris, 1818. Chez Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n. 3.

gue, et qui les a fait sous-diviser en *mammifères*, en *oiseaux*, en *reptiles*, et en *poissons*, cette diversité n'est pourtant qu'apparente, et cache une similitude d'organisation fondamentale. Les preuves nécessaires pour établir solidement cette similitude, doivent être prises dans chaque famille et dans la totalité de chaque organe. Elles doivent sortir du système osseux, du système musculaire, du système nerveux, et de tous les autres dont je n'exclus pas le double système qui sert à perpétuer les espèces; car, si un seul de ces grands appareils se refusait à la vérité générale que poursuivent les naturalistes, il faudrait bien y renoncer, et reconnaître qu'en cela comme en tout, il n'y a d'absolu que les vérités individuelles. Or, quelque peu que je sois versé dans ces matières, j'ai bien peur qu'à chaque pas, dans une recherche de cette nature, l'exception ne se rencontre avec la règle, et que la supposition d'une exacte parité entre des organisations si différentes, ne soit finalement reléguée parmi les conceptions chimériques. Les oiseaux, par exemple, n'ont point de diaphragme, si ce n'est peut-être l'autruche, qui en conserve des vestiges : ils n'ont point de mamelles; et je ne vois guère quel organe serait chez eux l'image ou l'équivalent de celui-là. Dire que leurs ailes figurent nos bras et nos mains, c'est un pur jeu d'esprit; ce sont des matériaux similaires : mais la disposition, la forme, l'usage diffèrent du tout au tout. D'un autre côté, comment confondre le nez de l'homme avec la trompe de l'éléphant? Il n'est pas

jusqu'à cette symétrie si parfaite qu'admirait Newton dans les animaux, qui ne se démente, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; puisqu'il est des ovipares qui n'ont qu'un seul ovaire et un seul oviducte; et qu'une famille entière de poissons (1) a les deux yeux jetés du même côté de la tête. Si je m'exprime ainsi touchant l'idée des naturalistes, c'est plus par défiance que par une entière conviction. Du reste, le problème qu'ils se proposent est bien digne de tous leurs efforts. S'il ne les conduit pas à une solution complète, il leur donnera du moins l'occasion d'étudier de plus près l'organisation des animaux; et cette étude approfondie pourra leur manifester des rapports plus élevés et plus importans. L'exposition de ces rapports faite, il en résulterait ce que M. Geoffroy-Saint-Hilaire appelle avec tant de raison *philosophie anatomique*; car, ici, *philosophie* veut dire, en effet, *science de rapports*.

Quoi qu'il en soit des difficultés d'une pareille entreprise, s'il est un homme qui puisse se flatter de les vaincre, et dont l'extrême sagacité justifie l'extrême courage, c'est assurément M. Geoffroy. Il était naturel que le premier objet de son travail fût ce même système osseux, qui, se montrant sans exception dans tous les animaux de la première classe, constitue leur caractère essentiel, et leur a valu la dénomination d'*animaux vertébrés*. La colonne vertébrale, ses terminaisons et ses appendices,

(1) Les pleuronectes.

forment donc ici la pièce principale ; c'est elle, c'est le système osseux dans sa totalité, qui, par la solidité, l'arrangement et la disposition de ses parties, soutient les viscères, les maintient dans leurs relations naturelles, fixe les proportions de l'animal, et règle, en grande partie, le rôle qu'il doit jouer dans le monde extérieur ; de telle sorte que, le squelette d'un animal étant donné, des yeux exercés peuvent y lire, non-seulement quelle est sa taille, sa forme, son attitude, sa physionomie, mais encore quelles sont ses principales habitudes, et dans quels lieux il doit séjourner. Rapprocher les squelettes des quatre sous-divisions des animaux vertébrés, faire voir que ce que celui-ci renferme est renfermé dans celui-là, et qu'ils sont comme une contre-épreuve l'un de l'autre ; en un mot, faire ressortir pièce à pièce l'analogie qui les rapproche, ou l'identité qui les confond, c'était commencer la démonstration de cette similitude générale, dont nous avons parlé tout-à-l'heure ; et c'est ce qu'a fait M. Geoffroy, avec un bonheur et un talent peu communs. Mais, cette même similitude ne peut porter que sur le nombre, la figure, les connexions et les usages des différens os. Or, relativement au nombre, si vous comparez entre eux les crânes tout formés des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, et si vous en jugez par la seule apparence, vous trouverez ici des os qui là ne se présentent point. Le crâne d'un mammifère est plus simple ; celui d'un poisson ou d'un jeune

oiseau est plus composé. Que devient donc l'analogie, et à plus forte raison l'identité ? Pour résoudre cette difficulté, M. Geoffroy s'est avisé de l'expédient le plus ingénieux. Il a pris le mammifère, l'homme, par exemple, dans l'état de fœtus ; et comme, dans cet état de première formation, le squelette du mammifère se compose d'une infinité de points osseux, qui s'unissent plus tard, mais qui forment alors autant d'os séparés et distincts, M. Geoffroy est parti de cette séparation originelle, pour expliquer la multiplicité de pièces osseuses qui se trouvent dans le crâne des oiseaux, des reptiles et des poissons ; de même qu'il se sert de l'aptitude qu'ont plusieurs os à se souder en un seul, pour expliquer le petit nombre d'ossemens dont se compose le crâne d'un mammifère.

Cette première vue que M. Geoffroy-Saint-Hilaire a développée dans un ouvrage antérieur (1) à celui que nous annonçons, cette première vue, disons-nous, était décisive. Si, dans la formation des animaux, la nature s'est ménagé les moyens d'unir ou de séparer les os, à son choix et selon ses desseins particuliers, elle a pu se ménager encore la faculté d'en changer la forme, et d'en étendre ou d'en resserrer les dimensions ; par une suite nécessaire, elle en peut borner ou multiplier les usages, de manière que le même os, étant restreint dans tel animal au plus petit volume possible, ne remplira

(1) Voy. les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, T. IX.

qu'une fonction ; tandis qu'ayant pris dans tel autre son plus grand degré d'accroissement, il remplira tout à la fois et la fonction précédente et plusieurs autres fonctions latérales : à quoi il faut ajouter une remarque importante : c'est que, de toutes ces fonctions, celle-là seule est la fonction essentielle et primitive que remplit l'os, lorsqu'il est réduit à sa plus petite dimension, ou, comme le dit M. Geoffroy, lorsqu'il est ramené à l'état rudimentaire. C'est d'après ce principe que M. Geoffroy a démontré, dans son nouvel ouvrage, que les pièces de l'opercule des poissons, dont jusqu'ici l'on avait en vain cherché les analogues dans les trois autres sous-divisions des vertébrés, correspondent exactement aux osselets de l'ouïe, dans les mammifères : osselets dont les pièces de l'opercule remplissent les usages, et dont elles ne sont que le déguisement ou la transformation.

Ces difficultés vaincues pour les os de la tête et les pièces de l'opercule, une autre partie du système osseux à laquelle M. Geoffroy a dû s'attacher, parce qu'elle semblait résister à toute analogie, c'est le sternum, ou plutôt c'est l'ensemble des pièces qui concourent à le former. Il est, en effet, quelques-unes de ces pièces, telles que les annexes sternales, qui jetaient ici le plus grand embarras. M. Geoffroy a montré que ces deux pièces appartiennent réellement au sternum ; qu'une même fonction leur est départie dans les oiseaux et les poissons ; et que, du reste, toutes les modifications de forme que prend le sternum dans les différens sous-types dépendent

encore des variations que subissent les neuf élémens qui le composent : élémens tantôt portés à leur maximum de grandeur, et tantôt retenus dans l'état de simples rudimens.

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux découvertes de l'anatomie philosophique, à suivre M. Geoffroy dans les nouvelles vues qu'il expose, touchant les correspondances et les usages de l'os hyoïde ; os qui, transversal dans les mammifères, et parallèle à la trachée dans les ovipares, sert en quelque façon de squelette à l'organe respiratoire dans les poissons, où il est au maximum de développement ; tandis que, beaucoup plus petit dans les oiseaux, et de grandeur moyenne dans les mammifères, il semble, dans ces derniers animaux, et même dans les trois premiers sous-types, n'être que le squelette de la langue, quoiqu'il y soutienne encore le pédicule de l'organe pectoral.

Enfin, les os de l'épaule avaient déjà fourni à M. Geoffroy le texte d'un premier essai, consigné dans le tome neuvième des Annales du Muséum d'Histoire naturelle. Il revient sur ce sujet dans la *Philosophie anatomique*, et il le traite complétement. Il fait voir que, dans les quatre *classes* des animaux vertébrés, les os de l'épaule ont entre eux la plus parfaite correspondance, bien que, dans les poissons, ces os se comportent comme un second sternum, et que, dans les reptiles, il y ait combinaison du vrai sternum avec celui que fournit l'épaule.

Nous bornerons à ce petit nombre d'articles l'extrait

du nouvel ouvrage de M. Geoffroy-Saint-Hilaire. Le peu que nous en avons dit suffira pour faire sentir à nos lecteurs tout ce qu'un pareil ouvrage suppose, dans son auteur, de patience, d'activité, et tout ce qu'il a fallu de recherches minutieuses et de comparaisons mille et mille fois répétées, pour fonder les corollaires, ou les conclusions générales par lesquelles est terminé chacun de ses Mémoires. Les faits individuels dont il s'autorise sont immenses; et, dans le rapprochement qu'il en fait, on ne cesse d'admirer l'inépuisable artifice par lequel la nature diversifie les détails du plan qu'elle s'est proposé, sans jamais déroger à l'ensemble, sans violer jamais les connexions fondamentales qui lient l'une à l'autre toutes les parties de ses moindres chefs-d'œuvre.

Il est, dans la *philosophie anatomique*, un point de doctrine sur lequel nous nous abstiendrons de prononcer. En traitant du larynx, ou de l'organe vocal, et en développant à ce sujet la théorie qu'il s'est faite sur la production du son, M. Geoffroy-Saint-Hilaire suppose que le calorique qui tient l'air atmosphérique en dissolution, est composé de sept élémens; que ces élémens restent combinés dans l'air tranquille; qu'ils se séparent dans l'air agité; qu'ils se polarisent par le mouvement, et qu'ainsi devenus libres, ils forment ce qu'il appelle la matière du son : matière perceptible à l'ouïe, comme la lumière l'est aux yeux. Voilà des idées qui n'étaient nulle part. Les expériences sur le calorique prouvent bien qu'il se polarise comme la lumière, ou comme l'eau qui se décompose par les

courans électriques. Ce phénomène de polarisation est sans doute plus général qu'on ne le croit; on le retrouvera probablement dans les liquides qui fermentent, dans le sang qui circule, dans les liqueurs animales qui se sécrètent, etc.; mais, aucune expérience, que je sache, ne permet jusqu'à présent d'adopter la composition du calorique comme une vérité démontrée. M. Geoffroy en parle avec le ton d'un homme convaincu de ce qu'il dit. Il a sans doute par devers lui des preuves péremptoires. Notre devoir est d'attendre ces preuves, sans les contester. Je me contenterai seulement de faire remarquer qu'en les supposant aussi solides que celles de Newton sur la lumière, elles n'éclairciraient en rien le phénomène de l'audition; car, qu'il soit produit par de simples vibrations, ou par un ou plusieurs fluides particuliers, ce phénomène, pris en lui-même, et abstraction faite de toute cause occasionnelle, demeure toujours incompréhensible. E. Pariset.

Considérations sur l'état de la médecine en France, *depuis la Révolution jusqu'à nos jours; par M.* Regnault, *médecin-consultant du Roi,* etc. (1), *précédées de quelques réflexions sur le même sujet.*

Les trente années écoulées depuis la révolution française, forment l'une des époques les plus glorieu-

(1) 1 vol. in-8. Paris, 1819. Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n. 3.

ses pour les progrès de l'esprit humain. Ce qu'il y a de remarquable surtout dans ces progrès, c'est qu'ils ont marché, pour ainsi dire, de front dans l'ordre physique et dans l'ordre moral; et que par-là les vérités de tout genre se sont mutuellement soutenues et accrues.

Pour nous borner ici aux sciences physiques, seul objet de ces réflexions, que de résultats inattendus, que de découvertes brillantes, accumulés en un si court intervalle! Ces trente années ont plus fait à elles seules, dit M. Cuvier, que les deux siècles antérieurs.

En effet, la chimie entière est renouvelée : Lavoisier explique la combustion, et s'élève à une théorie générale; M. Berthollet crée celle des affinités, et la soumet au système commun des sciences physiques; M. Haüy dévoile les lois de la cristallisation, et donne l'un des plus beaux exemples de l'application immédiate du calcul à l'observation. La botanique, de son côté, éprouve une révolution non moins importante entre les mains du neveu respectable de Bernard de Jussieu, le premier qui ait eu l'instinct des rapports naturels dans les êtres organisés. M. Cuvier fonde la zoologie; et le *Tableau du Règne animal* venge enfin les sciences modernes de l'*Histoire des Animaux*, d'Aristote, seul chef-d'œuvre de l'antiquité qu'elles n'eussent point égalé. Le même M. Cuvier, et l'un de ses plus savans collègues, M. Geoffroy-Saint-Hilaire, portent l'anatomie comparée à un degré de perfection

qui, désormais, en fait la base de toute la physiologie. Dans l'anatomie humaine, Bichat, génie vaste et original, remonte aux tissus primitifs par une analyse admirable ; et dans les parties de la science où une mort prématurée l'empêche de porter son œil réformateur, il communique une impulsion qui ne mourra jamais.

Ces événemens ont trouvé un historien digne d'eux : c'était au génie qu'il convenait de juger et d'honorer le génie. L'auteur du *Rapport sur les progrès des Sciences naturelles* (1), rival, presque partout, des hommes illustres dont il raconte les travaux, est par-là demeuré lui-même sans rival.

La médecine seule, au milieu de ce mouvement général, serait-elle restée stationnaire ? Non, sans doute. Toutes ces sciences réunissent leurs efforts pour lui prêter de nouvelles lumières et concourir avec elle au développement et à la propagation de l'espèce humaine. Elle s'enrichit de leurs découvertes, et n'est peut-être, dans un point de vue élevé, que l'application des lois générales de la physique aux phénomènes particuliers de la vie.

Plusieurs de ces phénomènes, il est vrai, résistent encore à cette haute généralisation, et semblent, par-là, contraires aux lois communes ; mais leur nombre, déjà très-limité, diminue chaque jour davan-

---

(1) Rapport historique sur les progrès des Sciences naturelles, depuis 1789, et sur leur état actuel ; par M. Cuvier, secrétaire perpétuel de la classe pour les sciences physiques. Paris, 1810.

tage, et constate, par cette diminution progressive, la marche continue de la science. C'est, en effet, l'un des progrès les plus importans pour elle, que de réunir deux facultés, en apparence distinctes, par une troisième d'un ordre supérieur, et d'atteindre ainsi, à la fois, la simplicité et la généralité. Newton fit donc un grand pas dans la philosophie naturelle, lorsqu'il montra, dans la gravitation, la cause commune de la pesanteur et de la force centrale de la lune. C'est un grand pas que d'avoir rattaché le galvanisme à l'électricité ; c'en serait un plus grand encore de ramener à la pesanteur, limitée par la chaleur, tous les effets de la cohésion et des affinités, et de réduire conséquemment tous les principes occultes à un seul, savoir, l'attraction.

Mais, l'imagination humaine doit se méfier sans cesse de l'envie que lui suggère souvent l'amour-propre, de concentrer en une seule formule la solution de plusieurs problèmes. Il n'est pas moins dangereux de trop resserrer que de trop étendre le nombre des causes expérimentales, et leur réduction n'est utile qu'autant qu'elle repose sur la concordance rigoureuse des faits associés.

A défaut de ce degré de généralité qui élèverait la science à une forme rationnelle et absolue, elle se trouve réduite à une forme empirique et provisoire. Ses théories ne sont dès-lors que de simples formules, dont la détermination ne saurait être définitive, puisque n'étant que l'expression des faits, il est évident qu'elles doivent changer avec eux, et que ces

changemens n'ont de bornes que celles des faits observables.

Ainsi, toutes les fois que des faits nouveaux ont été recueillis, ou que des observations anciennes ont été rectifiées, il devient nécessaire de renouveler la théorie existante, et de la subordonner aux principes qui sont la conséquence des nouvelles découvertes. Tel est précisément le genre de rénovation qu'a éprouvé la médecine durant l'époque qui nous occupe. Les formules reçues ne se prêtaient plus à ses progrès, elle les a brisées, et sa direction a changé.

Il y a deux manières, en effet, d'étudier les maladies. La première consiste à noter leurs symptômes les plus ordinaires et les plus saillans ; à les grouper ensemble, et à rattacher à ces groupes l'idée d'une affection et d'une indication déterminées. Ce fut là la méthode d'Hippocrate et de tous ceux qui n'ont connu ni l'anatomie, ni la physiologie : on sait qu'elle les a conduits à des lois expérimentales d'une haute importance. Mais, à mesure que les faits se sont multipliés, elle en multipliait aussi les résultats avec profusion ; elle s'opposait indéfiniment à leur généralisation, et pouvait surtout induire à réaliser des groupes qui, en eux-mêmes, n'étaient que de pures abstractions.

C'est effectivement ce qui eut lieu ; et il convient de signaler ici la cause qui, selon moi, y contribua le plus. Le succès que, dans plusieurs branches de l'histoire naturelle, avaient obtenu les classifications.

fit croire qu'on pouvait les transporter, de toutes pièces, dans la médecine. Malheureusement l'anatomie pathologique n'était pas encore assez avancée pour montrer, avec une parfaite évidence, le rôle que jouent les organes dans les maladies. On n'eut donc égard, dans le classement, qu'aux groupes abstraits que je viens d'indiquer, c'est sur eux seuls qu'on fit porter les distributions; et, comme s'ils eussent été indépendans des organes, qu'on négligeait ainsi entièrement, on les vit, suivant le caprice des auteurs, parcourir les diverses cases des systèmes nosographiques. Bientôt ces auteurs s'imaginèrent et publièrent gravement que toute la médecine se bornait à l'art d'assigner aux groupes créés par leur imagination une place dans les cadres que leur imagination avait aussi créés.

L'effet infaillible d'une telle manière de philosopher était de séparer à jamais la physiologie de la médecine. Je ne sais où l'on en serait arrivé, si quelques esprits, moins prévenus, n'eussent enfin senti que les organes ne pouvaient être isolés des altérations d'une machine qui n'existe que par eux. Les travaux précieux que le besoin de ce rapprochement avait inspirés à l'illustre Morgagni et à ses émules, furent donc repris avec ardeur; et, dès-lors, s'établit définitivement la seconde méthode, qui associe à chaque organe le groupe de symptômes que l'expérience a donné comme l'expression constante de ses souffrances. Or, le nombre des organes étant très limité, il en résulte que la

science est tout d'un coup généralisée et perfectionnée.

La liaison de la théorie à la pratique, objet de tant d'efforts impuissans, se trouve dès-lors effectuée. Les traits caractéristiques des maladies sont puisés dans les lois physiologiques. On voit les organes passer, par des degrés brusques ou ménagés, des conditions de la santé aux désordres les plus profonds; on constate les signes qui répondent à chacun de ces degrés (1); on rallie ainsi les troubles les plus violens aux lésions les moins prononcées, et la physiologie et la pathologie se prêtent partout un mutuel et salutaire appui. Cette série de nuances, si longtems inaperçues, décèle l'origine et la génération des maladies les plus obscures, et de la fièvre elle-même, l'un des savans mystères de la vieille médecine.

Il n'est pas une branche de la science qui de-

---

(1) Ces degrés avaient été pris jusqu'ici pour autant de maladies *essentiellement* distinctes, parce qu'à chacun d'eux se joint un appareil de symptômes, variable et déterminé, selon le nombre et le genre des organes auxquels l'impression se communique.

Ainsi, une légère excitation de l'estomac accroît son activité, sans jeter du trouble dans l'économie: poussée plus loin, elle s'étend au système sanguin, et développe les traits de ce qu'on nomme une *fièvre inflammatoire*; plus loin encore, elle produit une *fièvre adynamique*, si la douleur enchaîne les forces musculaires; et, une *fièvre ataxique*, si c'est, au contraire, la lésion du système nerveux qui domine.

Il n'est pas un organe dont l'excitation ne manifeste une série de phénomènes analogues, aux modifications près qui résultent de la nature de ses fonctions et de celle de ses tissus primitifs. Mais, cet exemple suffit pour montrer que l'isolement des formes

meure étrangère à ces nouveaux progrès. La séméiologie, ou l'art de juger par l'état des organes externes l'état des organes cachés, apprend de l'anatomie pathologique à fixer la source réelle des symptômes qu'elle a observés durant la vie. L'hygiène montre, dans la soustraction des agens qui modifient les organes, la première et toujours la plus efficace condition de leur rétablissement. La thérapeutique, ne s'adressant plus à des êtres imaginaires, subordonne ses moyens non-seulement à l'organe malade, mais encore à celui qui doit en ressentir la première action.

Dans plusieurs parties, le langage s'épure et cesse, presque partout, d'être un jargon inintelligible. La langue d'une science, lorsqu'elle est bien faite, constitue la science elle-même. La postérité a placé la nomenclature précise et commode de Linné bien

---

fébriles, considérées comme des êtres *essentiellement* distincts, rompait leurs rapports naturels. La *fièvre* n'est donc qu'un état du système sanguin, susceptible de compliquer toutes les excitations, portées à un certain degré, sans être spécialement lié à aucune. C'est à peu près ainsi, du reste, qu'elle a, dès long-tems, été conçue par plusieurs médecins.

Ces réflexions, que la nature de ce recueil ne permet pas d'étendre davantage, font assez pressentir que le nombre des maladies, réputées primitives, doit être considérablement réduit. Elles expliquent, en outre, la parfaite conformité qui, sauf quelques nuances accessoires, se trouve entre les maladies observées de nos jours et celles dont Hippocrate nous a laissé de si admirables descriptions. En effet, le nombre et la nature des organes étant invariables, leur action et leur réaction devaient l'être aussi.

au-dessus de ses systèmes, pourtant si ingénieux; et la réforme de Lavoisier n'a été si profonde dans la chimie, que parce qu'il en refaisait à la fois la langue et la doctrine.

Les progrès, en quelque sorte négatifs, que, dans un autre genre, a éprouvés l'ensemble de la médecine, sont, relativement à son objet, des progrès précieux. Telle est la destruction de certaines pratiques absurdes, et d'une foule de préjugés nuisibles.

L'enseignement médical surtout a reçu de nombreuses améliorations; et il est fâcheux que, dans ces derniers tems, on n'ait touché à quelques-unes d'elles que pour les renverser (1). Le vice radical des anciennes écoles provenait de la séparation de la médecine et de la chirurgie. Cette division factice tient les divers ordres de faits isolés : le médecin se dispense d'agir, le chirurgien, de penser; nul n'ose concevoir une théorie générale, et ils se traînent tous dans une pratique routinière.

Je rappelle ici, comme un fait curieux, que d'Alembert avait déjà rattaché la chirurgie à la médecine, en la réunissant à la thérapeutique dont elle n'est effectivement qu'une branche. Ce géomètre philosophe l'avait donc mieux jugée que tous les médecins de son tems, et que plusieurs du nôtre (2).

---

(1) La suppression du concours.

(2) Voyez le *Tableau des connaissances humaines* placé dans la belle préface que d'Alembert a mise en tête de l'Encyclopédie.

L'instruction médicale trouve enfin son complément dans les institutions cliniques qui, soumettant sans cesse la théorie à la pratique et la pratique à la théorie, les éclairent l'une par l'autre, et ruinent également l'esprit de routine et l'esprit d'hypothèse. On ne saurait trop répéter que ces institutions furent opiniâtrement repoussées par les anciennes écoles : c'est qu'on ne modifie pas une vieille Université; il faut, pour l'améliorer sur un point, la recréer dans tous. Il n'est que trop vrai que nous subirions encore son joug absurde, s'il n'eût été fait table-rase de cette organisation gothique (1) : on a bien voulu, de nos jours, nous y ramener!

Indépendamment des vérités neuves et générales qui ont agrandi le système entier de la médecine, cette science s'est enrichie d'une multitude de découvertes de détail qu'on n'a pu indiquer ici. La vaccine mérite toutefois une exception, par l'étendue de ses bienfaits, et parce qu'elle est une nouvelle preuve de l'influence que peuvent avoir les recherches scientifiques sur le bonheur de l'humanité.

Ces considérations, qu'il serait aisé de multiplier, diffèrent, pour la plupart, de celles que présente l'ouvrage de M. Regnault. Une pareille diversité tient moins à la nature des choses, qu'à la diversité de la tâche que nous avions choisie. Je n'avais qu'à rappeler nos succès, et il avait, en

(1) Voyez le beau plan de réforme présenté à l'Assemblée constituante par la Société royale de médecine de Paris.

outre, à ménager certains hommes qui craignent toujours les succès qui ne sont point les leurs. Cette position équivoque l'a jeté dans quelques contradictions qu'elle explique sans les justifier. Je n'aime pas assez la critique de détail pour m'y arrêter davantage, et je me hâte d'ajouter que l'ensemble de l'ouvrage les efface par son mérite.

M. Regnault n'a point écrit une histoire complète de la médecine française depuis la révolution : ce sont de simples considérations qu'il offre au public. On doit n'y chercher que ce qu'il promet, et regretter qu'une plume aussi exercée que la sienne, se soit imposé des bornes si étroites dans un sujet si étendu. Peut-être regrettera-t-on encore d'y trouver l'histoire des faits bien moins que celle des personnages; et le tableau de la médecine, que les portraits de quelques médecins.

FLOURENS, *D. M.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Essai sur l'Administration de l'Agriculture, du Commerce, des Manufactures et des Subsistances, *suivi de l'historique des moyens qui ont amené le grand essor pris par les arts, depuis* 1793 *jusqu'en* 1815; *par* Ch. Anth. Costaz (1).

Cet ouvrage, dont la publication remonte à près d'une année, mérite qu'on ramène sur lui l'attention des lecteurs éclairés. Les négocians, les manufacturiers, les agriculteurs, les hommes chargés de l'administration de leur pays ou passionnés pour son bien-être, y trouveront des renseignemens utiles. L'auteur, employé pendant plusieurs années dans l'administration, nous offre le résultat des travaux auxquels il a concouru, et le tableau des améliorations dont son expérience lui a suggéré l'idée. Sans partager toutes ses vues, nous pensons qu'il a rempli la tâche d'un bon citoyen, et qu'après avoir quitté les fonctions qu'on lui avait confiées au ministère supprimé des manufactures et du commerce, il ne pouvait plus utilement employer ses loisirs.

L'ouvrage est divisé en quatre livres.

Le premier traite de l'administration du commerce, etc., avant et depuis 1789.

Comme la plupart de ceux qui, avant lui, avaient écrit sur cette matière, M. Costaz reconnaît que tous les hommes d'État ont été de bonne heure d'accord sur le système d'administration le plus convenable à l'agriculture et au commerce. Il n'en a pas été de même pour les manufactures. Jusqu'à Louis XIV, cette bran-

(1) Paris, 1818; 1 v. in-8. Madame Huzard, r. de l'Éperon, n. 7.

che si importante de la richesse nationale n'a été considérée que comme un accessoire de la production du sol, qui même lui était souvent nuisible et que la politique devait surveiller plutôt qu'encourager. Telle était, entre autres, l'opinion de Sully. Ce ministre, qui rendit de si éminens services à la France et à son roi, par l'ordre et l'économie qu'il établit dans les finances, à la suite des troubles de la Ligue, contrariait le penchant de Henri pour l'encouragement des manufactures. Il supposait que la nature de leurs travaux énervait les hommes, et que l'agriculture seule pouvait en fournir d'assez robustes pour soutenir les fatigues de la guerre. Sully, quoique supérieur à ses concitoyens, cédait à l'esprit de son tems, en adoptant une pareille idée.

Le commerce, quoique plus favorisé que les manufactures, n'en éprouva pas moins des entraves. Elles furent telles, jusqu'à Louis XIV, que l'énergie et l'ardeur entreprenante de la nation ne purent jamais prendre un développement convenable. Il était réservé à Colbert d'opérer cette heureuse révolution.

Né avec le génie du commerce, il sut illustrer le règne de Louis XIV par les entreprises qu'il fit exécuter. C'est sous son ministère que l'on commença à creuser des canaux et à fonder des colonies. Le grand mouvement qu'il avait imprimé, soutenu par l'opinion publique, survécut au ministre qui l'avait donné. Si l'administration subit par la suite quelques changemens de détail, le fonds resta le même, et l'accroissement de l'industrie nationale fut toujours progressif.

L'administration du commerce avait souvent varié. Ses attributions plus ou moins étendues, selon que le gouvernement avait intention de restreindre ou d'augmenter les opérations commerciales, indiquaient une

marche peu sûre. On était loin encore d'agiter cette grande question : *laissez faire et laissez passer.* Une entrave de plus ajoutait à ce défaut de fixité dans les principes ; c'était l'établissement des corporations d'arts et métiers.

Ces corporations, nées au commencement de la troisième race de nos rois, avaient formé d'abord une double ligue en faveur de la couronne et contre le système féodal. Elles rendirent alors de grands services. Une agrégation d'hommes, qui tous avaient les mêmes intérêts, pouvait seule résister à la puissance et aux exactions des seigneurs. Mais, dès que Louis-le-Gros eut affranchi les communes, les périls n'étant plus les mêmes, l'esprit de ces associations dégénéra. Enfin, lorsque Richelieu eut porté le dernier coup à la féodalité, les communautés d'arts et métiers ne furent plus que des obstacles au libre développement de l'industrie. Nul ne pouvait y être admis, sans avoir subi certaines formalités préalables, et sans avoir payé au fisc une somme assez forte.

Les communautés avaient des syndics ou des jurés, chargés d'exercer la police dans leur sein ; et la maîtrise d'un individu, quoique achetée fort chèrement, était tellement limitée, que les ouvriers et les outils dont il devait faire usage dans sa profession, étaient déterminés. Son domicile pouvait être violé à chaque instant. Il ne pouvait améliorer sa profession, sans être exposé à des recherches et à des poursuites, comme ayant envahi celle d'un autre. Des vexations de tout genre étaient exercées par l'envie et la cupidité. M. Costaz en donne un exemple qui, quoique récent, mérite d'être rapporté.

« Tout le monde connaît, dit-il, les lampes à dou-

ble courant d'air. Quoiqu'elles portent le nom de *Quinquet*, Ami Argant en est néanmoins le véritable inventeur. Cette découverte a entièrement changé la manière d'éclairer les appartemens, surtout les salles où se réunissent un grand nombre de personnes. Elle parut si importante au gouvernement, qu'il crut juste d'en récompenser l'auteur par un privilége de fabrication exclusive pendant 15 ans; mais, pour avoir son effet, ce privilége devait être enregistré au parlement. Les syndics d'une corporation bizarre, des *ferblantiers*, *serruriers*, *taillandiers*, *maréchaux-grossiers*, formèrent opposition à cet enregistrement, par le motif que ses statuts lui réservaient le droit de faire des lampes; droit que ne pouvait avoir *Ami Argant*, qui n'avait pas été *reçu maître*. De cette prétention, résulta un procès, gagné, à la vérité, par *Ami Argant*, mais qui exigea de sa part des démarches qui lui firent perdre un tems qu'il aurait employé plus utilement à l'avancement des arts. Cette tracasserie ne tendait à rien moins qu'à priver la France de l'une des plus belles découvertes du dernier siècle; l'inventeur pouvant aller s'établir à l'étranger, qui n'aurait pas manqué de lui faire l'accueil dû à son génie. »

Cet exemple, pris entre mille autres, démontre jusqu'à l'évidence combien les maîtrises étaient nuisibles aux progrès des arts. Elles n'étaient guère plus utiles, sous le rapport de l'ordre public et des mœurs, dans les ateliers et dans les fabriques. Car, plusieurs fois, on s'en est servi pour troubler la tranquillité. Nous partageons donc entièrement l'opinion de M. Costaz sur les maîtrises et les corporations, dont le rétablissement ne pourrait qu'être funeste à l'industrie. La loi étant commune à tous, chacun doit pouvoir faire ce

qu'elle ne défend pas. De sages mesures de police ont succédé à des réglemens défectueux ; les droits et les devoirs des maîtres et des ouvriers sont déterminés. Le gouvernement doit donc se borner à laisser faire, et tout au plus à surveiller. La suppression des maîtrises fut la conséquence des nouvelles idées sur la liberté ; l'administration du commerce devait éprouver la même influence.

Colbert, qui, malgré ses grandes vues en économie politique, partageait les idées de son tems, sous plusieurs rapports, ou n'osait pas lutter contre elles, établit des inspecteurs généraux du commerce et des manufactures : les uns résidaient à Paris, les autres parcouraient les provinces. Ces derniers faisaient exécuter les réglemens sur la fabrication, et fournissaient au gouvernement les renseignemens dont il avait besoin. Il ne résultait guère de cette institution que des tracasseries pour les commerçans et les manufacturiers ; elle disparut avec toutes ses dépendances, lorsque de nouveaux principes d'administration laissèrent chacun libre de faire valoir son industrie à son gré.

Aujourd'hui, les chambres de commerce et les autorités locales sont les organes des citoyens auprès du gouvernement. Elles suffisent pour l'éclairer, et les inspecteurs-généraux sont d'autant moins nécessaires, qu'en général on suit partout de bonnes méthodes. Les chambres du commerce et des manufactures, détruites en 1791, ne furent rétablies ou plutôt remplacées, qu'en 1794. Alors, on créa deux conseils, l'un d'agriculture et l'autre des arts et manufactures, dont les hommes les plus distingués furent membres. Tous les amis des arts et des sciences étaient admis à leurs conférences. Les écrits et les instructions, émanés de ces

conseils, répandirent les lumières dans la nation. On reconnut la nécessité de remplacer par notre industrie les produits de l'étranger, qu'on ne pouvait plus se procurer qu'avec trop de pertes et de sacrifices. Cette conviction opéra bientôt des effets merveilleux.

Le Directoire plaça ces deux conseils dans les attributions du ministère de l'intérieur, dont ils font encore partie; et de même qu'il existe dans les départemens des chambres particulières pour le commerce et les manufactures, on trouve près de l'administration centrale deux conseils analogues, où les hommes les plus habiles dans ces deux genres sont admis de tous les points de la France.

Cette protection et cette faveur, accordées à l'industrie, faisaient regretter qu'elles ne fussent pas communes à l'agriculture. Leurs vœux viennent d'être exaucés par le ministre de l'intérieur. En renouvelant la belle institution d'un de ses plus illustres prédécesseurs (M. Chaptal), pour l'exposition des produits de l'industrie nationale; en admettant au concours des récompenses nationales, les auteurs d'inventions utiles, il n'a pas oublié l'agriculture. Un conseil spécial la représente auprès du ministre de l'intérieur; et par son influence, les bonnes méthodes d'agriculture ne tarderont pas sans doute à triompher de la routine et des préjugés.

M. Costaz regrette la suppression du ministère du commerce. L'essai qu'en fit le dernier gouvernement, lorsque la France comptait environ 50 départemens de plus qu'aujourd'hui, ne paraît pas justifier ses regrets. Le ministre du commerce ne fut autre chose que l'agent spécial du monopole universel, dont le chef de l'État voulait s'emparer. Aujourd'hui, tout monopole est

interdit par la loi politique qui nous régit. D'ailleurs, moins il y a de rouages dans l'administration, plus sa marche est rapide, sûre et surtout économique.

Le *second livre* traite de l'économie agricole, commerciale et manufacturière. Ses divers chapitres embrassent toutes les questions qui intéressent l'économie générale d'un grand peuple. M. Costaz les expose avec ordre, les discute avec méthode, et s'abstient le plus souvent de les décider d'une manière tranchante. En effet, lorsque le bien s'est opéré dans plusieurs parties, il est difficile de prononcer qu'on aurait pu faire mieux. Cette doctrine s'applique principalement à l'agriculture.

Cet art qui nourrit les hommes et qui fournit au commerce et aux manufactures les matières premières, a fixé dans tous les tems la sollicitude des gouvernemens. A mesure que les sociétés s'organisent, elles lui donnent une extension progressive. Les lumières, toujours croissantes, surprennent peu à peu les secrets de la nature, et l'on finit par opérer d'après des règles fixes, tandis que, dans le principe, des intérêts individuels et variables avaient seuls été consultés.

L'agriculture, plus que tous les autres arts, a besoin d'appui, de modèles, d'expériences heureuses pour se perfectionner. Les gouvernemens doivent lui accorder sans cesse une attention prévoyante et protectrice. En général, l'individu qu'elle occupe ne voit et ne connaît que ce qui l'environne. Ses propres ressources, fût-il doué d'un génie naturel extraordinaire, le conduisent rarement à de nouvelles découvertes, quelque avantage qu'il puisse en retirer. Les habitudes, les préjugés contribuent encore à le retenir dans un état stationnaire. L'administration et le concours des propriétaires riches

et éclairés ont seuls les moyens de lui faire prendre une route plus large et des méthodes plus fécondes en résultats. C'est à eux que nous devons, en grande partie, les progrès qui ont été faits, avant 1790, lorque la France acquit la propriété des laines de l'Espagne, et que plusieurs expéditions maritimes l'enrichirent d'une foule d'arbres, de végétaux et d'animaux utiles, qui seraient restés toujours inconnus à nos agriculteurs. La révolution opéra des changemens plus utiles encore. La division du sol étendit l'intérêt de la culture. Le cri de la liberté sembla être l'appel au développement des facultés et aux moyens de les exercer. La population toute entière se précipita sur le sol, comme s'il eût été amélioré pour elle ou qu'elle fût régénérée pour lui. Les moindres parcelles de terrain, suspendues au haut des précipices, furent acquises à la culture. Les environs des habitations devinrent autant de jardins potagers. Le sort de toutes les classes inférieures s'améliora ; et, pendant une guerre de vingt ans, la population s'augmenta d'un cinquième.

Il faut cependant l'avouer : l'agriculture, en France, est encore dans un état inférieur à celle de l'Angleterre et des Pays-Bas. Il n'existe que certaines parties, distribuées comme des *oasis* sur la surface totale du territoire, qui aient acquis toute la perfection dont elles sont susceptibles ; mais, tous les jours, ces champs fertilisés s'étendent ; ces modèles heureux s'imitent, et les progrès seront plus rapides encore, lorsqu'il sera possible de diminuer les charges publiques, et de rendre aux administrations locales le degré d'indépendance et d'autorité qui convient si bien au bien-être et à la richesse des hommes industrieux.

Le commerce, né de l'agriculture, a besoin, comme

elle, de protection et de liberté ; les entraves qu'on apporte à sa marche tournent toutes aux dépens du consommateur, puisqu'elles élèvent le prix de tous les échanges. Ces obstacles étaient très multipliés autrefois en France, et des barrières séparaient les communications entre toutes les provinces. Aujourd'hui, elles se réduisent aux frontières et ne frappent que le commerce extérieur. Le système prohibitif est le seul préjugé qui ait conservé son domaine ; mais la raison et l'intérêt même bien calculé, tendent tous les jours à le déposséder. M. Costaz se prononce avec raison contre ce système. Il pense, de plus, que les traités de commerce sont des stipulations qui finissent par mécontenter tout le monde, et que le parti le plus sage consiste à régler, d'une manière générale, les rapports des nationaux avec les étrangers. Ce qu'il cite, au sujet du traité de 1786, vient parfaitement à l'appui de son opinion.

Il paraît convaincu que la publication du tableau de la balance du commerce avec l'étranger est inutile, par la raison qu'il ne peut pas être dressé d'une manière exacte, et que d'ailleurs le pays qui a le plus importé n'est pas toujours celui qui a reçu le plus d'argent. Cette raison ne suffirait pas pour laisser ensevelir des renseignemens utiles; leur publication a de grands avantages : c'est elle qui engage les hommes de mérite à éclairer par de nouveaux écrits leurs concitoyens sur les différentes branches d'industrie qui paraissent en arrière, et les lecteurs de toutes les classes y trouvent souvent des occasions d'acquérir des notions sur des objets qui se rattachent à leurs plus chers intérêts. En général, l'ouvrage de M. Costaz renferme peu d'idées neuves ; mais, il contient des vérités qui sont neuves

pour bien des gens, et des rênseignemens qui sont utiles pour tout le monde.

Le chapitre des subsistances est fort étendu. L'auteur, qui s'est trouvé à la source des documens authentiques sur cet objet, nous donne le tableau du prix des grains et des quantités exportées et importées pendant une assez longue suite d'années. Il rappelle les différentes mesures qui ont été prises sur cette branche de commerce, et les opinions diverses qu'ont soutenues les économistes. Il se décide pour la liberté entière du commerce des grains, et propose l'établissement de chaires d'économie politique dans les principales villes du royaume, pour éclairer le peuple et déraciner les préjugés. Cette opinion est celle de tous les bons esprits, et se réalisera sous tous les bons gouvernemens; malheureusement, les uns sont aussi rares que les autres.

M. Costaz pense que le système continental a fait à la France plus de bien que de mal. S'il a nui à notre commerce maritime, il a fait prendre à nos manufactures un essor prodigieux. Jamais nos exportations sur le continent n'ont été plus considérables. Oui, sans doute, ce résultat est réel; mais en même tems, il est constant que tous les pays qui, à cette époque, furent forcés de diriger leurs demandes du côté de la France, par le défaut de communication avec l'Angleterre, créèrent chez eux une industrie long-tems dépendante, mais aujourd'hui rivale de la nôtre. Ce résultat, heureux sous un point de vue général, ne l'est pas également pour la France en particulier.

On trouve, dans le *livre troisième*, l'exposé de la législation qui régissait les manufactures, les ateliers et les ouvriers, avant 1789, et les principes d'admi-

nistration qui l'ont remplacée. On est étonné que l'industrie ait fait quelques progrès, avant la révolution, avec les entraves de tout genre qui s'opposaient à son développement. Corporations, priviléges, réglemens de fabrication, tout était employé pour la tenir dans l'enfance. Elle se développe aujourd'hui sans obstacles. Tout individu, sans avoir été apprenti et compagnon, sans avoir passé maître, peut embrasser le genre de profession que son génie lui indique. Il n'a besoin, pour réussir, que de surpasser ses rivaux. Les lois, les ordonnances de police se coordonnent pour le protéger. Elles suivent aussi l'ouvrier et le maître dans leur marche respective, et l'institution paternelle des prudhommes intervient pour juger leurs différens par voie de conciliation. Tout est prévu dans la législation nouvelle. Elle avertit plutôt qu'elle ne commande ; elle dirige, au lieu de limiter. Combien le tableau de ces grandes améliorations doit réjouir l'ami de la patrie ! Il frappe d'admiration les peuples qui nous environnent ; les Anglais surtout y entrevoient la chute de leur suprématie, et cependant, chez nous, des insensés, ne trouvant bien que ce qui n'est plus, ne rougissent pas de réclamer contre ces précieuses améliorations.

C'est dans le *quatrième livre* de l'ouvrage qu'on apprend à connaître les institutions qui ont été créées au milieu de nos troubles politiques, pour amener le triomphe des arts et de l'industrie.

Nous placerons au premier rang l'École Polytechnique. C'est là que les hommes les plus habiles ont exercé avec tant de gloire le modeste, mais honorable emploi de professeur. Ce sont leurs leçons qui ont produit tant de savans dont la France s'énorgueillit. C'est de cette école que sont sortis ces manufacturiers habiles et in-

fatigables, ces officiers d'artillerie, ces ingénieurs géographes, ces ingénieurs des ponts-et-chaussées et de la marine, qui ont rendu la France si redoutable au dehors, si industrieuse au dedans. Près de cette excellente institution, s'élève l'École des Arts et Métiers, moins ambitieuse, moins brillante, mais également utile; le Conservatoire des arts mécaniques, et la Société d'encouragement, toutes fondations auxquelles on doit et l'on devra encore des services éminens. Ce n'est là qu'une faible esquisse du tableau que présente M. Costaz, et auquel il a su ajouter encore plus d'intérêt, en indiquant les progrès de tout genre que le présent promet à l'avenir. En effet, que ne pouvons-nous pas espérer du degré de lumières où l'on est parvenu dans toutes les branches des connaissances humaines, et surtout de l'application des sciences aux arts utiles, de la passion d'un grand nombre d'hommes éclairés pour le bien général de l'humanité, et en particulier pour la gloire de leur pays! Quel tems fut plus heureux pour le développement simultané de tous ces efforts, de toutes ces lumières, que celui où les institutions politiques qui assurent le repos et la liberté des peuples, rivalisent avec celles qui produisent leurs richesses et leur bien-être? Il est beau de contribuer par ses travaux à d'aussi grands résultats, et consolant d'en être l'historien, lorsqu'on ne peut plus en être le guide. M. Costaz a eu successivement ces deux avantages et s'est acquis ainsi un double droit à l'estime de ses concitoyens.

ALEXANDRE DE LA BORDE, *de l'Institut.*

OEuvres choisies de M. Servan, *ancien avocat-général au Parlement de Grenoble* (1).

La renommée de Servan est fondée sur l'éloquence judiciaire, et sa plus grande gloire appartient à la magistrature et au barreau. Son début dans la carrière du ministère public fut un chef-d'œuvre. Le *discours sur l'administration de la justice criminelle* est une harangue pour l'humanité. Cette alliance de l'éloquence judiciaire avec la philosophie législative était si nouvelle et fut si heureuse, qu'elle excita non-seulement l'admiration de la France, mais de l'Europe, et qu'elle fut célébrée par les plus grands écrivains de diverses nations. Cependant, un autre succès, aussi éclatant et plus général encore, était réservé à Servan. Le *discours dans la cause d'une femme protestante* fut jugé d'un mérite supérieur, soit que la diction ait le caractère d'une simplicité plus oratoire; ou plutôt, que le sujet permettant d'associer la cause de toute une classe d'opprimés à celle d'une femme répudiée, *sous prétexte de religion*, le talent de l'orateur ait su y soulever les plus importantes questions de la législation et du gouvernement, et ériger un monument d'histoire publique dans une contestation d'intérêts particuliers. Après ces deux oraisons éternellement célèbres, Servan prononça plusieurs discours et plaidoyers qui, pour d'autres que l'avocat-général de Grenoble, passeraient encore pour des chefs-d'œuvre, mais qui

(1) 2 vol in-8. Paris, 1819. Jalheau, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 2. — Limoges, 1818. — Liége, 1819.

pour lui-même seront toujours de beaux titres littéraires.

Les discours judiciaires de Servan avaient été recueillis dans deux volumes *d'œuvres diverses*, publiées à Lyon, en 1774 ; mais, outre que cette édition n'avait pu être complète, elle se trouvait depuis longtems épuisée. La magistrature et le barreau français attendaient donc un nouveau recueil des œuvres de l'un de leurs plus grands orateurs, et il était également désiré par tous les amis de l'éloquence et des lettres.

Deux éditions nouvelles d'*OEuvres choisies* de Servan viennent d'être mises en vente, presqu'en même tems, en France et chez l'étranger.

L'un et l'autre recueil contiennent à peu près les mêmes pièces ; et sans être complets pour les œuvres judiciaires, ils partagent le défaut de comprendre deux à trois écrits, qui sont des hors-d'œuvre, en ce qu'ils n'appartiennent point à l'éloquence du barreau. Il est vrai que les deux recueils sont publiés sous le titre d'*OEuvres choisies ;* mais il est évident qu'ils sont principalement consacrés au barreau ; et si les éditeurs s'étaient proposé réellement de faire un choix dans tous les ouvrages de Servan, il y aurait à leur reprocher alors de n'avoir pas assez varié leur collection, et de l'avoir composée presque entièrement de discours judiciaires. L'éditeur de Limoges est d'autant moins excusable sur ce point, qu'il a mis sur ses deux volumes l'étiquette : *partie du barreau.* Or, on pourrait lui demander ce qu'a de commun et d'analogue le barreau avec les *Réflexions* de Servan *sur les Confessions de J.-J.Rousseau?* L'éditeur prétend bien, dans une note, que ces *réflexions* peuvent être considérées comme une suite du *discours sur les mœurs*, inséré dans le même volume, et qu'elles contiennent sur les

personnalités, sur la *publication* ou *non publication des lettres missives*, une dissertation neuve qui se rattache au barreau, où les abus que l'auteur signale sont principalement et trop souvent remarqués. Mais, en lui accordant qu'un tel rapport, plus ou moins, puisse exister entre le sujet de la dissertation et le barreau, il resterait toujours à objecter que l'éditeur eût dû se borner, même dans son système, à extraire la dissertation des *réflexions* qui l'environnent et dans lesquelles elle est perdue pour les matières judiciaires.

Le *discours sur le progrès des connaissances humaines*, qui fait partie des deux éditions, eût pu aussi, comme *œuvre académique*, se détacher du plan des *œuvres judiciaires*. L'éditeur de Limoges a supprimé *l'avertissement* de ce discours, ainsi que la mention qu'il fût lu *dans une assemblée publique de l'Académie de Lyon*; de sorte qu'il laisse ignorer à qui, d'après l'exorde, l'hommage en a été offert. Il a retranché aussi, des *réflexions de M. de Vocance*, *l'épître dédicatoire* qui est un modèle de dignité, *l'éclaircissement*, *l'avertissement* et la *table des matières*. Il a mal placé le *discours sur les mœurs*, qui est le *troisième* de Servan et qu'il fait supposer le *sixième*. Il n'a d'ailleurs donné la date d'aucun des discours, et a négligé presque toujours de rendre aucun compte du résultat des plaidoyers, c'est-à-dire du prononcé des arrêts.

L'éditeur de Liége n'a fait d'autre retranchement que celui de *l'avant-propos* du *discours sur une déclaration de grossesse*, et cette omission lui est commune avec l'éditeur de Limoges. Il a d'ailleurs en général associé au texte des dates ou quelques courtes notes, et il a terminé son second volume par un *projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, qui,

comme maximes politiques, nous paraissent encore étrangères à des œuvres judiciaires.

L'édition de Limoges a une très courte *préface*, et celle de Liége n'était d'abord annoncée par aucun préambule; mais, cette même édition de Liége vient de reparaître sous le faux titre de *Paris*, avec l'augmentation d'une *Notice historique sur la vie de Servan*, dont on l'a fait précéder. L'auteur de cette notice de 23 pages ne s'est pas nommé; mais, au risque de nous tromper ou de commettre une indiscrétion, nous croyons pouvoir l'attribuer à M. J. Julien *Trélis*, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard. L'auteur y annonce que deux fois l'Académie de Nîmes a cru s'honorer en promettant une palme aux dignes panégyristes de Servan, et que deux fois ses vœux ont été trompés.

Ce fut, sans doute, pour réaliser l'espoir de l'Académie, que M. Trélis, son secrétaire, a regardé comme un devoir qui lui était imposé, de se présenter dans une carrière où il déclare que plusieurs écrivains d'un mérite distingué venaient d'échouer. Il ne prétend pas d'ailleurs l'avoir parcourue tout entière; il prévient qu'il « s'est contenté d'y tracer un sentier, » et que son *esquisse* est incomplète.

Le compte que nous venons de rendre de deux entreprises, produit d'une émulation louable, et qui seront utiles malgré leur imperfection, permet de juger qu'une *quatrième* édition des œuvres judiciaires de Servan pourrait réussir, si elle était complète, mieux ordonnée et commentée par des notes critiques et littéraires. Il faudrait aussi qu'elle fût imprimée à Paris; car, s'il n'est plus certain que tous les bons livres s'y composent, il est encore vrai que presque toutes les belles éditions s'y exécutent. Il appartient donc aux

presses de la capitale de reproduire les chefs-d'œuvre de Servan, dans une édition digne d'un magistrat qui a été le plus noble organe de l'éloquence, et dont le nom désormais est inséparable de l'art oratoire (1).

S'il est reconnu que Servan a conquis sa gloire principale dans l'exercice du ministère public, il sut prouver, avant comme après sa retraite du parquet, que son talent pouvait aussi s'appliquer heureusement aux sciences morales et politiques, et nous ne doutons pas qu'une édition d'*œuvres* véritablement *diverses* de Servan, discrètement *choisies* dans toutes celles qu'il a publiées ou qu'il a laissées inédites, n'intéressât les gens du monde, comme les hommes de lettres et du barreau. Il nous serait facile d'indiquer les ouvrages à préférer, comme pouvant le mieux servir et conserver la gloire de Servan, si c'était ici le lieu de tracer le plan et le sujet de cette collection, qu'il conviendrait au surplus d'éclairer par une analyse raisonnée des nombreux et divers ouvrages de l'écrivain (2).

En revenant aux deux éditions qui doivent être l'objet spécial de cet article, nous ne pouvons que les recommander à tous ceux qui, par état ou par goût, chérissent l'éloquence.

---

(1) Nous sommes informés que M. *Nève*, libraire de la Cour de cassation, qui, parmi un grand nombre de productions importantes, a publié les ouvrages de MM. les conseillers *Carnot* et *Chabot* (de l'Allier), se propose d'entreprendre cette quatrième édition; et d'après le plan qui nous en a été communiqué, et les additions qu'elle contiendrait, nous oserions prévoir qu'elle aurait sur les autres des avantages incontestables.

(2) Nous croyons que le soin de cette analyse serait très utilement confié au zèle et aux talens exercés du rédacteur même de cet article, que nous savons s'être déjà occupé d'apprécier tous les écrits de Servan. (M. A. J.)

Sans entreprendre l'analyse de chacun des Mémoires et Discours dont elles se composent, il suffit, sans doute, à notre tâche d'en énoncer l'intitulé, suivant l'ordre même des volumes, et d'en indiquer très sommairement le sujet et le mérite.

Premier volume. 1° *Discours sur l'administration de la justice criminelle.* 2° *Discours dans la cause d'une femme protestante.* La réforme de nos lois criminelles et la tolérance religieuse ont été préparées dans ces deux écrits par les doctrines philanthropiques et avec les formes de la grande éloquence. 3° *Discours dans un procès sur une déclaration de grossesse.* On y combat l'abus des déclarations de grossesse, ordonnées aux filles ou femmes veuves par l'édit de février 1556. On y attaque la maxime du président *Fabre*, « qu'il faut croire la déclaration d'une fille enceinte sur l'auteur de sa grossesse. » Ce Discours, dans lequel l'écrivain sut encore faire dominer l'intérêt général dans la cause particulière, est remarquable par la portée des vues philosophiques, et l'expression y est chaste comme la pensée. L'auteur de la Notice historique attribue, par erreur, ce Discours à l'époque de la vie privée de Servan. Il est vrai que le défaut de date précise rend l'ordre de ce plaidoyer incertain ; mais il est constant, d'après son titre et ses formules, que Servan l'a prononcé en qualité d'avocat-général. 4° *Discours sur les mœurs.* Les mœurs y sont considérées comme les auxiliaires des lois ; mais il faut observer qu'il s'agit des mœurs publiques, et non des vertus privées. La conception de ce discours est un peu vague, et le style participe de ce défaut. 5° *Discours dans la cause du comte de ** (Suze) et de la demoiselle B* (Bon).* L'avocat-général, en plaidant au nom des mœurs, contre la va-

lidité d'une obligation souscrite par un amant, au profit d'une chanteuse de l'Opéra, avait tort sur le droit positif, et devait échouer. L'*Exposé* de cette cause est un chef-d'œuvre. Le plaidoyer contient d'ailleurs des parties éloquentes ; l'indignation y est véhémente comme celle de la vertu ; mais le style est parfois brillanté.

SECOND VOLUME. 1° *Mémoire pour la veuve Game.* Elle y demande la réhabilitation de la mémoire de son mari, qui avait été condamné aux galères pour crime de vol. Cette production, d'un caractère simple, abonde en mouvemens de pathétique et en effets de conviction. 2° *Réflexions sur quelques points de nos lois.* L'événement qui donna lieu à ces réflexions importantes, fut une accusation d'empoisonnement contre M. *de Vocance*, ancien magistrat du parlement de Grenoble, et ancien collègue de Servan. Sous un titre modeste, l'auteur y fonde un *traité de jurisprudence criminelle ;* et, en considérant la certitude morale dans son rapport avec les lois criminelles, il y fait un magnifique éloge de la *procédure par les jurés.* 3° *Discours sur le progrès des connaissances humaines.* Ce tableau de l'état actuel des sciences, de la morale et de la législation en particulier, offre plusieurs coups de pinceau hardis ; mais on y trouve de l'enluminure, et il y domine une mauvaise élocution académique, comme dans le Discours sur les mœurs. 4° *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau.* Le texte de cet examen est l'indiscrétion reprochée à Rousseau d'avoir divulgué les mœurs privées de madame de Warens et de quelques autres femmes. La fin de ces réflexions dégénère en personnalités contre Rousseau, et le style est fort inégal. 5° *Projet de déclaration des droits de*

l'homme et du citoyen. Dans cette théorie brillante, Servan se montre un ami sincère de la dignité de l'homme.

Nous devons remarquer qu'un article essentiel manque aux deux éditions, ce sont les *Observations sur le Rapport du Comité de Constitution* (de l'Assemblée nationale), *concernant l'organisation du pouvoir judiciaire*, publiées en 1789.

La plupart des membres actuels de la magistrature et du barreau ne connaissent pas les Œuvres judiciaires de Servan, ou ils en ont oublié les doctrines franches et généreuses.

Ce ne sera pas seulement dans l'art de bien dire que Servan les instruira; il pourra aussi les diriger pour bien agir.

Il rappellera aux avocats qu'ils sont toujours les maîtres de leur gloire, en prenant la défense d'un innocent accusé. Les magistrats recevront de lui l'utile leçon que, loin de vouloir résister à l'autorité de la loi, ils doivent « *marcher avec joie à la suite des lois.* » Enfin, MM. les gens du roi et les orateurs du parquet entendront Servan professer qu'il ne faut point prêter au gouvernement des passions haineuses ni de froides vengeances; et il leur apprendra à trouver le secret de l'éloquence, non dans les doctrines variables des partis, mais dans les principes éternels de la philosophie et de l'humanité.

PARENT-RÉAL.

NOTA. Nous apprenons, en terminant cet article, qu'on a mis sous presse, à Lyon, une édition des ouvrages de Servan, en quatre volumes, d'œuvres anciennes et d'œuvres posthumes. Peut-être lorsque cette édition aura paru, pourrons-nous publier, dans la *Revue Encyclopédique*, quelques morceaux *inédits* des ouvrages de Servan, et particulièrement quelques-unes de ses lettres qui traitent d'intérêts généraux.

Vie de Poggio Bracciolini, *secrétaire des Papes Boniface IX, Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V, Jean XXIII, Martin V, Eugène IV, Nicolas V; prieur des Arts, et chancelier de la République de Florence; par M.* W. Shepherd; *traduite de l'anglais, avec des notes du traducteur* (1).

Illustrée au quatorzième siècle par le Dante, Pétrarque et Boccace, la littérature italienne brille d'un moins vif éclat dans l'âge suivant. Les écrivains du quinzième siècle sont plus recommandables par leurs études et leur savoir que par leurs productions. La plupart négligent la langue vulgaire; plusieurs écrivent purement la langue latine, étudient ou enseignent le grec; plusieurs encore recherchent, déchiffrent, copient, traduisent les anciens manuscrits. Tandis que, dans l'Orient, Fr. Filelfo rassemble les œuvres d'Euripide, d'Aristote, de Démosthène; Poggio, parcourant diverses contrées de l'Europe, découvre plusieurs chefs-d'œuvre de la littérature romaine. Quelque élégante que soit sa latinité, quelles que soient l'originalité et la hardiesse de ses pensées, ces utiles découvertes sont aujourd'hui son plus beau titre de gloire, et peut-être doit-on regretter que le savant biographe, dont nous allons examiner l'ouvrage, ne s'y soit pas arrêté plus long-tems. Nous lui adressons ce reproche avec d'autant moins de réserve, que c'est le seul que nous aurons à lui faire. Un catalogue des auteurs retrouvés

(1) Un vol. in-8. Paris, chez Verdière. Prix, 6 fr.

par Poggio, quelques détails sur la découverte qu'il fit, à l'abbaye de Saint-Gall, d'un Quintilien complet, c'est à peu près tout ce que M. Shepherd nous rapporte des travaux bibliographiques du célèbre Florentin; et cette partie de la vie du Pogge est presque la seule sur laquelle il ne jette aucune lumière nouvelle. Dans un livre publié depuis peu, M. Petit-Radel vient de prouver que quelques-uns des ouvrages, dont on attribue la découverte à Poggio, n'avaient point cessé d'être connus en France; de ce nombre sont Lucrèce, Frontin, Manilius, et peut-être aussi les douze livres de Quintilien, dont l'abbé de Ferrière fait mention au neuvième siècle, et Vincent de Beauvais au treizième. Quoi qu'il en soit, le manuscrit de Saint-Gall causa le plus vif plaisir aux rhéteurs italiens, qui ne possédaient que la moitié des institutions, trouvée à Florence, vers 1350, par Pétrarque. Niccolo Niccoli, Ambrogio Traversari le Camaldule, Léonardo Bruni d'Arezzo, amis et émules de Poggio, l'aidèrent souvent de leur fortune et de leurs lumières, dans ces recherches laborieuses. Né auprès d'Arezzo, en 1380, et dès l'âge de vingt-deux ans, secrétaire apostolique du Saint-Siége, il avait déjà rempli cette fonction sous cinq papes, lorsqu'il suivit Jean XXIII à Constance. Ce fut de cette ville qu'il fit des excursions dans divers monastères de France, de Suisse et d'Allemagne, où le premier, en effet, il retrouva le Commentaire d'Asconius Pedianus, les Argonautiques de Valérius Flaccus, les Histoires d'Ammien Marcellin, et plusieurs discours de Cicéron, entre autres ceux sur la loi agraire. La déposition de Jean, qui, pressé par le concile d'abdiquer la tiare, s'enfuit de Constance déguisé en postillon; la mort du célèbre professeur Manuel Chrysoloras, enfin, le juge-

ment et le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague, concoururent à détourner quelque tems Poggio de ses recherches. Dans une lettre adressée à Léonardo d'Arezzo, il raconte avec talent, souvent avec indignation, le procès de Jérôme, de cet éloquent et superbe hérétique, qui, seul et de sa propre volonté, était venu du fond de la Bohême, après le trépas de Jean Hus, honorer sa mémoire, et soutenir sa doctrine devant ceux qui venaient de le condamner. Cette noble témérité n'étonna point les pères, mais le cœur du Pogge en fut vivement ému; peut-être même est-ce à partir de cette époque, qu'il résolut de rester laïc, et que, s'indignant de la cruauté et de l'hypocrisie de certains prêtres, il lui fut impossible de composer un seul écrit, sans y dévoiler leurs vices. Nul homme ne pouvait les mieux connaître. A Rome, il avait vu la cour dissolue de Boniface IX; à Constance, la cruauté du concile; enfin, à Bade, où il s'était rendu pour prendre les eaux, il venait d'être témoin d'un spectacle plus étrange encore : « Dans cette ville, écrit-il » à N. Niccoli, l'air retentit *incessamment* d'une mu- » sique bruyante de voix et d'instrumens; ce serait » être fou que de prétendre y être sage.... On y ren- » contre des abbés, des moines, des prêtres qui mènent » une vie encore plus licencieuse que les autres; ou- » bliant la gravité de leur état, quelquefois ils se bai- » gnent avec des femmes, et ornent comme elles leurs » têtes de rubans. » La hardiesse avec laquelle Poggio attaqua dans la suite les ordres religieux, est vraiment remarquable. Un philosophe qui, de nos jours, voudrait montrer l'inutilité des moines mendians, écrirait-il autre chose que ce qu'on lit dans son dialogue sur l'avarice? « Parcourez, y fait-il dire à Antonio

» Luxo, qui comme lui était secrétaire du pape; par-
» courez la ville, le marché, les rues; et si vous en
» trouvez un seul content du simple nécessaire, dites
» que vous avez vu un prodige. Ne me parlez pas de
» ces hypocrites qui mendient au nom de Dieu, au lieu
» de travailler, et qui se servent du masque de la pau-
» vreté, et de leur prétendu mépris du monde, pour
» gagner plus d'argent. Un gouvernement sage n'en-
» couragera jamais ces fainéans, et leur préférera tou-
» jours des citoyens laborieux, dont le travail soit
» utile à la société. » Des passages aussi sensés, mais souvent plus sévères, se rencontrent dans les autres dialogues du Pogge, particulièrement dans celui sur l'hypocrisie; et nous devons remercier M. Shepherd du soin qu'il a pris d'en indiquer et d'en traduire un grand nombre. Cependant, une pareille philosophie n'était pas sans danger au quinzième siècle; et celui qui la professait avec tant de franchise dans ses écrits, dans ses lettres, dans ses discours, pouvait, quoique secrétaire du pape, redouter le sort d'un hérétique. C'est peut-être à cette crainte qu'il faut attribuer le départ précipité de Poggio pour l'Angleterre, en 1418. L'évêque de Winchester, qui lui avait fait concevoir de brillantes espérances, le laissa long-tems à Londres dans le besoin, et finit par lui accorder un mince bénéfice, dont Poggio se débarrassa aussitôt pour aller reprendre ses anciennes fonctions, dans lesquelles le cardinal de Saint-Eusèbe venait de le faire rentrer. Il s'empressa de quitter une île dont la barbare ignorance l'effrayait. Arrivé à Florence, en 1420, il en partit presque aussitôt pour suivre Martin V dans ses États. Pendant que ce pontife employait ses trésors à convertir ou à combattre les sectaires de Jean Hus, Poggio

se livrait à des études profondes, et publiait quelques ouvrages. Ayant voulu, lors des démêlés d'Eugène IV avec le concile de Bâle, se rendre dans sa patrie, il fut fait prisonnier par une de ces troupes de bandits qui inondaient les États du Saint-Siége, et n'obtint sa liberté qu'après avoir payé une rançon considérable. Enfin, il gagna Florence, où le reçurent N. Niccoli et Leonardo Bruni; mais il n'y trouva pas l'un de ses plus chers protecteurs, Cosme de Médicis, que l'aristocratie, effrayée de ses richesses et de son crédit, venait de bannir, avec raison peut-être. Filelfo, éloquent professeur, dont nous avons plus haut indiqué les découvertes bibliographiques, se faisait distinguer parmi les ennemis de Cosme, dont il venait de demander la mort en vers latins. Poggio lui répondit, le professeur répliqua; et ces écrivains, si recommandables d'ailleurs par leur savoir et leurs talens, vomirent l'un contre l'autre les injures les plus grossières. Dans une de ces invectives, le champion de Médicis s'écriait : « Est-il quelqu'un, » Filelfo, qui ne te voue un souverain mépris? Si quel- » ques hommes fréquentent encore ta maison, et te té- » moignent des égards, ce ne peut être que ceux qui se » dédommagent auprès de ta femme de ton insuppor- » table babil..... Fourbe, méchant, calomniateur, » boute-feu, puisse la divine Providence t'écraser et » t'anéantir, comme l'ennemi des gens de bien, etc.! » Le style de Filelfo est à la hauteur de celui-ci. Pour s'adresser plus commodément des injures, les deux rhéteurs ne craignent pas d'enrichir le vocabulaire de la langue latine. Quelque inconvenantes que soient quelques-unes de nos querelles politiques ou littéraires, quelle que soit l'indécence avec laquelle plusieurs de nos journaux prodiguent les injures, on voit que,

pour égaler en ce genre les écrivains du quinzième siècle, il nous reste à faire d'immenses progrès. Filelfo ne fut pas le seul qui eût à combattre Poggio : Laurent Vall et Georges de Trébisonde durent soutenir contre lui une guerre du même genre. Enfin, en 1449, il avait lancé contre Amédée une invective à laquelle cet antipape ne répondit pas, mais qui contribua sans doute à lui faire abdiquer la tiare. Après avoir composé un traité qui n'est pas venu jusqu'à nous, mais dont le titre était : *An seni sit uxor ducenda ?* Poggio, âgé de 53 ans, avait épousé une jeune fille de 18 ; retiré avec elle dans le Valdarno, il y cultivait les lettres et rassemblait une collection de sculptures, lorsque la mort lui enleva Niccolo Niccoli, fameux par le don qu'il fit de sa riche bibliothèque (composée de 800 manuscrits) à la ville de Florence. Il fut dignement célébré par son ami, qui, bientôt après, en 1440, honora aussi la mémoire de Cosme de Médicis, auquel il venait de dédier son Dialogue sur la noblesse. Dans cet ouvrage, l'auteur prouve que les dignités devraient s'acquérir plutôt par des vertus que par des ancêtres ; il s'efforce ensuite de démontrer que la noblesse est conciliable avec les affaires, et il tourne en ridicule les nobles de Naples et de France, qui auraient cru déroger en s'occupant de commerce. Un opuscule du Pogge, plus recommandable encore, est son Dialogue sur le malheur des princes, qu'il plaint surtout de n'être point assez éclairés pour protéger les lettres, et d'avoir abandonné à la misère les trois grands hommes du quatorzième siècle. C'est à Tommaso de Sarzana qu'il dédia cet ouvrage. Quand, sous le nom de Nicolas V, ce prélat fut assis sur le Saint-Siége, il lui fit hommage d'un nouveau dialogue intitulé : *De varietate fortunæ*. Appelé à Rome

par le fondateur de la bibliothèque du Vatican, il y reprit ses anciennes fonctions, et traduisit Diodore de Sicile et la Cyropédie. Ces versions peu fidèles furent alors vivement critiquées par Georges de Trébisonde ; et depuis, par Henri Étienne, qui pourtant les imprima. Poggio rassembla et publia, vers le même tems, ses Facéties, recueil de bons-mots et d'anecdotes scandaleuses, qui fut fort recherché, et lu avec avidité à la cour de Rome. On sera peu surpris de ce succès, si l'on songe que quelques années plus tard cette même cour, où brillait Léon X, applaudissait aux premières mais aux plus licencieuses des comédies modernes, et que la plus célèbre, *la Calandria*, était l'œuvre d'un cardinal. Tandis que Poggio égayait, par ses écrits ou par ses discours, les courtisans de Nicolas V, les Florentins lui décernaient la charge de chancelier de la république, vacante par le décès de Carlo Aretino : il vint en prendre possession en 1453, et l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 30 octobre 1459. Durant cet intervalle, il disputa contre Laurent Vall, qu'on accusait d'hérésie parce qu'il niait les donations de Constantin ; composa un dialogue *De miseriâ humanæ conditionis ;* traduisit l'Ane de Lucien, et termina sa carrière littéraire par une Histoire de Florence, abrégé incomplet et partial sur lequel Sannazar composa cette épigramme :

Dum patriam laudat, damnat dum Poggius hostem,
Nec malus est civis, nec bonus historicus.

Nous n'avons rapporté que les principaux traits de la vie de Poggio. M. Shepherd a fait aussi l'histoire du tems où vécut cet écrivain ; et quiconque veut connaître l'Italie durant la première moitié du quinzième siècle, peut recourir avec fruit à son livre. Les démêlés de Florence

et du duc de Milan; ceux des papes avec les conciles de Constance et de Bâle; la croisade contre les hussites de Bohême; enfin, le tableau des deux schismes qui affligèrent l'Église, y sont encadrés avec art. On peut placer cet ouvrage, que M. Ginguené a plusieurs fois cité dans le sien, à côté des Vies de Léon X et de Laurent de Médicis, par M. Roscoe; il est trop supérieur à la compilation de Lenfant (et non l'*Enfant*), pour que nous puissions le comparer avec elle. Vainement l'auteur du *Poggiana* nous prévient, qu'en rassemblant divers morceaux et les Facéties du Pogge, il a *tâché d'étoffer ce qu'on trouvait trop mince, et de donner de la chair et de la couleur à ce qui paraissait trop squelette:* on s'aperçoit à chaque instant que ses efforst ont été superflus. Nous devons de la reconnaissance au savant modeste et éclairé qui, après avoir fait passer dans notre langue l'utile ouvrage d'Adam sur les *Antiquités romaines*, vient de nous donner la Biographie de Poggio. C'est un bonheur pour M. Shepherd d'avoir eu pour traducteur un écrivain dont la version élégante et fidèle et les notes instructives ajoutent au mérite du livre, et en assurent le succès parmi nous. P. Lami.

Recollections of Japan, *comprising an Account of Religion, Manners*, etc., *of the people.*

Souvenirs du Japon, etc., *ou Relation sur les Mœurs et la Religion des Japonais; par le capitaine* Gollownin, *au service de la marine russe* (1).

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons avait déjà publié une Relation intéressante de sa *Captivité de trois*

(1) Londres, 1819; 1 vol. in-8.

années, au Japon. Il a voulu suppléer, dans celui-ci, à ce qu'on désirait trouver dans le premier ouvrage, et nous faire connaître plus en détail un peuple très peu connu, et qui cependant mérite de l'être. Depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire, depuis l'expulsion des jésuites portugais et le massacre des chrétiens, les Européens n'ont eu que fort peu de relations avec le Japon. Les Hollandais, qui seuls sont encore admis dans ses ports, y sont placés sous une surveillance sévère, et ne peuvent pénétrer dans l'intérieur. D'ailleurs, tout occupés de leurs intérêts commerciaux, ils ne s'attachent guère à se procurer les renseignemens qui pourraient nous éclairer sur le véritable état de cet empire. Ce que nous en savons de plus certain, nous le devons aux voyages de Kaempfer, de Thurberg et de Broughton. Krusenstern a bien recueilli quelques faits; mais, pour bien connaître un peuple, il faut avoir été à portée de l'observer dans son intérieur. Cet avantage était réservé au capitaine Gollownin. Il a employé le long séjour qu'il a fait dans ce pays, à recueillir sur la religion, la langue, la géographie, la population, les mœurs et les productions du Japon, une foule de détails curieux et de renseignemens intéressans.

Son introduction est un simple exposé historique et chronologique des tentatives qu'a renouvelées, à différentes époques, le commerce anglais, pour s'ouvrir, conserver, ou renouer des relations avec le Japon. Le gouvernement japonais a toujours repoussé les demandes qu'on lui a faites à cet égard, et le dernier bâtiment anglais expédié de Calcutta en 1803, reçut, à son arrivée, l'ordre de quitter la côte en vingt-quatre heures. Les Américains ont aussi cherché à s'introduire dans les ports du Japon; la défiance toujours subsis-

tante contre les nations étrangères et chrétiennes les en a également éloignés. L'auteur ne pense pas que ces préjugés des Japonais soient insurmontables ; la longue paix que les derniers événemens semblent assurer à l'Europe, doit encourager de nouvelles tentatives, qu'il ne croit pas devoir être toujours inutiles.

L'empire du Japon, comme on sait, consiste en huit îles de différente grandeur, situées au nord et au midi de Niphon, qui en est la principale et la plus considérable. Dans ce nombre, on comprend trois des îles Kuriles et l'île de Segalien dont la partie septentrionale dépend de la Chine. A l'ouest de ces îles, vis-à-vis les côtes de Corée, de la Chine et de la Tartarie, dans ce qu'on appelle la Mer du Japou, sont plusieurs groupes de petites îles qui sont également sous la dépendance de l'empire japonais.

Quoique ces îles soient sous la même latitude que l'Espagne, l'Italie et le nord de l'Afrique, il y a une bien grande différence dans la température du climat. Dans l'île de Matsmaï (Yeso), par exemple, qui est sous le même parallèle que Livourne, Toulon et Bilbao, les plaines et les vallées y sont constamment couvertes de neige, depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril. L'horizon y est presque toujours nébuleux ; et malgré les grands vents auxquels elle est exposée, il est rare d'y voir l'atmosphère entièrement dégagée de vapeurs. Dans les autres îles, le climat est à peu près le même. Cette extrême différence entre l'hémisphère oriental et l'hémisphère occidental, observe M. Gollownin, peut être attribuée à des causes locales. Les États du Japon sont dans un océan que l'on peut véritablement regarder comme l'empire des brouillards. En été même, il est très ordinaire de s'en voir envi-

ronné trois ou quatre jours de suite sans interruption. Il n'y a presque pas de jour où l'on jouisse d'un ciel pur et serein. Ce n'est que pendant l'hiver que le beau tems paraît être plus constant; mais, même dans cette saison, il ne se passe guère de semaines qu'il n'y ait deux ou trois jours de brouillards.

L'origine du peuple japonais est environnée de fables, comme celle de la plupart des peuples de l'antiquité. Les traditions populaires la font remonter jusqu'à la naissance du monde. Suivant une de ces traditions, le créateur tout-puissant que les Japonais appellent *Tenko Sama* (gouverneur du ciel), après avoir laissé, pendant une suite innombrable d'années, la terre couverte par les eaux, voulut enfin la rendre habitable. Il remit à son fils aîné le soin d'exécuter ses volontés. *Kami* (c'est le nom de ce fils aîné) s'étant pourvu d'un long bâton, alla partout sonder la profondeur des eaux; et ayant enfin reconnu que, là où se trouve aujourd'hui l'île de Niphon, la mer était moins profonde, il en souleva le fond à l'aide de son bâton, et bientôt on vit paraître cette île à la surface. Il l'embellit sur-le-champ de toutes les productions qu'on y admire; et pour la peupler, il se divisa lui-même en deux êtres de sexe différent, et c'est d'eux que vient la nation japonaise. Elle est donc incontestablement la plus ancienne du monde. Les frères de *Kami* voulurent aussi, à son exemple, créer de nouveaux continens. Ils en obtinrent la permission du monarque du ciel; mais, en les organisant et en les peuplant, ils ne surent pas montrer la même habileté que leur aîné. C'est pour cette raison que les Japonais sont si supérieurs aux autres peuples, et que les productions de leurs îles sont meilleures que toutes celles des autres pays.

Notre interprète Teste, et le lettré japonais qui était avec nous, riaient beaucoup, en nous contant ces fables ; mais le peuple les croit fermement. Si les hommes éclairés, au Japon, se permettent de douter de l'authenticité de ces antiques traditions, il leur paraît du moins incontestable que les Japonais n'ont point une commune origine avec les Chinois, et que jamais ils n'ont formé un seul et même peuple. Quoi qu'il en soit, c'est du moins un fait certain que les deux nations se détestent cordialement. Cette haine est même si forte, que la plus grande injure qu'un Japonais puisse dire à un fripon, est de l'appeler un vrai Chinois. Lorsqu'on leur fait observer qu'il y a cependant parmi eux plusieurs familles chinoises, ils prétendent que ces familles descendent des prisonniers qu'ils ont faits à la guerre. On remarque aussi qu'une partie des habitans est évidemment d'origine indienne. L'introduction au Japon des opinions religieuses de l'Hindoustan ne peut s'expliquer autrement. Les dogmes de Brahma, ou plutôt de Bondhu, que ces émigrés indiens y ont transportés, se sont tellement répandus dans toutes les provinces de l'empire, que, selon M. Gollownin, ils en sont devenus en quelque sorte la religion dominante. Elle diffère entièrement de la religion primitive des Japonais, qui est une espèce de polythéisme. Au culte d'un Être suprême, créateur des mondes, ils joignent celui de plusieurs divinités subalternes, qu'ils regardent comme médiatrices et particulièrement chargées de veiller aux intérêts des humains.

L'histoire du Japon n'acquiert un certain degré d'authenticité que depuis que la dynastie actuelle de *Kin-Rey* occupe le trône, c'est-à-dire, suivant leur chronologie, depuis deux mille quatre cents ans, ou six cents

ans avant l'ère chrétienne. Les historiens japonais regardent comme des fables tout ce que la tradition leur a transmis sur les tems antérieurs à cette époque. Il ne paraît pas même que l'histoire des vingt-quatre siècles qui la suivent soit très connue ; du moins, les historiens ne rapportent guère que les événemens principaux de chaque règne ; mais, ils ont conservé soigneusement dans leur ordre généalogique les noms des empereurs *spirituels* de la maison régnante et des branches collatérales, et les dates de leur avènement au trône. La dignité impériale est héréditaire ; elle passe aux enfans mâles dans l'ordre de leur naissance ; et à défaut d'enfans mâles, l'empereur est obligé d'adopter pour successeur le fils d'un des princes de sa famille. Ces empereurs spirituels ou ecclésiastiques ont conservé leur autorité jusqu'à la révolution qui arriva en 1585. A cette époque, les princes séculiers s'emparèrent du gouvernement et se rendirent indépendans. Dès-lors, les empereurs ou *dairis* n'ont plus été que comme les seigneurs suzerains de tout l'empire. On leur a assigné, pour lieu de résidence, la ville de Miaco, où ils sont en quelque sorte renfermés, et sous la surveillance de l'autorité séculière. L'autorité est aujourd'hui entre les mains d'un prince temporel (koubo), qui a aussi le titre d'empereur, et réside à Yeddo. Cependant cet empereur, dans les actes du gouvernement, reconnaît l'autorité du dairy, dont il est obligé de requérir le consentement.

L'empire du Japon est divisé en principautés et en provinces. Les principautés, au nombre de plus de deux cents, sont gouvernées par de petits souverains (damjos), indépendans quant à la législation et à l'administration de leurs petits États ; mais ils dépendent

de l'empereur qu'ils reconnaissent pour leur suzerain, et à la disposition duquel ils sont obligés d'entretenir un certain nombre de soldats. — Les provinces appartiennent à l'empereur qui en confie l'administration à des gouverneurs (obunjo). Son pouvoir n'est point absolu ; un conseil suprême d'État, composé de cinq des princes régnans, en dirige l'exercice, et les titulaires héréditaires de plusieurs offices publics, concourent aussi à en modérer l'arbitraire. Ces princes et gouverneurs ont chacun une cour et une garde nombreuse, et ne paraissent en public qu'en grand appareil. On peut en juger par le détail qui suit d'une cérémonie religieuse, où le gouverneur de Matsmaï était censé assister *incognito*. C'était le jour du printems que la religion consacre à des actions de grâces. Le grand-prêtre, les prêtres que leurs fonctions obligeaient de s'y trouver, s'étaient rendus d'avance au temple. Au sortir de son palais, le gouverneur monte à cheval et se met en marche, suivi seulement de quelques personnes à pied. Au lieu de bride, dit M. G. qui était présent, on avait attaché aux deux extrémités du mors deux courroies ou bandes d'un bleu pâle, tenues de chaque côté près de la bouche du cheval par deux écuyers, et assez longues pour que deux autres écuyers en tinssent les bouts à quelque distance des premiers. Ces quatre hommes de front occupaient presque toute la largeur du chemin. La queue du cheval était enveloppée d'une étoffe de soie d'un bleu clair. La selle sur laquelle le gouverneur était monté, était de la plus grande magnificence. Il était cependant en habit ordinaire, comme je l'avais vu souvent, sans chapeau et ayant les pieds dans des étriers de bois ressemblant à des sabots. Ceux qui tenaient le

cheval près de la bouche criaient continuellement *chai*, *chai*, c'est-à-dire, doucement, doucement; et n'en faisaient pas moins aller le cheval si vite, que le gouverneur, penché sur la selle, s'y tenait à deux mains. A quelque distance en avant, on avait disposé en haie quelques soldats commandés par deux sergens qui ne cessaient de crier *place*, *place*, quoiqu'il n'y eût personne sur le passage. Derrière le gouverneur, marchaient ceux qui portaient les insignes de sa dignité. Ces insignes étaient dans des boêtes fermées, ce qui indiquait que le gouverneur était censé aller au temple *incognito*.

La population du Japon serait vraiment prodigieuse, si l'on pouvait croire entièrement ce qu'en disent les Japonais. La capitale seule, selon eux, renferme plus de dix millions d'habitans : elle est d'une si vaste étendue, qu'un homme, en un jour, ne pourrait en parcourir la longueur. Comme nous avions l'air de douter un peu de l'exactitude de ce calcul, dit M. Gollownin, ils nous montrèrent un plan de cette capitale et un papier d'un de leurs officiers attachés à la police. Il y était dit que la ville d'Yeddo embrassait, dans l'enceinte de ses principales rues, deux cent quatre-vingt mille maisons, dans chacune desquelles on pouvait compter de 30 à 40 habitans. En supposant seulement 30 individus par maison, la population serait de 8,400,000 ames. Il faudrait encore ajouter à ce nombre ceux qui n'habitent que des chaumières, ou vivent en plein air, et encore la garde impériale, et celle des princes obligés de résider à la cour. A l'appui de ces assertions extraordinaires, continue M. Gollownin, il nous assurait que dans Yeddo seulement on comptait trente-six mille aveugles. Dans une note, M. G. nous apprend que ces

aveugles forment entre eux, et avec les aveugles épars dans les provinces, une espèce d'association ou d'ordre particulier qui a ses priviléges, ses lois, ses réglemens sanctionnés par le gouvernement. Le président de cette association, auquel les membres donnent le titre de prince, a auprès de lui un conseil, des agens, des trésoriers, qui sont tous aveugles.

Ces aveugles ne sont point à charge à l'État. Ils s'occupent à différens travaux, à différens ouvrages, selon leurs talens. Plusieurs sont médecins, et consultés de préférence dans plusieurs maladies; d'autres sont musiciens, etc. Tous sont obligés de remettre au prince les profits de leur industrie. Déposé dans le trésor général, cet argent est employé aux besoins de la société, conformément aux statuts.

La grande population du Japon suppose un sol très fertile et une grande industrie dans ses habitans. Aussi, l'auteur nous représente-t-il les Japonais comme un peuple actif, laborieux, intelligent, spirituel, quoique extrêmement timide et lâche. L'éducation y est très soignée. Tout Japonais sait lire, écrire, et connaît les lois de son pays. Ces lois, qu'il tient de ses ancêtres, y sont observées avec le plus grand respect. Les plus importantes sont toujours sous les yeux du peuple. Écrites sur de grandes tables, on les voit exposées au public dans les villes, les villages, dans les places et carrefours, etc. La police y est admirable; chaque ville a son magistrat, chaque rue son surveillant, qui, la nuit comme le jour, veille à la sûreté publique. Tout annonce au Japon un peuple dont la civilisation est presque aussi avancée que celle de l'Europe. La classe des hommes qui cultivent les sciences et les lettres, y est très nombreuse. Sous les rapports de l'agriculture,

du jardinage, de la pêche, de la chasse, des manufactures de soie et de coton, de porcelaine, de l'art de polir les métaux, de la fabrication des ustensiles vernis, etc., les Japonais ne le cèdent point aux Européens. Ils excellent particulièrement dans l'art du tabletier et du tourneur, et dans la fabrication de tous les articles qui tiennent à l'économie domestique. Mais, ils sont encore bien en arrière de l'Europe sous le rapport des beaux-arts, l'architecture, la peinture, la sculpture, la gravure, la musique, et probablement la poésie. Ils ont fait peu de progrès dans la médecine. Chez eux, elle se réduit, dans les différentes maladies, à l'usage des remèdes qu'une expérience peu éclairée par la science a mis en vogue. Du reste, les Japonais n'ont pas souvent recours aux médecins de profession. Il n'y a pas de Japonais, dit M. G., qui ne connaisse les vertus médicinales de la plupart des plantes qui croissent dans le pays, et qui n'ait l'habitude de porter avec lui les médecines les plus ordinaires dont il peut avoir besoin. Il a remarqué, à cette occasion, que parmi les drogues qu'on y emploie en médecine, le fiel de l'ours occupe le premier rang. Ils savent, dit-il, lui donner par la réduction une consistance solide, et en font usage particulièrement contre les faiblesses d'estomac. Ils attribuent au fiel de l'ours de Niphon une qualité supérieure. Celui de Matsmaï est moins estimé et n'a pas un si haut prix. Peut-être la différence vient-elle de ce qu'il n'est pas si pur. Les chasseurs, toujours assurés du débit de cette drogue précieuse, y mêlent souvent, pour augmenter leur profit, le fiel des animaux qu'ils ont tués à la chasse; et pour qu'on ne soupçonne pas la fraude, ils ont grand soin de faire voir aux acheteurs les ours qu'ils ont eu le bonheur de tuer; mais les connaisseurs,

ajoute-t-il, prétendent pouvoir distinguer au goût, non-seulement si le fiel qu'on leur vend est du fiel d'ours, mais même s'il est d'ours de Niphon.

L'art militaire y est encore dans l'enfance. L'armée, qui est fort considérable, est composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. L'infanterie est armée de mousquets, de piques, de sabres, de poignards, et aussi d'arcs et de flèches. Les fusils ont des canons de cuivre, sont lourds et massifs, et les soldats sont bien moins habiles à les manier, qu'à tirer de l'arc. La cavalerie est la partie la plus importante de la force militaire. Les cavaliers sont tous hommes choisis, et ils sont fort bien montés; leur uniforme est des plus brillans; ils sont armés de piques ou lances, de sabres et de pistolets. L'artillerie est encore, chez les Japonais, comme elle était en Europe lors des premiers essais qu'on en fit à la guerre. Leurs canons sont de cuivre et fort épais : on les charge par la culasse qui se dévisse. On conçoit que la manœuvre n'en est pas prompte. On y met le feu avec une mèche attachée à une longue perche, et les artilleurs n'ont garde de se tenir auprès de leur pièce; ils ont soin de se retirer à une distance respectueuse. Une pareille artillerie ne paraîtra pas bien formidable à des Européens.

La navigation n'est guère plus avancée que l'art militaire. La forme de leurs bâtimens ne les rend pas propres à de longs voyages en pleine mer, quoiqu'ils connaissent la boussole. Aussi, leurs relations commerciales ne s'étendent pas au-delà de la Chine et de la Corée. Mais, leur commerce le long des côtes et avec leurs îles est très actif; celui de l'intérieur est très considérable. De belles grandes routes dans toutes les directions rendent les communications aisées dans toute l'étendue de

l'empire; l'agriculture, les manufactures et les arts leur en fournissent les principaux objets. Une remarque assez curieuse, et qui prouve l'importance que les Japonais attachent au commerce, c'est qu'ils ont une *Gazette du Commerce*, où le prix courant des marchandises est indiqué; ce qui n'est pas moins remarquable, ils ont aussi un papier-monnaie. Afin de donner au commerce plus de facilité et l'étendre dans tout l'empire, dit M. G., ils ont introduit, sous la protection des lois, les lettres-de-change et les billets à terme, comme dans les États européens. Dans quelques principautés du midi, ils ont même des billets de banque admis dans la circulation comme les espèces d'or, d'argent et de cuivre. Les pièces d'or et d'argent ont la forme d'un quarré oblong; le nom de la pièce, sa valeur et la date de l'année de son émission, sont marqués sur l'empreinte. Les pièces de cuivre sont rondes et trouées au milieu pour qu'on puisse les enfiler; ce chapelet de pièces est leur bourse. L'or et l'argent des monnaies se tirent de leurs propres mines, qui sont très abondantes, mais le gouvernement en borne l'exploitation aux besoins de l'État. Ils ont aussi beaucoup de mines de fer, de cuivre et d'étain, et même de pierres précieuses.

Dans un pays aussi peuplé, la nécessité a dû faire faire à l'agriculture de grands progrès. A cet égard, le Japon peut rivaliser avec la Chine. Le voyageur qui en parcourt les provinces, y voit par-tout l'industrie la plus active; les montagnes même ne sont point sans culture. On peut juger de l'activité de ce peuple singulier par le trait suivant que cite M. Gollownin. Les Japonais, dit-il, importent des îles Kuriles des harengs pourris dont il se servent comme d'engrais dans leurs plantations de coton. Ils les font bouillir dans de

grandes chaudières, puis les mettent sous presse, et recueillent dans ces mêmes chaudières le jus qui en découle. Ils enlèvent de la surface l'huile qui surnage pour leurs lampes, étendent au soleil sur des nattes le marc de ces harengs. Quand il est assez desséché pour qu'on puisse le pulvériser, ils en remplissent des sacs, en chargent leurs bateaux, et reviennent chez eux le répandre sur leurs plantations de coton, ce qui leur procure d'abondantes récoltes. Une autre culture non moins soignée dans le midi de l'empire, est celle des mûriers. Ils recueillent plus de soie qu'il n'en faut pour leur propre consommation. Le chanvre est cultivé dans les provinces du nord. Parmi les objets de l'industrie japonaise qu'on importe en Europe, les vases et la vaisselle de porcelaine, et les meubles et ustensiles recouverts de ce beau vernis qui porte le nom du pays, occupent le premier rang. L'arbre d'où l'on tire ce brillant vernis y croît en telle abondance, que les Japonais en revêtent tout ce qui sert à l'ornement de leurs maisons et aux usages domestiques. Tout y est vernissé, tables, boêtes, selles de chevaux, piques, arcs, flèches, fourreaux de sabres, gibernes, tabatières, écrans, éventails, petits meubles de toutes espèces, jusqu'aux murs intérieurs des appartemens. Pour nous donner une idée de la perfection de leur industrie en ce genre, dit M. G., le gouverneur nous fit voir un jour un étui à bouteille qu'il regardait comme un chef-d'œuvre. Le poli en était si parfait, qu'on pouvait s'y regarder comme dans un miroir. La couleur naturelle du vernis est blanche ; mais il est susceptible de prendre toutes les teintes des autres couleurs. Le meilleur, et celui qui est le plus en usage, est le vernis noir ou rouge. Au sortir de l'arbre, la sève d'où

on le tire est un poison, et ceux qui la recueillent prennent, par cette raison, de grandes précautions; mais il perd cette qualité délétère quand il a été exposé quelque tems à l'air. Il n'y a pas le moindre danger à se servir de vases vernissés ; l'eau bouillante qu'on y verse n'y prend ni odeur ni mauvais goût. Il ne peut y avoir d'exception, s'il y en a, que pour ceux qui sont de mauvaise fabrique.

Il n'est point de peuple qui n'ait une musique et des chansons nationales. La musique des Japonais est grave, plaintive, et porte à la mélancolie. Ils accompagnent leurs chansons de gestes et d'attitudes relatifs aux paroles. Ces gestes ridicules et ces attitudes grotesques, sont encore embellis de toutes les grimaces que nous voyons faire, en Europe, aux grimaciers de profession. Comme eux, ils savent rire d'un côté du visage, et pleurer de l'autre. Les instrumens de musique sont le tambour, la flûte, une espèce de violon et la harpe. Les Japonais ont aussi des représentations théâtrales. Nous avons souvent demandé la permission d'y assister, dit M. G. ; mais, on n'a jamais tenu les promesses réitérées qu'on nous avait faites de nous l'accorder. Tout ce que nous avons pu obtenir, c'est de voir l'intérieur de leur théâtre. Ce n'est qu'une grande salle assez élevée : dans le fond est le théâtre ; de chaque côté, dans toute la longueur de la salle, sont les siéges pour les spectateurs les plus distingués, lesquels s'asseyent les jambes croisées, suivant l'usage du pays ; en face, il n'y a ni amphithéâtre ni galerie ; le milieu qui, en Europe, est l'emplacement du parterre, est très enfoncé, sans plancher : on y étend des nattes pour le peuple. Il n'est point en pente ; mais, comme le théâtre est très élevé, ceux qui, au parterre, sont devant, n'empêchent point ceux qui

sont derrière de voir la scène et les acteurs. Il n'y a point d'orchestre. L'intérieur de la salle est sans ornemens, les murs ne sont pas même peints. Les sujets des pièces de théâtre sont tirés de leur histoire, et sont des espèces de tragédies. Ils ont aussi des comédies, ou plutôt des farces, pour amuser le peuple. Comme dans tout État civilisé, il y a, dans les grandes villes du Japon, des gens oisifs qui ont besoin d'être amusés ou distraits. Il leur faut des baladins, des empiriques et des charlatans. Voici entre autres un des moyens que les femmes particulièrement emploient pour amuser les badauds et gagner de l'argent. Elles se procurent des serpens de toutes les couleurs, auxquels elles arrachent adroitement l'aiguillon. Elles se mettent ensuite toutes nues, à l'exception des parties du corps que la décence veut qu'on dérobe à la vue. Puis, elles s'entourent les bras, les jambes, les cuisses, tout le corps, de ces serpens privés. Ainsi vêtues et toutes hérissées de têtes de serpens, elles se mettent à courir les rues en chantant, en dansant et en exécutant les scènes les plus bizarres.

Il y a, dans les mœurs et les usages des Japonais, plusieurs particularités remarquables. La loi ne leur permet pas de prendre plus d'une femme; mais ils peuvent prendre autant de concubines qu'ils peuvent en entretenir; et les gens riches usent largement de cette liberté. Les mariages entre parens sont permis, excepté entre les frères et les sœurs. Quand une Japonaise doit se marier, elle se noircit les dents par le moyen d'une liqueur corrosive dont l'effet est inaltérable. C'est aux dents noires qu'on connaît qu'une femme est mariée ou veuve. A la naissance de chaque enfant, il est d'usage de planter un arbre dans le

jardin ou la cour de la maison. A l'époque du mariage, les deux époux font abattre chacun leur arbre, dont le bois sert à faire les armoires et les coffres à à leur usage.

Il semblerait que la liberté d'avoir des concubines devrait tourner à l'avantage des mœurs publiques ; cependant elles y sont tout aussi corrompues que dans les États civilisés de l'Europe. Les maisons publiques y sont très multipliées ; la loi même s'est occupée d'en fixer les priviléges et les réglemens intérieurs. A la vérité, ceux qui tiennent ces sortes d'établissemens sont flétris dans l'opinion : on évite d'avoir avec eux des rapports de société, mais on les regarde cependant comme des marchands qui doivent jouir des mêmes droits que tous ceux qui vendent des marchandises non prohibées.

La cuisine des Japonais est à peu près la même que celle des Chinois. Le riz est leur principal aliment ; ils aiment beaucoup les œufs et ils les aiment durs : on les sert au dessert comme les fruits, souvent avec des oranges. C'était par attention pour nous, dit M. G., qu'on les mettait dans la soupe avec les légumes. Les gens riches sont sur ce mets d'une délicatesse extrême. Ils ne voudraient pas manger les œufs des poules qu'on laisse courir en liberté et se nourrir de ce qu'elles rencontrent. Il faut que leurs poules soient nourries de riz, et pondent dans les chambres destinées à cet usage. Ils ont en outre des basses-cours, où l'on entretient des cygnes, des dindons, des oies ; mais c'est uniquement pour l'agrément, comme nous avons des paons. Le peuple aime beaucoup les liqueurs fortes. Comme en Europe, ce sont les jours de fêtes qu'il se livre à son intempérance ; mais il attend la

nuit, ce serait une espèce de déshonneur que de paraître ivre pendant le jour.

Le capitaine Gollownin, à la suite de ses Souvenirs, a mis un extrait d'un voyage aux îles Kuriles, qui renferme quelques détails curieux. Les habitans de cette chaîne d'îles, qui, de la pointe méridionale du Kamtschatka, se prolonge jusqu'au nord du Japon, ne forment qu'une seule et même nation. Leur nom de *Kuril*, qui signifie *fumer*, leur vient du grand nombre de volcans qu'on y aperçut, lorsqu'on en fit la découverte. Les Kuriles qui dépendent de la Russie sont chrétiens, c'est-à-dire, qu'ils sont baptisés, qu'ils font des signes de croix, qu'ils ont des images de saints, et qu'ils font des génuflexions; c'est à quoi se réduit leur christianisme. Il serait assez extraordinaire qu'ils connussent la religion, n'ayant aucun prêtre pour les en instruire. Seulement, une fois par an, ils reçoivent la visite de quelques missionnaires; ils ne voient d'ailleurs d'autres Russes que les chasseurs, dont les mauvais traitemens et la conduite ne sont pas très propres à leur faire aimer et respecter la religion qu'on voudrait leur faire professer. Aussi, ce n'est qu'en présence des Russes qu'ils font des signes de croix pour prouver leur christianisme; ils n'en sont pas moins attachés à leur ancienne croyance, comme le sont les habitans des Kuriles qui dépendent du Japon. Ceux-ci regardent comme leurs divinités le soleil et la lune; ils n'ont ni temples, ni prêtres, ni lois religieuses; ils croient qu'il y a deux esprits, l'un bon et l'autre mauvais. Les Japonais ont été longtems avant de se persuader qu'il existât un Dieu. La polygamie est permise parmi eux; ils peuvent avoir deux ou trois femmes. Les gouverneurs en ont même

dans chaque village de leur juridiction. Les traditions leur tiennent lieu de lois écrites. Ils ne connaissent pas même l'écriture. Ils s'occupent principalement de la pêche et de la chasse, et se servent d'arcs et de flèches.

Les Kuriles ont le teint bazané, le corps très velu, les cheveux et la barbe d'un noir luisant; ils sont très sales, ont un air triste et mélancolique. Cependant ils paraissent aimer le chant et la danse. Leur chant est désagréable, et leur danse consiste en attitudes grotesques et en contorsions. Ils sont en général d'un caractère fort doux, bienveillans, hospitaliers et civils. Ils vivent entre eux dans la plus grande harmonie ; leur langue n'a pas même de mots injurieux, ce qui est très remarquable. Dans la colère, si les mots de *lourdeau* et de *chien*, qui sont leurs expressions les plus grossières, ne sont pas assez énergiques, ils ont recours aux termes injurieux qu'ils ont appris des Russes. Ils aiment passionnément le tabac à fumer et les liqueurs fortes. Ce sont les Japonais qui les leur portent ; mais, la quantité de liqueurs que le gouvernement japonais permet d'exporter aux îles Kuriles, où ils ont établi des colonies, est très limitée, pour qu'on ne puisse pas en user avec excès (1). BABEY.

---

(1) Cette analyse des *Souvenirs du capitaine Gollownin* peut faire apprécier la nature et l'intérêt des matières qu'il a traitées. Nous chercherons l'occasion de présenter successivement, sur chaque pays, des extraits de relations aussi détaillées et aussi fidèles qui puissent faire bien connaître à nos lecteurs toutes les contrées du monde habité, observées sous les rapports qui caractérisent les divers degrés de la civilisation. L'exacte observation des faits, dans la nature et dans les sociétés humaines, est la base et le fondement de la philosophie, la source de toute instruction, la matière première des sciences, la condition nécessaire de toute amélioration. (M. A. J.)

LITTÉRATURE.

La Divina Commedia di Dante Alighieri, *col comento di* G. Biagioli (1).

La *divine Comédie du Dante* est trop généralement connue surtout par les Français, depuis les observations de Rivarol et de MM. Ginguené et Sismondi, pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici quelque idée. Mais, nous ne pouvons nous dispenser de dire que ce grand poëte, qui éleva sa langue à un si haut degré de précision, d'où ses successeurs l'ont peut-être fait descendre, a eu le malheur, comme la plupart des anciens classiques, d'être le plus souvent très mal commenté. Depuis Boccace, chargé le premier par la république de Florence d'expliquer *la divine Comédie*, si l'on distingue quelques-uns de ses commentateurs, plus ou moins recommandables, tous les autres ne sont que des rhéteurs, des grammairiens, des pédans qui, au lieu de l'éclaircir, l'ont souvent obscurcie. Quelques-uns même l'ont altérée plus que ne firent le forgeron et l'ânier qui, en la récitant mal, méritèrent les reproches et l'indignation de l'auteur (2). On dirait que la plupart de leurs commentaires ne sont qu'une espèce de torture, et pour le texte auquel on l'applique, et pour les lecteurs qui espèrent par ce moyen parvenir à l'intelligence du texte. Si parfois ils nous éclairent, ils nous embarrassent plus souvent, et détruisent presque toujours l'intérêt du poëme par l'importunité de leurs remarques, ordinairement étranges et pédantes-

(1) Tome I et II, in-8. : le premier, de 634; le second, de 574 pages. Parigi, 1818. Dondey-Dupré, in via S. Luigi, n. 46.

(2) Voy. Franco Sacchetti; Novelle 114 et 115.

ques. Ils nous détournent au moins de la marche de l'auteur et du sujet principal, qui devraient entièrement nous occuper. D'ailleurs, peut-on se persuader sérieusement que, pour saisir et apprécier les beautés des chefs-d'œuvre poétiques de sa propre langue, il soit nécessaire de les disséquer par des observations minutieuses et puériles qui leur ôtent cet esprit de chaleur et de vie que le cours de l'action bien suivi peut seul inspirer ? Combien de fois n'est-on pas tenté de croire qu'il vaudrait mieux ne point comprendre quelques petits détails, que de perdre de vue l'intérêt de l'ensemble ?

On ne doit pas confondre avec la foule de ces commentateurs stériles et fatigans, ceux qui se sont étudiés à saisir les conceptions grandes et sublimes du Dante, surtout quand il est clair, précis et original. De ce nombre est, sans contredit, M. Biagioli, auteur du commentaire que nous annonçons. Occupé, depuis longtems, à découvrir, à faire connaître l'esprit et les beautés de sa langue, M. B. a bientôt senti qu'on ne peut mieux les saisir et les apprécier que dans *la divine Comédie*. Il a pour cela consulté ses nombreux commentateurs, espérant d'abord, par cette étude longue et pénible, se procurer assez de ressources pour l'intelligence du texte. Mais, en comparant ces écrivains entre eux, et surtout avec le Dante lui-même, aucun ne s'est aperçu plus que lui de l'inutilité de leurs efforts, et de l'abus qu'ils ont fait de leur tems et de leur raison. Il a fini par les mépriser presque tous ; et il aurait fait mieux encore, s'il les avait tous oubliés.

D'après cette expérience fastidieuse, mais instructive, il n'a voulu relire et consulter que le Dante lui-même. C'est ainsi qu'il a pu comparer tous les passages

qui ont quelque rapport entre eux, soit dans leur construction grammaticale, soit par l'analogie des pensées ou des allusions. Aussi peut-il dire du Dante, ce que Dante lui-même disait de Virgile :

Tu se' lo mio maestro e'l mio autore.

Convaincu d'avoir saisi, à l'aide de cette méthode, l'esprit véritable de ce poëte, M. B. a voulu faire part du résultat de ses travaux à ceux qui espèrent trouver encore le génie du Dante dans ces commentaires qui l'ont défiguré. Tel est le but général de son ouvrage ; et pour l'exécuter il se propose : 1° de trouver les causes véritables de tout ce que Dante dit de l'autre monde, sans se livrer à des allégories et à des allusions étranges et ridicules ; 2° d'expliquer non-seulement les conceptions du poëte, mais aussi les formes particulières dont elles ont été revêtues ; 3° d'interpréter tous les passages les plus difficiles qui ont été mal compris, ou négligés par les autres commentateurs ; 4° de faire connaître les mots et les locutions les plus remarquables ; 5° de signaler les beautés, soit de style, soit d'harmonie, indiquées par Alfiéri dans un de ses manuscrits ; 6° de rappeler et d'appliquer de tems en tems les principes de la grammaire générale et raisonnée. Telles sont les obligations particulières que M. B. s'est imposées.

On ne saurait nier que *la divine Comédie* ne présente quelquefois des passages très difficiles. En supposant qu'aucune de ces difficultés ne résulte du défaut d'art de l'auteur, il en est souvent qui découlent de la nature du sujet, ou de la langue trop peu flexible encore pour se prêter aux besoins du poëte. Telles sont ces conceptions ou ces rêveries mystiques que Dante empruntait de la théologie de son temps, ainsi que les

formes qu'il était obligé de créer pour les faire comprendre, et qui souvent étaient aussi bizarres que les idées qu'elles représentent. Il y a encore des allusions dont l'objet a été oublié, ou qu'à peine l'histoire a indiquées, et que, par conséquent, on peut tout au plus deviner. Mais, ce qui occupe le plus les recherches des commentateurs, ce sont les difficultés de la langue. Souvent le Dante a employé des mots, des formes et des tours de style qui ont eu le malheur de n'être pas reproduits par ses successeurs, ou que ceux-ci ont employés dans des acceptions très différentes. Ajoutez, à ces variations inévitables des idiômes, les altérations que l'ignorance et la témérité des copistes et des interprètes ont introduites dans le texte de *la divine Comédie*, comme dans la plupart des anciens ouvrages classiques, et qu'il faut déterminer ou rectifier. Voilà le plus grand travail de M. B.; et il l'exécute avec toute la patience et l'exactitude nécessaires. Rien n'échappe à ses regards : il consulte, il collationne les textes les plus estimés; et quoiqu'il préfère toujours celui de la Crusca, il ne néglige aucune des recherches convenables pour découvrir le sens vrai ou naturel des phrases et des mots les plus difficiles, soit en rectifiant la ponctuation, soit en cherchant leur étymologie ou leur analogie, soit enfin en examinant leur contexture, et surtout en se pénétrant de l'intention du poëte.

Il serait impossible de suivre notre commentateur au milieu des nombreuses explications qu'il présente. Essayons cependant d'en citer quelques-unes :

Vidi una insegna,
Che girando correva tanto ratta,
Che d'ogni posa mi pareva indegna.

(DANTE, Inf., ch. III., vers 52.)

M. B. fait dériver très heureusement le mot *indegna* du participe *indegnata* syncopé ; ce qui rend la pensée du poëte plus exacte et plus convenable.

2. *Pure a noi converrà vincer la punga,*
Cominciò ei; se non... talne s' offerse;
Oh quanto tarda a me ch' altri qui giunga.
(Inf., ch. IX, vers 7.)

M. B. reconnaît ici des sens coupés et suspendus qui présentent (en quelque sorte d'une manière dramatique) l'embarras où se trouve Virgile, et le soin qu'il se donne pour ne pas décourager son disciple, etc.

3. *Taciti, soli e senza compagnia*
N'andavam l'un dinanzi et l'altro dopo,
Come i frati minor vanno per via.
(Inf., ch. XXIII, vers 1.)

M. B. rejette l'explication du P. Lombardi, quoiqu'elle semble d'abord la plus naturelle, c'est-à-dire, que Virgile et le Dante marchaient, comme les cordeliers, l'un après l'autre. Il pense que, par cette comparaison, le Dante veut exprimer qu'ils marchaient la tête baissée, ce qui ajoute, selon le commentateur, à la beauté du tableau.

4. *Già era in ammirar che sì gli affama.*
(Purg., ch. XXIII, vers 37.)

M. B. reproche au P. Lombardi d'avoir pris *affama* pour *affanna*. Il faut croire que l'exemplaire du P. Lombardi, possédé par notre commentateur, est peut-être altéré ; car, dans les autres, on ne lit pas *affanna*, mais *affama* pour *affamava*.

Nous pourrions citer quelques autres exemples du même genre.

Quoique les explications grammaticales de M. B. soient en général utiles et instructives, on pourrait

trouver quelquefois le chemin qu'il suit un peu long et fatigant; mais des observations critiques, très judicieuses, dédommagent le lecteur de la fatigue qu'il éprouve, et l'encouragent à poursuivre. Sous ce rapport, le nouveau commentateur a grand soin de faire ressortir les passages qui offrent quelque beauté particulière, soit de conception, soit d'expression, soit de rhythme. La plupart de ses devanciers, bornés à la pure intelligence du texte, n'expliquaient que ce qui regarde la langue, l'histoire du tems, et des allusions réelles ou prétendues. M. B. ne se contente pas de nous faire comprendre la comédie du Dante, il veut encore la faire goûter et apprécier ; il en expose les qualités les plus caractéristiques ; il les indique et les exalte avec une sorte d'enthousiasme qui prête à son talent de nouveaux moyens de les communiquer.

La profondeur des pensées du Dante, et la précision avec laquelle il les exprime, font qu'il n'est pas toujours à la portée de la plupart de ses lecteurs : delà, ces louanges et ces critiques, trop souvent répétées, que tant de gens seraient en peine de justifier, alors même qu'elles sont fondées. Ordinairement, c'est le caprice ou le hasard qui les a fait naître, et ce n'est que l'imitation servile ou la prétention littéraire qui leur donne cours. Aux seizième et dix-septième siècles, les opinions opposées de Varchi et de Castelvetro, de Mazzoni et de Castravilla sur le compte du Dante, avaient la vogue. Au dix-huitième, le père Bettinelli se déclara contre le Dante, et G. Gozzi contre Bettinelli ; leurs partisans n'étaient que leurs échos. Ainsi, Voltaire et Laharpe avaient dit qu'ils n'avaient aperçu de beau, dans le long poëme du Dante, que les deux épisodes de Françoise de Rimini

et du comte Ugolin; et tant d'autres, en débitant depuis la même phrase, ont prouvé, du moins, qu'ils avaient la connaissance du Dante, autant que Laharpe et Voltaire.

M. B. cherche à détruire ces préjugés : il montre les nombreuses beautés de *la divine Comédie*, et tan il en découvre où l'on ne croirait pas en trouver, tantôt il les indique à peine, persuadé que cette indication suffit pour les faire apprécier. En effet, outre les deux épisodes de Françoise de Rimini et du comte Ugolin, il en est beaucoup d'autres qui, bien que différens pour le genre ou pour l'effet, peuvent être assimilés aux premiers, soit par le sentiment et la passion qui les ont dictés, soit par la vigueur du coloris et la vérité des tableaux, soit par le naturel et la précision du dialogue, qui leur prête l'action et la vie. Nous comprenons dans ce nombre, le retour de Virgile au séjour des poëtes, où Homère, Horace, Ovide et Lucain viennent à sa rencontre pour lui rendre hommage, et où Dante lui-même se place dans leurs rangs (1). Tels sont aussi les épisodes de *Farinata Degli Uberti* (2), de l'infortuné *Pier delle Vigne* (3), de *Brunetto Latini* (4), de *Vanni Fucci* (5), du musicien *Casella* (6), du roi *Manfredi* (7), de *Buomonte di Monte Feltro* (8)

(1) Inf., ch. IV.
(2) *Ib.*, ch. X.
(3) *Ib.*, ch. XIII.
(4) *Ib.*, ch. XV.
(5) *Ib.*, ch. XXIV
(6) Purg., ch. II.
(7) *Ib.*, ch. III.
(8) *Ib.*, ch. V.

du Mantouan *Sordello* (1), de *Forese* (2), etc. Suivant les traces d'Alfiéri, M. B. analyse les beautés du vingt-deuxième chant du Purgatoire, avec l'enthousiasme que ce chant inspire à tous ceux qui le comprennent. Il en fait autant pour le trentième chant, qui contient l'apparition de Béatrix. C'est là qu'après tant de beautés, le commentateur adresse des reproches mérités à ceux qui, méconnaissant l'excellence de ces épisodes, n'admirent, dans *la divine Comédie*, que Françoise et Ugolin (3).

Nous n'avons encore indiqué que des beautés d'ensemble ; mais, qui pourrait compter les beautés de détail ? Les comparaisons tiennent, sans doute, le premier rang, et par la nouveauté, et par la richesse, et par la vivacité des images. Partout encore, on distingue cette manière de concevoir et de s'exprimer, non moins forte et profonde que simple et rapide ; ce style toujours convenable, et d'autant plus pittoresque et animé, que les pensées deviennent par leur nature plus difficiles à rendre ; enfin, cette harmonie imitative, qui, en ajoutant à la pensée et au sentiment, ravit à la fois l'oreille et le cœur.

Jusqu'ici, nous avons déterminé les deux objets principaux de l'ouvrage de M. B. ; nous allons maintenant caractériser la manière et l'esprit de l'auteur. En général, il se montre plus prévenu en faveur du Dante, qu'aucun de ses devanciers. Varchi, dans son *Ercolano*, s'était contenté de mettre ce poëte au-dessus d'Homère ; M. B. va plus loin encore, il le

(1) Purg., ch. VI.
(2) *Ib.*, ch. XXIII et XXIV.
(3) Vol. II, pag. 508.

compare à Dieu (1). Aussi ne doit-on pas s'étonner s'il regarde *la divine Comédie* comme une sorte de *Bible*, et l'auteur comme un écrivain inspiré qui ne peut se tromper. Cette prévention, à laquelle le commentateur doit, sans doute, la meilleure partie de son travail et de son mérite, mais qui a pu l'entraîner aussi dans quelques exagérations, se fait remarquer surtout sous les rapports suivans :

1°. Il semble d'abord que M. B. affecte un peu trop le style du Dante, même quand il expose ses propres pensées. Il croit ne devoir parler de ce poëte, qu'en usant de ses expressions. On pourrait regarder dans un autre écrivain cette méthode comme une espèce d'affectation, même de parodie ; mais, dans M. B. qui sait le Dante par cœur, c'est un effet naturel et presque inévitable de son habitude. Du reste, on peut considérer son travail comme un exercice de style pour les lecteurs qui aiment à se familiariser toujours davantage avec la manière de ce grand poëte.

2°. Il est constant que M. B. a expliqué de nombreux passages avec beaucoup de succès, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais souvent il parle de ses découvertes avec autant de satisfaction que s'il venait de dévoiler les secrets les plus merveilleux de la nature. Il entrevoit quelquefois dans les phrases du Dante, des connaissances dont celui-ci n'avait pas même soupçonné l'existence. Ainsi, par exemple, le simple vers (2) :

Ch' ella mi fa tremar le vene e i polsi,

---

(1) *Ma ei* (le Dante) *pur vive, e vive glorioso, siccome l'Ente sommo, malgrado le bestemmie di chi niega la sua divinità, in ogni parte dell'universo sfavillante* : vol. II. pag. 297.

(2) Inf., ch. I, vers 90

fait croire au commentateur que le Dante avait pressenti la circulation du sang, avant Harvey. Il n'est donc pas étonnant que l'explication heureuse de quelques passages obscurs produise sur lui la même impression que faisait éprouver à Pythagore et à Archimède la solution de leurs problèmes.

3°. M. B. non-seulement ne trouve aucun défaut dans le poëme du Dante, qui, pour lui, ne sommeille jamais; mais il regarde tout son poëme comme parfait en tout point. Alfiéri, qui, mieux qu'aucun autre, a imité, sous quelques rapports, le style du Dante, s'est contenté de dire (1) : *Si j'avais le courage de recommencer ce travail, je recopierais tout sans en laisser une syllabe, convaincu, par expérience, qu'on apprend plus dans les fautes de celui-ci, que dans les beautés des autres.* M. B., au contraire, croit et soutient que tout ce que le Dante a écrit ou pensé, offre la même perfection. Plusieurs critiques ont trouvé quelques traits de sa comédie d'un ton un peu trop comique, trop satyrique, et même trivial; mais, ces locutions, aux yeux de notre commentateur, sont toujours justes et convenables.

On a dit que l'intérêt de *la divine Comédie* décroît à mesure qu'on avance d'un acte à l'autre, et que, par conséquent, l'Enfer est meilleur que le Purgatoire, et le Paradis pire que tous les deux. M. B. cherche à détruire cette opinion trop souvent répétée. Il fait ressortir dans le Purgatoire, avec autant de goût que de sagacité, de nombreuses beautés d'un genre entièrement neuf, que l'on a peu observées, ou qui méritent d'être mieux appréciées.

---

(1) Extrait manuscrit de *la divine Comédie*, par Alfiéri.

4°. Après ce que nous venons d'avancer, on ne doit pas s'étonner si M. B., toujours d'accord avec lui-même, poursuit non-seulement ceux qui ont osé critiquer le Dante, mais ceux encore qui n'ont pas bien compris son texte, ou qui l'ont dénaturé. Sans citer particulièrement les Castravilla, les Bulgarini, Castelvetro, Bettinelli, etc.; il n'épargne aucun de ses commentateurs, pas même ceux qui méritent quelques égards. Il est toujours aux prises, surtout avec Venturi et le P. Lombardi. Alfiéri lui-même n'a pas échappé à sa censure. On est tenté quelquefois de penser qu'il se plaît à frapper ces malheureux commentateurs, bien plus qu'à commenter le Dante. Mais, qu'on ne croie pas que ce soit de l'orgueil ou du pédantisme; non, c'est la haute vénération qu'il a conçue pour ce divin poëte, qui l'entraîne à mépriser sans aucun ménagement tous ceux qui n'ont point la même opinion que lui. Son caractère se montre tout-à-fait différent, quand il cesse de soutenir la cause du Dante. Il en a fourni une preuve nouvelle, en publiant le second volume de son commentaire. A peine M. Monti lui a-t-il fait sentir combien son âpre censure, exercée principalement sur le P. Lombardi, regardé, depuis 28 ans, comme le meilleur commentateur de *la divine Comédie* du Dante, avait déplu non-seulement à lui-même, mais encore à d'autres savans italiens; que M. B. s'empressa de modérer son zèle, et désavoua lui-même l'abus qu'il en avait fait (1). Effectivement, dans ce second volume, il a quelquefois loué ou préféré l'interprétation de Lombardi (2).

---

(1) Voy. son troisième *awertimento*, en tête du second volume.
(2) Purg., ch. XXX, pag. 510.

Parmi ceux que n'a point épargnés la critique de M. B., on trouve aussi quelque part l'auteur de l'Histoire littéraire de l'Italie, M. Ginguené. Comme l'on pourrait soupçonner, d'après les observations de notre commentateur, que M. Ginguené n'est pas un écrivain aussi intelligent et aussi exact qu'on le pense, nous nous permettrons d'arrêter un peu l'attention sur ces critiques, d'autant plus qu'ayant eu l'honneur de continuer cette histoire, nous croyons de notre devoir de faire connaître les principes de l'auteur. D'ailleurs, M. B. ne s'étonnera pas que j'use un peu de cette liberté dont il a donné l'exemple, pour défendre un écrivain qu'il estime autant que nous. Parcourons ces remarques, dans l'ordre même où elles se présentent au premier volume.

1°. Observons d'abord qu'en s'attachant spécialement à relever, dans *la divine Comédie*, les qualités supérieures, M. Ginguené néglige les observations trop minutieuses qui constituent le travail proprement dit du commentateur. C'est pour cette raison qu'il s'est ordinairement contenté d'indiquer la pensée du poëte, d'autant plus facile à faire connaître qu'elle est grande et sublime, plutôt que d'en imiter le coloris et d'en saisir les nuances. Ainsi, voulant donner une idée de cette belle comparaison du Dante,

E come quei, che con lena affannata
Uscito fuor del pelago alla riva,
Si volge all'acqua perigliosa e guata (1),

il la traduit: *Comme un voyageur hors d'haleine, descendu sur le rivage, tourne ses regards vers la mer* où il a couru tant de dangers. Si les expressions *hors d'ha-*

(1) Inf., ch. I, vers 22.

leine, descendu sur le rivage, *tourne ses regards*, ne rendent pas, au dire de M. B., toute la force des locutions originales et véritablement pittoresques, *con lena affannata*, *uscito fuor del pelago alla riva* et *guata*, cela ne devait pas l'autoriser à dire que M. Ginguené *n'a point compris ce passage*, *et qu'il est tombé dans ces erreurs*, *pour ne pas avoir saisi le sens des vers suivans* (1), dont l'intelligence est si facile, que ne pas les comprendre serait donner une preuve de l'ignorance la plus grossière. Le critique français au lieu de rechercher des formes équivalentes, que peut-être on ne trouverait pas, ou d'affaiblir le texte par de traînantes circonlocutions, a préféré d'indiquer la substance de la pensée, plutôt que de s'arrêter à ses modifications. Cependant, on aperçoit toujours, dans ses traits rapides, ce voyageur qui, effrayé de l'image du danger qu'il a couru, regarde encore l'abîme auquel il vient d'échapper; et, si cela ne suffit point au traducteur, c'est assez pour montrer le but que M. Ginguené s'est proposé.

2°. M. B. commentant le vers du Dante,

A te convien tenere altro viaggio (2),

dit que M. Ginguené ne se trompe pas médiocrement, en croyant qu'on doit attribuer la vision du poëte à l'esprit dominant de son siècle, parce que le principe du Dante de détourner l'homme de l'erreur, en mettant sous ses yeux les suites funestes qu'elle entraîne, est de tous les tems et de tous les lieux. Mais, ce principe qui, suivant lui, est le fondement de toute législation criminelle, l'est aussi de tout bon poëme, ainsi que de tout bon ouvrage: on le retrouve dans le Dante comme dans

(1) Volume I, pag. 7.
(2) Inf., ch. I, vers 91, pag. 18.

Homère et dans Virgile ; et la question qu'examine M. Ginguené ne regarde que l'invention de la fable, ou de la forme par laquelle le poëte voulait arriver à ses fins.

D'après cette observation générale, on peut envisager la forme qui caractérise le poëme du Dante, sous deux rapports principaux, et comme une descente dans l'enfer, et comme une vision. Sous le premier rapport, il n'est pas douteux que le Dante ait imité le sixième livre de l'Énéide, comme Virgile avait imité l'évocation de Tyrésias d'Homère, et plus encore la descente d'Orphée dans l'Élisée, et la vision d'Héro, décrite par Platon, dans un de ses livres sur les lois (1). Il est également probable que le Dante, en suivant son modèle, fut en même tems entraîné par l'esprit de son siècle qui se plaisait à ce genre de fictions, auquel le génie du poëte voulut associer les doctrines mystiques de la théologie. Pour ce qui regarde l'introduction du poëme, la circonstance du Dante égaré dans la forêt, d'où Virgile et Béatrix le retirent, offre assez d'analogie avec le plan du *Tesoretto* de Brunetto Latini. M. Corniani l'avait aperçu le premier : M. Ginguené l'a fait ressortir encore davantage. Il est vrai toutefois que, malgré ces rapports, on peut dire que le Dante n'a rien emprunté, ni à Virgile, ni à Brunetto, ni à d'autres, quoiqu'il regarde surtout ces deux auteurs comme ses véritables maîtres. Mais, on ne peut néanmoins contester la réalité de ces rapports, ce que le littérateur français a si bien démontré. M. B., se réservant de prouver dans une autre occasion combien M. Ginguené s'est trompé, en supposant que le Dante ait tiré quelque lumière de l'ouvrage de Brunetto Latini (2), semble penser que cet

(1) 7e livre.

(2). Vol. I, pag. 279.

écrivain n'a rien de commun avec tous ceux qui l'ont devancé.

3°. M. Ginguené ne se montre pas trop satisfait des trois vers qu'on lit sur l'entrée de l'enfer :

Giustizia mosse il mio alto fattore.
Fecemi lo divina potestate,
La somma sapienza e 'l primo amore (1).

Il lui semble que ces deux derniers vers affaiblissent la grande image du premier, qui annonce l'ouvrage de la justice suprême. Il est vrai que toutes les qualites personnifiées de Dieu concourent également à chacun de ses actes ; mais, la qualité qui semble prédominer doit faire sur nous plus d'impression, selon notre manière de penser. Malgré cette considération, M. B. avance que ces vers sont très beaux, et que M. Ginguené n'en a point saisi le sens (2). Peut-être notre commentateur les a-t-il regardés en théologien ; mais, la théologie n'est pas toujours très favorable aux intérêts de la poésie et des beaux-arts ; et c'est ce que voulait faire remarquer M. Ginguené.

4°. Virgile compare la foule des ombres qui se pressent sur le rivage de l'Achéron, aux feuilles qui tombent dans les forêts, à l'entrée de l'automne,

Quàm multa in silvis, autumni frigore primo,
Lapsa cadunt folia.

Le Dante, dans une occasion semblable, se sert du même objet pour peindre les ames s'élançant du rivage l'une après l'autre :

Come d'autunno si levan le foglie
L'una appresso dell'altra, infin che 'l ramo
Rende alla terra tutte le sue spoglie (3).

---

(1) Ch. III, vers 4, pag. 43.
(2) Pag. 44.
(3) Inf., ch. III, vers 112, pag., 57.

On reconnaît encore, dans cette belle comparaison, l'élève et l'imitateur de Virgile, dit M. Ginguené avec plusieurs autres ; mais notre sévère commentateur prétend, au contraire, que le littérateur français s'abuse beaucoup, vu la différence qui existe entre l'une et l'autre comparaisons. Combien de comparaisons de Virgile ont été empruntées à Homère, au dire de Macrobe, quoiqu'elles aient été plus ou moins modifiées, selon les circonstances ! M. B. lui-même n'a-t-il point avancé (1) que la comparaison de la mouche, employée par l'Arioste dans la strophe,

Simil battaglia fa la mosca audace
Contro il mastin nel polveroso agosto, etc.,

avait été probablement puisée dans les vers du Dante,

Erano ignudi, e stimolati molto
Da mosconi e da vespe ch'erano ivi (2),

où l'action de la mouche est simplement indiquée.

5°. M. Ginguené, charmé de l'excellence de l'épisode de Françoise de Rimini, le regarde comme supérieur à tous les autres, ce qui semble déraisonnable à M. B. (3) A ses yeux, c'est comparer le *campanile del duomo con la settimana santa*, le clocher du dôme avec la semaine sainte ; car, ajoute-t-il, on ne peut dire qu'un être de nature parfaite soit supérieur à d'autres êtres d'une nature également parfaite, mais différente. N'a-t-on pas, cependant, comparé les douze livres de l'Énéide entre eux ? et n'a-t-on pas jugé le deuxième, le quatrième et le sixième meilleurs que les autres ? N'a-t-on pas fait de même de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère, et des

(1) Vol. I, pag. 306.
(2) Inf., ch. III, vers 65.
(3) Vol. I, pag. 111.

chants de ces deux poëmes, comme des tableaux de Raphaël, de Michel-Ange, etc.? Tous les genres des beaux-arts et tous les chefs-d'œuvre des artistes, quoique très-différens, peuvent être comparés par le rapprochement du type de chaque art en particulier, et par rapport à l'effet que tout chef-d'œuvre, soit du même genre, soit d'un genre différent, produit ou doit produire.

6°. Toujours fidèle à ses principes, M. B. ne pardonne point à M. Ginguené d'avoir trouvé le sixième chant inférieur aux précédens, et d'avoir dit *qu'on n'aime pas à voir donner des larmes au sort du vil Ciacco*, lorsqu'on vient d'en donner de si touchantes aux souffrances de deux amans (1). Si l'on veut justifier de telles inégalités, qui paraissent choquantes à M. Ginguené et à tant d'autres, on ne peut le faire mieux que n'a fait M. B. Mais, quoique la variété des épisodes et des personnages soit le résultat de l'ordonnance générale du poëme, et plus encore de l'intention particulière du poëte, il n'est pas moins vrai qu'on aime à répandre des larmes plutôt sur le sort des ames généreuses, que sur les tourmens des ames basses et méprisables. M. Ginguené jugeait aussi peu convenable qu'on eût introduit un gourmand, tel que le Florentin Ciacco, pour parler des événemens politiques de son pays. Une personne de telle nature ne peut, sans doute, intéresser autant que Farinata, Sordello, Forése et d'autres personnages pareils, en parlant des malheurs de leur commune patrie. Il me semble que M. Ginguené ne regarde pas la perfection absolue de l'épisode de *Ciacco*, qui est probablement tel qu'il doit être; il en compare l'effet avec celui des autres, et surtout avec l'emploi que le Dante

(1) Vol. I, pag. 102.

pouvait en faire. En général, quel que soit le tableau que l'on veuille présenter, on doit toujours apprécier la beauté de convenance, de proportion et surtout d'effet, par la qualité et le degré de sentiment qu'il excite. N'est-ce pas pour cela qu'on distingue l'épisode des Paresseux, où le Dante fait dire à Virgile :

Non ragioniam di lor, ma guarda e passa (1).

7°. Tous les commentateurs de la divine Comédie ont perdu beaucoup de tems pour interpréter le vers par lequel Pluton débute dans le septième chant :

Pape Satan! pape Satan aleppe!

Quelle que soit la signification de chaque mot, l'intention du poëte n'est que de faire éclater la surprise et la colère de Pluton à la vue d'un être vivant. M. B. s'étonne que M. Ginguené ait trop rapidement, et comme en aveugle, franchi ce passage (*l' abbia corsa troppo alla cieca*) (2); et cependant, il me semble, au contraire, que M. Ginguené a cette fois oublié son plan, et qu'il s'est arrêté sur ce passage plus sérieusement qu'il ne le devait. Il expose, dans une longue note, les interprétations de plusieurs commentateurs, depuis Boccace jusqu'à Cellini ; mais, toujours fidèle à son système, il se contente de dire, dans le texte, que *Pluton prononce des paroles étranges, où l'on ne distingue que le nom de Satan.* Or, n'aurait-il pas fait mieux encore s'il n'en avait point dit davantage?

8°. Enfin, M. Ginguené a, le premier, substitué le nom de Roi-Jeune, *Re Giovane,* à celui de prince Jean,

---

(1) Inf., ch. III, vers 51.

(2) Vol. I, pag. 120.

Re Giovanni, dans ces vers, devenus depuis l'objet d'une longue discussion :

Che diedi al re Giovanni i ma' conforti (1).

Il trouvait, dans l'histoire du tems, que celui auquel Bertrand de Born, à qui ce vers se rapporte, avait donné le conseil de prendre les armes contre son père, était Henri, fils aîné de Henri II, surnommé le *Roi-Jeune*, et non Jean, le quatrième fils de ce roi malheureux. Il est même surpris qu'on n'ait point encore aperçu dans ce vers, ou une faute grave du poëte, ou une altération du texte. M. Gio. Palamède Carpani, savant italien, a espéré venger à la fois la gloire du Dante et de l'Italie, en insérant une dissertation d'environ 40 p. dans la *Bibliothèque italienne*, N° XVI, pour justifier le texte et le poëte. M. B., fort de l'autorité de cette longue dissertation, et ne pouvant supposer que son poëte ait pu faillir, accuse, au contraire, d'erreur grave M. Ginguené, et renvoie celui qui voudra s'en convaincre, à la dissertation de M. Carpani. M. Raynouard a soumis la question à un nouvel examen, et il prouve, avec autant de précision que de force, que Bertrand de Born a toujours passé pour l'ami et l'instigateur de ce Henri *au court mantel*, surnommé le *Roi-Jeune* (2). Après les observations de M. Raynouard, qui connaît si bien l'histoire des troubadours, on ne devrait plus conserver de doute sur ce qui regarde la partie historique de cette question. Mais, en admettant encore que Bertrand de Born ait de même séduit le prince Jean, il est toujours vrai que la révolte de ce prince n'a pas été aussi éclatante que la rébellion du

(1) Inf., ch. XXVIII, vers 135.

(2) *Journal des Savans*, novembre 1818, pag. 681

Roï-Jeune; la révolte du prince Jean, surnommé *Sans-Terer*, a été presque une adhésion au sort de son frère Richard *Cœur-de-Lion*, plutôt commandée par les circonstances que suggérée par les conseils d'autrui. Son père ne la connut qu'après le pardon accordé à son fils Richard, à peine eut-il même le tems de s'en plaindre. Or, l'intention du poëte est, ce me semble, de montrer le plus haut degré de perfidie de Bertrand, pour lui faire mériter davantage l'étrange punition qu'il subit; et pour cela, l'intérêt du tableau exige qu'on retrace les crimes les plus horribles et les mieux avérés. Il est donc évident qu'on doit préférer ici le nom du *Roi-Jeune* à celui du prince *Jean;* car, le souvenir du premier, en rendant Bertrand de Born encore plus criminel et plus odieux, rend aussi son caractère plus complet : but principal que le Dante, comme poëte, s'était proposé.

Quoi qu'il en soit de ces remarques et d'autres semblables, elles pourront bien exercer le savoir et la sagacité des commentateurs, mais elles n'ajouteront rien à l'excellence du poëme du Dante. Ce n'est pas ce genre d'érudition qui en constitue la beauté intrinsèque et la véritable importance, c'est la profondeur des conceptions, c'est le coloris des images, c'est l'énergie des locutions, non moins expressives que simples et rapides; c'est l'invention et l'exécution du sujet et de ses parties, surtout lorsqu'elles tendent à exciter, à nourrir des passions fortes et nobles, qui nous élèvent autant qu'elles nous charment. C'est sous ces divers aspects enfin, qu'il faut chercher et apprécier le mérite du Dante; et M. B., quoique occupé principalement de la partie grammaticale de la divine Comédie, n'a point négligé cet objet, qui est le plus important. Nous re-

commandons la lecture de son Commentaire à tous ceux qui ont besoin d'un guide sûr et éclairé pour suivre le Dante dans son long voyage, et qui désirent se familiariser de plus en plus avec la manière et le style de ce grand poëte. Nous avouons en même tems que nous en avons beaucoup profité : la nature même de nos observations doit prouver avec quel intérêt nous avons examiné le travail de M. Biagioli, et quelle estime nous professons pour le talent et les qualités de l'auteur. SALFI.

SATYRES DE JUVÉNAL, *traduites en vers français par* L. V. RAOUL, *professeur de la Faculté de la Philosophie spéculative et des Lettres à l'Université de Gand* (1).

On a remarqué, comme un des caractères les plus frappans de notre époque littéraire, la tendance de nos écrivains vers l'art de traduire, et les progrès que cet art a faits parmi nous. La fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième ont vu éclore une foule de traductions estimables. Des écrivains laborieux ont naturalisé dans notre langue quelques-unes des beautés de Salluste, de Tite-Live et de Tacite; plus heureuse encore, la muse brillante de Delille a fait revivre sous nos yeux le génie de Virgile et celui de Milton. Ainsi, lorsqu'une littérature commence à s'épuiser, lorsque la source des créations originales est devenue moins féconde, l'amour de la variété force le

(1) Un vol. in-8. Tournay, 1818; 3e édition. Liége, Desoër.

talent à puiser des couleurs nouvelles dans les littératures étrangères; la langue, assouplie par de longs travaux, obéit avec plus de docilité aux efforts du traducteur, se prête avec plus de complaisance à l'imitation des formes, à l'expression des idées : on invente moins ; on copie mieux.

Après les écrivains classiques, dont la perfection fera les délices et l'admiration de tous les âges, s'il est un auteur digne des honneurs de la traduction, c'est Juvénal. On lui reproche, il est vrai, et non sans raison, de l'exagération, de la monotonie, quelquefois de la déclamation, souvent des fautes de goût : mais, sa constante élévation, la profondeur de sa pensée, l'énergie habituelle de son expression, la poésie de ses tableaux, sa noble et véhémente indignation contre la corruption et la bassesse des Romains dégénérés, faisaient regretter qu'un écrivain si éloquent n'eût pas encore trouvé dans notre langue un interprète digne de lui. L'élégante version de M. Dussaux avait commencé à le faire connaître ; mais elle est en prose, et Juvénal est un poëte. Thomas, dont la manière semblait éminemment propre à ce travail, Thomas, un peu déclamateur comme Juvénal, mais comme lui fort de pensée, hardi, majestueux dans son langage, s'était borné à quelques essais, où l'on retrouve toute la vigueur de l'original. Enfin, à une époque récente, deux écrivains se sont occupés de remplir cette lacune de notre littérature. M. Méchin et M. Raoul ont publié, chacun à une distance assez rapprochée, une traduction en vers de toutes les œuvres du satyrique latin. Toutes deux se distinguent par un mérite particulier : celle de M. Méchin, par une étude approfondie du modèle, par une parfaite

intelligence de sa pensée (1); celle de M. Raoul, par un coloris souvent remarquable, par la verve et la franchise du style, par des difficultés quelquefois surmontées avec un rare bonheur. C'est cette dernière qui va nous occuper.

Ce n'est pas, pour un traducteur, un médiocre avantage d'avoir, dans le caractère de son talent, dans sa manière de sentir et de s'exprimer, quelques rapports avec l'auteur dont il se rend l'interprète. Plus ces rapports seront prononcés, plus la copie sera ressemblante à l'original. Combien n'eussions-nous pas aimé à voir Virgile traduit par Racine, Horace ou l'Arioste par Voltaire, le Tasse par Delille, Tacite par Montesquieu, Démosthène par Bossuet? Cet avantage n'est point étranger à M. Raoul. La force et la véhémence, qualités distinctives de Juvénal, sont aussi celles de son traducteur. On en jugera par le morceau suivant, où le satyrique, après avoir peint à grands traits la dépravation des mœurs chez les femmes romaines, recherche les causes de cette effrayante corruption.

D'où viennent, cependant, ces coupables ardeurs?
La pauvreté jadis servait d'égide aux mœurs.
Oui, si Rome naissante eut des femmes pudiques,
Les veilles, le travail, les besoins domestiques,
Annibal sous nos murs plantant ses étendards,
Les époux nuit et jour debout sur les remparts:
Voilà ce qui d'un peuple, encore en son enfance,
Sous le chaume long-tems conserva l'innocence.

---

(1) Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas d'appuyer ces éloges par quelques citations; mais, nous espérons avoir l'occasion de revenir sur le travail de M. Méchin, et nos lecteurs nous sauront gré sans doute de les entretenir de cet ouvrage, fruit d'un talent distingué.

Maintenant, accablés de nos propres succès,
Nous subissons les maux d'une trop longue paix.
Le luxe, les plaisirs, plus cruels que la guerre,
Ont enfin subjugué les maîtres de la terre;
Ils ont vengé le monde; et le Tibre indompté
A vu fuir ses vertus avec sa pauvreté.

Il est difficile de mieux rendre ce trait fameux : *Sævior armis luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.* La suite de ce passage est peut-être encore supérieure, par le mérite de la difficulté vaincue. Mais, quoique l'art du traducteur ait singulièrement tempéré la licence latine, nous craindrions de blesser en le citant la juste délicatesse des oreilles françaises. L'ouvrage nous offre assez d'autres morceaux à choisir. Par exemple, nos regards s'arrêteront avec intérêt sur cette belle satyre *de la noblesse*, la meilleure, sans contredit, de toutes celles que Juvénal nous a laissées, et que Boileau, dans son élégante imitation, est bien loin d'avoir égalée. Quelle richesse dans le poëte latin! quelle variété de tableaux, et quelle énergie de couleur! De quels traits il peint les provinces ravagées par des gouverneurs avides! La traduction est digne ici de l'original.

La rapine autrefois excitait moins d'horreur,
Quand, récemment soumis à la loi du vainqueur,
Nos alliés, encore au sein de l'abondance,
Sous leurs pompeux lambris étalaient l'opulence;
Quand la pourpre y brillait parmi des monceaux d'or,
Lorsque des Phidias, des Myron, des Mentor,
L'art, animant la toile, et le marbre, et l'ivoire,
Des beaux jours de la Grèce y consacrait la gloire
C'est alors que l'on vit un Antoine, un Verrès,
Pirates triomphans à l'ombre de la paix,
Des débris entassés de vingt peuples fidèles
Charger furtivement leurs poupes criminelles.

Maintenant, que ravir à ces infortunés?
D'un troupeau languissant les restes décharnés,
Un belier sans vigueur, quelques bœufs faméliques,
Ou les bustes sacrés de leurs dieux domestiques.
Car voilà désormais leur plus rare trésor;
Voilà l'unique bien qu'ils puissent perdre encor!
Des peuples énervés de Rhode et de Corinthe
Méprise la mollesse et dédaigne la plainte;
Leur murmure impuissant n'est point à redouter:
Tu peux braver leurs cris; mais tremble d'irriter
Le Gaulois, l'Espagnol, l'habitant d'Illyrie;
Épargne l'Africain par qui Rome est nourrie,
Et qui, de la sueur dont son champ est trempé,
Engraisse un peuple oisif, de jeux seuls occupé.
Et l'Africain d'ailleurs, après tant de ravages,
Après que Marius a pillé ses rivages,
Que pourrait-il offrir à ton avidité?
Ne va point, par l'excès de l'inhumanité,
Du brave, en son malheur, révolter la vaillance.
On peut ravir son or, mais non briser sa lance:
Vainement on l'opprime; il n'en est que plus fier:
Aux peuples dépouillés il restera du fer.

Si l'ouvrage entier était écrit dans ce style, sa place, il faut l'avouer, serait bien près des chefs-d'œuvre de Delille. M. Raoul est assurément très en état de le conduire à ce point de perfection. Il est facile, en comparant les trois éditions successives qu'il a publiées, de reconnaître en lui la persévérance unie au talent. De nombreuses corrections, presque toujours heureuses, attestent qu'il sait écouter la critique et la mettre à profit. C'est cette conviction qui nous engage, dans l'intérêt de sa gloire, non moins que dans l'intérêt de l'art, à lui soumettre quelques observations.

Nous aurions désiré qu'en divers endroits il eût fait plus d'efforts pour rendre l'expression poétique de son

original. Ce n'est pas tout d'exprimer le sens ; il faut encore traduire le coloris, et *Julius ardet* n'est point traduit par *il fait chaud.*

Peut-être aussi serions-nous fondés à lui reprocher une attention trop scrupuleuse à conserver des détails que repousse le génie de notre langue, et qui, ne faisant point beauté dans le texte, pourraient être supprimés sans inconvénient.

Quelquefois le style, habituellement naturel et rapide, nous a paru ralenti par des appositions ou par la multiplicité des phrases incidentes. Enfin, de tems en tems, l'oreille est un peu contrariée, soit de ce qu'un vers enjambe sur le suivant, soit de ce que le repos final tombe sur un premier vers, qui n'admet en général qu'un repos de suspension.

Ce ne sont pas là des fautes bien graves; mais, toutes légères qu'elles sont, nous croyons utile de les indiquer à l'auteur, qui peut aisément les effacer, et faire ainsi d'un bon ouvrage un ouvrage excellent. Une dernière citation achèvera de justifier nos éloges et nos espérances. Nous choisirons ce brillant passage de la satyre *des Vœux*, où le poëte, pour nous désabuser des illusions de la gloire, nous montre le vainqueur de Trasymène en proie aux vicissitudes du sort.

Soulève d'Annibal la dépouille funèbre :
Combien pèse aujourd'hui ce conquérant célèbre?
Le voilà donc celui dont les vastes desseins,
Follement emportés loin des cieux africains,
Se trouvaient trop bornés par l'immense rivage
Qui joint les bords du Nil aux remparts de Carthage!
Non content d'asservir ces sauvages climats,
Il veut courber encor l'Espagne sous son bras :
Elle est soumise ; il part, franchit les Pyrénées,
Parvient jusqu'au sommet des Alpes étonnées :

Les Alpes, leurs frimats le retiennent en vain;
A travers les rochers il s'entr'ouvre un chemin;
Déjà sous son pouvoir l'Italie est rangée :
Eh bien, Carthage encor n'est point assez vengée.
Soldats, dit-il, marchons, poursuivons nos desseins
Rien n'est fait, si, laissant respirer les Romains,
Au sein de leurs remparts tout fumans de carnage,
Nous n'allons arborer l'étendard de Carthage (1).
Le voyez-vous, porté sur un fier éléphant,
Jusqu'au pied de nos murs s'avancer triomphant?
Quel tableau! mais (ô gloire!) il succombe, il s'exile.
Il va chez un barbare implorer un asile;
Il arrive à sa cour, et là, noble client,
Aux portes du palais assis en suppliant,
Il attend le réveil d'un roi de Bithynie (2)!
Vous ne le verrez point, ce funeste génie,
Ce fléau de la paix et de l'humanité,
Qui troubla si long-tems le monde épouvanté,
Abjurant sous nos coups sa fureur meurtrière,
Par le glaive ou les dards terminer sa carrière....
Un simple anneau, vengeur de Canne et des Romains.
Expira tout le sang dont il rougit ses mains.

C'est en France que M. Raoul a publié les premières éditions de son travail. Le gouvernement des Pays-Bas a, depuis, accueilli son talent: mais, on voit que, si l'auteur est Belge par son séjour, il est toujours très bon Français par ses vers. S. A. Berville.

---

(1) (2) L'inversion serait necessaire, à ce qu'il nous semble, pour relever ces deux vers :

Nous n'allons de Carthage arborer l'étendard....
D'un roi de Bithynie il attend le réveil...

Les Délateurs, *ou Trois années du dix-neuvième siècle; par* Emmanuel Dupaty (1).

Des raisonneurs abstraits, des hommes austères, des géomètres qui portaient leur compas dans la sphère des idées morales, Platon, Mallebranche, Pascal, ont condamné la poésie, comme l'art vain et dangereux d'exciter les passions, en faussant le jugement par une combinaison frivole de sons et d'images. Oubliaient-ils que les pures jouissances de l'homme font partie de ses *utilités* les plus essentielles; que ce qui est vraiment *beau* est vraiment *bon;* et qu'on ne peut briser l'étroite chaîne qui unit l'un à l'autre? Mais, sans nous arrêter à cet examen, sans demander si les Grecs (excellens juges en ces matières) avaient tort de joindre le *beau* et le *bon* sous une expression commune (καλὸν): la poésie, quand elle exprime de hautes pensées, qu'elle revêt de ses couleurs des sentimens généreux, qu'elle se charge de la défense ou de la vengeance de la vertu, qu'elle prête à cette austère vertu son charme irrésistible, n'exerce-t-elle pas alors un grand, un noble ministère?

Telle est la direction que M. Dupaty a donnée aux inspirations d'un talent éminemment poétique. Il a fait de beaux vers; il a fait mieux: il a dit des vérités courageuses. La poésie est, entre ses mains, une arme brillante, acérée, de trempe ferme, dont il se sert pour attaquer et combattre à outrance une espèce trop nombreuse d'hommes, véritable peste publique, les délateurs, nés de la fange des troubles civils, qui trou-

(1) Brochure in-8. de 108 pages. Paris, 1819. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Prix, 3 fr.

vent si aisé de faire le mal, et si doux d'en attendre leur salaire. Il s'est servi de la poésie pour proclamer ce que lui dictait l'amour de la patrie et de la liberté. Il a joint aux élans d'un cœur généreux l'art d'écraser le vice, en se jouant de lui; il a, tantôt peint d'un crayon grotesque, tantôt marqué d'un stigmate ineffaçable, tantôt buriné en traits de feu, les ridicules, les noirceurs, les forfaits de nos jours; et, se reposant ensuite avec les lecteurs sur de plus douces idées, il s'est livré, dans quelques passages, à une sensibilité vraie, que seconde une imagination vive et brillante. Honneur à l'homme qui sait faire un tel usage de la parole, et dire en beaux vers des choses grandes, utiles, touchantes, profondément senties!

Certaines époques sont bien peu favorables à la poésie. Homère, Milton, Klopstock, s'ils étaient nés dans le Bas-Empire, qu'auraient-ils fait de leur génie? Les muses n'ont alors d'autre asile que la satyre, qui n'est plus la peinture fine et apprêtée des travers de quelques coteries, mais la censure ouverte et hardie de tout ce qui est vice et opprobre. Juvénal peut renaître parmi nous, pour remuer des ames blasées et engourdies. Du fond d'un cœur oppressé, au milieu de tant de vices privés et de calamités publiques, le cri d'une indignation vertueuse peut s'échapper en beaux vers. La satyre peut, dit M. Dupaty,

> Démasquer de nos maux le perfide artisan,
> Fustiger des vainqueurs le lâche courtisan,
> Oser, dans les transports du courroux qui l'embrase,
> Du mont, cher aux neuf Sœurs, faire un nouveau Caucase,
> Où de sang et d'orgueil les méchans enivrés,
> Comme à l'aigle vengeur, à ses vers soient livrés.

Dans les trois discours de M. Dupaty, auxquels on

pourrait difficilement assigner un rang déterminé parmi les genres de poésie classique, on trouve une chaleur entraînante, une verve facile, un comique souvent caustique et presque toujours de bon goût, une grande justesse de pensées, et une triste vérité de tableaux. Si néanmoins l'on reprochait à l'auteur d'avoir mis peu d'ordre dans ses idées, et d'en avoir trop suivi l'entraînement, il semble que dans des pièces de ce genre, qui approchent assez du dithyrambe antique, on aime mieux voir les pensées s'engendrer que se combiner.

Parmi les morceaux de verve, on peut remarquer celui-ci :

Vainement, délateur, tu voudrais que l'effroi
Me forçât de me joindre à ton *Vive le Roi!*
Connais-tu de nos cris la différence extrême?
Criant, vive le roi, tu dis : vive moi-même!
Vive tel vieil abus, ou tel vieux préjugé,
La place que j'espère, ou la place que j'ai!
Par mon Vive le roi, je dis : Vive la France!
De nos succès futurs vive au moins l'espérance!
Vivent nos étendards, vainqueurs de l'univers!
Vivent nos pavillons, dominateurs des mers!
C'est le vive le roi précurseur de la gloire ;
C'est le vive le roi qui mène à la victoire ;
C'est le vive le roi des Crillon, des Couci,
Des Villars, des Clermont, et des Montmorenci!
C'est celui de Bayard ; c'est celui d'une belle,
Fidèle au prince, à Dieu ; mais à l'Anglais rebelle.
D'une Française enfin, dont le bras glorieux
Mena sacrer dans Reims un roi victorieux!
C'est le vive le roi, qui, dans ma tendre enfance,
Fit tressaillir mon cœur, alors qu'un fils de France
Courait, en traversant les remparts bordelais,
Vers Gibraltar, apprendre à combattre l'Anglais.

Plusieurs portraits sont crayonnés avec une vive li-

berté, colorés avec une vigueur remarquable : tel est surtout celui que terminent les vers suivans :

Qui fut vil dans un tems, le sera dans un autre.
De l'excès qui domine il est toujours l'apôtre.
Et qu'attendre, après tout, d'un lâche sans pudeur,
Accroché constamment au manteau du vainqueur?
Politique histrion, qui, dans ces tems de trouble,
Habile à voltiger sur une corde double,
Passant de l'une à l'autre avec agilité,
Et saltimbanque adroit presqu'autant qu'éhonté,
Quand il voit se briser la corde impériale,
En tombant, rebondit sur la corde royale;
Reblanchit son pourpoint rougi sous la terreur,
Et saute pour le roi, comme pour l'empereur.

On pourrait citer plus d'un vers fait pour devenir proverbe; et, dans maint endroit, l'épigramme est aiguisée avec autant de finesse que lancée droit et juste. Tels sont les vers suivans :

Un sot est propre à tout, pourvu qu'il pense bien....
Une justice extrême est souvent injustice;
On craint assez les rois, pourvu qu'on les bénisse.

J'ai cru voir notre poëte s'écarter, dans un passage, de la vérité historique; c'est au commencement de son troisième discours :

Qu'ils étaient doux, ces jours, âge d'or de la France,
Où de dormir en paix l'on avait l'assurance;
Où l'on ne craignait pas, soupant dans sa maison,
D'aller, le lendemain, déjeûner en prison;
Où régnaient la candeur, la politesse antique;
Où les vers occupaient plus que la politique.
. . . . . .

De quels tems M. Dupaty veut-il parler? De la régence, du règne de Louis XV, ou des années qui précédèrent la révolution? Nous trouvons alors beaucoup de politesse, il est vrai; mais, les Mémoires de Saint-Si-

mon, ceux de madame d'Épinay, les romans de Crébillon, et d'autres ouvrages du tems suffisent pour nous éclairer sur les véritables mœurs de cette époque.

Nous terminerons nos citations par l'hommage touchant que rend M. Dupaty à la mémoire de son illustre père.

Et toi surtout, mon père!
J'ai prononcé ton nom; que l'innocence espère!
Ton exemple à Wilfrid a fait un défenseur.
Un illustre écrivain sera ton successeur.
Un beau trait nous honore encor plus qu'un beau livre;
Dans la postérité la vertu nous fait vivre.
J'ai gravi sur le roc où tu fus enchaîné,
Lorsque tu défendais l'innocent condamné;
Les maux que tu souffris attristaient ma mémoire;
Mais j'oubliais tes fers, en contemplant ta gloire;
Au prix des mêmes fers, puissé-je t'imiter!
Pour la France et l'honneur mes chants vont éclater.
De mes vers généreux, empreints de ton courage,
A tes manes alors j'oserai faire hommage.
Dans ces tems où le crime avait tout confondu,
Le sentier paternel sous mes pas s'est perdu;
Et de rang et de biens dépouillé par l'orage,
J'allai chercher au Pinde un reste d'héritage,
Emportant, sur la rive où le sort m'a jeté,
Ton amour pour la France et pour la liberté.
Là, de tes sentimens j'ai conservé la flamme;
Heureux si, me montrant héritier de ton ame,
Tu pouvais à l'ardeur qu'il sent pour son pays,
A défaut de talens, reconnaître ton fils!

Saisissons dans cette digression éloquente l'espérance offerte à la patrie, que ce poète, vraiment national, ne sera pas seulement, pour employer l'expression d'un écrivain qui a voulu signaler le but général de l'éducation, l'*honorable répétition*, mais la *continuation perfectionnée* de son père.

P. E. CHASLES.

Coup-d'Oeil sur les Poètes élégiaques français, *depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours; par* Jean Humbert (1).

Dans son ouvrage, vraiment classique, sur la littérature, M. de La Harpe n'a consacré que fort peu de pages à la poésie élégiaque, et encore ne parle-t-il que des poëtes latins. M. Humbert n'a pas la prétention de remplir cette lacune du *Cours de Littérature;* il essaie seulement de démontrer, avec quelques détails, l'immense supériorité qu'ont sur leurs prédécesseurs les écrivains qui se sont essayés en ce genre, depuis que *toutes les muses ont suivi Voltaire au tombeau.* Il trace une courte notice historique de l'élégie en France, depuis la renaissance des lettres jusqu'à présent. Le résultat des recherches auxquelles l'auteur s'est livré ne l'a pas toujours dédommagé des peines qu'elles lui ont coûtées : cependant, on lit avec plaisir ces vers de l'évêque Bertaut :

Rien n'est doux sans amour, en cette vie humaine;
Ceux qui cessent d'aimer cessent de vivre aussi,
Ou vivent sans *plaisir*, comme ils vivent sans peine.
Tous les soucis mondains sont pure vanité :
D'ignorance et d'erreurs toute la terre abonde;
Et constamment aimer une rare beauté,
C'est la plus douce erreur des vanités du monde.

Qui croirait que ces vers ont été écrits, à la fin du seizième siècle, par un évêque de Séés. Bertaut

(1) Un vol. in-8. Paris, 1818. Delaunay et Paschoud.

est également auteur de cette charmante romance :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir, etc.

De toutes les élégies si nombreuses, composées sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, M. Humbert n'en trouve qu'une seule digne d'être citée; mais, celle-là lui paraît sublime, et nous partageons son admiration. Lafontaine la composa, au sujet de la disgrâce de son ami Fouquet : « Elle réunit, selon lui, tous les » genres de mérite : images nobles et douces, sensibi- » lité exquise, style plein et harmonieux ; » et j'ajouterai, idées justes, hardies et philosophiques.

Ah! si ce faux éclat n'eût pas fait ses plaisirs;
Si le séjour de Vaux eût borné ses désirs,
Qu'il pouvait doucement laisser couler son âge!

Ainsi s'exprime le poëte attendri. Et plus loin :

Jamais un favori ne borne sa carrière :
Il ne regarde pas ce qu'il laisse en arrière;
Et tout ce vain amour des grandeurs et du bruit,
Ne le saurait quitter qu'après l'avoir détruit.

Tous les favoris qui se sont succédés, depuis le malheureux Fouquet, ont, comme nous, admiré ces beaux vers, qui réunissent la justesse du sens à la richesse de la rime ; mais, aucun n'a profité de l'excellente leçon qu'ils renferment.

M. Humbert traite Mesdames de la Suze, Deshoulières, de Villedieu, avec une sévérité que je ne puis blâmer, et il fait à la plupart des vers qui sortent de la plume des femmes un reproche que je me garderai bien de répéter ici.

L'élégie, sous Louis XV, fut plus heureuse que sous tous les règnes précédens. L'homme universel, l'im-

mortel Voltaire lui rendit tous ses charmes, toutes ses grâces et sa touchante mélancolie. On a pourtant accusé de manquer de sensibilité celui à qui la mort prématurée de l'inimitable Lecouvreur inspira ces vers :

Que vois-je? quel objet! Quoi! ces lèvres charmantes;
Quoi! ces yeux d'où partaient ces flammes éloquentes,
Éprouvent du trépas les livides horreurs?

Notre critique enveloppe dans le même anathème ces longues jérémiades décorées du titre d'*héroïdes*, qui, pour être rimées, n'en étaient pas plus poétiques; j'oserais cependant lui demander grâce pour la touchante épître d'Héloïse à Abeilard, que Colardeau a si heureusement imitée de Pope, quoiqu'il ait omis, par oubli ou par impuissance, plusieurs beautés de son original.

L'accès de mauvaise humeur que M. H. éprouve en parlant des héroïdes, se dissipe promptement, dès qu'il s'occupe des élégies de Bertin, de Parny, de cet aimable Millevoye, enlevé si jeune aux Muses et à ses amis, qui le regretteront long-tems. Bertin surtout, qu'il appelle le Racine de l'élégie, obtient ses hommages, et les mérite en effet. Comme il s'est peint lui-même dans ces vers remplis de mollesse et de grâce !

Enfant gâté de la paresse,
C'est assez que Vénus me couronne de fleurs;
C'est assez que l'amant me lise à sa maîtresse,
Qu'ils m'accordent ensemble un sourire ou des pleurs.

Si l'on voulait citer toutes les élégies de Bertin qui nous paraissent mériter cet honneur, il faudrait transcrire son recueil presque tout entier. Nous éprouverions le même embarras avec Parny; nous préférons renvoyer nos lecteurs aux recueils peu volumineux des œuvres de ces poëtes aimables et sensibles.

Mais, avant de terminer cet article, on nous permettra d'exprimer tout le plaisir que nous a procuré l'opuscule de M. Humbert, et d'ajouter que ce n'a été pour lui que le délassement de travaux beaucoup plus sérieux et plus fatigans. Il est un des élèves les plus distingués de notre école spéciale et royale des langues orientales vivantes, et je m'honore de l'avoir compté au nombre de mes auditeurs. Je sais qu'il n'a pas renoncé à ses études favorites (1); je ne crains même pas d'affirmer que, s'il poursuit la route qu'il s'est tracée, nous le verrons occuper une place distinguée parmi les savans et même parmi les littérateurs.

LANGLÈS, *de l'Institut.*

---

(1) M. Humbert est sur le point de publier une *Anthologie arabe*, ou Choix de poésies inédites, traduites en français, avec le texte en regard, et accompagnées d'une version latine littérale, en 1 vol. in-8°, dont l'impression est presque terminée.

II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

DE LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE.

(*Voy. Tome Premier*, pag. 524—537.)

Pour compléter le tableau que nous avons esquissé de la littérature haïtienne, nous allons maintenant jeter un coup-d'œil sur les premiers essais de la poésie d'Haïti, et sur les élémens de son histoire.

Tantôt l'éloquence précède la poésie, tantôt elle l'accompagne ou la suit, selon les vicissitudes du premier âge des nations : nées en même tems dans la littérature haïtienne, leur progrès a été différent, comme leur caractère. L'éloquence des Africains est mâle et originale, tandis que leur poésie n'est qu'une pâle imitation de la poésie française. Après avoir jugé leurs orateurs, jugeons leurs poëtes, sans oublier l'indulgence due aux premiers travaux d'un peuple qui vient à peine d'entrer dans la carrière des lettres.

La littérature haïtienne n'a point encore de poëme épique ; mais, on y rencontre d'heureux essais de poésie dans les autres genres. Quelques strophes d'une ode de Milscent sur la mort de Pétion, président de la République, ont de l'élévation dans les idées et dans l'expression; telle est celle où l'auteur apostrophe ainsi la mort (1) :

Exiges-tu d'autres victimes ?
Rends utile ta cruauté :
Atteins les artisans du crime,
Les fléaux de l'humanité :

(1) Abeille haïtienne de 1818, N° XVIII.

Mais, sur la craintive innocence,
Ne fais point planer ta vengeance...
. . . . . .

Le feu de la poésie étincelle dans l'ode sur la prise du Môle. L'inimitié des deux partis, la difficulté et la longueur du siége, le tumulte de la guerre, la mort des braves montant à l'assaut, la gloire des vainqueurs, le désespoir des vaincus sont décrits avec enthousiasme. L'invocation de la seconde strophe est d'une beauté remarquable.

Quel *inconcevable* délire
Me transporte au sacré vallon?
Quel dieu fait résonner ma lyre?
Est-ce toi, divin Apollon?
Non! c'est l'ange de la patrie
Qui vient à ma muse enhardie
Apporter d'immortels crayons.
Flambeau de ce brûlant tropique,
Soleil! à ma verve héroïque
Prête l'éclat de tes rayons.

La première émotion causée par le combat entre les assiégés et les assiégeans est heureusement exprimée.

Qu'entends-je, ô ciel! quel bruit horrible
Fait retentir l'air en tous lieux?
Jupiter n'est pas plus terrible,
Quand sa main ébranle les cieux (1).

On trouve de la grâce et de la naïveté dans l'idylle de la bergère somnambule, composée par Lhérisson (2); mais, si les règles de la versification y sont observées, celles du rhythme et de la phrase poétique sont méconnues; ce qui nous empêche de la citer. Une touche naïve et gracieuse caractérise quelques vers adressés

(1) Pag. 35, Relation du comte de Limonade.
(2) Abeille de 1818, N° XIX.

par Milscent à une jeune beauté qu'il appelle Céleste.

Non : les déesses ne sont pas
Jalouses des jeunes mortelles.
En te douant de mille appas,
Elles ont témoigné *leur bonté pour les belles*.
Tu reçus de chacune d'elles
Un don qui fait voler les amours sur tes pas.
Tes sourcils, tes cheveux d'ébène,
Ne sont-ils pas de la nuit un présent?
Pour toi l'aurore a prodigué *sans peine*
La perle qui fait l'ornement
Et de tes yeux et de ta bouche.
Lorsque ta pudeur s'effarouche,
Les roses de ton coloris
Décèlent les bienfaits de Flore.
Ton air est de Junon, et ces pieds si jolis
De la nymphe des bois sont des faveurs encore.
La mère des amours a placé dans tes mains
Ce trait qui charme quand il blesse;
Et pour te préserver des piéges des humains,
Minerve dans ton cœur fit germer la sagesse (1).

Sans doute nous ne rencontrons pas, dans la poésie des Haïtiens, ces idées choisies, délicates et fines, semblables aux fleurs qui croissent sous la main d'un habile jardinier. Elle est encore pour eux une terre vierge, qu'ils ont à peine commencé à défricher. Cependant, que l'on se figure un noir, d'abord sauvage de l'Afrique, ensuite esclave d'un colon, adressant aujourd'hui à sa maîtresse ces vers qui semblent inspirés dans un salon de Paris.

Il est une jeune beauté
Près de qui Vénus n'est plus belle,
Qui par ses grâces, sa bonté,
Soumet le cœur le plus rebelle.

---

(1) Abeille de 1817, N° III.

Je sais que la reine des dieux
En conçoit de la jalousie ;
Que Minerve lui porte envie,
Et que de son char radieux
Phébus ralentit la vitesse,
Pour contempler avec ivresse
Son port noble et majestueux,
Et sa taille svelte et divine,
Et ses yeux plus vifs que l'éclair.... (1).

Les Haïtiens expriment surtout dans leurs chants une vive affection pour leur patrie nouvelle, et la joie de n'être plus traînés en servitude loin des déserts qui les ont vus naître.

Loin du berceau de notre enfance,
Nous ne verserons plus de pleurs....
Sol d'Haïti, terre chérie,
Sois l'objet d'un amour ardent (2).

Leur poésie didactique a un caractère plus marqué que leur poésie lyrique. Ils n'ont pas été assez longtems heureux et tranquilles pour peindre le calme et les douceurs de la vie pastorale ; mais, leurs infortunes ont quelquefois imprimé une teinte sombre et énergique à leurs vers. Ceux adressés au roi de France par D. L., malgré la rudesse de leur construction, respirent cette mélancolie profonde qui décèle des ames d'une trempe forte.

Et toi, qui du malheur as bu la coupe amère,
Rejeton d'un grand roi que le monde révère,
Louïs, serais-tu sourd à la voix de ton cœur,
De ton cœur vertueux, instruit par le malheur?
. . . . . .
De la religion interroge la voix;
Interroge ton Dieu gémissant sur la croix;

(1) Abeille de 1817, N° VI.
(2) Abeille de 1817, N° II.

L'une, d'un ton sacré, *pour tout chrétien sincère*,
Te crîra : Vous sortez, mortels, d'un même père ;
Ainsi, les flots divers sont fils de l'Océan.
Et l'autre te dira : Si je versai mon sang,
Ce fut pour racheter votre race rebelle ;
Ce fut pour la sauver de la mort éternelle.
Par mon sang épurés, dès qu'ils sont vertueux,
Tous les enfans d'Adam sont égaux à mes yeux ;
Et le noir Africain, courbé sous l'esclavage,
Est plus grand devant moi que le blanc qui l'outrage (1).

Ces quatre derniers vers nous paraissent remarquables par l'élévation de la pensée et la noblesse de la phrase poétique. Le même auteur est bien inférieur à lui-même, lorsqu'il décrit la machine à vapeur; il n'est plus qu'un faible imitateur de la manière de Delille. Toute imitation est dangereuse et funeste dans une littérature au berceau. Aussi, la poésie haïtienne a-t-elle plus d'originalité, lorsqu'elle met sous nos yeux les riches productions de son climat.

De tes roseaux sucrés vante-nous la douceur;
Exalte du café l'agréable saveur,
Du coton dépouillé du fardeau de sa laine
L'étonnante blancheur. . . . . .
Sous ces vastes berceaux je vois la grenadille ;
J'unis ses grains de laque au nectar qui pétille ;
Je brise le coco ; son amande me plaît ;
J'en prise la blancheur, j'en savoure le lait....
C'est en vain qu'Apollon, dans sa carrière ardente,
Épand sur moi les flots d'une flamme brûlante....
Je goûte la fraîcheur sous ces bananiers verds.
Beaux arbres, aux mortels vous serez toujours chers.
C'est peu de me donner un aliment solide :
Vous offrez à ma soif *une liqueur limpide ;*

---

(1) Abeille de 1817, N° IV.

Vous dérobez mon front aux ardeurs du soleil,
Et préparez un lit, propice à mon sommeil.
Ah! si jamais du ciel la bonté libérale,
Livre à mes vœux un *coin* de ma terre natale,
Chers bananiers, au bord d'un tranquille ruisseau,
Je vous réserverai l'asile le plus beau.... (1).

La plupart des ouvrages de la poésie haïtienne manquent d'unité, quand ils sont de longue haleine; l'imagination du noir, n'étant encore assujettie à aucune règle, met du désordre dans ses conceptions. On ne s'attendrait pas sans doute, après une description de la nature de celle que nous venons de citer, à rencontrer des détails sur la mythologie, et des réflexions sur l'art poétique; tandis que, dans une autre épître du même auteur, on trouve des vers qui auraient dû trouver place dans celle-ci :

Au rang des nations Haïti rappelée,
Du sommet d'Hélicon sera-t-elle exilée?....
La nature en ces lieux étale à chaque pas
Les biens qu'elle dispense aux plus heureux climats;
Sa bonté libérale, aux charmes de la vie,
Ajoute les présens qui suivent le génie.... (2).

Le madrigal n'est point une production étrangère à la littérature haïtienne : en voici un plein de grâce et d'ingénuité.

Un jour d'été, proche d'une onde claire,
Dormait Adèle à l'ombre d'un ormeau;
L'amour la vit; et, prenant un pinceau,
En souriant, il peignit la bergère.
Puis aussitôt, s'envolant à Cythère,
A mille amans il offrit le tableau.

---

(1) Abeille de 1818, N° XXII.
(2) Abeille de 1817, N° I.

En l'admirant, chacun dit, *sans mystère*:
« Amour, voilà le portrait de ta mère (1). »

Je pourrais encore citer d'autres pièces de poésie, des fables, des stances, des ballades, des énigmes, des acrostiches; mais, ces productions sont trop semblables à celles qui remplissent nos feuilles littéraires.

Une nation chez laquelle tous les arts sont au berceau, ne peut avoir des ouvrages complets d'histoire : esclave hier, aujourd'hui libre, quels tableaux du passé peut-elle tracer pour l'avenir? Cependant, ces hommes que l'on plaçait à côté de la brute, ont déjà pour l'histoire de riches matériaux. Les noirs dans l'esclavage étaient bien différens de ce qu'ils sont devenus par la liberté. Leurs usages, leurs mœurs, leur esprit, leur cœur, leur caractère, leur langage, leurs haines, leurs affections se retrouvent surtout dans leurs écrits historiques; on peut les diviser en quatre classes : correspondance, mémoires ou relations, notices biographiques, et journaux.

Lors de l'expédition des Français à Saint-Domingue, en 1802, Leclerc, général en chef de cette expédition, ouvrit une correspondance avec Christophe, qui règne aujourd'hui dans le nord du pays. Ce n'est pas sans surprise qu'on voit ce chef noir, qui avait servi dans une hôtellerie en qualité d'esclave, écrire avec autant d'élégance, de force et de dignité qu'un général français.

Leclerc, après avoir fait approcher la flotte française des rivages de Saint-Domingue, écrit à Christophe de lui livrer sur-le-champ la ville du Cap, sans lui permettre d'en recevoir l'ordre de Toussaint; il ajoute qu'en cas de refus, il le considérerait comme un rebelle et em-

(1) Abeille de 1817, N° IX.

ploirait la force contre lui (1). « Si vous usez de la force dont vous me menacez, répond Christophe, je résisterai; et si le sort des armes vous est favorable, vous n'entrerez dans la ville que lorsqu'elle sera réduite en cendres, et même *en cet endroit* je combattrai encore..... Vous n'êtes point mon chef; je ne vous connais point, jusqu'à ce que Toussaint vous ait reconnu. Pour la perte de votre estime, général, je vous assure que je ne désire pas la mériter au prix que vous y attachez, puisqu'il faudrait agir contre mon devoir (2). »

Dans une autre lettre (3), le chef de l'expédition française s'exprime en ces termes : « Si vous avez l'intention de vous soumettre à la république, le plus grand service que vous puissiez lui rendre, serait de nous procurer les moyens de nous assurer de la personne de Toussaint. »

Le chef noir lui répond (4) : « Vous me proposez, général, de vous procurer les moyens d'arrêter Toussaint : ce serait de ma part une perfidie, une trahison; et cette proposition, dégradante pour moi, est, à mes yeux, une marque de l'invincible répugnance que vous éprouvez à me croire susceptible des moindres sentimens de délicatesse et d'honneur. Il est mon chef et mon ami : l'amitié, général, est-elle compatible avec une aussi monstrueuse lâcheté? »

Lorsque Leclerc, pour déterminer Christophe à passer sous l'obéissance de la France, lui fit écrire qu'on respecterait la liberté des noirs : « Remplissez cette promesse, lui répondit-il, en ouvrant à nos yeux le code

(1) Lettre de Leclerc, du 13 pluviose an 10.

(2) Lettre de Christophe, du 13 pluviose an 10.

(3) Lettre de Leclerc, du 29 germinal an 10.

(4) Lettre de Christophe, du 2 floréal an 10.

qui la renferme, et vous verrez accourir dans les bras de cette mère bienfaisante tous ses enfans. »

« Je vous déclare, lui écrivit Leclerc (1), à la face de la colonie, à la face de l'Etre suprême, dont on n'invoque jamais en vain l'assistance, que les bases de ce code sont la liberté et l'égalité, que tous les noirs seront libres. »

On lit, dans la réponse de Christophe (2) : « Je reçois à l'instant votre lettre d'hier ; son contenu ranime dans mon cœur l'espoir de voir renaître dans cette colonie, trop long-tems bouleversée, la tranquillité, la paix et la prospérité.....

» La nécessité d'être homme, voilà le seul terme de mes calculs ; et la certitude de voir ce titre assuré à tous mes concitoyens, ne fera bientôt plus, de nos forces divisées, qu'une seule et même force ; et nous ne serons plus qu'une seule famille, unie par les liens de la plus sincère fraternité. »

On remarque la même noblesse de pensées dans la correspondance de Dessalines avec Rochambeau, à l'époque où l'armée française se vit obligée d'abandonner Saint-Domingue (3). Celle de Toussaint est aussi pleine de feu et d'originalité. Son talent était d'une telle fécondité, qu'il occupait, comme César, cinq secrétaires à la fois. Il écrivit à un général, qui lui demandait de l'argent : « C'est un esprit malin que je tiens dans un coffre-fort ; je ne l'ouvre pas, crainte qu'il ne s'échappe (4). »

---

(1) Lettre du 4 floréal an 10.

(2) Réponse du 5 floréal an 10.

(3) Journal de la campagne du nord, du 2 novembre 1802 ; imprimé au Cap.

(4) Notes du général Vincent.

La correspondance entre Dauxion Lavaysse, commissaire du roi de France, et Pétion, président de la République, renferme des matériaux précieux pour l'histoire. Le style du président a souvent un caractère mâle; il peint d'une manière touchante les calamités qui ont désolé Saint-Domingue, lors de l'expédition des Français, et les sacrifices qu'ont faits les noirs pour conquérir la liberté.

Parmi les Mémoires historiques, le plus remarquable est celui de J. Chanlatte. Il a principalement pour objet le récit de ce qui s'est passé pendant l'expédition des Français. Il n'entre dans aucun détail sur la guerre; et sans s'assujettir à l'ordre chronologique, il expose les causes et les détails des cruautés qui furent alors commises. Cet écrivain est doué d'une ame brûlante; il y a dans ses pages des exclamations, des hyperboles, des inversions, des tours étrangers à la langue; mais, parmi ces irrégularités, on est souvent saisi d'une admiration involontaire. Pour donner une idée de sa manière, je mettrai sous les yeux le tableau suivant. On avait amené de l'île de Cuba des chiens pour faire dévorer les noirs dans des arènes. Il raconte comment la rage de ces chiens fut exercée sur un malheureux Africain, et n'oublie aucune des circonstances propres à émouvoir ses lecteurs : la cruauté mêlée aux transports de la joie, lors du débarquement de ces chiens; la pompe et le genre du supplice, la sainteté du lieu, choisi dans la cour d'un couvent de religieuses; un amphithéâtre sur lequel on avait dressé des banquettes, ce malheureux attaché au poteau et dont les membres étaient déchirés dans une arène par des chiens qu'on avait à dessein affamés. Mais, pour donner une plus juste idée de cette description, je vais la transcrire.

« Ils sont entrés en rade, ces chiens soigneusement choisis; ils débarquent pêle-mêle, et cet heureux événement est signalé par l'allégresse générale..... . C'est à qui s'empressera d'admirer ces bourreaux d'une nouvelle espèce, de jeter des fleurs sur leur passage. Partout on distribue les cocardes et les rubans qui doivent les décorer; le très petit nombre d'Européens, que ce délire inhumain révolte, ou frémit d'épouvante, ou se cache, ou se tait.

» Bientôt ces animaux sont stylés à l'usage auquel on les destine; une diète, savamment calculée, irrite encore leur voracité naturelle. Du moment qu'on les juge assez préparés, on annonce avec solennité le jour, l'heure, l'instant affreux où une créature humaine, par la seule raison qu'il a plu au ciel de la revêtir d'un épiderme noir, va être exposée dans l'arène à ces monstres. Toute la ville du Cap accourt à ce spectacle; des banquettes sont préparées autour d'un amphithéâtre élevé dans la cour d'un couvent de religieuses : ce qui rappelle les cirques ensanglantés des Romains; on s'y précipite, on s'empresse d'y prendre place.

» Barbares exécuteurs! Spectateurs farouches! La sainteté de cet asile n'a pas suspendu vos desseins criminels! L'idée d'un tel supplice n'avait pas glacé le sang dans vos veines! Mais, le signal est donné, et déjà la victime est traînée en pompe vers le poteau. Elle est fortement attachée, et pour ainsi dire clouée au gibet. Aussitôt, des piqueurs actifs agacent leurs meutes, les excitent, les enflamment, tantôt en les rapprochant, tantôt en les éloignant de leur proie. Quand on s'est assuré que la rage des dogues est à son comble, on les lâche contre l'homme devenu leur pâture.

Le malheureux avait déjà subi tous les genres de mort, à la seule vue de ces effrayans préparatifs. Au même instant, les chiens, d'autant plus acharnés que leur ardeur avait été plus long-tems comprimée, s'élancent, fondent à la fois sur toutes les parties de son corps, et les déchirent. O souffrances non encore éprouvées! O attentat d'une espèce nouvelle contre l'humanité!...

» En vain les cris de l'humanité aux abois invoquent le ciel et la terre; en vain une voix expirante sollicite la pitié. Vaines clameurs ! prières superflues ! La pitié, elle a fui de cette contrée avec sa population originelle ; les Européens s'en sont dépouillés, en passant le tropique. . . . . Enfin, le martyr, succombant sous l'excès de ses maux, adresse au ciel un regard éloquent, devenu la leçon de ses concitoyens : puis, son crâne s'affaisse sur son sein décharné, et les voûtes célestes s'entr'ouvrent au dernier souffle de l'innocence. »

Après cette peinture qui glace d'effroi, l'auteur s'élève encore jusqu'à cette éloquence qu'on n'entend que dans la solitude des déserts et parmi les nations sauvages. Il fait retentir la voix de la vengeance dans le fond des tombeaux ; les habitans des tombeaux y répondent, et la vengeance des morts s'associe à celle des vivans. « Le cri de la vengeance, dit-il, a résonné de toutes parts : à cette noble résolution, les sépulcres de nos ancêtres se sont ouverts, leurs ossemens poudreux ont tressailli ; vengeance! vengeance! ont répondu les tombeaux et la nature entière. »

La relation du comte de Limonade offre aussi d'utiles matériaux pour l'histoire. C'est un récit rapide de ce qui s'est passé, depuis la capitulation de l'armée française, jusqu'en 1811, où Christophe est monté sur

le trône : ce qui comprend l'espace de huit ans.

L'époque où la monarchie mit pour la première fois des navires en mer, est signalée en ces termes : « Le pavillon haïtien se montra avec gloire sur l'Océan étonné, et l'on vit avec surprise et admiration un nouveau peuple navigateur. »

Dans le récit des guerres civiles qui ont éclaté parmi les noirs, le comte de Limonade décrit ainsi les suites d'une bataille sanglante qui se donna près de Saint-Marc. « C'est là qu'on vit les misères de la guerre déployées dans toute leur horreur, des malheureux..... égorgés, perdus dans les bois, mourant de faim, de soif, maudissant la traite qui les exposait à un sort si déplorable, et cherchant les rivages de la mer pour regagner leurs berges mouillées à l'ancre, comme le seul abri où ils pussent se réfugier. »

Le roi d'Haïti a jeté les fondemens d'une nouvelle ville, nommée Sans-Souci, qu'il destine à être la capitale de l'État ; il y a fait bâtir un palais magnifique, dont le comte de Limonade nous offre la description suivante : « .... Il porte jusqu'aux nues la beauté et la hardiesse de sa construction. Ces appartemens somptueux, parquetés et lambrissés des plus beaux et des plus rares acajoux, amassés à grands frais et avec un soin scrupuleux, ces meubles élégans, ces riches tapisseries, ces jardins dessinés avec symétrie, où coule une eau pure, et toujours dans un degré de fraîcheur qui la caractérise particulièrement ; ces jets d'eau, ces arbres fruitiers, ces productions européennes, embellissent la retraite du héros et font l'admiration des étrangers (1). »

---

(1) Relation du comte de Limonade.

Le même auteur parle en ces termes d'une réunion des femmes de la noblesse chez la reine d'Haïti. « Jamais réunion ne fut plus belle et plus enchanteresse. C'étaient les grâces, l'amabilité, la douceur fêtées par la beauté et la bienfaisance : quel goût! quel art! quelle recherche! quel luxe, mêlé avec une élégante et modeste simplicité, dans la parure de ces aimables Haïtiennes! l'on croyait être à la cour de Cypris. »

L'ouvrage de M. de Vastey, que nous avons déjà cité, renferme des détails instructifs sur les progrès de la civilisation des noirs, sur la manière dont ils se sont instruits et rendus habiles à remplir les différens emplois de la société. « Aujourd'hui, dit-il, les places civiles et militaires ne sont données qu'à des Haïtiens, puisque aucun étranger ne peut en occuper. La nécessité a tout fait..... J'en ai connu qui ont appris à lire et écrire sans maître; ils marchaient, leurs livres à la main, interrogeaient les passans, et les priaient de leur dire ce que signifiait tel signe ou tel mot : c'est ainsi que plusieurs sont devenus notaires, procureurs, avocats, magistrats, administrateurs, et ont étonné par la sagacité de leur jugement; d'autres sont devenus peintres, sculpteurs, architectes, mécaniciens, etc. (1). »

Le même auteur décrit éloquemment le supplice des quatre piquets, dans lequel on faisait expirer les esclaves sous les coups de fouet de deux commandeurs qui se succédaient, sans que le maître fût ému par un pareil spectacle : « Hélas! ses cris superflus se perdaient dans les airs, et se confondaient avec le bruit du fouet qui faisait retentir les échos de nos montagnes (2). »

La littérature haïtienne commence à s'enrichir de

(1) Pag. 94 : notes des Réflexions de M. de Vastey.

(2) Pag. 46 du *Système colonial dévoilé*, etc.

notices biographiques, genre d'histoire qu'il est difficile de conduire à sa perfection, malgré son apparente simplicité. Il faut, en effet, une perspicacité rare pour pénétrer dans le cœur d'un grand homme, pour peindre son caractère, pour décrire ses mœurs, pour montrer ses vices, ses défauts, ses vertus, et surprendre ses faiblesses dans sa grandeur même.

Voici quelques traits du caractère de Pétion, tracés par un noir :

« Dès-lors, il se fit remarquer par l'aménité de ses mœurs, et par un caractère grand et noble qui lui conciliait tous les esprits. Brave jusqu'à l'intrépidité, jamais la carrière des armes n'endurcit son cœur bon et généreux. Toujours il se montra sensible au sort des infortunés, et il sut toujours tendre une main protectrice et généreuse à l'opprimé. Vertueux par principe, il ne s'est jamais démenti (1). »

Nous citerons encore un portrait de C. M. L. Milscent, tracé par son fils..... « La nature l'avait doué d'un caractère ardent, d'un cœur extrêmement sensible, d'une ame expansive et d'un courage supérieur à tous les dangers ; elle avait uni à ces dons l'esprit et les qualités qui font rechercher l'homme de ses semblables. L'éducation lui procura des talens agréables : il excella dans l'escrime, la musique et la danse ; il versifiait très bien. Son humeur était vive et enjouée, quoiqu'il fût naturellement enclin à la réflexion. Il charmait toutes les sociétés qu'il fréquentait..... Il aima, dès sa plus tendre jeunesse, la négresse française Bernan, qu'il surnomma Stenchni, et dont il eut huit enfans (2). »

---

(1) Abeille de 1818, N° XVII.

(2) Abeille de 1818, N° XII.

Des journaux, dont les uns se publient au Cap (1), les autres au Port-au-Prince (2), recueillent avec soin les actes du gouvernement, rapportent les nouvelles des divers pays du monde, renferment des articles de critique, de morale, de politique et de littérature, et tout ce qui est relatif aux intérêts de la nation.

Les funérailles de Pétion sont décrites dans l'*Abeille haïtienne*, avec une abondance de sentiment qu'on ne retrouve plus chez les nations amollies par l'excès de la civilisation. « A la nouvelle de la mort de Pétion, l'alarme a été générale; la pâleur des visages, une tristesse profonde et un morne silence ont été les premiers signes de l'affliction. On allait et venait dans les rues, sans dessein, sans but; l'état de chacun semblait être un égarement d'esprit; les larmes ne coulaient pas encore: ... seulement, des cris aigus perçaient l'air et décelaient une douleur poignante.... Le corps du défunt ayant été exposé, le peuple, entraîné par un sentiment d'amour, a voulu contempler pour la dernière fois ces précieux restes; il est venu les arroser de larmes amères, et les couvrir de bénédictions; ... le palais a retenti de longs gémissemens. »

Le tableau suivant offre la scène la plus touchante. C'est une jeune fille qui vient mêler son désespoir au deuil général, dans le moment où le corps de son père va être transporté dans le cercueil. « Sa fille, l'*Affligée* Célie, est venue faire les derniers adieux aux *mânes* de son père.... Intéressante pupille du peuple haïtien, tu nous a déchiré le cœur....

» A l'apparition du cercueil et du char funèbre, un

(1) Gazette royale d'Haïti.

(2) L'Écho; le Télégraphe; l'Abeille haïtienne.

cri général et lamentable s'est fait entendre..... Notre père nous quitte à jamais... Le cortége, pressé par les flots du peuple, s'est rendu à l'église paroissiale. A son entrée dans ce lieu saint, les plaintes qui s'étaient fait entendre pendant la marche ont été couvertes par un cri spontané, arraché par la douleur, aussi rapide qu'une explosion.... Étonnant accord du désespoir, en quel lieu avez-vous éclaté ainsi?..... Enfans, adultes, vieillards, soldats, officiers, citoyens, magistrats, tous ont arrosé de larmes la dernière demeure de Pétion....., lui qui n'en a fait couler qu'en descendant dans la tombe.... (1). »

Quand un peuple naissant montre tant d'amour et de dispositions pour les lettres, que ne doit-on pas espérer de sa destinée? Les lettres sont l'ame de la civilisation; sans elles, les nations restent ignorantes et barbares, et avec elles leur gloire retentit parmi les générations futures. Ainsi, le monde offrira pour la première fois le spectacle d'hommes noirs, naguères sauvages ou abrutis, arrachés de leur terre natale, traînés en servitude au-delà de l'Océan, brisant leurs fers, formant un peuple nouveau, appelant au milieu d'eux les beaux-arts, et les cultivant avec un succès dont la postérité pourra s'étonner.

La nation haïtienne peut se promettre un avenir d'autant plus brillant, qu'elle se trouve placée dans le nouveau monde, où les arts de l'Europe doivent se transplanter et chercher peut-être un asile. Quel pays peut leur être plus favorable que celui où, dans des climats divers et semblables aux nôtres, règne la jeunesse de la nature? Tout y offre de plus grands spectacles;

(1) Abeille haïtienne de 1818, N° XVII.

les fleuves y sont plus larges, les lacs d'une plus vaste étendue; les oiseaux ont des plumages plus brillans, la mer est remplie de riches coquillages, les bois ont une majesté inconnue en nos climats. Peut-être verra-t-on deux grandes époques littéraires à la fois dans les deux mondes. Un plus vaste théâtre doit nécessairement amener d'autres révolutions dans l'empire du génie; et ces deux époques brillantes seront comme deux astres de lumière se renvoyant mutuellement la clarté de leurs feux. A. Métral.

NOTICE BIOGRAPHIQUE
SUR M. Farcot (1).

Joseph-Jean-Chrysostome Farcot est né à Senlis, le 8 avril 1744. Il a été de la congrégation de l'Oratoire, où il a enseigné la philosophie des écoles, ensuite la physique expérimentale, dont il a fondé la seule chaire spéciale qui existât dans l'enseignement de cette congrégation; il a été, depuis, professeur spécial de mathématiques, d'abord à Vendôme, puis à Juilly.

En 1779, des affaires de famille l'ayant obligé de quitter la congrégation de l'Oratoire, il a transporté à

(1) A la suite des *Nouvelles littéraires*, sous le titre de *Nécrologie*, nous avons soin de faire souvent mention des décès des hommes connus par quelque titre honorable, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts. Ces notices sont nécessairemeut abrégées et rapides; nous croyons donc faire une chose à la fois utile et agréable à nos lecteurs, en insérant dans la section des *Mémoires originaux* et *Mélanges*, quelques *Biographies* complètes et assez développées pour qu'on puisse les considérer comme des sources où l'on pourra puiser les renseignemens les plus exacts et les plus étendus sur ceux qu'elles concernent.

Paris l'établissement de commerce de sa famille, et l'a dirigé jusqu'en 1793.

En 1789, il a été nommé électeur, puis suppléant de la députation de Paris, membre de la municipalité provisoire, du bureau de ville et du tribunal de la même municipalité. On peut voir ses Rapports sur la caisse d'escompte et les travaux publics.

En 1790, il fut chargé, par les négocians de Paris, d'un travail sur le système prohibitif des relations commerciales entre les nations.

En 1793, il fut mis en arrestation, pendant onze mois; tous ses magasins furent saisis.

En 1794, il fut appelé aux discussions qui eurent lieu à l'hôtel de Conti, pour la restauration du commerce et des arts, avec Monge, Chaptal, La Place, La Grange, Bertholet, Costaz, etc.

En 1795, après le 9 thermidor, il fut nommé membre du Directoire du département de la Seine, et y fut spécialement chargé de la restitution des édifices destinés au culte. Sur ses représentations, les membres les plus sages de la Convention firent ajouter aux douze églises dont la restitution était décrétée, Notre-Dame, Saint-Sulpice et Saint-Médard.

La même année, il fut appelé aux discussions qui furent provoquées par le Comité de Salut-Public pour arriver aux moyens de réaccréditer les assignats.

En 1796, membre de la Commission pour le tableau de dépréciation des assignats, il fut chargé des Mémoires sur les principes qui durent en fixer les bases.

En 1798, il fut nommé, à l'unanimité, par le corps électoral de Paris, membre du Conseil des Anciens; des motifs graves l'empêchèrent de déférer à ces vœux; les mêmes motifs le forcèrent de persévérer dans cette

résolution, malgré les instances d'une députation de l'Assemblée pour le faire changer de résolution. La même année, il s'occupa d'une institution pour la destruction de l'usure ; le Mont-de-Piété la portait alors à 60 pour 100 par an.

En 1799, vingt-trois établissemens formés pour remplir le but de cette institution furent renversés par le crédit des hommes intéressés à maintenir le désordre.

En 1800, le même projet d'institution présenté au premier Consul, au ministre de l'intérieur, au Conseil-d'État, à la préfecture du département, y a reçu les autorisations nécessaires pour son exécution : les pièces qui concernent cette institution feront connaître les approbations qu'elle a reçues et les personnes qui s'y réunirent pour en assurer le succès.

La même année, il fut nommé membre du Conseil des Arts, Agriculture et Commerce du département de la Seine.

En 1804, établissement de cette institution, d'après les mêmes autorisations.

En 1805, renversement de cette institution pour des causes qui lui étaient entièrement étrangères, et par une méprise dont le gouvernement ne s'est aperçu que quand il n'était plus tems de la réparer ; réclamation de la Chambre de commerce contre ce renversement ; émission des vœux de cette Chambre pour que cette institution concoure, avec le Mont-de-Piété, à la destruction de l'usure ; Rapport de M. Richard d'Aubigni, membre du Conseil du Mont-de-Piété, pour y faire adopter le vœu de la Chambre de commerce.

En 1806, nommé membre du jury des arts, pour l'exposition de la même année, Farcot fit un Rapport technique sur les produits spéciaux qui y furent expo-

sés, et un Rapport raisonné sur le même objet, lequel est resté manuscrit entre les mains de M. Frochot, ancien préfet de la Seine.

En 1807, M. Farcot fournit au même M. Frochot un Mémoire sur les attributions de la préfecture du département, relatives à l'industrie et au commerce, et sur les caractères qui les distinguent des attributions de la préfecture de police.

L'année 1808 fut occupée toute entière, 1° par ordre du préfet de la Seine, à un ouvrage ayant pour titre : *Discussions relatives à l'influence du Gouvernement sur les Arts et le Commerce ;* 2° à la discussion d'un projet relatif à l'entrepôt des vins ; 3° à combiner un autre projet de construction de cet entrepôt, avec indication des moyens de trouver des fonds, sans puiser à la caisse publique, par des avances qui auraient été faites.

En 1809, M. Farcot fut occupé par un système d'organisation générale pour élever nos arts et notre commerce au plus haut degré de perfection. La même année, il fut nommé membre de la Commission d'instruction publique du département.

En 1810, le préfet approuva un Projet qui lui fut présenté par M. Farcot, pour rendre plus capables de l'enseignement les institutrices chargées de l'éducation des personnes du sexe.

En 1812, M. Farcot inventa une machine destinée à rendre impénétrables les relations diplomatiques du gouvernement. Les ministres de l'intérieur et du commerce de cette époque, après en avoir eu connaissance, en ont désiré l'exécution. La même année, M. Frochot, alors préfet du département, se proposait d'engager M. Farcot à se charger de la statistique des arts et du commerce. L'arrêté de M. le comte Chabrol, pour

la nomination d'un directeur de la statistique, a répondu aux intentions de son prédécesseur.

L'importante découverte de M. Chassaigne, pour le perfectionnement de la filature de coton, découverte qui eut lieu pendant le cours de ses travaux pour la statistique, ayant attiré l'attention de M. le préfet de la Seine et de la Chambre de commerce, M. Farcot s'est occupé du moyen de la mettre à exécution. C'est pour parvenir à ce but qu'il a exécuté le travail que son fils vient de rendre public, ayant pour titre : *Mémoire sur les moyens d'encourager les découvertes utiles*, ouvrage posthume de J. J. C. Farcot ; publié par M. J. Farcot, fils de l'auteur. (Paris, Delaunay ; in-4. de 24 pages. Prix : 1 franc). Frappé de voir la plupart des découvertes utiles émigrer de la France et passer à l'étranger ; frappé aussi du peu de résultats utiles de notre législation actuelle sur les brevets d'invention, M. Farcot présente un Projet de statut constitutionnel d'une société pour l'exécution des inventions utiles au perfectionnement et au progrès de l'industrie. Ce projet, divisé en 102 art. et en IX chap., est sans doute susceptible de modifications ; mais, tel qu'il est, on y découvre le résultat des méditations d'un esprit ingénieux et d'un jugement droit.

Depuis 1813, M. Farcot s'est occupé de la statistique, autant que les événemens politiques le lui ont permis, jusqu'à la suppression du bureau de statistique, au commencement du mois d'août 1815. M. de Chabrol ayant rétabli le bureau de la statistique, M. Farcot en fut de nouveau nommé directeur.

Il est mort, le 23 août 1815, âgé de 71 ans, 3 mois et 25 jours.

(*Communiqué par M. l'évêque* GRÉGOIRE.)

EXTRAIT

D'une lettre particulière SUR L'ITALIE, *adressée par un voyageur à l'un des collaborateurs de la Revue Encyclopédique.*

VOTRE nation, mon ami, a laissé en Italie des traces bien honorables de son passage : si l'on ne regrette pas les individus, on regrette beaucoup ce qui marchait avec eux. Les Français ont opéré dans ce pays une révolution sourde, qui tôt ou tard aura de grands résultats.

Nous avons été jusqu'à Pestum, dont les temples imposans ont été restaurés. Les fouilles de Pompeïa étaient nouvelles pour moi. Un peintre Zuricois, appelé *Huber*, en publie des vues coloriées très fidèles ; il en a paru huit, et il en paraîtra douze autres.

C'est avec délices que j'ai vu les deux théâtres, l'amphithéâtre, le Forum, plusieurs temples et plusieurs tombeaux. Je suis charmé que le musée de Portici ait été transféré aux Studj. Il faudrait y transporter aussi ce magnifique pavé en mosaïque florentine, qu'on a découvert très entier, dans l'appartement de Tibère, à Caprée. Il me semblait, en le foulant aux pieds, entendre Séjan et son maître, causant sur les moyens d'étouffer les *libéraux* du sénat.

Notre ascension au Vésuve a été extrêmement heureuse. Nous sommes allés sur les bords des trois cratères, qui tous étaient en activité. L'un d'eux a fait huit éruptions, tandis que nous le contemplions, à 50 pieds de distance. Le spectacle était magnifique, et faisait tellement oublier le danger, que nous faillîmes d'en être les victimes. Il y avait à peine une demi-heure que

nous avions quitté le bord des cratères, lorsqu'une éruption effrayante couvrit d'une grêle de pierres enflammées les lieux où nous venions de nous arrêter. Notre guide nous avait assuré que le volcan n'avait jamais de caprices, et nous l'en avions cru trop facilement. Depuis ce moment, les environs du cratère sont devenus inabordables, et tout présageait l'éruption désastreuse qu'on annonce maintenant.

Le musée des *Studj* est un beau monument élevé aux arts et à l'archéologie. Si ce musée était à Paris, il ferait avancer la science; car, rien n'est comparable à ce qu'ont fourni les fouilles de Pompeïa....

J'ai eu le plaisir de voir en activité deux écoles d'enseignement mutuel, dont on faisait grand cas. L'une est établie dans le bel établissement, dit *Albergo de' Poveri* ou *Casa di Lavoro.* Le second existe dans *la réal casa di educazione delle donzelle ben nate*, que dirige le duc ou plutôt la duchesse de Sangro. Dans le conseil qui administre la maison, siégent deux des pensionnaires. Le soin de l'économie domestique est confié aux pensionnaires elles-mêmes qui font les emplètes et tiennent, jour par jour, un compte courant des recettes et des dépenses, en sorte que la maison forme des mères de famille, non-seulement instruites, mais accoutumées à conduire leur ménage.

La nouvelle route qui conduit à Naples, et d'où l'on ne cesse de dominer sur le golphe et sur son contour, est ce que je connais de plus imposant. Elle n'est comparable qu'à la route qui prend à gauche de la grotte, et suit les côtes de Pausilippe.....

Il est malheureux que, pour aller de Naples à Rome, et de Naples jusqu'à Aqua-Pendente ou jusqu'à Tolentino, on coure le risque d'être détroussé, même en plein

jour. On l'a été, de mon tems, en revenant de Tivoli et de Frascati.

Le musée du Vatican est, selon moi, hors de toute comparaison avec ce qui existe ailleurs. Il est, dans son genre, ce qu'est l'intérieur de Saint-Pierre, *incommensurable.* J'ai eu grand plaisir à voir bien dégagée la colonne consacrée à la mémoire de ce Trajan, dont le nom est cher à tous les hommes de bien. Il est à regretter qu'on n'ait pas eu le tems de découvrir le *Forum* entier ; mais, par ce qui a été fait, on peut juger de ce qu'il devait être. Les Français, avaient, dit-on, conçu la belle idée de faire du *Campo-Vaccino* un immense jardin, dont les portes eussent été les arcs de Septime-Sévère et de Constantin. On faisait entrer dans ce plan le mont Palatin, la basilique de Constantin (temple de la paix), le Colysée, etc. Des bosquets d'arbres indigènes ou exotiques eussent séparé et fait ressortir ces monumens, au milieu desquels le philosophe eût pu méditer tranquillement sur les grandes leçons qu'on reçoit dans ces contrées.—Qui a fait ceci? *I Francesi.* Et ce jardin si bien placé sur le Pincio, qui décore si bien la place du peuple? *I Francesi.*

A Tivoli, vos compatriotes ont rendu facile l'accès de la grotte de Neptune ; et grâces au sentier qu'ils ont tracé, on arrive, sans le moindre danger, au milieu du brouillard humide qui rendait cet abord si périlleux.

De Frascati, nous avons été voir la *Ruffinella* que le prince de Canino (Lucien Bonaparte) habita long-tems, et les fouilles intéressantes qu'il avait entreprises dans l'ancien local de Tusculum. Il y a découvert plusieurs morceaux précieux. On voit maintenant la Via Tusculana, les gradins de deux théâtres, des ruines de Pis-

cine, d'anciens murs de ville, etc. Les galeries ruinées de Tusculanum ont aussi été déblayées, de manière qu'on peut encore s'y promener ; mais, ni l'orateur romain, ni Scévola, ni Brutus, ni Atticus ne répondirent à ma voix. — Les lettres touchantes de l'ancien propriétaire me revinrent à l'esprit dans ces lieux. On lui a fait un crime de ses doléances déposées dans le sein de l'amitié, et que lui arrachait le spectacle déchirant de sa patrie dans les fers. Eh ! de quel droit lui adressait-on de tels reproches ? Rappelons-nous les déplorables événemens que nous avons traversés en France ?....

A *Florence*, j'ai assisté à la représentation d'un drame tragique, composé et joué par M. *Sgricci*, à qui l'on avait donné le sujet, dix minutes auparavant : ce sujet était *Bianca-Capello*. Cette improvisation m'a vivement frappé.

A *Bologne*, j'ai connu un homme aussi extraordinaire : c'est M. *Mezzofante*, professeur de langue grecque et de langues orientales, et bibliothécaire de l'Université ; lequel parle ou comprend trente-trois idiomes. Je l'ai entendu parler l'allemand, le français, l'anglais, le russe, le polonais, etc.

J'ai visité Saint-Marin, dont nous avons une histoire écrite par le chevalier Delfico. La position de cette petite république, sur une montagne escarpée, entourée de défilés, explique en partie comment elle a échappé aux dévastations. Ses gouvernans refusèrent l'agrandissement de leur territoire que leur offrit Bonaparte, alors conquérant de l'Italie, qui pouvait fixer d'une manière durable les destinées de cette belle et malheureuse contrée. — « Nous avons dû notre conservation, depuis dix siècles, à notre modération et

à notre petitesse, » fut leur réponse que je tiens de M. *Onofrio*, qui avait été chargé de la transmettre.

Venise est en pleine décadence : les descendans de ses anciens grands hommes s'y promènent avec indifférence, au milieu des monumens de leurs aïeux. On dirait que ces monumens ne leur appartiennent plus. L'explication de leur caractère se trouve dans les appartemens des Dix, dans les couloirs affreux qui conduisaient de ceux-ci aux *pozzi* (cachots) et aux *piombi*, dans la chambre où l'on étranglait sans bruit, dans la fenêtre ou porte de fer par laquelle les cadavres des victimes de la tyrannie étaient lancés de nuit dans le canal. Ces misérables avaient tué l'esprit public, qui est l'ame des nations ; ils ont succombé justement, en punition de ce grand crime : avis à ceux qui voudraient imiter la *sagesse* tant vantée du sénat de Venise. L'important ouvrage de M. Daru (l'Histoire de Venise) doit révéler d'odieux *mystères du pouvoir*, et offrir aux gouvernemens les leçons utiles de l'expérience, qui ne seront peut-être pas toujours dédaignées....

J'ai vu, à Ferrare, les manuscrits originaux de l'Arioste et du Tasse, le tombeau du premier, sa chaise, son écritoire et sa modeste chambre, qui ne devait pas, ce me semble, lui inspirer ses beaux vers. Enfin, j'ai parcouru, le cœur gonflé d'indignation, l'affreux cabanon où fut renfermé le Tasse. Cette habitation du génie ressemble à une loge de bête féroce.

Dites à M. Lanjuinais, que j'ai lu la condamnation de son ouvrage des *Concordats*, sur les colonnes de Saint-Pierre, à Rome....

Vérone, dans l'amphithéâtre des Arènes, 5 juin 1819.

M. C.

III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Histoire naturelle. — *Fragmens du Journal de M. Charles Le Raye*, relatifs à quelques nouveaux quadrupèdes de la région du Missouri (1).

Le Journal de M. Charles Le Raye, placé à la suite d'un ouvrage publié à Boston, en 1812, sous le titre de *Description topographique de l'État de l'Ohio, du territoire de l'Indiana, de la Louisiane*, etc., est rempli de réflexions intéressantes et de faits importans, pour la géographie et l'histoire naturelle.

M. Le Raye, qui paraît être un commerçant canadien, et un homme instruit, allait, en 1801, faire la traite avec la nation des Osages, quand, le 23 octobre, il fut fait prisonnier et pillé par un parti de Sioux, qui étaient alors en guerre avec les Osages. Il demeura prisonnier jusqu'au 26 avril 1805, et, pendant cet espace de tems, il eut occasion de voir plusieurs nations, de l'un et de l'autre côté du Missouri, telles que les Ricaras, les Mandans, les Ménitures, les *Corneilles*, les *Têtes-Plates*, et les *Serpens*. Il eut la permission d'accompagner un parti de chasseurs de la tribu des Ménitures ou *Gros-Ventres*, dans la plaine de la Rivière à la Pierre-Jaune, et dans les prairies supérieures du Missouri, près des montagnes de roches. Ces excursions lui fournirent l'occasion d'examiner plusieurs espèces d'animaux rares et inconnus de ces régions; et il est probablement le premier qui les ait observés et décrits avec exactitude, et dont les observations aient été communiquées au public; puisque celles des observations des capitaines Lewis et Clarke, qui ont rapport à ces contrées, n'ont été faites qu'en 1804 et 1806, et n'ont été publiées qu'en 1814.

Voici quelques passages extraits du journal de ce voyageur :

« Durant notre séjour, les sauvages tuèrent un daim, de l'espèce de ceux qu'on appelle *daims à longue queue*. Il était plus

(1) Cet article est extrait du n° 21 de *l'Aurore* (Montreal, en Canada), 15 août 1818.

long que le daim roux, d'une couleur plus brune, et avait le ventre blanc; son bois est court, menu et un peu aplati; sa queue a près de dix-huit pouces de longueur. On dit qu'ils sont très nombreux dans ces plaines..... »

« On trouve, dans les plaines appelées *Prairies du chien*, une espèce d'animal plus petit que le renard gris, qui a les oreilles pointues et droites, et la tête presque toute semblable à celle du chien. Il a la queue longue, déliée et d'un brun obscur. Il creuse des trous dans un sol léger et argilleux; et dans les mêmes trous se retire un petit serpent tacheté que les sauvages appellent le *gardien du chien*. Les sauvages ont sur ces chiens plusieurs idées superstitieuses. La nation des *Nez-Percés* a pour tradition que l'espèce humaine est provenue de ce chien et du castor. Toutes les autres nations les ont en grande vénération..... »

« On tue fréquemment ici (sur la rivière des Sioux) un daim appelé *daim mulet*. Il est plus petit et d'une couleur plus foncée que le daim roux, et a de grandes cornes branchues. Il a de très grandes oreilles, sa queue est longue d'environ cinq pouces, et couverte d'un poil noir très court, excepté à l'extrémité où il y a une touffe de long poil de la même couleur..... »

« On trouve dans les prairies de la rivière des Sioux une espèce de blaireau dont la tête ressemble beaucoup à celle du chien; il a les jambes courtes et fort grosses, à proportion de son corps; il est armé de longues et fortes griffes très propres à creuser la terre. Il a le poil d'un brun obscur, le corps un peu plus gros qu'un hérisson, et sa queue ressemble visiblement à celle de cet animal; il fait des trous et s'enfouit dans la terre. »

« Sur la rivière de la *Pierre-Jaune* nous tuâmes plusieurs moutons des montagnes de roches. Le mâle, ou belier des montagnes, est beaucoup plus grand que la femelle, et a les cornes beaucoup plus longues. Les cornes du mâle que nous tuâmes avaient trois pieds de longueur et cinq pouces de diamètre à fleur de tête. Cet animal est plus haut et a le corps plus gros que le daim. Il est couvert d'un poil doux, de couleur brune, laquelle devient graduellement plus claire en gagnant le ventre, qui est entièrement blanc. Ses cornes ressemblent beaucoup à celles du belier ou mouton domestique, et sont aussi tournées et rejetées en arrière; mais elles ont plusieurs nœuds raboteux. La queue

ressemble à celle du daim roux. Quant aux jambes et aux pieds, ce sont ceux du mouton, mais le sabot est un peu plus long. Il est léger à la course et grimpe par les fentes des rochers avec tant d'aisance et d'agilité, qu'aucun autre animal ne peut le suivre, et il échappe par ce moyen aux loups. On estime sa chair aussi bonne que celle du daim..... »

« Nous ne chassâmes que le buffle, le mouton de montagne et le cabri. Un parti fut envoyé pour gagner le sommet des montagnes, et passer de l'autre côté, tandis que les autres grimpaient pour les environner de toutes parts, excepté du côté de la rivière. Aussitôt que le signal eut été donné par ceux qui étaient montés et avaient gagné le côté opposé, nous jetâmes ensemble un grand cri, et nous nous levâmes du milieu des herbes où nous étions tapis; les animaux effrayés se mirent aussitôt à fuir, se précipitèrent du haut des rochers et tombèrent sur des pierres en bas du précipice, où nous en tuâmes soixante-un. Quelques-uns d'eux tombèrent d'une hauteur de deux cents pieds; mais, d'autres qui étaient près du pied de la montagne, s'échappèrent. Il nous fallut plusieurs jours pour apprêter et accommoder la viande, que l'on coupe en tranches minces et que l'on fait sécher au soleil ou à un feu lent. »

« Nous tuâmes aussi un chat sauvage qui ressemblait au chat domestique; il était à peu près de la même grosseur. Il avait le poil de couleur pâle, et sa queue était presque aussi longue que son corps. Ce petit animal est très féroce, et tue quelquefois le cabri et le mouton, en se jetant sur leur cou, et en leur rongeant les nerfs et les artères jusqu'à ce qu'ils tombent, après quoi il suce leur sang. »

« Un des sauvages tua un beau chat sauvage, plus gros de moitié que le chat domestique; son poil était long, extrêmement beau, tacheté de blanc et de noir sur un fond d'un jaune brillant. Le poil du ventre était d'un jaune pâle, et sa queue avait environ deux pieds de longueur. C'est la plus belle peau que j'aie jamais vue. »

Les autres quadrupèdes que M. Le Raye a vus, mais dont il n'a pas fait la description, sont: le castor, la loutre, l'ermine, la martre, le chat sauvage tacheté, l'ours blanc, l'ours noir, le lapin, le loup-cervier, le chat de montagne, le renard.

Institut scientifique à Cincinnati. — Cet Institut a été formé récemment par un certain nombre de citoyens, dans l'intention de parvenir à rassembler une collection des objets curieux et des productions intéressantes, soit de la nature ou de l'art, qui se trouvent particulièrement dans la partie occidentale des États-Unis, connue sous le nom de *Western-Country*. Les objets que renfermera ce musée national sont divisés en quatre classes : 1° les restes des métaux et des minéraux dont les traces sont aujourd'hui perdues ; 2° les restes des animaux indigènes dont la race est éteinte ; 3° les antiquités relatives au peuple qui apparemment a construit les plus anciens ouvrages dans le pays de l'ouest (1) ; 4° les divers articles d'ornement ou d'utilité, fabriqués par la tribu sauvage qui occupe actuellement ce pays.

Académie des Arts à New-Yorck. — L'objet de cette Académie est de naturaliser et d'encourager les beaux-arts sur le sol des États-Unis. A cet effet, elle a formé une école où un certain nombre de jeunes gens sont instruits dans la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure. L'Académie possède déjà des modèles en plâtre des ouvrages de sculpture les plus célèbres de l'antiquité ; elle va se procurer également des copies des chefs-d'œuvre des plus célèbres peintres, tant anciens que modernes. Neuf élèves seulement forment le premier noyau de cette école, qui peut devenir une pépinière d'artistes habiles. Aucune recommandation particulière n'est nécessaire pour y être admis, on exige seulement que l'élève ait quelque connaissance élémentaire du dessin, que sa conduite soit sans reproche, et qu'il se soumette avec docilité au réglement de l'Académie. Cet établissement doit uniquement son existence au zèle patriotique de quelques individus, et n'a d'autres fonds que les dons volontaires des habitans de New-Yorck.

Beaux-Arts. — Tableau de Turmbull. — Quels que soient les progrès considérables que les États-Unis d'Amérique ont faits, depuis le commencement du siècle, dans plusieurs branches des sciences et des arts utiles, ce pays reste encore très en arrière dans la carrière des beaux-arts. Jusqu'à présent, on n'y a guère exécuté d'autre ouvrage important que le tableau du colonel

(1) Voyez la *Revue Encyclopédique*, tome II, p. 560 et suiv.

Turmbull, représentant l'acte solennel par lequel les États-Unis déclarent leur indépendance. Ce tableau, de douze pieds sur dix-huit de dimension, fait partie de la série de tableaux historiques et nationaux que le colonel Turmbull s'était proposé de peindre en commémoration des grands événemens, tant civils que militaires, de la révolution d'Amérique. Depuis plusieurs années, les matériaux étaient prêts, et en effet deux gravures connues en Europe ont été faites d'après des tableaux de M. Turmbull, l'une représentant la mort du général Warren, à l'assaut de Québec, et l'autre la mort du général Montgomery, à la bataille de Bunker's Hill ; mais, il paraît que les agitations politiques des dernières vingt-cinq années, suspendirent l'exécution du projet de l'artiste militaire. Maintenant, le congrès a donné des ordres pour l'exécution de quatre sujets originairement proposés par le colonel Turmbull, et le tableau que nous venons d'annoncer est de ce nombre. Il représente l'intérieur de la salle du congrès, à Philadelphie, au moment où le comité chargé du travail préparatoire pour la déclaration de l'indépendance, paraît dans l'assemblée. Le président John Hancock est assis devant une table placée sur une estrade peu élevée, et reçoit le rapport du comité, compose de Franklin, Adams, Sherman, Jefferson et Livingston. Les portraits de ces personnages, et ceux d'une quarantaine d'autres membres du congrès, sont tous d'une ressemblance frappante. Les figures, au nombre de soixante-quinze, sont de grandeur naturelle. Elles sont groupées avec art, de manière à ce qu'il n'y ait, dans l'ensemble du tableau, ni confusion ni monotonie ; ce qui n'était certainement pas une chose facile, dans un sujet où il n'y avait presque pas d'action. Le peintre n'avait même pas l'avantage de costumes brillans et de riches décorations, pour donner du relief à sa composition. Mais, cette simplicité était caractéristique ; et sans elle, le tableau serait moins vrai, moins imposant. L'effet moral du sujet a été parfaitement senti par le peintre, et il l'a exprimé avec beaucoup de vérité. Aucun Américain ne saurait contempler la belle composition de M. Turmbull, sans être pénétré de gratitude envers les fondateurs de la liberté de son pays, et envers l'estimable artiste qui en transmet le souvenir vivant à la postérité.

Ce tableau est momentanément exposé à l'Académie des Arts de

New-Yorck, d'où il va être transporté au capitole de Philadelphie, qu'il est destiné à orner, ainsi que les trois autres tableaux dont le colonel Turmbull est actuellement occupé. Ceux-ci retracent d'autres scènes non moins intéressantes, où figurent aussi l'illustre Washington et ses braves frères d'armes, tant Français qu'Américains.

ANGLETERRE.

Invention nautique. — Le lieutenant Burton, de la marine anglaise, a trouvé le moyen de faire aller les vaisseaux de guerre au milieu du plus grand calme, par l'application de roues pareilles à celles qui servent de rames aux bateaux à vapeur. L'expérience en a été faite à Portsmouth avec une frégate qui, en une heure de tems, a parcouru, contre le vent, une distance de deux milles et demi. Deux cents hommes étaient nécessaires pour mettre ces roues en mouvement.

Éducation. — Ouvrages de mademoiselle Wakefield. — Peu d'auteurs anglais ont autant fait, pour l'instruction de la jeunesse, que mademoiselle Priscilla Wakefield. Depuis 1795, où elle publia son premier essai sous le titre de *Juvenile Anecdotes, etc.*, « Anecdotes de la Jeunesse, ou Faits recueillis pour l'amusement des enfans, » elle a fait paraître un nombre assez considérable d'ouvrages du même genre, dont plusieurs mériteraient d'être traduits ou imités en d'autres langues. Nous allons les faire connaître dans l'ordre dans lequel ils ont été publés.

Immédiatement après son premier essai, mademoiselle Wakefield fit paraître, en deux volumes, *Mental Improvements*, « Culture de l'Esprit, ou les Beautés et les Merveilles de la nature et de l'art. » Cet ouvrage, écrit en forme de dialogues, ou plutôt de conversations, est actuellement à sa huitième édition. Il fut suivi de *Leisure Hours*, « Momens de loisir, ou Dialogues intéressans entre des personnes douées de vertu et de magnanimité. » On en a publié six éditions. En 1796, l'auteur fit paraître *An Introduction to Botany*, Introduction à la Botanique, dans une suite de lettres familières. — Ce petit livre élémentaire a été suivi, depuis, d'une *Introduction à l'Histoire naturelle et à la classification des insectes; Introduction to Natural History.* — L'un et l'autre de ces ouvrages sont ornés de jolies gravures. Deux ans

après, furent publiées les *Considérations sur l'état actuel des femmes, et Proposition d'un moyen pour l'améliorer ; Reflections on the present condition of the female sex.* — Le succès de cet ouvrage fut inférieur à celui d'un autre, les Jeunes Voyageurs (*The Juvenile Travellers*), ou Remarques d'une famille pendant un voyage à travers les principaux États et Royaumes d'Europe, avec des détails sur leurs habitans, leurs productions naturelles, et les objets de curiosité que l'on y rencontre. — Cet ouvrage, dont la première édition parut en 1801, et qui est actuellement à la onzième, est comparé par le *British Critic* à la jolie collection de voyages du docteur Mavor ; mais, ajoute le critique, le travail de miss Wakefield surpasse de beaucoup celui-ci en intérêt, et il est mieux adapté à l'instruction des enfans qui approchent de l'adolescence. — *A Family tour Through the British empire ;* Voyage d'une Famille dans la Grande-Bretagne, fut publié en 1804, et ne fut pas moins bien accueilli que le livre précédent. Il en a paru huit éditions. Cet ouvrage fait connaître aux jeunes gens les richesses, tant naturelles qu'industrielles de la Grande-Bretagne, ses antiquités et les objets principaux qui ont rapport à son histoire. Il est entremêlé d'anecdotes biographiques fort intéressantes. Miss Wakefield a fait depuis, avec ses jeunes élèves, une tournée dans l'intérieur de la capitale et dans ses environs (*perambulations in London and its environs*), où elle leur fait connaître, en forme de lettres, les monumens, les curiosités, l'état primitif et l'agrandissement progressif de cette ville immense, ainsi que les hommes qui l'ont illustrée. Le *Monthly Review* recommande la lecture de cet ouvrage. « Un bon esprit, dit-il, a certainement présidé à la collection des matériaux qui le composent, et nous ne connaissons aucun livre de cette nature qui renferme tant d'instruction dans un cadre aussi étroit. Il fait connaître, au sujet de chaque édifice public, les circonstances relatives à sa fondation, et les anecdotes ou les événemens historiques qui s'y rapportent. En général, ce petit ouvrage offre une lecture intéressante même à l'homme déjà instruit, et nous ne saurions trop le recommander à ceux qui ont à cœur de connaître avec précision l'histoire, les manufactures et les institutions de la capitale de l'Angleterre. » Il serait à désirer qu'un ouvrage du même genre sur la capitale de la France fût mis entre les mains de la jeunesse de Paris.

Miss Wakefield voyage aussi avec ses jeunes lecteurs en Asie (*the Traveller in Asia*), et leur fait connaître les parties principales des Indes et de la Chine, les mœurs des habitans, les productions et les curiosités du pays. Un petit volume intitulé : *Sketches of Human manners*, trace le tableau des mœurs, du caractère distinctif, de la religion et des usages singuliers des habitans de diverses parties du monde. — Enfin, l'infatigable auteur a jugé à propos de mettre aussi sous les yeux de ses jeunes lecteurs une Notice biographique sur Guillaume Penn (*a brief Memoir of the Life of Willam Penn*), où l'on découvre le même but que miss Wakefield s'est proposé dans toutes ses compositions, celui d'amuser, d'instruire et d'exercer une utile influence sur l'esprit de la jeunesse. Le prix de ces ouvrages est fort modique. Ils se vendent à Londres, chez Darton et Harvey.

Philologie. — Phénomène remarquable d'un savant philologue qui possède dix-sept langues. — Le professeur Samuel Lée, qui a été dernièrement nommé à la chaire de langue arabe de l'Université de Cambridge, est, sans contredit, un des plus savans philologues de notre siècle. Il enseigne, outre la langue arabe, le latin, le grec, l'hébreu, le syrien, les langues chaldaïque, samaritaine, éthiopienne et cophte; le persan, l'hindoustany, le malai, le samscrit, le bengali; et trois langues européennes, savoir : le français, l'allemand et l'italien.

Cette grande érudition est d'autant plus étonnante, que M. Lée n'a jamais reçu une éducation classique. Il était resté jusqu'à l'âge de douze ans à une école de village, où il n'avait appris qu'à lire, à écrire et à calculer, lorsque ses parens le mirent en apprentissage chez un charpentier en bâtimens. Il employa ses momens de loisir aux études, et apprit par lui-même, sans aucun maître, dans l'espace de six ans, le latin, le grec, l'hébreu, le syrien et le samaritain. Depuis ce tems il fut secondé dans ses études, et ses progrès furent presque surnaturels; car les dix-sept différentes langues dont il s'est rendu successivement maître, ne lui ont coûté en tout que quatorze ans de travail.

Grammaire grecque, traduite de l'allemand. — L'imprimerie de l'Université de Cambridge a mis sous presse la traduction anglaise de la grande grammaire grecque du savant philologue allemand Auguste Matthaei, docteur en philosophie, directeur du collége et de la bibliothèque ducale d'Altenbourg; en deux vol.

in-8°. Selon le jugement des philologues anglais, cette grammaire surpasse toutes celles qui ont été écrites sur la langue grecque. L'auteur est connu dans le monde savant comme helléniste du premier ordre. En composant cet important ouvrage, il a mis à profit toutes les améliorations qui ont été faites dans la science grammaticale, tant en Angleterre et en Hollande, que dans son propre pays. Il a eu surtout soin de suppléer au défaut d'autres grammairiens, et de traiter en détail et avec précision les lois de la syntaxe. La traduction de cette grammaire avait été entreprise par le révérend E. V. Bloomfield, membre du collége de Cambridge ; mais la mort l'a enlevé à ce travail, que ses amis ont ensuite achevé.

Beaux-Arts. — Tableau de J. Martin. — L'on sait que l'Institut de Londres (*British Institution*) fait, tous les trois ou quatre ans, une exposition de tableaux, à l'instar de celle du Musée de Paris. A la dernière exposition, on voyait 265 tableaux de tous les genres. Le tableau le plus généralement admiré était la Destruction de Babylone, par J. Martin. L'artiste s'est conformé, dans sa composition, aux prophéties d'Ésaïe, en se référant à la description que Rollin fait de cette ville magnifique, lorsqu'elle succombe sous les armes de Cyrus. La perspective en est parfaite. L'assaut est représenté au milieu d'un orage, ce qui donne lieu à des contrastes pittoresques et à un mélange admirable des teintes. En général, M. Martin a cherché à produire un grand effet ; sa touche est large, et l'exécution des détails est en même tems très soignée.

Tableaux d'Eyck. — Un Anglais a dernièrement fait l'acquisition, dans une vente, à Aix-la-Chapelle, des beaux tableaux d'Eyck (Hubert van), qui jadis ornaient la cathédrale de Saint-Bavon à Gand. Il les a payés cent mille francs, tandis que ces chefs-d'œuvre avaient été vendus originairement à M. de Nieuwenhuizen, qui les avait acquis pour la modique somme de sept mille francs.

Dessins et Gravures. — Les libraires Rodwell et Martin, à Londres, publient, par livraisons, les collections suivantes de vues pittoresques de divers pays ; savoir :

1. *Vues de la Grèce* (*Views in Greece*), d'après les dessins de Ed. Dodwelle. La première livraison, qui a paru, contient, 1° la vue extérieure du temple de Jupiter Panthellenius ; 2° l'intérieur

de ce même temple ; 3° le temple d'Apollon, à Phygaleia ; 4° Larisse ; 5° Aeropolis d'Orchomenos, et le Mont-Parnasse. Prix : 2 guinées et demie.

II. *Vues de la Suisse* (*Swiss-Scenery*), d'après les dessins du major Cockburn, de l'artillerie royale. La première livraison est composée de vues, 1° de Genève ; 2° de Saint-Martin et du Mont-Blanc ; 3° du village de Servos ; 4° du village de Chamonny ; 5° d'une vue de glaciers, prise de la Montagne-Verte. Prix : in-8°, 10 sh. 6 d. ; in-4°, 16 sh.

III. *Vues de l'Écosse* (*Picturesque scenery of Scotland*). La première livraison renferme, 1° le château de Chrichton, dessiné par J. Thomson et gravé par G. Cooke ; 2° l'intérieur de ce château, dessiné par E. Blore et gravé par W. Lizars ; 3° le château de Borthwick, dessiné par J. M. Turner et gravé par H. Lekeux ; 4° l'église de Crichton, dessinée par E. Blore et gravée par J. Lekeux ; 5° le monument de Borthwick, dessiné par E. Blore et gravé par G. Cooke. L'explication historique de ces vues est écrite par Walter Scott. Prix : 16 sh.

IV. La continuation des *Vues de l'Italie* (*Italian Scenery*), d'après les dessins de E. T. Batty. La quatrième livraison, qui a paru, contient, 1° les murs de Rome ; 2° le temple de Minerve ; 3° l'arc de Janus ; 4° le temple de Nerva ; et 5° le tombeau de Munatius Plancus.

RUSSIE.

Sociétés bibliques. — Les progrès de ces Sociétés, favorisées par la libéralité de l'empereur et des grands, sont très rapides. On compte actuellement, dans l'empire russe, trente-une Sociétés, tant mères que succursales, occupées à répandre la Bible dans toutes les parties de la Russie.

Ces Sociétés sont celles de *Pétersbourg*, *Varsovie*, *Moscou*, *Riga*, *Revel*, *Dorpat*, *Mittaw*, *Arensbourg*, *Pernau*, *Jaroslaw*, *Bialystok*, *Tula*, *Kaminiec*, *Odessa*, *Podolsky*, *Théodosia*, *Simféropol*, *Kiow*, *Wilna*, *Cronstadt*, *Mohilow*, *Witepsk*, *Plescow*, *Minsk*, *Grodno*, *Kostroma*, *Résan*, *Saratow*, *Tobolsk*, *Taganrok* et *Astrackan*.

Sociétés savantes. — Il n'est pas question ici des Sociétés philanthropiques, patriotiques, bibliques et autres de ce genre, que la Russie possède en grand nombre, mais qui ne s'occupent pas

exclusivement des sciences et de la littérature. Il ne s'agit pas non plus des Universités, des Académies, des lycées, des gymnases, des écoles, des institutions pour les sourds-et-muets, pour les aveugles, et d'autres établissemens d'instruction publique et de bienfaisance, dont le nombre n'est pas moins considérable en Russie. Nous ne ferons connaître, cette fois, que les Sociétés savantes proprement dites, qui travaillent à répandre les connaissances utiles et à perfectionner la littérature nationale, sans que le gouvernement intervienne dans leur action. Nous avons constaté l'existence de seize Sociétés de cette classe ; savoir :

A Pétersbourg. 1°. *La Société libre d'Economie rurale*, la plus ancienne de ces institutions ; elle existe depuis soixante ans : le président actuel est M. de Sertreuzevitsch, archevêque catholique. Elle a publié près de quarantes volumes de Mémoires en langue russe, qui renferment des matériaux précieux sur l'économie rurale, la technologie et l'agriculture. Elle a beaucoup contribué à agrandir, en Russie, le domaine de ces sciences, en proposant tous les ans des sujets de prix sur divers objets de son ressort.

2°. La *Société minéralogique*, présidée par l'estimable philanthrope, M. le baron de Viétinghoff, que nous avons possédé dernièrement à Paris. (Voyez ci-dessus, tom. 2, p. 196.)

3° La *Société des Amis de la Langue russe*. Elle fut fondée, il y a quelques années, par le vice-amiral et président de l'Académie russe, M. de Schischkow, et par le poëte et conseiller intime, M. de Derschawin. Les noms des meilleurs auteurs russes, tels que Dmitriew, Karamsin, Krilow, Schichkow et plusieurs autres que la Société compte au nombre de ses membres, inspirent l'espérance la mieux fondée pour le succès de cette institution. Elle rend public le résultat de ses travaux, à des époques indéterminées ; et ce qui en a paru jusqu'à présent renferme des matériaux précieux. Du vivant de M. de Dershawin, la Société tenait, tous les mois, une séance publique dans la maison de cet estimable littérateur, à qui elle doit principalement son existence.

4°. La *Société libre des Amis des Sciences, des Arts et de la Littérature*. Elle existe depuis plus de quinze ans, et a fait paraître plusieurs ouvrages d'un grand intérêt. En 1810, elle entreprit la publication d'un journal intitulé : *Le Messager de Pétersbourg* ;

mais les affaires politiques de ce tems en interrompirent la continuation. On n'a presque rien appris, depuis, de ses travaux; mais on présume qu'elle prendra un nouvel essort, sous la direction de M. Ismailow, son président actuel.

5°. La *Société pour l'avancement de la Civilisation et de la Bienfaisance*. Formée, il y a un an, par des jeunes gens, cette Société est encore dans son enfance; mais elle donne les plus belles espérances.

6°. La *Société militaire*, qui a été formée depuis peu par l'état-major de la garde impériale. Son but est de répandre les connaissances utiles qui ont rapport à l'art militaire, parmi les jeunes officiers. Elle travaille sous les auspices de l'adjudant-général, prince Wolkonski, et fait paraître un journal militaire.

A Moskou. 7°. La *Société des Naturalistes*, dont le directeur actuel est le célèbre professeur Gottlieb Fischer. Elle s'est unie, depuis 1815, avec celle de botanique de Horenky. Les Mémoires qu'elle publie et dont elle a déjà fait paraître cinq volumes in-4°, en français, contiennent des observations fort intéressantes, particulièrement du domaine de la zoologie et de la minéralogie. Cette Société a publié, en outre, une Description statistique du gouvernement de Moskou, suivie d'un Traité des minéraux que l'on y trouve. Elle possède une bibliothèque particulière. Les minéraux et autres productions de la nature, que lui procurent ses nombreux correspondans, tant en Russie que dans l'étranger, servent à enrichir le Musée de l'Université de Moskou.

8°. La *Société des Sciences physico-médicales*, dirigée actuellement par le professeur Richter. Elle rend compte de ses travaux sous deux différentes formes. Les dissertations qui n'intéressent que le médecin de profession, sont écrites en langue latine, et forment des cahiers particuliers, dont elle a déjà publié deux volumes. Les autres articles, d'un intérêt plus général, et dont la connaissance pourrait être utile à toutes les classes de lecteurs, sont écrits en langue russe. Cette dernière division est principalement consacrée à la médecine domestique.

9°. La *Société des Amis de l'Histoire et des Antiquités de la Russie*. Cette Société compte parmi ses membres les littérateurs les plus distingués de la Russie, tels que MM. Karamsin, Katschenowsky, Beketow, etc. Les ouvrages qu'elle publie sont bien

connus des savans : le plus remarquable de tous est la Grande Histoire de Russie, par M. Karamsin, dont une traduction française s'imprime dans ce moment à Paris. (Voyez ci-dessus, t. 2, pag. 551, 553.)

10°. La *Société des Amateurs de la Littérature russe*. Elle est dirigée par l'estimable professeur Prokopowitsch-Antonsky, autrefois attaché à l'Université de Moskou, et compte parmi ses membres un grand nombre de littérateurs distingués. Les séances de cette Société sont publiques; elles ont lieu une fois par mois, et sont fréquentées par toutes les personnes de la haute société, même par les dames.

11°. La *Société de l'Économie rurale*. Elle ne date que de l'année dernière. Son président, le prince Galizin; son vice-président, le comte Tolstoy; et les directeurs de ses diverses sections, le prince Gagarin, le général Murawjew et le secrétaire d'État de Witowtow, furent ses fondateurs. Son but est d'employer d'abord tous les moyens possibles pour perfectionner l'agriculture en Russie, et d'étendre ensuite ces mêmes efforts à toutes les autres branches de l'économie rurale. Nous avons déjà parlé (1) de l'école qu'elle a formée dans les environs de Moskou. Tout porte à croire que cette Société aura une influence d'autant plus favorable, que les riches propriétaires de la Russie s'empressent d'en devenir membres; et ils ont de vastes moyens pour donner à cette utile institution toute l'extension qu'elle peut comporter.

A Riga. 12°. La *Société libre d'Économie rurale de la Livonie*, fondée, il y a environ vingt-cinq ans, par M. de Blankenhagen, patriote zélé. Elle est composée des plus riches propriétaires du pays.

Une autre institution moins importante qui existe aussi à Riga, est : 13° la *Société littéraire-pratique*.

A Kasan. 14°. La *Société des Amis de la Littérature nationale*, établie depuis douze ou quatorze ans. Le président de la Société est l'ancien professeur de l'Université de Kasan, M. Jakowkin, auquel plusieurs de ses compatriotes, qui occupent aujourd'hui les premières places de l'État, sont redevables de leur éducation littéraire. Le professeur Kondgyrew est secrétaire de la Société;

---

(1) Voyez la *Revue Encyclopédique*, tome II, pag. 370.

et le professeur Perewostschikow rédige, avec le conseiller aulique Moskotilnikow, les ouvrages qu'elle publie.

A Carkow, il existe, 15° une *Société philotechnique* qui travaille avec ardeur pour rendre plus familières les connaissances de l'économie rurale et de la technologie. Ses membres sont, pour la plupart, des propriétaires de l'Ukraine, qui, par d'utiles expériences ou en fournissant des fonds, contribuent à la réussite du plan que la Société s'est proposé.

16°. Une autre Société, dite *des Amateurs des Sciences*, a été formée depuis peu à Kasan. Elle est presque entièrement composée de membres de l'Université de cette ville.

Telles sont les principales Sociétés littéraires et scientifiques de la Russie. Il y existe encore d'autres Sociétés du même genre, comme la *Société de Médecine*, *à Wilna*, qui a pour directeur M. le professeur Lobewein ; la *Société des Amateurs de la Langue russe*, *à Jaroslaw*, etc. ; mais elles méritent moins l'attention générale, puisqu'elles sont loin d'être aussi importantes que celles dont nous venons de faire l'énumération.

Journaux. — Nous avons déjà fait connaître (Voyez tome II, pag. 371) les journaux et recueils littéraires qui sont publiés en Russie par des entreprises particulières. Nous allons jeter un coup-d'œil sur les publications périodiques qui paraissent sous les auspices du gouvernement.

Les meilleurs de ces journaux, ou du moins les plus recherchés, sont: 1° Le *Journal de Pétersbourg*, publié au nom de l'Académie des Sciences, en langues russe et allemande. C'est un des plus anciens journaux de l'empire, et il paraît avoir pris pour modèle le *Moniteur français*. 2°. Le *Journal de Moskou*, publié par l'Université de cette ville, est du même genre. 3°. Le *Journal de Kasan*, rédigé par les professeurs de cette Université. De semblables journaux sont publiés à Riga, à Wilna, à Charkow, à Astrakan et autres villes; ils sont écrits en langues allemande, polonaise, arménienne et russe.

Les recueils périodiques les plus estimés, sont: 1° *Le Conservateur impérial*, feuille politique en langue française, publiée sous la direction du département des affaires étrangères. 2°. Le *Journal du Sénat*, en langues russe et allemande, qui renferme les actes du sénat, les ukases, les manifestes et les rescrits. 3°. *La Poste du*

Nord ou Nouveau Journal de Pétersbourg, publié depuis 1809 par le ministère de l'intérieur. Ce journal contient des nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur; il embrasse tout ce qui est du domaine de l'économie, de la technologie, des manufactures et du commerce. 4°. *L'Invalide russe, ou Journal militaire*, fut entrepris, en 1813, par le conseiller de collége M. Pesarowius; il a été confié, depuis 1816, aux soins d'une commission particulière. Il paraît six fois par semaine, et contient les ordres du jour de l'empereur, les promotions militaires, les ordonnances de l'état-major général, ainsi que les nouvelles les plus importantes de l'intérieur et de l'extérieur, politiques et littéraires. Ce journal est le plus répandu en Russie ; et les sommes considérables qu'il rapporte, par les abonnemens ou par les dons volontaires que des particuliers lui font, sont employées au soutien des soldats blessés ou invalides. Depuis cinq ans que cette institution existe, elle a ramassé un fonds de plus d'un million de roubles, sans compter les sommes considérables que la commission a employées à des secours et à des pensions temporaires. Enfin, 5° *Mémoires du département de l'Amirauté*. Ce recueil, qui ne paraît pas à des époques fixes, renferme plusieurs articles d'un grand intérêt pour les officiers de marine.

Almanach. — Le goût des Allemands pour les almanachs de toute espèce, qui paraissent à l'époque de la nouvelle année, s'est aussi propagé en Russie; et, depuis dix ans, le savant astronome et conseiller d'État Schubart, publie, à Pétersbourg, en langue allemande, un *annuaire* intitulé : *Taschenbuch*, livre de poche, ou *Porte-Feuille annuel*, qui surpasse en utilité tous les autres élégans recueils de ce nom. Ses matériaux n'en sont pas d'un intérêt éphémère ; ils offrent une lecture aussi instructive qu'agréable, et ne vieillissent point avec la date du petit livre qui les renferme.

SUÈDE.

Cartes hydrographiques. — Sous la direction de l'amiral Klint, officier justement célèbre par ses talens distingués, les Suédois font des progrès étonnans dans l'hydrographie. Cet amiral vient de publier un atlas de la mer Baltique, accompagné d'une description. M. de Loewenoern, amiral danois, est d'avis que cet atlas surpasse tout ce qu'on a vu de nos jours en ce genre, et qu'il est même supérieur aux cartes anglaises.

Académie royale des Inscriptions, Belles-Lettres et Antiquités de Stockholm. — Prix. — Cette Académie, dans une de ses dernières séances, a décerné les prix du concours de l'année dernière. La principale question était : « Quels sont les moyens de prouver l'affinité des langues, soit par la ressemblance des mots, soit surtout par la conformité de leur construction grammaticale ? » On devait en faire principalement l'application aux langues grecque et latine, et à celles des langues modernes qui ont le plus de ressemblance avec la latine. Sur ce sujet, deux écrits avaient été présentés, dont l'un ayant pour titre : *Commentatio de rationibus linguarum affinitatem explorandi*, a été couronné. L'auteur est M. Bethe, pasteur de Bodenfelde, petit bourg dans le pays de Hanovre.

La même Académie propose, pour le concours de l'année courante, les sujets suivans :

Histoire (en langue suédoise) : *un Mémoire sur l'histoire ecclésiastique, sur les sciences et les arts en Suède, depuis l'avènement de Gustave I, jusqu'à la fin du dix-septième siècle* ; au choix des concurrens. Le prix est une médaille en or de vingt-six ducats.

— (En langue latine ou française) : *Comparer les méthodes d'écrire l'histoire, par rapport à leurs avantages et leurs défauts.* Le prix est une médaille d'or de vingt-six ducats.

Inscriptions et emblêmes (en latin) : *Projets d'inscriptions et d'emblêmes sur des événemens remarquables de l'histoire de Suède, et sur ses rois, princes et autres personnes de la famille royale, ou même sur des particuliers qui se sont rendus célèbres dans l'histoire, et ont servi la patrie d'une manière distinguée* ; au choix des concurrens. Le prix est une médaille d'or de douze ducats.

Antiquités (en suédois ou en latin) : *un Mémoire touchant l'histoire et la statistique de la Suède, tant dans l'ancien que dans le moyen âge, dont on fixe la fin à l'avènement de Gustave I.* Le sujet peut embrasser les lois fondamentales, civiles et criminelles, les matières ecclésiastiques, l'instruction de la jeunesse, les sciences, les arts, le commerce, la navigation, les mœurs et les coutumes. On y comprend aussi tout ce qui peut servir à l'explication des anciens monumens qui se trouvent dans le pays. Le prix est une médaille de quinze ducats.

Les écrits destinés à concourir, doivent être envoyés à l'Aca-

démie, francs de port, à Stockholm, avant le 20 janvier 1820. Chaque manuscrit doit être accompagné d'une devise et d'un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur.

DANEMARCK.

Société de la Littérature islandaise de Copenhague. — Cette Société s'agrandit de plus en plus, et ses travaux sont couronnés d'un heureux succès. Conformément au but qu'elle s'est proposé, de faire connaître les richesses d'une littérature dont on ignorait presque l'existence dans plusieurs contrées de l'Europe, elle va publier incessamment une Collection choisie des meilleurs poëtes islandais. Depuis peu, elle a fait paraître le troisième volume de *Sturlunga Saga*. Le quatrième, qui terminera ces anciens contes, est actuellement sous presse. La Société a rendu public, par la voie de l'impression, l'état de ses recettes et de ses dépenses, dans le courant de l'année dernière; la première se montait à 4,085 rixdalers, et la seconde à 2,640 rixdalers. (5 fr. 64 cent. le rixdaler.)

Nouveau Journal. — Un nouveau journal a paru à Copenhague sous le titre : *le Politique historique*. L'éditeur est J. H. Host, docteur en droit.

ALLEMAGNE.

Bavière. — *Société pour l'avancement de l'industrie de la ville de Nuremberg.* — Cette Société, qui s'est formée dans les dernières années du dernier siècle, et qui, depuis ce tems, n'a épargné ni zèle ni peines pour surmonter les entraves que les circonstances opposaient à l'antique prospérité de la ville la plus industrieuse de l'Allemagne, a commencé à faire une exposition annuelle de tous les objets manufacturés et fabriqués à Nuremberg. La Société vient de rendre public son rapport, qui doit exciter d'autant plus d'étonnement, qu'il n'y est question que d'une ville d'environ huit mille maisons, dont l'industrie ferait honneur au plus vaste pays. Ce rapport embrasse toutes les branches du commerce, et il n'existe guère de métier dont la dernière exposition n'ait fourni des échantillons de produits perfectionnés. On y a surtout admiré l'exécution finie des instrumens de mathématiques, de physique, d'optique, de chirurgie et de

musique, et la beauté des peintures sur porcelaine, sur des plateaux de cuivre, sur des boêtes de papier mâché, et sur des ouvrages de velours, ainsi que des broderies de toute espèce ; mais l'attention a été principalement fixée sur les belles cartes géographiques publiées par les héritiers de Homann. On a remarqué de plus, une sphère armillaire en cuivre d'une grande dimension ; une balance hydrostatique très ingénieuse, et une machine de nouvelle invention pour expliquer le mouvement de la terre et des autres planètes autour du soleil.

Cette richesse industrielle, ajoute le rapport, mérite d'autant plus l'attention publique, qu'il ne s'agit pas ici de ces manufactures et fabriques modernes, où un seul individu s'enrichit par le travail d'une centaine d'hommes laborieux et mal salariés, mais d'une industrie générale répandue sur toute une ville, et exercée librement dans presque autant d'ateliers que cette ville renferme de familles ; où les mains des habitans travaillent sans cesse les unes pour les autres ; où leur adresse et leur habileté façonnent de mille manières la matière brute ; où réciproquement l'un fabrique pour l'autre les instrumens ou les outils dont il a besoin pour exercer son métier ; et où l'échange de ces objets est fait sans que le vendeur s'enrichisse immodérément aux dépens de l'acheteur. Ce système d'industrie subsiste à Nuremberg depuis plusieurs siècles.

Autriche. — *Archéologie.* — M. Schottky, célèbre archéologue et philologue, dont les chansons nationales autrichiennes paraissent en ce moment, a fait, il n'y a pas long-tems, une découverte très importante pour l'histoire ancienne de la ville de Vienne. C'est un grand poignard que M. Schottky vient de trouver dans la collection d'antiquités de M. Dietrich, propriétaire. Ce poignard porte non-seulement le nom de Vindobona, inscription qu'on n'a trouvée jusqu'à présent que sur quelques briques, mais il porte aussi le nom de la cohorte fabienne, stationnée à Vienne, à l'époque de la dernière occupation de cette ville par les Romains. Les monumens du moyen âge offrent tantôt le nom de *Vindobona*, tantôt celui de *Fabiana* ou *Favia*. Le duc Henri Jasomirgott, le véritable restaurateur de Vienne, dit, dans un acte rendu en faveur de l'ordre des Écossais, rétabli à Vienne en 1158 : « *Civitas nostra Fabiana, quæ à modernis Vienna nuncupatur.* — *Favia*,

quæ alio nomine dicitur Vienna. » — Il est très probable que le nom de *Vindobona* a disparu, quand les Romains quittaient les rives du Danube pour se retirer vers l'Italie, et que le nom de *Pavia* ou *Fabiana* s'est conservé de cette cohorte fabienne, dernière garnison romaine à Vienne.

Journal français. — Depuis le mois de janvier, il paraît à Vienne, chez Schraembl, un nouveau journal français, sous ce titre : *le Spectateur, journal d'histoire, de littérature* et de *morale*. Ce journal embrasse, dans son plan, la littérature, les sciences, les beaux-arts, les mœurs et usages de différentes nations, des biographies, des extraits de voyages, des poésies, des anecdotes, la politique du jour, des lettres, des notices et mélanges, etc., etc. Un appendice particulier est réservé pour l'annonce des nouveautés littéraires françaises. Ce journal est publié en deux feuilles in-8° par semaine ; et tous les quinze jours, on ajoute une feuille de nouvelles littéraires et théâtrales. Le prix de la souscription, pour l'année, est de 24 florins.

Prusse. — *Ouvrage périodique à Bonn.* — La nouvelle Université prussienne de Bonn vient de publier un recueil littéraire périodique, sous le titre d'*Annales*. (*Jahrbuecher der preussisch-rheinischen Universitaet.*) Le premier cahier contient d'abord tout ce qui a rapport à la fondation de cette Université, qui paraît organisée d'après le modèle de l'Université de Berlin ; ensuite, plusieurs mémoires et notices des professeurs, savoir une description de Bonn et de ses environs, par Arndt ; une analyse des objets d'art qui se trouvent dans le cabinet du chanoine Piot, par A. W. Schlegel ; des observations sur les rapports entre la philosophie et le siècle présent, par Windischmann. Les cahiers suivans seront principalement composés de semblables mémoires et notices des professeurs de Bonn, et seront chaque fois précédés d'une chronique de l'Université, contenant les événemens et les incidens les plus remarquables qui la concernent.

Librairie et Bibliographie. — Les livres de luxe qui, en Angleterre, offrent au commerce des spéculations si lucratives, sont moins recherchés en Allemagne où le grand nombre d'ouvrages nouveaux, dont les publications se suivent avec rapidité, absorbent des capitaux trop considérables pour que l'on puisse employer encore de grandes sommes à leur donner une élégance su-

perflue. On porte à trois mille le nombre d'ouvrages tant nouveaux que réimprimés, cahiers de musique, cartes géographiques, etc., qui paraissent annuellement dans tous les pays où l'on cultive la langue allemande. On sait que le point central de ces publications est la foire de Leipsick, où, deux fois par an, les libraires non-seulement d'Allemagne, mais de Russie, de Pologne, de Suède et de Danemarck, se réunissent pour échanger réciproquement leurs ouvrages de fonds, en sorte que la nouvelle publication de l'un devient, pour ainsi dire, la copropriété de tous. Chacun préfère payer les ouvrages du fonds d'autrui, par les ouvrages de son propre fonds; il cherche donc à ne publier que des livres qui puissent convenir autant aux libraires des petites villes, qu'à ceux plus opulens des capitales. De cette manière, ils ne paient en argent, lors du réglement de leurs comptes réciproques, que le surplus de la balance : ce qui ne serait guère praticable, si de trois cent vingt à trois cent trente libraires qui portent les productions de leur industrie à la foire de Leipsick, quelques-uns eussent employé leurs capitaux à la publication d'un ou de deux ouvrages de luxe qui ne trouveraient peut-être de débit que chez une vingtaine de leurs confrères, tandis qu'ils seraient obligés de payer comptant les publications de tous les autres libraires. Cela n'empêche pas que de grandes maisons, telles que la librairie de Cotta, à Stuttgard et à Tubingue, ne fassent paraître des éditions soignées des meilleurs auteurs allemands. Les œuvres de Herder, de Goethe, de Schiller et autres, que cette même librairie de Cotta a publiées, ne laissent certainement rien à désirer. Quelques centaines d'exemplaires imprimés sur papier vélin, et embellis de gravures, pourraient passer pour des livres de luxe; mais la masse de l'édition est d'une exécution plus commune, afin qu'elle soit à la portée des fortunes médiocres. Il en est de même des éditions des œuvres de Klopstock et de Wieland (1), que la librairie de Goeschen, à Leipsick, a fait paraître : les exemplaires in-4°, destinés pour les grandes

(1) C'est par erreur que dans la *Notice sur la vie de Schiller* (Rev. Encycl., vol. 1, page 327) on a annoncé les œuvres de cet auteur, comme étant publiées à Carlsruhe. C'est peut-être la contrefaçon du titre qui aura induit en erreur; car, depuis long-tems,

bibliothèques, sont exécutés avec luxe et fort chers, tandis que les autres formats se vendent à un prix très modique.

Les véritables éditions de luxe paraissent, en Allemagne, la plupart du tems, aux frais de l'auteur, ou par souscription, ou bien elles sont encouragées par le gouvernement. De ce nombre est l'ouvrage de M. d'Alton, à Weimar, intitulé : *Histoire naturelle du Cheval* (*Natur-Geschichte des Pferdes*), en deux volumes in-folio. L'impression, le papier, les gravures, l'intérêt du sujet, le style soigné, tout enfin doit assigner à cet ouvrage une place distinguée dans les grandes bibliothèques. Le premier volume, qui traite du cheval même et de ses diverses races, est orné de vingt-six gravures. Elles sont, à l'exception de deux, d'après des dessins originaux, et leur exécution est si parfaite, qu'elles pourraient servir comme tableaux à orner les appartemens. Le second vol. traite de l'anatomie du cheval. Les gravures de ce vol. sont, pour la plupart, d'après l'ouvrage anglais de M. Stubb. L'auteur a écrit à la fois pour l'amateur et pour le savant. Le premier y trouve de quoi satisfaire son goût favori, et le second y découvre quelques vues nouvelles, résultat d'une longue expérience. L'ensemble de cet ouvrage est d'autant plus parfait, que l'auteur en est à la fois le dessinateur et le graveur.

— Un autre ouvrage, qui pourrait aussi être rangé au nombre des livres de luxe, a paru à la librairie de Wilmans, à Francfort-sur-Mein, sous le titre de *Vues de Francfort*. Le succès de cette belle entreprise a déterminé l'éditeur d'en faire autant pour les trois autres villes libres, Hambourg, Brême et Lubeck. Il y a envoyé, vers la fin de l'année dernière, l'habile dessinateur M. Radt, pour en prendre les principales vues ; et il a engagé trois littérateurs distingués, MM. Draescke, à Brême ; Hubbe, à Hambourg, et Zietz, à Lubeck, d'ajouter à la collection des vues une description historique et topographique de ces trois villes.

Weimar. — *Monument de Herder.* — Le grand duc de Weimar a fait poser sur le tombeau du célèbre Herder une plaque en

---

des libraires de cette ville ont fait la spéculation honteuse de publier des contrefaçons des meilleurs ouvrages allemands, et ils ont même prétendu en avoir le privilège. Il est à désirer que les gouvernemens mettent enfin des bornes à ce brigandage.

fonte de fer noir luisant, avec une inscription en lettres d'or. Cette inscription est surmontée d'un serpent entouré de rayons, emblême de l'éternité : l'anneau formé par le serpent renferme les mots *lumière*, *amour*, *vie*, et les lettres *A* OO, qu'on lisait sur le cachet de Herder ; au bas du monument, on lit le nom du philosophe auquel il est consacré, et les dates de sa naissance et de sa mort.

Mosaïque nouvelle en perles. — Madame Klipstein d'Offenbach vient d'inventer la mosaïque en perles, art nouveau qu'on ne doit pas confondre avec l'art de tresser, broder ou tricoter en perles. Il s'agit ici d'une imitation très heureuse de la mosaïque en pierres des anciens. Toute espèce de meubles en bois, métal, etc., est propre à recevoir cette mosaïque.

L'auteur de la *Gazette du Beau-Monde* annonce qu'elle a fait imprimer une instruction sur la manière de poser et de mastiquer les perles. M. Schütz, président de la deuxième classe du musée de Francfort, rapporte, dans la feuille citée, que plusieurs ouvrages de mosaïque en perles, par madame Klipstein, présentés au musée de cette ville, à la dernière exposition des productions des arts, avaient obtenu les suffrages unanimes du public. La même feuille cite une lettre de M. Mollers, architecte de Darmstadt, où il est dit que la mosaïque en perles ressemble beaucoup à la mosaïque des anciens, qu'elle réunit la beauté à une solidité presque indestructible, et qu'elle peut être d'une grande utilité. Elle peut aussi procurer aux dames une occupation très agréable.

ITALIE.

Naples. — *Expérience chimique au Mont-Vésuve.* — M. Gimbernath, savant espagnol, qui est maintenant conseiller du roi de Bavière, étant monté au sommet du Vésuve, le 4 décembre 1818, plaça sur une des *fumarole* (bouches du cratère d'où sort la fumée) un appareil pour condenser les vapeurs. Il reçut, par ce moyen, une quantité assez considérable d'eau claire distillée, qui avait un goût de graisse et une odeur très prononcée de matières animales brûlées. Les réactifs chimiques, auxquels cette eau fut soumise, ont démontré qu'elle ne contient ni acide sulfureux, ni acide libre. M. Gimbernath est d'avis qu'elle est saturée d'une matière de nature animale.

Eruption de l'Etna. — Extrait d'une lettre écrite de Catane en Sicile, en date du 17 juin 1819.—L'éruption de l'Etna, qui a eu lieu, dans la nuit du 17 mai dernier, a donné beaucoup d'intérêt à mon voyage. Ma demeure dans cette ville est avantageusement située pour jouir de ce superbe spectacle. La vue que j'ai de ma fenêtre, me met à portée de contempler constamment, et dans toute sa magnificence, l'atelier sans cesse fumant et brûlant des cyclopes.

Avec un peu plus de fatigues, j'ai été voir le torrent de laves qui en peu de jours avait fait plus de douze milles de chemin. La lave, dans cet espace, s'était tellement amoncelée, qu'elle avait acquis une hauteur et une largeur assez considérables. De jour, on la voit rouler à travers un tourbillon de fumée; et de nuit, elle ressemble à une rivière enflammée.

Il y a plus de sept ans que la montagne n'avait jeté de feu, et je me regarde comme heureux d'être arrivé précisément à l'époque où ce phénomène s'est renouvelé. Je vous avoue que j'ai eu de la peine à me garantir d'un sentiment d'effroi, lorsque j'ai vu sortir du cratere, à la droite de l'ancien *Bicorne*, des pierres d'une grosseur immense, et des cendres ardentes qui, lancées en l'air avec une violence singulière, formaient des nuées d'un sable noir et obscur qui, passant sur ma tête, allaient tomber en poussière dans la Calabre, et même à Malte, selon le vent. Je m'en rapporte à votre imagination, ne pouvant vous peindre un objet aussi sublime et aussi majestueux.

M. Lucas, naturaliste, fils de l'agent de l'Institut de France, est ici, et j'ai l'avantage d'avoir fait connaissance avec lui. Il était sur la montagne, la première nuit de l'éruption; il en a vu tous les commencemens; il aura beaucoup à décrire. Un bruit sourd, semblable à une forte canonade, fait constamment trembler mes fenêtres; et le fléau qui menace, n'inspire néanmoins aucune crainte aux habitans de Catane, et ne les empêche point de promener leurs saints en procession au milieu de la ville, au travers des feux d'artifices qu'ils donnent en plein jour.

Institution pour les aliénés.—L'hôpital des fous, à Aversa, dans le royaume de Naples, établissement unique en son genre, a pour directeur M. de Linguiti, qui ne cesse de renouveler et de varier ses expériences pour traiter avec succès les malheureux confiés à ses soins. Le resultat de ses essais lui a fait connaître que la

meilleure méthode à employer est de les distraire et de les occuper par un travail modéré. A cet effet, il a établi, dans la maison qui les renferme, une imprimerie, où beaucoup de ces aliénés travaillent, et d'où sont déjà sortis plusieurs ouvrages. D'autres, accoutumés à des travaux littéraires, s'occupent, dans leurs intervalles lucides, à faire des traductions d'ouvrages amusans. D'autres encore s'occupent de la musique ou du jardinage; mais, la majeure partie est employée à une manufacture de laine. De cette manière, ces infortunés, jadis à charge à leurs familles, sont arrachés aux angoisses de l'oisiveté et se rendent utiles à la société.

Ce système de travail est aussi adopté dans l'hôpital des femmes, qui montrent encore plus d'empressement à s'occuper que les hommes. Tout ce qui les entoure est propre, gai, et même élégant. Leur table est servie en argenterie. Tout l'édifice est nouvellement décoré; et, de quelque côté que les habitans de cette maison tournent les yeux, ils ne rencontrent aucun objet susceptible de produire chez eux une impression de tristesse. Autrefois, les fenêtres étaient grillées; elles le sont encore, mais les barres de fer ont fait place à des pots de fleurs sculptés en fer et peints en couleurs, qui imitent celles de la nature; en sorte que toute idée d'emprisonnement et de violence est éloignée des yeux. La vue de ces fenêtres domine sur une campagne charmante.

Histoire générale d'Italie. — L'Italie, très riche en histoires partielles, pour quelques-uns des États dont elle se compose, n'a pas une histoire générale qui les embrasse tous, à moins qu'on ne donne ce nom à l'ouvrage de l'abbé Denina, intitulé: *Revoluzioni d'Italia.* On annonce que M. Louis Bossi, savant très connu dans la république des lettres, promet une Histoire générale et complète d'Italie, divisée en six livres, et devant former environ 10 volumes in 8°. Il se propose de refondre toutes les histoires particulières en un tableau général, historique, politique et philosophique, et d'en parcourir avec rapidité les différentes époques, depuis la plus reculée ou la première dans laquelle l'Italie a été d'abord habitée, jusqu'à nos jours. L'auteur doit offrir, dans le premier livre, ses recherches sur les premiers habitans de l'Italie, ou *aborigènes*, qui existaient avant la fondation de Rome. Le second livre s'étendra depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'Empire d'occident. Le troisième comprendra

tout ce qui est arrivé, depuis cette époque jusqu'à Charlemagne. La suite de cette histoire, jusqu'à la renaissance des lettres et des beaux-arts, formera le sujet du quatrième livre. Le cinquième renfermera l'histoire littéraire et politique des siècles suivans. Enfin, dans le sixième seront compris les événemens arrivés depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à l'époque actuelle. Les connaissances et le patriotisme de M. L. Bossi sont trop connus, pour que son ouvrage ne réponde pas à notre attente.

Traduction italienne de l'Histoire littéraire d'Italie, par Ginguené. — L'*Histoire de la littérature d'Italie*, par P. L. Ginguené, excite de plus en plus l'intérêt et la reconnaissance des Italiens, qui se félicitent qu'elle soit appréciée et répandue par l'un des plus judicieux littérateurs français. Il ont cru rendre un juste hommage à cet écrivain, en publiant une traduction de son ouvrage en italien, et en le reproduisant dans sa langue originale. M. Paul-Émile Giusti a entrepris, à Milan, la nouvelle édition de l'ouvrage français, pendant que plusieurs savans s'empressent d'achever la traduction italienne. L'édition annoncée sera de format grand in-12, imprimé sur beau papier et en beaux caractères, et contiendra le même nombre de volumes que l'édition de Paris. Le prix de chaque volume, pour les souscripteurs, sera de 3 francs 50 centimes.

Versification française. — Le *Diario romano* annonce que le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte) vient de publier, à Rome, un Mémoire sur la versification française, divisé en trois parties. Il démontre, dans la première, l'insuffisance des raisons données par l'abbé Scoppa, dans ses *Beautés poétiques de toutes les langues*. Pour résoudre la question, si la langue française peut ou non secouer le joug de la rime sans nuire à sa beauté, l'auteur propose d'introduire dans la poésie française le vers que les Italiens appellent *sciolto*, et, par ce moyen, il croit que l'absence de la rime ne serait point aperçue. La seconde partie contient un choix de vers de tout mètre, composés suivant ce système. La troisième partie renferme des observations sur les vers que les plus célèbres poëtes français ont composés sur le nouveau rhythme.

Littérature provençale, en Italie. — Les Italiens s'intéressent beaucoup à la langue et à la littérature provençales, à cause des rapports qu'elles ont avec la langue et la littérature italiennes.

C'est dans cet esprit que les rédacteurs de la *Bibliothèque italienne* ont analysé l'ouvrage de M. Schlegel, sur ce sujet, publié à Paris, l'année dernière. Quoique justement convaincus du savoir de M. Schlegel et de M. Raynouard pour ce genre de recherches, ils font néanmoins quelques réflexions que leur dicte la vérité, ou peut-être quelquefois un certain esprit de rivalité nationale. Ils ne s'accordent point avec celui de ces auteurs qui suppose que les plus anciens monumens des langues modernes dérivées du latin, à l'exception de la romane-provençale, ne peuvent remonter, tout au plus, qu'au douzième siècle. Ils continuent à s'appuyer de l'autorité de Muratori, de Carli, de Ciampi, etc., qui tous ont donné à la langue italienne une antiquité plus reculée. On a même dernièrement publié un fragment d'un manuscrit du douzième siècle, où l'on trouve une traduction italienne du latin et d'autres écrits italiens, qui tous prouvent, à ce qu'on prétend, que la langue italienne, à cette époque, était déjà *adulte*. Les rédacteurs de la *Bibliothèque italienne* semblent cependant convenir, avec M. Raynouard, que la langue romane-provençale était de beaucoup antérieure; mais ils ne lui accordent pas que cette langue ait servi d'intermédiaire entre la langue latine et les diverses langues modernes qui en sont dérivées. Parmi les observations qu'ils ont faites, on ne doit pas négliger ce qu'ils ont remarqué sur la langue de la Valachie, que les nationaux appellent aussi *romane*. L'affinité de cette langue avec la langue latine paraît incontestable. Les Valaques eux-mêmes se vantent d'être Romains dans leur dialecte : *Nos esti Roman*, comme l'avait déjà observé M. de Born dans ses Lettres sur la Hongrie. Les rédacteurs de la Bibliothèque italienne croient encore que les mots *torna*, *torna*, *fratre*, *retorna*, prononcés par un soldat de l'empereur Maurice, qui, à la fin du sixième siècle, combattait contre les Huns, appartenaient au dialecte valaque; et que, peut-être ce soldat lui-même était aussi valaque de nation. (Voy. *Biblioteca italiana*, N° 37 (janvier 1819, pag. 88 et suiv.)

Société d'Émulation de Biella. — Biella est une ville de cinq à six mille habitans, bâtie au pied des Alpes-Graies. Elle était, sous la domination française, chef-lieu d'arrondissement, et faisait partie du département de la Sesia. Ce département est peut-être la province la plus industrieuse du Piémont. Ses habitans sont ac-

tifs et doués généralement d'un esprit vif et pénétrant. Les coteaux de Lessona et de Cossato produisent un très bon vin. Des torrens qui descendent des montagnes roulent sur un sable mêlé d'or. Une ancienne tradition et de grands amas de pierres qui se trouvent le long de l'Elvo, l'un de ces torrens, autorisent à penser que les Romains y ont exploité des mines de ce métal précieux.

A l'époque où le Piémont avait été réuni à la France, Biella renfermait, comme toutes les autres villes, des habitans d'opinions opposées. M. Sorel, receveur des domaines, forma le projet, sinon de concilier ces opinions, au moins de faire concourir les citoyens les plus notables et les plus instruits à un but commun, au bien-être de l'arrondissement. MM. Gromo, maire, et Villani, juge-de-paix, applaudirent à ses vues, le secondèrent puissamment, et, aidés de quelques citoyens recommandables, ils formèrent, au commencement de 1806, la *Société d'émulation de Biella*. M. Sorel en rédigea les réglemens qui furent approuvés par le ministre de l'intérieur. A peine organisée, la Société mit au concours une question importante sur les rizières qui couvrent la pleine de Verceil. Il s'agissait d'examiner si la culture des rizières n'était pas plus nuisible qu'avantageuse au pays en général; s'il était possible de la remplacer par une autre culture; et si, dans ce cas, la valeur de la propriété serait augmentée ou diminuée. Le programme fut aussi approuvé par le ministre de l'intérieur, qui témoigna le désir de voir approfondir ce point intéressant de l'économie politique du Piémont.

On sait que le riz croît dans l'eau, que sa culture demande peu de travaux, et que la vaste étendue occupée par les rizières ne contient pas la moitié de la population qui existe, sur un espace égal de toute autre partie du Piémont. Les générations s'y éteignent en peu de tems; et, ainsi que M. de Sismondi l'a observé pour la campagne de Rome, ce sont les habitans des montagnes voisines qui viennent faire les travaux de la récolte. Les rizières sont alors mises à sec; la bourbe, les reptiles, tout ce qui n'a pas été entraîné par les eaux, forment une sorte de foyer d'exhalations putrides qui corrompt l'air et donne aux pauvres montagnards des fièvres qu'ils reportent dans leurs montagnes. Ces fièvres deviennent souvent épidémiques, et l'hiver seul en arrête les progrès.

La Société d'émulation de Biella a été dissoute, en 1817, et son local est abandonné à une réunion de *dilettanti*.

Les utiles travaux qu'avait entrepris la première Société, font regretter qu'elle n'existe plus, et on croit qu'elle pourra être bientôt rétablie, et qu'elle continuera de s'occuper avec succès de tout ce qui intéresse la santé publique, l'agriculture et le bien-être du pays.

GRECE.

Iles ioniennes. — *Recherches historiques sur Corfou, par M. Mustoxidi.* — Le célèbre historiographe André Mustoxidi, connu dans le monde littéraire, notamment par la publication qu'il a faite à Venise de plusieurs fragmens d'auteurs grecs encore inédits, est retourné, depuis l'année dernière, à Venise, où il est domicilié. Il avait fait un voyage à Vienne, pour consulter le riche cabinet de médailles de cette capitale, avant d'achever le troisième volume de son grand ouvrage intitulé: *Illustrazioni Corcyrese*, dont le premier volume, publié en 1811, à Milan, a été suivi du second, en 1817. Le troisième volume est particulièrement destiné aux monnaies de Corcyre, aujourd'hui Corfou, ville natale de l'auteur. Il avait été nommé, par les autorités de sa patrie, historiographe des Iles ioniennes. Mais, depuis que les Anglais ont soumis ces îles à leur tutèle sévère, qui se cache sous le nom de protectorat, ils n'ont peut-être pas trouvé convenable qu'on rendît compte de l'état de ces îles, et ils ont destitué leur historiographe.

ESPAGNE.

Littérature. — Il s'est formé, en Espagne, depuis la dernière révolution, deux partis littéraires, dont l'un admire à la fois les auteurs dramatiques français et Kotzebue, et dont l'autre défend avec ardeur l'honneur de l'ancien théâtre espagnol. Le premier parti se trouve principalement à Madrid, et le foyer du second est à Cadix, où il est présidé par un Allemand, M. Bochl de Faber, consul des villes anséatiques, qui demeure à Cadix, depuis une trentaine d'années. Cette petite guerre littéraire est assez remarquable, en ce que les aristarques de la capitale critiquent impitoyablement le style de Calderon, et prétendent qu'il blesse les règles de la langue espagnole, tandis que l'étranger de Cadix signale plus de soixante et dix fautes de grammaire qui se trouvent, selon lui, dans la traduction que le chef du parti de Madrid a faite d'une pièce allemande.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand. — Cette belle institution prend, chaque année, de nouveaux accroissemens. Protégée par les plus augustes personnages, liée à la plupart des hommes qui, dans l'ancien et dans le nouveau monde, s'occupent de botanique et d'économie rurale, animée surtout d'un zèle que seconde admirablement la touchante harmonie qui règne entre ses membres, elle marche avec un succès toujours croissant vers le but de ses efforts; elle a mérité de servir de modèle aux institutions analogues qui propagent dans le royaume le goût de la botanique et les investigations de l'agriculture. L'exposition actuelle réunit la magnificence et l'éclat à une piquante variété. Nous allons faire connaître l'extrait du procès-verbal qui a adjugé le prix et les accessit. Le *nerium speciosum*, cultivé par P. Jacobs, de Gand, a obtenu le prix de belle culture. Le jury fait une mention honorable de beaucoup d'autres plantes qui avaient mérité d'être distinguées. La Société a décerné, 1° la médaille d'honneur, destinée à la meilleure culture d'une pépinière d'arbres fruitiers, à M. de Wulf; 2° la médaille du concours pour le meilleur herbier du 4e arrondissement, à M. Ch. van Hoorebeke; 3° une médaille d'encouragement au fils du cultivateur du petit héritage de feu Josse Zulle, en récompense des soins et de l'intelligence qu'il apporte à la culture des plantes légumineuses. La Société a fait remettre une médaille au capitaine du Zélima, qui a transporté des graines et des plantes de Calcutta, adressées à la Société par le lord Moira, pour reconnaître les soins qu'il leur a donnés pendant ce long trajet. Dans la séance du 14 juin, la Société, pour remplacer les membres démissionnaires ou décédés, a résolu que le titre de membre de la Société sera déféré aux agronomes, botanistes et autres amis de la science, dont les noms suivent : *Membres honoraires et correspondans étrangers*, S. A. R. Charles-Auguste, grand-duc régnant de Saxe-Weymar-Eisenach; M. N. Wallich, sous-intendant du jardin botanique de Calcutta; M. Brocager, botaniste et cultivateur à Hoogly, en Bengale; M. le baron de Boddien, d'Auric, en Hanovre, auteur d'un Mémoire sur la charrue *vandale*. *Membre associé*, M. J.-L. Kesteloot, professeur de médecine à l'Université de Gand. La Société, pour faciliter l'exécution du projet qu'elle a arrêté, de s

procurer des modèles de tous les instrumens d'agriculture et de jardinage de la province, décernera une médaille d'honneur à celui qui fera parvenir (franc de port) au secrétaire de la Société, avant le 1er juin 1820, l'indication la plus complète de tous les instrumens, machines, outils et ustensiles qu'on emploie à un usage quelconque de l'agriculture ou du jardinage, dans toute l'étendue de la Flandre orientale, et dans quelqu'une de ses parties. Elle décernera, en 1820, une médaille d'honneur à celui qui parviendrait à cultiver avec succès, dans ce pays, la patate douce (*convolvulus batatas*). Elle honorera d'une pareille médaille, à la même époque, celui qui, par une méthode particulière, aura, dans les provinces méridionales du royaume, fait le premier mûrir une quantité suffisante de fruits d'un des arbres suivans, et en pourra assurer le succès annuel : du grenadier (*punica granatum*, L.); du néflier du Japon (*mespilus japonica*, Willd); du du noyer du Japon (*salisburia adiante folia*, Willd.; *ginkgo biloa*, L.); du pistacier (*pistacia terebenthus*, L.); du caroubier (*ceratonia selica*, L.); du goyavier (*psidium pomiferum*; *psidium pyriferum*, L.); du jambosier (*eugenia jambos*, L.); et du mangoustan (*garcinia mangostana*, L.).

Université de Leyde. — Prix. — Les curateurs du legs de M. Stolp, attaché à l'Université de Leyde, ont décidé, dans leur dernière assemblée, de proposer la question suivante :

Après les efforts de Kant, de Fichte et de Schelling, on a presque entièrement changé la méthode de raisonner sur l'existence, la nature et les œuvres de Dieu. En conséquence, on propose cette question : « Quel avantage est résulté des considérations et des préceptes de ces nouveaux philosophes, pour mieux déterminer les idées de la théologie naturelle, et pour rectifier généralement les discussions des matières religieuses? »

Le prix est une médaille d'or de 250 florins, ou sa valeur, au choix du vainqueur.

Les discours doivent être écrits en latin ou en hollandais, et accompagnés d'une devise et d'un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ils seront adressés, francs de port, avant le 5 juillet 1820, à M. J. Van Voorst, secrétaire actuel du legs de M. Stolp, à Leyde.

Peinture. — Tableau de David. — Un nouveau tableau de M. David, qui a pour sujet la *colère d'Achille*, est exposé à Bruxelles, au profit des pauvres vieillards des hospices de Sainte-Gertrude et des Ursulines ; on assure que c'est un nouveau chef-d'œuvre ajouté à ceux qui ont porté si haut la réputation de l'artiste français.

FRANCE.

Arts industriels. — Fonte laminée. — M. G. Dufaud, maître de forges à Grosse-Ouvre, département du Cher, à qui la Société d'encouragement, dans sa séance générale du 7 mai dernier, a décerné une médaille d'or pour l'introduction de procédés économiques dans le travail du fer par l'étirage au laminoir, avait posé les principes de ce système, dès l'année 1810 (lorsque, le premier en France, il affina la fonte de fer à la houille) ; l'application qu'il vient d'en faire en grand, est le digne complément de ses travaux. Il n'a pas laissé inutile aux progrès de l'industrie, l'intervalle qui a séparé ses premiers et ses derniers succès. Deux découvertes importantes ont marqué la route qu'il a parcourue pour parvenir à ce grand résultat : la purification des fers cassant à froid, et l'épuration des fers cassant à chaud, double problème, objet d'un double prix proposé par la Société d'encouragement qui couronna M. Dufaud.

Ancien élève de l'École polytechnique et fils de fabricant, M. Dufaud a eu le bonheur trop peu commun de joindre, dès sa jeunesse, la théorie à la pratique de son art. Les services importans que son expérience éclairée a rendus aux forges françaises, nous offrent l'occasion de payer un nouveau tribut d'éloges et de reconnaissance à cette école féconde, à laquelle la France militaire, civile et manufacturière doit ses officiers les plus habiles, ses administrateurs les plus éclairés, et ses fabricans les plus ingénieux.

Nous ne doutons point que les maîtres de forges ne s'empressent d'adopter les procédés de M. Dufaud, pour l'application desquels ils trouveront près de lui tous les éclaircissemens de détail qu'ils pourront désirer.

Prix académiques. — La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, décernera, dans sa séance publique de 1820, neuf prix pour la filature des

soies à double et simple croisade ; un prix pour le plus vaste défrichement ; un pour la plus nombreuse plantation de mûriers ; un pour la vente la plus considérable des laines de meilleure qualité, par un propriétaire de troupeaux ; un pour celui qui aura le premier mis en activité, dans le département, la machine de M. Christian, pour préparer le chanvre et le lin, sans le secours du rouissage ; un pour l'ouvrier qui se sera le plus distingué par son habileté et sa bonne conduite.

Strasbourg. — Nominations academiques. — Le docteur Lobstein, connu par ses belles préparations anatomiques, vient d'obtenir la chaire d'anatomie pathologique, nouvellement établie dans la Faculté de médecine de Strasbourg. Il est, en même tems, nommé directeur du musée de la Faculté, qui s'enrichit tous les jours. Le docteur Fodéré, auteur d'un grand ouvrage sur la médecine légale, est un des professeurs nouvellement nommés par la commission de l'Instruction publique, à la Faculté de médecine Strasbourg.

PARIS.

Notice sur le Chronomètre français (1).

On voit en ce moment tous les curieux, nationaux et étrangers qui habitent la capitale, courir en foule chez M. Peschot aîné, horloger-mécanicien, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 18, pour y voir une chose extrêmement surprenante qu'il a exposée, depuis quelques mois, aux regards du public. Depuis cette époque, son cabinet est continuellement rempli d'amateurs. Nous allons essayer de donner une idée de cette machine.

Au milieu d'une grande glace, placée verticalement, est collée une rondelle de bois, portant à son centre une tige d'acier trempé, parfaitement polie et de la grosseur d'une aiguille à coudre de forte dimension. Cette tige, perpendiculaire au plan de la glace, sert de centre à un cadran de trente pouces de diametre, peint sur la glace elle-même. C'est sur cette tige, absolument fixe, que se meut la machine ingénieuse dont nous avons à parler, et que es inventeurs nomment *chronomètre français*.

Le *chronomètre* consiste dans une aiguille d'environ trente pou-

(1) Le mot *chronomètre* signifie mesure du tems

ces de long. A l'une de ses extrémités est une fleur de lis en cuivre doré, d'environ trois pouces de long et assez massive : elle indique les heures sur le cadran. L'autre extrémité est arrondie et paraît servir à faire équilibre à la fleur de lis : cette partie est pareillement dorée. Vers le milieu de la longueur de l'aiguille est un petit tube de cuivre doré d'environ dix-huit lignes de long : tout le reste est en cristal. Le petit tube de cuivre dont nous venons de parler est percé de part en part dans le milieu de sa longueur, perpendiculairement à son axe, d'un petit trou pour y recevoir la tige d'acier trempé et poli dont nous avons parlé plus haut, et qui sert d'axe à l'aiguille.

L'aiguille fait régulièrement le tour du cadran en douze heures, et marque, par conséquent, les heures sur le cadran ; mais, ce qu'il y a de particulier, c'est que les divisions du cadran ne sont pas égales : elles vont en diminuant, de midi à trois heures ; en augmentant, de trois à six ; en diminuant, de six heures à neuf ; et enfin, en augmentant, de neuf à douze : il est impossible de dire dans quelles proportions, sans dévoiler les moyens des inventeurs. Malgré cette difficulté, les heures sont parcourues par l'aiguille en tems égaux.

Une autre chose très remarquable dans ce *chronomètre*, c'est que, si l'on donne une impulsion à l'aiguille ; c'est-à-dire, si on la dirige vers une autre heure que celle qu'elle indique sur le cadran, elle retourne, aussitôt qu'on la laisse libre, vers l'heure qu'il est, s'y fixe d'abord et continue sa marche, comme l'aiguille d'une boussole qu'on aurait écartée de la direction vers les pôles. De même que l'aiguille aimantée, celle-ci cherche sa première position par des oscillations libres, de sorte qu'elle ne s'arrête jamais qu'au seul point du cadran qui correspond à l'heure qu'il est actuellement, et non à celle où elle était lorsqu'on l'a fait osciller.

Elle conserve ses facultés intérieures dans toutes les positions où l'on peut la placer. Si on la sépare, par exemple, de son axe, qu'on la pose horizontalement ou verticalement sur une table, et qu'on l'y laisse en repos pendant quelques heures ; qu'on la remette ensuite sur l'axe, elle ira d'elle-même chercher l'heure qu'il est actuellement, et s'y fixera. Elle est construite de manière à conserver pendant quinze jours les propriétés que nous venons

d'énoncer : au bout de ce tems, on les lui restitue par une opération très simple, et en quelques secondes.

La forme et les dimensions du *chronomètre* varient à volonté : les inventeurs en ont fait graver douze modèles différens pour laisser le choix aux amateurs. Ils ont fait imprimer une instruction qu'ils remettront aux acquéreurs de cet instrument, et au moyen de laquelle ils sauront le conduire sans peine.

Cette machine sera extrêmement commode pour les personnes qui habitent alternativement la ville et la campagne. Il suffira d'avoir, dans toutes les pièces où l'on voudra la placer, un cadran tracé sur le mur ou sur une glace; ils la transporteront de l'un à l'autre, sans le secours d'aucun horloger : elle leur donnera partout l'heure avec beaucoup de régularité. S'il s'agit d'aller de la ville à la campagne, ou de revenir de la campagne à la ville, on met l'aiguille dans son étui, et lorsqu'on est arrivé, on la place sur son axe; elle montre aussitôt l'heure qu'il est, ce qui dispense de transporter des pendules qui se dérangent facilement dans les voyages, et que peu de personnes savent placer sans avoir recours à un horloger.

Les inventeurs nous ont confié les moyens qu'ils ont employés dans la construction de leur *chronomètre* ; mais, liés par la promesse du secret, nous ne pouvons rien divulguer sur les principes qui donnent, en quelque manière, la vie à cette machine. Nous nous bornerons à dire qu'elle nous paraît susceptible d'une foule d'applications utiles. Elle ne reçoit le mouvement ni par l'effet de l'aimant, ni par celui de l'électricité; la pile de volta n'y a non plus aucune part : elle contient en elle-même toute sa puissance, pour nous servir des propres expressions des inventeurs. Enfin, nous sommes convaincus que, lorsque le principe du *chronomètre* sera connu, la France se glorifiera de ce que cette machine a pris naissance dans son sein : et, de même que pour toutes les inventions curieuses, importantes et utiles, nos voisins chercheront à nous enlever la gloire de cette découverte : mais leurs efforts seront vains.

M. Peschot aîné distribue des prospectus à tous ceux qui en désirent, et communique les dessins des divers modèles sur lesquels seront exécutés les *chronomètres*, à toutes les personnes qui voudraient s'en procurer. LE NORMAND, *professeur de technologie*.

Bibliographie. — *Publications nouvelles.* — *Souscription pour la deuxième édition des OEuvres complètes de Buffon, en 24 vol. in 8°, mises en ordre et publiées par M. de Lacépède.* — La rapidité avec laquelle l'édition dite économique des *OEuvres de Buffon* a été enlevée, les éloges flatteurs qu'elle a valus à son estimable éditeur ont déterminé à publier cette nouvelle édition. Elle comprendra la Notice sur la vie de l'auteur, ainsi que le Discours sur les progrès de plusieurs branches de l'histoire naturelle, depuis la mort de Buffon, par M. de Lacépède.

Un beau portrait de l'auteur, gravé par Leroux, d'après un buste d'une parfaite ressemblance, qu'un intime ami de Buffon a bien voulu confier à l'éditeur, servira encore à embellir cette collection des ouvrages du grand peintre de la nature.

Prix et genres des exemplaires : Le volume in-8° sur carré fin, figures en noir, 10 fr.; sur carré vélin, fig. col., satiné, 24 fr.; sur carré vélin, avec les fig. coloriées sur grand-raisin vélin, in-4°, 32 fr. Les personnes qui désireront leurs volumes sur papier ordinaire satiné, payeront 1 fr. par volume.

La distribution des gravures suivra l'ordre d'inscription, dont la clôture aura lieu après la mise en vente du sixième volume. La liste générale des souscripteurs se délivrera, gratis, avec le vingt-quatrième et dernier volume; elle pourra se placer en tête de l'ouvrage. La première livraison est en vente depuis le 25 mai; et tous les quarante jours, un volume sera mis en vente. On souscrit, sans rien payer d'avance, à Paris, chez Rapet, rue Saint-André-des-Arcs, n° 41.

— *Examen critique et complément des Dictionnaires historiques les plus répandus, depuis le Dictionnaire de Moréri, jusqu'à la Biographie universelle inclusivement, par M. Barbier, conservateur des bibliothèques du roi, auteur du Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes.* — Un premier fragment de cet examen, sous le titre de *Notice sur les Dictionnaires historiques les plus répandus*, a été inséré dans le premier volume de notre recueil (pages 142 et suivantes); mais ces recherches d'un de nos plus laborieux bibliographes étant devenues trop volumineuses, pour que le cadre, déjà trop étroit, de la Revue Encyclopédique permît d'en insérer la continuation dans ses livraisons successives (voy. tome Ier, page 539), notre estimable collaborateur va

publier séparément son travail entier en quatre parties. La première, composée de trente feuilles, est sous presse, et paraîtra en novembre prochain; elle comprendra l'examen des lettres A, B, C. La seconde sera publiée, en 1820; la troisième, en 1821. Quant à la quatrième, elle ne pourra paraître que quelques mois après la dernière livraison de la *Biographie universelle*. Il est à croire que ce grand ouvrage sera terminé d'ici à trois ans; ainsi, la quatrième partie ne se fera pas attendre plus long-tems. Le prix de chaque partie sera de 8 fr. On s'inscrit, jusqu'au 15 août, sans rien payer d'avance, chez Baudouin frères, impr.-libr., rue de Vaugirard, nº 36.

— *Collection des auteurs classiques latins, dédiée au Roi;* par N. E. Lemaire, professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres, Académie de Paris. — La première livraison de cette belle entreprise est composée de trois volumes (premier des Commentaires de Jules-César, des Œuvres de Virgile et de Tacite). Le texte est revu et collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi; les notes explicatives du texte sont tirées des plus habiles commentateurs, et placées dans un ordre plus méthodique. Des interprétations et des réflexions nouvelles sont ajoutées aux passages qui les réclamaient, pour une intelligence entière des auteurs, pour le sens, les coutumes, l'archéologie, les beaux-arts, la géographie ancienne, l'histoire, les opérations militaires, les matières philosophiques, la jurisprudence, les imitations, etc., etc. Une autre entreprise de même nature, publiée à Paris, chez H. Nicolle, libraire, rue de Seine, nº 12, et annoncée par deux prospectus, sous le titre de *Bibliothèque classique latine*, ou *Collection des auteurs classiques latins*, vient d'être réunie à celle-ci.

Le Virgile et le Tacite, continués sur le même plan, seront achevés avec les additions importantes annoncées par M. Nicolle, et d'autres encore préparées depuis long-tems par M. N. E. Lemaire, qui, tout en rendant hommage au mérite éminent des commentateurs, tels que *Heyne* et *Oberlin*, s'est toujours proposé d'ajouter à leurs œuvres un extrait des travaux de leurs devanciers, et un choix de notes nouvelles, afin de donner à sa Collection un caractère particulier.

Chaque ouvrage, orné du portrait et de la vie de son auteur, sera terminé par le catalogue des éditions et des traductions en

différentes langues, et par un *index* complet des noms, des mots et des choses remarquables.

Les gravures sont confiées au burin de P. Audouin, graveur ordinaire du Roi, et membre de l'Académie des Arts de Vienne.

Le catalogue des éditions sera fait par M. Barbier, bibliothécaire du Roi.

Les cartes géographiques seront exécutées par M. Barbié Dubocage, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les trois imprimeurs sont MM. Pierre et Firmin Didot, et Panckoucke.

Parmi les collaborateurs de l'entreprise, se trouvent :

MM. Achaintre, qui a commenté Juvénal et Perse ; Amar, professeur émérite et conservateur de la bibliothèque Mazarine ; Andrieux, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon ; Barbier Vémars, auteur et rédacteur du Mercure latin, ou *Hermes romanus* ; Burnouf, professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand, et lecteur au Collége-de-France ; Chambry, proviseur du collége royal de Bourbon, et éditeur des Fables de Phèdre ; Cuvier, secrétaire-perpétuel de l'Académie des Sciences, commissaire de l'instruction publique ; Dijon, recteur de l'Académie d'Amiens ; J.-J. Dussault ; J.-B. Gail, membre de l'Institut ; Hase, professeur de grec moderne, à la bibliothèque du Roi ; Leclerc et Létendard, tous deux professeurs de rhétorique au collége royal de Charlemagne ; N. E. Lemaire, professeur de poésie latine à la Faculté des lettres, Académie de Paris ; Naudet, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Nicolo-Poulo de Smyrne, employé à la bibliothèque de l'Institut ; Pierrot, professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand ; Planche, auteur du dictionnaire grec-français, ainsi que de plusieurs autres ouvrages classiques.

Cette entreprise compte encore plusieurs autres collaborateurs, dont les noms sont moins connus dans la république des lettres, parce que leur jeunesse studieuse *attend le nombre des années* et le résultat de leurs travaux, pour y paraître avec l'éclat de leurs talens.

Les amateurs de l'antiquité apprendront avec plaisir que l'édition de Plaute sera enrichie des commentaires que le savant

Brunck avait laissés en mourant à l'amitié de M. Levrault, libraire à Strasbourg. On les désirait depuis long-tems, parce qu'ils sont connus, comme devant ajouter encore à la réputation de cet habile commentateur : ils vont être mis sous presse, ainsi que le Quintilien, par M. Dussault.

Outre les trois auteurs, dont les premiers volumes viennent de paraître, et dont les volumes suivans se succéderont avec rapidité, d'autres ouvrages sont encore sous presse, tels que Florus, par M. le Clerc ; Ovide, par M. Amar ; et Salluste, par M. Burnouf.

Cette entreprise difficile doit exciter surtout l'intérêt de la nation française, parce qu'elle offrira le choix des meilleurs commentaires sur les auteurs latins ; parce qu'elle affranchira nos concitoyens des tributs qui leur sont imposés depuis long-tems par l'industrie et l'érudition des étrangers. Aussi, les fonds nécessaires pour élever ce monument sont-ils généreusement fournis par le chef d'une maison (M. Laffitte) qui se plaît à soutenir de sa fortune et de son crédit les travaux qui lui paraissent utiles à la patrie, au commerce et aux études classiques : c'est là surtout ce qui garantit l'accomplissement des obligations que l'éditeur aime à contracter envers le public.

La Collection des auteurs classiques latins sera partagée en deux séries ; on peut ne souscrire que pour la première, qui se compose de César, Cornélius Népos, Florus, Horace, Juvénal, Ovide, Perse, Plaute, Quintilien, Salluste, Silius Italicus, Tacite, Tite-Live, Valère-Maxime, Virgile, et *Poëtæ latini minores* : en tout seize ouvrages.

Lorsque cette première série aura été livrée au public, on s'occupera de la deuxième, qui sera composée de Catulle, Cicéron, Claudien, Lucain, Martial, Phèdre, Pline l'ancien et le jeune, Properce, Quinte-Curce, Sénèque le philosophe et le tragique, Stace, Suétone, Térence, Tibulle, Valérius Flaccus et Velleius Paterculus : en tout dix-huit ouvrages.

Le prix de chaque volume in-8° est de dix francs, en papier fin satiné, et de vingt francs en papier vélin satiné, pour les personnes qui souscriront avant la mise en vente de la troisième livraison.

A dater du premier juin 1819, on ne reçoit plus de souscrip-

tions pour des ouvrages séparés. On souscrit, à Paris, chez MM. J. Laffitte, banquier, rue de la Chaussée-d'Antin (du Mont-Blanc), n° 11; N. E. Lemaire, éditeur, boulevard Italien, n° 22, en face des Bains-Chinois; et chez H. Nicolle, libraire, et directeur de la librairie grecque-latine-allemande, rue de Seine, n° 12, faubourg Saint-Germain.

Journaux littéraires. — On annonce la résurrection du *Mercure de France*, par une société jusqu'à présent *anonyme*, en concurrence avec un nouveau journal, le *Lycée français*, qui doit contenir des morceaux choisis de poésie et de littérature, et avec une *Chronique de Paris*, par M. M^t^. Nous attendons qu'il ait paru plusieurs cahiers de ces recueils, pour les comprendre dans notre revue des productions littéraires dignes de fixer l'attention.

Poésie. — Un nouveau poëme, en vingt chants, *Solyme conquise*, ou *la Dispersion des Juifs*, est annoncé, comme devant paraître dans les premiers jours de septembre, chez Rapet, libraire, rue St.-André-des-Arcs, n° 41.

Cet ouvrage doit être enrichi du plan de la ville de Jérusalem, avant et pendant le siége de Titus; par M. S.-M. Brice, ingénieur-géographe. Il formera deux volumes in-8°, imprimés sur beau papier, et ornés chacun d'une jolie gravure. Le prix sera de 15 fr. pour les personnes qui se feront inscrire avant la mise en vente; mais après le 1er septembre, il sera porté à 17 fr.

Voyage en Grèce. — On annonce, pour paraître au commencement de 1820, l'ouvrage suivant, qui ne peut manquer d'intéresser vivement tous les amis des lettres et de la civilisation: *Voyage dans la Grèce*, par M. Pouqueville, ancien consul-général de France à Janina, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, membre de l'Académie Ionienne de Corcyre, etc. Cet ouvrage, qui formera 4 vol. in-8° avec planches, représentant des inscriptions et des médailles, et avec des cartes dressées par M. Barbié Dubocage, de l'Institut, s'imprime chez F. Didot. Les deux premiers volumes sont déjà terminés.

Chronique d'Eusèbe. — Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la publication en langue arménienne de la *Chronique d'Eusèbe* (t. I, p. 376, et t. II, p. 179 et 188); nous devons ajouter encore, pour l'exactitude des faits, que M. le docteur Zohrab, qui

en avait apporté le manuscrit de Constantinople, a concouru avec M. l'abbé Majo à la traduction latine et à la publication de cet important ouvrage, en l'enrichissant d'une préface étendue, de notes, et de la Chronique du docteur Samuel, écrivain arménien qui vivait dans le treizième siècle. On trouve des exemplaires de cet ouvrage chez MM. Fantin et comp., quai Malaquais, n° 3.

— Institut royal de France. — *Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.* — *Séance publique du vendredi* 23 *juillet* 1819, *présidée par* M. Silvestre de Sacy.

L'Académie avait proposé, pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de *rechercher quelles étaient, dans les diverses villes de Grèce, et particulièrement à Athènes, les différentes fêtes de Bacchus ;* de *fixer le nombre de ces fêtes, et d'indiquer les lieux situés, soit dans la ville, soit hors de la ville, où elles étaient célébrées, et les diverses époques de l'année auxquelles elles appartenaient ;* de *distinguer les rites particuliers à chacune de ces fêtes*, et de *déterminer spécialement ceux qui faisaient partie des cérémonies mystiques.* Le prix a été partagé entre M. Jean François Gail, ancien élève de l'Ecole Normale, professeur d'histoire et de géographie à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ; et M. Rolle, bibliothécaire de la ville de Paris.

On a lu ensuite deux Notices de M. *Dacier,* secrétaire perpétuel, sur MM. *Clavier* et *Choiseul-Gouffier;* puis, un Mémoire de M. *Mongez*, sur la lecture du VIe livre de l'Énéide de Virgile, faite devant Auguste et Octavie ; un second Mémoire, par M. *Naudet,* sur l'état des personnes en France, sous la première race de nos rois ; enfin, un Parallèle entre les antiquités de l'Inde et celles de l'Égypte, fragment d'un Essai sur l'Art, en Egypte, par M. *Jomard.* Le tems n'a point permis d'entendre un Mémoire sur la poliorcetique des anciens, par M. *Dureau de la Malle*, et une Notice de M. *Dacier* sur feu M. *Mentelle.*

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit, l'année dernière, du sujet de prix pour le mois de juillet 1820. Elle avait proposé la question suivante: *Examiner quel était, à l'époque de l'avènement de saint Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation en France ; et montrer quels étaient, à la fin de son règne, les effets des institutions de ce prince.*

L'Académie propose, pour sujet d'un autre prix, qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1821,

De comparer les monumens qui nous restent de l'ancien empire de Perse et de la Chaldée, soit édifices, bas-reliefs, statues, soit inscriptions, amulettes, monnaies, pierres gravées, cylindres, etc., avec les doctrines et les allégories religieuses contenues dans le Zend-Avesta et avec les renseignemens que nous ont conservés les écrivains hébreux, grecs, latins et orientaux, sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens, et les éclaircir, autant qu'il sera possible, les uns par les autres.

Les deux prix consisteront, chacun, en une médaille d'or de la valeur de 1500 f. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus, pour le premier, que jusqu'au 1er avril 1820, et le second, que jusqu'au 1er avril 1821.

Palais des Thermes. — Mémoire de M. Dulaure. — L'acquisition que la ville de Paris vient de faire de l'antique édifice connu sous le nom de *Thermes de Julien*, le projet du gouvernement de le restaurer et de le consacrer à la science archéologique, nous engage à donner une idée du Mémoire de M. Dulaure, que l'abondance des matières n'a pas permis de lire, le 30 mai dernier, à la séance publique de la Société royale des Antiquaires de France.

Le palais des Thermes, l'unique monument ancien de ce genre que l'on possède à Paris, était le principal établissement de la partie méridionale de Lutèce. On en a attribué, sans fondement, la construction à l'empereur Julien. Pendant les cinq années de son séjour dans les Gaules, il fut livré à des occupations trop importantes, et ses mœurs étaient trop sévères pour croire qu'il s'occupât à bâtir des palais. Les formes architecturales, et surtout l'espèce de maçonnerie de nos thermes, ont des conformités frappantes avec celles des thermes de Dioclétien. Lorsque ce dernier prince partagea l'empire romain, la Gaule échut à Constance Chlore, qui en fut le maître pendant quatorze années; il fit élever des édifices à Autun et à Trèves, et il est probable qu'on lui doit les thermes de Paris faits à l'imitation de ceux de Rome. Ammien Marcellin et Zozime nous apprennent que Julien les habita, et ils nous racontent des faits remarquables qui s'y passèrent. Le poëte Fortunat nous décrit les jardins d'Ultrogothe, femme de Childebert. Ce roi de Paris les traversait pour aller à Saint-Germain-des-

Prés, église fondée par lui, et où les deux époux sont enterrés. Au treizième siècle, Jean de Hauteville nous fait encore une description pompeuse des thermes, et il nous apprend qu'ils étaient l'asile de la débauche. Dans le même siècle, les religieux mathurins établirent leur monastère sur une partie de l'emplacement de ce palais, et l'hôtel de Clugny fut construit, en 1515, dans son enceinte et avec ses matériaux.

On y arrive aujourd'hui par la porte cochère d'une maison située à Paris, rue de la Harpe, n° 53. Après avoir traversé une cour où l'on remarque des murs et des arcades antiques, et avoir passé sous une voûte à plein ceintre qui paraît appartenir à la construction primitive, on entre dans une vaste salle, la seule qui subsiste entière. Le plan de cette salle se compose d'un parallélogramme de 21 mètres de long sur 14 de large, et d'un enfoncement de 10 mètres sur 6 ; ses arcades ou niches paraissent appartenir à l'architecture des troisième et quatrième siècles. La maçonnerie se compose de rangs alternatifs de moellons et de pierres, et les murs supportent des voûtes à arêtes et à plein ceintre, qui s'élèvent à 14 mètres au-dessus du sol de la salle.

Le texte des écrivains que nous avons cités, les recherches de M. de Caylus, et les découvertes de souterrains, de murs, et autres objets d'antiquité, faites en tems divers dans les maisons ou terrains adjacens, ont servi à M. Dulaure pour connaître tout l'emplacement des thermes et de leurs dépendances. Le palais s'étendait depuis la rue Saint-Jacques jusqu'à celle de la Harpe, depuis la rue des Mathurins jusqu'à la rive gauche de la Seine. Ses avenues, ses avant-cours, sa place d'armes, où Julien harangua ses auxiliaires, comprenaient l'espace qui s'étend au midi de la rue des Mathurins, et depuis cette rue jusque vers la place Saint-Michel. Les jardins se prolongeaient sur les bords de la Seine, du Petit-Pont jusqu'au point du quai Malaquais, qui fait face à la rue des Petits-Augustins. A l'ouest, ils avaient pour bornes un canal d'environ 320 mètres sur 28 de largeur, qui courait, de la Seine au bas de la rue Saint-Benoît, le long de la rue des Petits-Augustins. Ce canal se nommait la Petite-Seine, et il ne fut comblé qu'au milieu du seizième siècle.

M. Dulaure a déterminé la position d'un camp qui occupait la partie orientale et le parterre du jardin du Luxembourg. Les tra-

vaux d'embellissemens exécutés en 1801, 1811 et 1817, y ont mis au jour des statuettes, une immense quantité de poteries romaines, destinées à la préparation des alimens et aux repas, des objets propres aux usages et aux costumes militaires, des ornemens de harnois, des médailles, etc. On n'y a trouvé aucune construction solide. Ce sol n'était apparemment couvert que de tentes, baraques, ou pavillons destinés au campement.

Nous pourrions prolonger l'analyse de l'intéressant Mémoire de M. Dulaure ; mais nous apprenons qu'il fera partie de l'ouvrage que ce savant publiera incessamment sous le titre d'*Histoire physique, morale et politique de Paris.* LAD. **

Translation des cendres de Boileau. — Nous devons donner quelques détails précis sur cette translation, au sujet de laquelle nous avions publié des renseignemens inexacts et prématurés. Les cendres de Boileau Despréaux ont été transférées de l'élysée du Musée des monumens français dans l'église de l'Abbaye-Saint-Germain-des-Prés. C'est le 14 juillet que cette translation a eu lieu en présence de M. le maire du 10e arrondissement, délégué de M. le préfet de la Seine, et d'une députation de l'Institut, composée des bureaux et de plusieurs membres de l'Académie française et de l'Academie des Inscriptions. Après l'exhumation des restes de Boileau, renfermés dans une petite caisse de bois de noyer, plusieurs discours ont été prononcés : le premier, par M. le maire du dixième arrondissement, qui n'a parlé que très peu de Boileau, et a laissé le soin d'en dire davantage à ses successeurs dans les deux Académies auxquelles il appartient. M. Daru a parlé fort noblement, au nom de l'Académie française ; et M. Petit-Radel, au nom de l'Académie des Inscriptions, a lu une notice sur une circonstance peu connue de la vie littéraire de Boileau, son influence dans la petite Académie, réunion bénévole de quelques membres de l'Académie française, que Louis XIV avait chargée de rédiger les inscriptions et les légendes de ses médailles, et qui donna naissance à l'Accadémie actuelle des Inscriptions et Belles-Lettres. Ces détails, extraits du registre ancien de la *petite Academie*, sont piquans et curieux. On voit comment vivaient alors des hommes de lettres du premier ordre, quelle extrême union leurs communs travaux établissaient parmi eux ; et de pareils exemples, qui ne sont pas sans quelque poids, sont toujours bons à rappeler.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

STATISTICAL ANNALS, *embracing views of the population, commerce, navigation, fisheries, public lands, post-office etablishment, revenues, mint, military and naval etablishments, expenditures, public debt and sinking fund, of the United States of America; founded on official documents: commencing on the fourth of March seventeen hundred and eighty-nine and ending on the twentieth of April eighteen hundred and eighteen. — By Adam Seybert, M. D., a member of the house of representatives of the United States, from the State of Pennsylvania, member of the american philosophical Society; honorary member of the philosophical and literary Society of New-York; fellow of the royal Society of Goettingen, etc.* — Philadelphia; published by Thomas Dobson and son, at the Stone house, n° 41, between Market and Chesnut Streets. William Fry, Printer. 1818.

ANNALES DE STATISTIQUE, embrassant des vues relatives à la population, au commerce, à la navigation, aux pêcheries, aux domaines publics (terres en friche qui se vendent par les soins du gouvernement), à l'établissement des postes aux lettres, aux revenus, aux monnaies, aux établissemens militaires et maritimes; aux dépenses publiques, à la dette publique et au fonds d'amortissement des États-Unis d'Amérique; fondées sur des documens officiels: commençant au 4 mars 1789 (époque de l'organisation du gouvernement fédéral), et finissant le 20 avril 1818. — Par Adam Seybert, docteur-médecin, membre de la Chambre des représentans des États-Unis, de l'État de Pensylvanie; membre de la Société philosophique américaine; membre honoraire de la Société philosophique et littéraire de New-Yorck; associé de la Société royale de Goettingue, etc. — A Philadelphie, etc. 1818.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

Un fort volume in-4° de 808 pages. Prix, 16 piastres, ou 180 fr.; précédé de la Constitution des États-Unis, d'un état des tableaux contenus dans l'ouvrage, 27 pages, et d'observations préliminaires sur les progrès des États-Unis.

Ces Annales de Statistique peuvent être considérées comme le meilleur ouvrage de ce genre qui ait encore été publié. Le congrès en a fait prendre 500 exemplaires, aux frais de l'État, pour être distribués aux différens fonctionnaires publics. (Voyez les Actes du Congrès.) Même avant sa publication, le manuscrit original était consulté par les membres du congrès, qui s'empressaient d'y puiser une foule de documens précieux qu'il leur eût été impossible de trouver ailleurs. (Voyez le Discours de M. Barbour, prononcé dans le Sénat des États-Unis, 1818, sur la navigation des États-Unis.) Nous rendrons un compte détaillé de cet important ouvrage. Nous pouvons annoncer, dès ce moment, que plusieurs économistes et publicistes distingués, dont quelques-uns sont au nombre des collaborateurs de la Revue Encyclopédique, en préparent une traduction française, accompagnée de notes et de tableaux, en 2 vol. in-8°. Cette traduction, qui pourra être publiée dans quelques mois, servira peut-être de modèle, pour dresser peu à peu des *tables* analogues *de statistique et de civilisation comparées* pour les différens États du monde civilisé, d'après un plan qui avait été proposé, en 1800, au général Bonaparte, alors premier consul, qui fut rejeté par lui, et qui, sous les auspices de la liberté constitutionnelle, pourra recevoir son entière exécution.

ANGLETERRE.

Radcliffe's Agriculture of eastern and western Flandres. — Aperçu de l'Agriculture dans les deux Flandres, d'orient et d'occident, fait sous les auspices de la Société d'Agriculture d'Irlande, par le révérend F. Radcliffe; 1 vol. in-8°. Prix, 12 fr. 60 c. Londres, Hurst et compagnie.

— *The Transactions of the Horticultural Society of London.* — Mémoires de la Société de jardinage de Londres; deuxième partie du troisième volume. Prix, 32 fr.

— *Treatise on Obligations and Contracts. By H. T. Colebrook. Esq. London*, 1818; c'est-à-dire, Traité des Obligations et des Contrats; par M. H. T. Colebrooke.

L'auteur de ce Traité de jurisprudence est un des plus savans et des plus célèbres Indianistes de l'Angleterre, et conséquemment du monde savant. Lui-même a traduit du samskrit un digeste de lois hindoues en trois volumes in 4°, de la plus haute importance. L'ouvrage que nous annonçons offre des rapprochemens très piquans entre la jurisprudence des Hindous et celle des Européens. Nous attendons la publication de la seconde partie, qui doit renfermer le discours préliminaire, pour rendre compte de cet important ouvrage.

— *Howell's state trials. V. XXV.* Recueil de procès d'État, par Howel.—Ce volume est le quatrième de la nouvelle collection des *Causes célèbres*, publiées par M. Jones Howell. L'ancienne, qui fut faite par T. B. Howel, s'arrête à l'année 1783. Le volume que nous annonçons contient entre autres le procès du fameux John Hornes Tooke. Chez Longmann, Hurst, etc., à Londres. Prix, 37 fr. 50 c.

— *The History of the Indian Archipelago.* Histoire de l'Archipel Indien; par J. Crawfurd, membre de la Société royale, et ancien résident à la cour du sultan de Java. 3 vol in-8°, ornés de cartes et de gravures.

Le premier volume traite de la météorologie, de la géologie et de la minéralogie; de la botanique et de la zoologie; des habitans de Java, de leur agriculture et de leur industrie; du commerce de cette île en particulier ainsi que de l'Archipel en général. Le second volume renferme des recherches historiques sur la langue et la littérature de Java et d'autres îles; sur les diverses religions de ces pays, et sur les établissemens européens qu'on y a formés. Le troisième volume contient une description particulière des pays occidentaux de l'Archipel, de la presqu'île de Malaca, de Sumatra, Bornéo, Java, Célèbes et autres; des îles Philippines et des pays de l'Archipel qui sont principalement habités par des races de nègres.

— *History of Seyd Said, sultan of Mascat together with an account of the countries and people on the Shores of the persian Gulf, particularly of the Wahabees; By Shaik Mansur; London,* 1819; c'est-à-dire, Histoire de Seyd Saïd, sulthan de Mascât, avec la description des pays situés sur les bords du golfe Persique et

des habitans, particulièrement des Wahâbytes. Par le cheykh Mansour.

Cet ouvrage curieux a été originairement écrit en italien. L'auteur musulman a confié son manuscrit à un voyageur anglais qui a fait la traduction que nous annonçons.

— *The Life of sir Joshua Reynolds*. La Vie de sir Jos. Reynolds, feu président de l'Académie royale de Londres; par James Northcote; deux volumes in-8°; deuxième édition. Prix, 25 fr.

— *The Life of the Right Hon. R. B. Sheridan*. La Vie de Sheridan; par J. Watkins; 1 vol. in-8°; deuxième édition. Prix, 34 fr. Chez H. Colburn.

Le même libraire a publié une édition in-4° de ces deux ouvrages intéressans.

— *Bright's Travels from Vienna through Lower Hungary*. Voyage de Vienne par la Basse-Hongrie, avec quelques détails sur Vienne pendant le congrès; par R. Bright, M. D, 1 vol. in-4°. Edinbourg, chez Constable. Prix, 4 guinées.

L'auteur de cet ouvrage, dit la Revue d'Edinbourg, est évidemment un homme de beaucoup d'esprit. Aucune chose remarquable, placée dans la sphère de ses observations, ne lui est échappée. Peut-être lui reprochera-t-on quelques détails trop minutieux. Cependant, le lecteur qui désire avoir une connaissance complète du gouvernement et de l'économie rurale de Hongrie, trouvera les renseignemens les plus intéressans sur ce sujet. L'auteur ne s'est pas contenté de ses propres observations; il a consulté les auteurs nationaux les plus estimés. Plusieurs tableaux statisques qu'il leur a empruntés forment un appendice de son ouvrage, auquel il a aussi ajouté une description du couronnement de Joseph I, ainsi qu'un essai sur les Bohémiens ou Gitanos d'Espagne, et un vocabulaire de mots et de phrases en usage chez ces peuples, tant en Hongrie qu'en Espagne et en Angleterre.

— *Essays on the nature and principles of taste*. Essais sur la nature et les principes du goût, par Archibald-Alison. 2 vol. in-8°. Cet essai, écrit avec élégance, et qui est à sa sixième édition, jouit en Angleterre d'une réputation méritée.

— *Views in the Tyrol*. Vues du Tyrol, gravées par W. B. Cooke, d'après les dessins de P. Dewint, esquissés, en 1817, par le major Cockbrun, de l'artillerie royale.

Ce bel ouvrage est publié par livraisons, dont chacune renferme trois gravures d'une très belle exécution. La première a paru au mois de février dernier, et sera suivie, de trois en trois mois, de sept autres; en sorte que tout l'ouvrage, formant un volume in-folio, sera composé de vingt-quatre gravures, accompagnées d'une description du Tyrol, en langues anglaise et française. Londres, chez Murray. Prix, 4 guignées.

— *The literary Gazette, Journal of belles lettres, arts, politics, etc.*; numéros 90, 91, 92, 93, 94. Londres.

Ce journal, dont il a été déjà fait mention dans notre quatrième cahier (t. II, p. 194), se publie une fois par semaine, depuis près de deux ans. Quoique rédigé avec assez de mesure et de sagesse, il conserve un peu de cette morgue intolérante qui distingue en Angleterre les écrivains du parti dominant. Cette intolérance est surtout prononcée, lorsque les rédacteurs parlent de l'Amérique. Dénigrer les États-Unis et rappeler sans cesse aux lecteurs que les habitans tirent en parti leur origine des Anglais déportés autrefois pour leurs méfaits, est une tactique qui décèle une petite et misérable jalousie, mais qui néanmoins est employée par tous ceux qui appartiennent ou veulent appartenir au ministère ou à la haute Église. Les cinq numéros que nous avons sous les yeux contiennent quelques articles intéressans, parmi lesquels on peut distinguer les suivans :

Analyse de l'ornithologie américaine; — Naufrage de l'Oswégo; Second voyage en Perse par Morier; — Relation d'un voyage de cinq mille milles, dans les provinces à l'est et à l'ouest de l'Amérique, par H. Bradshall Fearon; — Voyage en Italie et en Sicile, par Williams Kephalides; — Histoire des révolutions de Norwége, par Catteau-Calleville; — Fragmens d'un manuscrit de Frédéric II.

Une lettre de M. Edilard Rioppel à M. le professeur Pictet, sur une inscription grecque, est terminée par ce passage : « Non-seulement on peut parcourir aujourd'hui sans aucun danger les plaines de l'Égypte, même jusqu'à la seconde cataracte du Nil; mais ce voyage n'est pas très dispendieux. J'ai été six mois absent. Je suis parvenu seul au-delà de la première cataracte, ayant toujours un fort beau *congia* pour moi seul; un soldat turc pour sauve-garde et un drogman pour l'arabe. Le

turc et l'italien. J'ai traversé l'Arabie pétrée jusqu'au mont Sinaï. Je me suis partout montré fort libéral pour les services qu'on me rendait; et pour tout cela, en y comprenant le voyage par mer et le retour, je n'ai pas dépensé plus de trois cents louis. Les superbes ruines de l'ancienne Égypte ont été rappelées à la mémoire de l'Europe par les travaux précieux des savans français. Mais, on ne connaît encore que très imparfaitement les pays situés entre la première et la seconde cataracte. Il serait à désirer qu'on profitât des facilites qu'offre l'administration éclairée de Mahomet-Ali-Pacha, pour visiter ces intéressantes contrées, avant qu'une de ces révolutions trop fréquentes dans l'Orient vienne en fermer l'entrée aux voyageurs. »

ALLEMAGNE.

— *Anleitung zur Prüfung der Arznei-koerper, etc.*; c'est-à-dire, Direction pour l'examen des matières médicales, lors des visites que l'autorité publique fait faire dans les pharmacies, à l'usage des médecins, des physiciens et des pharmaciens, par M. Roloff, docteur-médecin; 2e édition, in-8°. Magdebourg, chez Creutz, 1819. Les expériences les plus récentes sont rapportées avec soin dans cet ouvrage.

— *K. Sprengels Geschichte der Chirurgie.* — Histoire de la Chirurgie, par K. Sprengel; publiée et continuée par le fils de l'auteur W. Sprengel; 2e vol. in-8°, 400 pag. Prix, 12 fr. Halle, C. A. Kummel.

Le second volume de cet ouvrage a été accueilli en Allemagne, avec autant de faveur que le premier. Les opérations dont traite celui-ci concernent l'œil, l'oreille, la bouche et les dents. Le troisième volume paraîtra dans le courant de cette année.

— *Die oeffentliche Strafrechtspflege, und das Geschworenengericht, in Vergleichung mit dem deutschen Strafverfahren*, c'est-à-dire, La Justice pénale publique, et le Jury, comparés avec le mode de prononcer les peines, qui est reçu en Allemagne; par M. le docteur G. A. Mittermaier, conseiller d'État, professeur à l'Université de Landshut. Mars, 1819. In-8. Landshut, chez Weber.

L'auteur a consulté, pour la rédaction de cet ouvrage, la plu-

part de ceux qui traitent le même sujet; entre autres, la résolution de la commission immédiate de justice de Prusse.

— *Voigt's Geschicte des Lombarden Bundes.* Histoire de la Ligue Lombarde et de ses guerres contre l'empereur Frédéric I; par Jean Voigt. Koenisgberg, chez Nicolovius. Prix 7 fr. 50 c.

M. Voigt est connu par plusieurs ouvrages très estimés, entre autres par l'histoire du pape Gregoire VII et de son siècle. Dans la préface de ce nouvel ouvrage, l'auteur dit : « Le moment actuel est peut-être celui où il convient le mieux de parler d'une ligue qui s'est distinguée tant par son amour ardent pour la patrie et ses grands sacrifices pour la liberté, que par sa magnanimité héroïque dans les dangers. Malgré les efforts les plus étonnans, cette ligue s'est écroulée, parce que ceux qui la composaient cessèrent d'être d'accord dans toutes leurs opérations, ou plutôt parce qu'ils avaient perdu de vue le seul moyen de salut, l'union, sans laquelle toute énergie individuelle reste infructueuse. »

— Διατριβή, etc.; c'est-à-dire, Dissertation sur le fameux dogme des Pyrrhoniens et des Sophistes : *Lege bonum, lege malum;* par Stephanos Pantazès; in-8°, Leipsick, 1819; et se trouve à Paris, chez Bachelier, libraire, quai des Augustins. — Depuis le commencement de la révolution française, l'intéressante et malheureuse patrie de Lycurgue, de Solon, de Périclès, de Démosthène, a changé de face, comme par enchantement. Quelle est la cause principale de ce changement, qui excite surtout l'attention des hommes doués de sentimens élevés et philanthropiques? C'est, disons-le librement, cette philosophie si redoutable au fanatisme et à la tyrannie, mais qui est accueillie et consultée par les princes éclairés, amis de l'humanité.

La Grèce gémit depuis des siècles sous un sceptre de fer; elle n'a plus de lois, parce qu'elle n'est plus libre; mais les lois de la nature, l'amour de la liberté, l'amour de la patrie animent encore un grand nombre de ses habitans. Les Grecs modernes ont profité des fautes et des malheurs de leurs ancêtres, et le règne des lois est pour eux un vœu général et un besoin impérieux.

Il serait trop long de citer tous les ouvrages philosophiques qui ont paru en Grèce ou dans la langue grecque, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, et qui attestent la renaissance et

les progrès des lumières chez une nation trop long-tems plongée dans le sommeil de l'ignorance.

L'ouvrage que nous annonçons, écrit en grec moderne, dans un style pur et élégant, mérite d'être connu de tous les savans, amis de la Grèce. L'auteur, homme de beaucoup d'esprit et d'un savoir aussi étendu que profond, s'élève avec une grande force contre les détracteurs de la philosophie. Il prouve, de la manière la plus évidente, que les ennemis des connaissances philosophiques seraient plus justes et plus humains, si leur esprit était éclairé par les lumières de cette même philosophie qu'ils attaquent injustement. Il caractérise ainsi l'un de ces détracteurs, homme plein d'arrogance, nourri dans les intrigues, et audacieux ennemi de tous ceux qui s'élèvent au-dessus de lui par le mérite ou par la vertu. « Son audace, dit-il, l'a poussé jusqu'à vouloir confondre l'idéologie avec le spinosisme, sans savoir ce qu'est l'idéologie, ce qu'est le spinosisme, sans penser du moins qu'en attaquant ce qu'il appelle l'*idéologie*, il attaquait en même tems des hommes illustres de la nation française : nation généreuse, auprès de laquelle il a trouvé un asile ; et sans se rappeler quel est celui qui le premier s'est élevé contre l'idéologie. Si le premier détracteur de cette science, au lieu de s'en moquer par la bouche de ses flatteurs, comme d'une science *nébuleuse*, avait reçu d'elle des préceptes pour gouverner selon les lois, il n'aurait pas été précipité du plus haut degré de la prospérité dans l'abîme du malheur. »

Ici, M. Pantazès cite en note un passage des fragmens du *Cours de Littérature de Chénier*, contre les détracteurs de l'idéologie, et il ajoute quelques réflexions qui nous apprennent que les dénominations d'*éteignoirs* et d'*obscurans* sont parvenues jusques dans la patrie de Lucien et d'Aristophane.

M. Pantazès a très habilement saisi l'occasion d'entrer dans une infinité de détails relatifs aux sciences morales et politiques, qu'il paraît posséder à fond. Il a mis à contribution les plus beaux passages des philosophes de l'antiquité, des philosophes modernes, et particulièrement de ceux qui ont illustré, en France, le dix-huitième siècle.

L'ouvrage est terminé par un dialogue plein de sel et de sagesse, entre un savant européen et un Maroquin, prêtre mahométan. Ce dialogue est une satyre allégorique, dont le but est de prouver

que l'ignorance est la source de tous les maux qui affligent le genre humain.

Nous apprenons avec plaisir qu'un savant helléniste français prépare une traduction complète de cet ouvrage; que nous regardons comme un modèle de la meilleure polémique, fondée sur la raison et sur les principes les plus nobles.

NICOLO-POULO, *de Smyrne.*

— *Reise durch Italien und Sicilien;* c'est-à-dire, Voyage en Italie et en Sicile, par A. W. Kephalides. 2 vol. grand in-8° avec six cartes et plans. Leipsick, chez Fleischer, le jeune. Prix, 16 fr.

Le professeur Kephalides de Breslaw, qui s'est particulièrement fait connaître par son Histoire de la mer Caspienne, donne ici la relation d'un voyage qu'il entreprit en 1815 pour visiter une partie de l'ancienne terre classique. En la parcourant, son attention était presque entièrement absorbée par les traces qu'elle a conservées de son ancienne splendeur; et les détails qu'il offre à la curiosité des savans méritent les suffrages, non-seulement de l'amateur des antiquités, mais de tout lecteur qui aime à s'instruire. L'auteur fait aussi connaître dans leur vie publique et privée les habitans actuels de ces contrées célèbres, et décrit avec autant d'habileté que de sentiment les belles scènes de la nature qui ont successivement frappé ses regards.

— *Umrisse zur Geschichte und Critik der schoenen Literatur Deutschlands, waehrend der Jahre* 1790 *bis* 1818; c'est-à-dire. Essais pour servir à l'histoire et à l'examen critique de la littérature allemande, de 1790 jusqu'à 1818; par François Horn. Berlin, chez Enslin. Cet ouvrage, d'un grand intérêt, et qui doit faire apprécier les progrès et l'état actuel de la littérature allemande, donnera sans doute lieu à beaucoup de réclamations de la part des écrivains allemands qui vivent encore.

— *Obras poeticas de José Anselmo Corrêa Henriquez, ministro residente junte as cibdades anséaticas. Tomo* I, *em Hamburgo, na officina de F. H. Nestler*, 1819: c'est-à-dire, Poésies de J. A. Corrêa Henriques, conseiller de S. M. très fidèle, commandeur de l'ordre du Christ, et ministre, résidant près les villes anséatiques (premier vol., Hambourg).

Ce recueil, dont la continuation est vivement désirée

par les amis de la poésie, contient, entre autres, l'éloge de S. M. la reine D. Marie I; la traduction de la lettre d'Héloïse à Abeilard, par Pope; une ode à feu le roi Jean VI; enfin, des poésies légères.

— *Veteris Mediæ et Persiæ monumenta descripsit et explicuit C. F. Ch. Hoeck, Brunsv. bibliothec. reg. academ. a secretis. Commentatio historico-philologica, ab ampl. Gottingens. philosoph. ordine præmio ornata. Cum tabulis æneis octo.* A Gottingue, chez Van den Hok et Kuprecht, 1818. In-4° de 198 pages.

Un nombre considérable de voyageurs anciens et modernes ayant visité et décrit les monumens d'antiquité qui nous restent encore dans différentes provinces de la Perse, et dont l'explication a déjà été tentée par plusieurs savans, l'auteur a rapproché tout ce qui a été dit, fait et entrepris à ce sujet. Son aperçu facilite la comparaison des différens monumens, contribue à nous en donner des idées plus exactes, et à nous faire connaître les objets qui ont le plus besoin d'une explication ultérieure. Il a exécuté cette entreprise avec zèle, sagacité et impartialité, sans s'abandonner à des hypothèses hasardées, dans les opinions qu'il émet lui-même sur différens monumens.

SUISSE.

La Revue Génevoise, recueil politique statistique et littéraire, rédigé par J.-L. Manget; 1819. Genève, J.-J. Paschoud; et Paris, même maison de commerce, rue Mazarine, n° 22.

Les premiers cahiers de ce nouvel ouvrage périodique, contiennent des projets de lois et des propositions, présentés au conseil représentatif, sur la garde soldée, les fortifications, la promulgation des lois fédérales, sur le Code militaire, sur un projet de Code pénal provisoire, sur la milice génevoise et sur un nouveau Code de procédure. On y remarque aussi la description de la fête du cinquième anniversaire de la restauration, et celle du jubilé séculaire de la réformation helvétique, où l'accord des Églises évangéliques de la Suisse éveille plus d'une pensée profonde, rapprochée des fragmens de la lettre pastorale de l'évêque de Pignerol aux habitans protestans de son diocèse. Les cours publics de MM. Boissier, de la Rive, Prevost et de Candolle; le cours de jurisprudence de M. Rossi, sont présentés de manière à

satisfaire les amis de l'instruction. Nous citerons encore un article très bien fait sur la statistique de la Suisse, de M. Picot de Genève, et un Mémoire de M. le professeur Jurine, sur la pêche du lac, et l'histoire naturelle du brochet. M. Picot, dans sa statistique, parle d'une truite pesant soixante-deux livres, pêchée il y a un siècle et demi, dans le lac Léman ; et ce fait paraît vraisemblable, d'après ce que rapporte M. Jurine ; d'un brochet pêché, en 1497, à Kaiserlautern dans le Palatinat : il pesait trois cent cinquante livres et avait dix neuf pieds de long. Ce poisson vorace avait été mis dans cet étang par ordre de l'empereur Frédéric Barberousse, en 1230, avec un anneau de cuivre doré qui le fit reconnaître.

Au sujet des mesures adoptées par le gouvernement français, relativement aux établissemens publics destinés au traitement des aliénés, le rédacteur ramène l'attention des Génevois sur la proposition faite à leur conseil représentatif, le 3 février 1817, par M. Dumont, pour l'amélioration de la maison des aliénés, nommée *la Discipline*. Le Conseil d'État de Genève, décida qu'il s'occupperait de la proposition, dès que la situation des finances le permettrait. Il paraît que ce moment n'est pas encore arrivé. On voit que, dès cette époque, un citoyen génevois s'élevait avec force contre les préventions de la médiocrité et de l'ignorance, que l'on trouve, dit-il, toujours armées de la plus décourageante incrédulité pour tout ce qui s'élève au-dessus des idées communes. Cet écrit, inspiré par la plus touchante philanthropie, rappelle naturellement l'excellent Mémoire de M. le docteur Esquirol (1), en même tems que la sollicitude du gouvernement à seconder ses vues bienfaisantes. D. Baillot.

— *L'Écho de l'univers*, par une société d'hommes de lettres. Genève, 1819. Au Bureau général de l'Écho, chez Sestié fils et compagnie, imprim.-libr., rue de la Cité, n° 25. On s'abonne à l'adresse des propriétaires de l'Écho de l'univers, à Ferney-Voltaire. Prix de l'abonnement : pour recevoir 100 feuilles de 16 pag. chaque, format grand in-8°, franc de port par la poste, on paiera 30 fr. ; pour 75 feuilles, 24 fr. ; 50 feuilles, 15 fr. ; 25 feuilles, 9 francs.

---

1) Voy. pag. 407 du tome 2 de la *Revue Encyclopédique*.

Nous reviendrons sur ces deux journaux helvétiques, en même tems que nous parlerons de l'ancienne et excellente *Bibliothèque universelle*, publiée aussi à Genève.

ITALIE.

Efemeridi astronomiche di Milano, etc. — Éphémérides astronomiques de Milan pour l'an 1819, calculées par F. Carlini et Henry Brambilla; avec un appendice. Milan, 1818, in-8°. — On trouve à la fin de l'ouvrage les observations météorologiques faites par l'abbé Cesaris à l'observatoire de Milan, pendant l'an 1816.

— *Grammatica, o siano Regole per ben cantare, etc.* Grammaire, ou Règles pour bien chanter; par Anna-Maria Pellegrini Celoni. Rome, deuxième édition, 1817. — Cette dame romaine dédie son ouvrage à M. Canova; et la méthode et les principes qu'elle veut introduire dans l'art de chanter, sont dignes du Mécène qui accrédite des principes analogues par ses chefs-d'œuvre dans la sculpture. Madame Pellegrini Celoni expose ce qu'ont enseigné de meilleur les grands maîtres de l'art. Tout ce qui est nécessaire pour fixer, former et *harmoniser* la voix, pour étudier et apprendre le *trillo* et le *mordente*, pour vocaliser et chanter des récitatifs et des airs, constitue le sujet de son ouvrage, recommandable par l'exactitude de la théorie et par le choix des exemples.

— *Vera Idea della tragedia, etc.* Véritable Idée de la tragédie d'Alfiéri; par l'avocat Carmignani, réfutée par l'avocat G. Marré. Gênes, 1817; 2 vol. in-8°. — L'avocat Carmignani, excité, à ce qu'on a dit, par quelques raisons politiques, fit une censure littéraire des tragédies d'Alfiéri. Les Italiens ont oublié le censeur, en admirant de plus en plus le poëte. On ne pardonnerait pas à M. Marré d'avoir tiré de l'oubli cette censure, si elle ne lui avait fourni l'occasion de dire sur ce sujet des choses très utiles, quoique un peu trop communes.

— *Della Gente Arria romana e d'un nuovo denaro di Marco Arrio secondo. — De la famille romaine Arria, et d'une nouvelle médaille de Marco Arrio second.* Mémoire de Barthélemy Borghesi, publié par le D. J. Labus. Milan, 1817. — En 1816, M. Labus qui, entre autres études, cultive aussi celle des méi-

quités, avait donné quelque idée de ce Mémoire dans la *Bibliothèque italienne*. Plusieurs savans avaient exprimé le désir que l'ouvrage entier de M. Borghesi fût publié, et M. Labus a voulu satisfaire à leur vœu. M. Millin avait accueilli avec intérêt la médaille et les éclaircissemens de M. Borghesi ; mais il ne parut pas partager entièrement l'opinion de cet antiquaire. Les savans qui se plaisent à ce genre de recherches, pourront mieux juger l'opinion de l'un et les doutes de l'autre, dans l'ouvrage même qu'on vient d'annoncer.

— *Viaggio antiquario nè contorni di Roma.* — Voyage d'antiquités aux environs de Rome; par Nibby; 2 vol. avec 42 planches. Prix, 4 scudi. Rome, 1819. Imprimerie de la Chambre apostolique. — Le premier volume traite de Veji, de Fidena, Tivoli, Gabii, et finit par Palestrino. Le second volume traite de Frascati, Alba Longa, Albano, Arecia, Nemi, Civita Lavinia, Cari, Ostia et Porto d'Anzo. Les planches contiennent des vues, des cartes et des plans d'une grande exactitude. Partout les routes sont décrites, en partant de Rome. L'auteur rapporte l'histoire de chaque lieu, et présente un aperçu de tout ce qui a été découvert de curieux de nos jours. La description de Veji, nouvellement découvert, et les fouilles de l'ancien Tusculum, présentent surtout un grand intérêt. Le même auteur publiera incessamment un ouvrage destiné à réfuter la dissertation de M. Fea sur le temple de la paix, que Nibby croit être la *Basilica Constantini*.

ESPAGNE.

Ouvrages scientifiques annoncés dans la Gazette de Madrid, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin 1819.

— *Memorias de Agricultura y artes.* — Mémoires sur l'agriculture et sur les arts, par la Société de commerce de Catalogne à Barcelone : il paraît chaque mois un cahier de ce recueil, qui est parvenu à son septième volume.

— *Lecciones de agricultura.* — Lections sur l'agriculture, par dom Antoine Sandalio de Arias, professeur d'agriculture à Madrid. Calleja, 2 vol. in-4°.

— *Cronica cientifica y literaria, etc.* — Chronique scientifique et littéraire. Madrid, Orea. Prix, 5 fr. pour trois mois.

Cet ouvrage périodique est parvenu à son 209e numero.

— *Minerva ò el Revisor general, etc.* — Minerve, ou le Réviseur général. Madrid, Escribano.

Cet ouvrage périodique se publie par trimestre. Il est parvenu à son 12e volume.

— *Almacen de frutos literarios, etc.* — Magasin de fruits littéraires. Madrid, Perez. Il paraît chaque mois un cahier de ce recueil, qui est parvenu à son septième volume.

— *Discernimiento filosofico de ingenios para artes y ciencias.* — Discernement philosophique des esprits pour les sciences et les arts, par frère Ignace Rodriguez, religieux de l'ordre de Saint-Joseph-Calassanz; un vol. in-8°. Madrid, Hurtado. Cet ouvrage doit être distingué d'un autre ancien ouvrage portant le même titre et roulant sur la même matière, par Jean de Huarte.

— *Curso elemental de historia, etc.* — Cours élémentaire d'histoire, par dom François de Anaya, pour servir aux études des *Cadets* du régiment royal des gardes (infanterie); 4 volumes in-4°. Madrid, Oréa.

— *Historia general de España, etc.* — Histoire générale d'Espagne, par Mariana, enrichie de notes historiques et critiques, et de tables chronologiques, jusqu'au règne de Charles IV, par le docteur Joseph Sabau-et-Blanco, chanoine de Burgos, membre de l'Académie de l'histoire; tome 8, in-8°. Madrid, Quirós.

Cette édition, dont il reste encore à publier quelques volumes, est loin d'égaler la précieuse édition en 9 vol. in-folio, faite à Valence, avec notes, observations et dissertations critiques et chronologiques, par le savant dom Vicente Noguera.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Galerie historique des contemporains. Wahlen, Bruxelles (quatrième volume). — Ouvrage fait sur le même plan à peu près que les biographies déjà connues. Dans celle-ci, la partie politique est plus piquante et faite avec plus de soin que la partie littéraire.

— *Memoires sur les questions proposées par l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, qui ont remporté les prix et l'accessit en 1817. Bruxelles, 1818, vol. in-4°. Demat. — Voici la principale question qu'avait proposée l'Académie : Quelle

sont les places dans les 17 provinces des Pays-Bas et le pays de Liége, qui, depuis le septième siècle jusqu'au douzième exclusivement, ont pu passer pour des villes.

— *Recueil de poésies de la Société de littérature de Bruxelles*; seizième volume de la collection. Bruxelles, Hublon, 1819; vol. in-18.

Les pièces les plus remarquables de ce petit volume, imprimé avec un soin qui ferait honneur aux meilleures presses de Paris, sont : le Petit Déclamateur, fable de M. Rouveroy; *le Papillon ambitieux*, fable de M. *Violet d'Espagny*; l'Elégie sur la mort de M. Lefèvre, par M. Herbin; et l'Ode *sur la paix*, par M. le baron de Trappé.

— *Annales générales des Sciences physiques*, par M. *Bory de St.-Vincent*, correspondant de la première classe de l'Institut de France, etc.; *Drapiez*, professeur de chimie et d'histoire naturelle, membre de plusieurs Académies; et *Van Mons*, de l'Institut royal des Pays-Bas, correspondant de celui de France, de l'Académie des Belles-Lettres de Bruxelles. Brochure in-8°. Bruxelles, Weyssembruch, 1819.

Ce recueil est tracé sur le plan des *Aménités académiques* de Linné. On aime à voir, au nombre des savans dont les veilles doivent fonder cette entreprise utile, un Français qui, sur la terre de l'exil, s'empresse d'ériger un nouveau temple au savoir, et dont les talens et le courage sont habitués à triompher des obstacles. Une préface, remarquable par des aperçus moraux et politiques d'un grand intérêt, sert de *Prospectus* à ce journal, qui paraît pour la première fois, dans ce mois, en un cahier de huit feuilles. Chaque trimestre formera un volume de 400 pages, y compris douze planches et les tables. Prix de l'abonnement, 50 fr. par an, 27 fr. pour six mois, et 14 fr. pour trois mois. D. B.

LIVRES FRANÇAIS.

Excursion agronomique en Auvergne, principalement aux environs du Mont-d'Or et du Puy-de-Dôme; suivie de recherches sur l'état et l'importance des irrigations en France, par S. A. V. Yvart. Paris, impr. roy., 1819; 1 vol. in-8°.

Une de nos provinces, remarquable par ses nombreux volcans éteints, par la variété de ses végétaux, de ses minéraux, par sa

fertile Limagne, a fourni à M. Yvart une série féconde de faits et d'observations. Les vœux qu'il exprime ne sauraient obtenir trop de publicité. Quel Français ne souhaiterait, comme lui, que cette intéressante population du Cantal, que le besoin exile tous les ans de ses montagnes, fixée sur le sol natal, pût désormais l'enrichir par une culture bien entendue? que ses roches primitives devinssent enfin l'asile des arts, même en hiver, comme le sont devenues depuis long-tems les hautes chaînes du Jura et des Alpes, où l'on trouve des manufactures de fil-de-fer, des ateliers d'horlogerie, des fourneaux d'émailleurs, des filatures de laine, de coton, etc.; et où j'ai vu moi-même, au milieu des arides vallées du Locle et de la Chaux-de-Fond, l'aisance, fruit du travail, honorée; la vieillesse, l'enfance secourues, et la mendicité bannie?

Parmi les objets qui ont attiré l'attention de l'auteur, tels que les défrichemens, la culture des céréales; les irrigations, surtout, lui ont paru de la plus haute importance; et les améliorations qu'il nous reste à tenter sous ce rapport, sont signalées par lui comme les plus considérables et les plus urgentes.

M. Yvart émet le vœu que le gouvernement emploie nos soldats (ainsi qu'on vient de le faire avec le plus grand succès en Amérique) à creuser des canaux d'irrigation, de navigation, de dessèchement; à des travaux de culture non moins utiles à l'État qu'à la santé de nos militaires; et qu'à l'envi, les plus vertueux ecclésiastiques donnent l'exemple des meilleures pratiques d'économie rurale, ou du moins qu'ils multiplient la publication des meilleurs principes agricoles, ce qui contribuerait autant à leur bien-être qu'à celui de leurs paroissiens. Son dernier vœu est que la France ait bientôt une statistique complète, travail que l'Angleterre vient de terminer si heureusement et si fructueusement pour son agriculture et son commerce intérieur.

L'ouvrage de M. Yvart est divisé en trois parties principales. La première contient un Rapport sur l'établissement rural de Rendane, où il s'est transporté par ordre du ministre de l'intérieur. La situation agricole des environs du Mont-d'Or et du Puy-de-Dôme est l'objet de la seconde partie, remarquable par de profondes observations sur les bestiaux, la fabrication des fromages, les pâturages, les forêts. Dans la troisième partie, qui traite des irrigations, on trouve une division générale de la France,

considérée sous ce rapport, et des recherches sur la Palestine, l'Égypte, la Grèce, l'Inde et les États romains, qui prouvent l'importance que les peuples les plus célèbres et les plus éclairés de l'antiquité attachaient, dans leur système agricole, à des arrosemens sagement combinés.

M. Yvart termine son ouvrage par un tableau des irrigations modernes en Italie, en Suisse, en Angleterre, en Espagne. Il se livre à l'espérance de voir adopter successivement en France des procédés employés dès long-tems dans ces contrées ; et s'écrie, en empruntant les expressions du célèbre Vauban : *Nous ferons de la France le meilleur pays du monde, en joignant l'arrosement des terres au dessèchement des marais et à la réparation des chemins.* Le produit de l'ouvrage doit être entièrement consacré par l'auteur à l'amélioration de l'économie rurale. D. Baillot.

— *Traités d'Hippocrate, du régime dans les maladies aiguës; des airs, des eaux et des lieux* ; traduits sur le texte grec, d'après la collation des manuscrits de la bibliothèque du roi, avec une dissertation sur les manuscrits ; les variantes, et des observations analytiques sur la doctrine d'Hippocrate ; un Mémoire sur la naissance des sectes dans les divers âges de la médecine ; une carte géographique de la Grèce et le portrait d'Hippocrate ; par M. de Mercy, docteur-médecin, professeur de médecine grecque, et membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1818, in-12.

— *Abrégé de la nouvelle Géographie universelle, physique, politique et historique*, d'après le plan de W. Guthrie, rédigé, depuis son origine (1800) jusqu'à ce jour, par Hyacinthe Langlois ; précédé d'une introduction, où l'on donne les premières notions de l'*astronomie*, la connaissance du *globe* et de la *sphère* ; un coup-d'œil historique et politique depuis la création du monde jusqu'à l'an 1500 de Jésus-Christ ; un traité de *géographie ancienne*, comparée avec la *moderne* ; les hauteurs des montagnes, etc. ; dixième édition, soigneusement revue, corrigée et augmentée de 550 pages, de cinq mille articles, d'une table des matières ; avec ses *nouvelles divisions*, conformes à l'état politique de l'*Europe* et des autres parties du monde. 2 vol. in-8° de 822 à 830 pages d'impression, avec un atlas élémentaire de quinze cartes enluminées. Prix, 20 fr. pour Paris, et 25 fr., franc de port, pour toute la France. Paris, 1819, H. Langlois, libraire et géographe, rue de Seine-Saint-Germain, n° 12.

— *Discours sur cette question :* Qu'est-ce que la philosophie? prononcé le 5 décembre 1818, pour l'ouverture du cours de philosophie de la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris, par F. Thurot, professeur au Collége royal de France et à la Faculté des Lettres. Paris, 1819, in-8° de 48 pages.

L'auteur a résolu exactement la grande et belle question qu'il s'est proposée. Selon lui, toute la philosophie consiste dans l'étude ou l'analyse des facultés de l'ame, et dans l'application bien dirigée de ces mêmes facultés à la recherche des vérités de toute espèce, et à la conduite de la vie. Son Discours a obtenu l'approbation générale. Nous regrettons qu'il n'ait pas été annoncé plutôt dans la Revue : c'est l'effet d'un oubli très involontaire.

— *Le Curé de village*, histoire véritable, écrite par Christian Simplicius, bedeau et sacristain de l'église d'Isaourens, et publiée par Alphonse Mahul. Paris, 1819, in-12. Chez Colas, libraire de la Société d'éducation, rue Dauphine, n° 32. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

Dans un rapport fait à la Société d'éducation de Paris, au nom d'une Commission spéciale pour les livres élémentaires, l'auteur de ce rapport (M. M. A. Jullien) avait proposé plus de cent différens sujets d'ouvrages à traiter pour l'instruction et l'amusement des enfans, et dans ce nombre, il avait compris l'*Histoire d'un pasteur de village, destinée à fournir des modèles de vertus chrétiennes aux enfans et aux jeunes gens.* Tel est le sujet qu'a traité M. Alphonse Mahul, auteur du petit roman dont il s'annonce comme étant seulement l'éditeur. Le style est simple, clair et correct, dégagé de tout luxe d'ornemens inutiles; la morale est douce et pure; la relation de la vie du bon curé est intéressante et instructive. Les enfans et les hommes faits peuvent lire avec fruit ces Mémoires, où sont retracées les actions d'un respectable ministre de la religion, qui pratique la morale de l'Evangile, qui fait consister ses devoirs « à diriger ses semblables dans les voies de la vertu, à les détourner des sentiers du vice, et à les consoler, s'ils viennent à tomber dans le malheur. » Le curé d'Isaourens ne dédaigne pas d'étudier le cœur de l'homme dans La Bruyère et dans Montaigne; il suit les exemples de bienveillance et de charité chrétienne que lui offrent Fénélon et saint Vincent-de-Paule; selon lui, la meilleure manière d'honorer Dieu, c'est

de remplir exactement les devoirs de l'état dans lequel on se trouve engagé. Il distribue partout de bons conseils, des paroles sages et des avis paternels; il se fait aimer, et il répand autour de lui des sentimens d'union. Il est sincèrement attaché au gouvernement constitutionnel de la France, dont il apprécie les bienfaits, en déplorant et en détestant les excès et les crimes par lesquels on a souillé la révolution. Enfin, « toujours modéré, sage, ami de la paix, conciliateur, défenseur ardent des opprimés, véritable père de ses paroissiens, » tel est ce digne ministre du culte, auquel il serait fort désirable que beaucoup de nos curés pussent ressembler. L'éducation religieuse et morale serait beaucoup meilleure par l'influence de semblables exemples. Félicitons notre jeune écrivain d'avoir peint des couleurs les plus aimables et les plus vraies le digne pasteur, dont un bon esprit et un cœur vertueux peuvent seuls avoir suggéré l'idée et tracé l'image.

— *Leçons de Fénélon, extraites de ses ouvrages pour l'éducation de l'enfance*, et accompagnées de notes; par M. de Levizac; seconde édit., augmentée de deux livres. Paris, 1819; 1 vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. par la poste. Gabriel Dufour, libraire, rue de Vaugirard, n° 34.

— *Lettres choisies de mesdames de Sévigné et de Maintenon*, avec une préface et des notes, par M. de Lévizac; ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, adopté pour les colléges de France; quatrième édition. Paris, 1819, 1 vol. in-12, 380 pages. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c., franc de port. Gabriel Dufour.

— *Recueil de l'Académie des Jeux floraux*; années 1818 et 1819; 1 vol. in-8°. Toulouse, J. Dalles, imprimeur.

On ne lira pas, sans intérêt dans ce volume, outre les pièces de poésie couronnées, plusieurs discours et éloges; entre autres, ceux de Clémence Isaure, par feu M. Demeunier, de M. Picot de Lapeyrouse, botaniste distingué, et de M. de Cazalès, l'un des premiers orateurs de l'Assemblée constituante.

— *Fables, par M. de Stassart des Académies de Lyon, de Marseille, de Vaucluse, etc.*; troisième édition. Paris, chez P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n° 18, in-12. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent. franc de port. Papier vélin, 5 fr., et 5 fr. 50 cent. franc de port.

M. de Stassart, après avoir lu et médité les meilleurs fabulistes anciens et modernes, s'est lancé après eux dans la même carrière: son recueil, qui offre une grande variété de sujets, se fait remarquer par le naturel et l'agrément de la narration, autant que par la justesse et la solidité des vues.

Nous citerons une fable que le cœur paraît avoir inspirée.

LE PIGEON ET LE RAMIER.

Un pigeon voit mourir sa colombe fidèle;
Il roucoule, il gémit. Le ramier, son voisin,
Lui dit : « Pourquoi cette plainte cruelle?
» Vos cris sont impuissans pour vaincre le destin.
» J'ai perdu, comme vous, ma compagne chérie;
» La froide indifférence est le plus grand des maux;
» J'eus tort de fuir tous les oiseaux;
» L'amitié, charme de la vie,
» Peut seule du malheur alléger le fardeau.
» Que sa chaîne aujourd'hui nous lie,
» Et réunissons-nous sous un même berceau. »
Dès-lors, toujours ensemble, ils trouvèrent des charmes
A parler de leur peine; ils en souffrirent moins.
D'un ami qui sèche nos larmes
Ne repoussons jamais les soins.

L'auteur a inventé la plupart de ses sujets, et il fait connaître, dans des notes pleines de détails intéressans, et dans une table alphabétique, les emprunts qu'il a faits aux étrangers; on voit qu'il craint jusqu'au soupçon du plagiat. M. de Stassart a fait d'heureuses corrections à plusieurs fables et à plusieurs notes, dans l'édition qu'il publie aujourd'hui, qui est la troisième de son ouvrage. Les premiers essais littéraires de notre poëte remontent à sa vingtième année; depuis, il a publié des ouvrages de géographie et de morale; il a rempli d'une manière distinguée des places de haute administration. Dans un discours sur *l'histoire de la Belgique*, publié en 1817, il a pris l'engagement de composer une *histoire des révolutions de ce pays*, où il est né, ce sujet rentre dans les recherches dont l'auteur s'occupe depuis long-temps: j'aime à croire qu'il emploiera ses loisirs à le traiter d'une manière digne de lui.

BARTHÉL.

— *L'Exil*, ode élégiaque ; brochure in-4° de 16 pages. Paris, juillet 1819. Chanson, rue des Grands-Augustins, n° 10.

Retracer les tourmens de l'exil, plus cruel peut-être que la mort, puisqu'en ravissant le bonheur, il ne donne pas l'oubli ; rappeler quelques grandes disgrâces d'illustres exilés ; exprimer le vœu de voir tous les Français se rallier autour du trône constitutionnel, seul garant désormais des intérêts solidaires de la monarchie et de la liberté : tel est le plan que paraît s'être proposé l'auteur de cette ode, qui tient à la fois du dithyrambe et de l'élégie.

Il peint dans les vers suivans les chagrins du banni :

Ainsi pour sa triste paupière
La *vie* a perdu sa lumière,
Et l'éternité n'a pas lui....
L'amitié craint la confidence
De ses pleurs et de ses sanglots ;
Car, pour une tourbe envieuse,
Sa douleur est séditieuse,
Et ses regrets sont des complots.

Il exhale une indignation vertueuse contre ces vils délateurs, ces calomniateurs infâmes, qu'on voit toujours pulluler dans la fange des révolutions ; et Dante, le terrible Dante s'offre à lui, plongeant dans les gouffres des enfers les ames de ses persécuteurs :

Là, dans des supplices infâmes
Il a précipité leurs ames,
Laissant à Florence leurs corps.
Exilé par eux de sa ville,
Le Dante à son tour les exile
Vivans, dans le séjour des morts.

Eux-mêmes doutent de leur vie.
Aux yeux d'un peuple épouvanté,
Leur corps d'où leur ame est ravie,
Paraît un cadavre *agité*.
Ainsi, leur affreuse mémoire
Se traîne attachée à la gloire

Du grand homme persécuté ;
Et tous, maudits par le génie,
Ils expirent dans l'agonie
Qui fait son immortalité.

Mais, l'ange du pardon descend des cieux sous les traits d'une auguste victime ; et le poëte, en suppliant le monarque de mépriser les clameurs des partis, s'écrie :

Ma lyre de larmes mouillée,
J'élevais un chant de douleur !
Quitte mes mains, lyre plaintive,
Je ceindrai les lys et l'olive ;
Gloire à Louis ! paix au malheur !

D. B.

— *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples* ; par M. le comte G. Orloff, sénateur de l'empire de Russie ; publié avec des notes et additions, par Amaury-Duval, de l'Institut ; 2 vol. in-8°, Paris. 1819, Chassériau et Hécart, libraires, rue de Choiseul, n° 3. Prix

— *Explication de la date égyptienne, d'une inscription grecque tracée sur le colosse de Memnon à Thèbes d'Egypte* ; par M. Champollion-Figeac. Paris, Lenormant, 1819, in-8°, avec une planche de médailles. — L'auteur de cette dissertation, qui s'est occupé de recherches approfondies sur les calendriers des anciens, sur les modifications qu'ils éprouvèrent à diverses époques, et sur leurs concordances successivement variables (moyen certain de comprendre enfin les dates nombreuses qui se trouvent sur les monumens historiques les plus anciens), expose une manière jusqu'ici inconnue d'entendre les dates égyptiennes des inscriptions grecques relatives à l'Égypte romaine. Comme les principes qu'il développe sont applicables à plusieurs autres monumens, le Mémoire de M. Champollion-Figeac acquiert par-là plus d'intérêt, et doit servir à faire fixer avec plus de certitude la date précise d'autres faits également importans pour l'histoire et la chronologie.

— *Description d'un Olyphant, ou grand cornet, chargé de bas-reliefs, trouvé dans la chaîne des montagnes du Bugey, dépar-*

ment de l'Ain, et Observations sur son origine, sa destination et ses anciens possesseurs ; par M. Th. Riboud, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, secrétaire de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, etc. Bourg, chez P. F. Bottier, imprimeur du roi, in-8° de 69 pag. (justification encadrée).

Le mot *olyphant* n'est autre que le mot *éléphant* corrompu ; on donnait ce nom aux cornets faits d'une dent d'éléphant creusée, dont on se servait, au tems de la chevalerie, pour faire des signaux du haut des tours des châteaux, ou dans les tournois. L'olyphant qui fait le sujet de cette dissertation, fut trouvé, suivant les conjectures de M. Riboud, vers la fin du quatorzième siècle, dans les montagnes du Bugey, dont le Rhône baigne le pied. Depuis long-tems il était conservé à la Chartreuse de Portes, la troisième maison de l'ordre, selon la date de fondation, lorsqu'en 1785, M. Riboud en publia une courte description, dans le *Journal des Savans* du mois de mars. Les événemens de la révolution ayant rendu M. Riboud propriétaire de ce curieux monument, par une suite de circonstances honorables pour lui ; il s'est trouvé entraîné à l'étudier avec plus d'intérêt et de soin, et il publie aujourd'hui le résultat de ses recherches à ce sujet.

La première partie de sa dissertation est consacrée à la description du cornet. On y voit qu'il est décoré de bas-reliefs, divisés en cinq compartimens ou tableaux entre lesquels M. Riboud croit apercevoir des liaisons qui les font se rapporter à une même action. Les ornemens étrangers à l'instrument en ont été détachés par le tems ; mais on aperçoit encore les traces des clous ou chevilles qui servaient à les fixer. Deux étuis en cuir, chargés d'ornemens emblématiques, servent en outre à éclairer les conjectures de l'antiquaire.

La deuxieme partie de la Dissertation a pour objet de rechercher l'origine de l'olyphant de Portes, et d'en déterminer l'explication. L'auteur établit d'abord quelques faits historiques assez curieux sur l'histoire des cornets en général ; passant ensuite à l'histoire spéciale de l'olyphant de la Chartreuse de Portes, M. Riboud est amené à conclure, par une foule de documens historiques qu'il a rassemblés avec beaucoup d'érudition et

developpés avec la plus ingénieuse sagacité, que l'instrument appartint d'abord à Philippe-Auguste, qu'il fut transmis ensuite à Louis VIII, puis à Blanche de Castille, et enfin à saint Louis, qui aura pu le laisser ou le perdre, en partant pour les croisades, à la Chartreuse de Portes ou dans les environs. J'ai dû me borner à exposer simplement l'analyse du Mémoire de M. Riboud ; pour être en état d'énoncer une opinion sur les résultats de ses recherches, il serait indispensable d'avoir sous les yeux les dessins de l'ensemble et des diverses parties de l'olyphant. M. Riboud en convient lui-même. Malheureusement, ces dessins manquent à son ouvrage. On doit désirer que l'auteur remplisse bientot la promesse qu'il fait de les publier. A. M.

— *Le Philologue*, ou *Recherches historiques, militaires, géographiques, grammaticales, lexicologiques, etc.*; par J. B. Gail, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. Il paraît, par an, 4 cahiers de cet ouvrage, formant 2 vol. in-8°. Paris, chez Gail neveu, Collége-de-France, place Cambray; Londres, Treuttell et Würtz. Prix, 18 fr., et 21 fr. franc de port.

Les Lettres savantes n'obtiennent que de faibles encouragemens en France. Il s'y rencontre néanmoins des hommes animés pour elles de la plus noble passion, et qui n'hésitent pas à leur sacrifier leurs loisirs et même leur fortune; M. Gail se fit toujours remarquer au nombre de ces savans estimables. C'est à lui que la jeunesse doit la plupart des livres élémentaires, dans lesquels elle apprend à *voir Homère face à face*, comme disait l'abbé Arnaud. Dès long-tems, il occupe un rang distingué parmi les érudits, par ses éditions d'un grand nombre de classiques grecs, entre lesquels nous citerons Thucydide, Xénophon, Théocrite, Anacréon, et le Philoctète de Sophocle. Aujourd'hui, il consigne successivement, dans les divers cahiers de son *Philologue*, les résultats de ses recherches et de ses travaux. Il y discute principalement deux parties importantes trop négligées jusqu'ici : 1° la géographie considérée par époques, 2° les batailles des anciens. Nous remarquons entre autres les dissertations sur les batailles de Cannes, de Platée et de Marathon ; sur le passage du Rhône par Annibal; sur une première bataille de Mantinée gagnée par Agis, bataille que M. Gail a en quelque sorte exhumée, puisque aucun moderne avant lui n'en avait prononcé le nom, et qu'il distingue expressément de la

deuxième, gagnée par Épaminondas. L'histoire de ce Sitalcès, que M. Gail surnomme l'Epaminondas de la Thrace, et dont le royaume était aussi peu aperçu que sa géopraphie, était ignorée. Ce n'est pas la première fois que M. Gail énonce des opinions hardies; on se rappelle qu'il a rayé de la carte la ville d'Olympie, dont l'abbé Ciampi et M. de Hauss ont reconnu après lui la non existence; on n'a pas oublié la signification qu'il attribue au mot *hiéron*, et la manière ingénieuse avec laquelle il a essayé d'établir la dénomination d'*épithrace*. Ces opinions sont sans doute susceptibles de contradiction, mais elles méritent d'être sérieusement discutées; car on ne saurait en général leur contester un caractère frappant d'*ingéniosité;* et quand il ne devrait s'en trouver parmi elles qu'un petit nombre de constatées (ce que nous sommes loin de supposer), ce serait déjà un grand service rendu à la science, puisqu'une découverte de cette nature est, pour ainsi dire, un principe général en philologie, qui doit servir à l'éclaircissement ou à la rectification de plus de cent passages obscurs ou mal interprétés. En général, la logique joue un grand rôle dans les recherches philologiques de M. Gail. Sans doute, trop d'esprit, trop d'imagination peut quelquefois égarer; cependant, il faut bien avoir le courage de s'exposer à se tromper, lorsqu'on veut faire de nouvelles découvertes; car ici, comme dans toute autre science, il ne suffit pas de poser les faits, il faut encore en déduire les conséquences. Nous recommandons le Philologue, généralement à tous ceux qui cultivent les langues et la littérature ancienne, mais plus spécialement à MM. les professeurs des colléges royaux, auxquels il fournira de nouvelles lumières pour l'intelligence des classiques, et qu'il intéressera surtout, sous le rapport de la grammaire grecque et de la lexicologie.

N. B. Le Philologue est accompagné d'un atlas de 54 cartes, qu'on peut prendre séparément. — Prix, 36 fr.

Livres étrangers imprimés en France.

— *Selecta ex Historiâ Halebi è codice arabico bibliothecæ regiæ Parisiensis edidit latinè vertit et adnotationibus illustravit* G. W. Freytag, *Dr. Ph. Lutetiæ Parisiorum, è typographiâ regiâ*, 1819. Paris, Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n. 17;

même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers, n° 30. Londres, Soho-square.

Quoique les progrès de la navigation et la découverte de la route de l'Inde, en doublant le Cap de Bonne-Espérance, aient enlevé à différentes villes de l'Orient, telles qu'Alep, Mossoul, etc., leur importance commerciale, et tari la source de leur opulence, de si grands souvenirs restent encore attachés à leur nom, qu'on doit recueillir avec soin les documens relatifs à leur histoire. M. Freytag partageait sans doute cette opinion, quand il entreprit le savant ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Ce n'est à la vérité qu'un *fragment de l'histoire abrégée d'Alep*, écrite en arabe par Kémal-êd-dyn, laquelle commence à la fondation de cette ville, vers l'an 3962 ou 3989 d'Adam, et finit à l'an 641 de l'hégire (1243—4 de J. C.). On connaît toute l'ignorance et toute l'audace des historiens arabes, pour les tems antérieurs à l'islamisme; aussi, M. Freytag s'est-il borné à faire mention de cette époque dans sa préface. Le fragment qu'il publie commence à la prise d'Alep, en l'an 16 de l'hégire (637-8 de J. C.) par Kheled, fils d'Al-Walyd, qui vainquit et tua Mina, général de l'empereur grec, et finit en l'an 336 (947-8 de J. C.), lorsque Séif-êd-Doulah s'en crut paisible possesseur, au point d'y faire construire un magnifique palais auprès du fleuve Coulâyc, lequel fut détruit au mois de dzoul ca'adah, trois cent cinquante-un de l'hégire, par l'empereur Nicéphore. Le fragment dont il s'agit renferme, comme on voit, trois cent vingt ans lunaires. Pendant cet espace de tems, Alep passe sous le joug de différens souverains musulmans, arabes, syriens ou persans. Nous regrettons vivement de ne pouvoir consigner ici quelques-unes des anecdotes curieuses et caractéristiques, dont l'auteur a entremêlé le récit chronologique des événemens politiques; il n'a pas même dédaigné de répandre çà et là quelques vers arabes, qui ont fourni au traducteur l'occasion de citer en entier plusieurs petites pièces qu'il a soigneusement traduites. Malgré l'extrême difficulté que présente ce genre de travail, il a indiqué la mesure et le rhythme de chaque pièce de vers, ce dont les orientalistes sauront d'autant plus gré à M. Freytag, que la prosodie arabe mérite une attention toute particulière. Quoique les vers forment la partie la plus difficile de ses nombreuses notes, ils n'y occupent qu'une faible place en

comparaison des faits historiques, des renseignemens géographiques, tirés des Mss. arabes et persans de la bibliothèque du roi, que je lui ai confiés, et dont il a fait un usage utile à la science et honorable pour lui-même. Ses Notes sur le monastère de Siméon (*Deïr Séma'ozu*), sur l'animosité qui régnait entre les habitans de l'Yém'en et les Nassarytes, sur le poëte arabe Abou Abdallah Al-Walyd, sur la destruction des Carmathes, sur les épouvantables cruautés commises envers eux, envers leurs femmes et leurs enfans, par les impitoyables Musulmans dont ils avaient profané les lieux saints; sur l'expédition de Mohammed ben Soleiman, contre Mohammed ben Al-Khelandjy, sur Câfour al Akhchydy, etc., sont autant de dissertations académiques, remplies d'une vaste érudition et d'une sage critique. Le traducteur donne dans sa préface un précis très bien fait du contenu entier de l'ouvrage dont il publie une portion; il trace en peu de mots le système orthographique qu'il a suivi pour transcrire les noms arabes de lieux et de personnes. Ce serait sans doute une ample matière de critiques amères pour les graves et ridicules éplucheurs de lettres et de syllabes; mais, comme il suffit pour les orientalistes de profession, de connaître positivement quelle lettre romaine, suivant le système de l'auteur, correspond à telle lettre arabe, nous ne lui reprocherons pas même d'avoir rendu par le *z* le *ssâd* arabe, qui est un son très-dur. Nous aimons mieux terminer cet extrait, en observant que, si l'ouvrage que nous annonçons décèle dans son auteur beaucoup d'érudition et de critique, les expressions de reconnaissance consignées dans la préface envers ceux qui l'ont secondé dans ses pénibles travaux, attestent aussi que sa mémoire, si favorable aux travaux de son esprit, ne trahit pas son cœur, et l'on éprouve une véritable jouissance en voyant débuter dans la carrière de l'érudition un homme encore jeune et aussi recommandable par son caractère personnel que par son ardeur infatigable et sa solide instruction.

LANGLÈS, *de l'Institut.*

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ESSAI SUR LA COMPOSITION DES MACHINES, *par MM.* LANZ ET BÉTANCOURT; *seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée* (1).

C'EST une erreur assez répandue de croire que les mécaniques sont dues aux seules inspirations du génie, ou à des hasards heureux, et qu'il est inutile d'en étudier la composition, attendu que l'homme doué d'un génie naturel n'a pas besoin du secours de l'étude, tandis que celui qui est privé de ce don se livrerait vainement à des recherches stériles pour lui. On va jusqu'à prétendre que les règles qui captivent l'imagination, l'étouffent et lui ôtent la vigueur qui lui est propre : ainsi, à croire certaines gens,

(1) Un vol. in-4° de 23 feuilles d'impression, accompagné de treize planches gravées en taille-douce. Paris, 1818. Bachelier, libraire, quai des Augustins.

l'étude de la mécanique est non-seulement superflue, mais nuisible. Aussi voyons-nous, chaque jour, de prétendus inventeurs se faire un trophée de leur propre ignorance, et imputer leur défaut de succès à la jalousie des hommes éclairés, qui, craignant que les découvertes ne partent hors de leurs rangs, se liguent contre le génie d'invention : comme si, dans tous les genres, l'ignorance pouvait compter sur un empire durable ; et comme si ce qui est bon en soi pouvait, par l'épreuve du tems, ne pas être reconnu pour bon.

Sans doute, en mécanique, la perspicacité d'esprit est une condition indispensable, et le génie s'y fait remarquer par de grands résultats : mais, ce génie même doit s'être exercé à se garantir des erreurs, par une étude approfondie. Celui qui a dit : *nascitur poeta*, a-t-il jamais prétendu que, pour être poëte, il ne fallait ni travailler, ni s'instruire. Les exemples de Zabaglia, de Montgolfier et de tant d'autres, ne prouvent point en faveur des personnes qui négligent la théorie : ces hommes illustres avaient longtems réfléchi sur les mécaniques avant de se livrer à la pratique, et leurs esprits pénétrans s'étaient eux-mêmes formés, par la méditation, à la science où ils se sont distingués : réparant ainsi le défaut d'instruction positive, par une étude plus longue, mais mieux appropriée à leur genre d'esprit. C'est peut-être un tort qu'ont eu les savans de ne point apprécier assez ce mode d'acquérir des lumières, quoiqu'il soit presque toujours limité à un seul ordre de travaux : Vau-

canson raillait les mathématiciens qui ne savaient pas le juger, et ce célèbre inventeur d'automates disait qu'il travaillerait bientôt à fabriquer un géomètre. Il convient de faire au génie la part qui lui est due; et, si les résultats en sont immenses, lorsque la théorie se joint aux facultés naturelles, celles-ci, privées de la science, ne sont guères capables d'illustration, excepté dans un genre unique, auquel elles se seront spécialement livrées.

Sans compter que l'esprit d'invention peut s'épuiser en pure perte à découvrir une chose déjà connue, et même perfectionnée par l'expérience; pour un cas où il faut une pénétration extraordinaire, il en est mille où il ne s'agit que de choisir, parmi les procédés divers dont l'usage est consacré, celui qui remplit le mieux l'objet qu'on a en vue. D'ailleurs, ce qu'il importe le plus de considérer, n'est-ce pas de savoir calculer d'avance l'effet d'une mécanique, d'après la force qui la meut et la combinaison de parties qui la constituent? Ce calcul peut-il être suppléé par la seule force d'esprit, et les règles de la science ne présentent-elles pas le plus sûr moyen d'atteindre à un résultat exact? Une force est donnée; vous voulez l'employer à produire un effet; vous imaginez des agens intermédiaires qui passent de la puissance à la résistance, et permettent à l'une d'agir sur l'autre: qui vous assurera de l'effet que vous obtiendrez, si vous ne savez pas évaluer ce qui se transmet de l'une à l'autre? aussi voit-on souvent des machines dispendieuses qui ne peuvent

atteindre leur objet; d'autres qui exigent des moyens extraordinaires pour amener un médiocre résultat: la crainte de manquer le but le fait quelquefois dépasser, et l'on a inutilement accru les frais de l'entreprise. Tantôt des frottemens énormes sont en pure perte; tantôt on ne peut commodément réparer les pièces; ici, les effets produits varient avec les circonstances; là, des trépidations hâtent la destruction de la machine. Certainement, si Rennequin eût été éclairé par la théorie, lorsqu'il a imité à Marly une machine déjà connue ailleurs, il aurait perfectionné ses procédés, et n'aurait pas enfanté cette immense conception qu'on a trop long-tems admirée.

Il est donc nécessaire d'étudier les principes de la mécanique, comme ceux de toute autre science. L'homme que la nature a favorablement traité, connaissant la multitude d'inventions trouvées avant lui, prendra l'art au point où il le trouve parvenu, et en accroîtra l'étendue, en reculera les limites; il hâtera des succès qu'il n'aurait jamais obtenus sans étude, ou du moins sans une méditation bien plus lente et moins fructueuse. Souvent l'homme instruit, d'un esprit ordinaire, l'emportera, dans l'emploi de ses facultés, sur le génie sans culture.

On observe, dans toute mécanique, une série de pièces simples dont le jeu et la réaction dépendent de préceptes théoriques qu'il faut d'abord connaître: ces préceptes font la base de la science. Pour obtenir les effets demandés, il faut combiner entre elles ces pièces élémentaires, les assembler, les assortir dans

des rapports convenables. L'art de choisir ces élémens, d'effectuer leurs combinaisons, est le propre du mécanicien. Il doit d'abord connaître toutes les combinaisons déjà essayées, c'est-à-dire, toutes les machines connues, les avoir analysées de manière à connaître ce que chacune offre de bon et de mauvais, les cas où l'une doit être préférée à l'autre, les moyens de calculer les effets et les pertes. Il existe divers traités où cette collection de machines est décrite et figurée. Ces ouvrages sont nécessairement chers et volumineux ; mais les machines s'empruntent mutuellement des parties qu'il est superflu de décrire chaque fois qu'on en présente l'emploi : il est plus conforme au génie qui demande à être guidé, plus utile à l'esprit de recherche, de trouver ces diverses mécaniques disséquées, pour ainsi dire, et considérées dans tous leurs élémens. Un seul volume de moins de 200 pages, peut, à l'aide de quelques planches, offrir le tableau et l'usage de toutes les découvertes. Il ne contiendra presque aucune machine entière : mais on y verra toutes les parties qui les forment, toutes les manières de les composer entre elles, tous les résultats qu'on doit en attendre.

Tel est le plan ingénieux que se sont tracé MM. Lanz et Bétancourt : entrons dans quelques détails à ce sujet, pour donner une idée claire de leur travail.

Il n'existe qu'un petit nombre de puissances motrices : la force des animaux, la gravité des corps, le courant des eaux, le ressort élastique de la vapeur,

le vent, le calorique qui pénètre les corps. Leur action, selon qu'elle est dirigée, pourra engendrer un mouvement rectiligne, ou circulaire, ou curviligne ; il sera continu ou alternatif. Lorsqu'on a une puissance à sa disposition, par la manière dont elle est disponible, on voit qu'elle est capable de six sortes de mouvemens. Nous employons des agens de communication qui transmettent la force motrice à la résistance que nous voulons mouvoir : ces agens sont les machines. La transmission de l'action imprimée par la puissance, sous l'une de nos six modifications, engendrera, par la nature de la machine même, un autre mouvement, qui ne peut pareillement être que l'une de nos six sortes de mouvemens : l'une sera donc changée en l'autre. Tous les problèmes de la mécanique consistent à savoir changer un mouvement rectiligne, ou circulaire, ou selon une courbe donnée, qui est ou continu ou alternatif, en un autre mouvement soit rectiligne, soit circulaire, etc. Le but qu'une force motrice est destinée à produire ne peut être que celui qu'on vient d'énoncer; et cela, soit que cette force agisse directement sur une partie quelconque de la machine, soit que l'on considère son action dans sa transmission d'un élément à un autre, chacun de ces intermédiaires constituant en effet une machine particulière plus simple.

Par exemple, le vent qui pousse les ailes d'un moulin, le courant d'eau qui presse les aubes d'une roue, sont des mouvemens rectilignes continus, qui se changent en une rotation circulaire et continue

transmise aux ailes et à la roue. Que celles-ci portent à leur axe une tige courbée en manivelle supportant une barre verticale, cette barre sera mue en *va et vient* : voilà donc un mouvement rectiligne continu, changé en rectiligne alternatif. Le poids d'une horloge est une force de même nature que la précédente, qui se change aussi en circulaire continu dans les rouages et les aiguilles, et en circulaire alternatif dans le balancier. La corde lâche d'un archet entoure un cylindre, qui en reçoit une rotation alternative; et le foret (petit instrument de fer) qui sert d'axe, en pénétrant dans le bois, offre l'exemple d'un mouvement rectiligne alternatif, changé en rectiligne continu.

MM. Lanz et Bétancourt présentent un tableau de toutes les machines possibles. Dans une première colonne, on lit les six mouvemens qui forment l'action imprimée; dans une seconde colonne, sont inscrits, près de chacun, les six mouvemens qui peuvent en résulter : sur la même ligne sont placées, dans de petites cases, les figures des machines élémentaires qui sont propres à produire la transmutation qu'on se propose. Cette case, trop petite pour donner une idée juste de la machine qu'on a tracée, porte un numéro de renvoi qui indique d'une part la planche où elle est représentée dans de plus grandes dimensions, et de l'autre la page du texte qui en donne la description. Dans un cadre aussi vaste viennent se classer toutes les machines connues et celles qu'on découvrira par la suite.

D'après cet exposé, lorsqu'on a sous les yeux une

machine, on peut aisément en analyser toutes les parties, depuis celle qui reçoit immédiatement l'impression du moteur, jusqu'à celles qui, en dernier ressort, en transmettent l'action à la résistance.

Chacun de ces élémens se trouvera d'abord dans la case qui lui appartient au tableau général : de là, on recourra aux planches auxiliaires, où chaque objet est détaillé avec plus de soin, et au texte qui sert d'explication. Quelque compliquée que soit une machine, il sera donc facile d'en avoir l'intelligence, de reconnaître si elle renferme quelques élémens nouveaux, si le choix qu'on a fait est avantageux, et si ces élémens sont préférables à d'autres qu'on aurait pu également mettre en usage ; enfin, si la mécanique est aussi bonne qu'on est en droit de l'attendre de l'état actuel de nos connaissances. Le même procédé pourra encore servir à tirer parti d'une puissance donnée, pour produire, s'il est possible, un résultat désiré : car, on sait que, dans une machine, on ne peut jamais retrouver, en définitif, que la force qu'on lui a confiée, moins la perte due aux frottemens. Tel appareil, multipliant la puissance, la rend capable d'un grand effort ; mais la vitesse de la résistance se trouve d'autant moindre : tel autre appareil meut rapidement la résistance, sous la condition que celle-ci soit très faible.

Quant au texte explicatif, il est clair et précis ; on y indique les ouvrages qui traitent spécialement de l'objet qu'on décrit et auxquels il faut recourir

pour avoir des détails plus étendus ; on désigne les machines les plus remarquables où ces élémens sont employés, les résultats des connaissances théoriques et les formules qui permettent d'en calculer les effets, les circonstances où leur usage doit être ou préféré ou évité, etc. Il est d'ailleurs à remarquer que les auteurs ont supposé au lecteur la première instruction qu'on trouve dans les élémens de mécanique, et qui est indispensable pour entendre la matière qu'ils traitent : tels sont la nature et le choix des moteurs, l'évaluation des effets utiles, celle des pertes nécessaires, la connaissance des matériaux à employer, celle des frottemens et des moyens de les diminuer, etc., etc.

Sous le rapport de l'objet de l'ouvrage, il est difficile d'en trouver qui puissent davantage intéresser les arts : sous celui de la conception et de l'exécution, il suffira d'annoncer que l'essai sur la composition des machines est destiné à l'enseignement de l'École polytechnique, qui en publia, à ses frais, la première édition. Celle-ci présente des additions nombreuses, parmi lesquelles nous avons remarqué la colonne oscillante de M. Manoury D'Ectot, qui a mérité l'approbation de l'Institut, d'après un rapport du célèbre Carnot. On y trouve encore un intéressant Mémoire de M. Petit, savant professeur de physique, sur l'emploi du principe des forces vives dans le calcul de l'effet des machines. On y voit les procédés dont l'objet est de ralentir le mouvement, lorsqu'on suspend l'action du moteur, afin d'éviter les conséquences fu-

nestes qui résultent de ce que la machine est entraînée par un mouvement accéléré trop rapide : ceux qui servent à arrêter la machine à un instant fixé, par exemple, dans les moulins, lorsque la graine manque; dans les métiers à tisser, quand la navette volante est saisie dans sa course. Le problême du § 10, qui a pour but de changer la rotation circulaire en un mouvement selon une courbe fermée et donnée d'avance, nous a paru digne de l'attention des mécaniciens et des géomètres. Enfin, nous avons observé une multitude d'additions importantes et quelques corrections nécessaires, parmi lesquelles nous indiquerons au lecteur la doctrine des échappemens et des roues dentées.

Cet ouvrage est, sous tous les rapports, digne du succès qu'il a obtenu et des suffrages dont on l'a honoré. Cependant, comme il faut faire la part de la critique, nous aurions souhaité des explications moins laconiques, des développemens plus étendus au tableau général, des dimensions plus grandes aux figures auxiliaires; mais, l'économie commande impérieusement de diminuer les frais, lorsqu'il s'agit d'un livre destiné à une classe d'hommes qui sont en général peu aisés. Nous aurions aussi désiré qu'on eût appliqué les préceptes généraux à la construction des machines les plus utiles ; que ces machines eussent fonctionné sous nos yeux, et qu'on y eût vu faire un bas, une dentelle, un filet à pêcher, etc. C'est une dette que les auteurs ont contractée, et qu'ils eussent certainement acquittée, sans les circonstances qui s'y sont opposées.

On ne saurait trop recommander la lecture de l'estimable traité de MM. Lanz et Bétancourt : les mécaniciens de profession, aussi bien que les personnes qui veulent s'instruire des ressources et des procédés de la plus utile des sciences, peuvent également le consulter avec fruit. On étudie les machines avec plus d'utilité et d'intérêt, lorsqu'on s'aide d'un guide aussi éclairé, et dont l'usage est si facile.

FRANCOEUR.

MÉMOIRES SUR LA MARINE ET LES PONTS-ET-CHAUSSÉES DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, *par M.* DUPIN, *associé étranger de l'Institut de Naples, membre des Académies des Sciences de Turin, capitaine au corps du génie maritime*, etc. (1).

L'OUVRAGE que nous annonçons fut analysé, dès qu'il parut, dans les journaux de France et d'Angleterre, et traduit en anglais. Les suffrages de l'Académie des Sciences ont couronné l'auteur, en le mettant au nombre des membres de cette illustre société. Il ne s'agit donc point de faire connaître un livre connu et jugé, mais de provoquer sur ce livre une discussion que M. Dupin réclame, et que les amis des sciences et des arts ne lui refuseront pas. Voici comment il s'exprime.

« Pour donner une idée plus étendue et plus pré-
» cise du progrès des arts en Angleterre, je décris,

(1) Un vol. in-8° Paris, 1818. Bachelier, quai des Augustins

» dans deux Mémoires spéciaux, les opérations qui
» m'ont paru les plus remarquables dans la construc-
» tion de la jettée de Plymouth et dans l'exécution
» de ce canal Calédonien par lequel des navires de
» six cents tonneaux et des frégates pourront passer
» de la mer Germanique à l'Océan Atlantique. Dans
» ces deux entreprises, faites aux deux extrémités
» de la Grande-Bretagne, on a vaincu, par des moyens
» tantôt hardis, tantôt ingénieux, tantôt économi-
» ques, les nombreuses difficultés que présentaient
» les localités et la grandeur de l'échelle d'après la-
» quelle on opérait.

» Par le jugement qui sera porté de ces deux Mé-
» moires, je verrai si la manière dont je me propose
» de décrire les travaux publics de tous les ports de
» la Grande-Bretagne est convenable, ou ne l'est
» pas. Une utile critique m'apprendra quels sont les
» défauts que je dois éviter; quels sont les détails sur
» lesquels j'appuie trop, et les points importans sur
» lesquels, au contraire, je ne m'étends pas assez. »

Les matériaux de ce grand ouvrage sur les travaux maritimes de l'Angleterre sont déjà prêts en très grande partie. Il est donc tems de répondre à l'appel de M. Dupin, et d'entamer avec lui une dissertation dirigée vers le noble but qu'il s'est proposé. Cet échange de pensées utiles, cette réunion d'efforts pour le progrès des arts, qui sont la force et la gloire de notre patrie, entrent naturellement dans le plan de ce recueil.

Je vais exposer quelques doutes, et faire quelques

observations, en me bornant à indiquer les sujets sur lesquels je désirerais des éclaircissemens; et je les prendrai dans toutes les parties de l'ouvrage, sans me circonscrire aux deux Mémoires sur lesquels notre auteur interroge spécialement l'opinion de ses lecteurs.

Le travail dont M. D. s'occupe en ce moment, n'est, en quelque sorte, qu'un appendice d'une entreprise qu'il a commencée en 1813, et suivie avec courage, à travers mille obstacles, au milieu des circonstances les plus difficiles : il prépare un tableau de l'architecture navale militaire, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. Voici ce qu'il nous apprend sur l'ordre de ses travaux.

..... « La première partie de mon ouvrage a été » examinée à Toulon, par une commission compo- » sée d'officiers de tous les corps de la marine. Cette » commission s'est acquittée de sa tâche pénible avec » un zèle moins flatteur encore pour l'auteur, qu'il » n'est honorable pour elle; ses membres se sont par- » tagé les sections de l'ouvrage, chaque membre choi- » sissant la partie qui lui était propre. Après un mûr » examen, ils m'ont fait connaître les imperfections » de mon ouvrage, et ce qui semblait lui manquer » encore pour le rendre complet, généralement » utile, et partout facilement intelligible. Ainsi, l'ex- » périence de plusieurs hommes habiles a suppléé, » dans beaucoup d'endroits, à celle que je n'avais » pas encore acquise.

» La commission, dans son rapport, s'est ouver-

» tement prononcée sur l'utilité dont il serait, pour
» mon ouvrage, que je visitasse les principaux ports
» de France et des grandes puissances maritimes.....
» L'Institut de France a, plus tard, examiné mon
» ouvrage, amélioré par la commission de Toulon,
» l'a déclaré digne de son approbation, et de faire
» partie de la collection commencée par les Duhamel
» et les Réaumur. » Ainsi, les maîtres de la science et de l'art ont prononcé d'avance sur l'ouvrage que M. Dupin nous promet. Celui que nous examinons aujourd'hui offre une série de Mémoires, sur lesquels nous allons jeter un rapide coup-d'œil, en arrêtant un moment nos regards sur ce que chacun d'eux pourra nous offrir de plus remarquable.

L'ouvrage commence par la *Relation des deux voyages de M. Dupin en Angleterre*, telle qu'il l'adressait à l'Académie des Sciences : on s'attend donc à n'y trouver que des faits importans, et rien pour la simple curiosité. Mais, quoique l'auteur ne perde pas de vue le but de son voyage, et qu'il se borne aux recherches sur les arts et les travaux publics; de tems en tems, ces recherches mêmes le conduisent à des observations morales ou politiques du plus grand intérêt. C'est ainsi qu'il nous présente, sous un nouveau point de vue, le contraste si étonnant et si déplorable entre l'Écosse et l'Irlande. Dans la stérile Écosse, les travaux publics poussés avec la plus grande activité suffisent à peine au mouvement encore plus rapide de l'industrie : en Irlande, les routes et les canaux établis d'avance attendent en-

core les fabriques, et même la culture d'un sol fertile. D'un côté, l'aisance, l'ordre, l'instruction et les bonnes mœurs; de l'autre côté, l'ignorance, la misère et la dégradation morale. Le fait est certain, avoué; le mal et le remède sont connus : le mal durera-t-il toujours? Portons nos regards sur des objets moins affligeans.

Dans un autre Mémoire sur les *établissemens maritimes de Toulon*, M. D. donne la description des sculptures du Puget, placées dans l'arsenal, et celle du musée maritime qui s'y trouve annexé. On y a recueilli et disposé convenablement ce que la marine a conservé des chefs-d'œuvre du Michel-Ange français, nettoyé plusieurs bas-reliefs, arrêté les ravages du tems et d'une longue négligence. M. D. voulait qu'on fît plus, il proposait de restaurer..... Mais, il consulta l'Institut; la classe des beaux-arts donna son avis, et l'œuvre du génie fut respectée. L'auteur laisse subsister dans son Mémoire la proposition qui a blessé les artistes, afin d'avoir l'occasion d'insérer les excellentes raisons qui dissipèrent son erreur.

A propos de monumens et de restaurations, hasardons quelques remarques sur les débris d'architecture ancienne, dont on s'occupe beaucoup aujourd'hui. Pour conserver ces monumens, il faudra bien en restaurer quelques parties : les premiers soins sont réclamés par les édifices que nos maîtres les Romains élevèrent dans les Gaules par nos mains et à nos dépens. Les Romains ont droit à cette dis-

tinction, et comme anciens et comme classiques. Il est vrai que quelques-uns de ces édifices n'offrent que des exemples de mauvais goût, et des constructions vicieuses; qu'ils n'apprennent rien d'intéressant ou rien du tout : mais, ils sont romains, ils sont anciens. Les chefs-d'œuvre de Mansard, de Perrault, etc., dont le sort est lié à celui de la France, resteront modernes; car, la France n'obtiendra pas, de longtems, les honneurs de l'antiquité. Il faut être mort, avant de prétendre à devenir ancien. Si nos neveux réunissent, ainsi que nous, le soin des monumens antiques à la mobilité des goûts et des usages, auxquels il faut accommoder les édifices, nos villes seront renouvelées peu à peu, à l'exception de quelques ruines soigneusement conservées. Des rues et des habitations particulières occuperont l'espace où le Louvre aura cessé d'être, tandis que les Thermes de Julien resteront debout au milieu d'un Paris entièrement nouveau. Ou bien, si les monumens modernes, quand ils seront assez détruits pour mériter d'être conservés, obtiennent un jour d'être traités comme ceux des anciens; si quelques parties de l'enceinte de nos capitales sont transformées en vastes musées de ruines, autre inconvénient. Rappelons-nous ce que Turgot écrivait au sujet des fondations : *Si chaque homme avait obtenu que son tombeau fût respecté, il n'y aurait plus de place pour les vivans.*

Vient ensuite un *Mémoire sur le rétablissement de l'Académie de Marine*, et des vues sur ce que les écoles devraient être, pour réparer le plus promp-

tement possible les pertes immenses que la marine a faites. Ici, l'auteur n'a pas traité une simple question de mots, sans aucune importance; car les mots ont encore sur nous un trop grand pouvoir. Une institution, quoique bien conçue et fortement organisée, ne tardera pas à s'écarter de la direction qu'elle doit suivre, si elle porte un nom qui lui imprime une tendance différente. Malheureusement, quelques mots de notre langue, ainsi que les hommes et les choses, ont été si souvent déplacés, rétablis et réformés de nouveau, qu'il est maintenant fort difficile de les employer convenablement. Un établissement destiné à répandre toutes les connaissances relatives au grand art de la navigation, doit-il porter le nom trop prodigué d'*Académie?* Ce nom ne l'inviterait-il pas à se rapprocher des premières sociétés savantes, à cultiver les hautes théories, aux dépens des connaissances pratiques? L'ancienne Académie de marine ne résista pas à cette tentation. On trouverait sans doute des hommes, forts du sentiment de leurs devoirs, qui soutiendraient l'épreuve; mais ne vaut-il pas mieux la leur épargner?

Le *Mémoire sur la construction de la jetée de Plymouth* et la *Description du Canal Calédonien* seront médités par tous les ingénieurs, et lus avec profit par tous les hommes capables de penser. L'auteur s'attache à faire comprendre ses descriptions, sans le secours d'aucune figure. C'est ainsi que les leçons de l'aveugle Saunderson sur la géométrie, et même sur l'optique, étaient parfaitement claires, sans

figures, pour des auditeurs clairvoyans, parce que le professeur savait les faire comprendre à un auditoire d'aveugles.

En lisant le premier Mémoire, quelques lecteurs désireront savoir quelque chose de plus sur les chemins en fer dont on fait un si grand usage en Angleterre. Mais, M. D. a dû réserver pour son grand ouvrage la description complète de ces chemins, d'autant plus qu'elle ne peut guères se passer du secours des figures. On demandera peut-être aussi quelques détails sur la direction et l'administration des travaux. En apprenant que, pour une entreprise, dont la dépense annuelle s'élève à deux millions cinq cent mille francs, l'ingénieur, ses aides et tous les comptables ne forment en tout qu'un personnel de dix individus, on pensera qu'il serait très utile d'importer en France ces modèles d'ordre et d'économie.

C'est probablement en pieds français que M. D. donne toutes ses mesures. Cependant, comme il décrit des constructions anglaises, et souvent d'après des notes et des dessins fournis par des ingénieurs anglais, on lui demandera s'il n'a pas employé quelquefois le pied d'Angleterre. Mais, en supposant, comme tout paraît l'indiquer, que dans la description du Canal Calédonien, toutes les mesures sont rapportées au pied français, on est encore étonné des fortes dimensions que les ingénieurs ont données aux bois de leurs portes d'écluses. En tenant compte, suivant les préceptes de la construction, de toutes les différences relatives à la grandeur de l'échelle, on ob-

serve que les ingénieurs français consomment beaucoup moins de bois. Les ingénieurs anglais seraient-ils trop timides, ou bien, le chêne d'Angleterre serait-il moins solide que celui de France? On a déjà quelques bons Mémoires sur la comparaison des bois de même nom; mais, ce travail important est loin d'être terminé. Je reviendrai sur cet objet, en parlant d'un autre Mémoire de M. D.

L'*Analyse du tableau de l'architecture navale militaire*, lue par l'auteur à l'Académie des Sciences, n'est pas susceptible d'une seconde analyse, puisque M. D. y rend compte, en quarante pages, d'un ouvrage immense par le nombre et la variété de ses parties, dont chacune exigerait un traité fort étendu; il est réduit à ne dire que ce qu'il faut pour être compris : je n'entreprendrai donc pas de le resserrer encore. Son tableau présentera des choses nouvelles : car, il n'aura pu être complété qu'en remplissant beaucoup de lacunes. La lecture de cette analyse fera désirer vivement que la publication de l'ouvrage ne soit pas trop retardée.

Le Mémoire suivant rapporte des *Expériences sur la flexibilité, la force et l'élasticité des bois, avec des applications aux constructions en général, et spécialement à la construction des vaisseaux, etc.*

En 1813, M. D. lut à l'Institut un premier Mémoire sur ces expériences. Quelques savans conçurent alors des doutes sur l'exactitude des résultats, parce qu'ils avaient été observés sur des bois de très petites dimensions : mais, depuis, M. D. les a confir-

més par de nouvelles expériences faites plus en grand à Toulon et à Dunkerque. Quelque tems après, le professeur Barlow s'occupa des mêmes recherches en Angleterre, et parvint aussi aux mêmes résultats : on peut donc les regarder comme des faits constatés.

Dans ces recherches sur la résistance des bois, on peut avoir pour but, ou de trouver des faits généraux et les lois qui en sont l'expression, ou de recueillir des données pour les applications à l'art de construire. Dans ce dernier cas, il faut soumettre à l'épreuve les bois, tels qu'on les emploie, avec les irrégularités de texture intime que la nature y a mises, ou que l'art y ajoute quelquefois; il est donc indispensable d'opérer en grand. Mais, quant aux faits généraux qui dépendent de l'organisation ligneuse, considérée en elle-même et dégagée des altérations qu'elle peut éprouver par des causes accidentelles, on ne peut les observer que sur des bois d'un tissu homogène et dont toutes les parties se présentent de la même manière à l'observation : il est alors convenable, et même nécessaire de s'en tenir aux petites pièces de bois. On voit que les expériences de M. D. avaient la théorie pour but; et c'est en effet sous la forme de théorèmes qu'il énonce ses principaux résultats. Il traitera, dans un autre Mémoire, de la flexion et de la torsion des bois.

Il est à craindre que quelques-unes des expériences sur la force des bois ne soient inutiles ou même trompeuses, lorsqu'on n'aura pas assez désigné sur quelle espèce de bois on les a faites. S'il est ques-

tion, par exemple, de pin ou de sapin, le nom générique ne suffit pas, même en y joignant une indication de pays. Les ports de Norwége et de la Baltique envoient plusieurs espèces de pins et de sapins, et même du méléze : ces espèces diffèrent entre elles par les qualités les plus essentielles, la force, la pesanteur spécifique, la durée, etc. Il serait convenable de ne pas les confondre sous la dénomination collective de *sapins du nord*. On désirerait aussi quelques subdivisions dans la nomenclature des bois de chêne, dont les nombreuses espèces ou variétés fournissent aux constructions des matériaux si différens.

L'objet des derniers Mémoires qui composent l'ouvrage, est le tracé des routes, soit isolées, soit de déblai et de remblai. Il s'agit de considérations géométriques, de notions qui ne peuvent être exprimées que par les mots de la science ; je n'entreprendrai pas d'en rendre compte. Le titre de ces Mémoires suffira pour les recommander à l'attention des ingénieurs et des géomètres.

Dans tout ce que je viens de dire sur l'ouvrage de M. D. et sur l'auteur, je n'ai considéré que la science et le savant. Une circonstance particulière m'engage à revenir sur mes pas, et à parler aussi du voyageur.

En visitant les travaux de l'Angleterre, M. D. a reconnu quelques méthodes d'origine française. Il l'a dit, et les hommes désintéressés croiront facilement qu'il voulait être juste : mais, on ne l'a pas toujours été à son égard, ni en-deçà, ni au-delà de la Manche.

Il s'y attendait, ou devait s'y attendre. Mais, ce qu'il n'a pas sans doute prévu, c'est la rigueur de l'arrêt prononcé contre lui, dans une nouvelle traduction de ses Mémoires, publiée depuis peu à Londres par un capitaine de la marine anglaise.

Le traducteur se permet contre le voyageur français des allégations quelquefois odieuses, étayées de mauvaises raisons, d'exagérations et de faits altérés. Néanmoins, ces écarts de l'esprit peuvent être excusés par un préjugé qui a quelque chose de louable, mais que les hommes éclairés de tous les pays devraient travailler à détruire, je veux dire, le patriotisme exclusif.

La première édition de la traduction anglaise des Mémoires de M. Dupin, tirée à deux mille exemplaires, est déjà épuisée en Angleterre; on en prépare une seconde, d'où le traducteur retranchera sans doute quelques-unes de ces étranges assertions qui lui sont échappées dans sa préface. Nous ne devons pas, après avoir traité de ce qui forme la substance de l'ouvrage, négliger quelques accessoires, dignes d'être remarqués. Nous citerons une dédicace de l'auteur à son professeur; une autre à l'un de ses condisciples; des expressions de reconnaissance envers un illustre proscrit (M. Carnot) qu'il ne craint pas de nommer. On reconnaît que l'éducation polytechnique fortifia cette ame et développa ces talens. Honneur à l'institution d'où sortent de tels élèves!

F.....

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De l'Économie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples de l'Europe, *par* L. Reynier (1).

L'histoire de l'agriculture est un des sujets les plus nobles et les plus importans que l'on puisse offrir à l'instruction de toutes les classes pensantes de la société. C'est le tableau le plus honorable de l'existence, des conquêtes et de l'activité des nations; c'est le grand livre des découvertes qui intéressent le plus l'homme, et où le législateur doit puiser de véritables lumières, et l'indication des mesures les mieux appropriées aux besoins des peuples. Si l'histoire proprement dite nous console des calamités publiques, en nous prouvant que l'imperfection est un phénomène ordinaire et général dans tous les siècles, l'histoire de l'agriculture nous rend fiers de nos facultés, en nous montrant les efforts de tous les âges, pour étendre les limites de notre propre existence, pour arrêter la main destructive du tems, et pour conserver l'héritage de l'antique civilisation du monde.

Tout se tient dans l'économie sociale : son rouage essentiel est l'agriculture. Liée elle-même aux premiers intérêts de la société, l'agriculture influe nécessairement sur les causes de la grandeur et de la décadence des nations. Son histoire exige donc de celui qui veut l'écrire une plume philosophique, un esprit éclairé, non-seulement par la lecture réfléchie des anciens, mais

(1) Un vol. in-8° de xxiv et 551 pag. Genève, 1818. Paris, Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22. Prix, 6 fr.

encore par l'habitude des pratiques agricoles, et une connaissance exacte des pays, dans leurs rapports avec les âges passés et les tems présens. Elle demande de longues recherches préliminaires, de profondes méditations, et les trésors de cette érudition que l'abbé Barthélemy nous apprit à exploiter. Le but n'est pas uniquement de présenter le récit pur et simple de ce qui s'est fait, de tracer le tableau des révolutions et des progrès de ce premier des arts; il s'agit aussi d'embrasser ses lois, ses méthodes, ses usages; de faire apprécier l'influence qu'il a reçue de l'organisation politique des États, et la direction qu'il a su, à son tour, imprimer aux institutions, aux richesses et aux jouissances des peuples.

Plusieurs auteurs ont essayé d'écrire cette histoire: tous ont jusqu'ici manqué le but. Sous le titre d'*Agriculture des Anciens* (1), l'Écossais Dickson ne s'est occupé que de la pratique de l'art chez les Grecs, et surtout chez les Romains, dans ce qu'elle pouvait offrir d'utile aux propriétaires de son pays. Cambry a le premier fait voir l'état prospère de l'agriculture chez les Celtes, que d'ordinaire on représente comme des barbares; mais il a négligé de donner à ce travail, ou pour mieux dire, à cette ébauche, tout le développement nécessaire, sur un point aussi curieux qu'important de l'histoire nationale (2). M. de la Bergerie, dans ce qu'il a publié jusqu'ici de son *Histoire de l'agriculture*

---

(1) *The Husbandry of the Ancients*, 2 vol. in-8°. London, 1788. Traduite en français par l'architecte Paris, 2 vol. in-8°. Paris, 1803 et 1804; avec fig.

(2) *Notice sur l'Agriculture des Celtes et des Gaulois*, in-8°. Paris, 1806.

française (1), s'est perdu trop souvent dans des détails étrangers à son sujet, et n'a pas toujours tiré tout le parti convenable des faits que les classiques lui présentaient, pour éclairer les premiers âges de l'art agricole dans les Gaules. Voyons si M. Reynier a rempli la tâche difficile qu'il s'était imposée, et s'il a traité convenablement l'économie politique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples situés au nord et au centre de notre vieille Europe (2), dans l'ouvrage qu'il offre aujourd'hui au monde savant.

De ces différens peuples, les uns étaient cultivateurs; les autres, pasteurs sédentaires, unissaient quelques cultures aux soins de leurs troupeaux; le plus grand nombre vivait entièrement nomade. L'art agricole devait être plus perfectionné chez les premiers, plus simple et plus imparfait chez les seconds, nul ou presque nul chez les derniers. Dans les Gaules, comme sur les bords de la Baltique et dans la Thrace, cette science, aussi vieille que le monde, formait la principale richesse des habitans. Chez les Celtes, dont la domination s'étendait sur la partie la plus considérable de l'Europe, elle était portée à une rare perfection. Chez les Sarmates, les Scandinaves et les Finois, elle était cultivée avec plus de soin qu'on ne le pense généralement; mais les guerres, les invasions, et surtout l'administration romaine, en épuisant les laboureurs, en

---

(1) Le premier volume, imprimé en 1815, n'est réellement qu'une notice historique sur l'empire des Gaules, avec quelques pages sur son agriculture.

(2) M. Reynier divise ces peuples en plusieurs groupes : les Celtes ou les Gaulois, les Germains ou Scythes, les Slaves ou Sarmates, les Scandinaves et les Finois.

les accablant d'impôts, de vexations en tout genre, ont fini par changer cet état de prospérité : ce que la haine et la pénurie avaient commencé, l'esclavage vint bientôt le consommer. Les travaux des champs furent alors abandonnés aux serfs et aux femmes ; on ne cultiva que pour le strict nécessaire, et l'on délaissa toutes les pratiques utiles. L'Europe, soumise aux aigles du Capitole, ne fut plus qu'une terre d'infortunes, sans cesse dévorée par des gouverneurs avides, et en proie à toutes les horreurs de la féodalité. Les vainqueurs venaient apprendre dans les Gaules l'art de fumer les terres, d'obtenir du blé toutes ses parties nutritives, de construire les voitures, de teindre les laines, etc. ; mais, ils ne parlaient de nos ancêtres que comme d'un peuple barbare condamné par la nature à manger le gland, et par ses institutions, à s'entr'égorger sur les autels de ses dieux.

Cependant, malgré l'oppression de l'étranger, les Celtes, les Germains, les Sarmates, les Scandinaves et les Finois demeurèrent toujours amis de la gloire et adonnés aux arts agricoles. Le souvenir de leurs vieux trophées, la sainte pensée de leur antique indépendance fermentent sans cesse dans leur ame ; et lorsqu'ils pourront enfin secouer le joug de l'humiliante servitude, on les verra retrouver leur ancienne énergie, cette précieuse activité qui saisit tous les moyens de tirer les plus grands avantages de la terre; on les verra dignes encore de l'admiration des siècles, toujours prêts à cimenter, par tous les sacrifices imaginables, la longue prospérité de leur patrie.

M. Reynier s'est proposé d'examiner attentivement leurs travaux agronomiques , d'en suivre les phases diverses, depuis les âges les plus reculés jusqu'à l'époque

désastreuse du despotisme romain, et de montrer l'influence qu'exercèrent sans cesse sur eux l'action du gouvernement, celle des crises politiques, celle plus grave, quoique moins sentie d'abord, des fautes en administration. Son ouvrage est divisé en *six chapitres*. Le *premier* n'est, à proprement parler, qu'un coup-d'œil général sur les époques peu connues des différens peuples du nord et du centre de l'Europe ; il était nécessaire pour déterminer leur existence, leur position géographique et leurs rapports entre eux.

Dans le *second chapitre*, après avoir fourni des indices assez positifs d'un état antérieur de civilisation, sur cette partie de l'Europe tant calomniée, l'auteur considère l'organisation politique, ainsi que les institutions civiles et militaires de chaque peuple. Il présume que l'une des causes auxquelles on doit attribuer la perte des monumens historiques de ces tems reculés, remonte à l'époque où des peuples moins civilisés, belliqueux et vraisemblablement nomades, quittèrent les contrées asiatiques pour se jeter sur l'Europe ; comme un torrent dévastateur, ils se sont étendus partout, resserrant devant eux, dans des limites plus étroites, les nations civilisées, les unes sur les rives de la Méditerranée, les autres sur les bords glacés de la Baltique, et les Celtes vers l'Occident. Cette barrière, en se développant, a graduellement rendu les communications directes entre elles plus difficiles ; il n'en est bientôt resté que le souvenir ; et, avec la progression des tems, ce souvenir est devenu toujours plus incertain et moins positif. Les événemens historiques liés à ces rapports antérieurs ont été oubliés, lorsque les circonstances n'en ont plus rappelé la mémoire ; ils ont été effacés par des fables populaires que les vainqueurs ou les

vaincus créaient les uns contre les autres, se représentant mutuellement comme une race monstrueuse d'hippopodes, d'anthropophages, de cynocéphales; ils se sont enfin entièrement perdus, à la suite d'autres événemens plus en harmonie avec les intérêts de la civilisation croissante. C'est ainsi que, dans les fastes historiques, les tems et les objets se confondent, et finissent par disparaître; c'est ainsi que, dans l'ordre naturel des choses, les générations s'engloutissent successivement. Loi cruelle, mais inévitable! tout doit se perdre et n'occuper qu'un point dans l'éternité. Combien de génies ont brillé sur cette terre de désolation, et dont le souvenir n'existe plus! Où sont les traditions de ces Malais, qui portèrent si loin leurs conquêtes, et de ces Atlantes à qui nous devons sans doute les céréales que nous cultivons, et la brebis que les Guanches transmirent aux Canariens? Où sont les traditions de ces autres peuples dont on a découvert dernièrement des cadavres desséchés dans les cavernes du Kentuky et du Tennessée? La destruction est une conséquence des lois de la nature, nous ne devons pas en être humiliés, puisque tous les êtres y sont soumis; mais nous devons avoir horreur de la tyrannie, parce qu'elle est le fléau des hommes, parce qu'elle renverse les monumens des arts, parce qu'elle sème partout les préjugés, l'ignorance, la barbarie, la férocité, parce qu'elle devance la destruction du tems.

Le *troisième chapitre* de l'ouvrage de M. Reynier traite de la religion, considérée, non pas dans les usages plus ou moins ridicules ou raisonnables, relatifs au culte et aux cérémonies, mais dans ses rapports avec la politique, et dans la puissance énorme que le sacerdoce sut de tout tems s'arroger, en sub-

jugûant les hommes par les prestiges de la dévotion, par l'usurpation du pouvoir politique et judiciaire, par l'exercice de l'art de guérir. L'auteur rapproche adroitement des faits anciens, les efforts des prêtres chrétiens pour conquérir les mêmes priviléges, et l'influence malheureuse qu'ils ont trop long-tems exercée, en s'attribuant la police des mœurs, qui devrait appartenir spécialement aux pères de famille.

Le *quatrième chapitre* est relatif aux finances, à ce nerf des États, que les anciens paraissent avoir peu connu, et d'où dépend la prospérité ou l'affaiblissement des nations. Chez les peuples anciens, l'administration financière n'offrait pas le même intérêt que chez les modernes, et les bases sur lesquelles ils l'appuyaient, dépendant de la position où chacun d'eux s'est trouvé, ont été si différentes qu'il est presque impossible d'en développer le mécanisme. Cependant, quoique privé des notions les plus essentielles, M. Reynier a si bien scruté les faits échappés aux ravages du tems, et le petit nombre de renseignemens que les auteurs fournissent, qu'il donne à ce sujet un aperçu très satisfaisant; sans doute, comme il le dit lui-même, il eût été curieux et intéressant de connaître le système financier qu'ont eu les Celtes, au tems où cette nation jouissait d'un bon gouvernement, combiné avec un certain développement des lumières; il l'eût été également de connaître celui des peuples de la Baltique, lorsqu'ils étaient arrivés au même degré de civilisation; mais les monumens de ces époques reculées ont disparu, et ceux des tems moins anciens ne nous en disent rien.

Dans le *cinquième chapitre*, l'auteur considère les Celtes et les autres peuples du nord et du centre de l'Europe, sous le double rapport de l'industrie et du

commerce. Chez eux, le perfectionnement progressif des arts et la combinaison des meilleures pratiques ne purent se maintenir long-tems, à cause de l'organisation intérieure de l'État, et du morcellement de la nation ; cependant, lorsque les Romains pénétrèrent dans les Gaules, c'est-à-dire, pendant le tems de leur décadence, alors que les arts, devenus stationnaires, se conservaient encore dans quelques pratiques routinières, ils trouvèrent des arts dont ils n'avaient eu auparavant aucune connaissance, tels que le tissage des toiles de lin et de la laine, le foulage des draps, le feutrage, l'art des teinturiers, la fabrication des savons, la tonnellerie, etc. Leur commerce paraît avoir été fort étendu, et par conséquent d'une très haute importance.

Enfin, le *sixième et dernier chapitre*, le plus considérable de tous, est consacré à l'agriculture et à tout ce qui s'y rapporte essentiellement. Il est divisé en six paragraphes, qui sont précédés de quelques vues générales, tant sur les choses qui ont pu entraver ou seconder l'agriculture, que sur ses bases les plus importantes. Chaque paragraphe est destiné au développement des cultures principales, telles que, 1° les plantes céréales et autres congénères dont le nombre et les qualités étaient supérieurs aux graminées que les Grecs et les Romains cultivaient ; 2° les prairies et les cultures pour les bestiaux ; 3° les végétaux employés dans les arts, savoir : le pavot, la navette et le colza, comme plantes oléifères, le chanvre, le lin et la grande ortie, comme plantes filamenteuses, et la cardère ou chardon à foulon, dont les têtes formaient une branche importante de commerce ; 4° les jardins et les vergers, où la culture des arbres

fruitiers était l'objet de soins très assidus ; 5° la vigne, qui fut apportée par les Phocéens, et dont la culture a pris dans les Gaules une extension considérable, quoique contestée ; 6° les bestiaux et les oiseaux de basse-cour.

Comme on le voit, M. Reynier a rassemblé les débris des siècles passés pour nous présenter le tableau de l'industrie agricole des plus anciens peuples du nord et du centre de l'Europe. Son travail ne laisse rien à désirer. On le suit avec plaisir, parce qu'il a su ménager avec art l'intérêt de son lecteur, et l'amener par des routes différentes à son sujet principal. Ses chapitres sont autant de ruisseaux limpides qui remplissent utilement leur course, et viennent se réunir pour former un fleuve majestueux et fécondant. Son style est clair et soutenu ; les autorités sur lesquelles il s'appuie sont toujours citées fidèlement ; nous les avons vérifiées dans les parties qui nous sont familières, et nous nous sommes assurés qu'il ne torture jamais les auteurs, pour les forcer à penser et à écrire comme lui.

Le travail sur les Celtes est la première partie d'une grande entreprise qui mérite tous les genres d'encouragemens, et qui doit embrasser tous les peuples anciens, les Assyriens, les Perses et les Mèdes ; les Arabes, les Phéniciens et les habitans de la Syrie ; les Juifs ; les peuples de l'Éthiopie et de l'Égypte ; les Carthaginois ; les Grecs ; les Romains au tems de la république, et l'empire de Rome sous les empereurs, jusques au moment de sa chute totale. Les volumes paraîtront successivement. Nous aurons soin de les faire connaître, à mesure qu'ils seront publiés.

Le succès que ce premier volume a obtenu dans

l'opinion des savans les plus distingués de l'Europe, le mérite des autres ouvrages de M. Reynier sur l'Égypte (1) et les médailles antiques (2), sont d'un excellent augure pour les utiles travaux dont il continue à s'occuper, et dont tous les philanthropes éclairés doivent hâter par leurs vœux la publication (3).

THIÉBAUT DE BERNEAUD.

---

(1) *De l'Égypte sous la domination des Romains*, 1 vol. in-8°, de x et 284 pages. Paris, 1807. — Cet ouvrage présente un grand intérêt, sous le double rapport du sujet qu'il traite et des heureux rapprochemens que l'auteur a été à même de faire, pendant son séjour en Égypte.

(2) *Précis d'une collection de Médailles antiques, contenant la description de toutes celles qui n'ont pas été décrites ou qui sont peu connues;* 1 vol. in-8°. de viij et 148 pages; plus 3 planches. Genève, 1818. — Cette précieuse collection, formée par M. Reynier dans ses voyages, et surtout pendant son séjour en Égypte et en Italie, renferme 9,328 médailles en argent, bronze et plomb, de tous les modules. Son catalogue n'est pas une simple énumération et description des médailles; les plus rares, les plus importantes y sont examinées, sous tous les rapports d'une critique éclairée. L'auteur émet souvent des opinions très-opposées à celles qui sont généralement adoptées; mais il le fait avec tant de réserve et après un examen si approfondi, qu'il est impossible de ne pas se ranger de son avis. Déjà nous savons que M. Sestini, archéologue, dont l'opinion est d'un très grand poids, a adopté l'opinion de M. Reynier sur les médailles d'Yrina, attribuées jusqu'ici à la ville de Hyrium en Apulie, et à celle de Surrentum, qu'il reconnaît pour appartenir aux Chalcidiens qui jetèrent les premiers fondemens de l'ancienne ville de Nola.

(3) Au moment même où nous corrigeons l'épreuve de cet article, nous apprenons que le second volume de M. Reynier paraîtra dans les premiers jours de septembre. Ce volume traite des Perses et des Phéniciens. Nous en parlerons dans un de nos prochains cahiers.

STATISTICAL ANNALS : *embracing Wiews of the population, commerce, navigation, fisheries, public lands, post-office establishment, revenues, mint, military and naval establishments, expenditures, public debt and sinking fund, of the United States of America*, etc.

ANNALES STATISTIQUES, etc., DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, *embrassant des vues relatives à la population, au commerce, à la navigation, aux pêcheries, aux domaines publics* (terres en friches qui se vendent par les soins du gouvernement), *à l'établissement des postes aux lettres, aux revenus, aux monnaies, aux établissemens militaires et maritimes, aux dépenses publiques, à la dette publique et au fonds d'amortissement des États-Unis d'Amérique ; fondées sur des documens officiels ; commençant au 4 mars* 1789 (époque de l'organisation du gouvernement fédéral), *et finissant le* 20 *avril* 1818. *Par* ADAM SEYBERT, *docteur-médecin, membre de la Chambre des représentans des États-Unis, de l'État de Pensylvanie; membre de la Société philosophique américaine ; membre honoraire de la Société philosophique et littéraire de New-York; associé de la Société royale de Goettingue*, etc. (1).

C'EST une entreprise laborieuse et difficile qu'un compte rendu de la population, du commerce, de la

(1) Un fort volume in-4° de 808 pag. Prix, 16 piastres ou 80 fr.

navigation, des revenus, des dépenses, de la dette et de toutes les autres parties de l'économie publique d'une grande nation, pendant l'espace de vingt-huit ans. On est d'abord peu disposé à croire à l'exactitude et à la fidélité des immenses détails dont un pareil travail se compose, surtout lorsqu'on réfléchit sur la difficulté de se procurer les renseignemens et les documens officiels qui seuls peuvent en être la garantie. Entassés dans les archives de l'État, ou ensevelis dans les cartons des administrations publiques, ces documens ne sont pas facilement accessibles à un particulier; et lorsqu'ils le sont, quel tems et quelle patience ne faut-il pas pour les compulser, les examiner, en faire des extraits, en rassembler les résultats et les mettre en ordre, pour les offrir ensuite vec confiance comme le tableau fidèle des richesses, des ressources et des espérances de l'État. M. Seybert a eu le courage d'entreprendre cette laborieuse tâche, et le mérite de la remplir. C'est un témoignage que le congrès lui a rendu, et auquel applaudiront ceux qui liront son ouvrage avec attention et impartialité.

Ces annales sont un monument élevé à la gloire de l'Amérique septentrionale, un ouvrage national pour les États-Unis, et désormais classique pour le monde civilisé. Cet ouvrage, destiné à devenir le manuel de tous les hommes d'État, sera consulté, en Europe, par les gouvernemens qui ont des rapports avec les États-Unis, comme par les particuliers qui ont avec eux des relations de commerce ou d'intérêt.

---

précédé de la Constitution des États-Unis, d'un état des tableaux contenus dans l'ouvrage, 27 pages, et d'observations préliminaires sur les progrès des États-Unis. Philadelphie, 1818.

On a peine à concevoir, même après avoir lu ces annales, comment quelques colonies, isolées dans un vaste continent, désert ou habité seulement par quelques hordes sauvages, ont pu, dans l'espace d'un demi-siècle, se peupler, s'agrandir, s'étendre et devenir presque tout-à-coup une nation agricole et commerçante, assez forte au dehors pour n'avoir plus à redouter les attaques contre son indépendance, et assez prospère au dedans pour trouver dans la confiance et l'attachement des citoyens la garantie de la durée de son gouvernement; assez puissante pour exciter la jalousie des gouvernemens de l'Europe, et pour inspirer à leurs sujets le désir de franchir les mers, afin d'aller chercher au loin, sur une terre hospitalière et féconde, et sous une administration paternelle et protectrice, des ressources et des avantages qu'ils désespèrent de trouver dans leur propre patrie.

Les annales statistiques remontent à l'année 1789. Ce n'était qu'après l'adoption de la constitution, qui a réuni en un seul corps de nation des États jusqu'alors indépendans et souverains, qu'il a été possible de rassembler les faits et les données nécessaires à la rédaction de cet important ouvrage. Ceux qui ont été publiés, à différentes époques, sur la statistique des États-Unis, sont tous plus ou moins inexacts et incomplets. Les auteurs n'avaient pas été à portée de se procurer les renseignemens que M. Seybert a trouvés dans l'immense collection des rapports faits au congrès. Ces rapports, contenus dans plus de 120 volumes, analysés avec la plus scrupuleuse exactitude, ont fourni à M. Seybert les matériaux de ce grand nombre de tables statistiques dont il a enrichi son ouvrage. Il s'est abstenu à dessein de le grossir des observations, des

vues et des aperçus, qui se présentaient naturellement, dans le cours de ses longues recherches, à un esprit doué d'une grande pénétration. Il voulait offrir au public l'état de situation de la confédération américaine ; il a cru que le simple exposé des faits relatifs à chaque sujet remplirait son but et satisferait l'attente et les désirs du congrès auquel il se proposait d'en faire hommage.

L'auteur embrasse dans son plan toutes les parties de l'économie publique : population, commerce, navigation, pêcheries, terres publiques, postes, revenus, monnaies, établissemens militaires et maritimes, dépenses, dette publique et fonds d'amortissement : c'est une statistique à peu près complète des États-Unis. Avant d'en faire connaître les parties les plus essentielles, nous citerons quelques-unes des observations préliminaires de l'auteur, pour donner une idée générale de son travail.

Pour connaître si le gouvernement d'un peuple est libre et juste ou arbitraire et despotique, dit M. Seybert, il ne s'agit que d'examiner quelle est la condition de ce peuple, relativement à son caractère, son industrie, l'accroissement de sa population, ses ressources, son aisance, et les circonstances morales et physiques qui l'environnent. Lorsqu'on y voit l'agriculture, les arts et les manufactures en pleine activité, les améliorations de tout genre encouragées, le commerce et la navigation protégés; l'éducation soignée dans ses branches les plus utiles; quand les institutions civiles y sont fondées sur la justice, la clémence et l'égalité; quand les lois, dictées par la modération, sont fidèlement exécutées, et quand la liberté de conscience et celle de parler ou d'écrire ne sont point gênées par d'inutiles

entraves : c'est alors que l'on peut croire à la puissance, à la richesse, à la gloire et au bonheur d'une nation.

Tel est, de l'aveu même des étrangers qui ont été à portée de l'observer, l'aspect sous lequel se présente le gouvernement des États-Unis. *Comme la main de la Providence, il gouverne sans être senti, et presque sans être aperçu.* Son existence est inébranlable, parce qu'elle repose sur la confiance des citoyens; et cette confiance est fondée elle-même sur le sentiment et la conviction de l'excellence et des avantages du pacte social qui les unit, et *qui est l'ouvrage de leur propre volonté.* Chaque État et chaque citoyen jouit des mêmes priviléges ; les droits de tous émanent de la nature des choses, et de l'autorité suprême du Gouverneur de l'univers ; ils ne datent point de la publication d'un bill des droits, ou d'une charte, accordée par un seul homme aux vœux importuns d'un peuple mécontent.

On a prétendu que, dans un gouvernement libre, la tranquillité publique ne pouvait pas être assurée; notre expérience continuelle, observe M. S., dément cette assertion de Montesquieu. On a dit encore que l'admission, dans un État, de toutes les sectes religieuses de l'Europe, dont chacune est plus ou moins fortement attachée à sa croyance, devait y devenir une cause de désordres, et troubler la paix intérieure. « On se le serait imaginé, dit un observateur dont le témoignage ne peut être suspect (Mémoire de M. de Talleyrand sur les Relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre). Mais, quelle est la surprise d'un voyageur, quand il voit toutes ces sectes exister entre elles dans un calme si parfait, qu'il paraît que rien ne pourrait le troubler ; quand il voit, dans la même maison, le père, la mère, les enfans suivre chacun, paisiblement

et sans opposition, le culte qu'il préfère. J'ai été, dit-il, plus d'une fois témoin d'un spectacle que rien de ce que j'avais vu ne m'avait disposé à attendre. Le jour consacré à la religion, j'ai vu tous les individus de la même famille sortir ensemble, aller chacun au ministre de sa propre secte, revenir ensuite à la maison pour s'y occuper en commun des soins domestiques. Cette différence d'opinion n'en produit aucune dans les égards, les sentimens et les habitudes. »

On doit juger de la prospérité d'un pays, dit Adam Smith, par l'accroissement de sa population. Cet accroissement rapide suppose, en effet, que l'industrie et le travail y assurent à chaque famille des moyens d'existence, et en bannissent la mendicité. L'état présent du peuple américain est une preuve de la justesse de cette observation. Il sera démontré dans le cours de cet ouvrage, dit M. Seybert, que la population des États-Unis, dans l'espace de vingt années, de 1790 à 1810, a acquis une augmentation de plus de 84 pour 100, et que le peuple y trouve, dans son industrie, toutes les ressources qui peuvent lui procurer une honnête aisance. Les étrangers qui ont parcouru nos provinces, ne contestent pas cette assertion. « Le plus pauvre individu, dit M. Beaujour, même le simple journalier, dans les États-Unis, est mieux nourri et mieux vêtu que dans aucun autre pays. On n'y voit point les haillons de la misère. »

Les grandes villes, les bourgs et les villages qui s'élèvent partout dans ce vaste empire, sont des monumens de l'activité industrieuse du peuple. Nous n'avons pas de documens authentiques assez détaillés pour préciser le montant des nouvelles propriétés qui ont été annuellement créées; la masse doit en être

immense, si l'on en juge par l'étendue des nouvelles terres défrichées et mises en culture, par le nombre de routes ouvertes et de ponts construits chaque année, par la multitude de nouveaux établissemens et de nouvelles constructions élevées de toutes parts.

En 1794, on était obligé, pour protéger les voyageurs contre les sauvages, d'établir des postes réguliers de troupes sur les routes de communication du Kentucky avec les États atlantiques. A la même époque, les bateaux qui transportaient les passagers de Pittsbourg sur la rivière d'Ohio étaient aussi armés. Aujourd'hui, tout cela est changé; on voit fleurir paisiblement les arts dans ces mêmes contrées; des bateaux à vapeur, destinés au transport des marchandises et des passagers, y ont été établis, avant même qu'on les eût adoptés en Europe.

C'est en 1770 que le pays, qui porte aujourd'hui le nom d'État de Kentucky, fut exploré pour la première fois; il n'y avait encore aucun blanc établi avant 1775; en 1810, cet État contenait déjà une population de 406,511 habitans. Dans des contrées, qui alors n'étaient qu'un véritable désert, les propriétés acquièrent de jour en jour une augmentation de valeur qui les met au niveau des propriétés analogues, dans les plus anciens établissemens d'Europe. Un lot de terrain d'environ trois acres, dans la ville de *Louisville*, sur l'Ohio, qui, en 1798, fut acheté 350 dollars, s'est vendu, en 1815, 10,000. Ce n'est point là un exemple unique. Dans la plupart des districts des États-Unis, la valeur des propriétés s'élève graduellement. En 1794, huit lots, d'un acre chacun, furent achetés à Pittsbourg, en Pensylvanie, 756 dollars et 64 centièmes; en 1814, le propriétaire m'a dit

en avoir refusé une rente annuelle de 3,000 dollars (1). En 1794, tout le district situé à l'ouest de la ville d'*Utica*, État de New-Yorck, n'avait droit, eu égard à sa petite population, qu'à un seul représentant à l'Assemblée législative de l'État; en 1810, il y députait quarante membres.

En 1791, les forces américaines furent battues et mises en déroute par les sauvages, dans le territoire au nord-ouest de l'Ohio. Il n'y a pas encore long-tems que les cris des sauvages et des bêtes féroces en détournaient les voyageurs, à moins qu'ils ne fussent escortés et armés; aujourd'hui, deux districts de ce même territoire forment deux nouveaux États (Ohio et Indiana) admis au nombre des membres de l'Union. Dans deux autres districts (Illinois (2) et Michigan), un gouvernement provisoire vient d'être organisé, et bientôt ils auront droit d'envoyer des représentans au congrès. Dans l'État de l'Ohio, avant qu'il fît partie de l'Union, comme État, notre armée avait eu souvent à combattre les sauvages; en 1810, on y comptait 230,760 habitans, sans esclaves (l'esclavage est prohibé par la constitution de cet État). Les mouvemens et les travaux actifs et utiles d'une société civilisée, ont effacé les traces des sauvages; aux hurlemens effrayans des animaux féroces, a succédé le bruit des charrettes des fermiers et des navettes des tisserands; et les misérables huttes des forêts ont fait place à des villes et à des villages élégamment bâtis. En 1815, les

(1) Le dollar vaut environ 5 fr. 33 c. de France.

(2) Depuis que cet ouvrage a été publié, le territoire des Illinois a été admis, comme État souverain, au nombre des membres de l'union américaine.

terres, les lots et les maisons, dans l'État de l'Ohio, étaient évalués à la somme de 61,347,215 dollars.

Notre agriculture, continue M. Seybert, n'a pas seulement fourni aux besoins des habitans des États-Unis; elle a encore exporté à l'étranger un énorme excédent. La totalité des exportations était, en 1791, estimée à 19,012,044 dollars; en 1795, les produits du sol et des manufactures américaines montèrent à 40,764,097 dollars; et en 1817, les exportations d'origine des États-Unis se sont élevées à 68,313,500 dollars.

Notre navigation a suivi les progrès du commerce. En 1790, le tonnage enregistré n'était que de 346,254 tonneaux; en 1816, il était de 800,756 tonneaux. En 1790, le tonnage des bâtimens de toute espèce n'était que de 478,377 tonneaux; et en 1818, il s'élevait à 1,372,218 tonneaux.

Quoique les manufactures n'aient fixé que depuis peu l'attention publique dans les États-Unis, elles sont déjà sur un pied respectable, comme on peut en juger dans l'ouvrage, par l'état détaillé du nombre des ateliers, des ouvriers qu'ils occupent et des capitaux qu'ils mettent en mouvement. Déjà même, en Europe, on semble s'alarmer des progrès de notre industrie à cet égard. Tous ces ateliers épars, non-seulement le long des côtes de la mer, mais à l'ouest des montagnes; cette multitude d'ouvriers qu'ils emploient, et les capitaux qu'on y a placés, paraissent inquiéter les manufacturiers étrangers. Cependant, nous n'avons encore que des détails imparfaits sur l'état de nos manufactures. En 1810, le gouvernement prit des mesures propres à se procurer des renseignemens exacts. Des commissaires, envoyés dans chaque État et dans chaque district, furent chargés de les

recueillir et de faire des rapports circonstanciés au secrétaire de la trésorerie, pour être mis sous les yeux du congrès. Mais, ces rapports, n'ayant pas été faits d'après des instructions uniformes et précises, n'offrent pas des résultats sur lesquels on puisse compter entièrement. Ce qui a été constaté présente l'énumération suivante :

ÉTABLISSEMENS.	NOMBRE.	NATURE DES PRODUITS.	QUANTITÉS.
Machines à carder. . .	1,776	Livres cardées. . .	7,417,216
Moulins à foulon. . . .	1,682	Verges foulées . .	5,432,960
Fourneaux de forges de fer.	152	Tonneaux de fer manufacturé.	53,908
Rouets à filer.	122,647	. . . . .	. . . . .
Métiers de tisserand. . .	325,392	. . . . .	. . . . .
Forges.	330	Tonneaux de fer en barre	24,541
Fonderies.	350	. . . . .	. . . . .
Clouteries.	410	Livres de clous. .	15,725,914
Tanneries.	4,316	Livres de cuir tanné.	2,608,240
Moulins à huile de lin. .	383	Gallons d'huile(1).	770,588
Distilleries de grain. . .	141,191	Gallons produits.	22,977,167
Brasseries.	132	Barils de bière .	182,690
Distilleries de mélasse. .	. . . .	Gallons de Rhum.	2,817,613
Rafineries de sucre. . .	33	Livres de sucre rafiné.	7,867,211
Fabricans de voitures. .	89	Voitures faites . .	2,413
Moulins à papier. . . .	179	Rames de papier.	425,521
Verreries.	22	Pieds quarrés de verre à vitre.	4,967,000
Poteries.	194	. . . . .	. . . . .
Moulins à tabac. . . .	82	. . . . .	. . . . .
Moulins de poudre à can.	208	Livres de poudre.	1,397,111

L'état précédent a été rédigé, avant la déclaration de la dernière guerre. La difficulté d'importer les produits des manufactures étrangères, pendant cette guerre, a fait créer plusieurs nouveaux établissemens et agran-

(1) Le gallon vaut environ cinq de nos bouteilles de vin.

dir les anciens, et a singulièrement hâté le développement de nos ressources, dans cette branche de l'économie publique.

L'état qui suit, de la valeur des produits des manufactures des États-Unis, est fondé sur les rapports dont nous avons parlé plus haut, et a été rédigé par les commissaires et les autres agens publics, en 1810. Les articles *douteux* n'y sont point compris.

PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS.	VALEUR.
	dollars.
Marchandises en coton, laine, lin, chanvre, soie, les bas compris	39,497,057
Autres marchandises filées des mêmes matières	2,052,120
Machines, instrumens à l'usage de différentes fabriques	6,144,446
Chapeaux de laine, de poil, et de poil et laine mélangés	4,323,744
Manufactures de fer	14,364,526
Ouvrages d'orfévrerie, de bijouterie, etc.	2,483,912
Manufactures de plomb	325,560
Savon, chandelle, bougies, huile de baleine	1,766,292
Peaux, cuirs manufacturés	17,935,477
Produits de graines, semences, etc.	858,509
Produits des distilleries, brasseries	16,528,207
Grains manufacturés, farines non comprises	75,766
Bois travaillé	5,554,708
Essences, huiles, etc.	179,150
Sucres rafinés	1,415,724
Manufactures de papier, carton, etc.	1,939,285
Marbres, pierres, ardoises	462,115
Verreries	1,047,004
Poteries	259,720
Manufactures de tabac	1,260,378
Drogues de toute espèce, teintures, etc.	500,382
Cables et cordages	4,243,168
Autres manufactures de différens genres	4,477,342
TOTAL. — DOLLARS.	127,094,602

M. Tench Coxe, de Philadelphie, chargé, en 1810, par le secrétaire de la trésorerie, de l'examen des rapports relatifs aux manufactures, que les commissaires

du gouvernement lui avaient transmis, observe que, si l'on ajoutait, à l'estimation ci-dessus, la valeur approximative des rapports incomplets ou omis pour 1810, le résultat présenterait la somme de 172,762,676 dollars. Si, à cette dernière somme, on joignait les articles *douteux* et les produits du grand nombre de fabriques relatives à l'agriculture, aux arts, etc., dont la valeur ne saurait être au-dessous de 25,850,795 dollars, on trouverait, pour le produit total des manufactures des États-Unis, la valeur de 198,613,474 dollars. Nos manufactures, dit M. S., sont un objet trop intéressant et trop intimement lié à la prospérité de l'État, pour que le gouvernement n'y porte pas la plus grande attention. Une connaissance exacte des différentes branches de notre industrie, peut seule servir de base à l'estimation de nos moyens et de nos ressources. Un nouveau recensement, fait par les ordres de la législature, d'après un modèle donné aux commissaires qui en seront chargés, est le seul moyen de se la procurer.

L'état de nos finances n'est pas moins satisfaisant. En 1791, la totalité des sommes payées à la trésorerie des États-Unis était de 4,771,342 dollars; en 1813, lorsque l'état de guerre eut nécessité d'énormes dépenses, les recettes de la trésorerie s'élevèrent à 40,549,116 dollars. Cette recette comprenait toutes les branches du revenu public, même les emprunts, les droits sur les marchandises importées, toutes les autres taxes particulières autorisées par le congrès, et le produit de la vente des terres publiques. Quelque énorme que paraisse cette recette, elle n'était cependant que dans la proportion de cinq dollars et soixante centièmes (près de 28 francs) pour chaque habitant

des États-Unis, en prenant pour base du calcul le dénombrement de 1810, quoique, dans l'intervalle, la population ait dû augmenter. Aussi ne s'aperçut-on point que cette surcharge d'impôt eût diminué en rien l'aisance d'aucun individu. Le montant exigible du revenu public, pendant l'année 1815, d'après le rapport annuel de la trésorerie du 7 décembre 1815, était de 50,061,871 dollars. Si, à cette époque, on estime que la population était de 8,762,000 ames, la proportion de l'impôt n'était encore, pour chaque habitant, que de 5 dollars 72 centièmes.

En 1791, la dette publique des États-Unis était de 75,468,476 dollars. Elle alla en augmentant graduellement, les années suivantes. En 1804, elle s'accrut de quinze millions, par les fonds créés pour l'acquisition de la Louisiane. Malgré ces augmentations, la dette, au 1er janvier 1812, était réduite à 45,211,981 dollars. Elle fut augmentée de nouveau, pendant la dernière guerre; et, au 1er janvier 1816, elle s'élevait à 123,055,026 dollars. Mais, au 1er janvier 1818, elle n'était plus que de 99,106,825 dollars et 58 centièmes.

La table ci-jointe éclaircira les remarques précédentes, relatives aux progrès de la population, des exportations, du tonnage, du revenu, des dépenses et de la dette publique:

RÉSUME SOMMAIRE DE DIVERS TABLEAUX STATISTIQUES.	ANNÉES		
	1791.	1801.	1811.
Nombre des habitans.	3,921,326	5,319,762	7,239,903
Valeur des importations, en dollars	19,012,041	94,115,925	61,316,833
Tonnage, en tonneaux. . . .	502,146	1,033,218	1,232,502
Revenu, en dollars.	4,771,342	12,945,455	14,422,634
Dépense, en dollars	3,797,436	12,273,376	13,592,604
Dette publique.	75,169,974	82,000,167	47,855,070

La durée de l'heureux ordre de choses dans lequel nous vivons, grâce à la bonté de nos institutions, à la sagesse et au patriotisme de notre gouvernement, et la tranquillité publique, seront assurées, aussi long-tems que le principe d'égalité, sur lequel est fondé notre état civil et politique, sera respecté.

Notre union fédérale et politique, qui comprend aujourd'hui vingt-trois États (1), est établie de manière à écarter toute cause de jalousie de la part de chacun des États particuliers qui la composent. Tous jouissent des mêmes avantages; aucune idée de prééminence n'est attachée à aucun d'eux. Le gouvernement repousse tout système de politique coloniale. S'il est des colons établis dans de nouveaux territoires, ils savent à quelles conditions ils peuvent être admis à faire partie de l'Union, et combien le congrès est toujours disposé à bien accueillir de semblables demandes, quand elles sont dans l'intérêt des habitans. Cette union, basée sur l'intérêt commun, fait la force des États-Unis, et les met

---

(1) Les *vingt-trois* États, dont se compose l'union américaine, sont les suivans : 6 au Nord; *New-Hampshire*, Capitale, *Portsmouth*; *Maine*, C. *Portland*; *Massachussets*, C. *Boston*; *Connecticut*, C. *Hartford*; *Rhode-Island*, C. *Providence*; *Vermont*, C. *Burlington*.—9 au Midi; *New-Yorck*, C. *New-Yorck*; *Nouvelle-Jersey*, C. *Trenton*; *Pensylvanie*, C. *Philadelphie*; *Delaware*, C. *Wilmington*; *Maryland*, C. *Baltimore*; *Virginie*, C. *Richmond*; *Caroline du Nord*, C. *Raleigh*; *Caroline du Sud*, C. *Charleston*; *Géorgie*, C. *Savannah*.—8 à l'Ouest; *Kentucky*, C. *Lexington*; *Tennessée*, C. *Nashville*; *Ohio*, C. *Chilicothe*; *Illinois*, C. *Kaskaskias*; *Indiana*, C. *Vincennes*; *Louisiane*, C. *Nouvelle-Orléans*; *Mississipi*, C. *Natchès*; *Missouri*, C. *Saint-Louis*.— La population actuelle des États-Unis peut être évaluée à dix millions d'habitans.

en état de résister aux invasions étrangères auxquelles ils seraient exposés, s'ils cessaient d'être un seul corps de nation Nous sommes convaincus que cette confédération durera, tant que les principes de notre constitution seront fidèlement maintenus. « Il ne faut pas, dit M. Carnot, dont l'auteur cite un discours prononcé contre le consulat à vie de Bonaparte, chercher les causes de l'instabilité des grandes républiques, ailleurs que dans la nature et dans les vices ou dans la dégénération de leur gouvernement. C'est parce que s'étant formées à la hâte, au milieu des troubles civils, l'enthousiasme et les passions ont présidé à leur établissement. *Une seule* a été l'ouvrage de la philosophie; organisée dans le calme de la paix, cette république subsiste, pleine de force et de vigueur: les États-Unis du nord de l'Amérique présentent ce phénomène, et leur prospérité toujours croissante devient une démonstration de la sagesse et de la bonté des institutions et des lois qu'ils ont adoptées. Ainsi, il était réservé au Nouveau-Monde d'apprendre à l'Ancien que *les nations peuvent exister en paix, sous le régime de la liberté et de l'égalité.* »

L'ouvrage de M. Seybert est trop important, pour ne pas renfermer plusieurs autres détails, dont la connaissance ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Nous en ferons le sujet d'un second article, en attendant la publication de l'ouvrage entier, traduit en français, que nous avons annoncé dans notre dernier cahier (1).

BABEY.

---

(1) Voyez ci-dessus, pag. 202 et 203 du présent volume.

Du nombre et de l'age des Députés, *par* A. de Stael Holstein (1).

De la nécessité d'augmenter le nombre des Députés, *par* J**** D****** (2).

Observations *sur la nécessité de doubler le nombre des Députés, et de déclarer éligibles les membres des Colléges électoraux*, etc.; *par* Matthieu Suberbie (3).

Quoiqu'il n'entre pas en général dans le plan de la Revue, de comprendre les brochures politiques du moment dans la section des *analyses*, qui est consacrée aux ouvrages d'une certaine étendue, il est, sans doute, une exception que réclame l'une des circonstances de l'importance du sujet, du mérite de l'exécution ou même quelquefois du nom de l'auteur; et cette distinction de qualités nous a paru nécessaire à établir, par cela même que tous les écrits n'ont pas l'avantage d'en présenter la réunion, comme celui dont nous allons d'abord rendre compte.

En traitant du nombre et de l'âge des députés, M. de Staël a eu pour but d'établir que l'un est actuellement trop restreint et l'autre trop élevé. Cette double opinion est aussi professée par les meilleurs publicistes. Parmi les personnes en grand nombre qui pensent que

(1) Brochure in-8° de 60 pages. Paris, 1819, Delaunay.

(2) Brochure in-8° de 32 pages. Paris, 1819, Plancher.

(3) Brochure in-8° de 26 pages. Paris, Delaunay. Prix, 75 c.

la condition d'âge, fixée à quarante ans, étouffe toute émulation, et rend les bonnes élections trop difficiles; les unes proposent d'y substituer l'âge de trente ans; d'autres, celui de vingt-cinq. L'opinion de l'auteur serait de n'imposer aucune condition, si ce n'est l'époque de la majorité, et de s'en rapporter entièrement à la sagesse des électeurs. Que si pourtant, ajoute-t-il, l'on juge indispensable de déterminer, pour les députés, un autre âge que celui de la majorité civile, l'âge de vingt-cinq ans lui paraît mériter la préférence, et nous devons observer que l'ordonnance du 13 juillet 1815 l'avait ainsi réglé. La seule condition d'âge exigée pour être membre du parlement en Angleterre, est la majorité de vingt-un ans; d'où il résulte que l'âge de nos députés doit être double, à une fraction près, de celui des membres du parlement britannique. Une différence aussi considérable serait-elle donc fondée sur celle du climat, de l'aptitude aux affaires publiques ou du degré de solidité des esprits; et la nature aurait-elle voulu que, de deux peuples voisins, séparés par un seul détroit, l'un eût une maturité politique une fois plus précoce que l'autre? Ne faut-il pas plutôt attribuer cette dissemblance de majorité constitutionnelle aux préventions que des circonstances extraordinaires avaient inspirées aux rédacteurs de la Charte, qui, pour éviter de rendre la Chambre des députés trop énergique, ont cru devoir la composer à l'instar d'un *Conseil des Anciens?* Il est remarquable que le nombre des membres de la Chambre des députés se trouve aussi à peu près pareil à celui de notre ci-devant Conseil des anciens; mais, alors, un Conseil de *cinq-cents*, où l'on était admis à trente ans, avait l'initiative des lois; et il ne subsiste plus rien de semblable dans nos institutions.

Pour démontrer que le nombre exigu de deux cent cinquante-huit députés est hors de toute proportion, il ne suffit pas à M. de Staël de le comparer à celui de la république de Genève ou de le rapprocher de celui de la Chambre des pairs de France. Il insiste même sur la considération que la population d'un pays est le moindre des élémens qui doivent influer sur le nombre de ses représentans, et qu'il n'existe aucune proportion assignable entre ces deux quantités. On peut soutenir, en effet, que la population n'est pas le seul élément de la représentation; mais ce serait, selon nous, une autre erreur de croire que la population doive avoir la moindre influence sur le nombre des députés. Si le principe du gouvernement représentatif, comme l'observe l'un des écrivains que nous associerons à M. de Staël, dans cet article, est qu'une nation libre a le droit de participer à la confection de ses lois, mais que, trop nombreuse pour se réunir elle-même, elle est obligée de se faire représenter : il faut que le nombre des députés soit proportionné à celui des commettans. Tout le monde, d'ailleurs, s'accordera avec M. de Staël, lorsqu'il ajoute, comme pour rectifier son assertion, que l'on peut établir en principe qu'une assemblée représentative doit être composée d'autant de membres qu'il est possible d'en réunir, sans nuire à l'ordre et à la sagesse des délibérations ; et nous croyons que cette condition peut être remplie, ainsi qu'elle le fut, dans la constitution de 1791, par les trois proportions du territoire, de la population et de la contribution directe.

M. de Staël regarde le renouvellement annuel d'une partie de la Chambre, lors même qu'il s'opère avec le calme et la dignité dont la nation a fait preuve dans les deux dernières élections, comme une *fièvre continue*

à laquelle un gouvernement peut difficilement résister, surtout dans un pays dont toutes les institutions sont encore flottantes. De bons esprits pensent, au contraire, que, si le mouvement qui est excité par l'élection annuelle, mais partielle, peut être comparé à une fièvre, c'est une *fièvre essentielle* à la constitution du gouvernement représentatif, un mouvement salutaire pour le corps social, dans les veines duquel il répand et entretient la vie; et qu'un renouvellement intégral, tous les cinq ans, aurait plus d'inconvéniens, s'il n'était pas même plus dangereux. L'auteur ne s'occupe, d'ailleurs, que secondairement du renouvellement partiel des députés. C'est principalement de leur petit nombre et de leur âge qu'il s'inquiète, et il en développe particulièrement les dangers, en ne considérant la question que dans l'intérêt du gouvernement lui-même; car dans l'intérêt de la liberté, observe-t-il, elle est résolue depuis long-tems.

En examinant les articles de la Charte qui sont relatifs à la formation de la Chambre des députés, M. de Staël n'hésite pas à distinguer entre les *principes fondamentaux* de la Charte et ses *articles réglementaires*. Nous craignons que cette doctrine, propre à ébranler la croyance des esprits faibles, n'excite des débats difficiles, qui pourraient être évités en accordant que tout dans la Charte est de *principe*, mais qu'elle peut être modifiée, « conformément à la leçon de l'expérience et au vœu bien connu de la nation. » Et, à ce sujet, M. de Staël, s'appuyant sur l'ordonnance du 13 juillet 1815, dont il rapporte le préambule comme un modèle de sagesse politique, remarque judicieusement que cette belle maxime, proclamée dans une autre ordonnance également mémorable, « *qu'à côté de l'avantage*

d'améliorer est le danger d'innover, » n'est pas moins juste dans un ordre inverse, et qu'il suffit de déplacer deux mots pour changer la proposition.

L'auteur a préludé à ses considérations sur le nombre et l'âge des députés, par des réflexions générales sur la loi des élections, et sur la nature et la destination de la Chambre des pairs. Il y montre que le but vers lequel nous devons tendre est d'organiser en France un véritable gouvernement parlementaire ; et il entend par *gouvernement parlementaire*, celui dans lequel tous les actes importans de l'autorité s'exercent en présence des Chambres, et de l'avis de ce conseil suprême de la nation et du roi. Peut-être, en attendant que ce but soit atteint, unirait-on mieux dans les esprits l'idée des rapports des Chambres entre elles et envers le gouvernement, en leur donnant dès à présent le nom de *Parlement*, proposé en 1814, et trop légèrement rejeté.

M. de Staël entre dans la carrière des sciences morales et politiques, escorté des doctrines de son illustre mère, et en s'appuyant, comme il le dit, sur l'autorité d'un honorable ami, sir James *Mackintosh.* Il montre, dès ce début, qu'il est le disciple d'une bonne école, et que, plus confiant dans ses forces, il pourra, quand il le voudra, marcher dans ses propres voies. La patrie doit se féliciter de trouver en lui un écrivain constitutionnel ; et son essai nous promet qu'il sera le digne fils d'une femme à laquelle il peut s'énorgueillir « *de devoir tout dans ce monde* (1), » et qui a su allier aux plus hautes méditations de la politique les connaissances de la littérature et de la morale...

---

(1) Paroles de M. de Staël.

M. de Staël a été suivi promptement, dans la belle discussion qu'il a ouverte, par un écrivain qui traite spécialement *de la nécessité d'augmenter le nombre des députés ;* et c'est aussi sur ce point que l'on s'accorde le plus.

L'auteur, qui s'est caché sous les majuscules initiales de son nom, a entrepris de donner à un vœu souvent exprimé l'appui des méditations du publiciste et des autorités de l'histoire.

Au nombre des avantages qu'il expose d'une représentation plus nombreuse, il en est un dont l'importance, généralement sentie, sera nécessairement de fondre dans la majorité ces fractions parasites des partis qui subdivisent trop la Chambre actuelle des députés, et de procurer ainsi au gouvernement lui-même l'assistance d'une opinion plus forte et plus imposante.

Cet écrit, que nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer, est dédié à MM. les membres des deux Chambres ; mais il est désirable que le gouvernement en fasse aussi l'objet de son attention.

L'auteur a été grave comme son sujet, prudent et circonspect comme l'exige cette gravité. Épris de la liberté nouvelle de la France, on aime à l'entendre former pour elle, du fond du cœur, le vœu que *Fra Paolo* mourant adressait à sa patrie : *Esto perpetua !*

Le troisième écrivain dont nous avons annoncé les *Observations*, en s'occupant aussi de la nécessité de doubler le nombre des députés, y ajoute la proposition de déclarer éligibles les membres des colléges électoraux. Il motive particulièrement cette proposition sur des calculs qui résultent des tableaux de la contribution directe et des relevés des listes électo-

rales. Il lui paraît d'ailleurs juste que celui qui est appelé à concourir au choix des mandataires publics, aît le droit de l'être lui-même, s'il obtient la confiance de ses collègues. Il n'omet pas non plus de remarquer que les contribuables au-dessous de 300 fr., possèdent près des deux tiers de la propriété du royaume, et qu'il ne convient point que trente millions de Francais, représentant les deux tiers de la propriété, soient privés de tous les droits politiques, tandis que les électeurs qui ne possèdent qu'un quart des biens fonciers, sont forcés de choisir les représentans de la nation parmi les quinze mille plus haut cotisés, qui n'ont qu'un sixième dans les fonds territoriaux.

Quelques autres écrivains diffèrent avec M. *Suberbie*, en ce qu'ils prétendent même que le droit de suffrage n'étant accordé qu'aux citoyens payant une contribution directe de 300 fr. *au moins*, ce qui fait supposer le paiement d'une contribution de 1300 fr. pour chacun, toute la responsabilité qui est dans les électeurs suffit, et qu'il ne doit être imposé d'autre garantie à un député que l'épreuve de son élection. Il paraît indispensable à ces mêmes publicistes que la base de l'éligibilité s'élargisse : car déjà, selon eux, on manque de latitude dans les choix ; et s'il fallait réélire les mêmes députés, par nécessité plutôt que par confiance, la liberté que la Charte a voulu donner aux Français, finirait par s'abîmer dans une oligarchie mille fois plus funeste que le despotisme.

Ces vues méritent examen, sans doute, et c'est aux méditations des hommes d'État qu'il faut les soumettre.

Serait-ce d'ailleurs une fiction trop contraire à la

nature même du gouvernement représentatif, de supposer, comme un correctif aux imperfections de la Charte sur ce point, que les citoyens qui ne sont pas éligibles sont représentés par les députés, ainsi que les éligibles qui ne sont pas élus? Ceux mêmes qui ne peuvent concourir à la nomination des députés, trouvent aussi, en quelque sorte, des représentans dans les électeurs, car ces derniers agissent pour ceux qui ne le sont point. On doit les regarder comme les procureurs fondés de tous les citoyens. Ils sont pour eux et pour les autres.

Nous devons observer, au surplus, que les auteurs des trois écrits dont nous venons de présenter l'analyse, ont négligé d'examiner par quelle autorité ou par quel concours de pouvoirs doivent être faites les réformes qu'ils proposent. La Charte a été octroyée aux Français par le libre exercice de la volonté royale; mais, comme elle a été acceptée tacitement, nous croyons qu'elle appartient à la nation, et que les Chambres législatives qui en sont les gardiennes, ou plutôt le pouvoir législatif dans son ensemble, doit statuer, au moins provisoirement, d'après les formes constitutionnelles, sur tous les changemens à y faire; et notre opinion se trouve appuyée sur les dispositions mêmes de l'ordonnance du 13 juillet 1815, qui est un *antécédent* précieux par son autorité.

Quoi qu'il en soit, la Charte doit être religieusement observée, jusqu'à ce que le tems, qui éprouve tout, ait amené la puissance législative à y introduire quelques modifications par la voie de la revision, et jusqu'à ce que les formes de cette revision aient été constitutionnellement réglées.

PARENT-RÉAL.

TABLEAU POLITIQUE DES RÈGNES DE CHARLES II ET DE JACQUES II, *derniers rois de la maison de Stuart, précédé d'une troisième édition de l'Essai sur les causes qui, en* 1649, *amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devaient l'y consolider, et celles qui l'y firent périr* (1);

TROIS RÈGNES DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE, *précédés d'un précis sur la monarchie, depuis la conquête de Guillaume-le-Bâtard, et suivis d'un Tableau abrégé de la constitution et de l'administration anglaises; par* MARTIAL SAUQUAIRE-SOULIGNÉ (2).

On ne se lasse point de décrire et d'expliquer les révolutions de l'Angleterre pendant le dix-septième siècle. On ne se lasse point de méditer l'histoire des combats et des triomphes de la liberté anglaise, d'étudier des leçons terribles et non moins instructives pour les peuples que pour les rois. On y cherche avec empressement de perpétuels rapports entre une longue série de faits, déjà anciens, et ceux que nous avons vus arriver en France, dans le court espace des trente dernières années.

Déjà, dans ce recueil, qui n'a que six mois d'existence, il a été rendu compte de l'Histoire de Cromwel, par M. Villemain, et de l'histoire ou plutôt de l'apolo-

(1) 2 vol. in-8° de 630 pages. Paris, 1818. Foulon et compag

(2) 2 vol. in-8° de 850 pages. Paris, 1819. Brissot-Thivars.

gie de Jacques II, écrite par lui-même, deux ouvrages récens. Dans ce moment même, il paraît à Paris encore une autre Histoire du règne de Charles II.

Les ouvrages que nous annonçons dans cet article embrassent un plan beaucoup plus étendu ; c'est ce que leurs titres font assez connaître.

Le premier est anonyme. Mais l'*Essai* qui s'y trouve joint, et qui parut, il y a déjà vingt ans, a révélé le nom de l'auteur, et a désigné M. Boulay de la Meurthe, l'un de nos proscrits de 1815 qui gémissent encore sur la terre d'exil, en attendant la cessation des catégories arbitraires, et notre retour intégral au régime constitutionnel.

Le second est dû à l'un des candidats ci-devant présentés au sénat, pour le Corps législatif, par le département de la Sarthe, M. Souligné, qui s'est d'ailleurs fait connaître honorablement par trois volumes de lettres sur l'éducation des demoiselles, publiés à Paris, en 1810 et en 1814. Souvent il a signalé dans des écrits politiques son vif attachement à la dynastie royale et à la liberté constitutionnelle.

En lisant ces histoires, on voit que les deux auteurs ont puisé dans les bonnes sources, qu'ils ont comparé les récits des écrivains qui les ont précédés, qu'enfin ils ont su faire un choix judicieux. Le style de l'un et de l'autre est quelquefois incorrect, mais non pas dépourvu d'élégance, de facilité, d'agrément. M. S. se distingue par l'énergie de l'expression et des pensées. Il indique les dates des principaux événemens; c'est un avantage qui manque à l'ouvrage très estimable de M. Boulay de la Meurthe.

M. S. rapporte à une seule vérité fondamentale tous les faits, toutes les observations recueillis dans ses deux

volumes; cette vérité, la voici : *L'abus de la force et de la tyrannie pousse inévitablement à leur ruine les princes les plus innocens comme les plus pervers; leur règne ne peut être heureux et calme, qu'autant qu'ils respectent les lois et les libertés publiques.* L'auteur déclare n'avoir voulu écrire que pour accumuler les preuves de cette maxime si importante. C'est un beau dessein; il y a été constamment fidèle : aussi l'unité, l'harmonie, un vif intérêt se font ressentir dans tout son ouvrage, malgré les négligences trop nombreuses qui le déparent, et malgré l'omission volontaire de quelques traits touchans, de quelques circonstances remarquables, dont M. B. de la M. a plus soigneusement orné ses récits.

M. S. a le mérite d'offrir un corps d'histoire plus étendu, puisqu'il remonte dans son introduction à la conquête de Guillaume-le-Bâtard; qu'il donne en entier le règne de Guillaume III, en abrégé ceux de la reine Anne et de Georges Ier; et un tableau très curieux de l'état présent de la constitution et de l'administration anglaise. Ce morceau d'environ 150 pages suffirait pour assurer le succès du livre des *Trois Règnes.* Il y est traité, en général, avec beaucoup de précision et de clarté, de la monarchie constitutionnelle représentative, du gouvernement actuel de l'Angleterre, du roi et de ses attributions, des deux Chambres, des élections, du ministère, du clergé, de l'administration des comtés, des villes et des paroisses, des pauvres, de la liberté de la presse, de la liberté individuelle, des tribunaux, des jurés d'accusation et de jugement, des lois civiles, des lois fiscales, et de la situation où se trouve maintenant l'Angleterre.

Ceux qui ont lu, sur le même sujet, les livres de Delolme, de Plowden, de M. de Montvéran et de Cus-

tance (1), trouveront encore ici des choses dignes de fixer leur attention. Ceux qui aiment les livres d'histoire et de politique écrits avec mesure, mais avec franchise, avec hardiesse et patriotisme, doivent se procurer l'ouvrage de M. Souligné.

Les partisans des opinions politiques les plus opposées, y puiseront de mémorables exemples des fautes, des excès et des revers où peuvent entraîner de perfides conseils. Ils verront quel abîme les monarques les plus débonnaires creusent eux-mêmes sous leurs pas, quand les vices de leur éducation première, ou leur propre faiblesse les rendent trop accessibles aux suggestions des vils suborneurs du pouvoir.

« Nous sommes loin de vouloir nous faire les apologistes des révolutions, dit M. S.; est-il un homme de bien, un homme attaché à sa famille et à son pays qui puisse aujourd'hui se défendre d'un frémissement involontaire, en envisageant les suites de ces terribles bouleversemens qui couvrent la terre de ruines, et jettent les peuples dans cet ardent délire, qui ne finit que lorsqu'ils sont las de détruire et d'égorger?

» Nous voulons seulement redresser les jugemens injustes que les écrivains vénaux, que les complices de la tyrannie ont provoqués contre les nations, et reporter leurs accusations contre les oppresseurs, qui furent toujours la cause première de toutes les révolutions. »

Une autorité irrécusable vient alors à l'appui de sa proposition : *Pour le peuple, ce n'est jamais par envie*

---

(1) Tableau de la Constitution du Royaume d'Angleterre, par Georges Custance, traduit de l'anglais sur la troisième édition. Paris, 1819, 1 vol. in-8°.

d'attaquer qu'il se soulève, mais par impatience de souffrir... Les ambitieux et les courtisans en faveur travaillent à la ruine des États, et causent les révolutions. Ainsi s'exprime l'ami du grand Henri, le sage Sully.

M. S. continue : « Ce sont les peuples en masse qui sont innocens des crimes qu'on leur impute ; ce sont eux seuls que nous prétendons venger d'une accusation injuste.

» Quant aux hommes qui les agitent, qui les poussent à la fureur et à la destruction, ils sont également coupables, qu'ils soient nés dans leurs rangs, dans ceux de l'aristocratie, ou sur le trône. »

C'est ce qu'il prouve par l'histoire même; par les plus lâches concessions des grands sous Henri II, où l'assemblée des seigneurs se dégrada jusqu'à déclarer *que les volontés du roi tiendraient lieu de lois à l'avenir ;* par les soixante et dix-huit mille exécutions qui eurent lieu sous l'atroce Henri VIII ; par les cruautés de Marie ; les persécutions religieuses d'Élisabeth, alors que les parlemens avilis proclamaient *que l'autorité de la reine était au-dessus des lois, et qu'elle pouvait exiger légitimement les biens de tous ses sujets ;* par le caractère de Jacques Ier, et par sa conduite despotique et imprudente ; par la lutte implacable des puritains et des catholiques ; par la fausse position de Charles Ier ; les excès du favori Buckingham, et le supplice du généreux Strafford.

« A cette époque (dit Hume, cité par M. S., au sujet de la dynastie des Stuarts), l'espèce humaine éprouva une révolution générale ; une fermentation universelle avait agrandi le cercle des idées dans toutes les classes, et les élémens gothiques des vieux gouver-

mens, qui avaient été jusques-là dans un engourdissement complet, s'entrebeurtèrent de toutes parts. Mais, cette révolution se fit sentir plus fortement en Angleterre, à cause de la réforme religieuse qui s'y était établie, et parce que la féodalité y avait un caractère différent et moins despotique que dans les autres États.

» Jacques, qui avait hérité d'un despotisme si excessif, qu'on n'en trouve point de semblable dans l'histoire des nations civilisées, n'eut pas même la moindre idée de sa situation personnelle, et de la marche rapide de son siècle vers la liberté. »

Les portraits de Charles Ier, du vieux Coventry, quelques passages d'un discours de Strafford, et les conseils que les prêtres donnaient alors au monarque, suffiront pour démontrer que les ambitieux subalternes qui achevèrent de ruiner, en voulant l'étendre, la puissance colossale de l'héritier de Henri VIII et d'Élisabeth, n'avaient ni le génie ni la force nécessaires pour étouffer l'incendie.

» Doué d'une ame douce et sensible, Charles eût fait le bonheur d'un peuple dont l'état politique et les institutions eussent été consolidés. Ses vertus privées eussent été payées par la reconnaissance publique, et la postérité les eût louées. Sa vie se fût écoulée doucement au sein du bonheur domestique, et au milieu des bénédictions de ses sujets. N'ayant point eu d'ennemis à combattre, il n'eût point eu de courage à déployer: et les historiens, toujours complaisans, toujours habiles pour célébrer les princes, l'eussent placé peut-être au premier rang parmi les bons rois.

» Si Charles Ier avait eu, dès le commencement, Strafford pour ministre; si la sagesse et la fermeté de

cette illustre victime eussent présidé plutôt à ses conseils, elles eussent comprimé les courtisans, qui se partageaient les dépouilles du peuple; Charles eût été arraché au rêve de la monarchie absolue, dans lequel sa jeunesse s'était écoulée. Comme Édouard, il eût peut-être réformé, rétabli l'État pour toujours, et sans secousses, sur ces bases fondamentales et légales, qu'on lui donna plus tard, sans lesquelles il n'est plus d'édifice monarchique qui puisse désormais se soutenir. »

Bien long-tems avant d'être ministre, Strafford, dans la Chambre des communes, avait défendu avec éloquence les droits et les franchises du peuple anglais. « Des hommes se sont rencontrés, avait-il dit, qui se sont faits, pour ainsi dire, *les entrepreneurs de la misère publique.....*

» Par un seul et même coup, le roi et le peuple ont été blessés; par un seul et même appareil, le roi et le peuple doivent être guéris. Qu'un acte solennel et à jamais mémorable, venge et assure tout à la fois, non des usurpations, non des prétentions nouvelles, mais nos anciennes libertés, ces libertés vitales, aussi nécessaires à l'existence d'un Anglais que l'air qu'il respire; que par cet acte les anciennes lois de nos pères soient à jamais renforcées; ... je parle pour l'intérêt du roi et du peuple, que je ne séparerai jamais l'un de l'autre; c'est afin de secourir le roi, que nous avons besoin d'être secourus par lui : nous sommes impuissans, si nous ne redevenons libres. »

Mais, les Stuarts mettaient exclusivement leur confiance dans les hommes dont tous les actes tendaient à bouleverser l'État. Quels funestes conseils l'infortuné Charles ne recevait-il pas? « Demeurez ferme, disait le Clergé au roi; vous serez désormais inébranlable dans

le haut rang que vous avez hérité de vos ancêtres, sous la protection du ciel, si vous n'oubliez pas que, de même que le clergé a été institué médiateur entre Dieu et les hommes; de même, vous n'avez reçu le trône royal que pour soutenir les droits du clergé, et que ce n'est qu'en les soutenant efficacement que vous régnerez, suivant la volonté de Jésus-Christ, qui est le roi des rois, le seigneur des seigneurs. » (HUME.)

Tout ce qui entourait Charles coopérait ainsi à le ramener à son idée dominante du pouvoir absolu.

« Coventry, nourri dans les vieux préjugés, s'obstinait à vouloir gouverner les hommes, non tels qu'ils étaient, mais tels qu'ils avaient été; c'est-à-dire, qu'il avait tous les principes de Guillaume-le-Bâtard, oubliant que plus de six siècles s'étaient écoulés, et que les petits-fils des esclaves de Guillaume étaient devenus citoyens. Il s'indignait à la seule idée d'un gouvernement constitutionnel; fidèle et fanatique adorateur du passé, il ne pouvait s'accommoder au tems présent; il ne concevait pas que l'esprit, les besoins, les conditions, les choses et les hommes eussent changé, parce qu'il avait lui-même l'esprit de l'ancienne tyrannie : et, ignorant que l'on n'arrête pas plus la marche des esprits que celle du tems, que les révolutions de la nature morale sont aussi nécessaires que celles de la nature physique, il s'opiniâtrait à gouverner et à diriger le roi contre les besoins impérieux de son siècle.

» Plus l'industrie avait augmenté les richesses du peuple, plus la voracité des courtisans s'était accrue, plus ils s'indignaient des efforts que leur proie faisait pour s'arracher de leurs serres : ils ne conseillaient que des mesures violentes; la guerre devait donc bientôt éclater, et le roi poussa l'aveuglement jusqu'à se croire

fort, parce qu'il avait dans son parti des hommes qui, étrangers au travail et à l'industrie, s'étaient arrogé le droit d'en dévorer le produit. Qu'on juge mal les peuples du fond d'un palais! »

Dès-lors, il est facile de prévoir et la chute des Stuarts, et l'anarchie de l'Angleterre, que suivit la tyrannie de Cromwel. On ne s'étonne plus qu'ils soient enfin bannis du trône pour toujours, et que le peuple anglais dicte lui-même la loi de l'État, à la fille et au gendre de Jacques II. LANJUINAIS.

MÉMOIRES HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES DU ROYAUME DE NAPLES, *par M. le Comte* GRÉGOIRE ORLOFF, *Sénateur de l'empire de Russie; ouvrage orné de deux cartes géographiques, publié avec des notes et additions par* AMAURY-DUVAL, *membre de l'Institut royal de France* (1).

En annonçant ces Mémoires, avant même qu'ils fussent publiés, nous avions donné quelque idée du plan de l'auteur (2). Nous allons maintenant faire apprécier l'ouvrage qui vient de paraître, en même tems que l'Histoire de Venise par M. Daru. Ainsi, deux grands États d'Italie ont trouvé, dans deux étrangers, de dignes historiens.

M. le comte Orloff dédie son travail à l'empereur Alexandre. Nous ne ferions point remarquer cette cir-

---

(1) 2 vol. in-8°. Paris, 1819. Chasseriau et Hécart, libraires, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3.

(2) Voyez *Revue Encyclopédique*, tome I, pag. 104.

constance, par elle-même peu importante, si elle ne donnait lieu de présumer que l'auguste protecteur, en agréant cet hommage, approuve et partage les principes d'équité et de philanthropie que professe l'auteur.

La dédicace est suivie d'une préface de l'estimable éditeur, M. Amaury-Duval, autorisé par l'auteur lui-même à enrichir le texte de notes et d'additions. Il fait observer d'abord que les ouvrages français sur l'histoire de Naples sont peu nombreux et incomplets; que, par conséquent, celui du comte Orloff ne saurait paraître superflu; d'autant plus que l'auteur a suivi, dans l'exécution de son entreprise, les guides les plus sûrs et les plus éclairés. En effet, dans le nombre des historiographes napolitains, il a préféré les plus exacts et les plus véridiques. Tels sont, pour l'histoire politique et administrative, le savant et hardi jurisconsulte Giannone, et le zélé patriote Galanti; et pour l'histoire littéraire, Pietro-Napoli Signorelli, dont il dit avoir beaucoup profité, sans négliger de recueillir les renseignemens épars dans quelques écrivains moins connus. Certes, il ne pouvait puiser à de meilleures sources, pour mériter la confiance de ses lecteurs.

Mais, le plus grand avantage de ces *Mémoires*, c'est d'offrir l'histoire de Naples la plus récente, celle des derniers tems, où ce royaume a été appelé à jouer un rôle qui n'a pas été sans intérêt sur le théâtre politique de l'Europe. Peut-être, des lecteurs sévères regarderont comme presque impossible de donner une histoire exacte d'événemens dont l'écrivain n'a pas été le témoin, et qu'il a peut-être connus par des relations de personnes partiales et intéressées. Mais, quoiqu'il n'ait pu éviter, par cette raison, quelques inexactitudes, on ne pourra du moins s'empêcher de convenir qu'il s'est donné beau-

coup de peine pour trouver la vérité, et pour l'exposer sans choquer les intérêts ou les souvenirs d'aucun parti. L'éditeur, qui a été lui-même témoin des événemens qui ont eu lieu pendant cette période de l'histoire, félicite l'auteur de sa circonspection ; mais il a cru devoir développer certains faits, ou quelques circonstances particulières, sans s'écarter, comme il le déclare lui-même, de l'esprit de modération qui a guidé la plume du comte Orloff. Les louables intentions de l'auteur et de l'éditeur doivent donc appeler sur cet ouvrage l'intérêt du public.

Le comte Orloff commence par jeter un coup-d'œil sur les peuples qui ont anciennement habité le territoire qui forme aujourd'hui le royaume de Naples. Il donne ensuite quelque idée de ce pays, sous la domination des Romains, pendant l'irruption des Goths, des Lombards, des Francs, jusqu'à l'époque où la valeur des Normands en fit un royaume. La dynastie des Normands est signalée par les règnes de Roger Ier, de Guillaume-le-Mauvais, de Guillaume-le-Bon, de Tancrède. A cette dynastie succède celle des Souabes qui est détruite par celle des Angevins, auxquels succèdent les Arragonais ; et c'est en se fondant sur les prétendus droits de ces deux maisons que l'Espagne et la France se sont disputé cette malheureuse conquête. La nation napolitaine a toujours été la victime de leurs défaites, comme de leurs victoires.

Le premier volume de ces *Mémoires* s'étend jusqu'à Frédéric d'Arragon, en 1503 ; mais, comme l'auteur ne s'était proposé que de parcourir rapidement cette partie de l'histoire de Naples, M. Amaury-Duval a cru devoir ajouter des notes instructives ou curieuses, soit pour éclaircir quelques articles d'antiquité, soit pour

faire mieux connaître le caractère de certains personnages, et l'esprit de quelques époques qui peuvent le plus nous intéresser. Il s'attache à déterminer les causes des succès des Normands, l'origine du régime féodal et du droit qu'ont prétendu s'arroger les papes sur les royaumes de la Pouille et de la Sicile; puis, il donne quelque idée des constitutions et des ouvrages de Frédéric II, du caractère et des malheurs du célèbre Pierre des Vignes, etc. En parcourant l'histoire des Angevins et des Arragonais, il s'arrête sur les événemens les plus éclatans qui signalèrent ces dynasties, tels que la mort du roi Conradin, et les Vêpres siciliennes qui en furent la conséquence ; l'assassinat d'André, mari de Jeanne Ire; les déréglemens de Jeanne II, et l'expédition de Charles VIII, qui attira tant de calamités sur les Italiens et sur les Français. Il ne manque pas de nous offrir les portraits de la plupart de ces princes : les uns, héritiers légitimes ou adoptifs ; les autres, conquérans despotes et cruels. Parmi tous ces rois, à peine en distingue-t-on quelques-uns, tels que Robert et Réné, à qui leur amour pour les lettres, ou plutôt l'adulation des savans qu'ils protégeaient, a fait donner le titre de *sages* et de *bons*.

Quelquefois l'éditeur a soin de nous faire remarquer les mœurs et les bizarreries de ces époques, soit en se livrant à quelques digressions sur les duels de Charles d'Anjou et de Pierre d'Arragon, de Louis duc d'Anjou, et de Charles de Duras ; soit en rapportant l'anecdote piquante de ces concubines de prêtres, qui, fières d'appartenir à l'Église, par ce titre dont elles s'honoraient, prétendaient n'être justiciables que des tribunaux ecclésiastiques, et même ne pas devoir payer au fisc du roi les contributions auxquelles étaient soumis les autres ci-

toyens. Qu'on ne croie pas que ce soit là une plaisanterie ; il existe encore dans les archives de Naples une liste de ces pieuses concubines qui, en 1447, acquittèrent l'impôt qu'Alphonse leur avait ordonné de payer; et ce qui est plus curieux encore, les évêques eux-mêmes furent chargés de la perception. On observe qu'à peu près tous les prêtres avaient leurs concubines ; chacune s'y trouve désignée par son nom et son titre particulier : l'une était la concubine de l'archiprêtre, l'autre de l'archidiacre, celle-ci du trésorier, celle-là de l'abbé, etc. L'éditeur dit, à cette occasion : « Quel parti Voltaire aurait pu tirer de ces monumens historiques, s'il les avait connus ! » Mais, rien n'était plus commun alors. Bayle parle, dans son Dictionnaire historique et critique (t. 1er, pag. 117; édition de Roterdam, 1702), d'un certain prélat qui se vantait d'avoir, dans son diocèse, onze mille prêtres concubinaires, dont chacun lui payait un écu tous les ans.

Dans le second volume, l'éditeur, sans cesse attentif à ce qui peut éclairer davantage ses lecteurs, continue à marcher d'accord avec l'historien ; et à mesure qu'ils s'approchent de notre époque, la narration de l'un et les remarques de l'autre deviennent encore plus étendues et plus intéressantes. C'est là que l'auteur retrace les règnes de Ferdinand-le-catholique, de Charles-Quint, de Philippe II, de Philippe III, de Philippe IV, de Charles II, de Philippe V et de l'empereur Charles VI ; il ne fait grâce à aucun de ces rois dont les principes, le caractère et la conduite méritent en effet de graves reproches. Ami de la justice et de l'humanité, il s'indigne de voir, sous ces illustres despotes, le peuple espagnol se complaire, pour ainsi dire, pendant plusieurs siècles, dans une stupide indolence, dont il ne

se réveillait qu'aux cris d'alarme de ses prêtres, lorsqu'ils voulaient le lancer contre quelques prétendus ennemis de la religion.

Ferdinand-le-catholique n'avait point de plus grands ressorts dans sa politique, que l'hypocrisie et la dissimulation. C'est au chef de la chrétienté qu'il dut le surnom de *catholique;* et il était loin de le mériter, si ce titre suppose, dans celui qui le porte, les vertus que nous commande l'Évangile. L'auteur peint, avec la même franchise, les physionomies de Charles-Quint et de Philippe II, son fils, non moins ambitieux que lui, mais despote plus cruel encore et père dénaturé. Philippe III transmet à Philippe IV, son fils, l'indolence de son caractère et sa profonde nullité. Quelle devait être la condition déplorable des Napolitains, sous le joug de ces princes, tantôt féroces, tantôt stupides, qui leur envoyaient des vice-rois, chargés d'appauvrir et de dépeupler leur pays? Ce peuple qui descendait des Samnites, des Brutiens, des Lucaniens, perd à la fin les souvenirs d'indépendance que lui avaient transmis ses ancêtres; il s'accoutume à la misère, à l'oppression, et, pour ainsi dire, à jouer avec ses chaînes; si, par intervalle, il s'éveille de sa torpeur, c'est pour commettre des meurtres, des pillages, des crimes sans résultat, souvent pour immoler ses bienfaiteurs.

Parmi ces vice-rois, ordinairement superstitieux, avides et cruels, on en voit paraître, quoique bien rarement, quelques-uns qui semblent honteux d'imiter leurs prédécesseurs; on distingue Pierre de Tolède, dont les vues, dit-on, étaient grandes et les intentions pures, et D. Jean-Alphonse Henriquez, qui, pressé par la cour d'Espagne de lui faire passer de l'argent, envoya sa

démission pour toute réponse. Notre historien ne manque pas de faire observer, à cette occasion, que le royaume de Naples, depuis le règne de Ferdinand-le-catholique jusqu'à Philippe IV, avait prodigué à l'Espagne, en dons appelés *gratuits*, et qui n'étaient que des spoliations manifestes, quarante-six millions de ducats, ou, suivant un manuscrit anonyme, possédé par monsignor Capecelatro, archevêque de Tarente, près de cent millions de ducats, depuis Charles-Quint jusqu'à Philippe IV. Il est utile de répéter ces faits que les historiens napolitains n'ont jamais oubliés, pour se convaincre de plus en plus des immenses malheurs qui sont le partage d'un peuple condamné à vivre dans l'esclavage et sous la dépendance de l'étranger !

L'auteur, obligé de retracer toutes les vexations monotones, toutes les calamités qui exercent la patience du peuple napolitain, presse autant qu'il peut sa marche, et ne s'arrête que lorsque la singularité des événemens qui se présentent, paraît l'exiger. Ainsi, il raconte avec plus de détail les révolutions du P. Thomas Campanella, de Masaniello, de Gennaro Annese, du duc de Guise, etc. Il expose les vains efforts que font les papes et les rois pour introduire à Naples le tribunal du St.-Office, et la résistance que leur opposent avec succès les Napolitains. A la vue de ce bisarre phénomène, on ne peut s'empêcher de rendre, avec notre historien, une éclatante justice au peuple du royaume de Naples. « On l'a vu, dit-il, indifférent sur ses intérêts les plus chers, et soumis jusqu'à la bassesse, changer successivement de joug, sans presque se plaindre, sans se douter que, si les souverains ont des priviléges, les peuples ont aussi des droits, qu'il

n'est point permis d'enfreindre ; mais, toutes les fois que l'on a tenté à Naples d'établir ce tribunal de sang, qui ne peut convenir qu'à une nation fanatique et barbare, un cri d'indignation et d'horreur s'est fait entendre de toutes parts ; et le peuple le plus insouciant, le plus léger, s'est montré le plus opiniâtre et le plus inflexible. » Nous ajouterons que ce fait offre une preuve incontestable de ce que pourrait entreprendre un jour ce même peuple pour obtenir et défendre d'autres libertés plus précieuses, et sa propre constitution, s'il en sentait le besoin, s'il en connaissait l'importance.

L'éditeur fait cependant quelques remarques sur cette aversion insurmontable que les Napolitains, quoique assez superstitieux, ont toujours eue pour tout ce qui peut avoir quelque rapport avec le tribunal de l'inquisition ; sur les *sedili* de la cité de Naples, qu'on appelle vulgairement *Seggi* (siéges ou places) ; sur la participation que le duc d'Ossone aurait prise à la prétendue conspiration du marquis de Bedmar contre Venise, ce que vient d'examiner M. Daru, dans son *Histoire de Venise*, avec l'esprit de sagacité et d'impartialité qui caractérise cet historien. Il nous fait aussi connaître quelques circonstances particulières, relatives à Masaniello, à Gennaro Annese, au duc de Guise. En s'arrêtant sur ces révoltes du peuple napolitain, malheureusement trop fréquentes, et presque toujours sans résultat, on pourrait, ce me semble, les comparer aux éruptions du Vésuve, qui jettent d'abord beaucoup d'éclat, mais qui durent peu, et finissent par un calme profond.

L'auteur arrive à la dynastie des Bourbons, pour laquelle il semble avoir principalement entrepris cette

sorte de voyage historique, et il indique ce que Charles III a fait ou projeté de meilleur. Ceci donne à l'éditeur l'occasion de nous entretenir des nombreux édifices élevés sous le règne de ce prince; de la découverte d'Herculanum et de Pompéïa; de la haquenée blanche qu'on offrait au pape pour hommage; du ministre Tanucci, et de quelques autres qui ont figuré dans la dernière époque. L'éditeur, qui a long-tems résidé à Naples, a pu facilement éclaircir quelques faits de cette histoire. « Il est surpris qu'aucune Académie n'ait proposé, pour sujet de prix, de rechercher *quelle a été l'influence de la découverte des villes antiques englouties par le Vésuve, sur les arts modernes et sur les progrès des sciences archéologiques?* » Cette question devrait intéresser, plus que toute autre, l'Académie royale de Naples, et serait bien préférable à tant de recherches insignifiantes et stériles.

Nous ne sommes pas entièrement de l'avis de l'éditeur sur le ministre Caraccioli et sur l'abbé Galiani. Il me semble qu'il les a trop sévèrement jugés. Il aurait dû leur tenir compte du talent et de l'esprit qui les firent briller en Europe pendant une grande partie de leur vie; et, comme il n'a pu les connaître que dans leur vieillesse, il aurait dû n'attribuer qu'à leur âge avancé les défauts qu'il leur impute (1).

Notre historien arrive enfin à cette époque malheu-

---

(1) Le marquis Caraccioli était un vrai philosophe; il savait parfaitement les mathématiques, mérita l'estime des mathématiciens les plus célèbres de son tems, et surtout de d'Alembert. Il est vrai que, dans sa vieillesse, le délabrement de sa santé, et plus encore la malveillance d'Acton, et le mépris d'une cour qui était asservie à ce ministre, l'avaient en quelque sorte abattu au point qu'il

reuse, sur laquelle la pensée ne peut s'arrêter sans horreur, et qu'il faut cependant connaître pour qu'on profite à l'avenir de la triste expérience du passé. Étranger à tous ces événemens, et par conséquent sans colère et sans haine, le comte Orloff a dû les considérer avec une impartiale équité, et n'écouter dans ses jugemens que son amour pour la justice et la vérité.

Il expose dans quelle position le royaume de Naples se trouvait, au commencement de la révolution de France; il indique toutes les mesures que crut devoir prendre le gouvernement, trop facilement alarmé. Elles étaient plus propres à faire éclater qu'à prévenir un danger qu'exagéraient des malveillans, dans l'in-

---

n'était plus que l'ombre de lui-même : dans cet état, loin d'être un objet de pitié, pour ceux qui avaient apprécié ses connaissances et son esprit, il excitait leur indignation contre ses ennemis et ses lâches persécuteurs.

Quant à l'abbé Galiani, il avait été fêté, surtout à Paris, peut-être plus qu'il ne le méritait : je puis assurer, du moins, que les Napolitains ne sanctionnèrent point tous les éloges que les Français voulurent bien lui prodiguer; mais, je ne saurais approuver néanmoins le mépris dont on veut maintenant l'accabler. Au reste, c'est moins l'abbé Galiani qu'on accuserait, que les savans et les philosophes dont il mérita l'estime et l'amitié. Diderot, d'Alembert, Grimm, Arnaud, Raynal, Marmontel, Dubos, Voltaire, etc., n'étaient pas des hommes qui pussent se laisser imposer par un charlatan. Ils l'avaient vu long-tems au milieu d'eux, et ils ne cessèrent de correspondre avec lui, et de l'estimer jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il eut à Naples de nombreux ennemis, parce qu'il y avait là plus qu'ailleurs des pédans et des superstitieux qu'il bafouait sans relâche. Mais, aucun véritable savant ne contesta jamais son mérite. A son début dans le monde littéraire, on douta qu'il fût l'auteur du Traité sur la *Moneta*, parce qu'on ne pouvait se persuader qu'un jeune homme de vingt-

tention de se rendre importans et nécessaires. Il caractérise le mauvais esprit de ces *juntes* d'état, qui, en aliénant la meilleure partie de la nation, d'un prince qui en était aimé, ont rendu exécrables à la postérité les noms des bourreaux qui les présidaient. C'est à cela surtout qu'il faut rapporter les catastrophes qui se sont succédées à peu de distance, et qui ont ravagé la plus belle et la plus malheureuse contrée de l'Italie. La guerre entreprise contre la France; la défaite totale de l'armée napolitaine, sous les ordres du général Mack, dispersée aussitôt qu'elle parut; la fuite de la cour, qui abandonne le royaume au désordre et à la fureur des Lazaronis; l'entrée salutaire de l'armée

---

un ans eût l'étendue et le genre de connaissances que supposait cet ouvrage. Mais l'estime que lui témoignèrent Bartolommeo Intieri, le marquis Rinuccini et l'abbé Genovesi, qui, dans ce tems, étaient les hommes les plus versés dans l'économie publique, détruisit tous les soupçons répandus par l'envie et la malveillance. Simmaco Mazzocchi, le plus grand antiquaire de son tems, non-seulement donna des éloges au jeune auteur, mais n'hésita pas à adopter quelques-unes de ses opinions. Dès-lors, on ne lui disputa plus le mérite de ses autres productions. Tous les savans italiens et étrangers voulurent entretenir des relations avec lui. Il est vrai qu'il s'adonna peut-être avec excès aux plaisirs; mais ils ne lui firent jamais oublier les études sérieuses; et, au milieu de ses plaisanteries quelquefois exagérées, il répandait dans ses écrits des principes philosophiques et libéraux, surtout dans l'ouvrage *sur les Devoirs des Puissances neutres envers les Puissances belligérantes*, etc.; enfin, il proposa plusieurs entreprises très utiles à sa patrie. Dans les *notes* que nous avons ajoutées à la Vie de Galiani, rédigée par M. Ginguené, nous rapportons des faits qui doivent prouver l'exactitude de tout ce que nous venons d'exposer. (Voy. *Correspondance* de l'abbé Galiani avec madame d'Épinay, etc.; chez Treuttel et Würtz.)

française, seul moyen d'arrêter le massacre des meilleurs citoyens et la destruction de la capitale; l'établissement d'une république éphémère, composée de citoyens généralement honorés, francs, surtout amis de leur patrie, et qui tous devaient être les victimes de leur zèle pour le bien public; l'audace et le succès d'un prêtre (le cardinal Ruffo), élevé à l'école des Alexandre et des Jules; le retour d'une cour triomphante, qui ordonna le massacre des citoyens les plus recommandables et les plus éclairés, au mépris du traité le plus authentique et le plus solennel : voilà les grands événemens que renferme une partie de cette terrible période. L'éditeur, qui ajoute le récit de plusieurs circonstances remarquables, et quelques réflexions très-justes, s'arrête principalement sur la violation de la capitulation entre les patriotes et leurs vainqueurs, et livre à l'exécration ce grand crime politique, qui ternit surtout le nom et la gloire de l'amiral Nelson.

Il nous semble qu'on a omis quelques circonstances qui ont concouru à caractériser cette époque si féconde en malheurs et en instructions. Nous ne ferons que les indiquer en faveur de ceux qui voudraient, ultérieurement, profiter de ces mémoires et de nos observations.

La liberté que le ministère napolitain avait accordée aux écrivains, de prendre part aux discussions sur la haquenée, discussions élevées entre la cour de Naples et la cour de Rome, prouve peut-être, plus que tout autre événement, quels étaient l'esprit et les lumières des Napolitains à cette époque. On vit à peu près se renouveler ce qui était arrivé à Venise, sous l'interdit de Paul V, surtout par l'influence de Fra Paolo Sarpi: il se répandit une foule d'écrits, qui, destinés particulièrement à éclaircir des questions de juridiction ecclé-

siastique, développaient souvent des principes encore plus importans et plus généraux. On distingua surtout les ouvrages de l'archevêque Capecelatro, de l'abbé Cestari; la *Monarchie des Papes*, ouvrage attribué au savant Marcel Scotti; l'*Allocution*, du cardinal de Benevento, etc., etc.; tous montrèrent quelles étaient les maximes qui, après les ouvrages de Giannone, de Genovesi, de Filangieri, s'étaient répandues chez les Napolitains.

Cette circonstance fut suivie d'une autre, peut-être aussi intéressante et plus curieuse. Le roi avait formé à Saint-Leucio, près de Caserte, un établissement dans lequel un assez grand nombre de familles réunies fabriquaient divers objets d'utilité, surtout des étoffes de soie, etc. Le roi conçut le dessein de leur donner un réglement; et il parut, sous son nom, en 1789, un livre intitulé, *Origine della popolazione dit S. Leucio*, *con le leggi corrispondenti al buon governo di essa*. Le public ne fut pas moins surpris que charmé de l'esprit libéral de ces institutions, et l'on fut porté à croire que le souverain qui en était l'auteur, était favorable aux principes de la justice et de l'égalité. On crut y voir un essai d'institutions meilleures pour toute l'étendue du royaume.

Un des événemens qui prouve le plus quelle était la haine de la cour ou d'Acton contre les prétendus révolutionnaires, fut sans contredit l'arrestation du chevalier Medici. Il était accusé d'être le protecteur des patriotes et l'ami des Français; mais, son véritable crime était la rivalité qui existait entre lui et le ministre Acton. Il fut arrêté et dépouillé de ses charges. Enfermé dans un château, il subit un long procès. Heureusement, cette persécution ne servit qu'à faire éclater l'in-

nocence de l'accusé et l'injustice de ses oppresseurs. Mais, comme il n'arrive guère de mal qui ne produise quelque bien, cette injuste persécution dut influer sur les principes et le caractère du chev. Medici, qui, étant aujourd'hui l'un des ministres du roi, doit connaître, par sa propre expérience, les effets d'une injuste persécution. Aussi, est-ce à lui qu'on attribue principalement l'esprit de modération et d'oubli qui distingue le ministère actuel de Naples, et qui promet pour l'avenir des résultats encore plus satisfaisans.

Le reste des Mémoires du comte Orloff comprend l'occupation militaire du royaume de Naples par les Français, le règne de Joseph Bonaparte, celui de Joachim Murat, et la restauration de Ferdinand IV. L'auteur juge avec impartialité les deux premiers princes que le droit de conquête avait placés sur le trône. Joseph Bonaparte abandonne l'état aux soins du souple et artificieux Salicetti, dont tout le talent consistait à imaginer des complots et à multiplier les victimes; et de M. Rœderer, qui tâchait d'introduire quelque réforme salutaire, pour dédommager en quelque sorte le royaume de Naples de tous les maux qu'il souffrait. L'historien présente ensuite Joachim Murat, plutôt comme un guerrier hardi et entreprenant, que comme un prince habile et prudent. On doit penser qu'il expose avec sa circonspection ordinaire tous les faits dont il a pris connaissance. Mais, peut-on croire qu'on les lui ait communiqués avec le même esprit d'impartialité dont il fait profession? Il y a toujours un certain nombre de circonstances que l'intérêt des partis atténue ou relève, et dont l'exactitude est pourtant nécessaire pour caractériser les hommes et les événemens.

L'éditeur, qui saisit toujours l'occasion de rappeler

ou de détailler avec soin des circonstances importantes, quelquefois omises ou négligées, nous offre, dans ses notes, le récit de la prise de Capoue, l'expédition contre la Sicile, et des détails sur J. Murat et sur la reine Caroline, sa femme. Il fait remarquer, mais pas autant peut-être qu'il le faudrait, que la licence militaire, accordée à une armée qu'on voulait ménager, et la persécution impolitique, dirigée contre les *Carbonari*, secte religieuse et démocratique, ainsi que le retard apporté à l'établissement d'une constitution, toujours promise et toujours en vain réclamée, même par les chefs de l'armée napolitaine, ont le plus contribué à la chute de J. Murat. Il n'y a aucun doute que sa position ne fût très difficile, et que ses relations avec ses peuples, avec les puissances étrangères et avec la France, n'exigeassent une force de caractère extraordinaire et une grande habileté; mais, c'est à des lecteurs impartiaux et mieux instruits, c'est à la postérité, à juger des faits qui, peut-être, ne sont pas encore tout-à-fait dévoilés.

Il est consolant néanmoins de voir qu'à l'époque même où le royaume de Naples était le plus exposé à tant de désastres, il dut plus d'un avantage, soit aux lumières du siècle, soit au caractère de quelques ministres. Malgré l'esprit militaire qui s'opposait aux effets d'une bonne administration, malgré les dépenses extraordinaires que les circonstances exigeaient, on ne peut contester la création de plusieurs institutions utiles, sinon entièrement fondées, du moins projetées et préparées. Les communications devinrent plus faciles; on ouvrit de grandes routes entre les provinces du royaume; on fit beaucoup d'embellissemens dans la capitale; l'instruction publique fut étendue et favo-

risée ; on multiplia les écoles, les chaires et les prérogatives des professeurs ; on fonda un jardin botanique, un magnifique observatoire; mais ce qu'on ne pourrait oublier sans injustice, c'est l'abolition totale de la féodalité, due au zèle d'un ministre éclairé et désintéressé (Joseph Zurlo).

Il faut espérer, qu'après la restauration de Ferdinand IV, on emploiera les ressources que procure la paix, pour achever et perfectionner tout ce qui a été introduit de bon, et pour corriger ou réparer des erreurs, fruits inévitables du malheur des tems. Les principes de modération et d'équité, sanctionnés par le roi, et suivis par ses ministres, pourront seuls effacer les funestes souvenirs de 1799, et dédommager son royaume de tous les désastres qu'il vient d'éprouver. Les dépositaires du pouvoir, et surtout le chevalier Médici, ont déjà donné plusieurs preuves de ce nouveau système de justice, qui les honore, et que l'on regarde comme d'heureux présages de tout ce que nous promettent leur prudence et leur patriotisme.

D'après cette disposition, favorable à l'amélioration des institutions publiques, qui caractérise l'esprit du siècle, et que l'Italie partage avec les autres nations de l'Europe, il reste à deviner quel sera l'État ou le Prince, en Italie, qui aura la gloire de donner l'exemple d'une réforme appropriée *aux progrès toujours croissans des lumières, aux rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la société, et à la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle* (1)....

SALFI.

---

(1) Préambule de la *Charte constitutionnelle*.

LITTÉRATURE.

FLORENCE MACARTHY, *nouvelle irlandaise de* LADY MORGAN, *traduite de l'anglais avec des notes; par* J. B. PARISOT (1).

IL ne peut entrer dans le cadre de la Revue de faire mention des innombrables romans qui naissent et meurent chaque jour, sans laisser aucune trace de leur existence. L'ouvrage de Lady Morgan ne doit pas être confondu avec ces insipides productions. Cette femme célèbre a éprouvé le sort que madame Cotin regardait comme le partage nécessaire des femmes auteurs. Les zoïles de sa patrie n'ont pu lui pardonner ses talens; et son dernier ouvrage *sur la France*, dans lequel, s'élevant au-dessus des préjugés de son pays, elle osait louer ce qui est louable dans le nôtre, a été critiqué, avec l'ignorance et la mauvaise foi les plus insignes, par les journalistes anglais. D'un autre côté, les critiques français, dont quelques-uns paraissent croire que tout est parfait dans leur nation, ne se sont pas élevés avec moins d'amertume contre certaines opinions de notre auteur.

Il faut avouer aussi que ce n'est pas la seule cause qui ait empêché, en France, de rendre à lady Morgan la justice qui lui était due : une première traduction peu fidèle avait dénaturé l'ouvrage original. Depuis quelque tems, il s'est établi, à Paris et à Londres, des entreprises de traductions. Aussitôt qu'un ouvrage anglais paraît, on le distribue par feuilles à vingt ou

(1) Paris, 1818; 4 vol. in-12. Prix, 12 fr. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

trente de ces entrepreneurs traducteurs ; on réunit toutes ces feuilles dispersées, écrites par vingt plumes différentes, et l'on en forme trois ou quatre volumes, en moins d'un mois. On lutte moins de talent que de vitesse. M. Parisot n'a rien de commun avec ces faiseurs de traductions accélérées. Son élégante et fidèle version de Florence Macarthy peut servir de modèle aux traducteurs de romans. Ce qui en fait le mérite particulier, c'est qu'il n'a jamais altéré les couleurs locales qui distinguent cet ouvrage.

On connaît plusieurs espèces de romans : les uns ont pour but, comme *Gil Blas*, de nous exposer ce que sont les hommes de tous les pays, placés dans telle ou telle situation ; les autres, comme *la Nouvelle Héloïse*, décrivent les différentes phases d'une passion ; d'autres encore, comme *Eugène* et *Guillaume* de M. Picard, *Vivian* de Miss Edgeworth, subordonnent toujours les événemens à la peinture des caractères, tandis que les romans d'intrigue, ceux de Pigault-Lebrun, de Smollett, etc., subordonnent, au contraire, la peinture des caractères à la variété des événemens. Lady Morgan est peut-être, en Angleterre, la créatrice d'un autre genre de romans, le *roman national*, qu'il ne faut point confondre avec le *roman historique*. Celui-ci peint les personnages connus, plutôt que les mœurs nationales ; l'autre s'embarrasse peu de la vérité des événemens, mais s'attache à celle des mœurs.

Lady Morgan, et à son exemple, Walter Scott, dans ses romans de *Guy Mannering*, de *Waverley*, de *l'antiquaire*, de *la prison d'Edimbourg*, de *Rob Roy*, etc., se sont proposé de retracer le tableau de l'Irlande et de l'Écosse, avant que les changemens qu'y produit le tems aient fait disparaître leurs traits

caractéristiques, et les aient rendus à l'uniformité générale qu'imprime la civilisation. On conçoit bien que, dans ces romans, le traducteur ne doit rien négliger de ce qui constitue la couleur distinctive de la nation qu'on représente. Les équivalens seraient déplacés. Si l'on veut que l'ouvrage soit tout-à-fait français, autant vaut en faire un autre. C'est ce qu'a fort bien senti M. Parisot, qui a souvent sacrifié l'amour-propre d'écrivain à l'obligation de reproduire son auteur avec une entière fidélité.

Le but de l'ouvrage de Lady Morgan est de nous présenter l'état actuel des institutions de l'Irlande, et leur influence sur les mœurs nationales. Ce n'est plus la fable qu'il faut juger ; ce sont les détails. L'ouvrage ne sera donc point sans mérite, si l'auteur a placé le caractère irlandais dans les circonstances les plus propres à le faire ressortir. Les écarts, les digressions, les réflexions, qui seraient déplacés ailleurs, font ici une partie essentielle du sujet.

Rien n'est plus simple que la fable de son roman. Le baron Walter Fitz-Adelm, par une transaction criminelle avec son frère, veut faire passer ses titres et ses propriétés dans la branche cadette de sa famille. Le seul obstacle qui s'oppose à cette convention, est son fils Walter Montenay de Fitz-Adelm, unique héritier de ces vastes domaines. Les deux frères forment le projet de se débarrasser de cet enfant. Il était alors commun en Irlande (*à la fin du* 18e *siècle*) que le parti anglais fît vendre, comme esclaves, ceux qui gênaient sa tyrannie, à des pirates qui les transportaient dans les colonies. Montenay de Fitz-Adelm avait été vendu de cette manière. Les rares qualités de ce jeune homme et son intelligence précoce lui gagnèrent le cœur de son maî-

tre, qui lui fit donner une éducation soignée et lui confia celle de son propre fils. Montenay se montra reconnaissant de ces soins, et sauva même la vie à son élève, dans une circonstance où ils avaient été attaqués par les Indiens. Ce service lui valut la liberté. Après la mort de son bienfaiteur, il se hâta de passer dans l'Amérique méridionale, pour y servir la cause de l'indépendance. Son courage désintéressé, ses talens militaires, le firent bientôt arriver au premier rang. Il était alors connu sous le nom du général Fitz-Walter, et plus encore sous le glorieux nom de *Librador* (libérateur). Il fut fait prisonnier dans la province de Caraccas, et allait être mis à mort, comme ses compagnons d'infortune; mais, le concierge de sa prison se trouvait être un des pirates qui l'avaient acheté. Cet homme, poursuivi depuis ce tems par la mauvaise fortune, avait regardé ses nombreuses souffrances comme une punition des crimes qu'il avait aidé à commettre sur les côtes d'Irlande; et dans l'espoir de se réconcilier avec le ciel, il fait évader Fitz-Walter et se sauve avec lui, après lui avoir remis une lettre tombée à bord, au moment où il l'avait enlevé, et qu'il avait eu soin de conserver. Pendant ce tems, le père de Montenay était mort, ses biens avaient passé à son frère, et c'était le fils de celui-ci, cousin de l'héritier légitime, qui était en possession de son titre et de sa fortune.

Le roman commence à l'époque où Montenay, décidé à revendiquer ses droits, débarque en Irlande. Il trouve ce malheureux pays abandonné à la double tyrannie d'une législation cruelle et d'une administration arbitraire, plus cruelle encore que les lois. Quiconque n'a pas vu l'Irlande ne peut se faire une

idée de l'état déplorable de misère et d'oppression dans lequel cette noble et malheureuse nation est plongée. « Quel homme, fait dire l'auteur à son héros, peut voir souffrir ainsi ses semblables, et ne pas sentir briser son cœur? l'ame éprouve alors une émotion plus forte que celle de la simple compassion; l'esprit se porte avec rapidité de l'effet à la cause; l'indignation prend la place de la pitié, et la pensée s'arrête péniblement, non sur ceux qui souffrent, mais sur les auteurs de leurs maux. » Comment le caractère du peuple ne se ressentirait-il pas d'un tel état de choses »!..

Le général Fitz-Walter a rencontré, à Plymouth, un jeune Anglais qu'il a pris à bord et avec lequel il se trouve lié d'amitié, avant de connaître son véritable nom. Or, ce jeune homme est précisément le cousin qui a succédé aux biens de Fitz-Walter, sans rien savoir de l'infamie au moyen de laquelle ils étaient passés dans ses mains. Le caractère du jeune lord Fitz-Adelm semble avoir été copié, d'après nature, sur celui d'un lord anglais, aussi connu par sa singularité que par ses talens poétiques (lord Byron). Les deux nouveaux amis se rendent ensemble dans la province de Kerry, dans laquelle ces biens se trouvent situés. Un ancien serviteur du père de Fitz-Walter était parvenu, par les moyens les plus odieux, à devenir l'homme de confiance de la marquise de Dunore, mère du jeune lord Fitz-Adelm; et déjà puissant par ses richesses, il était devenu l'un des principaux magistrats de la province, dans un tems où un zèle aveugle et une cruauté froide semblaient être les premiers titres de recommandation auprès des ministres. Ce magistrat, nommé Crawley, acheta peu après, sous des noms supposés, les propriétés

de la marquise dont il était l'intendant. Fitz-Walter, apprenant que ces biens sont en vente, se propose pour acheteur. Crawley emploie différens prétextes pour se refuser à la vente, et même, soupçonnant le véritable nom du jeune étranger, par les indices que ses espions lui ont donnés, il le fait arrêter, au nom du roi, avec quelques paysans, supposés ses complices. Lady Dunore, qui venait d'arriver, veut être présente au jugement, dont les détails sont exposés dans toute leur turpitude. Cette scène est trop caractéristique pour n'en pas rapporter une partie. Nous choisissons de préférence le discours d'un juge que *sa loyauté* et son zèle bien démontré pour un gouvernement qui avait des places si lucratives à distribuer, avaient fait surnommer *le juge Pendeur*. On y verra du moins qu'en Irlande, comme dans d'autres pays plus civilisés, certains juges ne se croient pas toujours obligés de conserver une gravité qui n'est que respectable, et qu'ils savent parfois montrer, aux dépens des accusés, la légèreté de bon ton et la spirituelle ironie d'un petit-maître. « Mes honnêtes amis, dit ce juge, nommé le baron Boulter, en s'adressant à une douzaine de paysans accusés de sédition; il me paraît, d'après les dépositions qui viennent d'être lues, que vous courez tous le risque d'être pendus; chose qui, selon toute probabilité, vous fût arrivée un jour ou l'autre. Vous conviendrez avec moi, mes honnêtes amis, qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, cela ne fait pas grand'chose à l'affaire. (Je vous prierai, monsieur, de moucher la chandelle.) Vous voyez, mes amis, que je ne veux rien faire dans l'ombre, et que je fais tout mon possible pour porter la lumière dans votre affaire... Maintenant, mes amis, comment se fait-il qu'avec des

magistrats aussi actifs et aussi *loyaux* que MM. Crawley, vous vous rassembliez dans des intentions rebelles et séditieuses?... car, M. Crawley l'aîné peut justement être nommé le grand conservateur de la paix à Ballydab... Quant à l'avocat Cornelius Crawley, je le regarde comme le répertoire vivant des lois, comme un homme qui connaît à fond la loi saxonne, la loi normande et la loi sur le gibier. (A propos de la loi sur le gibier, voudriez-vous, monsieur le laquais, aller trouver mon domestique pour lui dire de tirer les coqs de bruyère de ma carnassière, et de les présenter au cuisinier, avec les complimens du baron Boulter.) Mais, mes honnêtes amis, le point à établir est celui-ci : Étiez-vous *de facto* au puits de Sainte-Gobnate, dans des vues séditieuses, etc. »...

Par l'entremise de lord Fitz-Adelm, Fitz-Walter est laissé libre : son titre de général de Guerrillas, lui assure une excellente réception au château. C'est là qu'il rencontre lady Clancare, l'héroïne du roman. On sera d'autant plus curieux de connaître son portrait, qu'en le traçant, lady Morgan paraît avoir voulu se peindre elle-même. La ressemblance du moins nous a paru frappante en beaucoup de points; et tous ceux qui ont eu le plaisir de connaître lady Morgan à Paris, seront sans doute de notre avis. Il faut bien remarquer cependant que, si ce portrait est le sien, les aventures ne sont pas les siennes. « Lady Clancare ne se distinguait pas particulièrement par la beauté; mais sa personne présentait quantité d'agrémens qui la faisaient remarquer. Avec un air de fraîcheur, de santé et d'intelligence, elle n'offrait ni cette régularité de formes qui appartient aux chefs-d'œuvre de l'art du statuaire, ni ce brillant coloris qu'on admire

dans les beaux ouvrages de peinture; mais elle était vive, piquante et gracieuse. Sa tête était pittoresque, et tout chez elle avait l'air le plus féminin. Dans le silence et dans le repos, elle se distinguait à peine du commun des femmes; mais, quand sa physionomie était mise en jeu; quand elle parlait avec le désir de plaire ou la pensée qu'elle plaisait, ses traits avaient une mobilité, une variété d'expression et de coloris qui répondaient à l'étendue de son esprit, à la force de son caractère et à l'énergie de son ame... »

Voici la fin du portrait dans la bouche de l'héroïne elle-même : « Je trouvai mon grand-père languissant dans une prison, je m'efforçai de travailler pour soutenir son existence et la mienne; et à la faible lueur qui pénétrait à travers les barreaux de sa triste demeure, ma main traça plus d'une fois sur le papier des scènes imaginaires de joie et de bonheur. Lancée dans le monde, à sa mort, je me trouvai sans amis, sans protecteurs et sans autres moyens d'existence que ceux que mon travail et mes efforts pourraient me procurer; cependant, je me suis constamment montrée au grand jour, sans cesser de vivre dans la retraite; connue de chacun dans mon caractère public, de personne dans mon caractère privé. — Je vis sans espérance et sans crainte; favorisée d'une santé robuste, animée d'un courage qui n'a jamais baissé pavillon, et m'empêche de me soumettre à la bassesse, à la dépendance ou à l'oppression; noble par hasard, auteur par nécessité..... Car, vous avez peut-être ouï dire, général Fitz-Walter, que je suis, par indignation, une sorte d'auteur, *une manière d'esprit*, et c'est très vrai. Portant l'Irlande dans mon cœur, et présentant un échantillon de sa gaieté dans mon ca-

ractère, et de ses souffrances dans mon histoire, je trafique des matériaux qu'elle me fournit ; et je m'efforce en même tems de la servir et de gagner de quoi vivre. Mon rouet travaille comme ma tête. Je file mon lin et mon roman tout à la fois ; je commence un peloton et un chapitre au même instant ; et je romps souvent de même le fil de ma bobine et celui de ma narration ; car des réalités viennent, malgré moi, lutter dans mon esprit contre des fictions, et les peines idéales que je décris disparaissent trop fréquemment au milieu des souffrances réelles que j'endure. »

Fitz Walter, séduit par l'esprit de lady Clancare, par sa bienfaisance, sa piquante originalité, brûle de se déclarer et de lui demander sa main; mais, il est retenu par le souvenir de Florence Macarthy, jeune Irlandaise, qu'il a connue dans l'Amérique espagnole, et à laquelle il s'est trouvé fiancé dans une circonstance qui ne lui a pas permis d'envisager les traits de cette jeune personne avec assez d'attention pour la reconnaître en ce moment dans lady Clancare. Les deux entretiens que Fitz Walter obtient avec lady Clancare, sont traités avec une habileté remarquable. Les Crawley cependant redoublent leurs manœuvres ; mais, grâce à l'intervention du vieux O'Leary, ancien précepteur de Fitz Walter et d'un paysan nommé Padreen-Gar, tout s'explique, et, à l'aide même des machinations dressées contre lui, Fitz Walter se fait reconnaître et rentre dans ses biens.

On voit que cette fable n'a rien de bien compliqué ; mais, ce n'est pas là précisément en quoi consiste le mérite de ce roman; c'est, comme je l'ai dit d'abord, dans les remarques semées çà et là sur l'état de l'Ir-

lande et dans le développement des caractères nationaux mis en scène. Il y a une espèce d'instinct d'imagination qui, même à l'insu de celui qui le possède, imprime une physionomie originale et une existence particulière à tous les objets. Lady Morgan possède cette rare qualité. Après avoir vu agir pendant un seul instant ses personnages, on les reconnaît ensuite parfaitement dans tout le cours du livre. Lady Georgina, lady Dunore, lady Clancare, le juge Aubrey, le baron Boulter, O'Leary, Padreen-Gar, Fitz-Adelm, Fitz-Walter, les Crawley, tous sont peints par l'auteur, ou se peignent eux-mêmes dans leur conduite et leurs discours, d'une manière aussi vraie que pittoresque.

Dans la traduction de Florence Macarthy, qui a paru, il y a quelques mois, beaucoup de passages étaient complètement défigurés. On s'est même permis d'y supprimer un morceau sur le gouvernement constitutionnel (chapitre 10, t. 2), qui sans doute ne plaît pas au traducteur. M. Parisot n'a pas cru devoir nous en priver. Au lieu de faire aucun retranchement, il a pris soin d'expliquer, dans des notes claires et précises, tout ce qui avait besoin de l'être. Enfin, malgré l'air d'*étrangeté* qu'il s'est attaché à conserver, il a su rendre cet ouvrage, tout-à-fait anglais, très agréable aux lecteurs français.

S. A. Buchon.

BEAUX-ARTS.

STORIA DELLA SCULTURA, *dal suo risorgimento in Italia, sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelmann e di d'Agincourt;*

HISTOIRE DE LA SCULPTURE, *depuis sa renaissance en Italie, jusqu'au dix-neuvième siècle, pour servir de continuation aux ouvrages de Winckelmann et de d'Agincourt; par M. le Comte* CICOGNARA (1).

IL n'est personne qui, en lisant l'histoire de la peinture italienne du docte Lanzi, n'ait dû admirer les connaissances et le goût que cet habile critique a fait briller dans l'exécution de son ouvrage; personne qui n'ait dû lui savoir gré de l'impartialité avec laquelle il apprécie les grands maîtres de toutes les écoles, signale leurs erreurs comme leurs progrès, indique les nuances les plus légères qui les distinguent les uns des autres, et fait sortir de ces rapprochemens, toujours clairs et brièvement énoncés, une source abondante d'instruction. Digne de son sujet et de son siècle, Lanzi s'est élevé au-dessus des idées étroites de ces écrivains italiens, contemporains ou successeurs immédiats de Vasari, qui, circonscrivant la gloire de l'art dans les limites de leur ville ou de leur canton, semblaient ne reconnaître de mérite éminent que dans l'homme né sur le territoire qu'ils habitaient eux-mêmes. Non-seulement il a su voir, dans l'Italie, l'Italie toute entière; mais, lorsque son sujet l'a conduit à juger quelque maître appartenant à des nations étrangères, la même équité qu'il avait montrée, en parlant des hommes illustres de son

(1) Trois vol. in-folio avec figures. In Venezia, 1813, 1816, 1818.

pays, il l'a déployée encore pour honorer leurs émules. Tous les maîtres habiles sont devenus pour lui des Italiens, ou plutôt, il s'est fait lui-même citoyen du monde entier, et n'a été animé que du désir de rendre un juste hommage au mérite.

Notre sage d'Agincourt a suivi cet exemple ; c'est là un éloge qu'on ne pourra lui refuser. Admirateur sincère de tout ce qui est beau, guidé par un esprit droit autant que par un cœur généreux, ce respectable vieillard devient le compatriote de tous les talens, lorsqu'il s'agit de les honorer, et il ne se souvient qu'il est Français, que pour répandre la louange avec prodigalité sur le génie né hors de la France.

Nous le disons à regret, de même que nous l'avons remarqué avec peine, l'ouvrage dont nous allons rendre compte est loin de faire éprouver la satisfaction que cause cette manière savante et noble d'écrire l'histoire des arts. Cet ouvrage est sans contredit, par son étendue, par les faits souvent curieux qu'il renferme, par la justesse d'un assez grand nombre de jugemens, et par l'utile accessoire de 180 planches, représentant plus de 500 statues ou bas-reliefs, un des plus remarquables qui aient été écrits sur ce sujet intéressant. Mais, sous le titre d'*Histoire de la Sculpture*, c'est-à-dire, d'histoire générale de cet art, l'auteur n'a réellement composé que l'histoire de la sculpture italienne. En ce qui concerne les autres nations, son travail n'annonce que des connaissances fort imparfaites. Tantôt, ce sont dans son texte des lacunes immenses ; tantôt, c'est un vide absolu. Encore pardonnerait-on à cette histoire d'être incomplète ; mais comment lui pardonner d'être inexacte, remplie de critiques où la sévérité va jusqu'à l'injustice, de décisions contre lesquelles ne peut man-

quer de se soulever le goût des hommes éclairés de tous les pays et de l'Italie même? Animé d'un vif amour pour sa patrie, sentiment louable, mais qu'il porte à l'excès, M. le comte Cicognara semble avoir écrit, dans la vue seulement de relever aux dépens de tout ce qui n'est pas Italien, la gloire de l'Italie que personne ne conteste.

C'est dans l'influence du climat que cet écrivain croit voir la principale cause de la prééminence des maîtres italiens. Vainement, suivant lui, la France s'efforce de cultiver les arts : plantes exotiques, ils ne sauraient répondre à ses soins. M. Cicognara n'énonce cette opinion qu'à demi-mot, parce qu'il redoute les objections auxquelles elle peut donner lieu ; cependant il désire qu'on l'aperçoive. Il ne peut pas douter, dit-il, de la puissance d'une émanation céleste, répandue particulièrement sur son pays ; *della prevalenza del nostro clima a quello di tutte le altre nazioni incivilite non potrò dubitare* (tom. II, pag. 244). Cette terre privilégiée éprouve, suivant lui, l'action d'un génie particulier *l'inspirazione del patrio genio* (tom. II, pag. 198) : aussi, tandis que les maîtres italiens, prenant la Grèce pour modèle, se sont élevés sans difficulté à tous les genres de mérite qui ont distingué les Grecs, les artistes des autres nations ne sont jamais parvenus à rivaliser même avec l'Italie, exclusivement favorisée par la nature; *mosserò gli uni felicitamente verso la Greca excellenza, mentre gli altri tentavano con successo meno fortunato ciò che la natura parve accordare esclusivamente alla classica terra italiana* (*Ibid.*, pag. 199).

Imbu de cette idée, M. C. ravale nos maîtres avec la dureté d'un accusateur, convaincu d'avance qu'ils ne sauraient rien avoir produit de bon. Toutes les im-

perfections de leurs ouvrages se grossissent à ses yeux, souvent même toutes les beautés s'effacent. S'il reconnaît en eux quelques qualités estimables, toujours mordant, il ne manque pas d'accompagner l'éloge ou d'une satyre qui en détruit l'effet, ou d'une réticence pire encore que la critique. Parle-t-il, par exemple, des frères Anguier, les auteurs des sculptures de la porte Saint-Denis: ce sont d'assez bons praticiens; ils ont appris de l'Algarde le maniement de l'outil; mais ils n'entendent point la perspective: pas un mot ni de l'élégance de la composition, ni de la noble et spirituelle simplicité du style des bas-reliefs de cette belle porte (tom. III, pag. 134, 135)? Juge-t-il Sarrazin? ce maître montre quelque mérite dans les bas-reliefs du tombeau du prince de Condé, dont l'ordonnance est extrêmement simple, et qui n'offraient pas de grandes difficultés à vaincre; mais, s'il se fût agi d'exprimer quelque passion, il eût été difficile à un artiste de ce tems de ne pas tomber dans la caricature; *più difficilmente sarebe riescito a un artista di quel tempo il salvarsi dalle affettazioni e dal caricato* (tom. III, pag. 135, 136).

Jean Goujon a de l'élégance et de la grâce; il entend très bien la sculpture de décoration; mais ses figures péchent visiblement par l'ensemble; *e vi sono difetti d'insieme che saltano agli occhi con troppa evidenza.* D'ailleurs, il faut le regarder comme Italien, puisque ce sont des Italiens qui l'ont instruit; et encore est-il inférieur, même dans l'ornement, à tous les Italiens auxquels on pourrait le comparer (Tom. II, pag. 377, 381).

Puget, tant exalté par les Français, Puget n'a que des défauts. Dépourvu d'harmonie, négligé dans les détails, ignoble partout, on ne peut trouver en lui

aucune apparence de bien qui ne donne sujet à une juste critique ; *difficilmente potrà attribuirsi un merito che non incontri ragionevoli censure.* Sur cent compositions de l'agonie de Milon, esquissées par des élèves, on en trouve au moins vingt qui valent mieux que la sienne ; *di cento azioni che abbiamo vedute di questo soggetto, che suol proporsi à giovani scultori, ben venti ne abbiamo vedute meglio composte di quella di Puget.* Mais, disent les Français, il a su exprimer la douleur... Beau mérite, quand il s'agit d'une douleur purement physique ! *Non è cosa maravigliosa, ove si trattava di raffigurare le sole fisiche sensazioni* (Tom. III, p. 141).

Qu'est-ce enfin que M. C. pourra dire au sujet du Poussin, dont il se serait facilement dispensé de parler, puisque son ouvrage ne traite que de l'art statuaire ? On ne saurait le prévoir, à moins qu'on ne se rappelle son opinion sur l'impuissance de notre climat pour produire de véritables artistes. Le Poussin, suivant lui, est né sur le sol français par une bizarrerie de la nature ; *per bizzarria dell' accidente nato sul suolo francese* (tom. III, pag. 141).

S'il juge nos artistes avec tant de prévention, on pense bien que M. C. ne doit pas faire plus de grâce à ceux de nos Français qui se sont mêlés d'écrire sur les beaux-arts. Il en est deux ou trois seulement de privilégiés : M. Quatremère de Quincy, par exemple, n'obtient de lui que de justes éloges. En revanche, Charles Perrault, D'André Bardon, l'abbé May, et quelques autres, sont traités fort durement, pour avoir paru douter de la supériorité de tel ou tel maître italien. L'abbé May, de plus, est mis à contribution, dans divers passages de son ouvrage intitulé, *Temples anciens et modernes*, que M. C. traduit mot à mot,

sans prononcer son nom une seule fois, de sorte qu'il se trouve en même tems critiqué et dépouillé.

Il en est de même de l'auteur du présent article. Il prie ses lecteurs de lui pardonner s'il va quelquefois parler de lui-même. Il voudrait, dans un sujet d'un intérêt général, ne s'occuper que de la France et des artistes français; mais, le nouvel historien de la sculpture le force à un rôle différent. M. C. n'a pas dédaigné de lui emprunter de nombreux fragmens de ses *Recherches sur l'art statuaire*, qu'il a enchâssés dans son propre texte, comme s'ils lui appartenaient. Ce sont, en plus de vingt endroits, des phrases, des demi-pages, des pages entières, dont il fait tantôt le sujet d'un commentaire, tantôt la démonstration d'une opinion, tantôt la conclusion d'un chapitre, sans jamais citer la source où il les a puisés. M. C. paraît en outre ne pas ignorer cette maxime, que, lorsqu'on dévalise un auteur, il faut, s'il se peut, tuer son homme; et il a essayé ce meurtre à sa manière. Trois fois il croit, mal à propos, trouver l'auteur des *Recherches sur l'art statuaire* dans l'erreur sur des points de fait, et trois fois il le relève d'un ton rude et dédaigneux, en l'accusant de dénaturer l'histoire, et de ravir à la nation italienne la gloire qui lui appartient : *Ecco come si procede nelle inesattezze storiche..... e così si defraudano le nazioni delle loro palme* (tom. I, pag. 181).

Un des crimes de l'auteur des *Recherches sur l'art statuaire*, consiste à avoir dit que l'église de St.-Marc de Venise a été construite par des architectes grecs; un autre, que Buscheto, l'architecte du dôme de Pise, était Grec, et qu'il fut appelé de la Grèce par les Pisans; le troisième est d'avoir osé croire que, vers

le commencement du XIIIe siècle, les Florentins employaient des peintres venus aussi de la Grèce. On sent en effet que ces assertions sont trop directement opposées aux idées de M. C., pour n'avoir pas dû obtenir sa réprobation. Ainsi, un écrivain qui a consacré tant de pages à la gloire des grands maîtres italiens, un écrivain de qui les ouvrages sont un perpétuel panégyrique de ces hommes illustres, se trouve accusé de vouloir au contraire leur arracher leurs palmes, pour avoir adopté, avec l'Italie entière, des traditions vraies, constantes, inattaquables, des traditions qui, en honorant les Grecs, ne sont au fond qu'un hommage rendu à l'Italie elle-même; et cela, parce qu'il plaît à un historien, inexact et partial, d'échaffauder un système que ces faits généralement avoués contrarient.

Ce serait se manquer à soi-même que de laisser sans réponse le reproche d'avoir dénaturé l'histoire, quand ce reproche n'est pas mérité. L'auteur des *Recherches sur l'art statuaire* ne saurait donc se dispenser de confirmer par des preuves nouvelles les faits qu'ils a avancés.

Le silence que j'ai gardé, pendant plus de cinq années, depuis la publication du premier volume de M. C. jusqu'à ce jour, doit montrer assez que j'ai mis d'abord peu d'empressement à repousser des critiques dénuées de fondement, et que j'étais même disposé à les oublier; mais les emprunts faits à mon livre se sont tellement multipliés dans le 2e et le 3e volume de M. C., et l'École française s'y trouve rabaissée avec tant de partialité, qu'il faut bien sortir enfin de l'état d'indifférence où les premières attaques m'avaient laissé.

Je l'avoue avec la même franchise : lorsque j'ai appris que M. Quatremère de Quincy devait rendre compte de l'ouvrage de M. C., dans un journal constamment célèbre par le savoir et le bon esprit de ses auteurs, je me suis flatté que ce savant rétablirait les faits contestés, et me vengerait d'une agression à laquelle je n'ai nullement donné lieu. Mon espérance a été trompée. Dans sept articles publiés successivement, depuis le mois de septembre 1816, jusqu'au mois de juillet dernier, il n'a pas été prononcé un mot à l'appui d'une seule de mes propositions. Par un excès de politesse française, mon confrère a fait, à ce qu'il me semble, trop bon marché à un auteur vénitien, de la réputation d'un écrivain français. Non-seulement il n'a rien dit pour ma défense; mais il paraît avoir pensé, par précipitation sans doute, que M. C. *réfute victorieusement l'opinion accréditée jusqu'à ce jour, et répétée par tous les écrivains, que le temple de Pise fut l'ouvrage d'un artiste grec* (1). Une sorte de fatalité, bien fâcheuse pour moi, a même voulu qu'il ait paru donner particulièrement son assentiment à chacun des passages de M. C., où celui-ci croit me trouver dans l'erreur.

Je suis, par conséquent, réduit à la pénible nécessité de me défendre moi-même. Ma défense toutefois ne sera que l'accessoire d'un travail dont l'histoire de l'art doit former l'objet principal. Je me garderai bien, comme on le présume, de me constituer l'apologiste de Jean Goujon et de Puget; moins encore m'attacherai-je à démontrer que le Poussin n'est point né en France par une bizarrerie de la nature. Notre climat

(1) Journal des Savans; septembre 1816; pag. 41.

serait en effet bien changé, depuis soixante-et-dix ou quatre-vingts ans, s'il n'avait produit jusqu'alors, que par une dérogation à des lois générales, des génies propres à exceller dans la peinture et dans la sculpture. Je n'entreprendrai pas davantage de relever les erreurs où M. C. peut être tombé, relativement aux maîtres italiens. J'applaudis avec empressement aux éloges qu'il donne aux hommes supérieurs, et ratifie même d'avance ceux qu'il accorde aux maîtres les plus obscurs. L'exagération n'est-elle pas pardonnable, lorsqu'il s'agit d'honorer le talent; et n'y est-on pas entraîné malgré soi, à quelque nation que puisse appartenir l'artiste qu'on apprécie, lorsqu'on est doué de quelque amour pour le beau, et d'un peu de bienveillance naturelle! Je veux seulement faire remarquer les lacunes laissées par M. C. dans l'histoire de la sculpture française; et sans avoir, quant à présent, l'intention de les remplir entièrement, protester en quelque sorte contre l'insuffisance d'une prétendue histoire générale, où celle de l'art français n'est pas même ébauchée.

Au reste, m'étant déjà vu forcé de contredire M. C., postérieurement à ces attaques, dans divers articles de biographie (1), je ne l'ai fait qu'en payant à cet écrivain le tribut d'éloges qu'il mérite à quelques égards. Je ne changerai point de conduite; le ton cavalier qu'il a pris avec moi ne me fera point déroger à mes habitudes. Je m'appliquerai à l'examen des faits, comme si l'objet de la discussion m'était étranger.

EMÉRIC-DAVID.

(La suite au prochain Cahier.)

---

(1) Biographie universelle, publiée par M. Michaud; art. *Jean Van Eyck*, et *Laur. Ghiberti*.

II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

IIe LETTRE DU COMTE DE VOLNEY A M. LE COMTE LANJUINAIS, SUR L'ANTIQUITÉ DE L'ALPHABET PHÉNICIEN;

Contenant diverses questions historiques, proposées comme problèmes à résoudre.

Mon cher et honoré Collègue,

Dans ma précédente, j'ai dit qu'en étudiant l'histoire des alphabets, je trouve des raisons de croire que le phénicien, qui me semble leur souche commune, n'a pas dû être inventé plutôt que le quarante ou le quarante-cinquième siècle avant notre ère. Je n'ai pas de preuves directes de mon *hypothèse* (notez, je vous prie, qu'en histoire je n'ai que des *hypothèses*): comment citerais-je des témoins? quand l'écriture alphabétique n'existait pas, quel moyen eût pu *noter* qu'elle venait de naître? — Me dira-t-on que l'hiéroglyphique existait? Je le crois: mais l'hiéroglyphe ne précise aucun fait, n'analyse aucune idée: ses tableaux complexes, pour s'expliquer, veulent la parole. — Me dira-t-on que l'écriture alphabétique naquit subitement? cela est contre nature; et de plus une telle invention si brusque eût été repoussée par des habitudes régnantes; n'est-ce pas le sort de toute nouveauté? n'est-ce pas la nature de l'homme? Le vieillard, las et paresseux, l'adulte, orgueilleux et passionné, changent-ils subitement leurs idées pour se rendre écoliers de doctrines nouvelles?

Quand j'examine l'histoire des innovations, je trouve

qu'elles s'établissent dans le monde *flot à flot* de génération. Une opinion naît, la génération *mûre* la repousse : la génération *naissante*, non imbue de préjugés, l'examine et l'accueille; il y a fluctuation et combat, dans ce premier degré : quand la génération mûre est éteinte, la nouvelle opinion règne jusqu'à ce qu'une suivante vienne l'attaquer. Quant à sa *formation*, c'est le besoin qui invente ; c'est l'utilité ou l'usage qui consolide. Cette gradation a dû être celle de l'écriture alphabétique : Vouloir qu'un art si subtil en sa théorie, si compliqué, si lent en sa pratique, se soit établi en peu d'années, ne peut être qu'une hypothèse de *collége :* sans doute, pour concevoir l'idée élémentaire de représenter le *son* de la parole, par de petits traits fixés sur un corps solide, il n'a fallu qu'un instant, qu'une heureuse inspiration : mais, de cet élément à ses conséquences, quelle série d'opérations et d'idées graduelles et successives ! — Étudier chaque son en particulier, distinguer la voyelle de la consonne, classer l'aspiration, définir et constituer la syllabe ! !.. Il faut s'être occupé soi-même de la chose pour en sentir toutes les difficultés, surtout alors qu'aucun maître antécédent ne servait de guide sur cette matière: combien de tâtonnemens, avant d'avoir rien établi de fixe !

Supposons que l'inventeur se soit fait une première esquisse de système, un premier essai d'alphabet, que de tems pour s'en inculquer l'habitude ! Voyez le tems qu'il faut à nos enfans, seulement pour l'apprendre ! Lorsque cet homme a eu des disciples, que de tems encore pour les habituer ! Oui, pour établir cet art, pour le divulguer, pour l'amener à une usuelle pratique, il a fallu un laps de tems capable de faire perdre de vue ses auteurs. Voyez ce qui est arrivé

pour l'art de l'imprimerie, qui, comparativement, n'est qu'un mécanisme simple et grossier; combien de recherches n'a-t-il pas fallu, de nos jours, pour acquérir des notions claires ou approximatives sur son berceau!

C'est en calculant toutes ces données que je raisonne sur l'époque de l'apparition de l'alphabet, et de l'art d'écrire; je me dis : « Si, avant l'écriture alphabétique, il n'a existé aucun moyen de fixer, de conserver la mémoire précise et détaillée d'aucun fait historique ou physique, ne s'ensuit-il pas que, remontant dans l'échelle de l'antiquité, là où nous cesserons de trouver aucun récit de ce caractère, nous aurons le droit de dire que l'écriture n'était pas encore usitée? Or, si nous trouvons que dans les récits astronomiques déguisés sous les formes de la mythologie, aucun récit précis et détaillé ne remonte au-delà de l'époque où le *taureau* était signe équinoxial du printems, n'avons-nous pas le droit de dire que l'alphabet phénicien n'a pas été inventé avant cette époque, c'est-à-dire, plutôt que le 40 ou 45e siècle avant notre ère?

Cette opinion aurait besoin, sans doute, de beaucoup de développemens; ils ne peuvent trouver ici leur place; mais ils sont devenus dans ma pensée le sujet d'un travail de longue haleine dont j'ai déjà distribué les chapitres : et parce que ce premier aperçu de mes idées peut en faire naître d'autres encore plus justes chez les savans qui se livrent à ce genre d'étude, je prends cette occasion de les déposer ici par forme de *questions*, comme autant de sujets de dissertation :

1°. Si, comme nous l'apprennent les anciens savans,

par l'organe de *Strabon* (1), le langage de tous les peuples de la presqu'île *arabe* jusqu'aux confins de la *Perse* et de l'*Arménie*, ne fut qu'un même langage (2), modifié en dialectes, « lequel de ces dialectes doit-on considérer comme le plus ancien, comme le plus voisin de la souche originelle? » — (Cette identité posée par Strabon décide la question secondaire entre l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldaïque, le phénicien, etc.)

2°. Sur ce terrain, grand comme les deux tiers de l'Europe, comment tant de peuplades diverses, les unes sédentaires, agricoles, les autres errantes, partie sauvages, partie pastorales, la plupart ennemies et souvent en guerre, comment ont-elles pu s'entendre à parler un même langage, construit sur les mêmes principes, composé des mêmes élémens?

3°. Si, comme il est vrai, cette identité indique un foyer primitif et unique de population, dont la surabondance aurait formé des colonies émigrantes, des essaims successivement conquérans, — où doit-on placer ce foyer primitif?

4°. Si, comme il est vrai, la formation et surtout le développement du langage ne peuvent avoir lieu que dans une société dont les membres sont en *contact journalier*, en communication habituelle d'idées et d'actions; — un tel état de choses peut-il avoir eu lieu ailleurs que chez un peuple agricole, qui progressivement se compose un édifice de besoins, d'arts, de sciences, d'idées en tout genre, et par conséquent l'accompagne d'autant de signes parlés nécessaires à tout exprimer?

---

(1) Geogr., lib. Ier, pag. 41 et 42; édition de Casaubon.

(2) Ce que les Allemands appellent langue *semitique*, quoique *Kanàan* et *Kush* en fassent partie.

5° Peut-on admettre que des peuplades errantes d'hommes chasseurs ou pêcheurs, ou même pâtres, qui, par la nature de leurs habitudes, sont bornés à un cercle étroit d'actions, d'idées et de besoins, chez qui les divisions, les dispersions sont faciles à raison des guerres, et par conséquent les interruptions de lignées et de traditions; — peut-on admettre que de telles peuplades aient eu la capacité, la possibilité d'inventer et de construire un système de langage, dont la construction nous présente un système d'idées à la fois étendu et régulier?

6°. Admettant que de premiers et simples rudimens de langage aient été formés par une famille sauvage qui a prospéré, et qui, fixée sur un sol fécond, y est devenue une nation agricole, populeuse et puissante, en quelle contrée de l'Jemen, de la Syrie ou de la Chaldée doit-on placer cette nation originelle, ce foyer premier?

7°. Supposons que ce soit la presqu'île du Tigre et de l'Euphrate, cette contrée *babylonique* qu'Hérodote compare pour la fertilité et la population au Delta d'Égypte; alors qu'une société nombreuse et civilisée y eut un langage développé, même savant, n'éprouva-t-elle pas chaque jour le besoin d'un moyen quelconque de fixer ses souvenirs, de conserver, de transmettre ses idées? — quel a pu être ce moyen le plus simple, le plus naturellement présenté à l'esprit? a-t-elle procédé par la méthode *hiéroglyphique* qui est la *représentation des idées* par *images* et *figures*, ou par la méthode *alphabétique* qui est la *représentation des sons par des traits* conventionnels, du genre algébrique?

8°. Si, dans l'action de parler, chaque mot fait apparaître à l'esprit l'*image* d'un objet : si pour deux hommes, de langage différent et qui ne s'entendent

point, le premier moyen est de dessiner l'un devant l'autre la figure des objets dont ils veulent parler, ne s'ensuit-il pas que l'écriture, dite hiéroglyphique, a été ce premier moyen naturel? Et lorsqu'on la trouve, employée également chez les Égyptiens, les Mexicains, les Chinois et divers sauvages, ce fait général n'est-il pas une preuve et une confirmation de cette opinion?

9°. En quelle circonstance a pu naître l'écriture alphabétique, si différente de l'hiéroglyphique, puisqu'au lieu des idées elle peint les sons? Si les inventions compliquées et abstraites ne sont le produit que des besoins habituels chaque jour plus sentis, par quelle classe d'hommes a été plus senti le besoin de peindre la parole, de fixer le son qui retrace les idées?

10°. Supposons une classe d'hommes livrée au négoce, obligée de traiter avec des peuplades diverses, dont, au premier abord, elle n'entend point le langage; cette classe d'hommes marchands n'aura-t-elle pas le besoin journalier et pressant de retenir plus ou moins de mots de ces langues, pour s'en faire expliquer le sens, quelquefois très important à sa sûreté, et pour s'en servir elle-même à l'occasion? — Or, comme pour ces *marchands voyageurs*, les sons étrangers, les mots barbares ne portent avec eux d'abord aucune valeur, n'expriment aucune idée, leur attention ne sera-t-elle pas spécialement fixée sur le matériel de la parole, sur le mécanisme du son et de la prononciation? L'écriture alphabétique aura donc été inventée par des marchands voyageurs?

11°. Cela posé, le témoignage de l'histoire ne vient-il pas se joindre à la logique du raisonnement pour attribuer l'invention de l'écriture alphabétique aux *Phéniciens*, essentiellement marchands et négocians, par navigation et par caravane, et cela de tems immémorial?

12°. Étant admis que l'invention de l'écriture alphabétique appartienne aux *Phéniciens*, alors que le langage de ces Phéniciens dérive de la grande souche arabico-chaldeo-syrienne, l'adoption et la propagation de l'*alphabet* chez tous ces peuples parens, n'est-elle pas devenue une conséquence naturelle de son invention? et alors, cette race d'hommes, cette masse de peuples n'a-t-elle pas acquis un moyen spécial de faire des progrès dans les sciences et la civilisation?

13°. Étant donné un premier *voyageur* ingénieux, qui conçut l'*idée-mère* d'attribuer des signes matériels aux sons élémentaires de la parole, comment procéda-t-il pour établir la forme des lettres? par exemple, pour peindre le son A, n'a-t-il pas dû prendre un mot de sa langue où ce son fût employé, et dire : *la figure que voici représente le son* A, tel qu'il est prononcé dans tel mot, par exemple, dans Alef?

14°. Maintenant, si le nom de chaque lettre de l'alphabet phénicien commence par la lettre qui sert à l'épeler; par exemple *Alef* pour *A*, *Beit* pour *B*, *Dalet* pour *D*, *Mim* pour *M*, *Ras* pour *R*, etc., n'est-il pas apparent que l'auteur s'en est fait une règle générale qui réellement est naturelle et commode?

15°. Si les vingt-deux mots appellatifs des vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien désignent chacun un objet physique déterminé et palpable, tels que *bœuf*, *maison ou tente*, *porte*, *chameau*, *tête*, etc., ne peut-on pas soupçonner que la figure primitive de chaque lettre a été celle de l'objet désigné, réduite à ses lignes principales? Et si ce soupçon trouve son appui dans la figure de plusieurs lettres, telles que celles de *Ain*, qui est un *rond*, trait principal de l'*œil*; dans celle de *Alef* qui paraît avoir été une tête de *taureau*, dans celle

de *Dalet* qui est la porte triangulaire d'une tente, dans celle de *Mim* qui peint l'ondulation des *flots*, ne peut-on pas croire que les autres figures ont été altérées par le laps du tems, de même que les lettres phéniciennes à nous connues se sont altérées en devenant lettres grecques et latines dans l'occident, lettres chaldéennes, palmyréniennes, syriennes carrées ou estranguelo, et enfin arabes actuelles?

16°. Si, d'une part, l'alphabet phénicien a été construit sur un principe *syllabique*, c'est-à-dire, que la consonne peinte *seule*, exprime pourtant la *voyelle* nécessaire à sa prononciation; — Et si, d'autre part, la différence entre les dialectes parlés de la souche commune, consiste en cette *voyelle* qui varie selon chacun d'eux, cette corrélation de principes entre la langue et sa peinture ne devient-elle pas un indice de l'origine phénicienne, attribuée à l'alphabet que l'on nous donne sous ce nom?

17°. Si, dans l'Inde moderne, les dix-huit ou vingt alphabets actuels, dérivés de l'antique sanskrit, sont tous, comme leur modèle, construits sur le principe *syllabique*, ne serait-ce pas un motif de croire que primitivement l'alphabet sanskrit a eu un type phénicien, et cela surtout si la langue sanskrite n'est pas elle-même construite syllabiquement, d'une manière aussi positive que l'arabico-phénicienne?

18°. Dans l'alphabet phénicien, s'il n'existe aucun ordre régulier de voyelles, de consonnes, d'aspirations; si tous ces élémens y sont pêle-mêle; n'est-ce pas une raison suffisante de penser que ceux qui l'ont dressé n'ont point fait une étude, n'ont point eu une connaissance approfondie de la chose, mais qu'ils ont agi mécaniquement, d'après une routine

que dicta le besoin? Quand nous voyons la lettre et voyelle A placée sans aucun motif apparent en tête des autres lettres, et quand le nom de cette voyelle (Alef) signifie *taureau;* si sa figure est ou a été une tête de *taureau* en croquis, du genre de ces autres croquis qui peignent les signes astronomiques, ne pourrait-on pas soupçonner qu'à l'époque où furent rangées les vingt-deux lettres, le *taureau* occupait *la tête* des douze signes du Zodiaque, et qu'un motif astrologique, si général chez les anciens, est entré pour peu ou beaucoup dans le placement de cette lettre?

Alors, l'établissement de l'alphabet ne serait-il pas indiqué à l'époque où le *taureau* était le signe du printems, c'est-à-dire, vers le 40 ou 45e siècle avant notre ère.

19°. Parmi les monumens d'écriture que fournissent les découvertes récentes en Égypte, laissant à part les hiéroglyphes, en existe-t-il quelqu'un qui précède cette date? et si l'on prouve qu'il en existe, pourra-t-on en induire quelque objection contre ce que j'ai dit, tant qu'il ne sera pas prouvé que ces écritures égyptiennes sont réellement alphabétiques, comme la phénicienne, et non pas un abrégé d'hiéroglyphes, comme la chinoise?

20°. Si les premiers Chinois n'ont inventé leur écriture que vers le 28e ou le 29e siècle avant notre ère, ne peut-on pas dire que, dans l'état d'isolement et de séparation où vivaient alors tous les peuples, l'alphabet phénicien n'avait pas eu le tems et l'occasion de leur parvenir, et que, s'ils l'eussent connu, ils n'auraient point pris la peine extrême de construire leur système si compliqué, si défectueux?

Telles sont, mon cher collègue, mes *rêveries* sur l'antiquité : à mes yeux, cette *antiquité* ressemble à une haute montagne dont les basses pentes, rapprochées de nous, offrent à notre vue des objets assez distincts, assez clairs; mais, à mesure que ces pentes montent et s'éloignent, les objets deviennent embrouillés, confus, jusqu'à ce qu'enfin les hautes cîmes, perdues dans une région de nuages, ne laissent plus de prise qu'à notre imagination. La foule spectatrice, curieuse surtout de ce qui est *obscur*, demande *qu'est-ce qu'il y a là-haut?* Les *empressés*, comme il y en a partout, lui promettent, pour se rendre importans, de lui en rapporter des nouvelles; mais, jusqu'à ce jour, ces prétendus explorateurs, semblables à certains voyageurs anciens, et même *modernes* (qui ont fait leurs relations dans leur cabinet avant de voir les lieux), ne nous ont donné que des récits vagues, des ouï-dire bizarres et discords. Pour visiter les *hautes régions* historiques, il faudrait des voyageurs de la trempe des Humboldt et des Saussure; tout se ferait alors, tout se dirait d'après inspection et par *analyse*. Pour ma part, il ne m'a été accordé d'approcher que des *régions moyennes*, et mes excursions m'ont seulement procuré l'avantage de reconnaître les *fausses routes*, et de découvrir des *sentiers secrets*, des *escaliers dérobés*, dont les *marches* solides peuvent conduire à des points élevés. Je me suis aperçu que les grands-chemins battus n'étaient tous que des *culs-de-sac*, au fond desquels on trouve de hautes murailles et des fossés, gardés par des gens d'un costume singulier, qui vous crient en latin, en grec, en hébreu, etc, *on ne passe pas*. Quant aux sentiers secrets ou *escaliers dérobés*, j'en ai compté

cinq principaux, à l'entrée desquels j'ai déchiffré quelques notes instructives, laissées sans doute par des voyageurs qui m'ont précédé. L'une de ces notes dit : « *Sentier des monumens astronomiques* anciens, encombré de *frustes* mythologiques et hiéroglyphiques : vous trouverez à droite les fouilles entreprises par *Bailly*, et sur la gauche le cul-de-sac de D***. »

Une autre note dit : « *Sentier des mesures longues*, *carrées*, *cubiques*, comparées de peuple à peuple, d'époque à époque ; suivez les fouilles entreprises par Gosselin, Jomard, Girard, etc. »

Une troisième : « *Sentier des monnaies*, *des médailles*, comparées et analysées, ainsi que de divers arts industrieux des anciens ; suivez les fouilles de Garnier (pair), de Mongez, etc. »

Une quatrième : « *Sentier des alfabets*, considérés dans leurs rapports, leurs différences, leurs généalogies. *Branche occidentale*, phénico-pélasgue, latine, grecque, etc. *Branche orientale*, phénico-syro-chaldaïque, palmyrénienne, estranguelo-arabe ; cherchez l'origine de l'éthiopien, du sanscrit.... »

Enfin une cinquième : « *Sentier des langues*, analysées et comparées dans leurs systèmes grammaticaux, dans leurs élémens de prononciation, dans leurs mots usuels et scientifiques, dans les onomatopées de leurs mots de premier besoin, etc. Analyse des opérations de l'entendement dans la formation du langage, etc., etc. »

Voilà de quoi occuper la génération qui nous suit : je conçois que, chez celles qui nous ont précédés, l'on ait quelquefois entendu des littérateurs et des docteurs se plaindre que *tout fût dit*, comme je conçois que, dans St.-Pierre de Rome, aux jours de grande

fête, des sourds se plaignent qu'on ne fait plus de musique, quand des accords célestes remplissent les voûtes. Ah! dans les études de la nature et de la vérité, ce ne sont pas les objets qui manquent, ce sont les sens de l'homme affecté de maladies physico-morales, qui lui font voir dans son cerveau ce qui n'existe que là. Je puis en avoir ma part, comme un autre; mais, en ma qualité d'observateur et de médecin, je suis sur mes gardes; et je me préserve surtout du *tétanos* de l'intolérance. COMTE VOLNEY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR CAMPE.

LA société d'instruction élémentaire, établie à Paris, a perdu presqu'en même tems plusieurs de ses membres les plus zélés pour la propagation et le perfectionnement de la nouvelle méthode d'enseignement mutuel, qui doit exercer une salutaire influence sur la marche et les progrès de l'esprit humain. Le respectable abbé *Gauthier*, enlevé dans un âge avancé à une jeunesse inconsolable de sa perte; le savant et philanthrope docteur *Montègre*, victime, dans des climats lointains, de son généreux amour pour l'humanité; l'estimable *Moreau de Saint-Mery*, qui avait rempli avec désintéressement de hautes fonctions dans l'administration publique; le savant et laborieux *Catteau Calleville*, honorablement connu par plusieurs ouvrages de littérature et d'histoire, ont payé, à peu de distance les uns des autres, leur tribut à la nature. Cette même société, qui compte parmi ses membres correspondans et parmi les coopérateurs de ses travaux, plusieurs des moralistes, des philanthropes et des écrivains les plus

distingués de l'Europe, a fait également une perte très sensible dans la personne d'un de ses associés allemands, le célèbre CAMPE, mort à l'âge d'environ 75 ans, à Brunswick, où il s'était retiré, depuis un certain nombre d'années. Peu d'hommes ont rendu d'aussi importans services que lui à la morale et à l'éducation. Peu d'écrivains méritent davantage d'être choisis comme modèles dans un genre de littérature, dont le perfectionnement est si essentiel pour l'amélioration de l'espèce humaine, et dans lequel les travaux de nos écrivains et de nos philosophes sont si loin encore du but qu'on espère atteindre. Si l'on doit le tribut de l'admiration aux hommes de génie dont les conceptions sublimes reculent les bornes de l'esprit humain, on doit la plus douce reconnaissance aux hommes estimables et modestes qui savent donner à ceux qui entrent dans la carrière de la vie, l'amour de la vertu et de l'instruction. Campe mérite une place distinguée parmi ces bienfaiteurs de l'humanité.

Joachim-Henry Campe naquit à Deusen, dans la principauté de Brunswick Wolfenbuttel, en 1746; il reçut les premiers élémens d'instruction à l'école de Holzmenden; il étudia ensuite la théologie à Hall, et devint, en 1773, aumonier du régiment du prince de Crussé, en garnison à Potzdam. En 1776, il succéda au célèbre Bazedoff, dans la direction de l'institut d'éducation de Dessau. Il quitta ces dernières fonctions, l'année suivante, pour surveiller une institution semblable qu'il avait établie à Hambourg, et qu'il céda, en 1783, au professeur Trapp, à cause du dérangement de sa santé. Il se rendit alors à Tristow, village près de Hambourg, où il vécut dans la retraite pendant quelques années. En 1787, il fut nommé conseiller des écoles dans le du-

ché de Brunswick, et chanoine du chapitre de Saint-Syriaque, dont il devint le doyen, en 1805; il eut, en même tems, la direction de la librairie d'éducation de Brunswick. En 1789, M. Campe était venu à Paris, pour y rétablir sa santé; les principes, sous les auspices desquels s'était annoncée la révolution française, captivèrent sa raison et son cœur; il fut du nombre des savans étrangers auxquels l'Assemblée nationale conféra le titre et les droits de citoyen français. Ce fut au retour de ce voyage qu'il publia des *Lettres écrites de Paris pendant la révolution*, ouvrage qui respirait un amour pur et ardent de la liberté, et qui fit, dans le tems, beaucoup de sensation en Allemagne. Comme notre estimable Berquin, il consacra sa vie entière à la jeunesse. Campe habitait, depuis plusieurs années, une maison de campagne qu'il avait achetée dans les environs de Brunswick. Sa nation, qui avait tant de motifs de l'apprécier, comme philosophe et comme moraliste, lui devait aussi beaucoup d'estime pour les soins qu'il avait pris de purger sa langue des expressions étrangères qui s'y étaient successivement glissées. Il publia, sur la grammaire allemande, un grand nombre d'ouvrages importans, qui frayèrent la route aux littérateurs qui se sont occupés depuis du perfectionnement de cette langue.

Dans ses dernières années, tous les efforts de son esprit tendaient à laisser derrière lui un grand ouvrage national en ce genre; et il travailla, depuis 1806 jusqu'en 1811, à achever un dictionnaire de la langue allemande, en cinq gros volumes in-4°, contenant 141,277 mots ou expressions. Ce travail colossal, exécuté en cinq années de tems, à une époque où le commerce de la librairie allemande était en stagnation, où

les malheurs de la guerre avaient mis en deuil tout le pays de Brunswick, où M. Campe venait de perdre, dans la personne du souverain, son protecteur, son bienfaiteur, son ami, lui coûta sa santé, et avec elle une partie de sa fortune.

Mais, c'est surtout par ses ouvrages de morale et d'éducation qu'il s'est acquis des droits à la reconnaissance de la jeunesse, à celle des pères et des mères de famille et de tous les amis de la vertu et de l'instruction; c'est dans ces ouvrages qu'on admire surtout le don rare de présenter aux enfans, dans un style toujours pur, naturel et persuasif, les idées les plus abstraites, et de mêler aux leçons de l'instruction la plus solide et la plus utile, les charmes de l'amusement, en conformant son langage au degré d'intelligence de tous les âges, souvent même de toutes les conditions. Son *Robinson Crusoé*, sujet qu'il traita pour la première fois, en forme de dialogue entre un père et ses enfans, et qui d'une simple imitation devint, entre ses mains, par la manière dont il l'embellit, une création, pour ainsi dire, originale, se trouve dans toutes les bibliothèques, a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, sans en excepter le turc et le grec moderne, et l'a été cinq fois en notre langue. Sa *Découverte de l'Amérique*, en trois volumes; *Christophe Colomb, Cortez et Pizarre*, également sous la forme de dialogues; son petit *livre de Morale à l'usage des enfans*, et son *Recueil de différens Mémoires sur l'éducation*, qui, tous les deux, ont été traduits en latin; sa *petite Bibliothèque des enfans*, et sa *Bibliothèque instructive et géographique des jeunes gens*, ses *Elémens de Psychologie* ou *Leçons élémentaires sur l'ame*, à l'usage des enfans; ses *Relations de voyages*, son *Théophron*, ou *le Guide des*

jeunes gens; et le pendant de ce livre, *Conseils à ma fille*, tous ces ouvrages ont joui d'un succès véritablement populaire, et se recommandent par la sagesse des principes, la pureté de la morale et l'agrément du style. Il me faudrait dépasser de beaucoup les bornes qui me sont prescrites, si je voulais citer tous les autres ouvrages de Campe dans le même genre, et qui sont également dignes d'éloges. Ils forment une petite bibliothèque de trente volumes. C'est aussi l'espace qui me manque pour examiner les causes morales et politiques qui ont empêché nos écrivains et nos philosophes de cultiver, avec le même succès que nos voisins, une branche de littérature si importante pour le bonheur de l'humanité (1); j'ajouterai seulement que la vie privée de Campe était parfaitement conforme à l'idée qu'on devait s'en faire, d'après ses écrits, et que l'ami de la jeunesse lui donnait à la fois l'exemple et le précepte des vertus qu'elle doit pratiquer. Le fait suivant en est une preuve touchante : il ordonna, quelques jours avant sa mort, qu'on l'enterrât dans son jardin, sans la moindre cérémonie, qu'on distribuât aux pauvres la somme qu'auraient coûtée des funérailles pompeuses, selon l'usage du pays, et qu'on distribuât gratuitement deux mille exemplaires de son *Théophron*, aux jeunes gens qui n'auraient pas les moyens d'acheter ce livre. Il mourut, le 22 octobre 1818.

Dans un âge très avancé, il avait reçu de ses conci-

---

(1) Je dois faire ici une mention particulière des ouvrages si intéressans publiés dans ce genre par MM. Jussieu, Raynouard et Bouilli; et du *Nouvel Ami des Enfans*, de monsieur et de madame Azais. Il est à regretter que ce dernier recueil, commencé avec succès, n'ait pu être continué.

toyens un honorable témoignage de leur estime ; il fut nommé, pour l'ordre des savans, membre des États du royaume de Wesphalie, États qui étaient divisés en trois classes, les *propriétaires*, les *négocians* et les *savans*. L'auteur de cette notice se souvient, avec intérêt, d'avoir vu, à cette époque, le respectable Campe à Cassel, qui fut la capitale d'un royaume éphémère ; et un peu plus tard, a Brunswick même, dans la maison du vertueux Israëlite M. Jacobsohn, de cette ville, qui devait aux généreux bienfaits qu'il répandait sur la jeunesse de sa communion religieuse, l'honorable amitié de l'homme qui ne fut jamais indifférent au bonheur d'aucune classe de la société. Je fus vivement ému, en voyant les traits de celui dont les ouvrages m'avaient procuré dans mes premières années les jouissances les plus douces, et j'aime à remplir aujourd'hui un devoir qui m'est imposé par les souvenirs de mon enfance.

MICHEL BERR.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE GÉNÉRAL MORILLO,

ET

Quelques détails historiques sur la guerre de l'indépendance dans l'Amérique espagnole.

LES événemens militaires et politiques qui ont lieu dans l'Amérique méridionale devant avoir la plus grande influence sur la civilisation des vastes contrées de ce continent, il n'est pas étranger au plan de la Revue encyclopédique de faire connaître les personnages de cette tragédie sanglante, dont le dénoûment

intéresse à la fois le commerce et l'industrie, les arts et les sciences, les droits des nations et ceux de l'humanité.

Le général MORILLO est un ancien sergent d'artillerie de marine; il parut dans la carrière militaire, à l'affaire de Vigo, pendant la guerre d'Espagne. S'étant mis à la tête de quelques paysans, il forma un corps de guérillas, et obligea l'officier français, qui commandait la place, à capituler avec lui. Comme il n'avait alors aucun rang dans les armées espagnoles, il crut que, pour signer cette capitulation, il lui fallait au moins le titre de colonel, et il le prit en effet, avec le consentement de ses compagnons d'armes (1). Le succès qu'il avait obtenu, le fit élever à ce grade par le gouvernement de Cadix; il justifia cette faveur, par le courage et l'activité qu'il montra dans toutes les occasions; mais, ses talens militaires le rendirent moins redoutable aux Français, que la férocité de ses mœurs ne le fit craindre des Espagnols. Il reçut le commandement d'une division, quand le général Wellington réunit sous ses ordres toutes les forces de la Péninsule; il continua de se distinguer, dans la retraite des armées françaises: toutefois, son caractère, sa conduite et sa manière de

---

(1) Tous les autres chefs de *guérillas* avaient obtenu leurs grades militaires de la même manière. Aussitôt que l'un d'eux avait remporté quelques avantages sur l'ennemi, il adressait une lettre à la junte centrale, et ajoutait à sa signature le titre de *Colonel de la légion de volontaires* (de telle ou telle province); la junte, qui voulait encourager tous les défenseurs de l'indépendance nationale, confirmait, par sa réponse, le titre qu'avait pris le chef de guérillas, qui était ainsi reconnu comme véritable et légitime *colonel*. Cette promotion servait de premier degré pour toutes les autres.

faire la guerre, semblèrent n'avoir rien d'espagnol ; et soit par éloge, soit par critique, ses compatriotes le nommèrent le cosaque de Wellington.

En 1815, le cabinet de Madrid ayant résolu de faire rentrer sous le joug de leur ancienne métropole les immenses contrées de l'Amérique méridionale, une armée de 10,800 hommes fut formée de l'élite des troupes espagnoles ; le commandement en fut donné au général Morillo. Les circonstances étaient favorables pour cette expédition, et tout annonçait qu'il ne fallait que bien peu d'efforts pour en assurer le succès. Une effroyable catastrophe avait privé le gouvernement de Vénézuela de la plus grande partie du matériel de son armée et de presque tous ses meilleurs soldats. Le tremblement de terre du 26 mars 1812, avait enseveli dix mille hommes sous les ruines de la ville de Caracas, et jeté dans tout le pays l'épouvante et la consternation. Le général espagnol Monteverde avait profité de ces affreuses calamités, pour reprendre possession de Vénézuela ; mais, bientôt la violation des capitulations qui avaient eu lieu, et la résolution avouée de ne rien oublier du passé, firent reprendre les armes aux Vénézuéliens, qui obligèrent l'ennemi à se retirer. Les avantages que remportèrent, en 1813, les généraux Bolivar et Marino semblaient avoir assuré l'indépendance, quand des dissensions firent tourner tout-à-coup la fortune. Un chef, jusqu'alors presque inconnu, Boves, rallia le parti espagnol ; et le cours de ses succès fut tel qu'il ne restait aux indépendans que l'île de la Marguerite, lorsque son successeur Morales réunit ses forces à celles de l'expédition de Morillo. Ce général n'eut donc à vaincre aucune résistance, quand il entra dans le Vénézuela ; et si l'on considère que, par sa jonction

avec les anciennes troupes de Boyès, il se trouva à la tête d'une armée de près de vingt-cinq mille hommes, on ne peut guère douter qu'il ne lui fût possible alors de pacifier la Nouvelle-Grenade, de secourir le Pérou, de soumettre le Chili, et d'attaquer avec avantage Buenos-Ayres affaibli par ses divisions intestines; mais, pour exécuter ce plan d'opérations, et pour ne pas être enchaîné par la nécessité de contenir chaque province, il fallait cicatriser les plaies encore saignantes de la guerre civile. Voici comme Morillo tâcha d'y réussir: aussitôt qu'il fut entré en triomphe à Caraccas, il y établit une junte de séquestre, qui déclara déchus de leurs biens tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection, et tout ceux qui, sans y prendre part, ne s'y étaient pas opposés. On comprit dans l'une ou l'autre classe, ceux qui avaient quitté le pays, et ceux qui y étaient restés, même par force; enfin, l'on atteignit les propriétés échappées à ces confiscations, en imposant à ceux qu'on ne pouvait y soumettre, l'obligation de faire des *donatifs*, espèce d'emprunt forcé ou plutôt de contribution militaire, puisqu'ils ne comportent point de remboursement.

On conçoit aisément que ce mode d'administration ne calma point l'effervescence des provinces qu'on venait de remettre sous la domination espagnole; et dès-lors une armée, qui devait suffire pour pacifier toute l'Amérique méridionale, fut impuissante pour en contenir seulement quelques parties sous un joug détesté. Les événemens ne tardèrent pas à prouver que le système d'oppression qu'on avait adopté, n'était pas seulement injuste et cruel, mais encore qu'il était d'une politique fausse et dangereuse. En effet, Morillo fut forcé de convertir les grandes opérations militaires,

qu'on avait projetées, en opérations partielles, lentes et inefficaces; il se porta devant Carthagène pour former le siége de cette place. Son armée se composait de six mille hommes de troupes européennes, trois mille Vénézuéliens, commandés par Morales, le régiment fixe de Porto-Vico, et deux à trois mille hommes des troupes de Sainte-Marthe. La flotte qui devait le seconder, était formée de trois frégates, deux corvettes, plusieurs bricks et goelettes, treize félouques armées de pièces de 16, et d'obusiers de 8 pouces, onze bongos armés de pièces de 18 et de 24, et cinquante-six transports, dont les matelots renforcèrent les équipages des bâtimens de guerre. Des forces aussi considérables semblaient devoir enlever d'emblée une ville, dont les fortifications ont un très grand développement, et dont la garnison n'était que de quatre mille hommes; cependant, toutes les opérations de Morillo se bornèrent à un blocus, et à rester cent douze jours devant une place, dont l'occupation ne pouvait influer en rien sur la réduction de l'Amérique espagnole. La garnison, qui n'avait que pour quarante-trois jours de vivres, ne donna pas seulement des preuves du courage le plus intrépide; mais, elle montra encore la persévérance la plus héroïque, quand les souffrances de la famine, plus redoutables que l'ennemi, firent succomber chaque jour ses plus braves soldats et ses meilleurs officiers. Toutes les ressources furent épuisées; la cavalerie fut démontée, et ses chevaux furent distribués régulièrement, en rations, ainsi que tous les ânes et les mulets appartenant aux équipages. On fut bientôt obligé d'avoir recours à d'autres moyens de subsistance; les animaux les plus immondes, jusqu'à l'herbe des places publiques, et aux cuirs dont on se sert pour couvrir

les selles, les malles et les carosses, tout fut dévoré. Morillo ayant attaqué, le 12 novembre 1815, avec l'élite de ses troupes, la position avancée de *la Popa*, les quatre-vingt-dix-sept hommes qui défendaient ce poste, et qui, quoique exténués par la faim, repoussèrent vigoureusement l'ennemi, reçurent du gouvernement de Carthagène, comme une preuve de sa satisfaction, un supplément de ration de trois douzaines de cuirs de bœufs.

Cinq bâtimens, qui devaient apporter des vivres, ayant péri, et tout espoir étant perdu de s'en procurer, les restes de la garnison résolurent de s'ouvrir un passage à travers les forces espagnoles, qui occupaient la baie intérieure, et les batteries croisées, dont le chenal était garni. Ils s'embarquèrent avec les habitans qui voulurent les suivre, sur neuf navires, dont trois seulement étaient armés d'une pièce de 16. Cette flotille intrépide mit à la voile en présence de toute l'armée espagnole; elle s'engagea dans le chenal sous le feu de l'escadrille et des batteries de l'ennemi; et força à la fuite les felouques et les bougos, qui voulaient s'opposer à son passage. Arrivée au goulet de la rade, nommé *Boca-Chica*, elle encloua l'artillerie des forts, embarqua la population mâle des villages voisins, qui leur servait de garnison; et traversant l'escadre espagnole, malgré ses efforts impuissans, elle s'éloigna de ces villages, mais en y laissant l'exemple d'un des faits d'armes les plus étonnans que présente l'histoire des deux mondes.

Le village de Boca-Chica, où les femmes, les enfans et les malades étaient restés, envoya une députation au général Moralès qui se trouvait à peu de distance; il y entra avec sa division; et quoiqu'il n'eût éprouvé aucune résistance, ni même aucune contradiction, et qu'il eût

fait déjeûner avec lui l'officier qui lui avait présenté les clefs de la place, en moins d'une demi-heure il fit égorger les cinq cents personnes qu'il trouva dans ce lieu. Ce massacre fut comme le signal des exécutions, qui se sont prolongées jusqu'à ce jour. Les personnes les plus distinguées périrent les premières; toutefois, l'obscurité ne fut point une garantie assurée pour la vie. Lorsque Morillo marcha de Carthagène sur Santa-Fé de Bogota, son passage fut marqué, dans toutes les villes, par les fourches patibulaires qui, sur les routes et les places publiques, montraient aux passans des têtes sanglantes et des membres déchirés. Il entra dans la capitale, par suite d'une capitulation, dont une entière amnistie fut le principal article; et ce fut au milieu des fêtes données par les habitans, pour célébrer le retour de la paix, scellée par la promesse solennelle de la clémence royale, que Morillo dressa des listes de proscription, qui n'ont pas laissé une seule famille, sans avoir à pleurer quelques-uns des siens.

Si l'on fait abstraction des droits éternels de la justice et de l'humanité, et si l'on considère cette manière de gouverner comme une expérience politique, ses résultats prouvent évidemment que la tyrannie est un mauvais calcul, et que ses excès les plus cruels et les plus heureux n'ont pas même pour justification le mérite d'une utilité criminelle. Morillo croyait avoir décidé du sort de toute l'Amérique par la prise de Carthagène et le supplice de ceux qui s'étaient fiés à sa foi : il ne tarda pas à être détrompé. L'espoir de la vengeance fit reprendre les armes à ceux qui les avaient déposées : des troupes de guérillas se formèrent de toutes parts dans le Venézuela, conduites par les généraux Paëz, Sarasa, Sedeno

Roxas, et plusieurs autres chefs également distingués, elles remportèrent partout l'avantage sur les troupes espagnoles. Arismendi se mit à la tête des insurgens de la Marguerite; il détruisit la garnison que Morillo avait laissée dans cette île, et repoussa victorieusement toutes les attaques dirigées contre ce poste important. Lorsqu'en 1817 les Espagnols reçurent un secours de quatre mille hommes de troupes d'Europe, pour réparer les pertes immenses que leur armée avait faites, Morillo entreprit d'enlever la Marguerite de vive force; mais le massacre des femmes et des enfans qui tombèrent entre ses mains au moment du débarquement, instruisit les habitans du sort qu'ils devaient attendre; réunis au nombre de quatre cents, ils attaquèrent les Espagnols avec une telle furie qu'ils les mirent en fuite, et taillèrent en pièces la moité de ceux qui avaient mis le pied sur leur territoire.

De nouveaux ennemis accoururent bientôt pour ajouter d'autres dangers à la position critique du général Morillo. Les restes de la garnison de Carthagène, qui s'étaient ralliés à la Jamaïque et à St.-Domingue, sous les ordres du général Bolivar, s'embarquèrent sur la flotille de l'amiral Brion, et la cause de l'indépendance vit encore, dans le Vénézuela, des armées régulières combattant sous ses drapeaux. Morillo fut obligé, pour porter ses troupes dans cette province, de les retirer de la Nouvelle-Grenade. Aussitôt, des guérillas parurent de tous côtés; le défaut d'armes n'arrêta point leurs efforts: ils assaillirent les postes espagnols, ils les tinrent dans une alerte continuelle, et les obligèrent à n'habiter que des espèces de blockhouses (*casas fuertes*). Les

partisans, commandés par les deux frères Neyras, ont pénétré jusqu'aux environs de Santa-Fé, où réside le vice-roi, et où sont concentrées presque toutes les forces qui lui restent. Ils ont enlevé une partie des convois qui s'y rendaient, et se sont augmentés de plusieurs détachemens destinés à les combattre. Le général Santander, aidé par le gouvernement de Vénézuela, a rassemblé tous ces corps dans la province de Casanarès: il a battu les troupes envoyées contre lui, et tout annonce le succès de sa marche sur la capitale. Le général Morillo, après avoir perdu toutes les levées qu'il a faites dans le pays, et 20,000 soldats européens qu'il a conduits en Amérique ou qu'il a reçus depuis, se trouve réduit maintenant à n'occuper que la partie de la province de Caraccas, adossée aux montagnes, et bornée par la mer. Les indépendans, qui, lors de son arrivée dans ces contrées, ne possédaient que l'île de la Marguerite, sont aujourd'hui maîtres des provinces de Guyana, Cumana, Barcelonne, Varinas, Casanarès; et la nouvelle Grenade, qui est couverte de guérillas, n'attend que des armes et des munitions, pour se délivrer entièrement de la domination espagnole.

On ne peut cependant disconvenir que, si le général Morillo eût paru dans le nouveau monde, lors de sa découverte, il aurait pu, comme Pizarre, trouver, par ses exploits sanglans, une place dans la postérité; mais on peut douter, sans injustice, que l'opinion de son siècle lui soit aussi favorable que l'inquisition d'Espagne, qui a cru devoir l'élever à la haute dignité d'*Alguasil major du Saint-Office.*

M. J.

III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Découverte d'un nouveau ciment.* — M. David Meade Randolph annonce, dans les papiers de Richmond, la découverte d'un ciment qui résiste à l'action de l'eau et de l'air, et que le tems rend toujours plus dur. Il est composé de deux fossiles, de substance minérale ou volcanique. L'inventeur a joint par ce ciment deux briques qui, mises dans l'eau, le 1er juin 1817, en furent retirées, au mois d'août 1818, formant une seule masse compacte et solide, le ciment étant devenu aussi dur que les briques même. Une autre expérience a été faite en appliquant le ciment à la surface d'un ouvrage en brique exposé à l'air, et le résultat a également prouvé la grande utilité de cette découverte.

Nouveaux Journaux. — Depuis le commencement de cette année, il paraît à New-Yorck un journal hebdomadaire, en langue allemande, intitulé *der Deutsche Freund* (l'Ami allemand). Il est rédigé par M. Schaeffer, pasteur de l'église luthérienne. Le plan que ce respectable ecclésiastique s'est tracé, embrasse l'histoire du tems, les matieres religieuses, la littérature et les arts. Plusieurs hommes de lettres, dans les États-Unis, et dans l'étranger, contribuent à cette entreprise, qui ne manquera pas de réussir dans un pays où le grand accroissement de la population est en grande partie dû aux nombreuses émigrations des pays allemands.

M. Paul Allen, déjà connu dans le monde littéraire, publie à Baltimore, depuis le 1er de l'année dernière, un nouveau journal sous le titre de *Journal of the Times* (Journal des Tems).

Un autre journal a aussi nouvellement paru à Milton, ville naissante dans la Caroline septentrionale. L'exécution typographique de ce journal ferait honneur aux plus belles presses d'Europe.

Brésil. — *Découverte. — Moyen d'augmenter la force de la poudre.* — Le lieutenant-colonel Warnhagen, employé au Brésil, a trouvé que la sciure du bois, principalement des espèces de bois les moins dures, triple la force de la poudre, quand elle y est mêlée à parties égales. On a employé ce mélange avec succès pour faire sauter des rochers.

ASIE.

Chine. — *Traduction en langue chinoise.* — Le missionnaire anglais Morrisson, qui, depuis plusieurs années, travaille avec zèle à la propagation du christianisme dans les Indes et en Chine, a publié, dans la langue de ce dernier pays, les ouvrages suivans :

Sin-i-tchan-chou. — Le Nouveau Testament. Un Chinois ayant embrassé, dans le dernier siècle, la religion chrétienne, avait traduit les Évangiles. Cette traduction, trouvée à Canton en 1815, et dont une copie fut envoyée au Musée britannique, a servi de base au travail de M. Morrisson. La traduction du Nouveau-Testament entier forme 8 volumes, moitié in-4°, moitié in-12.

Chin chi chou i pen van i tchou. — Traduction des Psaumes en chinois. C'est un petit volume in-18 de 177 pages.

Yeou hio thsian kui wen tha. — Petit Catéchisme, par demandes et par réponses, par un Chrétien.

AFRIQUE.

Égypte. — *Anecdotes biographiques sur Belzoni.* — Le voyageur et antiquaire Belzoni, dont il a été question plus d'une fois, dans la *Revue* (1), s'est acquis, par ses entreprises hardies et ses recherches d'antiquités en Égypte, une assez grande célébrité. Il sera peut-être agréable à nos lecteurs de trouver ici quelques détails curieux sur sa vie ; nous les tirons de l'estimable Recueil littéraire anglais, intitulé : *Quarterly Review.*

Belzoni est né en Italie, dans les États ecclésiastiques. Les particularités de sa jeunesse ne sont guère connues. Il y a environ neuf ans qu'il vint à Édimbourg, où il donna des représentations

(1) Vol. I, pag. 158, 549. Vol. II, pag. 367.

consistant en tours de force, expériences hydrauliques, fantasmagorie, concerts d'harmonica, etc. Il répéta les mêmes représentations en Irlande et dans l'île de Man, d'où il passa à Lisbonne. Il était alors âgé d'environ 25 ans. Doué d'une taille extraordinaire et bien proportionnée, d'une figure animée et imposante, il fut bientôt engagé par le directeur du théâtre de San Carlos à paraître dans la pièce de Valentine et Orson; ensuite, pendant le carême, dans le drame sacré de *Samson*. Dans ces deux pièces, il obtint de grands applaudissemens par sa force et sa dextérité. A Madrid, il donna des représentations du même genre devant le roi et sa cour. En se rendant d'Espagne à Malte, il rencontra dans cette île Ismaël Gibraltar, l'agent du pacha d'Égypte, qui lui persuada de visiter le Caire. Arrivé dans cette ville, le pacha l'engagea à construire une machine pour élever les eaux du Nil, de manière qu'elles vinssent arroser ses jardins. Il devait recevoir pour ce travail 800 piastres par mois, et de plus une récompense considérable, dans le cas où l'entreprise réussirait. Au bout de trois mois, le travail était fini. Le pacha était présent au premier essai qui fut fait. Trois Arabes et un jeune Irlandais, que Belzoni avait amené d'Édimbourg comme domestique, sont placés dans une roue immense qui, en tournant, devait mettre la machine en mouvement : mais, à peine cette roue a-t-elle tourné deux ou trois fois, que les Arabes sont saisis d'étourdissement et sautent en bas de la roue, qui, ayant ainsi perdu ses contrepoids, retourne avec rapidité en sens contraire; et le domestique irlandais, en essayant d'échapper à la position dangereuse où il était resté seul, aurait été tué, si M. Belzoni n'eût saisi la roue, et par sa force extraordinaire n'en eût arrêté le mouvement. Le domestique en fut quitte pour une cuisse cassée.

Cet essai ayant manqué, Belzoni résolut de tenter fortune par des recherches d'antiquités dans la Haute-Égypte; mais, au moment où il se disposait à partir, M. Salt (1) arriva au Caire. Ce voyageur, sur la recommandation du sheik Ibrahim, qui avait vu des preuves de la force extraordinaire de Belzoni, le choisit comme la personne la plus convenable pour l'entreprise hardie

(1) Voyez *Rev. encycl.*, vol. I, pag. 164.

d'amener de Thèbes l'énorme tête en granit de Memnon. Belzoni renonça dès ce moment au projet de voyager pour son propre compte, et s'engagea, avec M. Salt et le scheik, dans une entreprise que bien des personnes avaient jusqu'alors considérée comme impossible. Il réussit complètement, après six mois d'efforts incroyables, n'étant secondé que par quelques paysans arabes. Depuis ce tems, M. Belzoni a été employé par M. Salt dans toutes ses recherches.

Un trait de la persévérance inébranlable de Belzoni, et de la confiance qu'il inspire aux autres, mérite d'être cité. Dans son voyage en Nubie, il était accompagné de M. Beechy. Ces deux voyageurs arrivent au temple d'Ipsambul, dont les statues colossales élèvent à peine leurs têtes gigantesques au-dessus des masses de sable, sous lesquelles la façade est presque entièrement ensevelie. Aussitôt, un certain nombre d'habitans est mis à l'œuvre pour déterrer ce monument remarquable; mais, à peine ils avaient commencé la besogne, qu'ils s'arrêtèrent subitement, sous prétexte qu'il était contraire à la loi de travailler pendant la durée du Rhamadan (carême des Turcs), qui venait de commencer. Les deux voyageurs résolurent donc de poursuivre, assistés seulement du domestique irlandais, l'opération laborieuse qu'ils avaient fait commencer. Ils découvrirent bientôt que l'aga, pour les détourner de leur entreprise, avait défendu de leur faire parvenir des provisions. Mais il leur restait encore un sac de millet, dans la chaloupe avec laquelle ils avaient remonté la rivière; et cette faible ressource devint, avec de l'eau du Nil, leur unique nourriture pendant vingt-un jours de travaux pénibles, qui enfin leur ouvrirent une entrée dans l'intérieur du temple d'Ipsambul.

ANGLETERRE.

Arrivée en Europe du premier bâtiment à vapeur qui ait traversé l'Océan. — La ville de Liverpool a vu entrer dans son port, le 20 juin dernier, un vaisseau américain de 360 tonneaux, venu en vingt-quatre jours de Savanah. Il a fait usage, pendant dix-huit jours, de la machine à vapeur, dont les rouages, adaptés aux deux flancs du navire, peuvent, lorsque la mer est trop grosse pour qu'on puisse s'en servir, s'enlever et se mettre à bord, en aussi

peu de tems qu'il en faut pour amener les voiles. Ce bâtiment, le premier à vapeur qui ait traversé l'Océan, a, du reste, des mâts et des voiles, dont il se sert au besoin, comme les autres vaisseaux, et sa construction est la même. Il avait déjà fait le trajet, d'environ 300 lieues, de New-Yorck à Savanah.

Voyage de découvertes. — Pendant le voyage de l'année dernière, dans la baie de Baffin, le lieutenant Parry, qui commandait l'Alexandre, fit jeter dans la mer, le 24 mai, à la hauteur du cap Farewell, une bouteille renfermant un papier sur lequel étaient indiquées la longitude et la latitude où le vaisseau se trouvait, lorsque cet avis fut abandonné à la merci des flots. Deux mois après, la bouteille a été retrouvée sur les côtes de l'île de Bactragh, dans la baie de Kilala. En comparant la distance des lieux avec l'espace du tems, et en supposant que la bouteille ait toujours flotté en ligne droite, il résulte de ce calcul qu'elle doit avoir fait, dans ce trajet sur l'Atlantique, huit milles par jour

Mémoires sur Cromwel. — Il existe encore, en Angleterre, un Oliver Cromwel, descendant du célèbre Protecteur, sur lequel, ainsi que sur ses deux fils Richard et Henri, il va incessamment faire paraître des Mémoires qui seront accompagnés de lettres originales et d'autres papiers de famille.

Poesie. — *OEuvres de Walter Scott.* — La collection complète des OEuvres poétiques de Walter Scott, va incessamment paraître à Édimbourg, en 12 vol. Peu de poëtes modernes ont acquis autant de popularité que cet auteur fécond. Il commença sa carrière littéraire, en 1799, par la traduction ou plutôt l'imitation d'un ouvrage dramatique allemand intitulé: *Goëtz von Berlechingen*, du célèbre Goethe. L'accueil peu favorable fait à ce premier essai, fut bientôt compensé par le grand succès de ses compositions originales. Deux de ses poëmes: le premier, *The Lady of the Lake* (La Dame du Lac), publié en 1810; et *Rokeby*, qui parut en 1813, furent vendus, au nombre de 8000 exemplaires, en quatre mois de tems. La Vision de Don Rodrigue (*the Vision of Don Roderick*, 1811) et le Seigneur des îles (*the Lord of the isles*, 1814), n'ont pas été moins recherchés par les lecteurs de toutes les classes. M. Scott brille surtout par l'heureuse application du style de l'ancienne ballade à la poésie plus élevée et plus analogue au goût moderne.

Journaux. — *Produit au profit du fisc.* — L'éditeur d'un journal hebdomadaire de Londres, *the Observer*, a mis sous les yeux du public le résultat de son entreprise, depuis le 2 mai 1818, jusqu'au même jour de l'année 1819. Le débit de ce journal se montait, à cette époque, au nombre de dix à onze mille exemplaires par semaine, qui, dans le courant de l'année, avaient rapporté 602,224 livres st. Le timbre seul avait produit 8,029 liv. st. En ajoutant encore à ce bénéfice de la caisse publique la taxe sur le papier, à 3 pences par livre, et celle sur les *avertissemens* à 3 sch. 6 pences pour chacun, le revenu annuel que le gouvernement tire de ce seul journal hebdomadaire va au-delà de la somme de 10,000 liv. sterl., ou 240,000 francs.

Beaux-Arts. — *Monument de Sheridan.* — On va ériger, à Dublin, un monument à la mémoire du célèbre poëte Sheridan (Rich. Brinsley), natif de cette ville. On présume que deux représentations de ses pièces sur le théâtre de la capitale de l'Irlande fourniront des fonds suffisans pour l'exécution de ce projet patriotique. Le monument qui a été consacré, à Londres, dans l'abbaye de Westminster, à la gloire de l'immortel Shakespear, fut aussi fondé au moyen d'une représentation de son *Jules-César* sur le théâtre de Drury-Lane.

RUSSIE.

Physique. — *Feu perpétuel.* — On trouve, dans la péninsule d'*Abeheron*, dans la province de Schirwan, autrefois appartenant à la Perse, mais aujourd'hui réunie à la Russie, ce qu'on appelle le *feu éternel.* Il s'y élève, depuis un tems immémorial, d'une ouverture irrégulière d'environ deux toises de profondeur, des flammes perpétuelles. Ces flammes, qui montent à une et jusqu'à trois toises, ne sont accompagnées d'aucune fumée et n'ont aucune odeur. Il est remarquable que l'ouverture, dont la largeur est d'environ vingt toises, ne consiste qu'en un fond de rocher et conserve toujours la même profondeur et la même solidité. Sur les bords de cette ouverture croît le plus beau gazon; et à la distance d'environ deux toises, il se trouve deux sources. Les habitans des environs ont pour ce feu une espèce de vénération, et lui rendent une sorte de culte.

Colonisation des régimens employés à l'agriculture. — Le gou-

vernement a formé le projet de coloniser l'armée. A cet effet, les régimens seront partagés en colonies, et répartis sur le vaste territoire de l'empire, où ils cultiveront la terre en tems de paix, conjointement avec les paysans; en tems de guerre, ils se rassembleront, comme soldats. C'est à l'imitation des cosaques, que l'armée va adopter, à ce qu'il paraît, cette nouvelle manière d'exister. — Une mesure semblable a été prise par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, pour faire servir aux travaux de la culture les militaires employés dans les garnisons. (Voyez tome 1er de ce recueil, page 172.)

École d'enseignement mutuel. — Nous avons sous les yeux un *Avis*, en langue russe, du 28 avril 1819, sur l'établissement d'une nouvelle école, suivant la méthode d'enseignement mutuel (dite de Lancaster), avec les conditions auxquelles y seront reçus les enfans des indigens. Cette pièce, signée du comte de Tolstoï, président, commence par ce préambule: « .... Pénétrés des bienfaits de la nouvelle méthode, et désirant l'introduire dans notre patrie, pour l'employer à l'avantage des indigens, *la Société pour l'établissement des écoles d'enseignement mutuel*, formée avec l'agrément de S. M. l'empereur, fonde une de ces écoles chez M. Chabichef, conseiller titulaire; et par le présent avis elle prévient qu'à compter du 1er mai, la réception des élèves pour cette école commencera aux conditions suivantes. »

Nous n'en citerons que trois:

1°. Les élèves ne doivent pas avoir moins de huit ni plus de seize ans; ils ne doivent être attaqués d'aucune maladie contagieuse.

2°. En cas de maladie de l'élève, les parens doivent en informer la société, qui ne manquera pas d'envoyer son médecin pour traiter le malade aux frais de la société.

3°. Non-seulement la société ne reçoit pas la plus légère rétribution pour l'enseignement des enfans; mais, en les munissant gratuitement de tous les objets nécessaires à leur instruction, elle a arrêté qu'il serait en outre fourni par elle une assez forte somme pour la distribution des récompenses aux plus appliqués.

Les enfans des parens les plus pauvres peuvent ainsi s'enrichir de connaissances utiles dans tous les pays et toujours estimées. Le but de la société est de procurer à la patrie, au moyen de

l'éducation, des citoyens honnêtes, laborieux, pieux et soumis aux lois de leur pays.

Instruction publique. — Pour faciliter l'étude des langues orientales, le prince Gallizin, qui est placé à la tête de l'instruction publique en Russie, a fait l'acquisition, au nom de l'empereur Alexandre, de la précieuse collection des manuscrits arabes, persans et turcs de M. Rousseau, consul français à Bagdad. L'empereur a fait présent de ce trésor à l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. On est actuellement occupé à organiser un *musée oriental*. La collection des médailles asiatiques contient seule environ vingt mille articles.

SUÈDE.

Économie rurale. — Un paysan de Herjeaedalen a envoyé au comte d'Engestroem, ministre de l'intérieur, la description d'une espèce d'herbe semblable à celle que Linné a fait connaître sous le nom d'*elymus arenarius*, et qui, chez les Islandais, remplace le seigle. Cette herbe, qui croît sans culture et se reproduit en grande abondance, pourrait être employée en Suède, comme une nourriture saine et peu coûteuse.

Universités et Sociétés savantes. — Les étudians de l'Université d'Upsalont fait frapper une médaille en l'honneur de M. le docteur Thunberg, professeur de botanique, commandeur de l'ordre de Wasa, pour perpétuer le souvenir des nombreuses années pendant lesquelles il a rempli les fonctions d'inspecteur. Le 11 novembre dernier, soixante-seizième anniversaire de la naissance du célèbre naturaliste, la médaille en or lui a été présentée.

— La Société des Sciences d'Upsal, ayant perdu son dernier président, le roi Charles XIII, qui avait accepté ce titre, en 1768, vient de nommer à sa place le prince royal Oscar.

— Le septième volume de l'ouvrage intitulé *Acta nova reg. Societ. Ups.*, a paru, en 1816, in-4°. Le huitième volume est sous presse, et le premier cahier est déjà imprimé. Il commence par un traité curieux sur les pétrifications de Suède, par le docteur G. Wahlenberg. La société possède une collection riche et précieuse de ces objets d'histoire naturelle.

Bibliographie. — Parmi les nouveautés littéraires qui viennent de paraître à Stockholm, nous remarquons les ouvrages suivans :

Histoire de la nation suédoise, sous les rois de la race de Wasa: premier volume, contenant l'introduction et un précis de l'époque antérieure à Gustave Wasa. De plus : *Antiquités du Nord* (Fornlemningar), publiées par Q. G. Liljegren et C. G. Brunius, adjoint de l'Académie de Lund; premier cahier, avec gravures.

Antiquités. — Le gentilhomme de la chambre du roi de Suède, M. Rothlieb, va faire paraître, dans le courant de cette année, la description de l'église de Ritterholm, monument aussi important pour l'histoire de Suède, que l'est, pour l'histoire d'Angleterre, l'église de Westminster à Londres. On sait que la ville de Stockholm est bâtie sur sept îles ou *holms*. Dans l'une d'elles, appelée le *Ritterholm*, on trouve, outre l'ancien château royal, incendié en 1697, l'église dont nous parlons, construite depuis plus de cinq siècles. Elle renferme sous ses voûtes vénérables plus de quatre mille trophées et les restes de tous les hommes dont les noms sont remarquables dans l'histoire de Suède: rois, reines, généraux, hommes d'État. C'est un véritable monument national, et M. Rothlieb, en donnant la description de cet édifice, écrit, en quelque sorte, les fastes de la monarchie suédoise.

DANEMARCK.

Géologie. — M. le comte Vargas-Bedemar, directeur du cabinet de minéralogie de Copenhague, a publié tout récemment un ouvrage sur l'Islande, dans lequel il examine cette île sous ses rapports géologiques. C'est ce que la science possède de mieux en ce genre sur le pays formé par les déjections de l'Hécla. Il serait à désirer que cet écrit fût traduit en français.

Prix proposés. — La Société des Sciences de Copenhague a proposé, pour cette année, les sujets de prix suivans :

La classe des mathématiques : « *Num inclinatio et vis acûs magneticæ iisdem, quibus declinatio, diurnis variationibus sunt subjectæ? Num etiam longiores, ut declinatio, habent circuitus? Num denique has variationes certis finibus circumscribere possumus?* » L'inclinaison et la force de l'aiguille magnétique, sont-elles soumises aux mêmes variations diurnes que sa déclinaison? Ces variations décrivent-elles, comme celles de la déclinaison, des cercles différens dans leurs dimensions? Enfin, pouvons-nous tracer à ces variations des limites certaines?

Classe de physique : « *Quibus naturæ legibus regitur primaria evolutio corporum animalium, ut formam sive regularem, normalem, sive abnormem adsciscant ?* » Quelles sont les lois naturelles du premier développement des corps animés, et ce développement affecte-t-il une forme régulière et déterminée, ou bien en est-il affranchi ?

Classe de philosophie : « *Argumentis e dialogis Platonis aliorumque philosophorum egregiorum qui hocce scribendi genere usi sunt, petitis ostendatur, quid commodi aut incommodi habeat dialogice desserendi ratio, cujus theoria enucleata, num nostro ævo dialogorum forma apta sit, quæ præ aliis eligatur, an præferenda ei alia ? disquiratur.* » Démontrer par des argumens puisés dans les dialogues de Platon et des autres philosophes distingués qui ont employé cette manière d'écrire; les avantages ou les inconvéniens de la forme du dialogue dans les raisonnemens. Cette théorie une fois éclaircie, rechercher si la forme du dialogue est convenable pour notre époque, et si l'on doit préférer cette forme de raisonnement aux autres formes; ou bien préférer les autres formes à celle-ci.

Classe d'histoire : « *Historiæ Saxonis grammatici Danicæ accuratam solidamque crisin instituere?* » Faire un examen scrupuleux et approfondi de l'histoire danoise du grammairien Saxon.

Le prix, pour la meilleure réponse à chacune de ces questions, est une médaille d'or de la valeur de cinquante ducats. Les concurrens doivent adresser leurs Mémoires, dans les formes usitées, avant la fin de décembre, au secrétaire de la Société, M. le professeur H. C. Oersted, chevalier de l'ordre de Danebrog, à Copenhague.

Récompense littéraire. — Le roi a accordé une pension au respectable vieillard Jon Thorlakson, le pasteur et poëte islandais dont Henderson parle dans son ouvrage sur l'Islande, et dont il a déjà été question dans la Revue (vol. I, p. 361).

ALLEMAGNE.

Saxe. — *Vinaigre de bois.* — *L'Observateur autrichien* nous apprend que le docteur et professeur Goerg, de Leipsick, a fait des expériences très heureuses sur le vinaigre de bois (découvert à Paris), dont la propriété de s'opposer à la putréfaction

animale se trouve constatée de la manière la plus satisfaisante. Plusieurs débris anatomiques qu'il a mis en contact avec ce vinaigre, dans l'École d'accouchement de cette ville, ont été garantis de la putréfaction qui avait commencé à se manifester. Des morceaux de viande presque corrompus par la putréfaction, après avoir été humectés avec de l'huile empyreumatique de bois, produite par la distillation sèche du bois, sont devenus, malgré la chaleur excessive qu'il fait en ce moment, aussi secs que s'ils avaient été exposés long-tems à la fumigation. On a vu avec surprise disparaître tout-à-coup les traces de putréfaction, aussitôt que le pinceau imbibé d'huile de bois ou de vinaigre de bois avait touché la viande. Le professeur Goerg a également employé ce moyen sur quelques animaux, pour les mettre à l'état de momies, et il ne doute nullement que le résultat ne soit heureux. Il est d'avis que cette découverte rendra d'importans services à l'anatomie, à l'économie domestique et à la médecine. Ce moyen lui paraît propre à être employé intérieurement et extérieurement dans différentes maladies, et il promet de publier plus tard les résultats ultérieurs de ses expériences.

Autriche. — *Jardins botaniques.* — On compte jusqu'à ce moment 23 jardins botaniques dans la monarchie autrichienne; savoir : 1° à Padoue, fondé en 1533; 2° à Presbourg, en 1564; 3° à l'Université de Vienne, en 1758; 4° à l'Académie Thérésienne, restauré à 1797; 5° à l'Académie Joséphine, de médecine et de chirurgie; 6° à l'École vétérinaire de Vienne; 7° à Schœnbrunn, en 1753; 8° au Belvédère, à Vienne; 9° à Mantoue; 10° à Salzbourg; 11° à Graetz, fondé en 1812; 12° à Brescia; 13° à Vérone; 14° à Milan; 15° à Prague; 16° à Bruck; 17° à Brzezina; en Bohême; 18° le Jardin du Paradis, de l'empereur actuel, à Vienne; 19° celui de Harrach, appartenant à l'empereur; 20° celui du prince *Rasumowsky*, à Vienne; 21° de M. *Geymüller*, près Vienne; 22° du baron *Pronay*, à Hozendorf; et 23° du prince *Esterhazy*, à Eisenstadt, en Hongrie.

Hongrie. — *Législation.* — L'empereur François a ordonné que l'ouvrage intitulé : *Jus criminale Hungaricum*, publié par M. Mathias de Vuchetich, professeur ordinaire de droit romain, civil, pénal et féodal de l'Université royale de Pesth, soit le guide général d'après lequel ces différentes parties du droit

seront enseignées dans toutes les Universités de la Hongrie. S. M. a fait remettre à l'auteur une somme de 2000 florins, valeur de Vienne, pour le récompenser de ce travail si utile, qui va paraître à l'imprimerie de l'Université de Bude.

Saxe — *Universités.* — Le nombre des étudians de Leipsick s'est tellement accru, ce semestre, qu'il s'élève maintenant au-delà de mille. Une grande quantité des jeunes gens qui faisaient leurs études à l'Université de Jéna, qu'ils ont été obligés de quitter, par suite des ordres de différens gouvernemens, se sont fixés à Leipsick, où ils ont une conduite sans reproche. De ce nombre sont plusieurs Grecs. A Jéna, il y avait treize Grecs, dont sept sont allés à Leipsick, où plusieurs autres de leurs compatriotes faisaient déjà leurs études. Le zèle avec lequel ces jeunes gens s'empressent de former leur esprit par l'étude, fait espérer que l'astre de la liberté éclairera de nouveau les contrées intéressantes de la Grèce. Plusieurs Courlandais et autres Russes font également leurs études à l'Université de Leipsick : ce qui réfute les bruits répandus sur l'opinion du gouvernement russe relativement à l'état actuel des Universités allemandes. — Les deux derniers ouvrages que le professeur Krug a publiés sur la loi prussienne des douanes et sur l'état des Universités allemandes, ont été épuisés rapidement et ont obtenu une seconde édition, ainsi que l'ouvrage du même professeur, en réponse à M. de Stourdza.

Wurtemberg — *Édition des classiques anciens.* — La belle entreprise de M. Valpy, libraire à Londres, d'une édition uniforme et très soignée des anciens auteurs classiques, avec les notes des meilleurs commentateurs de toutes les nations (1), a été suivie, à Paris, d'une entreprise pareille, déjà projetée en 1804, mais différée jusqu'au moment actuel (2). Sans doute l'une et l'autre réussiront, et ces belles éditions orneront bientôt les principales bibliothèques, dans les pays mêmes dont les savans philologues ont originairement fourni les commentaires, mais sous des formes moins élégantes.

---

(1) Voy. *Rev. encycl.* Vol. I, pag. 353.

(2) Voy. *Rev. encycl.* Vol. III, pag. 194.

C'est peut-être pour remédier en quelque sorte au tort qui résultera inévitablement pour la librairie allemande d'une concurrence si redoutable, que plusieurs maisons, qui cultivent cette branche du commerce de la librairie, se sont réunies dans le dessein de faire réimprimer à Reutlingen, en Wurtemberg, une collection des belles éditions d'auteurs classiques grecs et latins qui ont été publiées dans les derniers siècles par les plus célèbres commentateurs hollandais et anglais, et qui, depuis, ont entièrement disparu du commerce de la librairie, ou sont devenues si rares qu'il est difficile de se les procurer. Ces anciennes éditions seront réimprimées sans le moindre changement dans le texte ni dans les commentaires. Les variantes, qui ont été adoptées depuis dans d'autres éditions, seront indiquées entre le texte et le commentaire. Toute l'entreprise étant dirigée par des philologues d'un mérite reconnu, ceux-ci ajouteront aux notes des anciennes éditions de nouvelles notes, écrites par eux-mêmes ou tirées de bonnes éditions postérieures. Les notices littéraires et les tables de matières des anciennes éditions seront perfectionnées et complétées.

L'entreprise a commencé par la grande édition du Cornélius Népos de Staveren. On imprime actuellement les Commentaires de César par Oudenkamp. Le troisième ouvrage sera le Tite-Live de Drackenborch. Après celui-ci, paraîtront les Offices de Cicéron par Grævius, le Virgile de Burmann, l'Antonin de Gatacker, l'Hérodote de Wesseling, et ainsi de suite tous les principaux auteurs romains et grecs.

On va s'occuper de l'Euclide de Hergaw, en fondant ensemble l'édition de David Gregorii d'Oxford, et celle de M. Peyrard de Paris. Les éditeurs promettent de ne rien négliger, tant sous le rapport de l'exécution typographique, qu'à l'égard de la correction du texte. Le prix de la souscription est de 5 fr. 25 c. par volume de 400 pag. in-8°, à la librairie de Hartmann, à Leipsick.

Bibliothèques publiques. — Nous avons donné, dans notre second volume (pag. 380), un aperçu des principales bibliothèques qui se trouvent dans la monarchie autrichienne. Pour compléter cette esquisse, nous allons donner ici, d'après les *Ephémérides* de Weimar, l'état sommaire des autres Bibliothèques publiques de l'Allemagne.

La Bibliothèque royale de *Munich* offre une collection de 400,000 volumes. Celle de *Goettingue*, l'une des plus célèbres, renferme 280,000 ouvrages, 110,000 dissertations académiques, et 5,000 manuscrits; celle de *Dresde*, 250,000 livres imprimés, 100,000 dissertations et 4,000 manuscrits. Le Bibliothèque de *Wolfenbuttel* est particulièrement riche en ouvrages anciens; on y compte 190,000 livres imprimés, 40,000 dissertations et 4,000 manuscrits. Parmi 182,000 volumes que renferme la Bibliothèque de *Stuttgard*, se trouvent 12,000 différentes éditions de la Bible. *Berlin* a sept Bibliothèques, dont les deux principales contiennent, savoir: la Bibliothèque royale, 160,000 vol., et celle de l'Académie, 30,000.

Les Bibliothèques suivantes n'offrent pas un nombre de volumes aussi considérable; mais les ouvrages qu'elles renferment ne sont pas moins précieux. En voici l'énumération : *Francfort-sur-Mein*, 100,000 volumes; *Hambourg*, 100,000; *Breslau*, 100,000; *Weimar*, 95,000; *Mayence*, 90,000; *Darmstadt*, 85,000; *Cassel*, 60,000; *Gotha*, 60,000; *Marbourg*, 55,000; *Heidelberg*, 30,000; *Werningerode*, 30,000; *Augsbourg*, 21,000; *Meiningen*, 24,000; *Neu-Strelitz*, 22,000; *Salzbourg*, 20,000; *Magdebourg*, 20,000; *Halle*, 20,000; *Landshut*, 20,000.

En ajoutant à ces Bibliothèques, celle de *Jéna*, de *Leipsick*, de *Tubingue*, de *Kiel* et des autres Universités et villes qui n'ont pas été comprises dans cette énumération, ainsi que celles de la monarchie autrichienne, on peut hardiment porter le nombre total des livres que renferment toutes les Bibliothèques publiques des pays allemands, à plus de QUATRE MILLIONS, sans compter les différens mémoires, les brochures, les publications périodiques, les dissertations et les manuscrits.

BAVIÈRE. — *Papiers de Kotzebue.* — On a trouvé, parmi les papiers de M. de Kotzebue, les manuscrits dont voici les titres : 1° Almanach des Jeux dramatiques pour 1820; 2° Nouvelles Pièces de théâtre, vol. 23; 3° Histoire de l'Empire d'Allemagne, vol. 3; 4° Switrigail, sujet pour servir à l'Histoire de Lithuanie, de Russie, de Pologne et de Prusse. Il est remarquable que M. de Kotzebue ait commencé et terminé sa carrière dramatique par le même ouvrage. *Misanthropie* et *Repentir* est la première

de ses pièces ; son dernier drame est aussi *Misanthropie et Repentir*, mais totalement refondu.

Prusse. — *Peinture sur verre.* — M. Birrenbach, peintre de Cologne, après avoir long-tems et infructueusement cherché à retrouver le secret de l'ancienne peinture sur verre, vient enfin de voir ses efforts couronnés du succès. L'Académie royale des Beaux-Arts, après avoir examiné avec soin quelques productions de M. Birrenbach, a déclaré dans son rapport leur supériorité marquée sur tous les autres essais de ce genre. D'après cette déclaration, le comte de Bulow a fait remettre à l'artiste 400 rixdales.

Saxe. — *Beaux-Arts.* — *Gravure.* — Deux des plus célèbres artistes du 17e siècle entreprirent d'éterniser le souvenir du traité de Westphalie. Gerhard ter Burg représenta, dans un tableau d'après nature, tous les plénipotentiaires et députés, tels qu'ils se trouvaient assemblés, le 15 mai 1648, dans la salle du sénat à Munster, au moment où ils prononcent le serment de la paix. Ce tableau fut aussitôt gravé par Jonas Sayderhoef, l'un des artistes les plus estimés de l'Ecole flamande, et cette gravure est considérée comme son chef-d'œuvre.

La planche en était perdue depuis beaucoup d'années, lorsqu'en 1807, un ami zélé des arts la découvrit parfaitement conservée. Son intention était d'en donner au public autant d'épreuves que la planche permettrait d'en tirer, et d'assigner ensuite à cette planche une place distinguée dans sa Collection d'objets d'arts. Les guerres qui ont eu lieu depuis ce tems, et la mort du propriétaire de la planche, ont empêché l'exécution de ce projet. Mais il va être exécuté aujourd'hui. C'est la librairie de Kupferberg, à Mayence, qui s'est chargée de cette entreprise. La publication est proposée, par souscription, à raison de 18 fr. par épreuve. La largeur de la gravure est de dix-sept pouces et demi sur vingt-un pouces et demi. Les exemplaires de cette gravure étaient si rares, qu'on les vendait jusqu'à 50 thalers (environ 200 fr.)

Autriche. — *Beaux-Arts.* — Une souscription va être ouverte à Vienne, par la maison de Steiner et compagnie, pour ériger un monument à la mémoire des deux grands compositeurs Haydn et Mozart.

Hongrie. — *Nécrologie.* — Le 18 mars dernier, est mort, à Pesth, âgé de 81 ans, Jean de Bardossy, ancien directeur du Gymnase royal, et conservateur de la bibliothèque de Leutschau. Retiré des affaires, il a passé les dernières années de sa vie à Pesth. Il est avantageusement connu dans la littérature hongroise, par la continuation des *Analecta Scepusii* de Charles Wagner, et par plusieurs autres ouvrages sur l'histoire de Hongrie. Ses divers ouvrages sont : *Animadversiones historico-critico-diplomaticæ in opus de Insurrectione nobilium, auctore Josepho Kereszturio Vindobonæ*, 1790. *Vulgatum, cum recensione apocrisium de Banderiis Hungaricis.* Viennæ, anonymo auctore, 1785; editarum, conscriptæ. Budæ, 1792, vol. de 229 pag. in-8°. — *Observationes in Gregorii Berzeviczii libellum de commercio et industriâ Hungariæ Leutschoviæ*, 1797; vol. de 78 pag. in-8°. Mais, son principal ouvrage est : *Moldavensis vel Szepsiensis decimæ indagatio est proxima terræ scepusiensis et huic innexarum sacro-profanarum jurisdictionum evolutio.* Posonii, 1803; vol. de 192 p. in-4°.

Prusse. — *Nécrologie.* — Le 6 juin, est mort à Charlottenbourg le conseiller de légation, M. Renfner, chef de division au ministère des affaires étrangères de Prusse. Il était âgé de 67 ans, dont 48 avaient été employés au service de son pays. Le monde littéraire connaît de lui plusieurs ouvrages estimés. Il avait acquis une connaissance parfaite des littératures anglaise, italienne et française. C'est lui qui a fait connaître en France les *Essais sur la physiognomonie de Lavater*, par une traduction très soignée, exécutée conjointement avec madame de la Fite et M. Caillard. La Haye, 1781—1803; 4 vol. grand in-4°, fig.

SUISSE.

Suisse. — *Société helvétique des sciences naturelles.* — Cette Société, qui compte dans son sein beaucoup de savans distingués et d'amateurs éclairés des sciences, s'était réunie, l'année dernière, à Lauzanne, sous la présidence de M. Dan. Alex. Chavannes. Elle a tenu sa session annuelle de 1819, à Saint-Gall, et doit se réunir, en 1820, à Genève. Les institutions *circulantes*, qui sont particulières à la Suisse, y produisent le meilleur effet, indépendamment de l'objet spécial auquel elles se rattachent.

Fête des vignerons. — Cette fête, qui avait lieu autrefois tous les cinq ans, puis, seulement tous les dix ans, et que l'état de gêne où s'était trouvé le pays avait empêché de célébrer, depuis vingt-deux années, a été célébrée, à Vevay, les 24 et 25 août 1819, avec plus d'éclat que jamais. Le concours d'étrangers était extraordinaire. C'est une espèce de représentation théâtrale qui offre un mélange bizarre des personnages de la bible et de ceux de l'ancienne mythologie. On y voit Noé auprès de Bacchus, l'un et l'autre environnés de bacchantes; Cérès et Palès, au milieu d'un joyeux cortège de vignerons couronnés de pampres, figurent dans des chars autour desquels dansent des satyres et des faunes. Les costumes étaient riches, variés, pittoresques, et tous les mouvemens ont été exécutés avec autant de grâce que de précision. On se croyait transporté, tantôt sur l'Olympe, tantôt en Arcadie.

École militaire centrale. — Le 1er août, l'inspecteur général de l'artillerie fédérale a inauguré ce nouvel établissement à Thounne, auprès de Berne.

Protographie. — M. L. J. Bruguer, ancien professeur à l'Académie de Nancy, et à l'Institut d'éducation d'Yverdun, fondé par le célèbre Pestalozzi, a donné, cette année, à Genève et à Lauzanne, des cours publics de *protographie* (écriture primitive). L'inventeur de cette méthode s'est flatté de parvenir à peindre d'un seul trait chaque son de la voix ou chaque mouvement produit par l'un des organes de la parole. Ce qui distingue spécialement cette méthode de toutes celles qu'on avait proposées jusqu'à ce jour, c'est que l'inventeur a pris pour base de la conformation de ses caractères, la forme de chacun de ceux de nos organes, dont le caractère est destiné à peindre le son. Cette donnée nous a paru neuve, juste et ingénieuse : d'abord, en ce qu'elle écarte l'arbitraire, qui est un des principaux obstacles à l'établissement des nouvelles méthodes, que personne n'a une autorité suffisante pour imposer à autrui ; ensuite, en ce qu'elle a l'avantage de rappeler à l'esprit du lecteur une forme matérielle qui lui est connue, et de provoquer instantanément l'émission du son que le nouveau caractère représente, en appelant, presque machinalement, l'action de l'imagination et de la volonté sur l'organe qui doit être mis en mouvement.

ITALIE.

Histoire naturelle. — *Mollusques et Zoophytes.* — Le savant et infatigable naturaliste, M. Brocchi, parcourant la côte de la mer thyrrénienne, a remarqué, le long de la mer, auprès de Civitavecchia, un grand nombre de mollusques et de zoophytes, qui la plupart n'ont pas encore été décrits, à ce qu'il présume. Il les a communiqués à M. Renieri, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Padoue, qui s'occupe d'éclaircir particulièrement l'histoire des mollusques de l'Adriatique. Nous nous contenterons d'en indiquer le catalogue que M. Brocchi intitule : *Pugillus molluscorum et zoophytorum maris thyrreni.*

Piémont. — *Economie rurale.* — M. le professeur *Giacinto Carena* a lu à l'Académie des Sciences de Turin un Mémoire fort intéressant, dans lequel il décrit deux machines pour broyer le lin et le chanvre, nouvellement inventées par M. Roggero, mécanicien piémontais. Elles n'ont d'autres rapports avec les machines du même genre, adoptées en France et en Angleterre, que de préparer le lin et le chanvre, sans recourir au rouissage, si dangereux pour les hommes et pour les animaux.

Vaccine. — Le roi de Sardaigne a signé, le 1er juillet, un décret pour l'encouragement de la vaccine dans son royaume. En voici les articles principaux :

« Il sera établi, dans notre capitale, une junte supérieure de vaccine dont nous nous réservons de nommer les membres. Il sera établi dans chaque ville ou bourg, chef-lieu de province, une junte particulière de vaccine, dont les membres, au nombre de cinq, seront également nommés par nous. Il y aura, près de la junte supérieure, un directeur-général des vaccinations; et près des autres, un conservateur ou commissaire pour les vaccinations. Les conservateurs et commissaires seront tenus de vacciner gratuitement tous les indigens qui se présenteront, ainsi que les enfans élevés dans les hospices, maisons d'orphelins, etc. Aucun enfant ne pourra entrer dans un collége royal, s'il n'est muni d'un certificat prouvant qu'il a été vacciné. Il sera accordé annuellement des prix aux médecins et aux chirurgiens qui auront opéré le plus grand nombre de vaccinations. »

Milan. — *Bibliographie.* — *Edition de Muratori.* — On publie, en ce moment, dans cette ville, une nouvelle édition in-8° des

Annales d'Italie, du célèbre Muratori. Cet ouvrage, estimé de toute l'Europe savante, qui embrasse l'histoire de la Péninsule, depuis le commencement de l'ère vulgaire jusqu'à l'année 1749, ser d'autant plus recommandable qu'il est revu sur les manuscrits autographes de l'auteur. Il est précédé de la vie de Muratori, écrite par l'avocat Francesco Reina. Les 9e et 10e vol. sont sous presse.

Toscane.—*Bibles judaïques*— Il existe à Livourne des imprimeries exclusivement occupées à publier des Bibles et livres de prières, pour l'usage des Juifs. Le commerce de ces livres est très considérable dans tout l'Orient. Ceux destinés aux juifs de la Turquie européenne sont ordinairement accompagnés d'une traduction en langue judaïco-espagnole, connue sous le nom de *ratina*; et ceux que l'on envoie en Arabie et dans la Barbarie, sont accompagnés d'une traduction chaldéenne. Ces livres sont très bien imprimés. On calcule que ce commerce met annuellement quatre à cinq millions de francs en circulation.

Rome. — *Académie lombardo-vénitienne des Beaux-Arts.* — L'empereur d'Autriche, avant de quitter Rome, a approuvé le plan pour le rétablissement de cette Académie, qui aura douze pensionnaires, et sera dirigée par M. Tambroni.

Fouilles d'antiquités. — On apprend de Rome que l'immense machine destinée aux fouilles du Tibre a été lancée à l'eau, le 25 juin. Cette entreprise fixe les regards des Romains et de tous les amis des arts.

Naples.—*Antiquités.*—D'après un rapport du chimiste anglais, M. Davy, qui a visité dernièrement à Naples les manuscrits extraits des fouilles d'Herculanum, sur 1696 pièces qui ont été trouvées, en totalité, 88 ont été heureusement déroulées, et l'écriture en est très-lisible; 319 sont illisibles; 24 ont été données en présent à des princes étrangers. Il en reste encore 1265, dont on espère sauver 100 à 120, moyennant l'opération chimique imaginée par M. Davy.

Beaux-Arts.— Le monument que le prince-régent d'Angleterre a fait exécuter par le célèbre Canova, pour consacrer la mémoire des trois derniers Stuarts, dans l'église de Saint-Pierre à Rome, vient d'être découvert. On dit que ce chef-d'œuvre a coûté 2000 guinées. C'est un bas-relief, en marbre blanc, en forme pyramidale, de 27 palmes de hauteur. Dans une pyramide qui se ter-

mine en sarcophage romain, s'enfonce une porte ayant de chaque côté un génie de la mort. Pasquin a dit que le prince-régent les y a placés en sentinelles, pour empêcher que les prétendans ne ressortent pas du mausolée dans lequel on les a renfermés à si grands frais. Au-dessus de cette porte, sont placés les trois bustes de Jacques III et de ses deux fils. L'inscription est ainsi conçue : *Jacob III, Jacob II magn. Brit. Regis Filio, Carolo Eduardo et Henrico Decano Patrum cardinalium, Jacob III filiis, Regiæ stirpis Stuardiæ Postremis. Anno* 1819. Et plus bas : *Beati mortui, qui in Domino moriuntur.*

Beaux-Arts. — Le statuaire Canova fait construire, en ce moment, à ses frais, une église dans sa ville natale située dans l'État de Venise. Les frais de cet édifice, qui sera exécuté dans le goût antique, sont évalués à plus de cent mille piastres.

Nécrologie. — Le célèbre bibliographe et directeur de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, l'abbé Morelli, est mort, le 5 mai, à l'âge de 74 ans. Nous ferons une mention particulière de ce savant, dans *une Notice nécrologique sur plusieurs Italiens distingués*, qui nous est transmise par un de nos correspondans d'Italie.

GRÈCE.

Instruction publique. — Philologie. — Université des Iles Ioniennes. — M. Théoclète Pharmacides, l'un des éditeurs du *Mercure grec*, vient de publier un très bon ouvrage intitulé : *Élémens de la langue grecque, à l'usage des écoles de la Grèce.* 4 vol. in 12. Cet ouvrage contient des extraits de la plupart des anciens auteurs grecs. Il est accompagné d'excellentes notes écrites en grec moderne. Chaque volume contient un petit vocabulaire très utile. L'auteur avoue, dans sa préface, qu'il n'a fait que suivre les savans conseils de son illustre ami, M. Coray, et qu'il a eu pour base de son travail la belle *Chrestomathie grecque* du célèbre Friderich Jacobs. M. Pharmacides a dédié le premier volume à la jeunesse grecque; le second, au savant archevêque Ignatius, *protecteur de la Société des philomuses;* le troisième, à M. Coray, *médecin, homme d'une vaste erudition, philologue et critique profond, excellent conseiller, bienfaiteur de la nation grecque*; le troisième, aux Grecs d'Odessa, *généreux et nobles patriotes.* M. Pharmacides occupe un rang distingué parmi les lit-

térateurs grecs. Les jeunes étudians de la Grèce ont accueilli ses *Élémens de la langue grecque* avec empressement et avec reconnaissance. Tous les professeurs lui ont témoigné leur satisfaction.

Les lettres et les sciences, que la prise de Constantinople et les conquêtes du mahométisme avaient chassées du pays qui fut leur berceau, et obligées de chercher un asile dans l'occident, viennent d'en trouver un nouveau dans les Iles Ioniennes. Depuis long-tems, les Grecs de ces îles attendaient l'établissement d'une Université. Ils viennent d'obtenir ce bienfait des soins éclairés de lord Guilfort (ci-devant M. North, petit-fils du célèbre ministre de ce nom). Chargé par son gouvernement de l'organisation de cette Université, lord Guilfort a nommé aux différentes chaires, et ses choix n'ont porté que sur des Grecs du premier mérite. Nul n'a secondé plus efficacement les intentions de lord Guilfort, que M. le comte Capo-d'Istria, à qui Corfou a donné le jour, et qui n'a trouvé aucun moyen plus digne de lui d'acquitter envers sa patrie la dette de la piété filiale, qu'en multipliant les sources de l'instruction pour ses jeunes compatriotes, et en leur en facilitant l'accès. Non-seulement, M. le comte Capo-d'Istria a encouragé par ses libéralités la fondation de l'Université Ionienne; mais instruit que M. Politi, jeune Leucadien, plein de connaissances et de mérite, désirait professer la chimie dans les Iles Ioniennes, il lui a fait remettre les fonds suffisans pour acheter tous les instrumens et tous les appareils d'un laboratoire de chimie. Une chose très remarquable, et qui doit faire plaisir à tous les philanthropes, c'est que M. Capo-d'Istria a donné des fonds particuliers à M. Politi, à titre d'encouragement, pour une école d'*enseignement mutuel*, que cet intéressant professeur va établir dans une des Iles Ioniennes. C'est par les sentimens les plus nobles, c'est par cette protection signalée qu'il donne aux sciences, que M. le comte Capo-d'Istria, homme d'État philanthrope, justifie la confiance du grand souverain qui l'a attaché à ses conseils, et qui lui-même fonde sur la propagation des connaissances humaines la gloire et la prospérité de son vaste empire.

ESPAGNE.

Botanique. — Plante médicinale. — L'Académie des Sciences médicales de Madrid a fait l'analyse d'une plante, nommée *chini-*

ninha par les Indiens de Quito; elle a reconnu la grande force fébrifuge de ce végétal important, dont la découverte est due aux naturalistes du Pérou.

Ouvrage condamné par l'Inquisition. — Le capitaine Rutschmann, dont la compagnie faisait partie du contingent badois pendant la guerre d'Espagne, avait traduit et publié, en langue espagnole, l'Énéide travestie par Blumauer. Comme la liberté de la presse était alors illimitée, en Espagne, cette entreprise ne rencontra aucun obstacle; le succès en fut complet. Cet ouvrage, où l'inquisition est l'objet des critiques les plus amères, fut lu partout avec avidité. On ne pouvait guère prévoir qu'une publication qui n'avait rien de contraire aux lois, ni à la morale publique, aurait des suites, plus de dix ans après? M. Rutschmann, après avoir été cité en forme pour comparaître devant le tribunal de l'inquisition, vient d'être condamné par contumace et brûlé publiquement en effigie, comme atteint et convaincu du crime d'avoir traduit et publié en espagnol l'Énéide travestie. Il y a plus: la sainte inquisition vient de communiquer au gouvernement du grand-duché de Bade la procédure et le procès-verbal de l'exécution de cet auto-da-fé.

Bibliographie. — On publie, à Madrid, chez Hurtado, une *Histoire des couvens de l'ordre des frères dominicains de la province d'Arragon*, depuis 1808 jusqu'à 1818, comprenant les détails de leur suppression, de leur restauration, et des services qu'ils ont rendus à la religion et à la patrie, dans cet intervalle de tems.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Botanique. — Exposition de plantes et de fleurs. — L'exposition de plantes de luxe, qui a eu lieu cette année à Harlem, sous l'inspection de la *Société de l'économie domestique des Pays-Bas*, pour le concours des prix, a offert des végétaux qui, tant en nombre qu'en rareté, surtout dans la famille des palmiers, surpassent de beaucoup les expositions des années précédentes. Les premiers prix ont été remportés par les propriétaires de fleurs africaines très rares, *zamia swellingrebelia* (z. lanuginosa persoon) et *strelitzia augusta*.

Secours aux naufrages. — On a fait dernièrement à Scheveningen plusieurs expériences qui ont parfaitement réussi pour

secourir les naufragés, en leur jetant une corde par le moyen d'une bombe.

Société d'émulation de Liége. — La Société libre d'émulation et d'encouragement, établie à Liége, avait proposé, pour 1818, les deux questions suivantes, à chacune desquelles elle avait attribué pour prix une médaille d'or.

1°. Quelles sont les maladies qui attaquent, altèrent ou détruisent les plantes ou productions céréales, tant sur pied que récoltées? Quels sont les moyens d'en prévenir, d'en diminuer les ravages et d'en corriger les effets pernicieux ?

2°. Indiquer quelles sont les plantes nuisibles aux prairies naturelles et artificielles, et quels sont les moyens propres à les extirper, ou à en prévenir l'apparition?

Ces questions ont été résolues par M. Van Hoorebeke, membre de la Société royale des Beaux-Arts de Liége, auquel les deux médailles ont été décernées.

La même Société avait proposé, pour sujet de concours, le plan d'un monument à élever à Grétry, sur la place de Liege qui porte le nom de ce célèbre compositeur.

Le prix n'a point été adjugé; mais la Société, en accordant la plus honorable distinction aux plans et au projet de M. de Nayer, lui a décerné unanimement une médaille, la seule qui ait été votée pour l'architecture.

Enseignement mutuel. — Cent dix-neuf étudians de l'Université de Liége se sont cotisés pour concourir à l'établissement des nouvelles écoles élémentaires d'enseignement mutuel, qui se forment dans cette ville sous les auspices et par les soins d'une Société établie pour l'amélioration de l'instruction primaire.

Réunion maçonique de la loyauté. — Le prince d'Orange se montre, dans toutes les circonstances, le protecteur éclairé des arts et des lettres, non moins que des principes libéraux. La plupart des feuilles de la Belgique ont répété avec orgueil le discours prononcé par ce jeune prince, à la réunion maçonique de *la loyauté.* Les phrases qui le terminent sont remarquables par l'élégance du style et par la noblesse des sentimens.

« Si ces murs pouvaient parler, s'écrie l'orateur, que de choses ne nous apprendraient-ils point? Ils ont reçu dans leur sein un des chefs de l'Église, un empereur et des rois ; mais, ce qui doit les

rendre chers à tout cœur belge, c'est que les comtes de Hoorn et d'Egmont, qui ont payé de leur tête l'intérêt actif qu'ils prenaient au bonheur de la patrie, ont passé leurs derniers momens dans cette enceinte..... Arrêtons-nous à ce souvenir ; rappelons-nous la conduite désintéressée, franche et loyale de ces deux martyrs de la liberté publique, et soyons fiers d'être Belges. Puissent les ombres glorieuses de ces deux héros citoyens, planer sur nous, et nous encourager au patriotisme le plus pur ! Cherchons le bien de tous, avant de songer au nôtre ; montrons-nous toujours dignes du pays qui nous a vus naître, et soutenons l'antique réputation de nos ancêtres, telle qu'elle est consacrée dans les pages de l'histoire. »

Heureux le peuple qui voit ainsi dans l'héritier du trône le défenseur de ses libertés !

Bibliographie. — Publications nouvelles. — Quoique la Belgique se trouve aujourd'hui séparée de la France, la langue et la littérature françaises n'y sont pas cultivées avec moins de zèle et de succès qu'autrefois. Parmi les ouvrages publiés récemment à Bruxelles, on distingue des mélanges historiques, sous le titre de *Souvenirs nationaux*, qui font infiniment d'honneur à M. Paridaens ; et un *nouveau Cours de Rhétorique*, par M. l'abbé Sotteau, dont les préceptes sont présentés avec beaucoup d'ordre, de méthode et de précision.

FRANCE.

Meurthe. Saline de Moyenvic. — Des nouvelles de Moyenvic, département de la Meurthe, en date des derniers jours de juillet, nous apprennent que le sondage pour la recherche du banc de sel gemme, découvert le 14 mai dernier (1), se continue avec succès. Après avoir creusé à la profondeur de deux cents pieds et atteint le premier banc de sel qui a onze pieds d'épaisseur, on a traversé 5 à 6 pieds de gypse et d'argile, et on a trouvé encore un second banc de sel, qui a huit pieds d'épaisseur. On vient de le traverser, mais on ne sait si l'on ira plus loin. Le projet est de transporter la sonde sur deux autres points, afin de connaître

(1) Voy. T. II de ce Recueil, pag. 545.

quelle est la largeur du banc et de savoir comment on doit s'y prendre pour l'exploitation.

Ces deux nouveaux points de recherches forment un triangle assez équilatéral, dont chaque côté peut avoir 6 à 700 toises de longueur. Un de ces points est dans la ville de Vic même, et l'autre au sud. Sur ce dernier point, une sonde est déjà placée et a percé 20 à 25 pieds de terre végétale; l'orifice de chaque coup de sonde est de trois pouces et demi, l'eau douce les remplit.

Le sel du premier banc, de 11 pieds d'épaisseur, est très blanc, transparent comme du cristal de roche, et il s'annonce très pur et dégagé de toute substance nuisible ou terreuse. Celui du second banc, de huit pieds, paraît mélangé de substances gypseuse ou argileuse, mais en très faible quantité; ce sel est brun, ressemblant à une pierre à fusil nébuleuse; tous deux sont très compacts, bien cristallisés, à cassure cubique et d'une saveur salée supérieure au sel obtenu par l'évaporation. Ce sel gemme ne paraît contenir que très peu de muriate de magnésie ou de sulfate de chaux.

Les bancs de pierres calcaires argileuses et ceux de grès micacé, dont se composent les collines de troisième formation qui recouvrent les mines, étant assez horizontaux, on espère que dans les deux nouveaux sondages on retrouvera le sel à la même profondeur de deux cents pieds ou à peu près.

Il faut observer qu'avant d'avoir atteint le sel, on avait percé des bancs très épais de pierre argileuse, bleu-noir, renfermant des sels disséminés en petits cristaux, et que cette argile broyée par la soude ressemblait à un ciment bleu très salé, s'attachant à la langue.

Polypiers fossiles trouvés aux environs de Caen, de artement du Calvados, décrits et figurés par M. Lamouroux, D. E. S., professeur d'histoire naturelle à l'Académie royale de Caen, membre des Sociétés savantes de la même ville, correspondant de l'Institut de France, etc. 1 vol. in-8°, avec 40 planches. — Tel est le titre d'un ouvrage annoncé par un Prospectus, dont voici l'extrait.

Parmi les différentes couches que présente le calcaire marin, formation dominante dans la Basse-Normandie, il en est une qui semble entièrement composée de polypiers; les caractères singu-

liers que ces fossilles ont offerts à M. Lamouroux, et leur parfaite conservation, l'ont engagé à les décrire et à les figurer de grandeur naturelle; quelques parties essentielles seront grossies à la loupe : il a été aidé dans ce dernier travail par M. Lecordier, professeur de dessin.

Cet ouvrage sera utile aux zoologistes, en leur faisant connaître des animaux antédiluviens, qui n'ont plus d'analogues dans le monde actuel. Les uns constituent des genres nouveaux, les autres appartiennent à des genres connus : parmi ces derniers sont des éponges et d'autres animaux mollasses.

Les géologues y trouveront quelques faits nouveaux, que l'on pourra ajouter à ceux que l'on a déjà sur les formations calcaires de la France. L'ouvrage sera terminé par la description et la figure du crocodile fossile que l'on a découvert aux environs de Caen. Le prix de la souscription est de 10 francs par exemplaire; les frais de port sont à la charge des souscripteurs. La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage. L'édition sera tirée toute entière sur papier vélin. La souscription restera ouverte jusqu'au premier octobre 1819. Passé ce terme, l'ouvrage, pris à Caen, coûtera 15 fr. On souscrit à Caen, chez Poisson, éditeur, imprimeur-libraire, rue Froide; et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.

Mécanique. — Nouveau moulin à sucre. — On a remarqué avec intérêt, au Hâvre, chez M. Fouache, négociant et membre du conseil général de commerce établi près le ministère de l'intérieur, un moulin à sucre, combiné sur un système nouveau : les cylindres y sont placés en triangle et horizontalement, il doit être adapté à une pompe à feu qui existe déjà sur une habitation de la Martinique pour laquelle il est destiné.

Société académique de Nantes. — Cette Société a tenu, le 29 juillet, sa séance publique annuelle, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville. M. le préfet, le nouveau maire, l'évêque, siégeaient parmi les membres de la Société. M. le docteur Fréteau, président, a ouvert la séance par un discours, dont le sujet était l'importance de propager l'étude des lettres, qui, en éclairant l'homme, font de lui un être éminemment social, un ami invariable de l'ordre, un auxiliaire puissant de l'autorité. M. le Boyer, secrétaire général, a lu un rapport sur les travaux

de la Société, pendant l'année qui vient de s'écouler; il a lu aussi des notices nécrologiques sur trois membres de la Société, MM. Pelloutier, de la Serrie et Taillé, morts depuis la dernière séance publique. M. Athenas a fait un rapport, au nom de la commission d'agriculture, sur les Mémoires qui ont concouru pour le prix proposé sur le défrichement des landes de la Bretagne. Le prix a été partagé entre MM. de Lorgerie, maire de Pleider, près Dinan; et de Laguemerais, propriétaire près Derval. M. Lépertière, propriétaire à Paimbœuf, a obtenu une mention honorable. — L'assemblée a écouté avec intérêt une *Ode sur le génie*, par M. Bar. — Le docteur Rouillard a lu une scène d'une tragédie de *Bélisaire*, par M. Dufay de Lyvois, reçue au Théâtre-Français. — M. le docteur Fréteau a lu ensuite une notice nécrologique sur M. Bacqua, qui fut un des plus habiles opérateurs de notre tems. — Une cantate de M. de Kérivalant, et une romance de M. Blanchard de la Musse, mises en musique par M. Scheyerman, et chantées par M. Jausserand, ont ajouté à l'intérêt de cette séance.

Prix proposé, à Boulogne-sur-mer, au meilleur poëme sur l'évacuation de Parga. — Les éditeurs du journal de Boulogne-sur-mer, intitulé *le Télégraphe*, proposent un prix à l'auteur du meilleur *poëme héroïque sur l'évacuation de Parga*, ville livrée aux Turcs par le gouvernement anglais. Les poëtes de toutes les nations savantes sont invités à concourir. Le prix sera une belle urne d'argent, ornée d'emblèmes antiques et portant ces vers de Virgile:

« *Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva;*
« *Nos patriam fugimus.*

PARIS.

Découverte pour économiser le combustible. Baignoires et marmites ambulantes. — Depuis long-tems les Sociétés savantes demandaient un procédé pour utiliser le calorique et en tirer le plus possible d'une faible quantité de combustible. M. Valette, rue St.-Sébastien, n° 26, paraît avoir obtenu ce résultat d'une manière très satisfaisante.

Il établit un foyer au milieu d'une grande masse d'eau, et par ses combinaisons il porte l'eau à 90 degrés de chaleur, en très

peu de tems et à très peu de frais. Il a eu l'idée d'employer son mécanisme pour l'administration de bains à domicile qui vient de s'établir. Ainsi, la capitale et les provinces verront bientôt circuler des tonneaux, contenant cent voies d'eau, qui s'échaufferont en route; et les particuliers pourront prendre chez eux des bains sans déplacement et sans embarras. M. Valette fournira l'eau chaude et la baignoire ; celle-ci est en cuir verni, soutenue par un chassis de fer, qui la rend très solide. On pourra, par ce moyen, jouir des effets salutaires du bain, sans sortir de chez soi, sans être obligé d'employer le charbon pour chauffer l'eau, sans être tenu de se procurer une baignoire : et tout cela pour 1 fr. 25 c., ou 1 fr. 50 c. au plus. La vente de l'eau chaude à 15 cent. la voie, sera aussi d'un secours infini pour les ménages. C'est par ces motifs que l'Académie des Sciences et la Société d'encouragement, après s'être convaincues, par des expériences réitérées, de l'importance de la découverte de M. Valette, en ont proclamé les résultats, comme une nouvelle conquête de l'industrie.

Mais, M. Valette ne borne pas son mécanisme à chauffer économiquement des *bains mobiles*. Il l'adapte à des marmites ambulantes, soit pour les armées de terre, soit pour la marine. Il se propose aussi de l'adapter aux chaudières des teinturiers et des brasseurs. Ainsi, dans tous ces cas, les dépenses du combustible vont diminuer des trois quarts; et, ce qui est d'une toute autre importance, les blessés, à la suite des combats, pourront avoir constamment du bouillon, même sur les champs de bataille. Quelque tems qu'il fasse à la mer, on pourra conserver du feu sur les vaisseaux, et leur approvisionnement de combustible sera diminué des trois quarts. On voit que la nouvelle invention peut produire les plus grands résultats, et qu'elle doit mériter à son auteur la reconnaissance de ses concitoyens.

Nouvelle machine hydraulique à vapeur.—On propose aux personnes qui désireraient élever de l'eau, d'un puits, d'une rivière ou d'un réservoir quelconque, d'établir chez elles une machine qui portera *quinze pintes par minute* à la hauteur de soixante pieds : cette machine coûtera *six cents francs* de construction, à peine un sou par heure de combustible (si l'on se sert de charbon de terre); et tout au plus *six francs par an* de

frais de réparation. Une machine de quatre pouces n'exigera pas une plus grande consommation de combustible, et une de vingt pouces n'en consommera que pour deux sous par heure : ce qui sert à faire voir que les quantités de combustible employées n'ont aucun rapport avec les quantités d'eau élevées. Une fois établie, cette machine peut servir tous les jours pendant douze ou vingt-quatre heures, sans éprouver d'autre détérioration que celle que le tems apportera aux tuyaux de fonte ou de cuivre dont elle se compose, ce qui présente une durée de plus de cent ans.

Pour élever la même quantité d'eau, de 60 à 120 pieds, il en coûtera le double, c'est-à-dire. . . . . 1,200 francs.

De 120 à 180 pieds, le triple, c'est-à-dire. . . . . 1,800.

De 180 à 240 *pieds, le quadruple*, c'est-à-dire. . 2,400.

Et ainsi de suite indéfiniment, d'après une progression de 60 pieds en 60 pieds.

On a pris pour base *quinze pintes d'eau par minutes;* mais le même procédé peut en élever des quantités illimitées dans un tems semblable. On se charge, aux conditions qui viennent d'être indiquées, de prendre l'eau à toutes les profondeurs, et de l'élever à toutes les hauteurs.

Aussitôt que l'ensemble des souscriptions présentera un total de *trois cent mille* pintes d'eau à élever à soixante pieds, MM. les souscripteurs en seront informés par une circulaire, qui annoncera à chacun d'eux l'époque à laquelle on établira la machine qui aura été demandée. Les souscripteurs ne seront tenus d'effectuer le paiement, que lorsque la machine sera établie et remplira exactement les conditions du prospectus. — L'eau pourra être montée aux différens étages d'une maison, pour le service des cuisines, des salles de bain, ou pour y établir des réservoirs, en cas d'incendie.

Dans de grandes propriétés, ces machines peuvent être multipliées et servir aux arrosemens. On pourrait même se contenter d'une seule machine, élevant 60 à 75 pintes, en pratiquant à différens endroits des puits, dans chacun desquels on placerait un tuyau dormant. La machine étant fort légère et d'un fort petit volume, un seul homme pourrait la porter auprès de chaque puits, l'attacher à ce tuyau dormant, et la mettre ainsi en mouvement sur chaque point où on la jugerait utile. Les hôpitaux,

les prisons, les arrosemens publics, les manufactures, et en général tous les établissemens qui consomment de l'eau, pourront également recourir à cette machine avec commodité et profit. On peut souscrire, sans avance de paiement, au bureau d'abonnement de la Revue Encyclopédique, rue de Vaugirard, n° 36.

Prix accordés aux personnes qui ont opéré le plus grand nombre de vaccinations dans le cours de l'année 1817. — Dans sa séance publique annuelle, le Comité central de vaccine, présidé par M. Guizot, conseiller d'État, a fourni de nouvelles preuves des avantages qu'obtiendra toujours sur l'ignorance et les préjugés une réunion d'hommes, s'étayant réciproquement de leur expérience, et soutenus par un amour éclairé de l'humanité. Dans un discours rempli de pensées profondes, M. Guizot a signalé la rapidité avec laquelle se propagent les découvertes utiles. « Les grandes vérités, a-t-il dit, sont aujourd'hui comme les dieux d'Homère, elles font un pas, et elles ont parcouru le monde. » M. Chaussier, en retraçant l'histoire de la vaccine, a poursuivi dans leurs derniers retranchemens les préventions et l'insouciance populaires. M. Husson, secrétaire du Comité, a prouvé, dans son rapport, par le grand nombre d'administrateurs et de gens de l'art qui se sont distingués par leur zèle et leurs succès, que le moment où l'on triompherait des derniers obstacles ne peut plus être retardé. La séance a été terminée par la lecture des noms des personnes qui ont obtenu les prix et les médailles d'encouragement. Le premier prix, de 3,000 fr., a été partagé entre MM. Messant, officier de santé, à Aigurande (Indre); et Michel, chirurgien, à St.-André-de-Valborgne (Gard). Les deux seconds prix, de 2000 fr., sont partagés entre MM. Baurey, médecin, à Besançon (Doubs); Courbassier, chirurgien, à Bagnols (Gard); Daudibertières fils, médecin, à St.-Projet, (Tarn-et-Garonne); et Cazals, médecin, à Agde (Hérault). Les trois autres prix, de 1000 fr., ont également été partagés entre MM. Nedey, médecin, à Vesoul; Lecomte, médecin, à Neufchâteau; Salles, médecin, à Valogne; Rigal, chirurgien, à Gaillac; Ménard, médecin, à Lunel; et Pignot, médecin, à Issoudun. Six médailles d'or et cent médailles d'argent ont été en outre accordées aux plus zélés vaccinateurs. Le nombre des vaccinations opérées en 1817, dans 71 départemens, dont les états sont parvenus au Comité, s'élève à 381,211.

D. Baillot.

Prix proposés par la Société pour l'amélioration des prisons. — La Société royale pour l'amélioration des prisons ayant, dans sa séance du 14 juin, délibéré de décerner un prix à l'auteur de l'ouvrage le plus utile à l'amélioration des détenus, et ayant accepté les fonds offerts pour cet objet par un anonyme, publie le programme suivant :

La Société a jugé que l'un des moyens qui pouvaient être utilement employés pour corriger les détenus de leurs habitudes vicieuses, serait de mettre entre leurs mains quelques livres dont la lecture, en contribuant à leur faire supporter leur état, fît naître dans leur esprit des réflexions salutaires. Mais il n'y a pas de livres qui aient été composés spécialement pour cette classe de lecteurs. Si la morale a besoin de déguiser la sévérité de ses formes pour s'insinuer dans les esprits, c'est surtout lorsqu'elle s'adresse à des hommes qui ont toujours repoussé comme importuns les avis de la raison et les cris de leur propre conscience; ou bien à une malheureuse jeunesse chez qui les penchans vicieux seuls ont été cultivés. Il n'y a que la solitude et l'oisiveté qui puissent déterminer les détenus à jeter les yeux sur un livre ; il faut donc que ce livre leur offre quelque attrait, et que la morale se glisse dans leur cœur, pour ainsi dire, à leur insu. On doit faire remarquer que les lecteurs auxquels cet ouvrage serait destiné, appartenant en général à la classe indigente, et par conséquent à celle qui ne cherche pas l'instruction, ni même l'amusement dans la lecture, le livre qu'il s'agit de mettre entre leurs mains doit être accessible à leur intelligence. Il aura un mérite littéraire suffisant, s'il attache le lecteur, et si, en fixant son attention, il peut exciter en lui quelques mouvemens louables et le faire repentir de ses égaremens. Les exemples qui peuvent ajouter à l'horreur du vice, faire apprécier les avantages de la vertu, et rendre à l'ame dépravée cette énergie qui la ramène au bien, les maximes susceptibles de faire naître d'utiles remords sans détruire l'espérance, peuvent trouver leur place parmi ces conseils qu'il s'agit de donner à des coupables. Il faut leur faire concevoir le désir de se réconcilier avec eux-mêmes, pour leur faire entrevoir l'espérance de se réconcilier avec la société ; c'est-à-dire, qu'il importe de leur rappeler ou de leur apprendre que la religion est le meilleur des guides et la plus puissante des consolatrices. La comparaison de leur état présent

et de celui auquel il leur est encore permis d'aspirer, peut provoquer en eux ces bonnes résolutions qui sont un premier pas vers la vertu. La diversité des sexes et des âges, celle des vices même, peuvent fournir les moyens de varier ces tableaux, et de reproduire, sous des formes différentes, la moralité qui doit en résulter. L'auteur pourra diviser son ouvrage en plusieurs parties pour être mises séparément entre les mains des diverses sortes de prisonniers. On ne prescrit aucune forme pour une telle composition qui ne sera pas sans gloire, si elle est utile : on se borne à en indiquer l'objet qui est annoncé sur la façade de la maison de détention de Saint-Michel, à Rome, par cette inscription : *Parùm est coercere improbos pœnâ, nisi probos efficias disciplinâ.*

Les ouvrages qui seront envoyés au concours, devront être de l'étendue de deux cents pages d'impression au moins ; ils seront remis, francs de port, au secrétariat-général de la Société, avant le 1er mai 1820. Les auteurs ne se feront pas connaître; ils mettront en tête de leur ouvrage une épigraphe et y joindront un billet cacheté, sur lequel ils inscriront cette même épigraphe et leur nom. Les ouvrages présentés au concours devront être écrits en français. Les ouvrages non couronnés ne seront point rendus. Toutes personnes peuvent concourir, sans distinction de Français ou d'étrangers, à l'exception des membres du conseil-général de la Société. Le prix sera décerné, dans la séance publique de la Société qui aura lieu au mois de juillet 1820, présidée par S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême. Ce prix consistera en une médaille d'or de la valeur de mille francs.

Programme du second prix. — La Société royale pour l'amélioration des prisons décernera, dans la même séance publique du mois de juillet 1820, un prix qui consistera en une médaille d'or, à l'auteur du meilleur ouvrage sur les moyens de perfectionner le régime des maisons de détention.

Les prisons doivent être considérées, d'abord dans leur destination, qui est de garder sous la main de la justice les individus prévenus d'un délit et ceux qui sont condamnés à une peine. Les précautions pour s'assurer contre l'évasion des uns et des autres doivent être également efficaces, sans être également rigoureuses.

Il s'ensuit qu'il faut, autant que possible, éviter de confondre les prévenus et les condamnés. Les sexes, les âges doivent aussi être séparés; de-là résulte la nécessité de déterminer les meilleurs règles à suivre dans la disposition générale des localités, et la discipline à établir pour chaque classe de détenus.

Considérant ensuite les prisons sous le rapport de leur régime physique, il y a lieu d'examiner comment les détenus des diverses classes doivent être traités, quant au régime alimentaire, au vêtement, au coucher, et aux soins qu'on leur doit dans leurs maladies. Mais, les vues que l'on peut proposer pour l'amélioration du sort des détenus sous ces divers rapports, doivent être soumises aux calculs économiques, qui seuls peuvent faire prospérer une grande administration. Un moyen se présente naturellement pour l'amélioration du sort des détenus, et des détenus eux-mêmes; c'est le travail. Il s'agit d'indiquer quels genres de travaux méritent en général la préférence, comme plus ou moins favorables à la santé, plus ou moins profitables, plus ou moins conciliables avec l'ordre et la sûreté de la prison; comment le produit de ces travaux doit être distribué, à quoi il doit être employé; comment on doit procéder pour amener les détenus à apprendre un métier, afin de les occuper dans la prison et de leur préparer des moyens d'existence, lorsqu'ils devront en sortir. Enfin, on devra indiquer les méthodes à suivre pour l'amélioration morale des détenus par une instruction salutaire, c'est-à-dire, en leur enseignant les élémens de la lecture, de l'écriture et du calcul; en leur inculquant, surtout aux plus jeunes, des principes de vertu; en leur inspirant la patience, la résignation, l'espérance même; en les accoutumant à la docilité par la douceur et à une conduite régulière; en les amenant à un sentiment d'horreur de leurs fautes, par la comparaison de leur sort antérieur avec leur état présent. On sent que, pour entreprendre ces utiles réformes avec quelque succès, il faut appeler la religion au secours de la morale. Les auteurs qui traiteront ce sujet qu'on vient d'esquisser, doivent surtout se pénétrer de l'idée qu'il ne s'agit pas d'établir une vaine théorie, ni par conséquent de proposer des améliorations, sans se rendre compte des obstacles que leur exécution pourrait rencontrer; et comme, parmi ces obstacles, la dépense est le plus ordinaire,

il conviendra d'évaluer, avec précision, celle qui devra résulter des innovations proposées.

Entre les divers projets qui seront présentés, la Société appréciera surtout ceux dont l'application sera générale et dont l'exécution sera possible, sans de grands frais. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français.

Nota. Les autres conditions du concours sont les mêmes que celles qui terminent le programme du premier prix.

Institut royal de France. — *Académie des Sciences.* — M. Desormes, manufacturier à Verberie, vient d'être nommé, par l'Académie des Sciences, à la presque unanimité, son correspondant pour la section de chimie.

Académie française. — Cette Académie a tenu, le 24 août, sa séance publique annuelle de la St-Louis, présidée par M. le comte Daru.

L'Académie avait annoncé, l'année dernière, le sujet suivant de prix d'éloquence à décerner dans la séance publique annuelle qu'elle tiendra en août 1820. *Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales propres à l'orateur de la tribune et à l'orateur du barreau.* Elle remet au concours le sujet de prix de poésie à décerner dans la même séance, *l'institution du jury en France.* Les prix consisteront chacun en une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Un homme de lettres, qui n'a point voulu être nommé, ayant remis à l'Académie une médaille de la valeur de 1200 francs, pour un prix de poésie sur les *avantages de l'enseignement mutuel*, et ce prix n'ayant pas été remporté, l'Académie remet ce sujet au concours, et elle décernera le prix dans la même séance.

Un anonyme ayant remis à l'Académie une médaille d'or de la valeur de 1500 francs, pour un prix de poésie sur *le dévouement de Malesherbes*, ce prix sera décerné dans la même séance de 1820. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1820.

Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur qui ne doit pas se faire connaître.

Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun

des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Le programme publié l'année dernière, annonça que l'Académie décernerait une médaille d'or de la valeur de 400 francs à l'auteur de l'ouvrage littéraire publié dans l'intervalle du 1er janvier au 31 décembre 1818, qui serait jugé *le plus utile aux mœurs*. Le prix n'ayant pas été décerné, l'Académie declare que, dans sa séance annuelle de 1820, elle accordera un prix double, consistant en une médaille d'or de la valeur de 800 francs, à l'auteur de l'ouvrage littéraire publié, en entier et pour la première fois, dans l'intervalle du 1er janvier au 31 décembre 1819, qui aura été jugé *le plus utile aux mœurs*. Dans la même séance, l'Académie décernera le prix pour récompenser un acte de vertu qui aura eu lieu pendant les trois années antérieures au 1er juillet 1820, dans le département de la Seine. On aura soin d'adresser, avant le 15 juillet 1820, à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, les preuves qui constateront l'acte de vertu.

Enfin, l'Académie annonce que le sujet de prix de poésie qu'elle proposera l'an prochain pour 1821, sera : *La restauration des lettres et des arts sous François I.*

Après l'annonce de ces sujets de prix, on a entendu plusieurs lectures dans l'ordre suivant :

1°. Rapport sur les concours, par M. Raynouard, secrétaire perpétuel. 2°. Discours de M. Daru, directeur, sur *le prix de vertu*. 3°. Fragment de l'histoire des Croisades par M. Michaud, intitulé : *Captivité de saint Louis*. 4°. Fragmens du poëme de *Moyse* par M. Lemercier.

Ces lectures ont vivement intéressé le nombreux et brillant auditoire réuni à cette solennité académique : les plus vifs applaudissemens ont accueilli de bonnes pensées, élégamment exprimées dans le discours de M. le directeur et dans celui de M. le secrétaire perpétuel, au sujet de l'institution du *Jury* et des avantages de l'*Enseignement mutuel*, que la poésie est appelée à célébrer. Le public semblait, dans cette circonstance, témoigner sa gratitude à l'illustre compagnie qui fait concourir les triomphes littéraires à l'affermissement et aux progrès de nos institutions nationales.

Académie des Inscriptions. — L'auteur du *Mémoire sur les fêtes et mystères de Bacchus*, jugé digne d'une mention honorable par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 23 juillet, est M. Ducasau, élève de l'École normale, professeur d'humanités au collége royal de Poitiers.

Académie des Beaux-Arts. — Concours pour le grand prix de peinture. — Les tableaux admis étaient au nombre de dix. Le sujet donné exigeait à la fois de la noblesse, et l'art de rendre les passions les plus énergiques et les plus généreuses ; c'est le trait de Thémistocle, banni de sa patrie qu'il a sauvée à Salamine, accusé de trahison envers le monarque chez lequel il avait obtenu un premier asile ; poursuivi par ses ordres, et réduit à se réfugier chez un prince qu'il doit regarder comme son ennemi personnel. Plusieurs tableaux ont offert des beautés remarquables.

Le premier grand prix a été décerné à M. Dubois, élève de M. Regnault, qui avait obtenu un second prix au concours de 1817. Il a été décerné un second grand prix à M. Larivière, élève de M. Girodet.

Bibliographie. — *Publications nouvelles. — Recueil complet des Lois et Ordonnances du royaume, à compter du 1er avril 1814 ; avec des notes indicatives des dispositions de la législation antérieure que les lois nouvelles expliquent, modifient ou abrogent ;* par M. Isambert, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.

Dans le prospectus qui vient de paraître, l'auteur s'exprime ainsi. « Sous un régime constitutionnel, l'importance du Recueil que nous annonçons n'a pas besoin d'être prouvée ; mais, ce qui doit l'être, ce sont les nombreux avantages qui lui méritent la préférence sur ceux qui l'ont précédé.

» Le meilleur commentaire et le véritable esprit des lois nouvelles se trouvent dans les discours de présentation aux deux Chambres, dans les rapports des commissions, et dans la discussion, soit générale, soit article par article. Nous indiquerons les numéros du *Moniteur* qui les renferment. Quand les ordonnances auront été précédées d'un rapport imprimé, ou suivies d'une instruction ministérielle, nous les indiquerons également.

» Nous donnerons le texte des projets de loi qui, dans chaque

session, auraient été rejetés ou n'auraient pas été convertis en loi.

» Notre Recueil sera augmenté également de plusieurs lois inédites, et d'un assez grand nombre d'ordonnances non insérées au Bulletin officiel.

» Les omissions à cet égard sont assez nombreuses : on chercherait vainement dans le Bulletin, les traités des 11 avril et 20 juillet, et la loi du 13 août 1814, concernant les relations des Chambres avec le Roi, et des Chambres entre elles. On n'y trouve ni les réglemens relatifs aux pensions sur fonds de retenue, à l'administration communale, et à d'autres matières d'intérêt général; ni quelques ordonnances d'une haute importance, par exemple, celle du 12 novembre 1815, qui constitue la Chambre des pairs en cour de justice, quoiqu'elle ait été imprimée dans la partie officielle du *Moniteur*.

» Chaque volume sera précédé d'une table chronologique de tous les actes insérés au Bulletin, et de plus, du titre des ordonnances contenues dans la partie officielle du *Moniteur*, et sera terminé par une table des matières plus ample que celle du Bulletin, qui d'ailleurs a l'inconvénient d'être double pour chaque année. »

Ce Recueil formera, par année, un volume in-8°, qui sera distribué feuille par feuille, et suivra de fort près la distribution de chaque numéro du Bulletin. La couverture de chaque feuille présentera une analyse succincte des ouvrages de législation et de jurisprudence, au moment de leur publication.

On souscrit, pour le volume de 1819, dont les premières feuilles paraîtront le 1er octobre prochain, à raison de 6 fr. pour Paris, et de 7 fr. 50 c., franc de port, pour les départemens.

Une souscription particulière est ouverte pour le *Recueil des lois et ordonnances*, depuis le 1er avril 1814 jusqu'au 1er janvier 1819, avec table chronologique et alphabétique des matières; 5 vol. in-8°, à raison de 6 fr. le vol. pour Paris, et de 7 fr. 50 c. pour les départemens. Elle sera fermée le 1er octobre 1819. La souscription pour l'année 1820 restera ouverte jusqu'au 1er novembre prochain.

S'adresser, franc de port, à M. Afforty, éditeur, rue Saint-Antoine, n° 62, et à la librairie constitutionnelle de Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

— *L'Organisateur*, nouvelle feuille sémi-périodique, qui doit paraître incessamment, et dont un de nos journaux vient de publier le prospectus, renferme les passages suivans :

« Le dix-neuvième siècle n'a point encore pris le caractère qui lui convient. C'est l'esprit du dix-huitième siècle qui domine notre littérature philosophique, car elle n'a pas cessé d'être essentiellement critique. De cette mauvaise direction de l'esprit philosophique, il résulte que nous sommes encore en révolution; que nous sommes menacés de nouvelles crises sociales.

» Un système quelconque (et par conséquent le système politique) n'est autre chose que l'application d'une doctrine ; or, la critique, qui met en évidence les vices d'une doctrine et les inconvéniens de son application, n'est pas un travail qui puisse remplacer ni la doctrine qu'il a discréditée, ni ses applications ; il n'est qu'un examen préparatoire, nécessaire pour arriver à la formation d'une nouvelle doctrine et d'un nouveau système pratique. Il faut une doctrine pour remplacer une doctrine, et un système pratique pour remplacer un système pratique.

» L'ancien système politique ne peut être remplacé que par un système basé sur une nouvelle doctrine, qui, après avoir été produite d'un seul jet, ait été discutée à fond par les personnes les plus capables de la juger et de la perfectionner ; il ne peut être remplacé que par un système dont la supériorité sur ceux qui l'ont précédé ait été complètement démontrée ; que par un système qui soit le plus positif possible pour l'état présent des lumières.

» Les philosophes du dix-huitième siècle ont dû être critiques, puisque la première chose à faire était de mettre en évidence les inconvéniens d'un système dont la formation primitive avait eu lieu à une époque d'ignorance, de superstition et de barbarie. Mais, ce système, et les doctrines sur lesquelles il était fondé, ayant été par eux discrédités dans l'opinion, la tâche de leurs successeurs (c'est-à-dire des philosophes actuels) consiste à produire et à discuter la doctrine qui convient à l'état présent des lumières ; et l'ancien système politique ne pourra cesser complètement d'être en activité, qu'à l'époque où les idées sur les moyens de remplacer les institutions auxquelles la force et la superstition ont donné naissance, seront suffisamment éclaircies, liées et coor-

données ; qu'à l'époque où ces idées auront été sanctionnées par l'opinion publique.

» Telle est la pensée à laquelle l'auteur de cet écrit s'est arrêté, après de longues méditations à ce sujet. Il a soumis cette opinion à l'examen des hommes les plus capables de la juger, et ils l'ont approuvée. Il a ensuite cherché la combinaison, au moyen de laquelle les hommes les plus capables dans les diverses branches de nos connaissances positives, pourraient concourir à la formation d'une doctrine, propre à servir de base au nouveau système politique.

» Le projet qu'il a conçu pour atteindre ce but (projet qui sera exposé dans l'ouvrage), consiste à former une *Société scientifique*, divisée en quatre classes; il consiste à partager la totalité des travaux à faire entre ces quatre classes, d'une manière telle que chacune d'elle puisse agir, indépendamment des autres, et que cependant elles concourent toutes, avec une égale efficacité, à l'organisation du système. Ce projet, qui a été soumis à la critique de plusieurs savans estimés, a été approuvé, on oserait presque dire, adopté par eux. »

Voilà quels ont été les antécédens de l'entreprise de *l'Organisateur*, qui aura pour objet spécial, 1° de poser les principes qui doivent servir de base au nouveau système politique ; 2° de présenter le projet de formation et d'organisation d'un atelier scientifique, capable de constituer une doctrine sociale, proportionnée à l'état présent des lumières ; 3° d'établir la preuve qu'il est de l'intérêt de toutes les classes de la société que ce travail s'exécute le plus promptement possible ; 4° de présenter les moyens de maintenir la tranquillité publique, pendant l'organisation du nouveau système.

Son but général sera d'examiner toutes les questions dont la solution intéressera le bonheur général de la société.

La première livraison de l'Organisateur doit paraître en septembre 1819 ; elle annoncera le mode de publication qui sera adopté pour cet ouvrage, ainsi que les conditions d'abonnement.

—On publie le *prospectus* d'un *cours complet d'Enseignement mutuel*, par M. Eusèbe Get directeur d'un pensionnat. — Des hommes animés de l'amour du bien public, se sont occupés, avec zèle et activité, de l'éducation primaire; ils ont reconnu que la

plupart des communes manquaient d'écoles; que celles qui existaient étaient mal dirigées, peu suivies; que la plus grande partie des enfans s'en éloignaient, malgré les instances de leurs parens et les invitations des autorités locales; que l'aversion de ces enfans pour les lieux d'instruction, et le peu de progrès qu'ils y faisaient, provenaient : 1° de l'ignorance de la plupart des instituteurs; 2° des vices des méthodes; 3° d'une monotonie rebutante dans la manière d'enseigner; 4° de l'espace de tems trop considérable qu'il fallait sacrifier pour apprendre seulement à lire.

Ces hommes bienfaisans n'ont pas été rebutés par la crainte d'opérer un changement universel dans l'instruction primaire; ils ont formé une association vraiment philanthropique, et, à force de soins et de zèle, ils sont parvenus à établir un grand nombre d'écoles, où, par les procédés de la méthode lancasterienne, un seul maître peut faire participer un nombre indéfini d'élèves à la même instruction. L'auteur du cours complet que nous annoncons, a voulu, dans un seul ouvrage, appliquer cette méthode, réduite en exercices pratiques et gradues, à toutes les parties qui composent l'instruction élémentaire proprement dite. Puis, il doit exposer la même méthode, appliquée à l'étude des langues anciennes et modernes : grecque, latine, française, allemande, anglaise, italienne, espagnole, etc.

La première partie du premier volume, qui est sous presse, paraîtra dans le courant de septembre 1819 : elle coûtera aux souscripteurs de Paris, 5 fr., et 6 fr. à ceux des départemens : les autres livraisons suivront immédiatement. — On souscrit, sans aucun paiement d'avance, chez l'auteur, en son pensionnat, rue de l'Abbaye, n° 3; chez Locard et Davi, libraires, quai des Augustins, n° 3; Colas, libr., rue Dauphine, n° 32.

— Le 1er septembre, on a mis en vente, chez Delaunay, libraire au Palais-Royal, la *Traduction de la Jérusalem délivrée, en vers français*, par M. Baour Lormian. Cet ouvrage, formant 3 vol. in-8°, se vend 24 fr. Il est précédé d'une vie du Tasse, écrite par M. J. A. Buchon. Les notes du poëme sont de M. Trognon.

— Dans les premiers jours de septembre, M. Thiébaut de Berneaud doit publier, sous le titre de *Voyage à Ermenonville par la vallée de Montmorency, Chantilly et Morfontaine, contenant des anecdotes inédites sur J.-J. Rousseau, le plan des jardins*

d'Ermenonville, et la flore de ce pays (1 vol. grand in-12); un ouvrage qui ne peut qu'intéresser les ames sensibles et les véritables amis de la philosophie.

Lithographie. — M. Selves fils vient de faire de la lithographie plusieurs applications vraiment utiles. Les principales sont : 1° des cahiers de devoirs grecs et latins, avec la traduction interlinéaire; 2° une carte de France à l'usage des colléges, accompagnée de deux cartes muettes, graduées, destinées à être remplies par les élèves; 3° le premier numéro d'une série de cahiers pour les écoles d'enseignement mutuel; 4° une méthode d'écriture cursive. Il va confectionner un atlas de douze cartes triples, dans la forme de la carte de France, également triple, qu'il a déjà terminée. C'est un ouvrage qui manque, et dont l'effet serait d'inculquer dans l'esprit des élèves, de la manière la plus facile et la plus durable, une science trop souvent négligée, et sans laquelle l'étude de l'histoire ne laisse que des traces fugitives. Tous ces ouvrages se trouvent chez l'auteur, rue des Juifs, n° 22; et chez Delalain, libraire, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 5.

Médaille, en mémoire de feu M. Millin. — Les amis des sciences et des lettres apprendront sans doute avec plaisir que l'on grave, en ce moment, une médaille à la mémoire de M. Millin, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et conservateur du cabinet des médailles, que ses nombreux travaux ont rendu célèbre dans l'Europe savante. Cette médaille sera du même format que celles de la galerie métallique des hommes illustres de France; elle se vendra, en bronze, 5 francs. S'adresser pour la souscription à M. de Paulis, graveur de médailles, cloître Notre-Dame, n° 14.

Musique instrumentale. — Violons perfectionnés. — Un rapport de MM. Chérubini, Boyeldieu, Catel, Gossec, Lesueur et Berton, approuvé à l'Institut par l'Académie des Arts, atteste que les violons, altos, violoncelles et contre-basses, confectionnés par M. Chanot, officier au corps du génie de marine, ayant été jugés comparativement avec les instrumens de Stadivarius, Amati et Guarnerius, ont soutenu la lutte avec avantage pour la franchise du son, l'éclat, la rondeur et la douceur des vibrations. Le dépôt des nouveaux instrumens, sur lesquels nous espérons pouvoir publier une notice détaillée, qui nous a été remise, est établi rue Saint-Honoré, n° 216.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

A Catalogue of plants, growing spontaneously within thirthy miles of the city of New-York. — Catalogue de plantes, qui croissent spontanément dans les environs de trente milles de New-Yorck. — 1 vol. in-8°, 1819, Albany, Websters et Skinners.

C'est le lycée d'histoire naturelle, fondé en 1817 à New-Yorck, par une société de savans, qui a fait publier ce catalogue. Il est dédié au président de cette société, M. Samuel L. Mitchel, professeur de botanique, de géologie et de minéralogie de l'Université, et chirurgien général de l'État de New-Yorck. Le but de cet ouvrage est de faciliter l'étude des plantes qui croissent aux environs de New-Yorck, et les éditeurs se flattent d'en avoir indiqué à peu près toutes les espèces. La même entreprise avait été tentée partiellement, en 1807, avec les plantes, au nombre de trois cent dix espèces, des environs de Plandome dans Long-Island; et, en 1812, M. J. Le Conte avait fait connaître quatre cent cinquante plantes recueillies dans l'île de New-Yorck. Mais le présent Catalogue embrasse les environs de la ville, à trente lieues de distance, et renferme par conséquent une richesse beaucoup plus considérable. « Peut-être n'existe-t-il pas de région, disent les éditeurs dans la préface, qui offre plus d'objets intéressans aux botanistes que celle-ci. Les quatre grandes formations de Werner se trouvent immédiatement près de notre ville, et la proximité de l'Océan favorise l'étude des plantes qui ne se trouvent qu'au bord de la mer. » Parmi les auteurs consultés pour la composition de ce travail soigné, on distingue les noms étrangers de Wildenow, Persoon, Michaux, Decandolle et Palisot de Beauvois.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

— *Niles' Weekly Register, containing political, historical, geographical, scientifical, astronomical, statistical, and biographical documents, essays, and facts; Together with notices of the arts and manufactures, and a record of the events of the times.* H. Niles editor. Baltimore: printed and published by the editor, at the Franklin press. — Registre hebdomadaire de Niles, contenant des matériaux politiques, historiques géographiques, scientifiques, astronomiques, statistiques, et biographiques, des renseignemens sur les arts et les manufactures, ainsi qu'un mémorial des événemens du tems.

Ce recueil est publié régulièrement à Baltimore, depuis le 7 septembre 1811. Prix, 5 dollars (26f, 66c) par an; l'ouvrage complet, avec les supplémens publiés jusqu'à ce jour, forme une collection qui se vend environ 50 à 60 dollars (266f, 66c à 320f). Il est fort recherché comme un dépôt de renseignemens utiles que l'on ne trouverait pas ailleurs aussi complets, ni aussi étendus.

ROYAUME D'HAÏTI.

Réflexions politiques sur quelques ouvrages et journaux français concernant Haïti, par le baron de Vastey, secrétaire du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Henry, précepteur de S. A. monseigneur le prince royal d'Haïti, etc. A Sans-Souci, de l'imprimerie royale, année 1817, quatorzième de l'indépendance.

L'auteur traite principalement de la civilisation des nègres. Il s'attache à réfuter l'ouvrage de M. de Pradt, sur *les colonies et la revolution actuelle de l'Amérique*, ainsi que celui de M. Leborgne de Boigne, publié sous le titre de *Nouveau système de colonisation pour Saint-Domingue*. M. de Vastey, nègre, n'est pas, comme on peut le croire, partisan des écrivains qui admettent comme possible le retour d'un autre ordre de choses que celui qui existe actuellement dans le royaume d'Haïti. Son ouvrage est écrit avec une grande chaleur, et l'auteur s'élève avec une violente indignation, généralement contre tous ceux qui ont joué un rôle à Saint-Domingue.

ANGLETERRE.

A Manuel of chemistry, etc... Manuel de chimie, contenant tous les faits principaux de cette science, etc.; par M. W. T. Brande.

secrétaire de la société royale, et professeur de chimie à l'institution royale. 1 vol in-8°, 25 sch. Londres, 1819, Murray, libr.

— *The philosophical Magazine and journal : comprehending the various branches of sciences, etc. — Magazin et journal philosophique, concernant différentes branches des sciences, les arts du dessin et les arts libéraux, la géologie, l'agriculture, les manufactures et le commerce*; publié chaque mois avec des grav. ; par M. A. Tilloch, membre des Académies de Londres et d'Edimbourg. Londres, 5 feuilles in-8°. Prix 2 sch. 6 d. (3 f, mon. de France).

Ce journal, principalement destiné aux savans, aux artistes et aux économistes, paraît composé et rédigé avec soin.

Les numéros 247 et 248 du 52e volume (novembre et décembre 1818), 249, 250, 251 et 252 du 53e volume (janvier, février, mars et avril 1819), qui nous sont parvenus, renferment un grand nombre d'articles intéressans, parmi lesquels nous avons remarqué les suivans, que nous allons indiquer, non d'après l'ordre dans lequel ils se trouvent, mais suivant la classification adoptée dans notre *Revue Encyclopedique* (voyez l'introduction, tome 1er pag. 11, 12 et suivantes.)

Physique, Chimie. — Description des expériences faites pour déterminer la longueur du pendule dont les vibrations marquent les secondes à la latitude de Londres, par M. Henri Kater, n° 247, page 364; n° 248, page 415. Dans un appendice, le docteur Young indique le nouveau théorême de M. Laplace sur les pendules, et il l'accompagne d'une courte démonstration, ainsi que de quelques développemens.

— Sur la longueur du mètre français, évalué en parties de la mesure de longueur prise en Angleterre pour Etalon; par le même, page 241, n° 248.

— Nouvelles recherches expérimentales sur quelques-unes des théories principales du calorique, particulièrement sur les rapports qui existent entre l'élasticité, la température et la chaleur latente de différentes vapeurs, par M. André Ure, pages 38, 87 et 182, nos 249, 250 et 251.

Ce savant a employé, dans ses expériences, un nouvel appareil de son invention dont il donne la description. Il propose, pour calculer l'élasticité des vapeurs, une formule plus simple que celles indiquées par MM. Biot et Dalton, et dont il prétend que

les résultats s'accordent d'une manière plus exacte avec ceux donnés par l'expérience.

— Sur la chaleur spécifique, par M. Joseph Luckcock, page 44, n° 249. L'auteur attribue le vague qui existe dans la détermination de la chaleur spécifique des corps au manque de précision dans les idées, et au défaut d'une bonne définition de la chaleur. Il identifie la cause de la chaleur avec le fluide électrique, qui est l'élément de la fluidité, et il lui donne le nom de *fluidium*. Il exprime par ce mot la chaleur latente ou spécifique, et le mot *chaleur* désigne, selon lui, sa transmission par des agens chimiques ou physiques ; il considère, en conséquence, le *fluidium* comme une *substance*, et la *chaleur* comme une *qualité*.

— Sur la théorie des atomes, par le même, page 133, n° 250.

— Description de plusieurs expériences faites sur la force et la résistance de différens matériaux, employés dans les constructions civiles, par M. Georges Rennie, page 161, n° 251. Ce Mémoire a été traduit en français, par M. Dupin, et publié dans les *Annales de physique et de chimie*.

— Dissertation sur l'origine et la distribution de la chaleur animale, page 176, n° 251. — Sur l'irradiation du calorique, par M. Henry Meikle, page 260, n° 252.

— Formule pour calculer la force de la vapeur, par M. W. Creighton, page 266, n° 252. — Cet article est un supplément de celui du docteur Ure, dont il vient d'être fait mention.

— Nouvelles expériences sur quelques nouvelles combinaisons du phosphore, par M. H. Davy, page 440, n° 248.

— Description d'un nouvel appareil pour imprégner les liquides de différens gaz, page 370, n° 247.

— Sur les moyens de purifier le gaz hydrogène carboné et d'augmenter la quantité que donne un poids donné de charbon ; sur une liqueur ammoniacale de ce gaz, et sur quelques produits singuliers de cette liqueur ammoniacale, par M. Georges Lowe, page 371, n° 247; et page 262, n° 252, etc.

Histoire naturelle, Géologie, Minéralogie, Médecine, etc.

— Conjectures sur la cause des tremblemens de terre, et observations sur ce phénomène, particulièrement sur le grand tremblement de terre, du 1er novembre 1755, qui fut si fatal à la ville de Lisbonne, dont les secousses se sont fait sentir avec force

en Afrique, et plus ou moins dans presque toute l'Europe, par le rév. John Michell, page 323, n° 247.

—Table alphabétique des lieux où M. James Sowrey a recueilli les coquillages fossiles, décrits dans sa Conchyliologie minérale; et Mémoire sur la nécessité de décrire avec soin les coquillages fossiles, avec une liste de 279 espèces ou variétés dignes de l'attention des amateurs, page 348, n° 247; et page 112, n° 250.

— Extrait d'une lettre annonçant la découverte, en Perse, d'une maladie que contractent les personnes qui s'occupent à traire les vaches et les brebis, et qui est un préservatif de la petite vérole, page 133, n° 250.

— Sur la respiration du gaz oxygène dans les affections de poitrine, par le professeur Silliman, page 273, n° 252.

Géométrie, Astronomie, Mécanique, Hydraulique, Navigation, etc. — Sur les moyens de mesurer la profondeur des cavités vues sur la surface de la lune, page 341, n° 247.

— Remarques relatives à un Mémoire du major-général Brisbane, sur les moyens de déterminer le tems, l'erreur, etc., d'un chronomètre par des hauteurs prises avec le sextant d'un horizon artificiel, par M. Riddle, page 409, n° 248.

— Comparaison entre les cordes des arcs employés par Ptolémée et celles maintenant en usage, par M. Walker Arnolt, page 454, n° 248.

— Sur la nature et les lois du frottement, par M. Thomas Tredgold, page 3, n° 249.

Beaux-Arts.—Sur cette question : La musique est-elle nécessaire à un orateur; jusqu'à quel point et avec quelle facilité peut-il l'apprendre? par M. Henry Upington, page 401, n° 248; page 81, n° 250; page 241, n° 252.

Economie politique.—Sur les routes et les voitures, par M. Benjamin Wingrowe, page 8, n° 249. — Sur les voitures et les effets qu'elles produisent sur les routes, par M. John Farey, p. 102, n° 250.—Sur les frottemens dans les machines et sur les roues de voitures, par Henry Meikle, page 197, n° 251.— Sur le roulage et l'état de la plupart des routes qui ne sont point construites de manière à supporter, sans se détériorer, le poids excessif

des chariots qui les parcourent, par John Farey, p. 276, n° 252.
— Ces divers Mémoires tendent à appeler l'attention des gouvernemens et du public sur cette branche importante de l'économie politique, la construction, la conservation et l'entretien des routes.

— Sur la conservation des semences, sur l'usage de la chaux dans l'agriculture, et sur l'état primitif de l'agriculture, en Écosse, par Gavin Inglis, page 436, n° 248.

— Rapport de l'inspecteur général de la maison de travail, sur les expériences qui ont été faites à l'effet de constater la possibilité de remplacer les ramoneurs de cheminées par un moyen mécanique, page 104, n° 250.

— Plan pour établir, par un édit du roi ou du parlement, une compagnie avec de grands capitaux pour encourager la culture des vastes landes du royaume et favoriser l'établissement de colonies particulières; attendu qu'en employant les pauvres au perfectionnement de l'agriculture, on doit diminuer sensiblement la taxe insupportable des pauvres; par John Sinclair, page 202, n° 251.

Antiquités. — Détails sur les découvertes de M. Belzoni en Égypte, page 210, n° 251.

— Découvertes faites en Égypte par M. Caviglia, capitaine gênois, et remarques sur la probabilité que les principales entrées dans les pyramides ont été construites, en descendant sous un angle de 26 à 27 degrés par rapport à l'horizon.

On signale à la reconnaissance du monde savant MM. Belzoni, Salt, et surtout le capitaine Caviglia, dont la modestie égale l'érudition. Ces deux Mémoires contiennent des détails très exacts et très circonstanciés sur les découvertes récemment faites en Égypte.

L'éditeur de ce journal, comme on a pu le voir, ne se borne point à y insérer les productions de ses compatriotes. Nous y avons remarqué avec plaisir celles de deux chimistes français: un Mémoire de M. Cadet de Gassicourt sur la fabrication et les usages du charbon animal, connu sous le nom de noir d'ivoire; et un autre de M. Thénard sur quelques nouvelles combinaisons d'oxygène et d'acides.

Chaque cahier de ce recueil est terminé par des notices assez

étendues sur les livres nouveaux, sur les travaux des Sociétés littéraires, etc., et par un article intitulé *Nouvelles et Mélanges*, rédigé avec beaucoup de goût et de précision, dans lequel l'éditeur met ses lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'intéressant dans les lettres, les sciences et les arts. DELIGNY.

—*Horne's introduction to the study of the scriptures.* Introduction à l'étude et à la connaissance de la sainte Ecriture, par Th. Hartwel Horn, maître ès-arts. 3 forts volumes in-8°, avec cartes et fac-simile de manuscrits bibliques. Prix, 50 fr. Londres, Cadell et Davis.

Cet ouvrage, qui a coûté à son auteur de longues années de recherches, renferme tout ce que les plus célèbres commentateurs de l'Angleterre et de l'étranger ont écrit sur la Bible. Le premier volume donne un précis de la géographie de la Palestine, et de l'état politique, religieux, moral et civil des Juifs. Le second volume expose les principes qui doivent servir de base à l'interprétation de l'Écriture sainte, relativement à son sens historique, prophétique, typique, instructif ou moral. Le troisième volume est entièrement consacré à une analyse de la Bible. Enfin, un appendice rend compte des principaux manuscrits et des éditions marquantes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

— *Horæ Mosaicæ or a dissertation on the credibility and theology of the Pentateuch..... Recherches sur la crédibilité et sur les doctrines religieuses du Pentateuque*, par Georges Stanley Faber, curé de Long-Newton; deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Londres, 1818, 2 vol. in-8° de 840 pages.

M. Faber est très connu et très considéré en Angleterre, comme auteur de cet ouvrage et d'un grand nombre d'autres du même genre, où il rapproche des traditions mosaïques, avec une critique profonde et une érudition immense, les mythologies de tous les peuples. Il explique heureusement les textes les plus difficiles de l'Ancien Testament, et se montre partout un habile et zélé défenseur de la religion chrétienne.

— *Commentaries on the laws of England.* Commentaires sur les lois d'Angleterre, comprenant en substance tous les Commentaires de sir William Blackstone. 1 vol. in-8°, prix, 25 fr.

— *Commentaries on the laws of Scotland respecting crimes.* Commentaires sur les lois criminelles de l'Écosse, par le docteur

Hume, avocat. 2 vol. in-4°. Deuxième édition, revue et augmentée. Prix, 100 fr.

— *Jamieson's conversations on general history*. Entretiens sur l'histoire générale, depuis les tems les plus reculés, jusqu'au commencement de l'an 1819; par Alex. Jamieson. 1 vol. in-12.

L'auteur a déjà écrit plusieurs ouvrages pour l'instruction de la jeunesse, entre autres un Cours de Rhétorique et de Belles-Lettres, et un Traité de Logique et de Métaphysique. Dans le recueil que nous annonçons, il cherche principalement à donner à ses jeunes lecteurs une idée du perfectionnement progressif de l'espèce humaine, en traçant avec précision et clarté un tableau général de l'histoire.

— *Picquot's Sketch of modern history*. Esquisse de l'histoire moderne de l'empire d'Occident, depuis 476, jusqu'à la fin de 1818, par A. Picot. 1 vol. in-12.

On a joint à ce manuel historique un aperçu succinct des progrès des arts, des sciences, et de la civilisation en Europe. Il renferme aussi une table chronologique depuis la création du monde jusqu'à nos jours. L'auteur est déjà connu par d'autres ouvrages, destinés à rendre plus facile l'étude de l'histoire.

— *View of the state of Europe, during the middle ages, by Henry Hallam*. Coup-d'œil sur l'état de l'Europe dans le moyen âge; 2 vol. in-4°. Prix, 3 guinées. Londres, 1818. Muray.

— *Bertolacci's View of Ceylan*. Aperçu de l'agriculture, du commerce et des finances de l'île de Ceylan; par A. Bertolacci; 1 vol. in-8°.

De tous les voyageurs qui ont écrit sur cette île, il en est peu qui aient parlé de son commerce et de ses ressources financières. Cet ouvrage s'en occupe presque exclusivement. Son auteur, natif de l'île de Corse, a vécu, pendant seize ans, dans le pays qu'il fait connaître à ses lecteurs. Employé successivement dans diverses branches de l'administration, il a été à même de puiser ses renseignemens dans les sources les plus authentiques. La partie de l'île qui appartient à l'Angleterre compte près d'un million d'habitans. Les revenus ne s'élèvent qu'à deux ou trois cent mille livres sterling, tandis que les depenses excèdent la recette d'environ un tiers. Il n'y a que l'importance politique de cette possession qui puisse compenser de si grandes pertes. Depuis l'introduction de

la vaccine, la population de Ceylan s'est considérablement augmentée. M. Bertolacci trouve que la culture du riz y est trop négligée, quoiqu'il n'y ait guère de pays plus convenable pour cette culture.

— (*) *Edinburgh Gazetteer.* — Dictionnaire géographique d'Edimbourg. Vol. 1 et 2, in-8°, Edimbourg. A. Constable et compagnie.

Depuis long-tems le besoin d'un nouveau dictionnaire géographique était généralement senti; mais, l'instabilité de l'état politique de l'Europe, et les changemens successifs qu'elle a éprouvés durant vingt-cinq ans de guerres continuelles, avaient rendu une pareille entreprise impraticable. D'ailleurs les dictionnaires géographiques qui existaient étaient si imparfaits, si incorrects et si peu au niveau des progrès des lumières de l'époque actuelle, qu'on ne daignait plus les consulter. Il fallait donc attendre le moment de la paix générale, et ensuite tracer pour l'entreprise un plan vaste qui ne pouvait pas être le travail d'un seul littérateur : c'est ce qu'ont fait les éditeurs du Dictionnaire d'Edimbourg, au nombre de six. La partie continentale de l'Europe a été confiée à un géographe étranger.

Tout l'ouvrage sera composé de six volumes, et formera un traité complet de géographie, dans toutes ses branches, tant physiques et politiques, que statistiques et commerciales. La structure de notre globe et les divers phénomènes qui en dépendent, seront exposés avec précision; la position et l'élévation de chaque point important de sa surface, seront indiquées avec exactitude; l'étendue, les productions, les mœurs, les usages, le commerce, en un mot tout ce qui offre le moindre intérêt relativement aux diverses contrées de cette surface, sera complètement détaillé, d'après les sources les plus authentiques qui existent dans toutes les langues d'Europe. Chaque ville, chaque bourg, et même chaque village de quelque importance sera décrit. Aucune peine ne sera épargnée pour rendre cet ouvrage, dans tous ses détails, tellement complet, qu'il ne laisse rien à désirer. Voilà le plan que les éditeurs se sont tracé, et les deux volumes qu'ils ont fait paraître y répondent parfaitement. L'exécution typographique est très soignée. Chaque volume est divisé en deux parties, de vingt-cinq feuilles ou 400 pages d'impression sur deux colonnes, qui pa-

raissent tous les trois mois. Le prix de chaque partie est de neuf schellings (11 fr.) L'ouvrage est accompagné d'un atlas in-4°, composé de 53 cartes d'Arrowsmith. Cet atlas se vend séparément au prix de 1 liv. 16 sch. (34 fr.)

— *Shiel's Evadne, a tragedy*. Evadne, ou la Statue, tragédie en cinq actes, représentée au théâtre royal de Covent-Garden; par R. Shiel; in-8°. Prix, 3 fr. 60 c.

— *The Italians, a tragedy*. Les Italiens, ou la Funeste Accusation, tragédie; par l'auteur du Philosophe de la Nature. Prix, 3 fr. 60 c.

— *Livres étrangers récemment arrivés de Londres, et qu'on trouve à la librairie Treuttel et Würtz :*

Hamilton's (Francis) account of the Kingdom of Nepal; grand in-4°. Edinburgh, 1819; avec gravures. Prix, 57 fr.;

Ross's (John) voyage of discovery for the purpose of exploring Baffin's Bay and inquiring into the probability of a Nord-West Passage; gr. in-4°. Londres 1819; avec 32 pl. col. et cartes. Prix 100 fr.;

Sabin's (Edw.) Remarks on Ross's Voyage of discovery to Baffin's Bay; in-8°. Londres, 1819. Prix, 2 fr. 75 c.;

Ross's (John) Explanation of Captain Sabine's remarks, etc.; in-8°. Londres, 1819. Prix, 2 fr. 75 c.;

Modern voyages and travels; in-8°. Londres, 1819; 1er cahier. Prix, 4 fr. 50 c.;

Edinburgh philosophical Journal; in-8. Edinburgh, 1819, n° 1. Prix, 10 fr. 50 c.;

Owen's extracts of Letters on the British and Foreign Bible Society during his late tour to France and Switzerland; in-8°. Londres, 1819. Prix, 2 fr. 75 c.;

Bollmann's letter to Thomas Brand on the resumption of Specie payments; in-8°. Londres, 1819. Prix, 3 fr.;

Transactions of the literary Society of Bombay; gr. in-4°. Londres, 1819, avec grav. Prix, 71 fr.;

Macmichael's (Will.) Journey from Moscow to Constantinople; gr. in-4°. Londres, 1819; avec figures. Prix, 42 fr. 50 c.;

Geoffroy's (Lislet) Memoir and Notice of a Chart of Madagascar; gr. in-4°. Londres, 1819; avec une grande carte. Prix, 26 fr.;

Histoire métallique de Napoléon, ou *Recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne de l'armée d'Italie jusqu'à son abdication en* 1815; gr. in-4°. Londres, 1819; avec 60 pl. grav. Prix, 100 fr.;

Dodwell's (*Edward*) *classical and topographical tour through Greece, during the years* 1801—1805 *and* 1806; 2 vol. gr. in-4°. Londres, 1819; avec 67 grav. en taille-douce et 48 en bois. Prix, 300 fr.;

Trewsin's Greece from drawings; grand in-folio. London, 1819; 1re livraison, en 5 tableaux coloriés, et leur texte. Prix, 70 fr.;

The provincial Antiquities and picturesque Scenery of Scotland with descriptive illustrations by W. Scott; in-4°. London, 1819; 1re livraison; avec 5 grav. Prix, 22 fr.;

Bosset (*C. P. de*) *procedings in Parga and the Ionian Islands;* in-8°. Londres, 1819. Prix, 9 fr. 20 c.;

Wentworth's (*W. C.*) *description of the colony of New South Wales in van Diemen's Land;* in-8°. Londres, 1819. Prix, 13 fr. 50 c.;

O'Meara's (*Barry E.*) *exposition of the transactions that have taken place at Saint-Helena since the appointement of sir Hudson Loweas governor of this Island;* in-8°. Londres, 1819. Prix, 8 fr.;

Annals of Parisien typography by W. Greswell; in-8°. Londres, 1818; avec gravures. Prix, 19 fr.;

Essai sur les Médailles antiques des îles de Céphalonie et d'Ithaque, par C. P. de Bosset; petit vol. in-4°; avec 5 pl. et 2 vignettes. Londres, 1815; papier vélin. Prix, 13 fr.

POLOGNE.

Feriæ Varsavienses, seu vindiciæ literariæ et alia quæ vacans ab academicis prælectionibus scribebat mense Augusti, anni 1818. *Sebastianus* Ciampius, *in R. Varsaviensi literarum academia philologiæ professor; in Pisanâ emeritus*, etc., etc. — Varsaviæ. Typis scholarum Piarum. 1818. vol. in-4°, 55 p.

M. l'abbé Ciampi, après avoir professé pendant plus de vingt ans la langue grecque à Rome et à Pise, et après avoir publié, pendant cet espace de tems, divers ouvrages qui l'ont placé à un rang distingué parmi les savans de notre époque, s'est rendu, l'année dernière, à Varsovie, où la munificence du gouvernement

polonais l'a attiré pour y enseigner les langues anciennes. Il a consacré le premier intervalle de loisir que lui ont laissé ses nouvelles fonctions, à publier en latin, sous le titre de *Feriæ Varsavienses*, cinq dissertations savantes, dont nous indiquerons le sujet.

La première est une lettre au comte Stanislas Potocki, président du sénat de Pologne. M. Ciampi s'y excuse auprès de ses amis, d'avoir abandonné le ciel poétique et le sol classique de l'Italie, en leur racontant les progrès et l'état actuel de la civilisation en Pologne; c'est ainsi qu'il se trouve naturellement amené à décrire les établissemens scientifiques, littéraires et philanthropiques qu'on rencontre dans la capitale de ce royaume (Varsovie). Il parle surtout des bibliothèques et musées de quelques riches particuliers qui habitent cette ville; il en signale les monumens remarquables, comme statues, pierres gravées, médailles, tableaux, etc.; et il entre souvent à ce sujet dans des détails historiques assez curieux; il promet enfin d'écrire l'histoire des Italiens célèbres qui sont venus s'établir en Pologne.

On sait que M. l'abbé Majo a publié un Abrégé jusqu'alors inédit de Denys d'Halicarnasse, abrégé qu'il pense être l'ouvrage de Denys lui-même. M Ciampi fit paraître des observations critiques sur cette édition: on y répondit. A son tour M. Ciampi réplique. J'ignore de quel côté on a commencé, dans cette discussion, à franchir les bornes de la critique littéraire; au moins est-il certain qu'elles ne sont point tout-à-fait respectées dans l'examen historico-critique qui forme la seconde pièce du volume que j'ai sous les yeux, et qui me paraît devoir être d'une médiocre utilité pour la science. Je n'en dirai pas autant d'une *Dissertation critique sur l'Itinéraire d'Alexandre*, publié aussi par M. Majo. Cette fois, si M. Ciampi se montre encore sévère pour un savant très-recommandable, c'est en luttant avec lui d'érudition et de sagacité.

Dans le *Journal des Savans*, du mois de juin 1818, M. Raynouard avait rendu compte d'un ouvrage de M. Ciampi (*De usu linguæ Italicæ saltem à seculo* V. Pisis, 1817), où le professeur de Pise essaie d'établir que la langue italienne s'est formée peu à peu des restes de ce latin dégénéré que, dès le temps de Cicéron, le peuple parlait à Rome. M. Raynouard avait combattu ce système, et avait assigné à la langue italienne une origine plus mo-

derne. M. Ciampi persiste, et reproduit aujourd'hui, en les développant, les argumens qu'il a déjà fait valoir à l'appui de son opinion.

Enfin, la dernière pièce du volume est une Explication d'un passage de Pline l'ancien (*Nat. hist.* XXXIV, 18), sur l'art de fondre le bronze, du temps de Néron, suivie d'Observations sur les chevaux de cuivre doré, placés au-devant de la basilique de Saint-Marc, à Venise. Ce sont ces chevaux qu'on a vus, à Paris, décorer l'arc de triomphe du Carrousel, et qui, acquis par le droit de conquête, ont été, en vertu du même droit, rendus à leurs anciens propriétaires. Le dernier déplacement de ces monumens fameux et si souvent voyageurs, en rappelant sur eux l'attention publique, donna lieu à de savans écrits que publièrent MM. Cicognara, And. Mustoxydi, Dandolo, Aug. de Schlegel. Après avoir établi, par une explication ingénieuse du passage de Pline, que l'art de fondre le bronze était perdu sous Néron, ou du moins tombé en décadence, M. Ciampi, considérant que la fonte des chevaux de Venise est d'une exécution médiocre, que la matière dont ils sont formés est du cuivre, et que ce cuivre est doré, se range parmi ceux qui ont contesté la haute antiquité qu'on a voulu leur attribuer, et pense qu'on ne doit pas fixer l'époque de leur exécution plus haut que le siècle de Néron, ou de Constantin, ou même de Théodose. A. Mahul.

ALLEMAGNE.

Versuch einer Monographie der Kartoffeln, etc., c'est-à-dire, *Essai d'une monographie des pommes-de-terre*, etc.; par M. Putsche, et publié par M. Bertuch. In-4°. Weimar, 1819.

On trouve dans cet ouvrage l'histoire de l'introduction de la pomme-de-terre en Europe, la description de cette plante et de ses variétés, des notions précises sur le terrain propre à l'élever, sur les engrais qui lui conviennent, sur la manière de cultiver chaque espèce, sur les maladies dont la plante peut être attaquée, sur ses différens produits; enfin, sur les meilleurs procédés pour en tirer parti dans l'économie domestique, soit pour la nourriture de l'homme, soit pour celle des animaux. L'ouvrage est enrichi de planches coloriées qui représentent la plante, ses parties, ses variétés, et les machines disposées pour hacher et broyer la

pomme-de-terre. La monographie de M. Putsche est due presque en entier à la Société d'agriculture de Paris, et aux nombreux échantillons de variétés de pomme-de-terre qu'elle distribue annuellement, et que M. l'évêque Grégoire avait adressés à M. Bertuch, à Weimar.

— Συνταγμα φιλοσοφιας ὑπὸ K. M. Κουμα, etc. — Système de philosophie ; par K. M. Koumas, préfet du Gymnase de Smyrne, professeur de mathématiques et de philosophie, à l'usage des élèves de l'auteur. Vienne, 1818 ; 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est annoncé dans le *Leipzige-Literatur-Zeitung* de février 1819, pages 387 et 388, etc. Le journaliste cite cette publication faite par un Grec de Smyrne, comme une chose remarquable, quoique l'ouvrage n'offre, dit-il, rien de neuf pour les Allemands, et qu'il ait beaucoup emprunté de leurs auteurs. L'auteur, M. Koumas, est un de ces Grecs qui, les uns dans leur pays natal, les autres disséminés dans diverses contrées de l'Europe, cultivent avec talent, zèle et succès les diverses branches des connaissances humaines, et offrent à la république des lettres la douce espérance de voir renaître les beaux siècles de l'antiquité, quand leur patrie sera affranchie du joug qui pèse sur elle.

— *E. T. C. Rosenmulleri, institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ. Acced. sententiæ et narrationes arab. unà cum glossario arabico-lat.*; 1 vol petit in-4°, 446 pages. Prix, 16 fr. Leipsick, Barth.

Le savant professeur de langues orientales à l'Université de Leipsick, a déjà fait paraître antérieurement un ouvrage élémentaire très estimé, pour apprendre la langue arabe. Celui-ci est une grammaire complète, où les règles de la syntaxe sont tracées avec une clarté et une précision qui ne laissent rien à désirer. L'auteur y a joint des exercices de traduction.

— *Répertoire portatif de l'histoire et de la littérature des nations espagnole et portugaise*, par le chevalier Alvar-Augustin de Liagno, Espagnol, aujourd'hui bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, et de S. A. R. le prince Henri, frère du roi ; tom 1er, cahier 1er. Berlin, chez Nanck ; an 1813. Il paraîtra, chaque mois, un cahier de quinze feuilles d'impression. L'ouvrage entier formera cinq volumes et sera divisé en dix cahiers.

« Je veux réunir en peu de volumes, dit M. Liagno, tout ce

que l'Europe savante et les gens du monde peuvent désirer de connaître sur l'histoire et la littérature des peuples espagnol et portugais. Ainsi, je n'oublierai ni la poésie la plus légère, ni les arts de pur agrément, dès que je trouverai un fragment, une indication ou une observation qui pourra intéresser mes lecteurs. Ce recueil leur fournira des notions claires et suffisamment complètes, des indications exactes et nombreuses pour approfondir les sujets qui y seront traités. »

Après avoir tracé le plan de son ouvrage, l'auteur ajoute : « Si le public paraissait prendre intérêt à cette entreprise, je lui proposerais d'encourager celle dont il ne voit ici que des échantillons, et qui consisterait à publier un ouvrage contenant, 1° l'histoire générale des nations espagnole et portugaise ; 2° leur histoire littéraire ; 3° l'histoire de la religion et de la superstition chez ces deux peuples ; 4° l'histoire de leurs provinces, de leurs colonies, de leur administration ; 5° la biographie et la bibliographie de leurs hommes célèbres et de leurs écrivains ; 6° des mélanges poétiques et oratoires, une chrestomathie, une anthologie, des fragmens encyclopédiques, et des répertoires alphabétiques de plus d'un genre, pour faciliter la lecture des livres espagnols et portugais. J'ai préféré la langue française à la langue latine, parce que (malgré les pitoyables répugnances du jour, et malgré les préventions que certaines sectes tâchent d'inspirer à tout le monde (1)) la langue française est, même en Allemagne, beaucoup plus connue que la latine. »

Dans le premier cahier de son ouvrage, M. Liagno nous donne un aperçu de l'histoire générale d'Espagne et de Portugal, jusqu'à l'époque de l'empereur Charles-Quint. Il y traite de la domination des Arabes, qui a cessé d'exister par suite des conquêtes successives que firent les souverains chrétiens ; des royaumes d'Arragon et de Navarre, qui ont été réunis au royaume de Castille ; de la découverte et de la conquête du nouveau monde ; enfin, de tout ce qui appartient à la succession chronologique des rois d'Espagne, dont l'auteur fait des portraits toujours exacts et fidèles.

---

(1) Ceci fait allusion à une opinion qui a de nombreux partisans en Allemagne où l'auteur écrit. (N. du R.)

M. le chevalier Liagno attaque avec franchise les abus qui se sont introduits dans la discipline ecclésiastique ; mais il désire avec raison de n'être point considéré comme l'un des ennemis de la religion. « Dans mes écrits, dit-il, je ne veux nullement confondre l'Église catholique romaine avec la cour de Rome. J'ai pour l'Église catholique romaine un respect mêlé de la plus tendre affection. Ceux de ses grands hommes qui ont combattu contre le jésuitisme, appartiennent en général à l'élite de l'espèce humaine. »

On trouve dans l'ouvrage de M. Liagno d'excellens principes de philosophie et de politique, lesquels, naturellement déduits des faits, ou appliqués à propos aux circonstances de ses narrations historiques, les rendront précieuses aux lecteurs qui ne favorisent pas les préventions nuisibles aux progrès des lumières.

J. A Llorente.

— *Allgemeine Musicalische Zeitung*, c'est-à-dire, Journal général de Musique. Leipsick, chez Breitkopf et Haertel ; 1818.

Ce journal, qui existe depuis vingt ans, paraît tous les huit jours. Il rend compte des œuvres musicales, des concerts qui ont eu lieu dans les principales villes de l'Europe, ou des morceaux de musique exécutés dans les églises. Il rend compte aussi des écrits publiés sur la musique, et traite des questions détachées qui s'y rapportent. Chaque mois, il offre une analyse raisonnée des principaux opéras joués sur les théâtres d'Allemagne, de France et d'Italie. Ces analyses se distinguent en général par une grande finesse de critique et par la justesse des observations. Mais, le correspondant du journal pour les articles sur Paris, partisan de la méthode italienne et allemande, ne paraît pas à l'abri des préventions de ses compatriotes contre la musique française. Il mêle à de justes critiques des remarques qui décèlent souvent trop d'exagération, pour ne pas être suspectes. Tout ce qui paraît obtenir l'approbation du public parisien, éveille la sévérité du critique. Les frères Bohrer, qui ont fait les délices de la capitale de la France, n'ont, selon lui, qu'une supériorité mécanique sur les autres artistes. La brillante exécution de Lafont est heurtée et forcée. Il prétend que cet artiste sacrifie trop à l'éclat et à la vigueur des sons, et détache trop brusquement les dernières notes de chaque phrase de musique. Madame Catalani elle-même n'est pas à l'abri de ses reproches, lorsqu'elle chante

des concertos de violon ; c'est dans les airs allemands qu'elle excite toute son admiration.

Mais, c'est surtout sur l'Académie royale de Musique que tombe le poids de sa critique. Le grand crime de ce théâtre, aux yeux du correspondant, est le titre pompeux de premier théâtre de l'Europe, qu'on lui donne en France. En général, dit-il, on néglige sur ce théâtre cette harmonie qui flatte l'oreille et parle à l'ame. Le chant n'y est qu'un cri dans lequel on cherche surtout à rendre les paroles distinctes ; le récitatif trop prodigué ressemble souvent à des mots que l'on adresserait à une personne placée dans un grand éloignement, et sur lesquels on appuierait fortement, afin de se faire entendre d'elle. L'orchestre alors est d'une grande précision mécanique, mais mort et sans agrément pour l'oreille. De tous les acteurs, Nourrit et madame Branchu sont les plus fortement attaqués par l'Aristarque : le premier surtout, qui chante la haute-contre, sorte d'emploi dont on n'a aucune idée en Allemagne ni en Italie. Ils crient sans cesse, dit-il, et ne chantent pas. Or, il en est, ajoute-t-il, de notre ouie comme de nos autres sens ; tous les jours ils s'affaiblissent par l'usage. Plus un peuple est civilisé, plus son oreille est affaiblie ; c'est donc du bruit qu'il faut à celle du Français. L'opéra des Danaïdes lui paraît mériter ce reproche ; il le nomme un opéra infernal, et s'étonne de ce que les Français, si rigides observateurs des règles grecques dans la tragédie, s'abandonnent, dans l'*opéra tragique*, pour me servir de ses expressions, à tous les écarts qu'ils reprochent aux théâtres des autres peuples.

Quoi qu'il en soit, la meilleure réponse que l'on puisse faire aux détractions du correspondant germanique, c'est que les Allemands ont traduit un grand nombre de nos pièces, qui sont représentées sur leurs théâtres avec la musique de nos compositeurs. Méhul, Berton, Boyeldieu, Grétry, Daleyrac et Nicolo, sont goûtés dans ce pays comme dans le nôtre. Le journaliste allemand rend cependant justice à Boyeldieu, qui, surtout dans ses dernières compositions, a donné des preuves d'un talent, d'une pureté classique à laquelle aucun autre compositeur français n'a jamais pu atteindre, et qu'il trouve mauvais qu'un journaliste français accorde à Nicolo, dans son opéra de *Joconde*. Le critique allemand a oublié sans doute l'*Omasis* de Méhul, *Montano et*

Stéphanie de Berton, etc., qui ont paru avec succès sur la scène germanique.

Le rédacteur des articles sur l'Allemagne se montre, dans ses jugemens, plus impartial que son collègue de Paris. En rendant compte de l'opéra intitulé *la Journée aux Aventures*, qui n'a pas réussi à Vienne, il en attribue la faute au traducteur qui n'a pas rendu tout l'esprit de la pièce française, et aux acteurs qui n'y ont pas mis cet ensemble, dans lequel les Français sont et resteront inimitables. Du reste, il rend à la musique, derniers accens du maître immortel qui l'a composée, toute la justice qu'elle mérite.

Parmi les articles relatifs à la science musicale, on remarque, dans plusieurs numéros du *Journal général de Musique*, l'analyse de l'ouvrage de Vogler et Keppler, intitulé *de la Science des Sons*, qui décèle de profondes connaissances dans la théorie de la musique.

Une des choses curieuses qu'on trouve dans ce journal, c'est le compte qu'il rend d'un concert donné à Kiow, en Ukraine, le 29 avril 1818, dans lequel un artiste de soixante ans a montré, sur le violoncelle, et deux jeunes gens de dix ans, sur le cor, une étonnante supériorité.

La même feuille annonce que l'on établit en Volhynie un conservatoire de musique, dans lequel on donne déjà des leçons de chant, de violon, d'orgues et de composition Cet établissement, fondé par cinq cents gentilshommes, est dirigé par un élève de M. le comte Riszenski, recommandable par l'étendue des connaissances musicales qu'il a acquises dans ses voyages. Tout donne lieu de croire qu'il obtiendra des succès.

Le *Journal général de Musique* contient encore des articles nécrologiques sur les artistes distingués que la mort enlève à leur art, et plusieurs de ses numéros sont accompagnés d'un *supplément*, dans lequel se trouvent notés quelques passages de morceaux dont le journaliste a rendu compte ; il renferme aussi des *notices bibliographiques musicales*. LAMBRY, de Metz.

— *Volkslieder, gesammelt und herausgegeben von G. C. Grosheim.* — Chansons populaires recueillies et publiées par G. C. Grosheim ; deuxième partie. A Bonn et à Cologne, chez Simrock. Prix, 18 groschen.

Ce volume renferme des romances, des chansons champêtres choisies avec soin, et dont les airs sont assez faciles pour remplir le but que s'est proposé l'éditeur, de les mettre dans la bouche du peuple. Il serait à désirer que l'on formât en France une entreprise semblable ; elle ne pourrait manquer de réussir dans le pays du monde où l'on aime le plus à chanter.

— *Gradus ad parnassum*, ou *l'Art de jouer le piano-forte, démontré par des exercices, dans le style sévère et dans le style élégant, composé par Muzio Clementi* ; 1 vol. A Leipsick, chez Breitkopf et Haertel. Prix, 2 écus, 12 groschen.

Cet ouvrage, accompagné de seize morceaux d'une difficulté graduelle, paraît plus propre à des élèves qui veulent devenir maîtres, qu'à des personnes qui voudraient cultiver l'art comme simple objet d'agrément. Toutes les parties en sont bien traitées, et plusieurs des morceaux qui l'accompagnent et qui avaient déjà paru, à différentes époques, ont été revus avec soin par l'auteur, et publiés avec d'utiles changemens.

— *Sendschreiben Dr Martin Luthers an Ludwig Senfel*, c'est-à-dire, Épître du docteur Martin Luther à Louis Senfel, musicien de la cour ducale de Bavière, à Munich ; réimprimée avec quelques supplémens, relatifs au goût de Luther sur la musique et sur le chant, pour servir de souvenir de l'anniversaire des trois cents ans, écoulés depuis la réformation de l'Église ; par J. C. S. Kief Haber, assesseur de la Commission royale des archives ministérielles de Bavière, et adjoint aux archives du royaume. Munich, 1817, chez Lentner. Prix, 10 kreutzers.

SUISSE.

Hallers Darstellung von Helvetien, etc. — Tableau historique et topographique d'Helvétie, sous la domination des Romains ; par F.-L. Haller ; 2 vol. in-8° avec carte et gravures. Berne, Société topographique.

Cet ouvrage offre peut-être le tableau le plus complet qui existe de la Suisse. L'historien, le géographe, l'antiquaire qui s'occupent de recherches sur l'empire romain, y découvriront aussi des choses qui peut-être leur étaient encore inconnues. L'auteur est surtout recommandable par sa précision et par l'exactitude avec laquelle il épuise son sujet.

Notice sur quelques monumens anciens, situés dans les environs de Genève ; par Eusèbe Salverte ; brochure in-8° de 30 pages. Genève, 1819, J.-J. Paschoud.

ITALIE.

Del sovescio, etc. Traité du *sovescio*, et d'un nouveau système de cultivation pour fertiliser la terre sans engrais ; par G. A. Giobert. Turin, 1819, in-8°.

L'auteur avait traité le même sujet, il y a trente-deux ans, dans son ouvrage *Degl' ingrassi* (Des engrais), publié en 1787, en 2 vol. in-8°, qui était le meilleur avant ce qu'a publié Philippe Re sur l'agriculture. L'auteur a reproduit ses idées sur le *sovescio* avec plus d'étendue et de développement. On espère qu'il aura beaucoup de lecteurs, et plus encore d'imitateurs.

— *Notizie varie sullo stato presente*, etc. Notices sur l'état actuel de la république des États-Unis de l'Amérique septentrionale, écrites au commencement de 1818, par le P. Gio. Grassien. Milan, 1819, in-8°.

L'auteur, quoique jésuite, semble exposer les choses qu'il a vues lui-même, avec beaucoup d'impartialité et même de philosophie. Il nous instruit de l'état actuel de la religion catholique dans les États-Unis, et parle de la tolérance religieuse, sans la blâmer.

— *Trattato della politica libertà*, etc. Traité de la liberté politique, par le chevalier Baptiste Guarini. Venise, 1818.

Les Italiens, à l'occasion des mariages, prises d'habit et autres solennités pareilles, avaient coutume de publier et de dédier aux héros de la circonstance un recueil de sonnets et d'autres pièces, ouvrages toujours inutiles et souvent ridicules. A l'exemple de feu l'abbé Morelli, célèbre bibliothécaire de Venise, l'usage s'est introduit de publier, dans ces circonstances solennelles, des ouvrages ou des manuscrits bien plus intéressans. C'est ainsi que M. G. A. Ruggieri consacre aux noces de Giovanelli et Pallavicini, l'édition du Traité du ch. B. Guarini *sur la liberté politique*, ouvrage qui se conservait manuscrit à Venise, dans la bibliothèque de Saint-Marc. On croit que l'auteur l'avait composé vers l'an 1599. On ne doit pas espérer de trouver dans cet ouvrage des principes qui remplissent tout ce que promet son titre. Guarini, entièrement

dévoué aux Médicis, s'efforce de faire obtenir la préférence au gouvernement monarchique sur le gouvernement républicain, qu'il regarde comme un état de véritable esclavage. Cet ouvrage est cependant bon pour faire observer combien l'esprit du tems était loin de celui de Giannotti, de Machiavel et de Segni, et combien nous sommes avancés dans la même carrière!

— *Ricerche storico-critiche*, etc. Recherches historiques et critiques sur la tolérance religieuse des anciens Romains, par le P. Giuseppe Airenti. Gênes, 1814, in-8°.

L'auteur cherche à persuader que les anciens n'étaient pas aussi tolérans qu'on l'a dit, en fait de religion. Ses recherches prouvent que les Romains étaient fort sévères sur l'introduction des cultes étrangers. Quoique l'ouvrage soit peu méthodique, l'érudition de l'auteur est immense, et sa thèse semble presque démontrée. Nous pensons que le P. Airenti n'a pas entrepris ce travail avec l'intention de nous proposer l'exemple des Romains pour l'imiter dans notre siècle.

— *Novelle del Tevere*, etc. Nouvelles du Tibre. Discours de l'avocat Charles Fea, destiné principalement à défendre saint Grégoire-le-Grand, etc. Rome, 1819, in-8°.

Les fouilles entreprises dernièrement dans le Tibre, ont donné l'occasion de débiter une foule d'anecdotes anciennes et modernes sur les vicissitudes qu'a éprouvées cette rivière, et sur les personnes qui, comme saint Grégoire, y ont fait jeter, à ce qu'on croit, les anciens monumens des beaux-arts appartenant au culte des payens. M. Fea s'étudie à réfuter toutes ces opinions vulgaires, et à détruire l'espoir de tant de spéculateurs qui font de vains efforts pour trouver dans le Tibre des monumens qu'il prétend qu'on n'y a jamais ensevelis.

— *Nozze de' Greci*, etc. Noces des Grecs; par Robustiano Gironi, etc. Milan, 1819, édition tirée à 40 exemplaires in-4°.

Cet ouvrage est un monument que l'auteur a consacré aux noces de mad. Marietta Vassali, avec M. Francesco Ricci, de Gênes. Il y expose, avec assez de critique et de goût, tout ce qui concerne les coutumes nuptiales des Grecs. Il publie trois anciens monumens: l'un représente les noces de Thétis et de Pelée, bas-relief appartenant à un sarcophage de la Villa-Albani, rapporté par Montfaucon, et expliqué par Winckelman; l'autre, les noces

de Pénélope et d'Ulysse, sujet composé d'après quelques figures extraites des vases d'Hamilton et d'autres anciens bas-reliefs de Winckelman et de Zoega; le troisième offre un tableau de *secondes noces*, pris sur des peintures d'un vase découvert dans les fouilles d'Athènes, par M. Vagner, artiste allemand très estimé, et communiqué à M. Millengen. La *Bibliothèque italienne* donne ce troisième monument très curieux par les attitudes des figures, et par diverses circonstances.

— *Steph. Antonii Morcelli* ΠΑΡΕΡΓΟΝ *Inscriptionum novissimarum ab an. MDCCLXXXIIII. Andræe Andreii rhetoris curâ editum.* Patavii, 1818, in-fol.

On regarde ce recueil d'inscriptions comme un répertoire d'exemples de ce genre pour servir d'éclaircissemens au Traité que le même auteur a publié sur le style lapidaire. Les critiques ont été jusqu'à dire qu'on n'aperçoit presque aucune différence entre les inscriptions de l'abbé Morcelli et les inscriptions antiques. Elles sont divisées en trois classes : on y trouve des inscriptions sacrées, des épitaphes historiques, des éloges, des ordonnances, des inscriptions honorifiques, poétiques, etc. Plusieurs amateurs de cette science regardent ces productions comme des chefs-d'œuvre, et leur collection comme un trésor.

— *C. Julii Cæsaris Commentarii, de Bello gallico et civili. Accedunt libri de Bello alexandrino, africano et hispaniensi, è nuperrimâ recensione Jer. Jac. Oberlini.* Augustæ Taurinorum, 1818, 1 tome.

C'est le premier vol. de la collection des classiques latins, avec des notes, entreprise à Turin, et que les Italiens désiraient depuis si long-tems. On a trouvé peu exact ce que l'éditeur a avancé dans sa préface, que la partie de la critique relative à l'exposition et correction des anciens textes a été cultivée, chez les Italiens, plus tard que chez les étrangers. Cette proposition n'est pas trop d'accord avec le nombre et la célébrité de tant de commentateurs italiens qui fleurirent aux quinzième et dix-huitième siècles.

Lalla Rook, conte oriental, en prose et vers, de Thomas Moore, traduit en italien par Tito Porino Batti. Turin, 1818, in-12

Cette traduction n'est pas littérale. Les puristes italiens lui reprochent quelques locutions incorrectes.

ESPAGNE.

Elementos sublimes de Geografia fisica natural, etc. Élémens transcendans de géographie physique et naturelle, appliquée à la science militaire; par le brigadier M. Cisnero ; in-8°. Madrid, Barco. On trouve à la même adresse les autres ouvrages du même auteur, savoir : la *Strategia*, etc. ; *Derecho publico del exercito* (Droit public de l'armée); *el Plutarco espanol* (le Plutarque espagnol, contenant la vie des hommes illustres, jusqu'à la fin du règne de Charles III).

— *La Lira de Apolo* (la Lire d'Apollon), ouvrage de musique *périodique* qui se publie à Madrid, au magasin général de musique, rue du Furcon. — Il paraît un cahier par mois. Prix, 3 fr. 75 c. le cahier (1819, 2e année).

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas, ou Description physique, historique et politique des provinces, villes ou endroits remarquables de ce royaume, sous le rapport de leur état, tant ancien que moderne ; par M. Dewez, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. Bruxelles. Stapleaux. Vol. in-8° de 450 pag. à deux colonnes. Prix, 7 fr, et avec la carte du royaume 9 fr.

Cet ouvrage, fruit des recherches nombreuses et des longs travaux de l'auteur, pendant plusieurs années, est puisé, pour la partie ancienne, dans les véritables sources historiques, c'est-à-dire, dans les anciennes annales, chroniques, histoires ou géographies, et dans les anciennes chartes, diplômes, archives ou manuscrits. Il renferme à peu près tout ce qu'il est possible de dire sur la géographie ancienne et moderne de ce royaume, sous tous les rapports qui constituent cette science.

— *Schets van een overzigt der duitsche taal enz.* Esquisse d'un coup d'œil général sur la langue teutonique, ou : Des branches de la langue germanique dans leur origine et suivant leur division actuelle, en langues et dialectes parentés, tels que l'allemand, le hollandais, le danois, le suédois, l'anglais et autres ; par M. B. H. Lulofs. Groningue, chez J. Oomkens, 1819.

— *Poétique de Vida*, traduite en vers français, avec le texte en regard; par P. C. Gaussoin, régent à l'Athénée royal de Bruxelles, et membre de la Société de littérature de la même ville. Bruxelles, chez les frères Delemer; vol. in-8° de 179 pag.; avec grav. Prix, 4 fr.

— *De Sollicitanten of de geheime trap, enz.* Les Petits Protecteurs, ou l'Escalier dérobé, comédie imitée du français, de M. d'Aubigny; par M. G. Engelman. Amsterdam, chez J. C. van Kesteren, 1819.

— *Poésies françaises de madame la douairière de Meerman.* La Haye et Amsterdam, chez les frères van Cleef, 1819.

LIVRES FRANÇAIS.

Annales de Chimie et de Physique, par MM. Gay-Lussac et Arago. Paris, Crochard, libraire, cloître Saint-Benoît, n° 16, près la rue des Mathurins; et rue de Sorbonne, n° 3.

Ce n'est pas tout de faire des expériences et des découvertes, il faut encore qu'elles soient connues du public pour qui, en définitif, elles sont faites. Tant que les savans ne s'occupaient que de recherches frivoles ou mystérieuses, le public s'occupait fort peu d'eux, et il avait raison; mais depuis que rien de ce qui intéresse vraiment la société n'est étranger aux sciences, la société ne saurait plus rester elle-même étrangère à leurs progrès.

On a dit, avec vérité, que populariser une science c'est la perfectionner : sous ce rapport, les journaux scientifiques offrent une utilité incontestable, et leurs efforts ne sauraient trop être encouragés. Je me borne à citer, pour le moment, les *Annales de Chimie et de Physique*, non que ce recueil ait, en effet, besoin d'encouragemens, mais, parce qu'il est à la fois, au contraire, le modèle des écrits de ce genre, et la preuve la plus frappante de ce que j'ai avancé.

Les *Annales*, nées avec la chimie moderne, sont associées à ses progrès et à sa gloire. Ce fut là que Lavoisier, Guiton-Morveau, Monge, Fourcroy, M. Berthollet, etc., consignèrent leurs premières découvertes; et c'est encore là que, de nos jours, des savans, dignes successeurs de ces hommes illustres, déposent le fruit de leurs travaux. MM. Chaptal, Thénard, Laugier, Vauquelin, Chevreuil, Dulong, sont inscrits à la tête de ce jour-

nal, et MM. Gay-Lussac et Arago en sont les rédacteurs spéciaux.

Indépendamment des travaux propres aux savans que je viens de nommer, les *Annales* contiennent l'analyse des ouvrages, des expériences, des découvertes, et de tout ce qui, soit en France, soit dans les pays étrangers, se rattache, par quelques points, aux sciences ou aux arts que la chimie éclaire, et elle les éclaire presque tous.

Ce que la chimie offre en effet de plus remarquable, c'est qu'elle tient d'un côté à ce qu'il y a de plus élevé dans les spéculations philosophiques, et de l'autre à ce que les détails des arts ont de plus minutieux. Par ses progrès étonnans, elle est, de bonne heure, devenue une science centrale, et il est aisé de prévoir qu'un jour elle sera le lien commun de toutes les sciences naturelles. Déjà elle a envahi le domaine de la physique, qui n'en est plus, à proprement parler, qu'une branche, consacrée particulièrement à l'étude des agens chimiques généraux.

Aussi, l'homme des modernes (1) qui a le plus médité et le mieux connu la marche des sciences, a-t-il assigné à la physique, proprement dite, le nom de *chimie générale*, à la chimie celui de *chimie speciale*; et dès-lors il a pu ramener le mot *physique* à son acception primitive, en l'appliquant au grand système des sciences naturelles

Véritable flambeau des arts, c'est peu que la chimie dirige et perfectionne tous leurs procédés; elle en crée souvent de nouveaux.

C'est à elle que l'on doit le blanchissage des toiles, la fabrication de toutes pièces du sel ammoniaque; l'extraction de la soude du sel marin; les chauffages économiques, de nouveaux éclairages, de meilleures méthodes pour l'extraction des métaux, le raffinement du salpêtre, la confection de la poudre, la distillation du vin, etc.; l'accroissement de l'industrie nationale; la possibilité de suppléer par des produits indigènes à des produits étrangers; les moyens de neutraliser les miasmes les plus délétères, etc., etc. Ce fut une grande idée de Fourcroy que de faire entrer l'ensei-

(1) M. Cuvier, Rapport sur les progrès des sciences naturelles, depuis 1789. Paris, 1810.

gnement de la chimie dans l'éducation nationale. Que n'a-t-on complété son ouvrage, en y introduisant aussi le vaste ensemble des sciences naturelles, qui finira par occuper infailliblement dans nos écoles la place qu'y occupait autrefois l'assemblage monstrueux de mauvaise physique et de mauvais latin, si ridiculement nommé philosophie.

On ne sait point assez, en général, quels avantages procure à l'esprit la culture des sciences : on croit qu'elles se bornent à le fixer sur quelques faits particuliers et exclusifs, et l'on ne voit pas qu'également propres à l'étendre, à l'assouplir et à le fortifier, elles en exercent toutes les facultés, et le rendent par-là capable de tous les genres de combinaison.

Les jeunes gens de l'antiquité développaient leur corps par la gymnastique, sans se destiner au métier des athlètes : pourquoi nos jeunes gens n'exerceraient-ils pas leur esprit par l'étude des sciences, sans se faire toujours pour cela savans de profession?

FLOURENS, D. M.

— *Notices sur l'alcali-mètre et autres tubes chimico-métriques, ou sur le polymètre-chimique, et sur un petit alambic, pour l'essai des vins*, opuscule utile aux fabricans, commerçans et consommateurs de soude, de potasse, de savon, de vinaigre et d'alcohol; par F. A. H. Descroizilles, membre du conseil-général des manufactures; seconde édition, corrigée et augmentée; un vol. in-8° de 152 pag., avec une planche gravée en taille-douce. A Paris, chez l'auteur et chez Chevalier, ingénieur-opticien, vis-à-vis le Pont-aux-Changes et le marché aux Fleurs, n° 1.

Ce volume n'est pas vendu séparément; il n'est délivré qu'aux personnes qui achètent un des instrumens de l'auteur. Cet ouvrage manquait au commerce et à l'industrie. M. Descroizilles a rendu un très grand service aux artistes qui emploient la soude, la potasse et le vinaigre, en leur donnant des moyens faciles pour reconnaître la qualité de ces substances.

— *Recherches expérimentales sur l'application extérieure de la vapeur pour chauffer l'eau dans la filature de la soie*; par le chevalier *Aldini*, membre de l'Institut impérial de Milan, professeur émérite à Bologne, etc., etc. Traduit de l'italien sur la seconde édition, brochure in-8° de 62 pages; prix, 1 fr. 50 c. Paris,

juillet 1819. Chez madame Huzard, rue de l'Éperon-St-André-des-Arcs, n° 7.

— *Journal de la doctrine médicale de l'école de Montpellier, et comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles d'Europe;* par M. F. Bérard, volume de 204 pages, 1re livraison. Montpellier, 1819. Croullebois, rue des Mathurins, n° 17.

— *Éloge de la doctrine d'Hippocrate, ou de l'enseignement médical dans ses rapports avec la chimie, etc.;* par M. le chevalier de Merci, professeur de médecine grecque, etc. Paris, 1819, 1 vol. in-8°, de 128 pages.

— *De l'Agriculture pratique, et de l'Economie domestique*, par P. E. M. J. Martin, membre de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts du département de la Haute-Vienne, etc. 1 vol in-8°. Limoges, 1818, Borgeas, imprimeur-libraire.

Cet ouvrage, publié par livraisons, et qui doit être continué, est encouragé par une société nombreuse de souscripteurs. Il offre une série d'articles distincts pour chaque mois, et une table analytique renvoie à chaque partie des chapitres mensuels. C'est, en quelque sorte, un *almanach* ou *calendrier agronomique*, dans lequel, après une description des *mois astronomiques* et *mythologiques*, on trouve une multitude d'articles intéressans sur les diverses branches de l'économie rurale et domestique, savoir : les maladies des grains, la conservation des farines, les soins qu'exigent l'éducation des bestiaux, celle des abeilles; le colombier, la basse-cour, le cellier, les étangs, les bois, et jusqu'à la chasse et la pêche, etc. On y trouve aussi des notions de médecine vétérinaire et de météorologie. L'auteur paraît avoir eu surtout l'intention de mettre sous les yeux de ses lecteurs, les nombreux secrets, les nouveaux perfectionnemens, les inventions et méthodes les plus susceptibles de fixer l'attention de l'ami des champs; comme les plus propres à rassembler, dans un domaine champêtre, l'aisance et le bien-être que la routine et les préjugés écartent trop souvent de l'asile du pauvre, et qu'on pourrait lui procurer à bien peu de frais.

D. B.

— *Essai sur la culture de la vigne et de l'olivier;* par M. de la Bouïsse; broch. in-8° de 46 p. Narbonne, 1819, F. Caillard.

Cet opuscule traite de la vigne et de l'olivier, considérés, soit sous les rapports de leur culture, soit sous ceux de leurs qua-

lités et de leur emploi, dans le département de l'Arriège, patrie de l'auteur. Il renferme plusieurs choses intéressantes; et, à l'érudition variée qui l'enrichit, à l'élégance et aux agrémens du style, on reconnaît, au milieu des détails agronomiques, l'homme de lettres et le poëte.

— *Précis topographique et géologique sur l'île de la Martinique*, par le chef d'escadron Alexandre Moreau de Jonnès. Brochure de 27 pages. Paris, 1818, in-8°.

— *Poliorcétique des anciens, ou de l'attaque et de la défense des places, avant l'invention de la poudre; par M. Dureau de la Malle, de l'Institut royal de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* In-8°, d'environ 540 pages, avec 7 planches. Paris, 1819, Firmin Didot. Ce volume doit être suivi de deux autres sur le même sujet.

— *Vraie idée du Saint-Siége, par l'abbé Don Pierre Tamburini, de Brescia, professeur à l'Université impériale de Pavie, etc., traduit de l'italien sur l'édition publiée à Milan en* 1818. Paris 1 vol. in-8° de 488 pag., 1819, Mongie aîné.

Tandis qu'on reproche à nos supérieurs de séminaires et à nos missionnaires actuels d'établir en France les funestes erreurs de l'ultramontanisme, un célèbre théologien, né dans l'ancien Etat de Venise et professeur à Milan, fait revivre en Italie nos Gerson, nos Bossuet, et la saine doctrine des quatre articles de notre clergé de 1682. S'il devait y avoir, comme en 1811, une assemblée des évêques italiens et des évêques français, aurions-nous encore l'humiliation d'entendre les premiers s'affliger de trouver nos prélats devenus ultramontains?

— *Réflexions sur l'état de l'Église en France, pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle;* suivies de *mélanges religieux et philosophiques;* par M. l'abbé F. de la Mennais; in-8° de 36 feuilles et demie. Imprimerie de Cellot. Paris, Tournachon-Molin et Séguin. Prix, 6 fr.

— *Progrès des écoles d'enseignement mutuel, en France et dans l'étranger;* par M. Jomard, l'un des secrétaires de la Société pour l'enseignement élémentaire. Paris, L. Colas, imprimeur-libraire de la Société pour l'enseignement élémentaire, rue Dauphine, n° 32; brochure in-8°.

Ce Rapport, fait à la Société d'éducation de Paris par l'un de ses membres les plus zélés, est divisé en trois sections: 1° Tableau

t Instruct

livrdus

e savent

ni écrire

omt Enfans

ans

les élèves des écoles des frères

Tableau - figuré de l'Etat de l'Instruction primaire en France

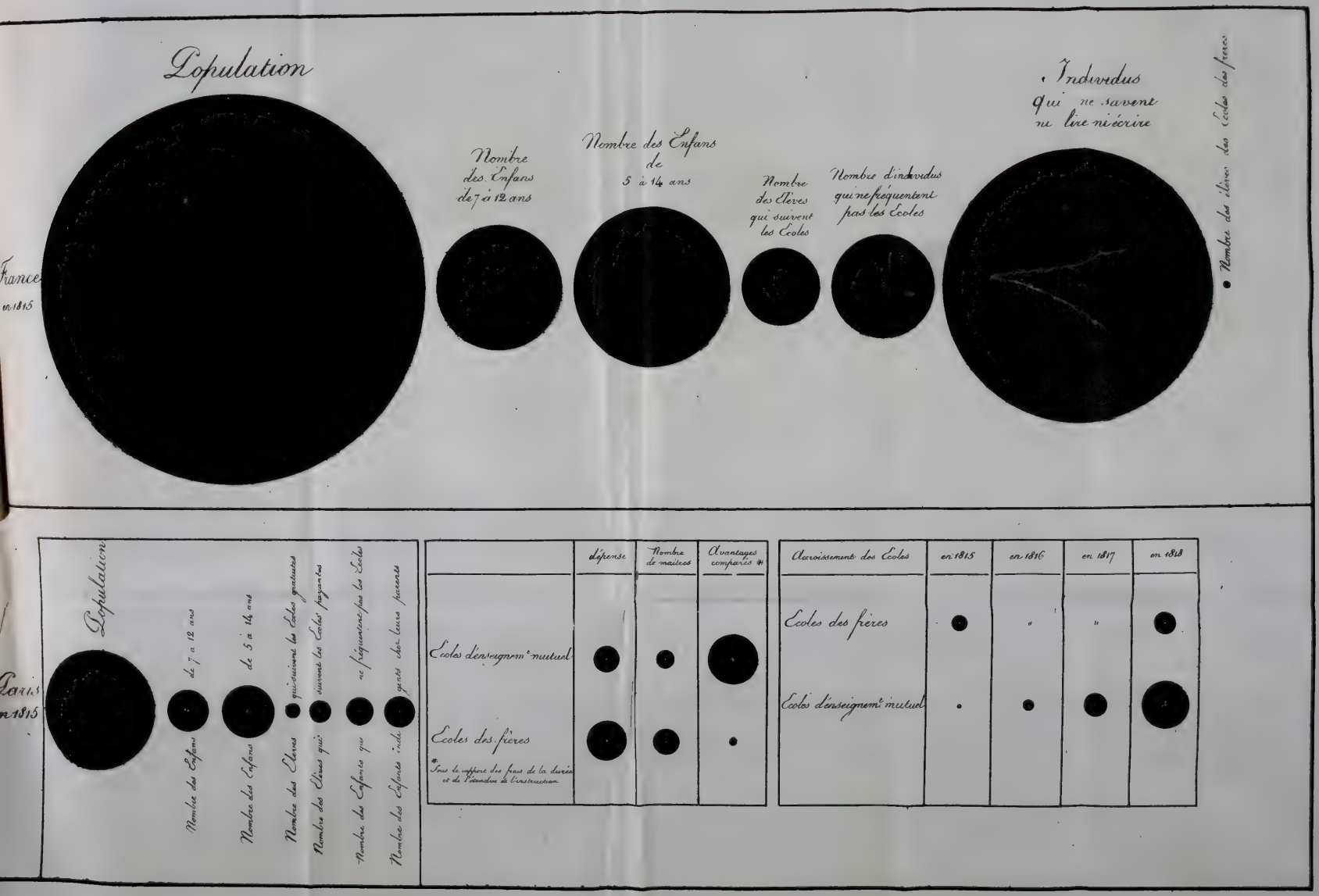

Présenté à l'assemblée générale de la société p.r l'enseignem.t élémentaire le 28 Avril 1819 par M. Jomard l'un des secrétaires

des écoles d'enseignement mutuel, établies dans le département de la Seine au 1er novembre 1818. Ce Tableau offre les résultats suivans :

	garçons.	filles.	total.	places d'élèves.
Écoles urbaines gratuites.	11	7	18	3128
Écoles où l'on paie une rétribution.	21	11	32	2364
Écoles rurales	9	4	13	1087
	41	22	63	6579

Ce Tableau, accompagné de plusieurs autres détails que nous ne pouvons reproduire ici, est précédé de quelques réflexions, aussi sages que philanthropiques, sur la propagation de la nouvelle méthode d'enseignement.

2°. Rapport sur les écoles étrangères, fait à l'assemblée générale de la Société, le 28 avril 1819. M. Jomard y parcourt avec rapidité les progrès de la nouvelle méthode d'enseignement dans les divers pays de l'Europe ; et partout il nous la montre protégée et encouragée par les hommes les plus éclairés et les plus vertueux. Il la suit au delà des mers, étendant sa bienfaisante influence à Saint-Domingue, au cap de Bonne-Espérance, dans les îles de l'Océan, et pénétrant jusques dans l'intérieur de l'Afrique ;

3°. Rapport sur la situation comparée des écoles d'enseignement mutuel, d'après les états dressés pour le troisième trimestre de 1818. L'auteur n'opère que sur les états de situation fournis par 360 écoles ; ce qui n'est guère, selon lui, que le tiers du nombre des écoles existantes. Sur ces 360 écoles, il y en a 45, c'est-à-dire, un huitième, pour les jeunes filles. Ces écoles sont fondées pour 40,647 élèves ; ce qui fait environ 115 places par école. Au 1er juillet de l'année dernière, il n'y avait que 19,175 élèves présens. Il y en avait 20,665 au 1er septembre de la même année. Les états parvenus à la Société pour le 4e trimestre de 1818, et pour de nouvelles écoles, sont au nombre de 123 ; et ceux du 1er trimestre de 1819, au nombre de 13. Si on les joint aux 360 écoles qui font l'objet du Rapport, et à 124 écoles militaires et de marine, le total est de 620. Mais, d'après la correspondance du Conseil, ce nombre paraît très inférieur au nombre total réel des écoles existantes ; ainsi, à 115 places par école (terme moyen), il y a environ 123,000 places d'élèves dans les écoles, et plus des deux tiers de ces places sont occupées. Ces résultats ne sont qu'approximatifs ; mais ils présentent le minimum des progrès actuels.

Pour compléter cette statistique de l'instruction primaire, il faut ajouter les écoles des frères de la doctrine chrétienne : une active émulation, qui n'est pas un des moindres bienfaits de l'introduction de la nouvelle méthode, en a porté le nombre, en 3 ans, de 60 à 142 ; elles sont conduites par 419 frères : 25,000 élèves y étaient réunis, en 1818, d'après les états communiqués par le ministère. On trouve, à la fin de l'ouvrage, un tableau figuré de l'état de l'instruction primaire en France, en 1815, dessiné par M. Jomard lui-même, et au moyen duquel il rend sensible à l'œil, par des figures de forme pareille, de diverse grandeur, la proportion qui existe entre la population de la France, le nombre des enfans de 7 à 12 ans, et celui des enfans de 8 à 14 ans, le nombre des élèves qui suivent les écoles, et de ceux qui ne les fréquentent pas, ou qui fréquentent celles des frères, enfin le nombre des individus qui ne savent ni lire, ni écrire. (Voyez la pl. ci-jointe.)

Si cette dernière cathégorie présente un résultat encore affligeant, il est du moins adouci par le tableau des accroissemens progressifs des écoles, de 1815 à 1818. Le travail de M. Jomard est exécuté avec beaucoup de méthode et de soin, et il ne peut qu'ajouter à l'estime due, à si juste titre, à un savant, qui ne dérobe au culte de l'érudition que des loisirs consacrés à seconder le généreux mouvement qui tend à éclairer, et par conséquent à améliorer l'espèce humaine.

En évaluant en nombres l'étendue comparée des cercles tracés de la gauche à la droite, dans la planche ci-jointe, on peut admettre approximativement les nombres proportionnels qui suivent :

Bande horizontale supérieure. FRANCE.	Bande inférieure, à gauche. PARIS.
Fig. 1 — 300	Fig. 1 — 300
2 — 30	2 — 30
3 — 50	3 — 50
4 — 10 1/3	4 — 3, 85
5 — 20 2/3	5 — 9
6 — 143	6 — 17
7 — 0, 11	7 — 18, 13

Le tableau comparatif des *nouvelles écoles d'enseignement mutuel* et des *écoles des frères de la doctrine chrétienne* n'est pas susceptible d'être représenté de la même manière. L'inspection des cercles suffit pour en apprécier les rapports.

Enfin, le dernier tableau, qui exprime l'accroissement du nombre des écoles, depuis 1815, est dans le même cas. M. A. J.

— *Rapport fait au conseil académique, par M. le recteur de l'Académie de Besançon*, dans la séance du 12 février 1819. Brochure in-8° de 28 pages.

Dans le mandement du carême de cette année, aux curés et succursalistes, M. le vicaire-général, capitulaire du diocèse de Besançon, avait tenté d'inspirer des préventions aux habitans des campagnes contre l'enseignement mutuel. M. Ordinaire, recteur de l'Académie, prouve, dans le rapport qu'il lui soumet, que cette méthode développe avec rapidité, et sans qu'il en résulte aucun inconvénient, les progrès des enfans dans la lecture et l'écriture, et contribue à rendre plus exemplaire leur conduite religieuse et morale. « En rendant hommage aux vertus et aux bonnes intentions de M. le vicaire-général, on doit penser, ajoute-t-il, qu'il aura adopté de confiance des renseignemens erronés, et qu'il s'empressera, dans son prochain mandement, de démentir tout ce qu'il aurait avancé, dans celui-ci, de contraire à des vérités qui, n'étant nullement du ressort religieux, auraient dû être abandonnées à ceux dont l'état est de les étudier, pour les connaître et les répandre ensuite en connaissance de cause. »

L'auteur montre, par une suite de raisonnemens et de faits incontestables, l'*innocence*, les *bienfaits* et la *nécessité* du nouveau mode d'enseignement primaire. D'abord, il signale les vices de la *méthode successive individuelle*, où chaque enfant, courbé six heures par jour sur les bancs, n'obtient souvent qu'à peine six minutes de leçons; puis, les avantages déjà si grands de la *méthode simultanée* du vénérable Père de la Salle, qui n'en fut pas moins traité d'abord de *visionnaire*, et vit long-tems ses pauvres frères poursuivis par des huées et souvent à coups de pierres; enfin, la supériorité bien constatée de l'*enseignement simultané et mutuel*, par rapport à l'emploi du tems qui, suivant la méthode individuelle, dans une classe de soixante enfans, n'est que de deux heures par mois pour chacun d'eux; d'après le système des frères, devient de quarante heures; mais, se trouve de cent-vingt heures dans l'école lancastérienne: sous le rapport de la santé des enfans et de l'économie, une école de frères coûte le triple d'une école mutuelle, et la plupart des communes seraient hors d'état de supporter de pareils frais.

M. Ordinaire établit jusqu'à l'évidence, que la méthode, source

de tant de déclamations, ne saurait avoir aucun point de contact avec l'autorité ecclésiastique; bien plus, qu'elle est moins susceptible que les deux autres de se prêter à des applications antireligieuses, puisque les leçons, étant toutes en tableaux, n'offrent aux enfans qu'une suite de morceaux extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament, du Catéchisme historique de Fleury, etc.

« La question se réduit maintenant à savoir si, loin de contrarier le gouvernement du roi, qui veut que tout Français, dans quelque condition qu'il soit, sache lire, écrire et calculer, la religion, n'est pas, au contraire, spécialement intéressée à ce que ce genre de connaissances pénètre dans toutes les classes du peuple.. .... Or, si, à des époques de religion, de moralité et de paix, le vénérable fondateur de la corporation des écoles chrétiennes et le souverain-pontife lui-même (Benoît XIII, dans sa bulle de 1724), ont signalé l'ignorance comme la source de tous les maux, *omnium origo malorum*, combien n'est-il pas plus urgent de la combattre, aujourd'hui que trente années de révolutions l'ont rendue bien plus redoutable. »

Le rapport de M. le recteur est revêtu de l'approbation unanime du conseil académique, et signé de tous ses membres.

D. Baillot.

— *Rapport fait au nom d'une Commission spéciale pour les livres élémentaires, au conseil d'administration de la Société pour l'amélioration de l'instruction primaire;* par M. Marc-Antoine Jullien (de Paris); in-8° de 40 pages. Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32.

Comme il appartient essentiellement à la *Revue Encyclopédique* de propager toutes les vues utiles, et de faire connaître tous les projets dont l'exécution peut favoriser le progrès des lumières, nous croyons devoir mentionner le Rapport de M. Jullien, et renouveler ici l'appel fait par la Société d'éducation à tous les amis de l'enfance, pour les engager à composer de bons livres, particulièrement destinés à l'usage des enfans des classes pauvres.

Le besoin de pareils ouvrages, et la nécessité d'une bibliothèque populaire, ne peuvent manquer d'être vivement sentis, à une époque où l'enseignement mutuel tend chaque jour à dissiper les ténèbres de l'ignorance. On peut dire même que l'exécution de ce projet est, pour ainsi dire, le complément nécessaire de la ré-

forme bienfaisante introduite à cet égard dans nos institutions. Mais, comme le dit l'auteur, « le choix des ouvrages qui peuvent former une bibliothèque à peu près complète pour les classes inférieures de la société, est à la fois délicat, difficile, et d'une haute importance.

» Ces ouvrages, en effet, doivent être à la portée de l'intelligence des enfans ou des hommes dont l'esprit est peu cultivé ; ils doivent leur offrir des idées toujours justes, simples, claires, utiles, rapportées à des sentimens religieux et moraux, aux devoirs de leur condition et de leur profession, aux notions positives qu'ils ont besoin d'acquérir et d'appliquer. Il faut à la fois éviter ce qui ne pourrait offrir que des occasions et des sujets de distractions frivoles, ou ce qui tendrait à inspirer le dégoût d'une condition laborieuse et obscure, et un désir imprudent de s'élever au-dessus de la sphère dans laquelle on est placé. Il faut procurer aux individus des classes industrieuses les moyens de vivre tranquilles, contens et heureux dans leur position, et d'y réunir autour d'eux les avantages que cette position peut comporter.

» Il faut enfin associer la moralité à l'instruction, et chercher à répandre peu à peu plus de moyens d'aisance et de bonheur dans cette classe si intéressante de la société. »

Quelque difficiles que soient de telles conditions, espérons toutefois que l'appel fait à tout ce que la France compte d'hommes éclairés ne restera point sans réponse, et que nous nous empresserons d'imiter l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la Suisse, qui chaque jour voient éclore dans leur sein une foule d'ouvrages instructifs et amusans, à l'usage du peuple; et où des sociétés de bien public fondent de toutes parts des bibliothèques qui sont ouvertes à toutes les classes de la société, mais principalement établies pour les élèves des écoles gratuites.

Le Rapport que nous annonçons propose les titres et les sujets de plus de cent ouvrages élémentaires, qui paraissent convenir au but proposé. A. M.

— *Cours élémentaire et pratique de Dessin, d'après les principes de Pestalozzi, suivi à Yverdun, sous la direction de M. Ramsauer, et publié, avec de nombreuses modifications*, par A. Boniface, disciple de Pestalozzi ; orné de 48 planches, dessinées et gravées par Hocquart ; un vol. in-4° oblong, divisé en huit

livraisons, et publié par souscription. Prix de chaque livraison, 1 fr. 50 c. A Paris, chez l'auteur, rue du Pot-de-Fer, n° 22; Hocquart, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 14; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36; et à Genève, chez Paschoud.

L'auteur de cet ouvrage est un de ces hommes rares et précieux, qui emploient tout leur tems et consacrent toutes leurs connaissances à l'instruction des enfans. Présenter à ces êtres intéressans les élémens des sciences sous la forme la moins aride, développer leurs moyens, en les accoutumant à faire continuellement usage de leur raison et de leur jugement, leur faire aimer l'étude par ses propres charmes, et la vérité par le plaisir qu'ils trouvent à la découvrir eux-mêmes; enfin, éclairer leur esprit en formant leur cœur: tel est, d'après l'aveu de l'auteur, le but constant où tendent tous ses efforts. « C'est l'amour de ma patrie, dit-il dans l'introduction du présent ouvrage, c'est le désir ardent de contribuer au bien-être de l'humanité, qui me dirigent et me soutiennent dans la pénible, mais glorieuse carrière à laquelle je me suis voué tout entier: *j'aime l'enfance, et je veux vivre avec elle et pour elle.* »

Professeur de grammaire, d'histoire et de plusieurs sciences, à Paris, M. Boniface s'était convaincu du principe erroné de cette méthode d'enseignement qui consiste presque toujours à faire de l'enfant un être purement passif, à confier à sa mémoire des observations toutes faites et souvent mal faites, qui devraient être le résultat de ses propres recherches; à détruire enfin cette activité et cette énergie intérieures qui le tourmentent, et qu'il cherche à répandre au dehors. Il avait commencé à se tracer pour ses travaux le plan d'une route opposée, lorsque l'excellent ouvrage de M. Jullien sur la méthode d'éducation de Pestalozzi (1) lui indiqua un chemin dans le même sens, tout-à-fait frayé, et fit naître en lui le désir irrésistible d'aller en acquérir une connaissance pratique. Il abandonna tout dans sa patrie, se rendit en Suisse, se constitua élève dans l'institution d'Yverdun, et en devint bientôt une des plus zélés instituteurs. De retour à Paris, depuis deux ans, il a fait la plus heureuse application de l'enseignement pestaloz-

(1) Esprit de la Méthode de Pestalozzi, 2 vol. in-8°, chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

zien, en le modifiant toutefois selon ses vues individuelles, dans la belle institution de madame d'Aubrée, l'une des meilleures de Paris, où il dirige les études d'une jeunesse brillante, destinée à donner un jour la première instruction à une partie de la génération qui doit nous succéder. Mais, en pratiquant cette méthode, M. B. n'a pas négligé de préparer des matériaux pour en faire connaître successivement la théorie, qui embrassera toutes les branches de l'instruction, et dont le présent Cours de dessin fait partie.

Ce n'est pas comme réformateur de la méthode jusqu'à présent suivie dans nos écoles de dessin, que M. B. s'annonce dans son Cours; il paraît, au contraire, bien éloigné d'avoir de son travail une si haute opinion, qui d'ailleurs serait combattue par le nombre de grands maîtres qui sont sortis de nos ateliers d'enseignement. Mais, la méthode qu'on y suit généralement est telle que, pour arriver dans l'art du dessin à un certain degré de perfection, il faut s'y appliquer avec une ardeur qui absorbe presque toute autre étude, et le considérer, pour ainsi dire, comme le but unique de son existence, but que ne peuvent se proposer tous ceux qui, pour leur bien-être ou leur plaisir, s'adonnent à cet art. Autre chose est un dessinateur ou peintre de profession; autre chose, un amateur qui, parcourant différens pays, à la vue des sites ou d'autres objets qui frappent son imagination, désirerait en conserver un souvenir plus durable que les faibles traces qui restent dans sa mémoire; autre chose encore, est l'artisan qui voudrait exprimer, par la combinaison de quelques traits de crayon, des idées relatives à son état. C'est pour ces deux dernières classes que M. B. paraît avoir écrit; et c'est à ces deux classes que la méthode usitée d'enseigner le dessin ne convient guère, du moins pour les commencemens. Ni l'apprenti, dont les travaux consistent dans des imitations de formes, ni le jeune hommes qui reçoit une éducation classique, ni la jeune demoiselle qui souvent à l'âge de dix-huit ans dirige déjà son ménage, n'ont assez de tems pour suivre d'après cette méthode un cours complet de dessin; et en le suivant en partie, ils n'apprennent rien qui puisse leur être utile dans la vie pratique. L'expérience journalière en porte témoignage. Telle jeune personne a obtenu plus d'un prix de dessin dans sa pension, et ne saurait imiter, encore moins composer un patron de broderie; tel jeune homme, qui a

perdu un tems précieux pour apprendre à charbonner une tête d'après la bosse, est tout étonné, quand il entre dans l'habitation de ses pères, de ne pas savoir faire un croquis des changemens qu'il a l'intention d'exécuter dans son jardin ou dans sa maison. Il ne se trouverait pas dans l'embarras à cet égard, s'il avait appris à dessiner d'après la méthode que propose M. B., et qu'ont suivie avec succès quelques-uns de nos habiles maîtres. Il serait même fort aise d'avoir commencé par cette méthode, si son goût le portait à faire du dessin l'occupation favorite de sa vie, à devenir véritablement artiste ; car son coup-d'œil serait exercé, sa main sûre et son jugement juste.

Quant à l'artisan, il est certain que pour lui la connaissance du dessin est d'un avantage incalculable. On dirait que le crayon lui est aussi nécessaire que la plume l'est à l'écrivain. Quelque grands que soient les progrès que les arts et les métiers ont faits de nos jours, peut-être seraient-ils perfectionnés encore davantage, si tous ceux qui les exercent avaient appris à tracer leurs idées sur le papier, afin de les rectifier avant de les exécuter. Que l'on demande au menuisier, au serrurier, au tapissier, au charpentier, au jardinier, à quiconque enfin a besoin d'imiter ou d'inventer dans son état, jusqu'à quel point la connaissance du dessin lui serait utile. Sa réponse parlera plus en faveur de la méthode de M. B., que tout ce que nous pourrions ajouter pour la recommander à l'attention publique.

La marche que M. B. suit est essentiellement analytique et progressive. Le Cours complet se divise en *six degrés*. Le *premier*, qui comprend la direction de l'esprit observateur de l'enfant vers les couleurs et les formes des objets, est tout entier du ressort de la mère, comme devraient l'être, en général, toutes les études de la première enfance, d'après le système de l'auteur. Le *second* degré consiste à faire, sous les yeux de l'enfant, la copie d'une figure très simple, dont la forme soit régulière et facile à saisir, et à la lui faire ensuite juger par la comparaison avec le modèle. Le *troisième* degré comprend des exercices qui, par des mouvemens réglés et variés du bras, de la main et des doigts, tendent à développer ces organes qui doivent concourir à l'exécution du dessin. Ce n'est qu'au *quatrième* degré que les élèves commencent à dessiner d'après un modèle. Dans le *cinquième* degré, on a spé-

cialement pour but la formation du coup-d'œil; et les élèves, suffisamment et convenablement préparés, arrivent ainsi au *sixième* degré, où ils dessinent quelques figures d'ornement, mais toutes rectilignes, telles que des dessins de parquets, des étoiles, des ornemens de placage, de serrurerie, d'orfèvrerie, des aperçus d'architecture, etc.

Ces six premiers degrés de l'enseignement élémentaire du dessin donnent une idée de la suite du Cours, où, d'après les mêmes principes d'analyse et de gradation, les élèves dessinent des figures curvilignes, des figures mixtes de toute espèce, et finissent par en composer eux-mêmes.

Ainsi, par une chaîne continue d'exercices gradués, par une route facile et insensible, l'enfant est mis en état de suivre, avec connaissance, avec plaisir et avec succès, les leçons d'un maître habile, sans être arrêté par des difficultés toujours renaissantes, et dont le découragement est presque toujours la suite.

La première livraison du Cours élémentaire de dessin de M. B. est actuellement sous les yeux du public. Le premier degré étant uniquement du ressort de la mère, il n'en est pas question ici, et il sera détaillé dans un ouvrage que l'auteur compte publier bientôt, sous le titre d'*Études de la première Enfance*. Il commence donc par le second degré, qui sert de point de départ pour tous les autres. Les exercices sont au nombre de quatre, et ont tous pour but *la formation du coup-d'œil*, 1° sur des lignes isolées; 2° sur des lignes réunies en figures rectilignes géométriques; 3° sur des lignes réunies en figures curvilignes, ornemens, aperçus d'architecture, vases, feuilles, fleurs, etc.; 4° en estimant la longueur des lignes. Les explications de ces exercices s'adressent d'abord à tout instituteur; mais, pour mettre ce Cours à la portée d'un plus grand nombre de personnes, pour en faciliter les applications particulières, l'auteur donne ensuite quelques développemens, propres à chaque classe d'instituteurs, 1° sous le titre d'instruction *individuelle*; 2° d'instruction *simultanée*; 3° d'instruction *mutuelle*.

C'est, généralement parlant, la même marche que l'on suit dans l'institution d'Yverdun, au sujet de laquelle le philanthrope qui l'a fait connaître en France, dit, dans son *Esprit de la Méthode de Pestalozzi*: Le *dessin* est traité comme une science fon-

damentale, et comme un art pratique préparatoire pour l'industrie et pour tous les arts et métiers, propre à former tous les sens, et surtout le jugement et le goût ; au lieu d'être compris seulement parmi les beaux-arts, et considéré comme un objet accessoire de luxe et d'agrément dans l'éducation.

« La méthode ne se contente pas d'apprendre aux élèves à copier, par un travail d'imitation mécanique et servile, des dessins placés sous leurs yeux ; mais, elle veut surtout développer dans l'enfance, outre la faculté d'observer et de juger, la disposition à pouvoir saisir, apprécier, reproduire la beauté des formes et des proportions dans les objets, le sentiment du beau ou le goût, et le talent de créer ou la faculté créatrice qui est inhérente à la nature de l'homme.

» C'est sous ce dernier rapport que la méthode prévient l'inconvénient qu'on avait paru craindre, et dont on avait fait contre elle une objection : que la rectitude rigoureuse, donnée de bonne heure à l'esprit par des opérations géométriques, pouvait dessécher et flétrir l'imagination. » HENRICHS.

— *Science du Publiciste*, ou *Traité élémentaire du Droit, considéré dans ses principales divisions* ; par M. Albert Fritot, avocat; in-8° de 117 pag. Paris, 1819, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

C'est la préface d'un Traité élémentaire du droit public, proposé par souscription. Ce Traité serait de six à huit volumes in-8°, à 5 fr. le vol. On ne paie rien en souscrivant. Il y a lieu de croire, d'après cette préface, que l'ouvrage serait remarquable par une vaste érudition, par la critique de beaucoup d'opinions très répandues, de beaucoup de lois que nous avons essayées, et d'autres lois qui n'ont pas encore perdu leur autorité. L.

— *Le Droit civil français, suivant l'ordre du Code, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique* ; par M. Toullier, doyen d'âge et de service de la Faculté de droit de Rennes, ancien bâtonnier des avocats de cette ville ; seconde édition in-8°, revue et corrigée. Paris, Warée, 1819 ; tom. 1, 2, 3 et 4.

Quoique ce Traité, répandu, estimé dans toute la France, ne soit pas encore achevé, les volumes de la première édition sont déjà épuisés. Cette seconde édition contient des additions et des

corrections utiles. On trouve, à la tête du tome 1er, la Charte constitutionnelle, si ridiculement placée, à Paris, dans les *Cinq Codes*, après les tarifs de procédure. Ces additions et corrections seront recueillies en un volume in-8°, pour ceux qui possèdent la première édition, dont le tome 9 va paraître incessamment. L.

— *De l'Intrigue dans les Tribunaux*; par M. Pinet, avocat. Paris, Audin; 1819; in-12, 186 pages.

Ce livret contient des choses instructives; il en est même qui sont dignes d'être prises en considération par les commissaires, chargés de préparer le projet de la loi si généralement désirée, qui remédiera aux vices monstrueux de la formation actuelle des jurés en matière criminelle.

— *Considérations sur le pouvoir judiciaire et sur le jury*; par M. Heulard de Montigny, conseiller à la cour royale de Bourges, Brochure in-8° de 96 pag. Paris, 1819.

Cet ouvrage explique les grands inconvéniens qui résultent de la constitution du jury, telle que le despotisme de Napoléon nous l'a faite, et présente, pour y remédier, un projet de loi contenant les dispositions que l'auteur juge les plus nécessaires et les plus urgentes. C'est l'ouvrage d'un bon citoyen, et d'un magistrat fort éclairé.

— *Système d'amélioration pour la France, ou inconveniens de la concentration des capitaux*; par M. Castera, ex-juge-de-paix. Paris, 1819, in-8°, Latour; prix, 2 fr.

Cet ouvrage est bien écrit et plein de riches détails. Il se réduit à ceci: *protéger l'agriculture; reprimer l'agiotage; admettre le projet de caisse hypothécaire de M. Deleuze.*

— *Abrégé des annales du commerce de mer d'Abbeville*; par M. Traullé, ancien procureur du roi, etc. Abbeville; Boulanger-Vion. in-4° de 39 pages.

L'auteur, correspondant de l'Institut, avait déjà publié, en 1809, sur le commerce d'Abbeville, un premier Mémoire. Celui-ci consiste principalement en des extraits de divers monumens historiques, rangés chronologiquement depuis l'an 1100 jusqu'à présent. On y voit qu'en 1340, sur 204 navires, employés pour la France, au trop malheureux combat de l'Écluse, il n'y en avait que 4 génois; que les 200 autres étaient tous des côtes de la Normandie et de la Picardie; dont 7 de Rouen, 18 de Caen,

et 12 d'Abbeville; ces douze portaient 1677 hommes, et les autres dans la même proportion.

— *Essai sur la statistique, l'histoire et les antiquités du département de la Drome;* par M. de la Croix. Valence, imprimerie de Jacques Montal, imprimeur du roi. 1 vol in-8°, 1817.

— *Changemens survenus dans les mœurs des habitans de Limoges, depuis une cinquantaine d'années;* deuxième édition, augmentée des changemens survenus depuis 1808 jusqu'à 1817, où l'on a mentionné les nouveaux établissemens et quelques faits historiques inédits. On y a joint des observations sur les préjugés et les usages singuliers accrédités dans le département de la Haute-Vienne, et une liste des proverbes populaires, réputés vrais; par M. J.-J. Juge, ancien professeur d'histoire naturelle, et vice-président de la Société royale d'agriculture. 1 vol. in 8°, 3 fr.; et 4 fr. par la poste. Limoges, Barjeas, imprimeur-libraire.

— *Sur la nécessité et les moyens d'affaiblir la puissance anglaise aux Indes orientales;* par Maurice Duparc. Besançon, imprimerie de Chalandre, mai 1819.

—(*) *Annales des Lagides, ou Chronologie des Rois grecs d'Égypte, successeurs d'Alexandre-le-Grand;* ouvrage couronné par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, au concours de l'année 1818, et contenant plusieurs tableaux chronologiques et deux planches de médailles; par M. Champollion-Figeac. Paris, Lenormant, Fantin et comp^e, H. Nicole, 1819; 2 vol. in-8° de 960 p. Prix, 15 fr.; et 18 fr., port payé, par la poste.

Plusieurs journaux quotidiens ont déjà recommandé cet ouvrage à l'attention publique, comme l'un des plus importans parmi ceux qu'on a publiés depuis quelques années sur l'histoire ancienne. Celui-ci, en effet, contient l'histoire de l'Égypte sous les Ptolémées, qui y régnèrent depuis Alexandre jusqu'à Auguste; et comme ces rois prirent part à presque tous les grands événemens qui, durant les trois siècles de leur existence, se passèrent, soit en Europe, soit en Asie, l'exposé chronologique de leur histoire doit servir aussi à ceux des princes qui, dans ces contrées, furent leurs contemporains. Nous ferons connaître plus en détail l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, recommandé d'avance par les suffrages de l'Institut à ceux qui cultivent les sciences historiques ou qui s'intéressent à leurs progrès. Nous n'indiquerons ici qu'un

seul des nouveaux aperçus contenus dans l'ouvrage annoncé. Le nombre des règnes successifs fourni par les princes Lagides est généralement fixé à 10, et leurs *Annales* prouvent qu'il s'éleva à 21.

— *Essai historique sur le règne de Charles II*; par Jules Berthevin. Pour faire suite à l'histoire de Cromwel. Paris, 1819, 1 vol. in-8°; prix, 6 fr.; et 7 fr. 50 c. franc de port. Maradan, libraire, rue des Marais, n° 16, F.-S.-G.

— *Coup d'État du dix-huit brumaire*; par M. Bigonnet, représentant du peuple, membre du conseil des Cinq-Cents, exclu le 18 brumaire an VIII. Paris, 1819, bureau du *Censeur Européen*, rue Gît-le-Cœur, n° 10.

— *Notice historique sur le 18 brumaire*; par le président de la Commission des inspecteurs du Conseil des Anciens, alors le citoyen Cornet, représentant du peuple, aujourd'hui le comte de Cornet, pair de France. Paris, 1819, L'Heureux, libraire, quai des Augustins, n° 27.

Les auteurs de ces deux écrits étaient membres des Conseils législatifs, à l'époque de la dissolution de la représentation nationale. Ils ont différé d'opinion et de conduite, dans leur carrière publique. On doit signaler ces utiles révélations que déposent au tribunal de l'histoire deux témoins d'un des événemens les plus importans, nous pourrions dire les plus funestes par ses résultats, puisqu'il a plongé la France dans le gouffre du despotisme, lorsque à peine échappée aux désordres de l'anarchie et au double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère, elle pouvait espérer d'établir enfin sa liberté par des institutions durables, appropriées à ses besoins.

— *Precis de grammaire générale*, servant de base à l'analyse de chaque langue particulière, et d'introduction à *ma* grammaire allemande, par M. Simon, professeur d'allemand de S. A. S. monseigneur le duc de Chartres; à l'école d'application du corps royal d'état-major; aux colléges de Louis-le-Grand et de Henri IV. In-8° de 146 pag. Paris, 1819, Eberhart.

— *Œuvres complètes d'André Chenier*; 1 vol. in-8°. Paris, 1819, à la librairie constitutionnelle de Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

— *Essai moral sur l'homme dans son rapport avec Dieu, ou discours polémique en vers contre l'athéisme*; par J. Tétard,

ancien élève du collége de Dijon ; brochure in-8° de 38 pages ; à Cambrai, et à Paris, Mongie, boulevard Poissonnière, n° 32; prix, 1 fr. 50 c.

Cet ouvrage est une dissertation en vers, dans laquelle l'auteur combat les fausses idées et les maximes pernicieuses de l'athéisme.

— *Violette*, ou *le Conservateur déchiré*, poëme en quatre chants; par J.-B. Gouriet; in-12, avec le portrait de Violette, par Chasselat. Prix, 2 fr. 50 cent. A Paris, chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 243; et au cabinet de lecture de M. Royol, rue Saint-Jacques, n° 159, près l'Estrapade.

— *Les dernières lettres de Jacopo Ortis*, imprimées sur les manuscrits autographes, traduites en français, avec cette épigraphe : *Naturæ clamat ab ipso vox tumulo.*

A Paris, chez P. F. Delestre, rue Neuve-de-Seine, n° 79. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

Le roman de Werther, traduit dans toutes les langues, jouit aujourd'hui d'une réputation que des critiques trop sévères lui ont en vain disputée. Ce n'est pas que tous les esprits soient également sensibles aux beautés qu'il renferme; il en est encore, et surtout en France, qui se refusent à lui rendre justice; mais la majorité des lecteurs, de laquelle dépend le sort d'un livre, a confirmé le jugement porté sur cet ouvrage par madame de Staël, qui l'a regardé, dans son écrit sur *la littérature dans ses rapports avec les institutions républicaines*, comme l'une des productions les plus distinguées de la littérature allemande. L'arrêt prononcé par Laharpe, que l'on peut justement soupçonner de n'avoir pas lu l'ouvrage qu'il critiquait, a été cassé, et la place de Goëthe, comme écrivain, a été définitivement assignée.

Le roman de Werther a fait trop de bruit dans le monde littéraire pour qu'il n'ait pas trouvé des imitateurs chez les autres nations. Plusieurs des imitations qu'il a fait naître ont été malheureuses. Personne ne connaît un roman intitulé *Werthérie*, dans lequel on s'est efforcé d'offrir la contre-partie de Werther. Les *Lettres de Charlotte à une de ses amies, pendant ses liaisons avec Werther*, ne sont pas plus connues que le premier ouvrage. Je crois qu'il existe un nouveau Werther, non moins ignoré. Ce qui manque surtout à ces écrits, c'est l'originalité. Mais, si les imitations dont nous venons de parler n'ont point mérité d'obtenir du

succès, il n'en saurait être de même de deux autres ouvrages qui ont suivi, quoique de loin, les traces de celui de Goëthe : tel est *Valérie*, roman sans nom d'auteur, mais que tout le monde s'accorde à attribuer à la jeunesse de madame de Krudener, alors moins occupée des pieux desseins qui lui ont fait entreprendre la conversion des pécheurs; tel est encore l'ouvrage de M. Foscolo, intitulé : *Dernières lettres de Jacopo Ortis*, que nous annonçons aujourd'hui.

Les *Lettres de Jacopo Ortis* obtinrent, lorsqu'elles parurent pour la première fois, un succès d'enthousiasme en Italie. On doit attribuer une partie de cette vogue à la situation de cette contrée, à l'époque où l'auteur écrivait, et au soin qu'il eut de remplir son ouvrage de réclamations contre les tyrans de sa patrie. Jacopo Ortis est un jeune Italien exilé de sa terre natale, à l'époque de l'envahissement de l'Italie par les armées françaises; il pleure l'humiliation de son pays, fait entendre de nobles plaintes qui sont moins des gémissemens que des menaces. Sans doute il y aurait quelque chose à dire sur la question de savoir si l'invasion française en Italie fut aussi fatale que M. Foscolo le fait entendre; mais, on pardonne aisément au noble sentiment qui l'égare.

Si Jacopo Ortis offre, plus que Werther, un aliment à l'amour de la patrie, il faut avouer que, considéré comme production littéraire, il ne s'élève pas à la hauteur du premier. Le mérite de Goëthe est resté supérieur à celui de M. Foscolo. Les fautes de goût qui se rencontrent dans les deux productions sont à peu près pareilles, malgré la diversité des contrées, et la différence des systèmes littéraires. Mais, la passion de Werther est beaucoup plus profonde que celle d'Ortis; elle est moins verbeuse et plus agissante. La mort de Werther a quelque chose de mieux amené. Le lecteur reste beaucoup trop en suspens dans l'ouvrage italien. Le héros, après avoir formé le dessein de se donner la mort, écrit un demi-volume, avant de l'exécuter. Werther, au contraire, conçoit la fatale idée d'attenter à ses jours, et obéit aussitôt au penchant qui l'entraîne. La passion de Werther est plus habilement graduée; les épisodes ont quelque chose de plus neuf dans un roman que dans l'autre. Ce serait cependant être injuste que de ne pas reconnaître un vrai talent d'observation, et une sensibilité profonde dans le Jacopo Ortis de M. Foscolo.

La nouvelle traduction française ne manque ni d'éclat, ni de chaleur; elle laisse désirer un peu plus de correction, et quelquefois un goût plus sévère. Elle annonce cependant une heureuse facilité, et de l'imagination. L'exécution typographique est très-soignée. LÉON THIESSÉ.

— *Banquet de Léontis*, par madame Wyttenbach; 1 vol. in-12. Nicolle, rue de Seine.

L'estimable auteur de cet ouvrage est l'épouse du célèbre helléniste Daniel Wyttenbach, qui a rendu de si grands services aux lettres grecques. Ce banquet n'est point une fiction : il a eu lieu chez l'auteur même. « Qu'il est beau, dit-il, d'assister à un ban» quet où président les Muses! Elles l'embellissent par leur pré» sence; et les femmes, loin d'être obligées de se retirer, lorsqu'on » fait passer la coupe, trouvent aux propos qu'on y tient, une » école de sagesse assaisonnée de grâce et de gaieté.»

Le genre de l'ouvrage est tout-à-fait antique et à la manière de Platon. Il est fondé sur une morale pure et touchante. Les personnages qui y figurent sont dessinés d'après nature. L'auteur déclare que son ouvrage « doit être considéré comme un monu» ment de sa piété et de sa tendresse pour des amis qui lui sont si » chers. » Madame Wyttenbach a donné la préférence au genre platonique, non par prévention, ni simplement pour *l'amour du grec*, mais parce qu'elle était persuadée que Platon fut justement surnommé l'Homère des philosophes. Madame Wyttenbach est d'ailleurs très versée dans la littérature ancienne; elle a fait une étude particulière des beaux ouvrages de Platon, comme on le voit dans tous les écrits qu'elle a publiés, et parmi lesquels on distingue un roman philosophique, en forme de dialogue, intitulé *Théagène*. Cet ouvrage est composé d'après les mêmes principes que le *Banquet de Léontis*. C'est une satire fort ingénieuse des vices de notre siècle. Elle est écrite d'une manière propre à inspirer l'amour du bien public à ceux même qui ne veulent uniquement que le leur. NICOLO POULO.

— *Notice des Monumens exposés dans le Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque du Roi*, suivie d'une description des objets les plus curieux que renferme cet établissement, de notes historiques sur sa fondation, ses accroissemens, etc.; par T. M. Dumersan; vol. in-12.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX *en général, et du cerveau en particulier, avec la probabilité de connaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux, par la configuration de leurs têtes; avec planches. Par* F. J. GALL (1).

LES termes dont on use fréquemment dans une langue ne sauraient y conserver une signification rigoureuse. On les plie à trop de nuances diverses, pour qu'il ne se mêle pas bientôt de l'arbitraire à leur acception. Sous ce rapport, le vague du mot *philosophie* prouve au moins qu'il en est souvent question parmi nous.

(1) 4 vol. in-4°. Paris, 1818 et 1819. Librairie grecque, latine, allemande, rue des Fossés-Montmartre, n° 14.

La philosophie n'est, au fond, que la recherche de la vérité, c'est-à-dire, *de ce qui est*. La bonne méthode de philosopher peut donc être définie : *l'art d'observer ce qui est et de l'énoncer tel qu'il est.* Vous demandez comment cette recherche de la vérité n'a conduit si long-tems qu'à de vaines erreurs. C'est précisément parce qu'on n'a songé que très tard à examiner *ce qui est*, et qu'on n'a su *l'énoncer tel qu'il est* que beaucoup plus tard encore.

La vanité de l'esprit humain a été pour lui la source de bien des méprises. C'est elle qui l'a porté d'abord à vouloir pénétrer le secret des causes primitives. Il lui a fallu vingt siècles pour apprendre à respecter ces premiers ressorts qui, en tout genre, lui seront éternellement cachés. Les philosophes modernes conviennent tous que l'expérience est la seule voie qui puisse donner de véritables connaissances, et que cette voie ne saurait, en aucune façon, conduire à l'essence des causes premières.

Quand je dis l'expérience, il est clair que j'entends par-là l'expérience raisonnée ; car, les sciences se composent d'idées aussi bien que de faits ; et tout est rapport dans nos idées, depuis la plus simple d'entre elles jusqu'à la vérité la plus élevée. Des *faits* et des *rapports*, voilà donc ce qui constitue les sciences ; et remarquez que voilà tout. Il n'est donné, effectivement, à notre esprit, quel que soit l'objet de ses travaux, que d'apercevoir des différences ou des ressemblances.

Ainsi, étudier un phénomène, c'est démêler les

élémens qu'il contient ; le décrire, c'est indiquer les conditions de son existence ; et l'expliquer, c'est montrer les lois de succession et de généralité de ces conditions elles-mêmes.

Cela posé, on voit que les questions les plus compliquées de la physiologie et de la métaphysique se réduisent, en dernière analyse, à de pures questions expérimentales. Il ne s'agit ni de concevoir, ni surtout de définir sans la concevoir l'essence de la vie ou de l'intelligence : il s'agit d'observer exactement ces deux phénomènes, et d'en constater, avec soin, toutes les conditions.

L'entendement humain n'est donc ici qu'un sujet d'histoire naturelle, et conséquemment il ne doit être étudié que comme l'une des fonctions de l'organisation. Tout rend témoignage, en effet, des liens nombreux et invincibles qui unissent le physique au moral, et tout concourt à prouver que ces deux faits, si distincts en apparence, tirent néanmoins leur origine d'une source commune.

A Cabanis appartient la gloire d'avoir su rendre cette grande vérité incontestable ; mais, ce philosophe illustre ne signala que d'une manière générale l'influence du physique sur le moral. M. Gall, le premier, aura déterminé, avec rigueur, les organes propres de l'intelligence, et assigné les conditions précises de cette faculté, la plus noble des facultés humaines.

Une vieille habitude nous pousse, malgré nous, à réaliser certains mots, et à nous payer ensuite de

ces mots que nous prenons ainsi pour des explications réelles. Ce vice de logique a long-tems gâté la philosophie.

Une substance est acide, une autre substance sent, une troisième pense : mais, l'acidité, la sensation et la pensée sont-elles des êtres particuliers, ou ne sont-elles que des propriétés diverses d'une matière diversement organisée? On affecte de s'effaroucher à la seule idée de la matière pensante : conçoit-on mieux la matière qui sent, ou la matière qui gravite? J'ai déjà dit, et je répète qu'un voile impénétrable nous dérobe tous les premiers ressorts. C'est une énigme dont il faut bien se résoudre à ignorer le mot.

Quelle que soit, au reste, la nature des rapports qui subordonnent les faits intellectuels aux faits organiques, il suffit au philosophe d'avoir constaté ces rapports par un nombre convenable d'expériences, pour en pouvoir déduire des conséquences certaines. Or, il voit les changemens de l'organisme entraîner constamment des modifications proportionnelles dans les formes de l'intelligence. C'est là un ordre de succession qu'il est forcé d'accepter tel que l'observation le lui donne, que ce soit, d'ailleurs, un ordre véritable de causalité, ou un simple ordre de coïncidence.

M. Gall, en s'imposant la sage réserve de ne point toucher à cette question délicate, s'est mis à l'abri des objections que la raison avoue, et des interprétations qu'elle désavoue. Sa manière la plus cons-

tante de philosopher consiste à faire abstraction de la nature et de l'essence des phénomènes intellectuels, pour s'occuper exclusivement des conditions matérielles auxquelles est soumise leur manifestation. Il se borne, en général, à raconter ce qu'il a observé, et les circonstances dans lesquelles il l'a observé. Le lecteur peut ainsi, de lui-même, tirer les conclusions qu'il juge les plus convenables, et adopter ou rejeter celles de l'auteur avec une parfaite connaissance de cause.

La marche suivie par M. Gall sera sûrement appréciée par les bons esprits. Ils ne se paient ni de grandes phrases, ni de graves sentences, ni de tout ce qui n'est que de l'auteur. Ce qu'il leur faut, ce sont des faits solides sur lesquels ils puissent eux-mêmes porter leur jugement. Ils ne demandent pas des opinions toutes faites, mais matière à se faire des opinions.

On sait que les écrivains ne sont que trop naturellement enclins à déguiser les objections fondamentales opposées à leurs systèmes, et à s'étendre, avec complaisance, sur celles qu'il leur est aisé de résoudre. Il y a un autre expédient beaucoup plus commode et tout aussi commun : c'est d'imaginer soi-même de prétendues objections qu'on ne s'adresse toutefois qu'après en avoir prudemment trouvé la réponse. Hâtons-nous d'ajouter que la médiocrité seule se permet de telles ressources : le génie qui prévoit, la raison supérieure qui découvre les lois sublimes de la nature, sont également au-dessus de

pareils artifices, qui souvent dégénèrent en de véritables jongleries.

M. Gall reproduit, avec la plus minutieuse exactitude, les objections de toute espèce qu'on a cru pouvoir diriger contre sa doctrine. Peut-être même a-t-il trop insisté sur ce genre de détails. L'art de dissiper les doutes et les difficultés sans nombre que fait naître une nouvelle doctrine, exige, sans contredit, un savoir et un talent précieux. Néanmoins, une erreur détruite défigure toujours l'ouvrage où elle reparaît. Quelque mérite qu'il ait fallu pour la réfuter, ce mérite doit rester caché. C'est un sacrifice que réclament à la fois le bon goût, et le respect dû à la vérité.

Toutefois, l'histoire des obstacles éprouvés par les découvertes de M. Gall aura l'avantage de constater l'état de la science, à l'époque où elles ont été faites. Le lecteur pourra s'y convaincre, pour la centième fois, que le plus grand malheur de certaines vérités est de ne pas naître toutes vieilles, et avec une barbe vénérable, comme disait le père Mallebranche.

Jusqu'ici, les belles découvertes de M. Gall n'avaient été publiées que par fragmens. Plusieurs ont acquis, de bonne heure, une grande popularité : d'autres, au contraire, ne s'introduisent, même encore, qu'avec peine dans le système général des idées reçues. Mais, comme elles se montrent aujourd'hui rigoureusement enchaînées entre elles, dans le magnifique ouvrage que j'annonce, il est permis d'es-

pérer que les premières obtiendront grâce pour les secondes, et qu'on prendra enfin le parti de pardonner à leur auteur d'être de notre siècle.

Les faits sur lesquels repose la doctrine des fonctions cérébrales embrassent les plus hautes considérations de la métaphysique et de la physiologie. Ils prouvent que ces deux sciences, loin d'être en effet distinctes, ne sont, pour ainsi dire, que le complément l'une de l'autre. L'homme, fonds commun de leurs recherches, est essentiellement un : les sciences qui l'étudient n'offriront donc que des mutilations informes, tant qu'elles ne seront pas ramenées elles-mêmes à l'unité. Tenir isolés les divers ordres de faits qui les constituent, ce n'est donc point expliquer l'esprit humain, c'est le dépécer.

Il est évident, par tout ce qui précède, que les mots *facultés intellectuelles* ne sont et ne peuvent être que les synonymes de ceux-ci : *fonctions cérébrales*. Bien que cette détermination précise résulte nécessairement des idées de M. Gall, peut-être a-t-il eu le tort d'employer quelquefois des expressions vagues et indéfinies, et le tort plus grave de les employer, sans en circonscrire rigoureusement l'acception. Ainsi, les mots *ame* et *esprit* ne me paraissent avoir aucun sens dans son système; et, si l'on se permet de les y introduire, ce ne peut être qu'à titre de termes abstraits, et propres, tout au plus, à désigner l'ensemble ou la somme des facultés intellectuelles.

Le système des ames est tombé, et c'est dommage;

car il était commode. Il y avait des ames de toute espèce, des ames rationnelles, des ames sensitives, des ames animales, même des ames végétales. Ici, *ame* ne signifie autre chose que vie; et comme l'un de ces mots n'est guère plus clair que l'autre, il est tout naturel qu'on en ait beaucoup parlé sans s'entendre.

Les esprits succédèrent aux ames. Il y en eut aussi de plusieurs ordres, et il n'est pas aisé de savoir par quelle fatalité les esprits animaux firent seuls fortune. Chacun, au reste, faisait jouer les ames et les esprits, à sa fantaisie, comme Barthez fit jouer plus tard son principe de vie, et comme nous faisons jouer aujourd'hui nos forces vitales, en supposant, selon l'usage, tout cela prouvé, quand c'est précisément à prouver l'existence de tout cela qu'il faudrait penser.

Le père Mallebranche, qui a écrit avec tant d'imagination un livre contre l'imagination, commence à peu près ainsi : *Tout le monde convient que les esprits animaux*, etc. Ce bon père serait bien surpris, s'il savait que *tout le monde convient* à présent que ses esprits ne sont que des folies. Il est vrai que nous n'y avons guère substitué encore que les forces vitales, et qu'il n'y a peut-être pas là de quoi faire les fiers.

Puisque, par les facultés intellectuelles, M. Gall entend les fonctions cérébrales, il est clair que ces facultés sont innées. Cela ne veut point dire que nous apportions en naissant des idées toutes faites et

une raison cultivée. Mais, nous naissons avec des organes propres à recevoir des sensations, et à concevoir des idées. Cette capacité, subordonnée aux organes dont elle n'est qu'un résultat, se déploie avec eux, et n'acquiert sa plénitude qu'après eux. Ce n'est pourtant point une simple capacité passive. L'homme pense et raisonne nécessairement, dès que son cerveau a la maturité requise. La pensée et la parole sont donc des effets nécessaires de l'action des facultés, et les facultés elles-mêmes ne sont que le jeu des organes.

Cela posé, il suit invinciblement que chaque faculté essentiellement distincte exige une modification organique spéciale : car il m'est impossible de supposer identité de cause, là où je ne vois pas identité d'effet. Le nombre des modifications organiques, ou des organes spéciaux de l'intelligence, peut donc être inféré du nombre connu des facultés fondamentales. Tout fait donc une loi de soumettre ces facultés à une détermination sévère, puisqu'elles sont, en effet, le véritable point de départ.

L'ordre inverse présente, au premier aspect, plus de sûreté et plus de commodité. Ce n'est là qu'une apparence trompeuse, et l'observation la dément assez. La structure matérielle n'indique aucunement les propriétés d'un organe. On pourrait anatomiser, pendant vingt siècles, le système nerveux, par exemple, sans se douter d'une seule de ses fonctions. L'expérience répétée, comparée et généralisée, peut seule manifester le rapport qui lie une substance à

une qualité donnée. Finalement, nous n'arrivons à la connaissance des corps que par celle de leurs propriétés, ou plutôt nous ne connaissons de ces corps que leurs propriétés.

Mais, c'est précisément dans cette détermination que gît le nœud de la difficulté ! Les philosophes modernes varient tous sur le nombre des facultés qu'ils admettent, et M. Gall leur reproche à tous de confondre les attributs communs de ces facultés avec ces facultés elles-mêmes. Ainsi, l'attention, la réflexion, le jugement, etc., ne sont, selon lui, que de simples attributs des facultés primitives, comme le désir ou la passion, la médiocrité ou le génie n'en sont que de simples degrés.

Ce point de la nouvelle doctrine en est à la fois l'un des plus neufs, et, peut-être, l'un des plus incontestables. Toutes les facultés sont également susceptibles d'attention et de réflexion pour les objets de leur compétence. Qui dit *attention* d'une faculté, dit faculté attentive ou faculté agissante. Il est évident qu'il n'y a possibilité d'attention que parce qu'il y a préexistence de faculté. L'attention n'est donc qu'un fait secondaire, et nullement un fait primitif.

Il a fallu, sans doute, une force de tête admirable pour ramener toutes les modifications de l'existence et de la pensée à une origine unique, savoir, la sensation. Le génie lumineux de Condillac, le génie profond de M. Destut-Tracy, ont su démasquer la sensibilité sous toutes ses formes et dans toutes ses nuances. La sensibilité est désormais posée comme le

fait primitif de la vie, ou plutôt, c'est l'étoffe dont la vie est faite.

Mais, par cela même qu'elle est la source de toutes nos facultés, et qu'elles en dérivent toutes, il est évident que son étude ne saurait dispenser de l'étude spéciale de chacune d'elles. M. Laromiguière, penseur aussi ingénieux qu'écrivain élégant, a déjà montré combien est incomplet le système des partisans exclusifs de la sensibilité. Il ne reste donc qu'à déterminer le nombre précis des facultés fondamentales. Condillac en reconnait sept; M. Laromiguière n'en compte que six, et M. Gall en porte provisoirement le nombre de vingt-six à vingt-sept. La différence de ces résultats n'est point étonnante, puisque le calcul portait sur des objets différens. On a vu que Condillac et M. Laromiguière se bornent à considérer les attributs généraux qui se prêtent, en effet, à une réduction singulière.

Quant au nombre des facultés elles-mêmes, c'est à l'observation qu'il faut le demander. L'écueil le plus à redouter, dans cet examen difficile, est de confondre avec les fonctions primitives de simples modes de ces fonctions. Il n'est permis d'accorder ce titre qu'à des facultés essentiellement distinctes, et par conséquent affectées à des organes essentiellement distincts aussi. Sauf cette condition rigoureuse, tout se réduit encore ici à observer *ce qui est*, ou, si l'on veut, à faire la statistique de l'esprit humain. On verra plus tard que la détermination des facultés expérimentales admises présentement par M. Gall, n'est

point définitive. Des découvertes ultérieures pourront en étendre ou en diminuer le nombre, soit en donnant de nouveaux faits élémentaires, soit en faisant rentrer deux ou plusieurs de ces faits sous un fait unique dont ils n'étaient que des modalités.

Ceux qui ont pris la peine de me suivre jusqu'ici ont pu s'apercevoir que les faits élémentaires de M. Gall se résolvent, en dernière analyse, en ce que, plus communément, on désigne sous le nom *d'instincts*. Toute force interne et innée est instinct. C'est par un instinct sacré, et parce que nous avons l'organe de la pitié, que le malheur nous attendrit ; c'est par instinct que la mère idolâtre son fils, que l'amant brûle pour sa maîtresse, et que le poëte chante ses amours. Nul de ces besoins n'est de la main des hommes. Ils sont tous invinciblement commandés par la nature ; et la nature ici, c'est l'organisation.

Toutefois, ces instincts n'agissent pas constamment d'une manière irrésistible. Il y a une infinité de degrés intermédiaires entre la simple velléité et le plus haut terme de la passion. Inclination, goût, désir, besoin, délire, transport, etc. ; telles sont les nuances variées qu'ils revêtent, dans leurs impulsions, tendres ou furieuses, raisonnées ou extravagantes. Ce n'est qu'au dernier point de son activité qu'un instinct, devenu passion effrénée, impose silence à tous les autres, et dispose aveuglément de nos destinées.

L'activité modérée de tous ces instincts constitue, à proprement parler, l'état de calme ou de raison. La philosophie pratique consiste donc à gouverner

nos penchans les uns par les autres, et à prévenir ainsi leur fougueuse explosion. Mais, ce résultat final de toute institution sociale est lui-même subordonné au degré, plus ou moins élevé, de l'intelligence.

L'intelligence n'est, dans la réalité, qu'un mot générique et abstrait, représentant la somme ou la totalité des élémens intellectuels. Son étendue dérive donc exclusivement du nombre et de l'énergie de ces élémens. C'est dans la multiplicité des motifs d'action, fournis par leurs facultés respectives, que réside la puissance de délibération, ou la liberté qui n'est, en effet, que cette puissance de résister à un motif par un motif opposé. Le choix qui succède à cette délibération, produit d'un motif dominant, est donc nécessaire et déterminé. Cela n'empêche pas que, relativement à nous, il ne soit réellement libre : car, être libre, c'est faire ce que l'on veut, et l'on veut toujours ce que les motifs les plus puissans commandent.

Puisque les bornes de l'intelligence sont aussi les bornes de la liberté, et que la conscience n'est qu'une dépendance de cette liberté, nul n'étant responsable de ce qu'il ne fait point librement, vous concevez que la conscience et la liberté varient comme l'intelligence, ou plutôt, qu'elles ne sont, à la rigueur, que de simples modes de l'intelligence.

Raisonner, c'est délibérer : délibérer, c'est peser des motifs. Là où il n'y a pas de motifs, il n'y a donc ni délibération, ni raisonnement. Des êtres d'un rang inférieur, bornés à un ou à deux instincts, ne sauraient donc ni raisonner, ni délibérer. Ce qu'ils

font, ils le font aveuglément (1). Mais, ces facultés, ainsi détachées, semblent compenser leur isolement par leur perfection. On connaît les merveilleuses aptitudes industrielles de certains animaux, et c'est dans ce sens qu'on a pu dire, avec vérité, que l'instinct et l'intelligence suivent un ordre inverse dans leur développement.

Presque tous les philosophes ont partagé le système de l'ame en deux séries de facultés : morales et intellectuelles. Bien que toutes ces facultés rentrent évidemment dans le domaine de l'intelligence, on peut toutefois continuer à distinguer, vu leur diversité réelle, les faits intellectuels des faits moraux, les talens des penchans. C'est à l'influence réciproque de ces deux ordres de faits qu'il faut rapporter ce qu'on entend communément par le genre d'esprit propre à chaque individu, et par la trempe de son caractère.

Puisque notre esprit, comme notre caractère, résulte exclusivement des facultés primitives, et que ces facultés sont elles-mêmes invariablement déterminées, il est évident que la perfectibilité de l'espèce

---

(1) C'est-à-dire, que les impulsions de ces instincts, n'étant point balancées par des instincts opposés, sont toujours nécessairement accomplies. Mais, ces instincts eux-mêmes sont susceptibles de modifications. Les animaux les plus imparfaits varient leurs industries, selon les circonstances. On peut s'en convaincre par les belles observations du vénérable M. Latreille, le savant qui a le plus et le mieux étudié la division nombreuse des insectes. Les instincts ne sont donc que des facultés primitives; il n'y a donc que des instincts déterminés, et l'instinct général n'est qu'un mot vague et abstrait.

humaine n'est point indéfinie. Tout, dans l'homme, est fini. Mais, il a le pouvoir de développer ses facultés, et ses facultés ont des limites que n'osent fixer les conceptions les plus hardies. C'est donc une erreur étrange que de confondre le perfectionnement réel et sensiblement progressif de l'humanité avec l'indéfini d'une perfection idéale et chimérique.

Jusqu'ici, j'ai supposé le cerveau organe exclusif des facultés intellectuelles; et c'est effectivement là l'une des conclusions les plus importantes des découvertes de M. Gall. Après avoir établi les lois générales du système nerveux, il montre que ce système doit être sous-divisé en quatre systèmes secondaires: pour les entrailles, les mouvemens volontaires, les sens et l'intelligence. Constamment soutenu par une analyse sévère, il a circonscrit la sphère d'activité de chacun de ces systèmes, et par-là il a pu acquérir et communiquer la certitude des droits exclusifs du cerveau à la génération des phénomènes de la pensée.

Ce premier pas l'a conduit à chercher dans le cerveau lui-même autant d'organes particuliers qu'il y a de facultés primordiales. Des observations, mille fois répétées pendant trente années consécutives, lui ont dévoilé le siége de la plupart de ces organes, et la manière dont ils manifestent leur existence matérielle à l'extérieur par l'intermède des parois du crâne.

Tels sont les principes fondamentaux de la théorie de M. Gall. Tous ne sont pas également neufs; mais il a su se les approprier tous, soit par la nouveauté des preuves qu'il a données, soit par l'étendue des conséquences qu'il en a déduites. Je les rappelle ici

en peu de mots : 1° les facultés primitives sont essentiellement distinctes de leurs attributs généraux ; 2° ces facultés sont innées ; 3° leur manifestation dépend de conditions matérielles que l'expérience seule constate et assigne ; 4° le cerveau est l'organe exclusif de cette manifestation ; 5° ce n'est point un organe unique ; 6° il est composé d'autant d'organes qu'il y a de facultés ; 7° la forme des crânes indique jusqu'à un certain point le siége et le développement des organes, et, par-là, le nombre et l'énergie des facultés elles-mêmes. Je reviendrai sur chacun de ces principes, et je ferai voir par quelle suite de recherches, tour à tour ingénieuses ou profondes, M. Gall est parvenu à les découvrir et à les démontrer.

Déjà, dans le troisième cahier de ce recueil, une plume habile, cachée sous les initiales P. D. M, a exposé l'ordre et le plan de l'ouvrage de M. Gall. J'ai cherché, dans les considérations qu'on vient de lire, à faire connaître plus particulièrement l'esprit de sa doctrine. Si j'ai réussi, mes éloges sont justifiés. Un ouvrage, destiné à faire époque en même tems dans les parties les plus élevées de la physiologie et de la métaphysique, est assurément un ouvrage remarquable. La France doit s'honorer du choix que M. Gall en a fait pour y publier le fruit de ses travaux. La nation généreuse et éclairée, qui, depuis trente ans, a fourni des modèles dans tous les genres, peut, sans doute, être regardée comme juge naturel de toutes les gloires. FLOURENS. D.-M.

La suite à l'un des prochains Cahiers.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Statistical Annals *of the United States of America*, etc.;

Annales Statistiques des États-Unis d'Amérique, etc.; *par M.* Adam Seybert, *membre de la Chambre des représentans des États-Unis* (1).

(second article. *Voy.* ci-dessus, p. 261—275.)

Dans notre premier article, en rendant compte des observations préliminaires, nous n'avons donné qu'une idée générale de cet important ouvrage. Mais, pour en apprécier tout le mérite, et admettre la conclusion que l'auteur tire de ses laborieuses recherches, la prospérité toujours croissante des États-Unis, il est nécessaire d'examiner les documens officiels sur lesquels il l'appuie. De grands détails fatigueraient l'attention du lecteur; nous lui présenterons seulement les principaux résultats.

Population des États-Unis. La population des États-Unis était, en 1790, de 3,921,326 habitans de toute couleur, les Indiens non compris. En 1800, elle était de 5,319,762; et en 1810, de 7,239,903. Dans ce dernier nombre est comprise la population des esclaves, qui était de 1,191,364. Ainsi, dans l'espace de 20 ans, l'augmentation de la population a été de 3,318,577, c'est-à-dire, de plus de 3 pour cent par an. Si l'on suppose qu'elle doive augmenter dans la même progression, elle doublerait en 22 ans; et en 1820, elle devrait être de 8,652,213 personnes libres. D'après les dénombremens faits en 1790, 1800 et 1810, il résulte

(1) Un vol. in-4° de 800 pages. Philadelphie, 1818. Prix, 80 fr.

que la population esclave s'est augmentée, par année, de 2711 individus ou de 2 sept dixièmes pour cent, et qu'elle devrait doubler en 26 ans.

Ce n'est pas, à beaucoup près, dans une progression aussi rapide que la population augmente en Europe. Colqhourn prétend qu'elle double, en Angleterre, en 54 ans; en Russie, en 36; en France, en 50 ans. Mais, les dénombremens, en Europe, n'ont pas été faits jusqu'à présent avec assez d'exactitude, ni sur des bases assez sûres, pour qu'on admette ces calculs. En comparant celui qui fut fait en Angleterre, en 1801, avec celui de 1811, on devrait en conclure que la population de la Grande-Bretagne ne doublerait qu'en 80 ans, tandis qu'elle a doublé dans les États-Unis en 22 ans.

Il ne faut pas croire que cette différence doive être attribuée à l'émigration. De tous les États de l'Europe, c'est de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de l'Allemagne que l'émigration a été le plus considérable; et c'est en 1794 qu'elle fut plus forte. Le nombre des émigrans n'a été cependant que de 10,000, dans cette année. On n'a aucune raison de croire que, dans les années antérieures, elle ait été aussi considérable; il paraît même, d'après les renseignemens les plus exacts, que jusqu'en 1806 l'émigration annuelle n'a pas dépassé 4,000 personnes. Ce ne fut qu'en 1817, que les registres des douanes indiquèrent 22,240 passagers arrivés dans dix des principaux ports des États-Unis. En supposant que le nombre des émigrans, de 1790 à 1810, ait été annuellement de 6,000, on n'aurait pour la totalité de l'émigration que 120,000; et supposant encore que, dans cet intervalle de 20 années, ce nombre de 120,000 se soit accru de 60,000, l'émigration n'aurait augmenté la population nationale que de 180,000 individus. Il resterait encore une augmenta-

tion de la population indigène des États-Unis, dans l'espace de 20 ans, de 2,644,910.

Puisque l'émigration a si peu contribué à l'accroissement de notre population, dit M. Seybert, il faut en chercher ailleurs les causes. Celles qui arrêtent les progrès de la population, en Europe, n'ont pas la même influence dans les Etats-Unis. La grande masse du peuple américain est composée d'agriculteurs; il y a peu de nos concitoyens qui se livrent à des occupations nuisibles à la santé; nos villes ne sont pas assez populeuses pour que le séjour en soit dangereux; les propriétés sont éparses et très divisées; peu d'industrie suffit à la subsistance de chaque individu; le mélange de plusieurs nations a dû être encore favorable à la population; aussi les mariages y sont plus prolifiques, et l'on peut ordinairement compter, suivant le docteur Franklin, pour chaque mariage, huit enfans dont la moitié atteignent l'âge mûr.

Il résulte des dénombremens qui ont eu lieu aux époques indiquées ci-dessus, que la population esclave n'a pas fait des progrès aussi rapides que celle des citoyens libres. Si l'on est étonné de la trouver aussi considérable, en 1810, après la défense de la traite des nègres, en 1808, on observera que cettea ugmentation n'est due qu'à une importation extraordinaire, pendant les deux années antérieures à cette défense, et à la réunion de la Louisiane, dont la moitié de la population est nègre.

L'auteur examine ensuite quelle est la proportion des sexes dans les États-Unis. Il trouve, qu'aux mêmes époques, dans la population blanche et libre, le nombre des mâles est à celui des femmes, dans la proportion de 100 à 96. M. de Humboldt dit que, d'après les calculs faits en France, le rapport est de 100 à 103.

En 1811, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, il était de 100 à 109. Un autre fait digne d'attention, résulte de ces dénombremens ; c'est que dans l'intervalle de 16 à 26 ans, époque ordinaire des mariages, le nombre des mâles était, à celui des personnes de l'autre sexe, dans le rapport de 100 à 102,56 centièmes, quoiqu'en prenant la totalité de la population, il fût de 100 à 96. On ne peut, dit l'auteur, qu'admirer en cela l'ordre de la Providence pour la conservation du genre humain.

Après cet exposé général de la population des États-Unis, M. Seybert examine quels sont les États particuliers où l'accroissement a été le plus sensible. Les documens officiels indiquent, dans un espace de vingt années, une augmentation de 625,236 individus, pour l'État de New-Yorck ; de 368,660, pour la Pensilvanie ; de 225,418, pour Mussachusets ; de 264,705, pour le Kentucky. La nouvelle province de Tenessee a vu, dans le même espace de dix années, sa population s'élever de 92,018 à 217,192. L'Ohio contient déjà 230,760 habitans, non compris les esclaves. Si dans quelques-uns des États, surtout dans ceux de la Nouvelle-Angleterre, la population paraît stationnaire ou même diminuée, une des causes est l'émigration qui se fait de ces provinces atlantiques dans les nouveaux territoires de l'ouest. On porte à 60,000 le nombre de ceux qui s'éloignent des anciennes provinces pour aller s'établir dans celles de l'Ohio et de l'Indiana. Il n'est pas étonnant que les habitans de la Nouvelle-Angleterre, dont le climat est froid et le sol peu fertile, aillent chercher à bord des vaisseaux marchands, ou dans les plaines fertiles à l'ouest des montagnes, des ressources que leur industrie ne saurait leur procurer dans leur propre pays.

La population des États-Unis est loin d'être en pro-

portion avec la vaste étendue de leur territoire. Si l'on suppose que la surface de ce territoire soit de 2,000,000 de milles carrés, on n'avait, en 1810, que 3,83 centièmes d'individus par mille. Mais, si l'on prend seulement les États de New-Hampshire, Massachussets, Rhode-Island, Connecticut, Vermont, New-Yorck, New-Jersey, Pensilvanie, Delaware, Maryland, Virginie, des deux Carolines, de Kentuky et de l'Ohio, dont le territoire est de 492,619 milles quarrés, et qui contenaient, en 1810, une population de 7,140,588, on trouvera environ 14 personnes par mille quarré; c'est à peu près la proportion de la Suède. En 1803, on comptait en Hollande 275 habitans par mille quarré; en France, 174; en Angleterre, 169; en Espagne, 74; en Portugal, 67; en Écosse, 57; et en Suède, 14. Si les quinze États sus-nommés étaient aussi peuplés que la Hollande, ils contiendraient 135 millions d'ames.

Commerce des États-Unis. Dès que l'Angleterre vit ses colonies établies en Amérique, elle forma le projet de les faire servir à l'agrandissement de son commerce. Les premiers colons sortis de son sein, se trouvèrent tout disposés à seconder ses vues, et à diriger leur industrie vers le commerce. Une vaste étendue de côtes, des hâvres, des ports d'un accès facile, des rivières navigables, des forêts où se trouvaient tous les élémens d'une marine, le voisinage des colonies européennes; et de plus, la nécessité d'échanger les produits surabondans d'un sol fertile, contre les marchandises étrangères; toutes ces circonstances invitaient les États-Unis à se mettre en état de prendre un rang honorable parmi les nations commerçantes.

C'est avec la Grande-Bretagne que dûrent s'établir leurs premières relations commerciales. En 1700, les

exportations de l'Angleterre aux colonies qui forment aujourd'hui les États-Unis, n'étaient encore que de 343,828 livres sterling. C'était peu, en comparaison de la valeur totale de ses exportations, à cette époque, qui s'élevait à 7,621,053 liv. sterling. En 1772, la valeur de ses exportations aux mêmes colonies, était de 1,979,416 liv. sterl., c'est-à-dire, dépassait de plus d'un quart le commerce d'exportation qu'elle avait fait pendant des siècles, jusqu'en 1700, avec toutes les parties du globe, et d'environ cinq sixièmes celui qu'elle faisait avec ces colonies, 72 ans auparavant. Elles étaient déjà devenues, comme on voit, une mine précieuse pour l'Angleterre.

A l'époque de l'indépendance des États-Unis, on ne croyait pas que de long-tems ils pussent prendre part au commerce de l'Inde et de la Chine. Les Américains, disait lord Sheffield, n'ont ni argent ni articles pour y envoyer. Cependant, en 1806, on vit arriver, dans le seul port de Philadelphie, treize bâtimens avec une cargaison de 4,226 tonneaux. De l'aveu même des négocians anglais, pendant plusieurs années, les Américains ont envoyé plus d'argent au Bengale et à la Chine, que la Grande-Bretagne. D'après l'état publié en 1812, par l'ordre des directeurs de la compagnie anglaise des Indes, il paraît que cette année les États-Unis exportèrent en lingots, dans l'Inde seulement, 1,742,682 liv. sterl. de moins que la compagnie et le commerce particulier d'Angleterre.

Pendant la guerre de la révolution, le commerce des États-Unis fut suspendu. Après la paix de 1783, il ne fit que languir, parce que chaque État indépendant, ne consultant que ses propres intérêts, ouvrit ses ports au commerce étranger, à des conditions différentes.

qui, si elles étaient favorables à l'avantage particulier des États, nuisaient souvent beaucoup à l'intérêt général de l'union. Ce défaut d'accord entre les différens États gênait le congrès et l'empêchait d'établir des droits fixes pour l'importation étrangère, et des réglemens généraux que réclamaient la sûreté et le maintien de la confédération. Les États de l'Europe, après la paix, se montrèrent jaloux des progrès du commerce des États-Unis, et refusèrent les offres qui leur furent faites de traiter avec eux. Cette situation équivoque fit sentir enfin la nécessité d'investir le congrès du pouvoir de régler nos relations commerciales avec l'étranger; et en conséquence on forma une convention qui fut chargée de reviser les articles de l'union.

Alors, dit M. Seybert, nous dûmes nous regarder comme véritablement constitués en corps de nation. La nouvelle constitution adoptée assurait la tranquillité publique, facilitait l'ouverture de relations commerciales avec les nations étrangères, et devenait le garant de la prospérité générale. Une des premières mesures proposées fut la liberté entière du commerce, au dedans et au dehors des États-Unis, sans aucune des entraves que les intérêts d'un fisc avide et insatiable y faisaient apporter chez les autres nations. L'effet de cette liberté sur le développement du commerce fut heureux et rapide; la révolution française et les guerres qu'elle suscita, vinrent bientôt après lui donner une plus grande extension et une activité extraordinaire.

Nous devînmes les seuls marchands et colporteurs des colonies françaises, espagnoles et hollandaises. Les bénéfices des premières expéditions excitèrent un enthousiasme général; et l'on vit bientôt le nombre sed

marchands s'accroître au-delà de toute proportion avec la population. Les manufacturiers et les ouvriers quittaient leurs ateliers et leurs boutiques pour hasarder dans des spéculations de commerce les petits capitaux acquis par un long travail. Quoiqu'étrangers, le plus souvent, aux connaissances indispensables pour le succès de leurs entreprises, ils n'en étaient pas moins empressés de charger leurs bâtimens des plus riches produits des Indes occidentales et de l'Amérique méridionale, dont ils étaient d'avance assurés de trouver en Europe un débit avantageux. Ils ne considéraient que les profits du moment, sans penser qu'ils les devaient uniquement aux circonstances extraordinaires et passagères où se trouvait alors l'Europe.

Ces progrès rapides de notre commerce, donnèrent en même tems une grande activité aux constructions navales; les ateliers se multiplièrent, et notre tonnage augmenta en proportion. On chercha de nouveaux moyens d'employer les capitaux accumulés; les villes s'embellirent, se peuplèrent; l'agriculture s'améliora; la population s'accrut; nous pûmes payer une partie de notre dette. Nous paraissions être arrivés au *maximum* de la prospérité; mais, les espérances séduisantes qu'on avait fondées sur la durée de nos relations de commerce avec l'étranger, ne tardèrent pas à s'évanouir, lorsqu'à la paix générale on vit chaque nation se hâter de revendiquer sa part des avantages dont nous avions joui seuls pendant si long-tems. Les spéculateurs imprudens apprirent, à leurs dépens, que c'était sur nos propres ressources, et sur l'expérience acquise de 1783 à 1791, qu'ils auraient dû fonder leurs espérances et régler leurs spéculations commerciales.

Cependant, cette grande impulsion donnée au com-

merce des États-Unis, eut en général les plus heureux résultats.

En 1790, la totalité de leurs exportations se montait à 19,012,044 dollars ; en 1791, cette valeur augmenta d'environ un onzième, ou de 1,741,057 dollars ; en 1792, les exportations s'élevèrent à 26,109,572 dollars; en 1793, elles furent de 33,026,233 dol. ; en 1795, de 67,064,097 dollars ; et sur cette dernière somme, les productions nationales exportées étaient de 40,764,097 dollars, et les produits étrangers réexportés, de 26,300,000 dollars. En 1796, la différence entre l'exportation de nos propres produits, et la réexportation des produits étrangers n'était plus que de 2,850,208 dol. ; en 1797, la balance entre l'une et l'autre donna, en faveur de cette dernière, un excédent de 4,472,903 dol. ; et cet excédent alla toujours croissant, les années suivantes, de sorte qu'en 1806, la valeur des réexportations fut estimée à la somme de 59,643,558 dol., ou plus d'un cinquième au-dessus des exportations des articles des États-Unis.

Ce fut en 1805 que cette branche de commerce de réexportation parvint à son maximum ; elle s'éleva, cette année, à 60,283,136, et la somme totale des exportations, à 108,343,150 dollars. Ainsi, de 1790 à 1806, c'est-à-dire dans l'espace de seize ans, le commerce des États-Unis avait augmenté de 89,331,109 dollars.

Leur prospérité devint un objet de jalousie en Europe. Il fut résolu d'arrêter les progrès de leur puissance, de mettre des entraves à leur commerce, et de les empêcher de mettre à profit la position embarrassante où la guerre avait mis les puissances de l'Europe, pour s'agrandir en quelque sorte à leurs dépens.

L'Angleterre surtout, craignant que les États-Unis

ne devinssent, pour son commerce, des rivaux dangereux, voulut faire servir la guerre à leur abaissement. De-là les nombreuses interdictions de quelques marchandises, les blocus, les ordres du conseil, et les droits énormes de transit sur certaines productions. La France et l'Espagne prirent aussi bientôt des mesures hostiles. La position des États-Unis devint critique; ils n'eurent d'autre alternative que d'abandonner l'Océan, ou de prendre part à la guerre. On se borna d'abord (le 22 décembre 1807) à mettre un embargo général sur tous les vaisseaux, dans les ports des États-Unis. Cet embargo dura jusqu'au 1er mars 1809, et suspendit totalement leur commerce étranger, au moment même de son plus grand développement. Après une hausse de 89,331,109, cette branche principale de leur commerce se trouva réduite, en 1807, à 22,430,960 dollars, c'est-à-dire, 1,677,862 dollars seulement au-dessus de ce qu'elle était en 1791.

Les mesures de jalousie de quelques États de l'Europe eurent ainsi l'effet qu'on devait en attendre. Les bâtimens des États-Unis ne purent s'exposer sur l'Océan, sans courir les risques d'être capturés et conduits dans les ports des puissances belligérantes, pour y être condamnés au profit des capteurs, sous des prétextes souvent mal fondés. Il n'est guères possible de connaître exactement les pertes qu'éprouva leur commerce. Le rapport fait au congrès par le secrétaire d'État, le 6 juillet 1812, présente la liste suivante :

Vaisseaux capturés par les Anglais, antérieurement aux ordres du conseil du 11 novembre 1807, 588; postérieurement auxdits ordres, 389. Total des prises anglaises, de 1803 à 1812 : 917 bâtimens.

Les bâtimens pris par les Français, avant les décrets

de Berlin et de Milan, et tant que ces décrets furent en cours d'exécution, 513 ; après leur révocation, 45. Total des bâtimens saisis par les Français, 558.

Si à ces deux nombres on ajoute 47 bâtimens saisis par les Napolitains, et 70 par les Danois, on trouvera que la totalité des saisies a été de 1592 bâtimens. Cet aperçu des pertes des États-Unis montre à quel état de détresse était réduit leur commerce étranger, alors qu'on proclamait les États-Unis en paix avec toutes les nations, et qu'en conséquence on ne permettait pas à leurs vaisseaux marchands de s'armer en guerre, et d'user de représailles.

En 1809, le commerce des États-Unis reprit quelque activité ; l'exportation de leurs propres produits fut même, cette année et les années suivantes, plus considérable qu'elle ne l'avait été dans les années antérieures. Mais, elle éprouva une nouvelle baisse pendant la guerre de 1812, 1813 et 1814, et ne se releva qu'en 1815, à la paix de Gand.

A la suite de cet exposé général du commerce des États-Unis, M. Seybert en présente les détails, dans une suite de tables rédigées d'après des recherches faites avec le plus grand soin. Ces tables donnent une grande idée de l'activité du commerce américain. Mais, objecte l'auteur, il ne faut pas juger de la prospérité commerciale d'une nation par la quantité et la valeur des marchandises exportées. Si les marchés étrangers sont encombrés, si la vente ne se fait pas avec avantage, si les marchandises exportées ne sont pas le produit de l'industrie du pays d'où on les exporte; si l'on est exposé à des pertes occasionnées par les entreprises hostiles des étrangers, etc.; alors les bénéfices que le commerce de cette nation retire de l'exportation ne correspondent

plus à la valeur des marchandises exportées. Il faut d'ailleurs tenir compte des importations. Celles-ci sont l'expression des besoins du peuple; et l'exportation, celle de son superflu. Une nation s'enrichit ou s'appauvrit, selon que la balance penche de son côté ou du côté de l'étranger.

Importations aux États-Unis. Pour être à portée de juger si c'est du côté de l'étranger ou des États-Unis qu'a penché la balance du commerce américain, M. Seybert a fait le relevé qui suit de toutes les importations aux États-Unis, depuis 1789 jusqu'en 1815, d'après les tableaux présentés au Congrès par le secrétaire-général de la trésorerie :

En 1791, les importations aux États-Unis furent de 19,823,060 dollars;

En 1802, 1803 et 1804, la valeur moyenne des importations fut annuellement de 75,316,000 dollars;

En 1806 et 1807, elles s'éleva à la somme de 138,574,876 dollars; en 1815, à la somme de 133,044,274 dollars. Ainsi, dans l'espace de douze années, de 1791 à 1802, les importations s'accrurent de 55,492,940 dollars. Si, dans le même intervalle, la population des États-Unis eût augmenté dans la même proportion, cet accroissement n'aurait eu rien d'étonnant. Mais, ce n'est point à cette cause que l'on doit attribuer cette augmentation de nos importations; elle ne pouvait être que la conséquence de la grande prospérité de notre commerce étranger, du haut prix du travail dans les États-Unis, et des facilités qu'ont procurées au peuple l'établissement des banques.

Si l'on compare ensuite les importations avec les exportations, on trouve que la balance est tantôt pour,

tantôt contre les États-Unis. Si l'on prend, par exemple, un intervalle déterminé, de 1795 à 1801 inclusivement, on voit que leur commerce, pendant ces sept années, a été presque constamment favorable avec l'Italie, l'Afrique, les Indes occidentales, l'Europe en général, les côtes nord-ouest de l'Amérique, et les mers du sud; et qu'il n'a été défavorable qu'avec la Chine et les Indes orientales, parce que le commerce ne s'y fait point par échange de marchandises, mais en numéraire.

Quelquefois aussi le commerce est favorable avec une partie des possessions d'un État, et ne l'est pas avec les autres. A l'époque dont nous venons de parler, notre commerce avec la France présente, en faveur des États-Unis, une balance de plus de huit millions, tandis qu'avec les colonies françaises d'Amérique, il donne une balance, en faveur de la France, de plus de quarante-trois millions; et celui des îles de France et de Bourbon, de plus de quatre millions. Le résultat général du commerce américain avec toutes les parties du globe, prises collectivement, pendant les sept années que nous avons indiquées, a été de 106,609,366 dollars ou de 15,229,999 dollars par année, contre les États-Unis. Si l'on fait la même comparaison des importations et des exportations, pour les trois années qui suivent, c'est-à-dire, du 1er octobre 1801 au 30 septembre 1804, on trouve, pour terme moyen, par année, le résultat général suivant :

Total des exportations des produits nationaux.	39,928,000 dollars.
Idem des marchandises étrangères.	28,533,000
TOTAL.	68,461,000 dollars.

Total des importations de la Grande-Bretagne.	35,970,000 dollars.
Idem de toutes les autres parties du monde.	39,346,000
TOTAL.	75,316,000 dollars.
Balance contre les États-Unis. . .	6,855,000

Ainsi, les importations de l'Angleterre aux États-Unis sont à peu près la moitié de la totalité des importations; et la balance, en sa faveur, a été de 12,029,042 dollars, lorsque, dans le même intervalle, elle n'a été, en faveur de la France, que de 523,877 dollars.

Quoique notre commerce avec les autres nations, observe M. Seybert, ne nous ait point été favorable en général, aux époques indiquées; cependant, si l'on considère la nécessité où se trouve un peuple nouveau de s'ouvrir partout des relations de commerce, on ne peut rien conclure de ces premiers résultats contre la continuation de ces relations. On doit envisager le commerce comme exerçant son action dans un cercle qu'il doit parcourir : on ne peut en apprécier les résultats qu'à la fin de sa révolution.

Sans doute, si l'on se bornait à de premières entreprises; si, par exemple, nos voyages aux Indes, à la Chine et aux autres contrées éloignées, s'étaient réduits à l'importation des produits étrangers, les cargaisons importées excédant notre consommation intérieure, le commerce serait ruineux. Mais, si l'on considère qu'elles fournissent en même tems aux besoins de l'Europe, des colonies de France, d'Espagne et de Hollande, que cette exportation du surplus donne une prodigieuse activité à nos ports, crée une pépinière de bons matelots, et qu'aux bénéfices des marchés étrangers, on doit ajou-

ter ceux d'un double frêt, en conséquence des restrictions mises au commerce neutre, dans cet espace de sept années, de 1795 à 1801, lesquels bénéfices ont été de plus de 32 millions de dollars par an ; on trouvera que cette balance, jugée d'abord défavorable, est bien compensée par tous ces avantages.

Tonnage des États-Unis. C'est à la révolution française et aux guerres qui l'ont suivie, que la marine marchande des États-Unis doit son prodigieux accroissement. En 1789, dit M. S., nous n'avions pas même assez de bâtimens pour le transport de nos produits. Le congrès sentit la nécessité d'encourager les constructions, d'assurer aux citoyens les avantages exclusifs de ce transport ; et dès 1790, il prit des mesures efficaces à cet égard. L'effet de ces mesures fut presque magique. Les droits mis sur les bâtimens étrangers les écartèrent bientôt de nos ports, et donnèrent une telle activité aux constructions dans nos chantiers, qu'en 1793 notre tonnage excédait celui de chacun des États de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre. Le gouvernement anglais ne vit pas de bon œil ces progrès rapides de notre navigation, qui faisaient perdre à l'Angleterre ce que les États-Unis gagnaient. En effet, au lieu de 611 bâtimens anglais employés, en 1789, au commerce des États-Unis, il n'y en avait plus que 99 en 1799; et en 1806, il n'y en avait plus que 95, sur 1156 employés aux relations commerciales entre les deux nations.

Pour conserver une partie des avantages dont les mesures du congrès menaçaient de priver l'Angleterre, le conseil privé proposa, relativement aux droits de tonnage et d'importation, un arrangement fondé sur le principe de réciprocité; mais le congrès refusa de l'adopter, parce que le conseil privé ne voulut pas y com-

prendre les ports des colonies anglaises des Indes occidentales. En conséquence de ce refus, le parlement mit (en 1797) des droits additionnels sur les marchandises américaines importées dans des vaisseaux américains. En 1800, il en ajouta de nouveaux sur certains articles, et de plus un droit sur les exportations de la Grande-Bretagne, *double* de celui que payaient les autres nations.

Ces entraves n'arrêtèrent cependant pas les progrès de nos opérations commerciales, pendant la guerre du continent européen, parce que nos bâtimens marchands, comme l'observe M. S., n'ayant pas de droit d'assurance à payer, exigeaient moins de frêt que ceux des nations belligérantes, et que partout on les requérait pour le transport de toute espèce de marchandises. En 1801, notre tonnage n'était rien moins que de 1,033,218 tonneaux, y compris les bâtimens employés à la pêche de la baleine, de la morue et au cabotage, et occupait 7,000 matelots.

Sans doute, cette prospérité n'était que temporaire; la paix devait y mettre un terme. Mais la paix ne fut pas moins préjudiciable à l'Angleterre sous ce rapport. En 1802, on ne construisit que deux vaisseaux marchands sur la Tamise, et le prix des bâtimens baissa de 38 pour cent. Le gouvernement anglais crut, en 1802, qu'en suspendant les droits additionnels imposés en 1797, il déterminerait la législature américaine à supprimer les droits correspondans. Son attente fut trompée; et lorsqu'en 1806, on conclut un traité fondé sur l'égalité respective des droits de tonnage, le gouvernement des États-Unis refusa de le ratifier.

Après la paix d'Amiens, la navigation commerciale des États-Unis prit un nouvel essor; en 1810, elle at-

teignit son maximum ; le tonnage était alors de 1,424,783 tonn. En 1816, il était encore de 1,372,218 tonneaux, comme le prouvent les documens officiels de la trésorerie.

Terres publiques des États-Unis. On entend par terres publiques, 1° celles qui sont reconnues appartenir aux États-Unis par les traités faits avec l'Angleterre, l'Espagne et la France; 2° les territoires concédés par les États particuliers de l'Union; 3° les terrains dont les traités avec les tribus indiennes nous ont assuré la possession.

Toutes ces terres sont destinées à être mises en vente, lorsqu'elles ont été cadastrées. On les divise en portions de six milles quarrés, lesquelles doivent être autant de banlieues de villes à bâtir (*townships*). Ces six milles sont ensuite divisés en 36 sections d'un mille quarré qui contient 640 acres. Ce partage est réglé par des lignes qui se coupent à angles droits dans la direction des points cardinaux.

Le gouvernement général s'est réservé : 1° un trente-sixième, ou 640 dans chaque *township*, pour l'entretien des écoles publiques ; 2° sept territoires entiers, contenant chacun 23,040 acres, dans les États de l'Ohio, de Michigan, d'Indiana, des Illinois, de Mississipi et d'Orléans, pour la dotation à perpétuité des colléges ; 3° les sources d'eau salée et les mines de plomb ; 4° enfin, le Mississipi, l'Ohio, etc., et les rivières navigables dans toute l'étendue des États-Unis, sont considérées comme propriétés publiques, et libres comme routes publiques, sans qu'on puisse jamais en assujettir la navigation à aucun impôt.

Les terres publiques sont vendues par lots de 160 acres, et ne peuvent l'être au-dessous de deux dol-

lars l'acre. On accorde quatre années pour le paiement; mais le premier quart du prix doit être payé, 40 jours après la vente. Si l'on ne paie pas exactement à l'échéance, l'intérêt court à 6 pour cent, à dater du jour de l'achat. Si, après cinq ans, le paiement intégral n'est pas fait, les terres sont remises en vente publique, et il ne revient au premier acheteur que l'excédent du prix de cette seconde vente, déduction faite des intérêts restant dûs sur la première. Les contrats qui garantissent le droit de propriété à l'acquéreur, ne sont délivrés qu'après le paiement intégral de l'acquisition.

Pour faciliter la vente des terres libres, on a établi, dans chaque district cadastré, un bureau chargé de cette vente en détail. La totalité des terres vendues, antérieurement à l'établissement de ces bureaux, a été de 1,536,552 acres. Celle des terres vendues depuis, c'est-à-dire, depuis le 1er juillet 1800 jusqu'au 1er juillet 1810, a été de 3,386,000 acres, qui ont produit 7,062,000 dollars.

C'est en 1817 que la vente des terres publiques a été la plus considérable. Il en fut vendu, dans le cours de cette année, 1,414,952 acres; hors du territoire du Mississipi, pour 3,090,868 dollars, c'est-à-dire, à 2 dollars 18 centimes l'acre; et dans le territoire du Mississipi, 617,090 acres, pour 1,677,903 dollars; c'est au prix de 2 dollars 71 centimes.

On estime que le domaine public à vendre, déduction faite de ce qui peut être réclamé par des compagnies ou des individus, est encore de quatre cent millions d'acres, tout compris, dans les États de l'Ohio, de Michigan, d'Indiana, des Illinois et du Mississipi. Ce domaine comprend non-seulement les terres dont

le titre indien est éteint, mais aussi celles dont le titre ne l'est pas encore.

Par acte du congrès, en 1812, deux millions d'acres, dans chacun des États de Michigan, des Illinois et de la Louisiane, ont été réservés pour récompenser l'armée.

En 1817, des émigrés français s'associèrent dans l'intention de former un établissement aux États-Unis. En conséquence de leur demande, le secrétaire de la trésorerie fut chargé de désigner et de mettre à part quatre terrains contigus et non occupés, de six milles quarrés chacun, dans la partie du territoire du Mississipi, érigée en district en 1815; puis, d'autoriser la vente de ces quatre *townships*, dans l'espace de 14 ans, au prix de 2 dollars l'acre, et d'en faire passer le contrat, pourvu que le nombre de ces émigrés qui auraient atteint leur majorité, fût au moins égal au nombre des demi-sections des quatre terrains accordés. Le secrétaire de la trésorerie fut autorisé à stipuler que la culture de la vigne et des autres productions du règne végétal, serait une des conditions de la patente qui ne pourrait être accordée pour moins de six cent quarante acres par individu.

Établissement militaire des États-Unis. Cet établissement comprend l'*armée* et la *milice*. Il ne fut organisé qu'en 1789; jusqu'alors, il n'y avait point eu d'armée régulière. Le peuple, jaloux de sa liberté, n'envisageait un établissement militaire permanent, que comme un pouvoir hostile. Par ce motif, un article de la constitution défendait de voter les dépenses de l'armée pour plus de deux ans; et le congrès, toutes les fois qu'il autorise de nouvelles levées, est obligé de limiter le tems de leur service. L'armée, en 1790, n'était encore que de 1216 hommes, enrôlés seulement

pour trois ans. Ce fut la nécessité de défendre les colons, sur les frontières, contre l'incursion des tribus sauvages, qui détermina cette première levée. Les années suivantes, les circonstances exigèrent l'augmentation graduelle de l'armée; en 1812, les actes du congrès la fixèrent à 35,579 hommes de toute arme. Mais, cet établissement de guerre n'a jamais été porté au complet, et il aurait été difficile de l'y mettre, parce que les enrôlemens ne sont que volontaires, et que l'individu n'est point disposé à renoncer aux avantages de la vie civile, et à sacrifier sa liberté. Un grand danger peut seul faire lever une armée régulière aux États-Unis. Après le traité de paix, signé à Gand, en 1814, l'établissement militaire fut, par acte du congrès, réduit à 10,000 hommes, qui, en 1817 et 1818, furent répartis dans les différens États où la sûreté publique l'exigeait.

C'est la *milice* qui constitue la principale force des États-Unis. Elle a rendu de grands services, pendant la révolution, sans être organisée. Elle ne le fut sur un plan uniforme qu'en 1792. Il fut décidé alors que tout citoyen libre, de 18 à 45 ans, serait enrôlé dans la milice; qu'il s'équiperait, s'armerait, se pourvoirait d'une quantité déterminée de munitions, à ses frais, dans les six premiers mois de son enrôlement; que la milice serait organisée en divisions, brigades, régimens, bataillons et compagnies; que le gouvernement serait chargé de l'achat des armes, et emploierait annuellement 200,000 dollars à cet achat; qu'elle serait exercée au maniement des armes par des officiers de l'armée, ou tirés de l'école des cadets; que lorsqu'elle serait en activité de service, elle serait soumise à la même discipline que l'armée, etc. Ces dispositions créèrent une

grande force militaire qui, en 1816, était de 748,556 hommes.

Une pareille force, bien disciplinée, serait en effet le boulevard des États-Unis. M. Seybert a fait le relevé des paiemens faits à la trésorerie pour l'entretien des forces armées, pendant la guerre de la révolution américaine, c'est-à-dire, depuis 1775 jusqu'en 1783. Il résulte de cet état de dépense, que l'indépendance a coûté aux États-Unis la somme de 135,103,703 dollars.

Revenus et dépenses des États-Unis. Le département de la trésorerie fut établi, en 1789. Un ordre permanent de la Chambre des représentans, prescrivit, en 1791, au secrétaire de la trésorerie de soumettre, chaque année, à la Chambre, *dans la première semaine de la session*, le tableau exact des recettes et des dépenses du trésor public, d'y joindre celui des recettes et des dépenses, dans chaque État particulier de l'Union, et d'indiquer les moyens d'améliorer et d'augmenter les revenus, pour les mettre au niveau des dépenses.

Les sources du revenu des États-Unis sont les douanes, les impôts de l'intérieur, les emprunts autorisés par le congrès, le *notes de la trésorerie*, dont l'émission a été autorisée, et les recettes diverses. M. Seybert entre dans de longs détails sur chacune de ces branches de revenus; et des tables rédigées avec soin, année par année, en présentent les résultats. Un dernier tableau réunit toutes les recettes annuelles, depuis le commencement du gouvernement actuel, 1791, jusqu'en 1815 inclusivement. Le compte rendu de la dernière année 1815 donne les recettes suivantes : douanes, 7,282,942 dollars; impôts intérieurs, 8,269,511 dollars; emprunts autorisés, 14,857,423 dollars; notes de la trésorerie,

20,406,897 dollars; recettes diverses, 6,673 dollars; recette totale, 51,283,946 dollars.

Les dépenses permanentes des États-Unis embrassent les dépenses courantes des différens ministères ou départemens, du secrétaire-d'État, de la trésorerie, de la guerre, de la marine, etc. M. S., dans le compte détaillé qu'il présente, suit la même marche que pour les revenus, et il a toujours soin de justifier ses calculs par des documens officiels. Nous allons seulement extraire de ces tableaux la dépense de la liste civile *proprement dite de* 1809.

	dollars
Indemnité aux membres des deux Chambres du Congrès, pour frais de route et de présence, à raison de cinq dollars par jour. (En 1818, cette indemnité a été fixée à huit dollars.)	267,992
Président des États-Unis	25,000
Vice-président	2,500
Département d'État, ou des affaires étrangères	29,177
Département de la trésorerie	90,338
Département de la guerre	32,667
Département de la marine	25,230
Département de la justice	134,978
Département de la poste générale	19,442
Commission des emprunts	24,197
Gouvernemens des territoires non encore constitués en États	48,283
La monnaie	36,235
Inspect.-gén. du cadastre des terres publiques	41,786
Dépenses diverses, relatives à l'estimation des terres et au dénombrement des esclaves	336
TOTAL	741,165

Dette publique des États-Unis. Après la guerre de la révolution, la dette publique était de 42,000,375 dollars, et l'intérêt annuel de 2,415,956 d. Les États-Unis étaient alors, en 1783, hors d'état d'en faire le remboursement. Les créances qui la constituaient perdaient un huitième de leur valeur nominale. Lorsqu'en 1787, les États se furent confédérés sous la nouvelle constitution, on sentit que, pour assurer la stabilité du gouvernement, il fallait d'abord rétablir le crédit public. Le secrétaire de la trésorerie fut chargé d'en indiquer les moyens et de constater le montant de la dette, qui, en 1790, se trouva être de 79,124,164 dollars. Le congrès, sur ce rapport, pour fonder la dette étrangère et celle des États particuliers de la confédération, autorisa un emprunt de 11 millions pour rembourser la dette étrangère ; et un second emprunt de 21,500,000 dollars, pour le paiement des dettes des États respectifs. Le congrès prit en outre l'engagement de fournir et d'affecter des fonds permanens pour le paiement des intérêts desdits emprunts et de la dette publique. En conséquence de ces sages mesures, les dettes envers la France, envers l'Espagne et envers la Hollande, furent successivement liquidées ; et en 1810, la dette étrangère fut complètement éteinte.

Le congrès prit également des mesures pour consolider la dette nationale, et le crédit se releva au point que les reconnaissances du gouvernement et les notes de la trésorerie, bien loin d'éprouver aucune dépréciation, furent recherchées avec empressement, et que les demandes de liquidation furent extrêmement rares.

Aujourd'hui, par la destination spéciale d'une partie du revenu des douanes, du tonnage, du produit des ventes des terres publiques, et d'autres recettes af-

fectées à former un fonds d'amortissement, on a tout lieu d'espérer que les notes de la trésorerie seront bientôt entièrement retirées de la circulation, et que, vers l'an 1828, la plus grande partie de la dette publique sera liquidée.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur plusieurs autres chapitres des *Annales statistiques*, qui ne sont pas d'un moindre intérêt que ceux dont nous avons offert le résumé. La publication prochaine d'une traduction française de cet ouvrage, destiné peut-être à servir de modèle pour dresser des *Annales de Statistique comparée des différens États de l'Europe*, permettra d'acquérir des connaissances approfondies sur tous les élémens dont se compose la prospérité publique, qui est le but raisonnable auquel doit tendre toute espèce de gouvernement, non-seulement aux États-Unis, mais dans tous les pays, quelle que soit leur organisation sociale et politique. BABEY.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE, *par* P. DARU, *de l'Académie française* (1).

L'HISTOIRE ne connaît que d'humbles origines, et souvent elle nous montre des États, qui avaient eu de glorieuses destinées, qui avaient triomphé des plus grands malheurs, disparaissant tout-à-coup de la scène du monde par les catastrophes les plus rapides et les moins prévues. La république de Venise, gouvernée par la

(1) Sept volumes in-8°, d'environ six à huit cents pages chacun, avec cinq cartes géographiques, et une planche, expliquant la succession des scrutins pour l'élection du doge. Paris, 1819. Firmin Didot. Prix, 60 fr.

plus ancienne et la plus fière noblesse de notre Occident, avait commencé, au cinquième siècle, par la réunion de quelques fugitifs de la ville ou du territoire de Padoue, réduits à chercher dans la mer voisine et sur des sables marécageux un asile contre les fureurs des Huns et des Goths. Long-tems, ces réfugiés, misérables et presque inaperçus, vécurent, sous des cabanes ou sur de frêles embarcations, du produit de leur pêche journalière, de la vente du sel qu'ils recueillaient ou fabriquaient de leurs mains. Ils devinrent, par le courage et l'industrie, négocians riches et heureux, navigateurs, conquérans de toutes les lagunes et de toutes les îles qui les environnaient, enfin la première puissance commerciale et maritime du moyen âge, maîtres de nombreuses provinces en terre-ferme, d'une partie de l'empire d'Orient, des royaumes de Chypre et de Candie, et possesseurs de nombreux établissemens dans les trois parties du monde connu.

Sans doute, la prise de Constantinople par les Turcs, la découverte du cap de Bonne-Espérance, et celle du Nouveau-Monde, avaient borné le cours de leurs prospérités. Mais, ils jouissaient encore, en 1797, d'une grande partie de leurs acquisitions; ils avaient une population de trois millions d'hommes, de grandes richesses, des capitaux accumulés, de grands revenus publics, les ressources assurées du crédit, une politique rafinée et profonde, la plus secrète, la plus concentrée, habituellement victorieuse de la trop habile politique des papes, que ne gênaient pas les liens de la morale ni les sentimens de l'humanité; néanmoins, cette même année 1797, on a vu la république de Venise s'humilier, se dissoudre et s'anéantir, sans avoir fait aucune résistance.

Il est heureux, pour un habile historien, d'avoir à décrire les faibles commencemens, les succès disputés, les difficiles progrès, les brillantes conquêtes, les étonnantes vicissitudes, la stabilité si remarquable d'un tel État; son gouvernement singulier, ses ressorts mystérieux, et les terribles circonstances qui ont amené sa destruction. Le choix d'un tel sujet fait honneur au discernement de M. Daru; et il s'est acquitté de sa noble entreprise avec le courage et les talens de l'académicien distingué; avec la sagesse et les vues élevées du véritable homme d'État.

Nous avons, il est vrai, en latin, en italien, en français, et dans d'autres langues de l'Europe, des ouvrages plus ou moins estimés, des documens volumineux et presque sans nombre, imprimés et manuscrits, concernant l'histoire générale et particulière, civile et politique, ecclésiastique et militaire, industrielle et commerciale, scientifique et littéraire, de Venise et de ses dépendances. Mais, il restait bien des choses à éclaircir : beaucoup de précieux monumens demeuraient ignorés; nul auteur n'avait pu rassembler autant de secours pour connaître les faits, les actes les plus cachés, que l'a fait M. Daru, qui eut à sa libre disposition, à Paris, les archives mêmes de Venise, telles qu'elles existaient en 1797, et qui, privé par les événemens de ce curieux dépôt, avant d'avoir achevé ses recherches, a exploré les archives de France et d'autres États, et les trésors des autres bibliothèques de Paris, presque aussi riches sur la seule histoire de Venise que tout l'ensemble des autres bibliothèques de l'Europe. Son ouvrage se compose de cinq volumes d'histoire et de deux volumes de preuves. Il est trop étendu et trop intéressant pour que nous puissions,

dans un seul extrait, en donner des notions suffisantes. Deux articles lui seront consacrés dans ce recueil. Le premier présentera une idée générale des sept tomes, et quelques détails tirés des deux premiers; le second offrira une partie de ce qu'il y a de plus remarquable dans les cinq autres volumes.

L'histoire embrasse quatorze siècles, distribués en quarante livres, qui ont des sommaires en tête et dans les marges, avec les dates soigneusement indiquées. Le premier volume finit au neuvième livre et à la cinquième guerre contre Gênes, vers la fin du quatorzième siècle, lorsque déjà le gouvernement vénitien était devenu purement aristocratique, c'est-à-dire, perpétuellement et héréditairement concentré dans le grand conseil, qui avait remplacé les assemblées générales du peuple.

Le second tome et le livre dix-huitième finissent avec le quatorzième siècle, lorsque la découverte du Nouveau-Monde et celle d'une nouvelle route maritime aux Indes orientales, annoncèrent de loin la décadence de l'État de Venise. Le troisième ne contient que sept livres, et se termine à la paix de Bologne, en 1529; grande époque où les Vénitiens sortirent triomphans d'une lutte terrible, et de plus de cent années, entre eux, le pape, l'empereur, la France et certains États italiens, pour la domination de l'Italie même. Par cette paix, Venise, qui avait éprouvé les plus grandes pertes et couru les plus grands dangers, eut le bonheur de conserver ses anciennes possessions, et de voir établi sur le trône de Milan François Sforce, voisin bien moins dangereux que l'empereur et le roi de France, qui avaient prétendu à ce même trône. Le quatrième volume finit avec le trente-quatrième livre,

et renferme les événemens, depuis et y compris 1530, jusqu'à la paix de Passarowitz, en 1718; paix que les Vénitiens, devenus trop faibles, ne conclurent pas, mais qu'ils reçurent, telle que l'empereur l'avait dictée.

Des six livres qui viennent ensuite, et qui forment le cinquième volume, le premier ou trente-cinquième livre expose quelques tracasseries intérieures qui occupèrent Venise, de 1718 à 1789, et sa situation à cette dernière époque. Les trois livres suivans expliquent les circonstances qui depuis ont préparé et accompagné l'extinction de la république vénitienne.

Restent les deux derniers livres de cette histoire. Le trente-neuvième est une savante description de tout le gouvernement de Venise, dans ce dernier état d'aristocratie absolue, ou plutôt de véritable oligarchie, sous laquelle tout languissait et menait à la dissolution entière. Enfin, le quarantième et dernier livre est une exposition des progrès des sciences, de la littérature et des arts, chez les Vénitiens: tous les autres livres appartiennent au récit chronologique des faits, à l'exception du dix-neuvième, qui consiste en un tableau du commerce des Vénitiens, de leurs manufactures et de leur marine.

Les deux volumes de preuves sont intitulés: *Notices des manuscrits relatifs à l'Histoire de Venise, qui existent dans les principales bibliothèques de l'Europe et dans quelques archives.*

Ces *Notices* contiennent soit des titres et indications d'environ 4000 manuscrits, soit des extraits de ces manuscrits, soit des Mémoires, des correspondances et d'autres actes importans, soit enfin des dissertations, des digressions et d'autres remarques de l'auteur. Le

tout est rangé sous dix-neuf *sections*, dont voici les intitulés : Première : *Organisation du gouvernement de Venise*. Ici, l'auteur publie les textes des lois et des statuts concernant le Conseil des Dix et l'inquisition d'État. Il a trouvé ces textes précieux à la bibliothèque du roi, où ils étaient restés si inconnus ou si négligés, que ces pièces du plus haut intérêt, qui renferment tout ce que le despotisme oligarchique peut inventer de plus oppresseur, ne sont pas même indiquées dans les dix volumes imprimés des notices des manuscrits de ce précieux dépôt. Seconde section : *De l'État de Venise*, par rapport au territoire, à la population, aux provinces, aux colonies, aux finances, au commerce et à l'armée de terre et de mer. Troisième : *Histoire générale* et pièces historiques. Quatrième : *Histoires spéciales*. Ici, l'on peut regretter que l'auteur n'ait pas donné une indication chronologique des principaux faits qui surchargent l'histoire de Venise ; on voudrait aussi que M. D., qui connaît si bien les meilleures sources, et qui fait un si heureux usage des matériaux qu'il y puise, eût donné une *Bibliothèque choisie* des livres imprimés sur l'histoire générale et particulière des Vénitiens, avec des jugemens sur les ouvrages les plus dignes d'être consultés. Cinquième : *Correspondances et rapports des ambassadeurs*, où l'on trouve un état curieux des subsides secrets que la France payait à l'étranger, de 1744 à 1750. Ils se sont élevés, pendant ces sept années, à 258,590,000 livres. Sixième : *Liste chronologique des consuls, des maîtres de la milice, et des doges* qui ont successivement gouverné Venise, depuis l'an 400 environ, jusqu'à l'an 1797. Septième : Cette section est entièrement consacrée à la *Réfutation d'un passage de Machiavel*, relatif à l'époque et aux motifs de l'établis-

sement de l'aristocratie à Venise. Neuvième : Extrait des *Mémoires en faveur de César d'Est*, dépouillé du duché de Ferrare par une bulle du pape, sous prétexte que la légitimité de sa naissance était contestée. Dixième : *Lettre de Sully*, au sujet du célèbre différend entre le pape Paul V et l'État de Venise. Les onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième sections, sont toutes relatives à la prétendue *Conjuration du marquis de Bedmar contre Venise*, *en* 1618. Elles feraient seules un ouvrage utile et très distingué. L'auteur y déploie une vaste et profonde érudition et la plus pressante logique. C'est là qu'on trouve ce qui manquait pour juger sans appel l'Histoire de cette fameuse conspiration par l'abbé de Saint-Réal. M. D. a démontré que ce livre n'est qu'un roman bâti sur un fond trop réel, sur de nombreux assassinats ordonnés par les inquisiteurs d'État, qui savaient déjà l'art perfide, devenu si commun et si perfectionné, de simuler une conspiration, dans l'espérance d'y faire croire, et de retirer de cette fausse croyance de prétendus avantages politiques. Dix-huitième : *Extraits des écrivains turcs*, fournis par M. le professeur Imbert, sur plusieurs événemens de l'Histoire de Venise, dans les 15e, 16e et 17e siècles. Dix-neuvième et dernière section : Extraits de la *Correspondance du Directoire exécutif et du général en chef de l'armée française en Italie*, concernant les affaires de Venise, du 7 mai 1796 au 26 octobre 1797. Elle présente un vivant tableau de la destruction de l'État de Venise, de ses causes prochaines, de la marche et des circonstances de ce mémorable événement. Une table alphabétique des matières, très étendue, termine le septième volume, et contient 219 pages. Ceux qui savent que

l'usage habituel de se présenter partout en masque était presque l'unique liberté des Vénitiens, l'un des traits distinctifs de leur terrible police, et une sorte d'indemnité de leur esclavage; ceux qui auront lu à ce sujet les sages observations de M. D., tome V, pages 438, 534, 535 et 536, pourraient être surpris de trouver que le mot *masque* a été omis dans cette table. Quoiqu'elle soit faite avec un grand soin, il faut avouer qu'elle est incommode et fatigante, parce qu'elle renvoie, non pas aux volumes ni aux pages, mais à chacun des 40 livres et à ses numéros, à chacune des 18 sections des preuves, et aux numéros de leurs paragraphes. Une observation bien propre à caractériser le gouvernement de Venise, est que, dans cette table, il n'y a rien sur les lois, si ce n'est sur les lois somptuaires.

Telle est l'idée générale de cet important ouvrage, de ses principales divisions et de tout ce qu'elles contiennent. Quelques traits sur le gouvernement de Venise, tous puisés dans les récits des deux premiers volumes et dans les dix premiers siècles de l'État vénitien, pourront faire connaître la manière de l'auteur, bien digne des éloges qu'il a obtenus. On aurait peut-être seulement à lui reprocher quelques longueurs peu nécessaires et quelques inutiles répétitions.

Quand il est question du gouvernement de Venise, il faut rappeler d'abord que cette ville, sous le nom de Rialte, fut, au commencement, une annexe de la municipalité de Padoue, sous la puissance des empereurs d'Occident. Padoue, dans le cinquième siècle, fit quelque tems gouverner Rialte par trois magistrats qu'elle nommait, avec le titre de consuls. Les habitans de Rialte se donnèrent ensuite des chefs tempo-

raires, qu'ils appelèrent tribuns. Il n'y eut, dans la suite, qu'un seul tribun pour Rialte et les habitations environnantes. Ce tribun, devint doge à vie, en 697, et fut remplacé, pendant une partie du 8e siècle, par un maître de la milice, magistrat annuel. Le dogat à vie recommença en 1737. L'indépendance absolue des Vénitiens fut encore long-tems, depuis cette époque, environnée de quelques nuages.

Quelques efforts qu'aient faits les écrivains officiels des Vénitiens, ils n'ont pu effacer la trace de certains faits qui prouvent que les habitans des îles et des lagunes adriatiques conservèrent, pendant quelques siècles, des rapports de subordination avec les États puissans qui les environnaient; premièrement, avec l'empire d'Occident; puis, avec les rois des Goths, maîtres de l'Italie; ensuite, avec l'empire d'Orient; et depuis encore, avec l'empire d'Occident.

Lorsque la république vénitienne veut changer sa constitution, elle en demande l'agrément à l'empereur et au pape.

Plusieurs doges furent dignitaires de la cour de Constantinople; ils se paraient des titres d'hypota, de spataire, de protosebaste.

A la fin du huitième siècle, ils font reconnaître leur indépendance par un traité avec l'empereur d'Orient et le roi de Lombardie. Mais, quelques historiens comprennent Venise dans la donation de Charlemagne au Saint-Siége. Ce même empereur stipula, dans un traité de 810, que Venise continuerait de faire partie des possessions de l'empereur d'Orient, qui bientôt après y fonde une église, fondation constatée par un diplôme (Justiniani participatio), où le prince, en prenant les titres d'hypate et de doge de Venise, déclare que, *par*

le commandement du sérénissime empereur Léon, il a fait bâtir l'église et le couvent de Saint-Zacharie. En 940, les Vénitiens se font reconnaître, par le roi d'Italie, le droit de battre monnaie ; et en 980, leurs bannis se prononcent pour le parti qui recherche la protection de de l'empire d'Occident. La république était dans l'usage d'envoyer annuellement à cet empereur un manteau de drap d'or. Othon III abolit cette redevance, et Othon V, un de ses successeurs, l'a réclamée. Dans les onzième et douzième siècles, Venise profita des circonstances pour s'affranchir totalement de toute protection de l'un et de l'autre empire. Elle sut donc affermir au-dehors son indépendance ; mais, elle ne sut pas incorporer ses conquêtes, de manière à faire un peuple de citoyens. Les seuls domiciliés de Venise avaient droit de participer aux élections ; les autres habitans du territoire de la république, nobles et non nobles, ne furent que des sujets, sous le nom de provinciaux ou de colons. Voilà le vice originaire, le grand principe de la longue faiblesse et de la dissolution finale de l'État. Une autre cause non moins active était l'aristocratie pure qui réussit, en 1315, à exclure toute démocratie, et bientôt réduisit la partie même aristocratique et la partie monarchique du gouvernement à de vains simulacres. La durée d'un tel État est bien plus étonnante que sa ruine.

L'auteur démontre que, durant neuf siècles consécutifs, jusqu'en 1319, il n'y eut pas, chez les Vénitiens, d'aristocratie légalement héréditaire, et encore moins d'oligarchie constituée. Son gouvernement, renfermé dans la capitale, fut le plus habituellement, jusqu'à cette époque, un mélange de monarchie, d'aristocratie élective, et de vraie démocratie. Il y avait

un patriciat qui n'était que de souvenir et d'opinion, une noblesse purement nominale. Cependant, elle parvint par degrés, sous des apparences de modération, à exclure le peuple, à s'asservir le doge, et bientôt prépara son propre anéantissement et celui de Venise, en laissant peu à peu des oligarques s'élever dans son sein, et tout dominer pour tout perdre. Il est bon d'y réfléchir, voilà ce qu'a pu entreprendre et achever une noblesse assez peu nombreuse, et lorsqu'elle était dénuée de toute espèce de priviléges. Arrêtons-nous un moment sur cette usurpation si grande et si funeste. Son importance fera excuser quelques détails.

En 1172, le doge avait été poignardé dans une émeute populaire; on pouvait remarquer que, sur cinquante doges qui avaient gouverné jusques-là, « cinq avaient abdiqué, cinq avaient été exilés ou déposés, cinq avaient été bannis, après avoir été aveuglés, et il y en avait eu cinq massacrés. Ainsi, dix-neuf de ces princes avaient été chassés du trône par la violence. Un retour si fréquent de révolutions ne pouvait que fomenter des haines, encourager les factions, et entretenir le peuple dans la funeste habitude de punir les malheurs comme des crimes. On avait eu à se plaindre plus d'une fois de l'excès du pouvoir : on avait eu à rougir de la manière dont il avait été renversé. »

De-là, deux innovations remarquables furent introduites et souffertes, tristes suites des passions et de l'ignorance. Jusqu'en 1172, la *souveraineté* avait existé dans les comices; la *pensée du gouvernement* et l'*exécution* dans le doge et dans les conseillers qu'il se choisissait, l'*autorité judiciaire* et la *police* dans les tribunaux appelés *quaranties*. Mais alors, un grand conseil électif remplaça les comices; un sénat élu par le grand conseil

fut substitué aux conseillers désignés par le doge; et au commencement du quatorzième siècle, une commission temporaire, sous le nom de conseil des dix, fut chargée de la sûreté générale. Cette commission se prorogea; elle devint bientôt perpétuelle; puis, marchant d'usurpations en usurpations, comme toute magistrature de police générale; enfin concentrée dans trois de ses membres, dits inquisiteurs d'État, elle dégénéra en une oligarchie invisible, qui s'arrogea tous les pouvoirs, et qui les exerça, non-seulement avec ce profond secret qui rend la résistance impossible, mais avec cette politique raffinée qui foule aux pieds la justice et la morale, la saine politique et les droits du genre humain.

On n'avait pas pris, pour la nomination du grand conseil, devenu corps législatif ou dépositaire de la souveraineté, des précautions qui empêchassent les abus de l'aristocratie. On ne connaissait pas alors la théorie des gouvernemens modérés et les vrais principes de la représentation nationale.

« Le grand conseil électif, qui nommait à tous les grands emplois, finit par s'arroger la nomination des électeurs qui devaient le surveiller et le renouveler lui-même. Il dut en résulter deux choses: l'une, que les électeurs se croiraient obligés d'élire dans l'esprit du grand conseil dont ils tenaient leur mission; l'autre, que ce grand conseil devait se considérer comme tout-à-fait indépendant; et dès le treizième siècle, il se renouvela lui-même. Mais enfin, c'était l'autorité nationale que le grand conseil était censé exercer, et personne n'était de droit exclus de l'aptitude à en devenir membre.

» En 1280 ou environ, il fut proposé, pour la pre-

mière fois, mais en vain, de reconnaître, en faveur des membres des familles admises au grand conseil, en 1172, le droit exclusif d'être élu pour faire partie de ce conseil.

» Des restrictions modifiées furent admises, en 1296 et 1298. Dans l'année 1300, une loi défendit vaguement l'admission dans le grand conseil de ceux qu'on appela, pour la première fois, *les hommes nouveaux*; et en 1319, le grand conseil osa se déclarer lui-même perpétuel et héréditaire. Tout ce qui, dans le moment, n'en faisait point partie, se trouva exclus du droit de cité. Un registre de ceux qui composaient alors le grand conseil fut ouvert, pour eux et pour leurs enfans mâles âgés de vingt-cinq ans. Ce fut le livre d'or. Ainsi fut consommée l'organisation de l'aristocratie, la création d'une noblesse héréditaire, privilégiée et souveraine, seule admissible au dogat et au gouvernement de la république.

» Si le peuple devait se débattre avec fureur dans de pareilles chaînes, quelles devaient être la surprise et l'indignation des riches et illustres personnages qui se virent dégradés de la sorte, exclus pour toujours de l'autorité et de presque tous les emplois, et devenus sujets d'une assemblée dont les membres les plus distingués n'avaient été auparavant que leurs égaux !

» Il est évident que les nouveaux souverains, malgré leurs anciens avantages, n'étaient pas propriétaires de Venise, ni de ses provinces ou de ses colonies. Le plus pauvre pêcheur de l'année 1300 était peut-être d'une famille établie sur les lagunes, plusieurs siècles avant eux. Des familles anciennes et opulentes, honorées même du dogat, se trouvaient assujetties héréditaire-

ment à des hommes qui n'étaient que leurs mandataires infidèles, et les usurpateurs d'un pouvoir absolu et perpétuel. »

Nous avons dit quels furent les résultats de cette révolution, nous les ferons bien mieux ressortir dans un second extrait. LANJUINAIS.

MÉMOIRES *pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne, avec des pièces justificatives; par M.* NELLERTO (1).

PARMI les événemens dont notre siècle est rempli, la révolution d'Espagne est un de ceux qui frapperont le plus la postérité. Elle présente en effet un grand spectacle et de grandes leçons. Un conquérant, dont les armées couvraient l'Europe, veut s'approprier une nouvelle couronne. Il ne prévoit aucune résistance chez une nation que la position de son territoire sépare de toutes les autres, que l'esprit de parti divise, qui a déjà livré elle-même la meilleure portion de ses troupes et de ses forteresses, et qui enfin, long-tems endormie dans la paix, semble avoir oublié le métier des armes. Il ne veut pas même avoir à ses braves guerriers toute l'obligation de cette nouvelle conquête. Il coud la peau du renard, là où manque celle du lion. Une suite de perfidies le rend maître des princes de la maison régnante; il croit l'être de leur trône. Les mouvemens qui éclatent sur plusieurs points lui semblent faciles à

---

(1) Trois vol. in-8°. Les deux premiers, Paris 1815; 350 et 403 pages. Le troisième, Paris, 1819; 439 pages.—Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Prix, 15 fr.

réprimer. Il pense, il écrit, que cette guerre sera tout au plus une guerre de gendarmerie.

Cependant, les Espagnols qui l'eussent accueilli avec enthousiasme, s'il s'était présenté comme conciliateur et comme ami; qui peut-être ne lui eussent pas résisté, s'il était franchement entré comme conquérant dans leur pays, se soulèvent contre une trahison qui attaque leur honneur plus encore que leurs intérêts. A peine ont-ils pris les armes, qu'ils remportent une victoire signalée. Ils apprennent à l'Europe qu'on peut encore combattre impunément les Français. L'insurrection prend partout des forces nouvelles; les Anglais la soutiennent et l'encouragent. Des revers multipliés n'ébranlent point la fermeté des Espagnols. Elle éclate au milieu de leurs villes en ruines. Leur résistance occupe une grande partie des forces de leur ennemi; ses trésors et ses conscriptions vont s'engloutir au milieu d'eux: enfin, ils minent les fondemens du colosse que l'Europe soulevée finit par abattre.

Cette nation généreuse semblait devoir respirer sous le prince dont elle avait si chèrement acheté le retour; mais elle avait tout fait pour l'indépendance, et ne fit rien pour la liberté. Le pouvoir ne voulut accepter aucune capitulation. Dès qu'il vit qu'on lui opposait quelque obstacle, il ne distingua plus, des hommes qui n'avaient pas embrassé son parti, ceux qui l'avaient le plus ardemment défendu. Douze mille familles furent exilées; les unes se réfugièrent en Angleterre, les autres vinrent chercher un asile et des secours parmi nous. Depuis lors, la puissance resta sans atteinte, mais sans garantie. Des conspirations, des troubles continuels l'assiégèrent en Europe; l'Amérique secoua le joug qu'on voulait appesantir sur elle; et l'Espagne,

qui ne sait pas tirer partie de ses propres richesses, fut privée des tributs que lui envoyait le Nouveau-Monde.

En Espagne, il s'était rencontré des amis de la liberté parmi les partisans de Napoléon, comme parmi ceux qui s'opposaient à sa domination. Ces derniers ne voyaient que le despotisme d'un homme et ses injustes conquêtes, les autres pensaient que l'instruction et les lumières se cachaient sous ce despotisme, et parcouraient l'Europe à l'ombre de nos drapeaux. En effet, partout où les Français établissaient un gouvernement, la féodalité disparaissait à l'instant. Le peuple n'était plus opprimé par d'humilians priviléges. La tolérance des cultes s'établissait, la population des campagnes s'augmentait par la dépopulation des couvens. L'industrie n'avait plus d'entraves. Les monnaies, les poids, les mesures devenaient uniformes. La chicane fuyait devant la simplicité de nos Codes. Une partie des biens immenses du clergé et de ceux qui avaient appartenu au souverain, se divisait à bas prix, entre une foule de petits propriétaires. Ces vastes domaines, que des hommes déjà embarrassés de leurs richesses n'avaient trouvé jusqu'alors aucun intérêt à défricher, acquéraient, entre les mains de cultivateurs dont ils devenaient la fortune, une valeur qu'on ne leur eût jamais soupçonnée. Un article de notre Code civil, qui renferme tous les résultats des révolutions du siècle, comme l'œuf de la mythologie indienne renfermait le monde, introduisait partout l'égalité des successions, garantie certaine et durable de l'égalité politique, et qui, tandis que les richesses tendent sans cesse à se réunir, parvient sans cesse à les diviser. Vainement le despotisme, qui voulait enter ses institutions sur celles de la liberté, vou-

lut décréter des majorats : les effets de la loi générale n'en étaient pas moins grands et moins rapides.

Enfin, les Français s'associaient à l'activité des nations qu'ils avaient conquises, ou même ils en activaient la paresse. La Belgique se couvrait de manufactures. La population et les richesses de la Lombardie s'étaient augmentées. Le midi de l'Italie, si fertile et si négligé par ses habitans, semblait prêt à sortir de sa funeste apathie. Aux environs de Naples, des cotons, rivaux de ceux de l'Inde, croissaient dans des plaines qui n'avaient exhalé jusqu'alors que des miasmes pestilentiels. On cherchait à fertiliser les marais Pontins, et quelques essais pouvaient déjà faire espérer que la canne à sucre se naturaliserait sous ce climat brûlant. C'est ainsi que, lorsqu'un intérêt exclusif de commerce ne détruit pas chez les conquérans toute espèce d'idées généreuses, les conquêtes faites par une nation sur d'autres nations moins civilisées, sont toujours avantageuses à ces dernières. Elles souffrent d'abord des maux cruels; elles paient souvent des contributions énormes; mais les institutions qu'elles adoptent, les découvertes dont elles s'emparent, les dédommagent bientôt des avances qu'elles ont faites. La domination romaine apporta les arts dans les Gaules ; elle contribua à défricher le sol et l'esprit des habitans, en détruisant peu à peu leurs forêts et leurs druides. Les Espagnols sont aujourd'hui ce qu'étaient alors nos ancêtres, et l'homme qui saurait les affranchir de l'intolérance et de la féodalité, ferait plus pour leur bonheur et pour leur richesse que n'a fait celui qui découvrit pour eux un nouveau monde.

L'intérêt que doivent exciter les dernières révolutions de l'Espagne, se reporte naturellement sur le tableau

qu'en a tracé l'un de ces exilés qui en sont encore aujourd'hui les victimes. On reconnaît facilement, dans M. Nellerto, à travers le voile transparent de l'anagramme, l'estimable et savant auteur de l'Histoire de l'Inquisition. Ses écrits sont tous également dictés par la haine du fanatisme, par l'amour de la patrie et d'une sage liberté. Les deux premiers volumes de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, ont paru en 1814. L'auteur y embrasse tous les événemens arrivés depuis l'abdication de Charles IV, jusqu'à la rentrée de Ferdinand VII en Espagne. Il s'attache surtout à démontrer que les Espagnols, qui n'ont pas pris parti contre les Français, n'ont point mérité les cruelles persécutions dont ils sont l'objet. Dans les premiers momens, tous ceux qui depuis ont déployé le plus de zèle pour la cause de Ferdinand, avaient paru embrasser de bonne-foi celle de Joseph. Alors, en effet, ils professaient hautement leur admiration pour ses vertus, et lui demandaient toutes les charges de sa cour.

Ce fut seulement après que la capitulation de quelques troupes françaises à Baylen, eut détruit, parmi les Espagnols, le prestige de l'invincibilité de nos aigles, qu'on vit s'établir une démarcation prononcée entre le parti de la guerre et celui de la paix. Tous deux étaient mus par l'amour de la patrie, et ne désiraient que le bonheur de l'Espagne; mais les uns soutenaient que la guerre était indispensable pour l'indépendance et l'honneur de la nation; les autres, frappés des exploits et de la puissance de Napoléon, croyaient suivre, en lui obéissant, la loi de la nécessité, et pensaient que la paix seule pouvait préserver leur pays de tous les fléaux qui l'ont ravagé. Aussi, tandis que les uns enflammant le zèle du peuple, n'étaient plus les

maîtres de le retenir, lorsqu'il se livrait à d'horribles excès; les autres cherchaient à rendre plus léger le joug militaire qui pesait sur leurs compatriotes, et parvenaient souvent à faire épargner leurs propriétés et leurs personnes. Cependant, Ferdinand VII vivait obscur et résigné dans le château de Valençay. Il avait écrit à Joseph pour le complimenter sur son avènement au trône ; il célébrait le mariage de Napoléon par des fêtes brillantes ; et il semblait n'aspirer qu'à diminuer ses malheurs, en s'alliant à la famille de celui qui l'avait dépouillé du trône. Mais, le jour des revers arriva pour Napoléon. Ferdinand VII recouvra le trône d'Espagne par un traité où il promettait de faire rendre à tous ceux qui avaient suivi la cause du roi Joseph, leurs honneurs, leurs prérogatives et leurs biens. Les chefs du parti des cortès, qui s'étaient accoutumés à régner au nom du roi, redoutèrent alors sa présence. Ils voulurent lui faire accepter une constitution qui leur assurât, en même tems qu'à la nation, de fortes garanties. Ils refusèrent de reconnaître le traité passé à Valençay, et appelèrent la vengeance sur tous ceux qui s'étaient séparés de leur cause. Ferdinand, à son retour dans ses États, repoussa leur constitution, et en promit une autre à l'Espagne. Il se déclara à la fois contre les *afrancesados* et contre les *liberales*. Les *serviles* triomphèrent (1). Des exils, des confiscations frappèrent en même tems tous les hommes dont les opinions paraissaient les plus opposées. Douze mille familles furent bannies de l'Espagne, la rigueur fut consacrée par ce qu'on appelait des amnisties ! On classa dans différens degrés de proscription tous ceux qu'on regardait

(1) Partisans des Français, de la liberté, du pouvoir absolu.

comme contraires au système que suivait le nouveau gouvernement.

M. Nellerto vient d'ajouter à son premier ouvrage un troisième volume qui contient des pièces très importantes : le récit de la négociation conduite à Paris par M. Izquierdo, avant l'abdication de Charles IV, et par laquelle le prince de la Paix voulait s'assurer une principauté *indépendante*, tandis que Napoléon préparait l'accomplissement de ses desseins ; les proclamations publiées à l'arrivée de Joseph en Espagne, et signées par une partie de ceux qui l'ont le plus violemment combattu depuis ; des lettres où l'on retrace le meurtre du marquis del Socorro, gouverneur de Cadix ; l'insurrection de l'Andalousie suscitée en partie par les Anglais, la bataille et la capitulation de Baylen, qui encouragèrent si puissamment l'insurrection espagnole ; une déclaration de toutes les autorités de Saint-Sébastien de Guipuscoa, et un écrit intitulé *Portrait des Anglais en Espagne*, qui prouve que leurs troupes ont dévasté les villes, incendié les manufactures, et causé des maux infinis au pays dont ils se disaient les alliés et les défenseurs ; enfin, divers Mémoires contenant des anecdotes curieuses sur les causes, la marche et le dénoûment de cette grande révolution. Telles sont les pièces qui composent ce volume, et qui, intéressantes pour tous les lecteurs, sont indispensables pour quiconque veut étudier ou écrire l'histoire du tems.

L'auteur se plaint, avec raison sans doute, de ce que, dans son ouvrage sur la révolution d'Espagne, M. de Pradt, en tirant un grand parti de ses Mémoires, ait négligé de les citer. Mais il a tort peut-être de s'étonner que cet ouvrage ait trouvé dans le public

plus de faveur que le sien. On a de grandes obligations à celui qui tire péniblement les diamans de la mine; mais ils ne sont mis en valeur et débités que par l'ouvrier qui les polit; et, l'on ne saurait se le dissimuler, M. de Pradt est un excellent lapidaire.

AUG. J.

MÉMOIRES SUR L'ÉTAT DES ISRAÉLITES; *dédiés et présentés à Leurs Majestés Impériales et Royales, réunies au Congrès à Aix-la-Chapelle* (1).

DEPUIS quelque tems, l'*état moral et politique de la nation israélite* attire l'attention sérieuse des amis de l'humanité. Les Juifs, depuis leur expulsion de la Judée par les Romains, chassés de contrée en contrée, n'ont acheté des asiles qu'au poids de l'or : proscrits, déclarés incapables de posséder des propriétés immobilières, partout isolés au milieu de leurs semblables, ils ont été souvent forcés, pour subvenir aux besoins de leur existence, de recourir au commerce de l'argent et à ses abus, au dol, à la contrebande, et aux délits les plus nuisibles à la société.

Qu'en est-il résulté? L'abrutissement de leurs facultés intellectuelles, la dépravation de leurs goûts et la corruption de leurs mœurs. Telle est, en résumé, l'histoire du peuple juif, depuis sa dispersion; tel est le tableau déplorable qu'il présente aujourd'hui dans quelques contrées de l'Europe.

L'Assemblée constituante accorda les droits de cité

(1) Quatre feuilles d'impression in-8°. Delaunay, lib., et Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Paris, 1819.

aux Juifs domiciliés sur le territoire français, et les assimila par la loi aux membres de l'État. Dès-lors, on les a vus prendre, en France, un nouvel essor, et améliorer leur état social; on les a vus se relâcher sur les traditions, les pratiques et les habitudes qui étaient incompatibles avec les devoirs du citoyen; on les a vus servir avec distinction sous les drapeaux, se livrer avec succès à la culture des lettres et des sciences, devenir des négocians intègres, des fonctionnaires honorables; enfin, ils sont devenus citoyens, sans cesser d'être Israélites.

Ici les faits parlent : il n'est pas besoin de traiter la question du *droit* des Juifs à la liberté politique; plusieurs écrivains distingués ont donné à cet important sujet tous les éclaircissemens qu'il peut comporter (1). En effet, pourquoi une classe de citoyens serait-elle frappée de lois exceptionnelles, de mesures proscriptives, qui n'ont d'autre effet que de la rendre à charge à la société, et de l'empêcher de s'élancer vers ce qui est bon et utile?

En 1809, il se forma, en Angleterre, une société d'hommes éclairés, pour inviter les Juifs au christianisme. Elle offrit une éducation gratuite aux enfans dont les parens voudraient les confier à ses soins : elle fit entreprendre une traduction du Nouveau-Testament en langue hébraïque (ouvrage qui manquait jusqu'alors), afin de mettre chaque Juif lettré à portée d'examiner et d'apprécier la foi chrétienne.

---

(1) Particulièrement M. *Grégoire*, ancien évêque de Blois (Sectes rel., art. Juifs), et dans un ouvrage couronné par l'Académie de Metz, en 1789; M. Bail (des Juifs au dix-neuvième siècle); et en Prusse, M. Dohm (de la Réforme politique des Juifs), etc.

Cette société eut à lutter pendant long-tems contre des difficultés qui auraient découragé des hommes moins convaincus de l'importance de la tâche qu'ils s'étaient imposée. Tournée en ridicule par les uns, calomniée par les autres, elle marcha d'un pas ferme, et se fortifia des obstacles même qu'elle eut à combattre. Chaque année, elle vit grossir la liste de ses membres; le duc de Kent, frère de S. A. R. le prince régent, se déclara son protecteur, et deux évêques siégeaient parmi ses vice-présidens.

L'un de ses partisans les plus zélés et les plus constans était M. Lewis Way, ministre de l'Église anglicane, jouissant d'une fortune considérable, et de la considération qu'attire toujours la vertu. Il entreprit, dans les années 1817 et 1818, un voyage en Europe pour recueillir des notions exactes sur l'état moral, religieux et politique des Juifs, et pour rechercher les moyens les plus efficaces de les éclairer et de les réformer (1).

M. Way partit d'Angleterre, au mois d'août 1817, accompagné de quelques amis, parmi lesquels était le jeune prince tartare Katte-ghary-Krim-ghéry, rejeton de la famille de Shan-ghéry, qui domina dans la Crimée jusqu'à l'occupation de la Petite-Tartarie par l'impératrice Catherine, en 1783. Katte-ghary naquit sur le Caucase; et, dès l'âge de raison, embrassa le christianisme dont il avait appris les dogmes de la

(1) Il est bon de relever une erreur dans laquelle sont tombés certains écrivains qui ont qualifié M. Way d'*emissaire d'une Société*: le fait est que le projet du voyage fut conçu par M. Way lui-même, et exécuté entièrement à ses frais; par conséquent, ce projet fut étranger aux opérations de la Société.

bouche de quelques missionnaires écossais. Il alla faire ses études en Angleterre, où il était depuis une année, lorsqu'il en repartit avec M. Way.

M. Way débarqua en Hollande, visita les villes de Rotterdam, La Haye, Amsterdam, Utrecht et Deventer. Il eut partout de fréquentes conférences avec les rabbins les plus instruits. Il traversa le pays d'Hanovre, où les Israélites sont en petit nombre, et se dirigea sur Berlin. Il y obtint une nouvelle preuve que la dégénération morale d'une partie des Juifs est une suite des vexations exercées contre eux, et non d'un vice inhérent à leur constitution religieuse. Par la juste modération du gouvernement, qui admet tous les citoyens, sans distinction de culte, aux charges de l'État, on les voit honorés tant dans l'administration que dans la société.

Après avoir assisté à la célébration de la fête séculaire de la réformation, dans la ville qui en fut le berceau (Wittemberg), il continua sa route par Francfort-sur-l'Oder, Posen, Gnesen, Thorn et Kœnigsberg; villes où la population israélite offrait un vaste champ à ses observations. Au-delà de Riga, on ne rencontre plus de Juifs, par suite d'un décret impérial de Pierre-le-Grand, qui leur défend d'habiter le pays à l'est de la Dwina, fleuve qui baigne les murs de cette ville.

A son arrivée à Saint-Pétersbourg, M. Way trouva que la cour devait passer l'hiver à Moscou : il s'y rendit, au commencement de janvier 1818. L'empereur Alexandre lui fit l'accueil le plus honorable ; dans les entretiens particuliers que S. M. I. eut avec lui, elle lui témoigna son entière approbation, le vif intérêt qu'elle prenait au sort des Israélites répandus dans ses États, et lui promit d'appuyer de son assistance et de

son autorité toute mesure praticable tendante à relever cette classe d'hommes de l'état d'abaissement et de dégradation civile où elle est plongée.

M. Way quitta Moscou, vers la fin de mars, muni de lettres de recommandation auprès des autorités civiles et municipales, pour qu'il obtînt dans son voyage toutes les facilités possibles. Il prit le chemin de la Lithuanie, par Smolensk et Orsha jusqu'à Minsk : de-là, tournant vers le sud et longeant la rive occidentale du Borysthène, il passa par Mohilef, Mozir, Jitomir, etc., s'arrêtant partout où il croyait pouvoir recueillir des observations utiles. Ce fut dans ces régions surtout qu'il eut l'occasion de voir ce peuple dont l'histoire remonte aux premiers âges du monde ; autrefois distingué dans les arts, puissant par la guerre, maintenant tombé dans l'abjection, dans l'oisiveté, dans la misère, traînant une existence inutile et honteuse parmi des nations dont il est le fléau. M. Way repassa le Borysthène à Kiev, traversa les steppes de la Chersonèse, et s'arrêta quelque tems à Odessa. Au mois de mai, il entra dans la Crimée, et visita la ville singulière de Djufut-Kaleh (1), bâtie sur le plateau d'un rocher escarpé, près de Baktchiseraï, et habitée exclusivement par deux mille Juifs, de la secte des Karaïtes (2) : ils diffèrent essentiellement de leurs coreligionnaires, en ce qu'ils rejettent comme apocryphe le Thalmud, et n'admettent que la loi de Moïse. Ils ont adopté le costume et la langue des Tartares. L'hébreu est spécialement réservé à leur culte divin. Chez eux, la civilisation est mieux entendue, les mœurs sont plus

(1) Djufu-Kaleh, fort des Juifs (Turc).

(2) Ou Karaïm.

pures, et le goût de l'industrie beaucoup plus prononcé que chez les Juifs de la Pologne. Ils reçurent avec empressement quelques exemplaires du Nouveau-Testament, et paraissaient disposés à l'étudier. Curieux et intéressant spectacle! Le descendant de Jacob, du haut du rocher qu'il s'est choisi pour asile, fait retentir le nom de Jéhovah. Il voit au loin, dans la vallée qui s'étend à ses pieds, le fils d'Ismaël qui croise les bras et s'incline au nom de Mahomet. La Société établie à Londres espère que le Juif, éclairé par le flambeau du christianisme, s'en servira lui-même pour dissiper les ténèbres dont le Musulman est environné!

Pendant le séjour de M. Way en Crimée, l'empereur de Russie faisait sa tournée dans les provinces méridionales de l'empire. M. Way le vit et lui parla à Sympheropol (1). En prenant congé de cet illustre protecteur, il partit pour Eupatoria (2), où les Karaïtes se distinguent par leur nombre, leurs richesses et leur activité commerciale. Le prince Katte-ghary s'y sépara de lui, voulant s'embarquer à Riga pour retourner en Angleterre. M. W. reprit également le chemin de sa patrie; mais il se dirigea sur Odessa, et passa ensuite par Toultchin, Berditchev et Radzivelovo, ville située sur la frontière autrichienne. Toutes ces contrées fourmillent de Juifs, qui font un petit trafic en tous genres, et tiennent des espèces de cabarets décorés du nom d'auberges, où l'incommodité le dispute à la saleté. Le voyageur traversa la Gallicie, par Brody et Lemberg. Cette contrée est encore une sorte de *Judée européenne*, jusqu'à la frontière de la Moravie. A mesure

(1) Ci-devant Akmetschet.

(2) — Koslov.

qu'on s'éloigne de l'ancienne Pologne, les traits distinctifs extérieurs des Israélites s'affaiblissent, et leurs habitudes sociales sont plus rapprochées de celles des nationaux.

Retenu quelque tems à Vienne par une indisposition et par la saisie arbitraire de ses livres, M. W. ne vint à Paris que dans le commencement du mois de septembre. Les puissances alliées étaient alors sur le point de se réunir à Aix-la-Chapelle. Il jugea le moment favorable pour soumettre au congrès ses idées sur ce qui faisait depuis long-tems l'objet de son étude et de ses recherches. Il se rendit à Aix-la-Chapelle pour exécuter son projet (1).

Le recueil des pièces officielles que l'examen de la question fit naître, forme la brochure que M. W. vient de livrer au public. Il insiste avant tout sur la nécessité de l'émancipation civile et politique des Juifs, et sur les moyens d'instruction qui doivent être mis à la portée de leurs enfans, comme sur les conditions nécessaires de leur régénération.

Dans le second Mémoire, la question est envisagée sous trois points de vue, présentés chacun avec les développemens convenables; savoir : 1° Rapport religieux; 2° Rapport moral et politique; 3° Rapport historique et administratif. L'auteur s'appuie constamment sur l'expérience des faits, sur le témoignage des Écritures, et sur les droits de l'humanité.

---

(1) Une partie des détails relatifs au voyage de M. Way, et plusieurs des matériaux de cet extrait, m'ont été fournis par M. Charles Maberly, jeune Anglais, très zélé pour l'amélioration du sort des Juifs, et qui a voyagé avec M. Way, pour le seconder dans sa philanthropique mission.

La réponse faite, par suite des conférences entre les ministres, termine cette collection. Elle a dû satisfaire l'auteur des Mémoires, puisque les ministres rendent justice à ses louables intentions, et apprécient toute l'importance de la question proposée; et puisque les monarques de Prusse et d'Autriche se déclarent prêts à faire donner tous les éclaircissemens possibles sur ce sujet dans leurs États respectifs.

Ce n'est pas dans un tel ouvrage qu'on doit exiger la perfection du style; il faut d'ailleurs considérer que l'auteur écrit dans une langue qui n'est pas la sienne; qu'il n'a d'autre but que de relever un peuple accablé sous le poids de l'oppression, et de rendre la liberté, l'énergie, la vie à quelques millions d'êtres, repoussés du sein de la grande famille sociale. Rendons un juste hommage aux nobles sentimens qui ont inspiré cette réclamation philanthropique, et joignons notre vœu à celui de tous les hommes de bien, pour que le digne ami d'une population nombreuse et infortunée puisse voir cesser bientôt cette grande injustice, dont elle a si long-tems été victime (1).

M. A. Jullien, de Paris.

---

(1) Nous ferons connaître plus tard, dans la section des Nouvelles littéraires, l'organisation et les travaux de la *Société établie à Londres pour la propagation du christianisme*, et des autres associations consacrées, dans différens pays, à des objets d'utilité publique. La Société de Londres s'occupe aussi avec zèle des moyens d'améliorer le sort des Juifs, contre lesquels on renouvelle aujourd'hui, en Allemagne, un déplorable système de persécution que les hommes éclairés doivent combattre avec les armes réunies de la religion et de la philosophie.

LITTÉRATURE.

JEANNE D'ARC A ROUEN, *tragédie en cinq actes et en vers, par M.* DAVRIGNI (1), *avec cette épigraphe :*

Domestica facta. HORACE, Art Poétique.

Il est peu de sujets de l'histoire moderne qui se prêtent plus aux embellissemens de la poésie, que la vie de Jeanne d'Arc. Aussi, la France offre-t-elle une foule d'écrivains qui ont essayé d'élever un monument à la vierge dont le bras sauva notre patrie de l'étranger. Malheureusement, le talent leur avait manqué jusqu'à ce jour. *La Pucelle* de Chapelain n'est aujourd'hui connue que de nom. La tragédie du même titre, attribuée à Benserade, n'est pas plus célèbre que celle de l'abbé d'Aubignac, qui a traité le sujet en prose, et s'est conformé avec un scrupule religieux aux unités grecques et à la vérité historique, sans que le public lui en ait tenu le moindre compte. Une tragi-comédie de *Jeanne d'Arc*, imprimée en 1611, et d'un anonyme, n'a pas été plus heureuse. Le seul ouvrage qui parmi nous ait réussi, est ce poëme trop fameux, qui fait tant d'honneur au génie de Voltaire, mais qui en fait si peu à son patriotisme; particularité remarquable sans doute, que le plus beau chapitre de l'histoire de France n'ait produit jusqu'ici, parmi nous, qu'un ouvrage, il est vrai, rempli de beautés, mais qui, après tout, n'est qu'une longue et licencieuse plaisanterie.

Les étrangers ont été plus soigneux de notre gloire que nous-mêmes. Ce n'est pas que Shakespeare, le géant

(1) In-8°. Paris, 1819. Ladvocat, au Palais-Royal. Prix, 3 fr.

de la scène anglaise, n'ait pris à tâche de défigurer l'héroïne de Vaucouleurs, dans la première partie de *Henri VI;* mais, il a semé son rôle de traits admirables; et l'on pourrait dire que la justice a souvent vaincu chez lui l'égoïsme national. Il est difficile, sinon impossible, de pardonner au poëte anglais l'exagération qui l'a porté à répandre sur Jeanne d'Arc l'injure et la calomnie; mais, du moins, applaudit-on à quelques-uns des sentimens qu'il lui prête: et tel qu'il est, ce caractère fait encore plus d'honneur à Jeanne d'Arc, que de tort au poëte passionné. Qui pourrait lire, par exemple, sans attendrissement, l'éloquent discours que la vierge de Donrémi adresse au duc de Bourgogne, et par lequel elle parvient à le ramener sous les drapeaux de la patrie? Le lecteur nous saura gré de lui mettre sous les yeux ce passage, imité depuis, mais non surpassé par Schiller. Il nous paraît un modèle d'éloquence et d'adresse.

« Contemple, dit Jeanne d'Arc au transfuge, contemple la fertile France; vois ses villes et ses cités désolées par les ravages destructeurs d'un ennemi barbare. Regarde la patrie de cet œil de tendresse dont une mère envisage son jeune fils mourant au berceau, et prêt à fermer les yeux. Vois, vois les maux qui consument la France; vois les douleurs et les plaies sanglantes dont ta main dénaturée a déchiré son sein. Ah! détourne contre d'autres victimes le fer de ton épée. Frappe ceux qui t'offensent, et ne blesse pas ceux qui t'aiment; une seule goutte du sang de la patrie doit te causer plus de douleur que des flots d'un sang étranger. Toute la France, tous ses enfans s'étonnent de toi, et commencent à douter que tu sois Français. A quel peuple t'es-tu associé? A une nation despotique qui ne

sera fidèle à ton alliance, qu'autant que son intérêt le lui conseillera. Le général anglais, Talbot, qui te fait servir d'instrument à son élévation, sera le favori du roi d'Angleterre, et toi tu seras proscrit. Le duc d'Orléans, prisonnier des Anglais, n'était-il pas ton ennemi? Dès qu'ils l'ont su, ils lui ont rendu la liberté sans rançon. Reconnais donc que tu t'es lié avec des perfides. Reviens, reviens, prince égaré, Charles est prêt à te recevoir dans ses bras. »

Schiller, plusieurs siècles après Shakespeare, a traité de nouveau le sujet de Jeanne d'Arc. On dit qu'il fut guidé dans ce choix par un sentiment de reconnaissance envers la république française, qui venait de l'admettre au nombre de ses citoyens. Quoi qu'il en soit, le poëte allemand, à part le système dramatique de son ouvrage, n'est point resté au-dessous de la tâche qu'il avait entreprise. Sa pièce est supérieure de beaucoup à l'*Henri VI* de Shakespeare; elle se ressent des progrès que l'art et la civilisation avaient faits, à l'époque où il écrivait. La tragédie de Schiller, affranchie des règles que les Français ont empruntées des Grecs, est plutôt un vaste tableau épique qu'un ouvrage propre à la scène. L'auteur embrasse toute la vie de Jeanne d'Arc, depuis son départ de Donrémi jusqu'à sa mort. S'il use avec une entière liberté du droit de changer et de dénaturer l'histoire, du moins la France doit-elle se montrer reconnaissante du soin qu'il a pris de réhabiliter notre illustre héroïne. Partout dans sa pièce, celle-ci parle d'une manière digne d'elle : c'est toujours la vierge pure et inspirée; tandis que, dans Shakespeare, elle tient trop souvent le langage d'une femme du peuple, et même d'une femme sans mœurs. Schiller introduit dans sa tra-

gédie Isabeau de Bavière et Agnès Sorel. La première ne parle peut-être pas toujours convenablement; mais, on sait gré à l'auteur d'avoir profité de la tradition qui représente Agnès Sorel sous des couleurs favorables. Dans la pièce allemande, elle s'applique sans cesse à ranimer le courage du faible roi de France, et à réveiller dans son cœur le sentiment de la dignité royale.

Si l'examen de la tragédie de Schiller était le but principal de cet article, nous entrerions dans de plus longs détails sur un ouvrage qui, malgré ses défauts, est encore un chef-d'œuvre. Nous hasarderions plusieurs observations critiques, particulièrement à l'égard de la métamorphose qui s'opéra dans la personne de Jeanne d'Arc après le couronnement du roi à Rheims. Cette métamorphose est sans doute théâtrale et dans la couleur historique; et je ne la blâmerais pas, si son effet direct n'était de jeter des incertitudes sur la vérité de la mission de Jeanne, et sur la nature de ses inspirations. Mais, ne pourrait-on demander si ce ne fut pas une faute de faire passer cette héroïne pour sorcière, de mettre les apparences contre elle, jusqu'à la faire proscrire par Charles VII lui-même, jusqu'à attirer sur elle la malédiction de son père? Cette invention du poëte n'est-elle pas de nature à excuser d'avance les Anglais qui doivent la condamner un jour? En effet, si les Français sont trompés sur son compte, pourquoi les Anglais ne partageraient-ils pas la même erreur? Je sais que Schiller a substitué un autre dénoûment à celui qui se trouve dans l'histoire; je sais qu'il fait mourir son personnage sur le champ de bataille. Mais je ne crois pas que cette nouvelle fiction excuse le poëte, d'autant plus que, dans sa pièce même, Jeanne est prise, court les plus grands dangers, et serait

immolée, sans un incident que l'on ne pouvait prévoir. Au reste, je ne poursuis pas plus loin cette critique, qui n'enlève rien au mérite de Schiller.

Renfermé dans de plus étroites limites que les Anglais et les Allemands, un écrivain français ne pouvait transporter sur la scène la vie entière d'un personnage historique. Il était nécessaire qu'il choisît la partie la plus dramatique du sujet, et qu'il la soumît à la règle des trois unités; règle qui exige peut-être plus d'art et de talent dans l'auteur dramatique, mais qui n'est, quoi qu'on en dise, incompatible avec aucune des beautés dont les anciens et les modernes nous offrent tant d'exemples. Il serait aisé de démontrer que Sophocle et Euripide, tout esclaves qu'ils sont des règles d'Aristote, ne se montrent ni moins dramatiques, ni moins poëtes que les tragiques du Nord. Si l'on observe ensuite qu'aux beautés sublimes dont ils abondent, ils unissent une régularité, un ordre parfait dans la composition, on saura bientôt qui l'emporte des poëtes grecs ou des écrivains allemands et anglais. Offrir aux admirateurs de l'école romantique des garans tels que Sophocle, Euripide, Corneille, Racine et Voltaire, c'est se montrer bien fort; c'est prouver qu'on ne redoute aucune comparaison.

Quelle que soit donc l'apparente tyrannie des règles, si l'auteur de la nouvelle tragédie de *Jeanne d'Arc à Rouen*, M. Davrigni, n'a point approché des beautés de ses modèles, ce n'est point la faute des trois unités, mais la sienne. Les tragédies, a-t-on dit souvent, ne se trouvent point toutes faites dans l'histoire. C'est au poëte d'inventer des ressorts, de créer des péripéties, de soutenir et de graduer l'intérêt par des moyens trouvés dans son imagination. M. Davrigni a-t-il rem-

pli ces conditions? C'est ce que nous allons examiner.

Le sujet de *Jeanne d'Arc à Rouen* est tout entier dans le titre. Ce sont les derniers momens de cette héroïne, les procédures iniques faites par l'inquisiteur Martin et par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, le jugement du tribunal religieux; enfin, la perfidie du duc de Bedfort, et l'ambition de Wincester et de Warwick, qui constituent ce sujet. Certainement; il n'y a point une tragédie toute construite dans ces faits historiques; mais cependant, il semble que les ressources qu'ils présentent sont grandes et susceptibles d'un intérêt éminemment dramatique. Un des principaux élémens d'une tragédie, ce sont les caractères. Quelle variété de caractères offre ici l'histoire! D'abord, le principal personnage, Jeanne d'Arc, vierge à la fois simple et inspirée, mélange touchant de courage et de sensibilité, unissant la force à la douceur, sentant quelquefois son cœur défaillir à l'aspect du supplice, mais toujours ferme et intrépide quand il s'agit de la France et de son roi. Après Jeanne d'Arc, s'offre le duc de Bedfort, tyran soupçonneux qui déguise sa politique cruelle sous des formes modérées; il sacrifie l'innocence à un fanatisme que lui-même est trop éclairé pour partager. L'histoire le montre s'introduisant en secret dans la prison de Jeanne d'Arc, et voulant attenter à la pudeur de sa victime. Un pareil trait ne peut être transporté sur la scène; mais il peint l'homme tout entier, et peut aider à la conception du poëte. Vient ensuite Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, Français parjure qui s'est fait l'instrument de l'étranger. Repoussé même de l'église, il a brigué l'honneur de condamner Jeanne d'Arc, pour obtenir son pardon, ou plutôt pour étouffer le remords à force de crimes.

Ce personnage a une physionomie particulière de fanatisme et de lâcheté. Il interroge sa victime, la fait condamner; et lorsqu'elle monte à l'échafaud, il se détourne pour n'être pas attendri par ses larmes. Jamais peut-être caractère plus éminemment tragique ne s'offrit à la conception d'un écrivain. Le comte de Warwick a des traits différens. C'est moins un ambitieux qu'un homme qui porte jusqu'au fanatisme l'orgueil national, et qui ne pardonne point à Jeanne l'affront qu'elle a fait à la gloire britannique. Talbot est un guerrier loyal; mais, si le poëte veut introduire le comte de Dunois, il peut l'opposer avec avantage au héros anglais.

Voilà, pour les caractères, les ressources que fournit l'histoire. Il existe ensuite quelques faits historiques qui peuvent servir à suspendre et à prolonger l'intérêt. Jeanne d'Arc parut plusieurs fois devant le tribunal. Un premier jugement l'avait seulement condamnée à ce qu'on appelait alors le *pain de douleur et l'eau d'angoisse*. Les Anglais, mécontens de cette condamnation trop douce à leur gré, lui suscitèrent une nouvelle accusation, et elle fut dévouée aux flammes. Ces circonstances peuvent fournir au poëte des scènes dont l'effet sera de peindre l'acharnement des bourreaux de Jeanne d'Arc, et d'entretenir quelque tems l'espérance dans l'ame des spectateurs. D'autres ressorts étrangers à l'histoire, mais qui ne s'écartent point de son esprit, peuvent être empruntés à Schiller ou à Shakespeare. Tel est le fameux récit que fait Jeanne d'Arc, lorsqu'elle rend compte des premiers sentimens de sa jeunesse, des avertissemens du ciel, des apparitions qui déterminèrent son ame courageuse, et à la suite desquelles elle quitta sa houlette pour revêtir le casque et

la cuirasse (1). Dans Schiller et dans Shakespeare, ce récit est adressé par Jeanne à Charles VII, lorsqu'elle lui est présentée pour la première fois. Veut-on le transporter dans une tragédie de *Jeanne d'Arc à Rouen*, alors il est facile de le lui faire adresser non pas au duc de Bedfort, et dans un tête-à-tête, cela n'est ni convenable ni dramatique, mais devant les juges assemblés pour prononcer sur son sort. Voyez dans Othello : un père accuse ce guerrier d'avoir séduit sa fille au moyen de sortiléges et d'invocations magiques. Le guerrier répond en remontant à la source de l'amour de Desdémona ; il raconte ses premiers entretiens avec elle, les récits qu'il lui faisait des dangers qu'il avait courus, des peines qu'il avait souffertes, l'attendrissement dont cette jeune fille était pénétrée ; puis après cette exposition simple et sans art de la naissance de leur flamme mutuelle, il termine par ce vers :

Voilà mon sortilége et mes enchantemens.

Au moment où les juges de Jeanne d'Arc lui adressent des questions subtiles et captieuses, et s'efforcent de la mettre en contradiction avec elle-même ; lorsque l'évêque Cauchon lui demande si elle a reçu des révélations du démon, ne serait-il pas dramatique et naturel tout à la fois de faire raconter à cette jeune fille ce qui lui est arrivé, avant qu'elle ne quittât sa chaumière ; les premiers mouvemens que la présence de l'étranger excita dans son ame ; le songe dans lequel la mère de Dieu lui apparut ; et après ces simples détails, de lui faire ajouter : Voilà les révélations que

(1) Voy. Notice sur Schiller. Tome I de la *Revue Encyclopédique*, pag. 327 et 339.

j'ai reçues du démon. Il me semble que l'effet de ce récit serait aussi théâtral qu'intéressant.

L'auteur anglais et l'auteur allemand donnent encore l'idée d'un autre ressort. Tous deux font paraître le père de Jeanne d'Arc. Dans la pièce anglaise, c'est un berger qui se présente pour embrasser sa fille, et celle-ci refuse de le reconnaître, invention gratuite de l'auteur anglais ; dans la pièce allemande, c'est lui qui la dénonce comme sorcière. Évitant d'imiter ses devanciers, en ce qu'ils ont imaginé de déshonorant pour l'héroïne, le poëte français eût pu, au moment où la condamnation fatale est prononcée, introduire le père et même les sœurs de Jeanne d'Arc ; et il en serait résulté une situation des plus touchantes.

Après avoir exposé avec quelque détail les ressources offertes au poëte dramatique qui voudrait traiter le sujet de Jeanne d'Arc à Rouen, demanderons-nous si M. Davrigni a profité de ces moyens qu'il trouvait tout près de lui. Son duc de Bedfort est-il le tyran soupçonneux et cruel que l'histoire nous présente? A-t-il seulement un caractère prononcé ; ou plutôt ne tombe-t-il pas, d'incertitude en incertitude, dans une nullité complète? Qu'est devenu l'évêque Cauchon? Je ne demande pas que son caractère d'évêque lui soit conservé. Il paraît que la censure dramatique est plus sévère en France qu'en Allemagne et en Angleterre, puisque l'on trouve, dans *Henri VI* et dans *Jeanne d'Arc* de Schiller, l'évêque de Winchester et l'archevêque de Rheims. Mais ne pouvait-on pas substituer à Cauchon un personnage plus agissant, et surtout motivant mieux sa haine pour Jeanne, que le comte de Beauvais? Si l'on eût conservé au duc de Bedfort cette ambition qu'il a dans l'histoire, il eût été

facile de justifier l'acharnement du comte de Beauvais. La soif du sang de Jeanne d'Arc eût été expliquée, par son désir de plaire au duc de Bedfort; mais, en faisant le duc de Bedfort si humain, si porté à pardonner à Jeanne, si dégagé de cette politique cruelle et soupçonneuse dont le personnage historique donna tant de preuves; quel motif pouvait-on attribuer à la fureur du comte de Beauvais, opposé ainsi à la volonté de Bedfort? M. Davrigni a tellement senti ce défaut, qu'il s'est efforcé de le pallier, en mettant ces vers dans la bouche de son comte de Beauvais :

> Je ne m'abuse point sur un indice vain.
> Les grands, peu satisfaits du zèle qui balance,
> Veulent être entendus jusque dans leur silence;
> Et ce même Bedfort, qui se tait aujourd'hui,
> Ne pardonnerait pas d'hésiter comme lui.
>
> ACTE Ier; SCÈNE III.

Le comte de Warwick ne justifie pas mieux sa haine que le comte de Beauvais. L'auteur a rapetissé ces deux personnages qui, trop semblables à des traîtres de mélodrame, n'agissent qu'en dehors de la scène, et ne paraissent que pour exhaler une fureur, à laquelle le spectateur a peine à se prêter, parce qu'il ne la comprend pas bien. Après Warwick, vient Talbot. Le poète lui a conservé cette teinte de loyauté qu'on lui trouve dans l'histoire. Il s'exprime toujours en beaux vers et convenablement; mais, pourquoi faut-il qu'à ce noble ennemi M. Davrigni ait sacrifié le comte de Dunois, qu'il introduit avec le rôle d'ambassadeur de Charles VII? Son Dunois perd le tems en vaines paroles; il est écrasé par son rival. Je blâme l'esprit de parti dans l'*Henri VI* de Shakespeare. Il me semble que l'impartialité et la justice ont des lois dont il ne faut jamais se départir; mais, j'avoue que, si je comprends que l'orgueil na-

tional puisse rendre injuste envers les autres peuples, je ne conçois pas le sentiment qui porte à louer l'étranger aux dépens de sa patrie, surtout lorsque l'on traite un sujet qui est la honte éternelle de cet étranger.

Si nous sommes contraints de blâmer le plus grand nombre des caractères de la tragédie de M. Davrigni, il est juste de reconnaître que celui de Jeanne d'Arc laisse peu de chose à désirer. J'aurais voulu qu'il rendît cette héroïne un peu moins savante. Je ne m'accoutume pas à la voir citer l'histoire de saint Louis, et commenter le *Super Flumin Babylonis*. Shakespeare et Schiller, quoique très disposés à mettre des figures et des métaphores dans la bouche de Jeanne, ne vont pas si loin; au reste cette critique est légère. Le poëte a bien exprimé l'enthousiasme de la *pucelle d'Orléans;* il a mis dans sa bouche une prophétie très noble et très dramatique. Elle parle presque toujours comme elle doit parler, et l'amour de la patrie anime tous ses discours.

Quant à la contexture du plan, il faut avouer qu'un vide effrayant s'y fait sentir. Le personnage principal ne change point de situation. On lui offre plusieurs fois de sauver ses jours; il refuse: et le spectateur n'est point remué par ces alternatives d'espérance et de crainte qui constituent l'intérêt tragique. Dès le commencement de la pièce, on voit que Jeanne sera condamnée. Le poëte n'a point connu le secret de suspendre ce dénoûment inévitable; car, les hésitations de Bedfort ne sont pas de véritables suspensions. Tout le plan de la tragédie se réduit à ceci: Jeanne d'Arc est poursuivie par un tribunal religieux, comme sorcière; le roi Charles VII envoie l'ambassadeur Dunois pour la racheter: elle refuse. Talbot s'op-

pose à ce qu'elle soit condamnée ; mais, les trames des comtes de Beauvais et de Warwick l'emportent : Dunois propose de combattre pour elle, et d'invoquer le jugement des armes ; mais, lorsqu'il croit son offre acceptée, un ordre surpris au duc de Bedfort la fait conduire à l'échafaud ; elle meurt au moment même où l'on signait sa grâce. Ce court exposé fait assez voir que le défaut de la pièce est l'absence d'une fable. Le plan, tel qu'il a été conçu par M. Davrigni, ne pouvait fournir tout au plus qu'une demi-douzaine de scènes; aussi, passé le troisième acte, qui est rempli par la scène épisodique où Jeanne d'Arc raconte au duc de Bedfort l'origine de ses inspirations, et les motifs qui l'ont conduite vers Charles VII, la pièce demeure vide, et une impression glaciale se répand sur les spectateurs.

L'auteur n'a pas voulu, ou n'a pas osé faire paraître le tribunal religieux ; il n'a pu placer le lieu de la scène dans la prison de Jeanne d'Arc ; de-là, la nécessité de l'amener dans le palais du duc de Bedfort, et de la faire trouver seule devant le régent ; elle peut trouver dans ce palais tant de moyens d'évasion, que, si elle ne s'évade pas, il faut l'attribuer à l'inaction de Dunois, qui parle sans cesse de délivrer l'héroïne, et qui définitivement ne fait rien pour y parvenir.

On peut encore reprocher à M. Davrigni des irrégularités dans l'entente de la scène : les entrées et les sorties sont en général peu motivées, et il s'est trouvé forcé de mettre vingt fois dans la bouche du personnage en scène les mots : *on ouvre, on vient, j'entends du bruit, etc.* ; petit moyen de sauver des invraisemblances réelles. Si cet article n'était pas déjà très étendu, et s'il ne me restait pas à parler du style, j'aurais encore plusieurs observations à faire, d'abord

sur le refus de Jeanne d'Arc d'accepter sa rançon, ou de se rendre prisonnière en Angleterre, où elle aurait eu la vie sauve. Je conçois sans doute qu'elle doive être détournée de consentir à son échange contre mille guerriers; mais je ne conçois pas qu'elle refuse de se rendre dans l'asile noble et sûr que le duc de Bedfort lui propose aux bords de la Tamise (1). Les lois de la guerre l'avaient rendue prisonnière; elle refuse d'être le prix d'une rançon; on lui offre une retraite à l'ombre des autels : la proposition était de nature à être acceptée. Au reste, l'invention de cette offre, que l'auteur fait faire par le duc de Bedfort, semble doublement maladroite, d'abord, en ce qu'elle tend à absoudre l'Angleterre, qui dans le fait n'eût jamais voulu renoncer à sa vengeance, et ensuite, en ce qu'elle enlève à l'héroïne quelque chose de l'intérêt qu'elle doit inspirer. Quel parti voulez-vous en effet que prenne le duc de Bedfort à l'égard d'une captive qui refuse de subir les lois de la guerre, surtout lorsqu'elle est poursuivie par le fanatisme d'un peuple irrité? La captivité était, dans une pareille circonstance, ce qu'elle pouvait espérer de plus doux. En la refusant, elle s'exposait au jugement dont elle fut frappée.

Une seconde observation porterait sur l'abus des complimens éternels que s'adressent les personnages, contre toute vraisemblance et toute vérité historique. Je conçois que deux grands capitaines de la même nation, se retrouvant après avoir été entraînés dans des partis contraires, se fassent des complimens réciproques; que, par exemple, Sertorius et Pompée, Turenne et Condé se louent mutuellement; mais que Dunois

(1) Acte III; Scène V.

dise à Talbot, le fléau de son pays, au moment où une race étrangère pèse sur la France :

Magnanime étranger, dont la France révère
Et la haute vaillance et l'équité sévère.... ,
L'estime n'est pour vous qu'un trop faible retour, etc.

que Talbot réponde :

Dès long-tems mon estime a prévenu la vôtre....
Je me flatte du moins que l'équitable histoire,
De l'oubli du tombeau préservant ma mémoire,
En ses nobles récits, unira quelquefois
L'heureux nom de Talbot au grand nom de Dunois, etc.

que Bedfort, le cruel, l'implacable Bedfort, dise à Dunois :

Quel que soit l'intérêt qui vous guide en ces lieux,
Peut-il être pour moi de jour plus glorieux,
Prince? Que j'aime à voir, non plus fier et terrible,
Mais le front désarmé, mais le regard paisible,
L'illustre et jeune preux qui, dès les premiers pas,
Retrace Duguesclin blanchi dans les combats.

que Dunois à son tour lui réponde :

Souffrez que satisfait, prince, de votre estime,
Je ne m'égale pas au Français magnanime
Qui, du plus saint respect honoré parmi nous,
Vit dans le souvenir d'un guerrier tel que vous, etc.

Que cet échange de politesses se fasse au moment où l'usurpateur de la puissance nationale tient Jeanne dans les fers, où il s'apprête à la sacrifier lâchement, cela n'est ni convenable ni digne de la tragédie. On me comprendrait mal, si l'on concluait de cette critique que, selon moi, les héros doivent être impolis et grossiers ; ce serait un excès plus intolérable encore. Il est des bornes dont il ne faut pas s'écarter. Dans une guerre ordinaire, je concevrais encore ces formes d'une politesse exagérée ; mais comment Dunois pour-

rait-il complimenter ainsi l'étranger qui, après avoir envahi le trône des Français, humilié la dignité nationale, a allumé l'incendie de la guerre civile aux deux bouts de la France? Schiller, plus ami des vraisemblances, se contente d'offrir à Charles et à Dunois le corps de Talbot expirant, et de mettre alors dans la bouche du roi de nobles paroles en l'honneur d'un guerrier mort sur le champ de bataille. La différence des deux situations accuse ici M. Davrigni, et fait le plus grand honneur à Schiller.

La partie la plus remarquable de *Jeanne d'Arc à Rouen*, c'est le style. Ce n'est pas qu'il ne soit plus convenable à l'épopée qu'à la tragédie. Néanmoins, M. Davrigni mérite, sous ce rapport, de grands éloges. On cite surtout le récit de Jeanne au duc de Bedfort :

Mon nom vous est connu; depuis que je suis née,
L'hiver n'a pas vingt fois vu s'achever l'année.
Sous un rustique toit, Dieu cacha mon berceau.
Non loin de Vaucouleurs, quelques prés, un troupeau
Des auteurs de mes jours composaient la richesse;
Le travail de leurs mains nourrissait leur vieillesse.
Docile à leurs leçons, heureuse à leur côté,
Mon enfance croissait dans la simplicité;
Et bergère, comme eux, j'errais sur les montagnes,
Chantant le nom du Dieu qui bénit les campagnes.
Chaque jour, cependant, jusqu'à nous apportés,
Des bruits affreux troublaient nos hameaux attristés.
On disait, qu'inondant et nos champs et nos villes,
L'Anglais, à la faveur de nos haines civiles,
Allait bientôt, brisant nos remparts asservis,
Saper les fondemens du trône de Clovis,
Et de la Loire enfin franchissant la barrière,
Sous les murs d'Orléans arborer sa bannière...
Des maux de mon pays en secret tourmenté,
Tout mon cœur s'indignait jour et nuit agité;

Et du bruit des combats, au milieu des prairies,
Seule, j'entretenais mes longues rêveries.
Un soir, il m'en souvient, de la cîme des monts
L'orage en s'étendant menaçait les vallons;
Tout fuyait.... Près de là, l'ombre d'un chêne antique
Protégeait du hameau la chapelle rustique :
J'y cours; et sur la pierre où j'implorais les cieux,
Le sommeil malgré moi vint me fermer les yeux.
Tout-à-coup, de splendeur et de gloire éclatante,
Du céleste séjour une jeune habitante,
La houlette à la main, se montre devant moi.
« Humble fille des champs, dit-elle, lève-toi!
» Du souverain des cieux l'ordre vers toi m'amène;
» Geneviève est mon nom. Les rives de la Seine
» Me virent comme toi conduire les troupeaux;
» Quand du fier Attila, les funestes drapeaux,
» D'un nuage sanglant déjà couvraient la France,
» Ma voix, au nom du ciel, promit sa délivrance.
» Le ciel veut, par ton bras, l'accomplir aujourd'hui.
» Du trône des Français, va, sois l'heureux appui.....
» En secret, informé par un avis des cieux,
» Déjà Valois attend le bras victorieux
» Que suscite pour lui leur faveur imprévue.
» Pleine d'un feu divin, va t'offrir à sa vue;
» Marche, Orléans t'appelle au pied de ses remparts!
» Marche! A ta voix l'Anglais fuira de toutes parts;
» Et le temple de Rheims verra dans son enceinte,
» Sur le front de ton roi s'épancher l'huile sainte. »
L'immortelle, à ces mots, remonte dans les airs;
Et moi, le cœur ému de sentimens divers,
Je m'éveille incertaine, et n'osant croire encore
Au choix trop éclatant dont l'Éternel m'honore.
Mais, trois fois quand la nuit ramène le repos,
Je vois les mêmes traits, j'entends les mêmes mots :
« Humble fille des champs, lève-toi, Dieu t'appelle;
» Au ciel, à ton pays, tremble d'être infidelle. »
Je cède enfin; je pars, respirant les combats...
Le frère de ma mère accompagnait mes pas.

J'avais atteint le front des collines prochaines...
Là, muette et pensive, à nos bois, à nos plaines,
Par un dernier regard, j'adressais mes adieux,
Et le toit paternel disparut à mes yeux...

LE DUC DE BEDFORT (*avec émotion*).

Poursuivez....

JEANNE D'ARC.

Au travers du trouble et du ravage,
Vers la cour de Valois le ciel m'ouvre un passage.
J'arrive; on m'interroge, on doute de ma foi.
Mais, les pontifes saints ont rassuré mon roi.
Je parais à ses yeux. Sans crainte, sans audace,
J'entre, un de ses guerriers est assis à sa place;
Lui-même au milieu d'eux il siége confondu :
Mais, un esprit céleste, à mes yeux descendu,
Me le montrait du doigt, et planait sur sa tête.
J'approche; et devant lui je m'incline, et m'arrête...
Des cieux à haute voix j'annonce les décrets...
« Oui, me dit-il, commande, et mes guerriers sont prêts
» A suivre sur tes pas l'ardeur qui les transporte. »
Il dit, et de Fierbois, à son ordre, on m'apporte
Le glaive qui bientôt doit venger les Français.
Nous partons... Mais, pourquoi retracer nos succès?
Jeune et faible instrument de la faveur céleste,
Je marchais, je parlais... Dieu seul a fait le reste.

Ce récit, beaucoup plus étendu que celui de Schiller, et surtout que celui de Shakespeare, suffit pour prouver que M. Davrigni manie habilement la langue poétique. Toute la pièce n'est pas, au reste, écrite avec autant de soin. En résumé, nous applaudissons de grand cœur à un ouvrage qui abonde en beaux vers et en sentimens patriotiques; mais, le devoir du critique nous oblige d'avouer que la France attend encore une tragédie de *Jeanne d'Arc*, digne de la scène française et de la littérature nationale.

LÉON THIESSÉ.

BEAUX-ARTS.

STORIA DELLA SCULTURA, *dal suo risorgimento in Italia, sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelmann e di d'Agincourt.*

HISTOIRE DE LA SCULPTURE, *depuis sa renaissance en Italie, jusqu'au dix-neuvième siècle, pour servir de continuation aux ouvrages de Winckelmann, et de d'Agincourt; par M. le Comte* CICOGNARA (1).

(SECOND ARTICLE. *Voy.* ci-dessus, p. 318—319.)

BIEN que le titre de l'ouvrage de M. C. promette une histoire générale, *Storia della Scultura,* l'auteur ne tarde pas à déclarer qu'il ne s'occupera particulièrement que de l'Italie et de la France, laissant presque entièrement à l'écart toutes les autres nations de l'Europe, *quasi trascurando il resto d'Europa, salvo la Francia* (p. 16). La raison qui l'a porté à resserrer ainsi son plan ne pourra, dit-il, choquer personne; c'est que les productions de l'Italie sont évidemment *le fruit le meilleur* du génie des hommes, *il frutto migliore dell' ingegno degli uomini.* D'après une déclaration si franche, nous ne saurions critiquer ni la détermination prise par M. C., ni ses motifs, ni même le peu d'accord qu'il semble avoir mis entre le titre et le contenu de son livre. Mais, s'il devait laisser hors de son plan la plupart des États de l'Europe, par la raison que les productions de l'Italie sont le chef-d'œuvre de l'art hu-

(1) Trois vol. in-folio avec figures. In Venezia, 1813, 1816. 1818.

main, n'aurait-il pas dû, pour être conséquent, omettre aussi la France? Il y a donc bien lieu de craindre que l'honneur qu'il nous accorde d'écrire l'histoire de l'art français, n'ait d'autre but que de prouver la supériorité de l'une des deux nations, en s'attachant à montrer l'infériorité de l'autre. La France ne sera vraisemblablement qu'un objet de comparaison destiné à relever la gloire de l'Italie. C'est là, en effet, ce que l'ensemble de l'ouvrage va nous faire voir.

Le PREMIER LIVRE, divisé en huit chapitres, renferme des considérations générales sur les principes de l'imitation; sur l'essence du beau, par conséquent, sur l'idéal; sur l'emploi des statues dans les différens cultes, à commencer par l'antiquité la plus reculée; sur les révolutions que l'art de la sculpture a éprouvées chez les anciens; sur la destruction des monumens antiques opérée dans le moyen âge; sur les costumes civils et religieux; enfin, sur les images honorées dans le culte chrétien. Il y a bien des longueurs et des répétitions dans ces huit chapitres, qui d'ailleurs ne renferment rien de neuf. Pareille remarque pourrait avoir lieu plusieurs fois dans le cours des trois volumes; mais déjà elle a été faite par M. Quatremère de Quincy. Je m'abstiens donc de la répéter, d'autant qu'il n'y a rien dans tout cela qui intéresse la France.

Le LIVRE II offre un sujet curieux et intéressant. C'est une idée utile, et de laquelle on doit savoir gré à l'auteur, que d'avoir placé au commencement d'une histoire de la sculpture moderne une notice historique sur l'origine des églises les plus renommées de la chré-

tienté, sur le caractère de leur architecture, le genre et le style de leurs décorations. Les sculptures du moyen âge ayant généralement été consacrées au culte chrétien, il est évident que l'historien doit retrouver, dans les anciennes églises, ou du moins, voir mentionnées dans leurs chroniques, les productions de l'art de sculpter ou de modeler les plus marquantes de chaque époque, et les plus propres à constater la corruption et la renaissance du goût. Mais ici commence à se manifester le système exclusif que l'auteur s'est proposé d'établir.

Seule, suivant M. C., au milieu des divers États de l'Europe, tous moins favorisés par le climat, l'Italie, tant septentrionale que méridionale, a obtenu le privilége de cultiver les arts avec succès; seule, elle les a maintenus lorsqu'ils étaient abandonnés partout ailleurs; seule, et sans aucun secours étranger, *senza soccorso straniero*, elle les a relevés de leur décadence; seule enfin, elle les a portés au plus haut degré de perfection et de gloire. Ce système exige la preuve de deux propositions fondamentales que l'auteur s'applique d'abord à établir. Premièrement, l'Italie, dans les ténèbres du moyen âge, n'a jamais cessé de cultiver les beaux-arts; *non fu troncato mai il filo delle arti* (pag. 71). Secondement, durant ce tems d'ignorance, non plus qu'à la renaissance du goût, ce pays n'a rien dû à la Grèce. Il n'existe, en effet, dit l'auteur, aucun moyen de prouver qu'il y eût des artistes grecs en Italie avant la destruction de l'empire de Constantinople; *noi non abbiamo argomenti coi quali provare in Italia l'esistenza dei Greci maestri, se non dopo il rifugio che v'ebbero quegli artisti e que' letterati in seguito alla distruzione di Costantinopoli*

(pag. 158). D'ailleurs, ajoute-t-il, il ne pouvait y avoir alors, chez une nation qui touchait au terme de sa décadence, des artistes beaucoup plus habiles qu'en Italie. Rien de meilleur à Constantinople qu'à Rome et à Venise (pag. 328, 329). Devenus, au contraire, presque semblables à des automates, les Grecs n'étaient plus sensibles qu'au repos et aux plaisirs des sens; *quasi automi, non più sensibili che al piacere dei sensi e al risposo* (pag. 162). Constantinople enfin ne conservait plus rien des arts antiques, si ce n'est quelques ouvriers en orfévrerie; *erasi ristretto il talento dei Greci di Costantinopoli al lavoro delle opere di oreficeria* (pag. 163).

Or, de ces deux propositions, la première est d'une vérité incontestable; on voit déjà seulement qu'elle est incomplète et insuffisante. Quant à la seconde, elle est, ainsi que ses corollaires, entièrement contraire à tous les témoignages de l'histoire.

Que l'Italie n'ait cessé, à aucune époque du moyen âge, de pratiquer la peinture et la sculpture, c'est un fait sur lequel, malgré quelques mots équivoques de Vasari, il n'est plus permis aujourd'hui d'élever des doutes. On pourrait seulement regretter que M. C. n'ait pas abordé, à cet égard, son sujet avec plus de résolution, et qu'il n'ait pas discuté la question avec plus d'étendue. A peine y a-t-il consacré deux pages du quatrième chapitre de son premier livre (pag. 70 et 71). S'il y revient au premier chapitre du livre II, et au second du livre III, c'est encore d'une manière vague, incertaine, embarrassée. Il puise ses preuves dans Flaminio del Borgo, Maffei, Malvasia; on voit qu'il n'a pas remonté aux sources. Mais, un vice plus notable, et que nous devons mettre au jour,

consiste à n'avoir pas dit un seul mot de l'état des arts aux mêmes époques dans le reste de l'Europe. Ce n'est point ici un oubli de la part de l'auteur ; ce n'est pas la crainte de trop agrandir son plan. D'ailleurs, ce dernier motif ne serait d'aucune valeur relativement à la France, puisqu'il a promis d'en donner l'histoire, *salvo la Francia*. Ce silence est l'effet de la persuasion où paraît être M. C., que, pendant huit ou neuf cents ans, les arts ont été complètement abandonnés, perdus, hors de l'Italie : aussi va-t-il bientôt s'autoriser de la lacune restée à ce sujet dans son travail, pour affirmer qu'au treizième, au quatorzième, au quinzième siècles, l'art de la sculpture était parmi nous absolument nul, et que nous ne pouvons citer aucun monument vraiment français avant l'an 1404, ou plutôt avant l'an 1507.

Je reviendrai avec l'auteur sur cette étrange proposition. Qu'il me soit seulement permis de dire, quant à présent, que j'en ai d'avance démontré la fausseté pour les tems proprement appelés le moyen âge, dans mon *premier Discours historique sur la Peinture moderne*, où j'ai considéré cet art, depuis Constantin jusqu'à la fin du douzième siècle (1). En rendant à l'Italie, dans cet écrit, l'hommage qui lui est dû, j'ai montré, aux sixième, septième, neuvième, dixième, douzième siècles, l'Allemagne, la France, l'Angleterre même, pratiquant, sans aucune interruption tous les arts propres à la décoration des palais et des temples. J'ai fait connaître les soins d'une foule d'évêques, d'abbés, de prin-

(1) Ce discours est imprimé à la tête du IVe volume du *Musée français*, et dans le *Magasin encyclopédique*, mai, juin, juillet, août 1812, avec des additions et quelques corrections.

ces, de rois de toutes les nations, pour maintenir ce genre de connaissances dans toute la vigueur que permettait l'ignorance universelle. Ce ne sont pas seulement des miniatures que j'ai citées : on a vu un très grand nombre d'églises, de dortoirs, de réfectoires, couverts de peintures, sur les murs latéraux, dans l'abside, dans les voûtes ou les plafonds, dans tout leur pourtour, en un mot, et sur toute la hauteur des murailles ; et ces peintures, suivant les auteurs du tems, étaient exécutées avec un genre d'habileté qui paraissait souvent admirable ; *in circuitu, in gyro, à pariete ad parietem, dextrâ lævâque, in maceriâ et in laqueari, decenter, pulcherrimè, mirificè.* Il n'est pas, dans le cours de neuf siècles, un espace de vingt années où je n'aie indiqué, et particulièrement dans la France, quelque monument de peinture, de mosaïque, de sculpture en bois, en plâtre, en pierre ou en métaux. J'ai même rappelé des ordonnances qui prescrivaient pour les églises, ces genres de décoration ; et mes autorités ont été puisées, à toutes les époques, dans des écrivains contemporains ou appartenant à des tems très rapprochés. Il doit par conséquent m'être permis d'affirmer que le vide laissé par M. C. dans son tableau historique, ne prouve rien contre la réalité du fait. La France et l'Allemagne n'avaient, pas plus que l'Italie, abandonné les arts dans le cours du moyen âge ; et lorsque diverses causes ont amené la restauration du goût, elles étaient également prêtes à en recevoir le bienfait, autant que leur état politique rendait ce rétablissement plus ou moins facile.

Quant à la Grèce, l'erreur de M. C. est tellement évidente qu'on aura sans doute peine à concevoir comment il y a été entraîné. Nous lui pardonnerons facilement

l'excès de son zèle pour sa patrie; mais, qu'à son tour, il ne s'étonne point de notre respect pour celle de Phidias et d'Apelle. Si l'Italie ne doit pas être déshéritée de sa gloire, faut-il donc ravir à la Grèce la sienne? Des monumens sans nombre, encore existans, attestent la présence d'artistes grecs dans une foule de villes d'Italie, à toutes les époques du moyen âge. La preuve de ce fait est écrite partout. Nous ne parlerons point des mosaïques exécutées à Ravenne, dans le cinquième et le sixième siècles; car M. C. trouverait tout naturel qu'on eût employé des artistes grecs dans un pays soumis alors à la domination des empereurs d'Orient. Mais nous citerons celles de vingt églises de Rome, que la seule lecture d'Anastase le bibliothécaire ou du livre de Ciampini fait suffisamment connaître. Nous rappellerons notamment celles de Saint-Cosme et Saint-Damien, et celles de Saint-Laurent *in agro veterano*, qui sont du sixième siècle; celles de Sainte-Agnès hors des murs, et de Saint-Pierre *ad vincula*, qui datent du septième; celles de Saint-Marc et du Triclinium de Saint-Jean-de-Latran, qui appartiennent au huitième; celles de Sainte-Praxède, de Sainte-Cécile, et de Sainte-Marie-la-Veuve, monumens du neuvième siècle, et bien remarquables pour ces tems.

Pendant toute la durée de la persécution, excitée par les iconoclastes, des moines grecs, peintres ou sculpteurs, ne cessèrent point de se réfugier en Italie. Le nombre de ces artistes était si considérable, que les papes Paul I, Adrien I, Paschal I, construisirent plusieurs monastères tout exprès pour les y recueillir (1).

---

(1) Anast. in Paul. I., Adrian I, et Pasch. I. — Leo Allat, *De Perpet. Consens*; lib. I, cap. vj.

Dans les siècles suivans, nouveaux ouvrages de ces Grecs dont M. C. nie la présence en Italie. A Capoue, au neuvième siècle, ce sont les mosaïques de la cathédrale, dont le style, autant que les monogrammes, attestent l'origine; à Florence, au commencement du onzième siècle, ce sont les mosaïques de Saint-Miniate, où l'on voit une tête de Christ d'un si beau caractère, qu'elle semble surpasser la puissance de ces tems d'ignorance et de routine; au mont Cassin, vers l'an 1066, ce sont des ouvrages immenses de tous genres, exécutés par des artistes que l'abbé Didier avait appelés de la Grèce, ce que personne ne conteste; à Venise, vers l'an 1070, ce sont les mosaïques de Saint-Marc, grecques, quoique M. C. en puisse dire, car tous les historiens en font foi. Dans des tems plus rapprochés de nous, un artiste grec ou élève des Grecs de Venise, exécute à Bologne, au treizième siècle, la peinture encore existante aujourd'hui dans la voûte de l'église de Saint-Étienne (1); un Grec, nommé Théophane, fonde, vers le même tems, suivant l'opinion du docte Zanetti, la brillante école des peintres vénitiens; et ce Théophane est antérieur à la restauration de l'art, quoique M. C. pense le contraire, puisqu'il a pour élève Gelasio di Nicolo, chef de l'école de Ferrare, qui lui-même, en 1242, avait déjà commencé sa réputation (2). Margaritone enfin est élève d'un peintre grec, Cimabué est élève de peintres grecs..... Je m'arrête; car, en vérité, je craindrais de fatiguer le lecteur.

Deux faits sont donc également incontestables: l'un, qu'il y eut constamment des artistes latins en Italie,

---

(1) Malvasia, *Fels. pitt.*, t. I, pag. 7. — Lanzi, *Stor. pitt.*, t. III, pag. 5; *ed.* 1795.

(2) Lanzi, *Stor. pitt.*; t. III, pag. 215.

dans les siècles de la décadence; l'autre, qu'il y eut toujours aussi des artistes grecs.

Mais, si d'un autre côté, nous portons nos regards vers la Grèce elle-même, comment adhérer à cette proposition que *le talent des Grecs de Constantinople se bornait, aux mêmes époques, à l'exécution de quelques ouvrages d'orfévrerie?* Tant de monumens d'architecture, de sculpture, de peinture, de mosaïque, exécutés sous Basile-le-Macédonien, sous Léon-le-Sage, sous Constantin Porphyrogénète, sous Constantin VII, sous Basile-le-Jeune, sous Constantin-Monomaque, sous Alexis Comnène, sous Manuel et les autres princes de cette famille, tant de monumens n'attestent-ils pas, au contraire, la vigilance de ces princes pour maintenir tous les beaux-arts, et le noble emploi qu'ils faisaient des talens? Et ne suffirait-il pas de rappeler l'étonnement, l'admiration des Croisés à l'aspect des édifices de Constantinople, pour prouver quelle était la magnificence de cette riche métropole, quel était le faste de ses habitans, et l'intervalle qui la séparait, quant aux lumières et à la pratique des arts, de presque toutes les villes de l'Occident? « O quelle belle et noble cité, s'écriait Fulques de Chartres! Combien de monastères, combien de palais, construits avec un art prodigieux! Combien d'admirables monumens présentent ses places et ses carrefours! Quelle quantité d'or et d'argent, d'étoffes et de vêtemens de tout genre, de trésors de toute espèce! Il serait fatigant d'en faire l'énumération (1). Mult de cels de l'ost, dit cent ans

(1) *O quanta civitas, nobilis et decora*, etc. Fulch. Carnot., *Hist. hierosol.*, lib. I, cap. iv; apud Du Chesne, *Hist. franc. script.*; t. IV, pag. 821

plus tard Ville-Hardoin, allèrent à voir Constantinople et les riches palais et les yglises dont il avait tant, et les granz richesses que onques nulle ville tant n'en ot (1). Il serait difficile, dit, à ce sujet, notre éloquent historien des croisades, en citant aussi Ville-Hardoin, de peindre l'enthousiasme, la crainte, la surprise qui s'emparèrent tour à tour de l'esprit des croisés, à l'aspect de Constantinople, *quand ils se prirent à contempler attentivement cette belle cité magnifique, dont ils ne pensaient qu'en tout le monde y en deust encore avoir une telle* (2).

En ce qui concerne le mérite de l'invention et du travail, c'est encore une prévention bien injuste que de ne pas reconnaître la supériorité des Grecs de cet âge sur tous les Latins sans exception. Vainement M. C. invoque sur ce point le suffrage de M. D'Agincourt; M. D'Agincourt le condamne, toutes les fois qu'il compare les Latins avec les Grecs; et ces occasions renaissent dans son ouvrage à chaque instant. Les planches 26 et 29 de *la Sculpture* que M. Cicognara a citées, ne disent rien à ce sujet. Mais, qu'on voie le texte des planches 31, 39, 43, 44, 46, 47, 52, 87, sur *la Peinture;* 12, 21, de *la Sculpture*, on y lira ces mots: « Pour être juste, il faut convenir qu'aux époques où l'art fut totalement anéanti partout ailleurs, et lorsqu'il n'enfanta plus que des productions monstrueuses, à compter du quatrième et du cinquième siècles, il ne cessa point de conserver dans la Grèce un vague souvenir des principes qui avaient fait sa gloire si long-tems, et qu'il y a montré constamment, dans le dessein, quel-

(1) Ville-Hardoin, *De la Conquête de Constantinople*, cap. 100.
(2) M. Michaud, *Histoire des Croisades*, t. III, pag. 162.

ques restes des belles formes ; dans l'ordonnance, une louable conformité avec les règles suivies par les anciens (*Peinture*, page 90). Si nous comparons, dit encore ce sage appréciateur, l'école italienne à l'école grecque dans le onzième et le douzième siècles, nous verrons qu'elle fut constamment moins heureuse (ibid. p. 66).

L'artiste grec, en effet, nous montre encore, à cette époque, quelques restes, non du savoir, il faut l'avouer, mais du moins des opinions et des habitudes de ses ancêtres. Ses compositions en général ne manquent point d'une sorte de dignité ; elles offrent souvent une symétrie monotone, presque jamais des images ignobles ; elles sont froides, mais graves et décentes. Le Latin, au contraire, ne possède plus aucun élément des théories de l'antiquité ; ignorant dans l'art d'être vrai, il aspire aveuglément à nous émouvoir, et il devient trivial en voulant être pathétique. L'un prend l'emphase pour de la majesté ; dans l'intention d'ennoblir son style, il ceintre quelquefois ses courbes sans mesure ; ses formes deviennent alors rondes et pesantes ; ses contours laissent à peine distinguer les attachemens des membres : ses figures ne savent presque plus se poser d'aplomb sur leurs pieds ; mais, jusques dans ses fautes les plus grossières, on reconnaît qu'il s'applique à être grand. L'autre prend la caricature pour de l'expression, et descend quelquefois jusqu'à la bassesse la plus abjecte. Son dessin est généralement maigre et sec ; ses lignes droites et roides rappellent à peine les formes de la nature. L'un enfin nous offre un génie épuisé, conservant une lumière presque éteinte ; l'autre, un esprit indifférent pour le bien, et qui ne cherche point encore à s'éclairer. Je les considère au dernier terme de la dégradation. Il est dans la Grèce, comme dans la France

et dans l'Italie, des ouvrages d'un mérite supérieur : le Grec évite quelquefois l'enflure ; le Latin n'est pas toujours carré et massif ou retréci et décharné ; mais, plus ou moins, ils offrent partout quelque empreinte de ces vices caractéristiques, et la supériorité demeure, dans tous les cas, à celui des deux qui a conservé un reste de noblesse.

On ne saurait se faire illusion sur l'état comparé de l'art chez les deux nations, à moins qu'on ne prenne des ouvrages d'artistes grecs pour des productions latines ; et c'est ce qui arrive à M. C. Son erreur est visible dans les numéros 1 et 2 de la planche de son premier volume, tirés de l'église de St.-Marc, ainsi que dans le numéro 3, appartenant au baptistaire de Pise ; monumens grecs, comme le prouvent le style et les monogrammes, et qu'il suppose, quoique en hésitant, de sculpture italienne, *a quanto io credo italiane* (pag. 329, 381). Tout est grec sur cette planche, excepté les bas-reliefs distingués par les numéros 14 et 15, qui sont bien certainement italiens; et le caractère de ces monumens, comparé à celui de tous les autres, suffirait pour montrer l'intervalle qui séparait encore la manière latine d'avec la manière grecque, aux derniers tems de la décadence.

C'est au surplus faire de l'Italie un éloge aussi maladroit qu'il est peu fondé, que de prétendre qu'on n'y employait point d'artistes grecs, au douzième et au treizième siècle, afin de lui attribuer tout l'honneur du renouvellement de l'art. Le mérite des artistes italiens ne consiste point à n'avoir pas eu des Grecs pour maîtres, mais à les avoir surpassés. Plus la manière des Toscans et des Lombards était corrompue, lors de la restauration, plus doit briller le génie

des réformateurs. Apprécions dignement ces hommes dont les noms seront immortels.

Entouré d'ouvrages de Grecs modernes, Guido de Sienne reconnut la nécessité de soutenir la grandeur qu'affectaient ces héritiers appauvris d'Apelle, par une imitation fidèle des formes humaines. Il abandonna la routine de ses vieux maîtres, mais sans oublier toutes leurs leçons. C'est ce que montre clairement le style naïf et tout à la fois élevé de ses timides mais gracieuses peintures. Cimabue, génie mâle et original, naturellement porté vers des beautés dramatiques, secoua de bonne heure la rouille des maîtres grecs qui avaient appesanti sa jeunesse; et s'attachant avec ardeur au modèle vivant, remontant vers des sources abandonnées, il chercha dans le cœur humain des affections vives qu'il exprima grossièrement, mais avec énergie. Passionné comme lui pour le vrai, plus gracieux, plus noble, digne précurseur de Raphaël et de Lesueur, déjà en choisissant ses modèles, Giotto, élève de Cimabue, s'applique à les embellir; il a dérobé aux Grecs de son tems leur principe sur l'ampleur des formes, à la nature une portion de sa chaleur. S'il ne satisfait point encore pleinement un œil exercé, il nous attache du moins, il nous intéresse, il élève même nos pensées; et telle est en lui la puissance de la grâce et de la vérité, que nous sommes prêts à le croire plus habile qu'il n'est réellement. Voilà, quant au renouvellement de la peinture, la véritable gloire de l'Italie. Il n'est que faire de déprécier la Grèce pour la lui accorder.

Il pourrait enfin paraître assez piquant d'opposer au mépris de notre auteur pour les Grecs du bas-empire, le mépris non moins prononcé, des écrivains

grecs, contemporains des croisades, pour l'ignorance des Latins qui ravageaient si impitoyablement leur patrie. Ces écrivains sont sans doute plus excusables que ne l'est aujourd'hui notre historien moderne. Mais une semblable manière d'argumenter ne servirait qu'à obscurcir la vérité. Poursuivons.

J'ai dit que c'est à l'occasion des églises dignes de remarque sous le rapport de l'art, que commence à se manifester le système exclusif de M. C. Il faut donc ne pas quitter les chapitres où il traite ce sujet, sans avertir du vide resté dans cette partie de son travail. Pour se persuader à lui-même que la France n'a point produit de sculpteurs avant le quinzième ou le seizième siècle, il était naturel qu'il négligeât de s'assurer de l'existence des cathédrales où reposent d'innombrables monumens de sculpture, tous antérieurs à cette époque; aussi les passe-t-il complètement sous silence. Il nous rappelle l'église de St.-Marc de Venise, le dôme de Pise, celui de Sienne, ainsi que d'autres églises italiennes; mais il ne fait mention ni des églises de Fulde, de Cologne, de Cantorbéry, d'Ely, de Westminster, monumens intéressans sous plus d'un rapport, ni d'aucune de nos églises de France. Il oublie la rotonde et le portail de St.-Bénigne de Dijon, fondés en 1001, remarquables par les sculptures qui les décorent, autant que par leur architecture. Il oublie la cathédrale de Chartres, commencée en l'an 1020, terminée vers l'an 1048, et dont les sculptures semblent fort supérieures à celles de cet âge. Il ne parle point de la vaste église de Cluny, fondée en 1088, dont l'abside, inhumainement démoli depuis peu de tems, présentait un mélange singulièrement curieux de peintures, de mosaïques et d'ornemens de bronze

en ronde-bosse. Il ne cite même ni l'église de St.-Denis, reconstruite en 1140, et dont les sculptures du grand portail, qui datent de la même époque, existent encore, quoique mutilées par des mains barbares; ni l'église de Notre-Dame de Paris, commencée en 1161, curieuse par une si grande quantité de sculptures, et notamment à cause de celles du portail principal, antérieures à l'an 1223. Il ne cite ni celles de Vienne en Dauphiné, d'Autun, d'Auxerre, de Rheims, d'Amiens, de St.-Ouen; ni enfin aucune de nos autres églises, soit du onzième, soit du treizième siècle; et il est tout naturel qu'en négligeant ces édifices, il ne se ressouvienne point des sculptures qu'on y a prodiguées.

De même qu'il ne fait aucune mention de nos monumens français, M. C. a dû écarter les faits historiques qui ne s'arrangeaient pas avec ses idées, ou les interpréter dans un sens qui ne lui fût point défavorable. C'est ainsi qu'il nie l'influence des croisades. Il s'en explique formellement. Mises en activité par un fou, les croisades, dit-il, n'ont produit que des erreurs et des folies (pag. 152). Elles n'ont pas même valu à l'Italie des manuscrits grecs; car, dit-il encore, on n'en a apporté de l'Orient qu'après Pétrarque et Boccace, *e anche dopo Petrarca e Boccaccio* (ibid.). Il faut oublier, par conséquent, les soins pris par les papes pour se procurer des manuscrits de ce genre; les travaux des moines grecs, repoussés vers l'Italie par les iconoclastes; le collége des jeunes Grecs fondé par Philippe-Auguste; les chaires de grec établies à Paris, à Bologne, à Oxford, conformément au vœu du Concile de Vienne; et même les conquêtes des Vénitiens, à la suite desquelles leur patrie s'est enrichie de manuscrits grecs, comme d'autres monumens de toute espèce.

Le LIVRE III est destiné à offrir le tableau du renouvellement de l'art en Italie, depuis le treizième siècle jusqu'à Donatello et à Ghiberti exclusivement, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1400.

L'auteur, dans le premier chapitre, rappelle d'abord les troubles qui désolèrent l'Italie après la paix de Constance, conclue en 1183, et les progrès qui honorèrent bientôt après la littérature italienne au milieu des dissensions civiles. Ce sujet le conduit à des considérations générales sur l'influence de la liberté politique, des guerres nationales, de la richesse, du goût des peuples pour la musique et la danse, relativement aux arts du dessin, et il me fait, à cette occasion, l'honneur de m'emprunter, je ne dirai point des idées neuves peut-être, lorsque je les ai émises, mais plusieurs passages, traduits mot à mot, de mes *Recherches sur l'Art statuaire*. Ses pages 282, 284, 291, 302, 303, 304, 309, sont plus ou moins couvertes de lambeaux enlevés à mon livre. La page 309 notamment reproduit en entier mes pages 395 et 396, sans qu'elles y soient citées plus que tout le reste (1). Cette espèce de communauté de biens aurait dû me valoir quelques égards : mais, c'est tout le contraire, car, dans le même endroit, voulant déprécier les écrivains français qui lisent, dit-il, superficiellement les

---

(1) *Recherches sur l'Art statuaire considéré chez les anciens et chez les modernes*; Paris, veuve Nyon aîné; 1805; in-8°. (Chez MM. Debure frères, Renouard, Bossange et Masson, Treuttel et Würtz.). — On peut voir les pages 130, 131, 74, 98, 99, 132, 395, 396. J'aurai à faire beaucoup d'autres citations de ce genre.

M. Cicognara remarque avec raison, dans son *discours préliminaire*, que ni Winckelman, ni d'Hancarville, ni Lanzi, ni d'Agin-

auteurs italiens, M. C. me range dans cette classe, et me cite même pour exemple, *siccome il signor Emeric-David* (pag. 293), toujours pour mes prétendues erreurs au sujet de l'église de Saint-Marc et de celle de Pise.

Dans le chapitre II, revenant encore au dixième et au onzième siècle, au milieu de beaucoup de longueurs, l'auteur recommence ses diatribes contre les artistes grecs, tous, dit-il, ignorans et grossiers, et dont aucun ne s'est fait une réputation en Italie, tandis que plusieurs Italiens du même temps, tels que Wolvinus, Rodolphinus (Allemands suivant toute apparence), Viligelmo, Antelmi, Brioletto, Biduino, ont laissé un nom illustre. Cette observation doit être prise pour ce qu'elle vaut : elle signifie que les Grecs ont rarement apposé leur nom sur les ouvrages exécutés par eux en Italie, tandis que les Italiens ont pris plus de soins pour perpétuer le leur.

L'auteur arrive enfin, dans les chapitres III et IV, à

---

court, ni le docte Fiorillo, ni Guasco, ni M. Émérie-David, n'ont traité le même sujet que lui. Cette observation est parfaitement juste en ce qui me concerne. Obligé, par le contenu de la question que je devais traiter, d'énoncer les causes de la perfection où sont parvenus les sculpteurs grecs, d'exposer par conséquent leurs opinions sur le beau en général, et notamment sur la beauté des formes humaines, de découvrir enfin, et de faire connaître les règles qu'ils s'étaient imposées, relativement à l'imitation; je n'ai parlé des statuaires modernes qu'afin de montrer qu'ils se sont approchés de la perfection, lorsqu'ils se sont conformés aux principes des anciens; et qu'ils se sont au contraire égarés, aussitôt qu'ils ont négligé cette théorie. Mais, cette différence même, qui existe entre le plan de l'ouvrage de M. Cicognara, et le contenu du mien, aurait dû me mettre à l'abri et de ses emprunts et de ses critiques.

Nicolas de Pise et à son école, et il trace un tableau assez intéressant des travaux de cet illustre fondateur des Écoles toscanes de sculpture. Mais, dès ce premier pas de l'histoire de la régénération, l'écrivain partial se laisse encore induire en erreur par le sentiment qui le porte à admirer tout ce qui est italien, et quelquefois à le louer outre mesure. Nous ne saurions passer légèrement sur cet endroit. Il faut soumettre au lecteur une remarque qui a pour objet le principe fondamental de l'art.

Les maîtres toscans qui ont régénéré la peinture ne se sont point mépris sur la route qu'ils devaient tenir. Nous venons de rappeler l'esprit qui dirigea Guido de Sienne, Cimabue et Giotto. Nicolas de Pise paraît avoir jugé moins sainement de la première loi à laquelle il devait se soumettre. Né vers la fin du douzième siècle, ou au commencement du treizième, dans une ville alors peuplée de maîtres grecs, d'élèves de ces maîtres, et de monumens grecs de tous les âges, dans une ville qu'on pourrait dire toute grecque ; il eut le bon esprit de dédaigner les productions de son tems, et de s'élever à la contemplation des chefs-d'œuvre de la Grèce antique. Cette preuve d'un tact sûr et d'un goût élevé, pouvait faire espérer de sa part des progrès très marqués. Toutefois, l'étude prématurée de l'antique ne devait pas le conduire aussi sûrement au but, que celle de la nature, à laquelle s'appliquèrent Guido de Sienne, son contemporain, et, quelques années plus tard, Cimabue et Giotto, instruits peut-être par ses erreurs. Tel qu'un élève qui, impatient d'obtenir à peu de frais un commencement de réputation, s'élance aujourd'hui dans nos musées, saisit d'un crayon novice des pensées et des contours, et, vide de savoir, reporte dans ses compositions ces traits

spirituels, mais dont il n'a pu distinguer les beautés les plus essentielles ; tel Nicolas de Pise, sans avoir pénétré le secret des formes du corps humain, dérobait à l'antique des profils qui charmaient son goût naturel, et esquissait ensuite les formes de la Vierge ou les scènes de l'Évangile, d'après ces vains croquis d'images de dieux ou de héros grecs. Ses ouvrages, toujours gracieux, offrent quelquefois une sorte de ressemblance avec telle ou telle figure antique, qui est prodigieuse pour le tems auquel il faut se reporter, et à laquelle on ne peut s'empêcher d'applaudir en souriant. Mais, cette étude superficielle produisit l'effet attaché à toute méthode d'enseignement dont l'analyse et l'imitation de la nature ne constituent pas la base. Retirée de son long sommeil, l'Italie ne put se lasser d'admirer les ouvrages de ce copiste ingénieux de l'antique ; mais, il n'éclaira la marche de l'art qu'imparfaitement ; et tandis que Cimabue et Giotto accéléraient de jour en jour leurs progrès et ceux de leurs élèves, Jean de Pise, fils de Nicolas, et les autres élèves de ce statuaire, réputés habiles tant qu'ils reproduisirent, pour ainsi dire, leur maître, ne s'élevèrent pas même jusqu'à lui, lorsqu'ils furent livrés à leur propre génie. La sculpture italienne s'arrêta dès son premier pas, elle parut même rétrograder ; car souvent, dit M. Cicognara, que cette dernière circonstance a frappé, on prendrait les ouvrages des élèves de Nicolas pour des productions du ciseau grossier de ses prédécesseurs, *della mano inesperta de' suoi predecessori* (pag. 360, 365). Mais, pour expliquer ce fait, il n'est pas nécessaire de dire, comme cet écrivain, qu'après avoir enfanté un homme d'un grand talent, la nature fatiguée devait se reposer, et qu'ordinairement après un vol audacieux, *dopo alcuni voli arditissimi*,

l'esprit humain revient en arrière (365). Fallait-il donc à la mère des êtres tant de repos, pour un seul enfantement? La cause de la lenteur de l'école est évidente : c'est que Nicolas avait donné à ses élèves des leçons insuffisantes, sans méthode, et qui les avaient égarés. Lorsque Agostino et Agnolo, deux frères natifs de Sienne, instruits d'abord dans les ateliers de Jean, fils de Nicolas, eurent quitté ce maître pour se ranger auprès de Giotto, qui tenait aussi le ciseau, ils firent, à l'aide de ses conseils, des progrès dont l'Italie toute entière retira le fruit, et ils fondèrent solidement l'école qui produisit dans la suite Donatello, Ghiberti et Michel-Ange. L'explication du fait précédent nous montre la cause de celui-ci. Formés par le Giotto à l'amour du vrai, caractère essentiel de cet homme de génie, Agnolo et Agostino allièrent par ce moyen, comme lui, à la naïveté de l'imitation l'élévation du style, à la facilité des attitudes la justesse de l'expression; et il n'est aucun genre de beauté qui ne puisse découler d'une instruction si sage. La sculpture s'éleva successivement jusqu'au sublime, par cela même qu'elle ne prétendit d'abord qu'à une imitation exacte et naïve.

Dans les chapitres 3 et 4, ainsi que dans le suivant, en parlant des prédécesseurs et des contemporains de Nicolas de Pise, M. C. se trouve embarrassé par l'affluence d'un assez grand nombre de sculpteurs allemands et français, répandus en Italie au douzième et au treizième siècle. La cathédrale de Strasbourg commencée en 1015, et terminée, non compris le clocher, en 1295, contribuait alors à multiplier les statuaires vers les bords du Rhin. M. C. en fait la remarque. Il en était de même de plusieurs de nos églises de France, ce qu'il ne dit pas. Strasbourg n'étant pas, à cette épo-

que, une ville française, le gêne moins. Plusieurs de ces artistes se faisaient distinguer, à Milan, à Assise, à Florence, et dans d'autres villes d'Italie. De ce nombre était un maître qui paraît avoir joui d'une grande réputation. Il était natif de Cologne, et contemporain de Giotto. Ghiberti, qui en fait un magnifique éloge dans son ouvrage inédit sur la sculpture, ne nous a point transmis son nom; mais il assure qu'il était très habile, très docte, très grand dessinateur, qu'il excellait dans les têtes et dans le nu; en un mot, qu'il égalait les anciens maîtres grecs; *maestro della arte statuaria*, *molto perito*,..... *dotto*, *dottissimo*,..... *grandissimo disegnatore*,..... *eccellentissimo*, *perfetto*,.... *fece le teste meravigliosamente bene*, *ed ogni parte ignuda*,..... *al pari degli statuari antichi greci*; etc. (pag. 368, 369).

Il serait difficile de récuser le jugement d'un statuaire tel que Ghiberti; il faut donc que ce maître eût fait preuve d'une grande habileté; et dès ce moment, nous pouvons par conséquent prévoir quelles atteintes recevra le système exclusif de M. C. lorsqu'il s'agira de la France et de la Germanie. Provisoirement, l'auteur se débarrasse de ce maître étranger, en rapportant, ce qui paraît vrai, qu'affligé d'avoir vu détruire un de ses principaux ouvrages, il se fit ermite, et qu'il ne subsiste rien de lui. D'ailleurs, ajoute-t-il, ce *tudesque* n'aura vraisemblablement été qu'un orfevre, puisque nous savons qu'il exécuta de l'orfévrerie pour le roi Charles d'Anjou; et comment enfin, au-delà des monts, aura-t-il acquis assez d'instruction pour entrer en concurrence avec des maîtres tels que ceux de Pise? C'est ce que dit M. C. au sujet d'un artiste du même tems, nommé Ramus, et il nous est sans doute permis d'en faire l'application à celui-ci, puisque la proposition est générale;

e oltramonte non avrà avuto adito a formarsi tale scultore da venire in confronto degli alunni della scuola pisana (pag. 389). Ainsi, grâces à l'ermitage et à la présomption d'incapacité, voilà M. C. momentanément délivré d'un ultramontain fort incommode.

Nous voudrions, abandonnant pour quelques instans ces empreintes déjà si visibles de la fausseté du système de notre auteur, appeler avec lui l'attention sur les intéressantes gravures qu'il a données, d'après les sculptures de Filippo Calendario. Ce Vénitien, sculpteur et architecte, mort en 1355, était peu connu jusqu'à présent, et l'on doit savoir gré à M. C. de l'avoir tiré de l'obscurité où il était tombé. Le Calendario prit la même route que Nicolas de Pise. Il ne lui appartenait point de régénérer l'art; mais il paraît qu'il se créa, par une étude superficielle de l'antique, une manière agréable, hardie, qui fait honneur à son goût naturel, sans mériter d'être imitée.

Ce serait aussi avec satisfaction que nous suivrions, guidés par M. C., les progrès plus réels d'*Andrea Ugolino*, connu sous la dénomination d'André de Pise. Elève de Jean de Pise, mais contemporain de Giotto, et dirigé sinon par ses leçons, du moins par son exemple, ce maître contribua véritablement, ainsi que Agnolo et Agostino, à régénérer la sculpture. Vérité, grâce, sagesse, esprit, sentiment, tout ce qui constitue les fondemens d'une bonne composition, et d'un bon style, se fait reconnaître dans ses ouvrages, bien qu'ils soient encore très imparfaits; on y lit d'avance les progrès de ses successeurs. Il nous serait agréable, en donnant à ce maître des éloges mérités, d'abonder dans le sens de M. C. Mais nous devons nous hâter d'arriver au chapitre 8, intitulé, de la Sculpture hors de l'Italie, *della Sculptura fuori d'Italia.* ÉMÉRIC-DAVID.

(*La suite au prochain cahier.*)

II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

DU GÉNIE DES ITALIENS, ET DE L'ÉTAT ACTUEL DE LEUR LITTÉRATURE.

QUATRIÈME ARTICLE. (*Voy.* t. II, p. 118—133.)

Poésie. — Nous avons indiqué, dans les trois premiers articles de cette Notice, les écrivains en prose qui se sont distingués dans cette dernière époque, et leurs ouvrages les plus remarquables; nous allons faire mention des auteurs contemporains qui ont cultivé avec succès le genre poétique.

Si la poésie, en général, consiste dans le talent de créer, d'après l'imitation de la nature, tout ce qui nous charme le plus, en excitant et dirigeant nos passions; si elle préfère au langage trop vulgaire de la prose les formes harmonieuses du rhythme poétique, comme plus convenables à sa destination; néanmoins elle peut, ce me semble, conserver encore son caractère essentiel, même en employant la prose. La versification est, sans doute, l'ornement le plus propre à la poésie; mais, elle n'en constitue point l'essence. Aussi, peut-il exister des poëmes en prose, comme on lit, plus souvent qu'on ne pense, des vers, même bien tournés, qui ne sont point de la poésie. Quoi qu'il en soit, je crois pouvoir comprendre ici, comme des espèces de poëmes, ces productions, plus ou moins ingénieuses, telles que les romans, contes, dialogues, et autres ouvrages qui, bien qu'écrits en prose, n'en appartiennent pas moins au genre poétique pour l'invention et pour le sujet.

Poëmes en prose. — L'Italie n'est pas aussi riche en écrits de ce genre, que la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Peut-être ne fournit-elle pas assez de lecteurs à ces ouvrages, trop légers pour la classe des savans, et sans intérêt pour le peuple qui ne s'occupe point de lecture. D'ailleurs, il semble que les Italiens ont préféré traiter en vers les mêmes sujets qu'ils pouvaient traiter en prose. Quoi qu'il en soit, l'Italie peut citer quelques-uns de ces poëmes en prose : tels sont le *Congrès de Cythère*, par Algarotti ; les *Dialogues des Morts*, par Salvatore Spiriti ; les *Lettres de Virgile aux Arcades*, par Bettinelli ; *Giannone de retour de l'Élysée*, par le P. Chiarizia, etc. Alexandre Verri avait donné les *Aventures de Sapho;* mais, ses *Nuits romaines* sont encore plus remarquables. Quoiqu'on les ait jugées avec beaucoup de sévérité, quoique le sujet en paraisse un peu monotone, on ne peut refuser à l'auteur le mérite d'avoir réuni souvent l'intérêt de la pensée et du sentiment avec la facilité et l'élégance du style. Les *Lettres de Jacopo Ortis*, par M. Foscolo, dont le plan semble emprunté d'un roman allemand (1), sont une nouvelle preuve de l'esprit fécond de l'auteur. M. Compagnoni nous a donné les *Veillées du Tasse.* Si les amateurs, trop jaloux de la pureté de la langue, n'y trouvent pas toujours la plus scrupuleuse correction de style, ils ne peuvent y méconnaître un certain mérite de naturel et de pathétique. M. Cuoco, Napolitain, a publié le *Voyage de Platon dans l'Italie.* On a reproché à cet auteur d'avoir trop imité le style français ; il a cependant beaucoup de clarté et d'abondance, surtout lorsqu'il expose ce qui regarde les beaux-arts et la législa-

(1) Voyez ci-dessus, pag. 434.

tion de la Grande-Grèce, et la philosophie de Timée et de Pythagore. On a publié dernièrement *i Quattro Amori* de monsignor Dragoni; *le Lettere* de Giulia Willet; *il Viaggio e Maravigliose Avventure d'un veneziano*, et *la Vita ed imprese di Bibi*. Mais, tous ces essais ne servent qu'à prouver encore la pauvreté des Italiens en ce genre. Espérons cependant que l'Italie voudra désormais réparer ce vide, et tirer de cette sorte d'écrits autant de profit que les autres nations civilisées; car, si ce genre paraît d'abord trop léger, il n'est pas moins vrai que c'est un des moyens les plus efficaces pour répandre et accélérer la civilisation des peuples.

Talent d'improviser. — Les Italiens ont brillé de tout tems dans tous les genres de poésie. On dirait que si les Muses se plaisent parfois à séjourner ailleurs, elles ont fixé leur domicile habituel sur les riantes collines de l'Italie. Nous en trouvons d'abord une preuve dans ce talent d'improviser, qui la distingue parmi toutes les nations civilisées; il montre au moins combien la nature l'a favorisée, alors même que l'art n'a point secondé cette singulière disposition. De tous les Italiens, ce sont les Toscans, les Napolitains, les Romains, auxquels ce talent naturel paraît le plus propre. On leur propose des sujets à traiter; ils méditent un instant; ils éclatent ensuite comme des hommes inspirés, soit en déclamant, soit en chantant. Ils chantent ordinairement, accompagnés de quelque instrument, quand ils ont un organe mélodieux: ce qui charme encore plus l'assemblée qui les écoute. Quelquefois, le défaut de voix les contraint à réciter leurs vers sans le secours de la musique; ce qui augmente la difficulté d'improviser et étonne davantage.

Je ne puis me souvenir des improvisateurs les plus

célèbres de mon tems, sans faire mention de l'infortuné Louis Serio, qui, après avoir fait, jusqu'au dernier moment de sa vie, le charme et l'admiration de ses compatriotes et des étrangers, périt, en 1799, à Naples, victime de cette catastrophe qui engloutit tant d'autres littérateurs distingués. Différent de la plupart des autres improvisateurs, il ne se débattait pas avec cet esprit prophétique qui descend sur eux pour les animer; il conservait l'apparence d'un calme extraordinaire, alors même que son imagination était le plus exaltée. Tranquille, il lisait les *thèmes* qu'on lui proposait; il restait debout, concentré un instant : le violon lui indiquait, par des sons doux et touchans, ces rhythmes harmonieux, que la main habile de Paësiello lui avait tracés, et le poëte commençait à chanter. Il changeait successivement les mètres, à mesure que la nature des divers sujets le lui prescrivait. Tout en lui paraissait spontané et naturel; il semblait maîtriser la fureur poétique qui, dans cette circonstance, s'empare ordinairement des autres improvisateurs; tout son corps devenait glacé, et son agitation intérieure ne se manifestait que par de grosses gouttes de sueur qui tombaient de son front. C'est lui-même qui me fit remarquer ce singulier phénomène.

Jusqu'ici, nous n'avons vu dans Louis Sério que l'ouvrage de la nature; mais il réunissait un art qui n'appartenait qu'à lui. Tous les thèmes qu'on lui proposait, il les encadrait ordinairement dans le même plan, et en formait une sorte de poëme dont les thèmes devenaient les épisodes. Un jour, on lui proposa pour sujets le péché originel, les comètes et les marées. Voici comme il s'y prit : « Adam, au milieu du paradis terrestre, entouré de tous les plaisirs, contemple les

beautés et les grandeurs de la nature : le système planétaire fixe principalement son attention ; il remarque, parmi tant de merveilles, le cours des comètes ; et combinant les idées philosophiques avec les opinions poétiques et vulgaires, il y entrevoit l'annonce des malheurs qui le menacent, lui et sa postérité. Malgré ses présages et ses lumières prophétiques, l'erreur et le péché le surprennent. Il est chassé du paradis, et condamné à souffrir et à pleurer. Épouvanté, il fuit, il s'égare ; l'air, la terre, les êtres vivans, tout ce qui l'entoure semble le persécuter. Enfin, il arrive sur le rivage de la mer, au moment où elle se retire comme indignée de sa présence. Il ne sait plus découvrir les causes de ce phénomène ; il y reconnaît un signe manifeste de l'horreur de la nature et de la colère du ciel ; et ne sachant où chercher un asile pour se cacher, il s'abandonne à ses remords, et pleure son infortune. »

Tel était le talent de ce poëte improvisateur. J'ai cru devoir en donner quelque idée, d'autant plus qu'on n'a pas encore songé à tirer de l'oubli son nom et celui de tant d'autres, dignes comme lui d'un meilleur sort.

Antoine Jérocadès fut contemporain de Sério ; mais, il eut plus de connaissances philologiques et plus de philosophie. Il a publié plusieurs traductions du grec et du latin, et quelques poésies originales, souvent remarquables par des allusions à des faits et à des principes, sur lesquels il ne lui était pas permis de s'expliquer clairement, telles que la *Lira Fecence*, recueil de vers lyriques, et *Il Paolo*, poëme en *ottava rima* ; mais, comme il manquait de patience dans le travail, ses poésies sont ordinairement pleines d'incorrections et d'inégalités. Si Louis Rossi n'était pas mort jeune encore, à la même époque et pour la même cause que Serio, il aurait, peut-être, réuni la facilité de ce-

lui-ci et les connaissances de Jérocadès. Condamné à mort, il improvisa, même quelques instans avant son exécution. Enfin, M. Gianni a fait presque oublier tous les improvisateurs, ses devanciers et ses contemporains.

La nature s'est plue encore à donner ce talent d'improviser à des dames, ce qui rend leur sexe et la poésie encore plus séduisans. On a célébré trop souvent l'imagination gaie de madame Corilla, l'esprit cultivé de madame Bandettini, la verve féconde de madame Fantastici, pour qu'il soit besoin d'en parler. Mais, on ne doit point oublier madame Mazzei, qui, sans tirer comme les autres autant de parti du chant ou de la déclamation, ravit, entraîne tous ceux qui l'écoutent, par son éloquence extraordinaire et vraiment poétique.

Qu'on n'attribue pas ce talent singulier à la nature mécanique de la langue italienne, comme on l'a prétendu quelquefois. Si elle est, plus que toute autre, riche, flexible, harmonieuse, elle n'exige pas moins d'art, quand elle prend la forme poétique. Les bons poëtes évitent les rimes trop communes et trop faciles; et la variété des rhythmes dont chaque mètre est susceptible, leur impose la loi de les choisir et de les accommoder à la nature des sentimens qu'ils expriment. M. Gianni ne s'est-il pas fait remarquer surtout par ce talent? Enfin, quel que soit le caractère de la langue italienne, c'est la fécondité et la souplesse de l'imagination, c'est la force du génie qui crée le talent d'improviser, comme elle a créé la langue elle-même. En effet, les Italiens improvisent aussi avec la même facilité en prose. Louis Serio, dont nous venons de parler, était souvent obligé de plaider sur un sujet quelconque; et il improvisait au barreau, comme avocat, ainsi qu'au Parnasse, comme poëte. Ce qui prouve encore davantage notre opinion, c'est que des

Italiens ont souvent improvisé dans la langue latine, tels que plusieurs poëtes du tems de Léon X; J. Lami, dans le siècle passé, et M. Gagliuffi, de nos jours.

Versification. — Malgré le charme que les improvisateurs nous causent, au moment de leur inspiration, ils ne laissent point de traces profondes et permanentes : on lit avec peu d'intérêt ces productions soudainement inspirées, que des tachigraphes ont recueillies, et qui auparavant nous avaient étonnés. Cette habitude même d'improviser donne aux poëtes une certaine confiance qui les empêche de corriger leurs productions, quand elles sont l'ouvrage de l'étude et de la méditation. Heureusement, un nouvel art s'est opposé à cet abus, qui rendait la versification trop languissante et trop commune. C'est cet art qui imprime aux vers, et surtout aux vers blancs (*sciolti*), une force, un rhythme, une harmonie que, depuis le Dante et Pétrarque, ils avaient presque entièrement perdus. Le Dante, tantôt par l'étude, tantôt par cette sensibilité de cœur qui force tous les organes à se prêter à l'impression de ses sentimens, avait répandu dans ses vers toute la variété dont ils étaient susceptibles; mais des barbares les regardèrent, dans la suite, comme l'effet du hasard, de la nécessité ou de l'imperfection de son art. Le goût, devenu de plus en plus efféminé et lâche, écarta ces rhythmes quelquefois étranges et rudes, mais plus souvent ingénieux et imitatifs; enfin, on leur donna une tournure si facile et si négligée qu'elle ne tarda pas à dégénérer en langueur et en monotonie. Ce défaut devint encore plus sensible et presque intolérable dans les vers *sciolti;* car ils n'avaient point la rime qui en tempérât l'impression monotone. Presque tous les versificateurs du seizième siècle sont fatigans et ennuyeux. Alamanni même, d'ailleurs si charmant dans son poëme de la *Coltivazione*, ne l'est pas également

dans sa versification. Le Tasse, qui avait donné tant de majesté et d'harmonie aux vers et aux octaves de sa *Jérusalem*, ne paraît plus le même, lorsqu'il emploie le vers *sciolto*, dans le poëme des *Sept Journées*. Ce fut Annibal Caro qui, le premier, étonna l'Italie par sa traduction de l'Énéide. Il fit sentir à quel degré de grandeur et d'harmonie on pouvait élever cette sorte de vers, jusqu'alors négligés. Mais, ce n'a été que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle qu'on a presque atteint la perfection en ce genre.

Charles-Innocent Frugoni avait commencé par donner plus de rondeur et d'étendue à la période poétique; mais quelquefois, pour soutenir l'éclat de sa versification, il ne nous offre qu'une vaine redondance de mots et de phrases ampoulées. Il fut suivi, dans la même carrière, par Algarotti et par Bettinelli. Mais, ceux qui ont véritablement le plus contribué à perfectionner le mécanisme de la versification, et qui en ont tiré le plus grand parti, sont Cesarotti, Parini, Alfieri et Monti. Il n'y a point de doute qu'après leurs efforts et leurs essais, les vers n'aient acquis un intérêt tout nouveau, soit par la variété et l'heureux emploi des césures et des rhythmes, soit par la manière de faire enjamber un vers sur l'autre, soit enfin par le constant accord de la pensée et de l'harmonie. On a saisi et employé les plus petites nuances dont le vers soit capable; et presque tous les poëtes de notre tems cherchent à briller par ce talent. Il semble qu'aucune nation ne surpasse l'Italie en ce genre; mais, il faut dire en même tems que ce travail n'absorbe pas l'attention du poëte, au point de le faire paraître moins poëte que versificateur. Le trop d'art nuit souvent au génie qui constitue le caractère fondamental de toute poésie.

(*La fin au cahier prochain.*) SALFI.

LETTRE

De M. le Comte de Volney *à M. le Directeur de* la Revue, *sur une nouvelle traduction d'Hérodote.*

Paris, 10 août 1819.

Il y a quelques années, Monsieur, il me fut intenté une querelle, dans laquelle, selon les règles de l'art militaire, je passai de la défense à l'attaque, pour faire *taire le feu de l'ennemi.* Le fond n'était pas de grande importance : un académicien de l'ancien style m'accusait d'avoir *pris de travers* quelques passages *grecs de son Hérodote ;* il concluait à ce que je fusse déclaré *ignare* en la langue : l'arrêt m'inquiétait peu ; jamais je n'ai prétendu savoir le grec ; mais, parce que la forme et l'intention du réquisitoire furent par trop hostiles, je pris cette occasion de donner à mon tour des leçons de logique et de politesse, même de langues française et grecque, à un censeur qui faisait métier de gourmander tout le monde : maintenant, il ne s'agit plus des personnes, je n'en veux qu'aux *choses.* Or, ces choses sont que, malgré tout ce qu'en a dit l'esprit de coterie, cette fameuse *traduction française* d'Hérodote en sept et en neuf volumes, est un ouvrage radicalement vicieux de fond et de forme, en ce qu'elle fourmille d'altérations du texte, même de contre-sens et de *faux matériels*, introduits par la préférence que l'auteur donne toujours à ses propres idées et opinions, sans compter que, par défaut de tact et de goût, sous prétexte de franciser le grec, il décolore totalement son original. J'ai démontré la vérité de ces assertions, dans un premier écrit publié en 1808 et retouché en 1809 (1) ; j'y ai joint de nouvelles

(1) Voy. *Supplement à l'Hérodote*, de Larcher ; 80 pag. in-8° ;

preuves dans un travail complet qui a paru en 1814 (1). A cette époque, je formai le vœu qu'une traduction nouvelle plus consciencieuse vînt nous faire mieux connaître le plus *consciencieux* des voyageurs anciens. Eh bien! Monsieur, voilà que mon souhait s'accomplit : voilà que l'on m'annonce une telle traduction, faite, non par un lettré de profession, mais par un amateur qui, comme moi, se délasse des affaires du présent par l'étude du passé. Un cas singulier veut que cet auteur nouveau, mais nullement novice, en désirant de n'être pas nommé, désire encore que ce soit moi qui mette au jour sa production. Il a fait déposer en mes mains, à titre d'échantillon, le second des neuf livres d'Hérodote, afin que je juge s'il a bien rempli les conditions que j'ai indiquées comme bases de l'art de traduire. J'ai à cœur de répondre à sa confiance et à celle que le public français accorde au successeur d'Hérodote en Égypte : la langue grecque ne m'est point assez connue pour prononcer sur une traduction ; je vois bien, en lisant celle-ci, que la coupe des phrases diffère beaucoup de celle de Larcher, et qu'elle se rapproche plutôt du latin de Wesseling et de Schweighausser, dont la fidélité est connue. Je trouve à ce nouvel Hérodote une physionomie plus antique, une narration plus naïve, et un genre de style tel, qu'il me semble lire du grec à travers du français ; je me dis que ce style pourrait avoir des

---

1808. Ve Courcier, libraire, rue du Jardinet; et *Chronologie d'Hérodote;* 1 vol. in-8°; 1809.

(1) Voy. *Recherches nouvelles* sur l'histoire ancienne; 3 v. in-8°. Même adresse. Le second vol. se compose de ce qui avait déjà paru, en 1808 et 1809, sous le titre ci-dessus. Seulement, j'ai écarté quelques personnalités.

tours plus élégans, une distribution de périodes plus conforme à nos habitudes; je sens que l'auteur s'efforce d'approcher du littéral, et d'observer ce grand principe, que l'histoire surtout veut la précision d'un procès-verbal. Cette manière a moins d'éclat; mais le caractère de l'auteur, la marche de ses idées, sont bien mieux sentis. Dans une traduction, comme dans un portrait, le premier de tous les mérites est la ressemblance : que serait Cicéron traduit en phrases de Tacite! Par ce motif, je soutiens que l'Homère de madame Dacier est bien préférable à tous ces Homères en style grandiose et fleuri, où la simplicité, la *grossièreté* antique disparaît sous de menteurs ornemens : autant vaudrait un buste de Socrate, avec le menton rasé et les cheveux à la Louis XIV. En résultat, c'est au public de juger par lui-même : pour cet effet, je ne vois qu'un moyen efficace, qui est de lui soumettre des échantillons. Pareux, nos savans hellénistes pourront apprécier tout l'ouvrage : sur leur prononcé, des libraires connaisseurs dresseront leur spéculation ; elle ne sera pas périlleuse, car l'auteur n'entend pas gonfler les deux volumes que comporte le texte, de six ou sept volumes d'appendices étrangers. Son goût lui donnera la mesure des notes nécessaires, et nous aurons en trois petits volumes, au plus, un véritable Hérodote. Je répondrai aux questions préparatoires jusqu'à ce que l'auteur trouve convenable de conclure lui-même. Je profite donc, Monsieur, de la place que vous m'accordez dans votre estimable *Revue*, pour publier quelques pages de la traduction nouvelle, en regard avec les mêmes de Larcher. Je prie le lecteur de faire une comparaison attentive en lisant phrase à phrase, et de bien peser les différences de tableaux et de coloris qui se rendent plus sensibles à mesure qu'on les scrute.

Traduction de Larcher.

Cambyses, fils de Cyrus et de Cassandane, fille de Pharnaspes, monta sur le trône après la mort de son père. Cassandane étant morte avant Cyrus, ce prince avait été tellement affligé de sa perte, qu'il avait ordonné à tous ses sujets d'en porter le deuil.

Cambyses regardait les Ioniens et les Eoliens comme esclaves de son père; *mais* il marcha contre les Égyptiens avec une armée qu'il leva parmi les Grecs de ses États et parmi ses autres sujets.....

Les Égyptiens se croyaient, avant le règne de Psammitichus, le plus ancien peuple de la terre. Ce prince ayant voulu savoir, à son avénement à la couronne, quelle nation avait le plus de droit à ce titre, ils pensent depuis ce tems-là que les Phrygiens sont plus anciens qu'eux, mais qu'ils le sont plus que toutes les autres nations.

Psammitichus, n'ayant pu découvrir par ses recherches quels étaient les premiers hommes, imagina ce moyen : il prit deux enfans de basse extraction, nouveau-nés, les remit à un berger pour les élever parmi ses troupeaux, lui ordonna d'empêcher qui que ce fût de prononcer un seul mot en leur présence; de les tenir enfermés dans une cabane dont l'entrée fût interdite à tout le monde; de leur amener à des tems fixes des chèvres pour les nourrir, et, lorsqu'ils auraient pris leur repas, de vaquer à ses autres occupations. En donnant ces ordres, ce prince voulait savoir quel serait le premier mot que prononceraient ces enfans, quand ils auraient cessé de rendre des sons inarticulés. Ce moyen lui réussit. Deux ans après que le berger eut commencé à en prendre soin, comme il

Traduction nouvelle.

Après la mort de Cyrus, Cambyse, son fils, qu'il avait eu de Cassandane, fille de Pharaspe, succéda à l'empire. Cassandane était morte avant Cyrus ; et à sa mort, non-seulement Cyrus avait montré la plus profonde affliction et porté le deuil long-tems, mais il avait encore prescrit à ses sujets de le prendre. Cambyse, dès qu'il fut monté sur le trône, considérant les Ioniens et les Œoliens comme des sujets que son père lui avait légués, pensa à porter ses armes en Égypte, et composa l'armée qu'il mena dans cette expédition des troupes que ses anciens États lui fournirent, et de celles qu'il tira des Grecs, nouvellement soumis.....

Les Égyptiens, avant le règne de Psammétique, se regardaient comme le premier de tous les peuples par l'antiquité ; mais, depuis Psammétique, qui voulut approfondir quelle était réellement la race d'hommes la plus ancienne, les Phrygiens furent reconnus pour l'être, et les Égyptiens ne vinrent plus qu'après eux. Voici comment ce roi, peu satisfait des recherches qu'il avait faites sur cette question, et qui ne lui avaient rien fourni de positif, parvint à la résoudre. Il fit remettre deux enfans nouveau-nés, pris au hasard, entre les mains d'un berger, chargé de les élever au milieu de ses troupeaux royaux, avec l'injonction de ne jamais proférer devant eux une seule parole, et de les laisser constamment seuls dans une habitation séparée. Il devait leur amener des chèvres, à de certains intervalles, les faire téter, et ne plus s'en occuper ensuite. Psammétique, en prescrivant ces diverses précautions, se proposait de connaître, lorsque le tems des vagissemens du premier âge serait passé, dans quel langage ces enfans commenceraient à s'exprimer. Les choses s'étant exécutées, comme il l'avait ordonné, il arriva qu'après deux ans écoulés, au moment où

ouvrait la porte, et qu'il entrait dans la cabane, ces deux enfans, se traînant vers lui, se mirent à crier *becos*, en lui tendant les mains. La première fois que le berger les entendit prononcer cette parole, il resta tranquille; mais, ayant remarqué que, lorsqu'il entrait pour en prendre soin, ils répétaient souvent le même mot, il en avertit le roi, qui lui ordonna de les lui amener.

Psammitichus les ayant entendus parler lui-même, et s'étant informé chez quels peuples on se servait du mot *becos*, et ce qu'il signifiait, il apprit que les Phrygiens appelaient ainsi le pain. Les Égyptiens, après de mûres réflexions, cédèrent aux Phrygiens l'antériorité, et les reconnurent pour plus anciens qu'eux.

Les prêtres de Vulcain m'apprirent à Memphis, que ce fait arriva de cette manière; mais les Grecs mêlent à ce récit un grand nombre de circonstances frivoles, et entre autres que Psammitichus fit nourrir et élever ces enfans par des femmes à qui il avait fait couper la langue. Voilà ce qu'ils me dirent sur la manière dont ces enfans furent nourris.

Pendant mon séjour à Memphis, j'appris encore d'autres choses dans les entretiens que j'eus avec les prêtres de Vulcain; mais, comme les habitans d'Héliopolis passent pour les plus habiles de tous les Égyptiens, je me rendis ensuite en cette ville, ainsi qu'à Thèbes, pour voir si leurs discours s'accorderaient avec ceux des prêtres de Memphis. De tout ce qu'ils m'ont raconté concernant les choses divines, je ne rapporterai que les noms des dieux, étant persuadé que tous les hommes en ont une égale connaissance; et si je dis quelque chose sur la religion, ce ne sera qu'autant que je m'y verrai forcé par la suite de mon discours.....

Suite de la traduction nouvelle.

le berger, qui s'était conformé aux instructions qu'il avait reçues, ouvrait la porte et se préparait à entrer, les deux enfans, tendant les mains vers lui, se mirent à crier ensemble, *bekos*. Le berger n'y fit d'abord pas beaucoup d'attention ; mais, en réitérant ses visites et ses observations, il remarqua que les enfans répétaient toujours le même mot ; il en instruisit le roi, qui ordonna de les amener en sa présence. Psammétique ayant ouï de leur bouche le mot *bekos*, fit rechercher si cette expression avait un sens dans la langue de quelque peuple, et apprit que les Phrygiens s'en servaient pour dire *du pain*. Les Égyptiens, après avoir pesé les conséquences de cette expérience, consentirent depuis à regarder les Phrygiens comme d'une race plus ancienne qu'eux.

C'est de cette manière que le fait m'a été rapporté par les prêtres de Vulcain à Memphis. Les Grecs racontent sur le même sujet beaucoup d'absurdités, entre autres que Psammétique avait donné les enfans à nourrir à des femmes, auxquelles il avait fait couper la langue. Du reste, je n'ai rien su de plus sur ce qui les concerne ; mais, dans les entretiens que j'ai eus à Memphis avec les mêmes prêtres de Vulcain, j'ai appris beaucoup d'autres particularités ; ensuite je suis allé jusqu'à Thèbes et à Héliopolis, pour vérifier si les rapports que je recueillerais dans ces deux villes s'accorderaient avec ceux qui m'avaient été faits à Memphis. Les habitans d'Héliopolis passent pour les plus instruits de tous les Égyptiens. Mon intention n'est pas cependant de publier tout ce que j'ai appris d'eux sur la religion des Égyptiens, mais seulement de donner les noms de leurs divinités, parce que je pense qu'ils sont connus généralement de tous. Au surplus, je ne parlerai de ces divinités et de la religion que lorsque l'ordre de la narration m'y obligera nécessairement.

VOLNEY.

NOTICE SUR PARNY.

Parny (Évariste-Désiré-Desforges), né à l'île de Bourbon, en 1753, fut envoyé en France, et fit à Rennes des études brillantes. Il vint ensuite à Paris, et s'enferma au séminaire de Saint-Firmin, dans l'intention d'y prendre l'habit ecclésiastique. Il nourrissait même en secret le projet d'aller se renfermer à la Trappe; car la piété avait captivé toutes les affections de cette ame tendre. Mais, pendant huit mois que Parny passa au séminaire, il réfléchit, et sa vocation s'évanouit. On tient de lui que son confesseur lui interdisait la lecture de la Bible.

Il quitta une profession qui ne pouvait lui convenir, et il entra au service. Bientôt après, il obtint un congé pour aller à l'île Bourbon. Ce fut là qu'il connut Éléonore.

Cette Éléonore, immortalisée par les vers de son amant, n'était point belle; mais la grâce créole suppléait chez elle à la beauté. Lorsque Parny la vit, elle avait treize ans; lui-même en avait vingt: leur extrême jeunesse, âge heureux des illusions, l'influence de leur climat natal, les suites malheureuses d'un bonheur de trop courte durée, donnèrent à cette passion un caractère à la fois ardent et mélancolique, dont le charme répandu dans les élégies d'Évariste, fera toujours les délices de ceux qui savent aimer.

Après le mariage de sa maîtresse, il revint en France, et le génie poétique, qui s'était manifesté en lui dès ses plus jeunes années, se réveilla pour chanter Éléonore. Ses poésies érotiques sont ses premières œuvres: c'est aussi l'histoire fidèle de ses amours. Il a su développer

ailleurs les richesses de sa brillante imagination : là, il est le poëte de la vérité. Si Parny trouva quelque douceur à perpétuer le souvenir de ses plaisirs et de ses chagrins, il ne recueillit toutefois de cette occupation que des consolations passagères. Un long espace de tems suffit à peine pour adoucir l'amertume de ses regrets. Déjà vieux, on l'a vu fondre en larmes, en recevant une lettre de celle qu'il avait tant aimée. Il avait cependant refusé de l'épouser, mais veuve et mère d'un grand nombre d'enfans ; il avait répondu : *Ce n'est plus Éléonore.*

Lorsqu'il fit imprimer, en 1778, le premier recueil de ses poésies à Éléonore ; le public, fatigué depuis long-tems de vers érotiques dictés par l'esprit seul et non par le sentiment, lut avec avidité les vers d'un poëte vraiment amoureux. Le recueil des poésies de Parny s'augmenta d'année en année, ainsi que sa réputation.

Il avait déjà publié, l'année précédente, l'Épître aux insurgens de Boston. Cette pièce de vers lui eût valu les honneurs de la Bastille, si l'auteur eût été connu ; son obscurité le sauva.

Ce n'était pas alors une de ces époques éclatantes, où la présence de grands hommes et le spectacle de grandes choses aggrandissent et fortifient la pensée. La monarchie expirait de faiblesse, et ceux qui devaient la régénérer n'avaient pas encore paru. Une destinée propice tira Parny d'une contrée où son génie ne pouvait que se rétrécir. Il revit l'Ile Bourbon : bientôt, devenu l'aide-de-camp du gouverneur français dans l'Inde, il eut à traverser des mers plus éloignées. Les mœurs voluptueuses de l'Asie, son climat délicieux, l'aspect d'une nature riche et variée, en fournissant à son imagination de riantes images, lui rendirent plus facile la carrière qu'il a parcourue avec tant de succès.

A son retour en France, il aurait pu briguer les avantages de la faveur : son frère s'était fait reconnaître de la famille ancienne des Desforges, et avait eu l'honneur, alors si envié, *de monter dans les carosses.* Mais, quelques traits des ouvrages d'Évariste avaient blessé les oreilles ministérielles. Pour parvenir à la fortune, il aurait fallu qu'il effaçât une impression dont il faisait gloire. Il aima mieux chercher le vrai bonheur, en vivant avec ses amis ; et la vraie gloire, en travaillant pour la postérité.

C'est dans le tranquille vallon de Feuillancour, auprès de Paris qu'il goûtait les charmes de la retraite.

Parny avait toujours pensé en homme libre ; ses ouvrages le prouvent : aussi, fut-ce avec transport que, du fond de sa solitude, il vit proclamer en France les idées libérales, objet de son culte. Il observait avec joie la rapidité de leurs progrès et se plaisait à dire que *la révolution ne lui ôtait rien, puisqu'il n'avait ni pensions, ni places, ni préjugés.*

Bientôt les crimes commis au nom de la liberté le frappèrent d'une profonde tristesse, et le décidèrent à un sacrifice honorable pour lui, mais fâcheux pour la littérature.

Parny avait composé un poëme en dix-huit chants sur les galanteries des reines et des régentes. Une visite domiciliaire pouvait révéler l'existence du manuscrit, et le gouvernement conventionnel le faire imprimer d'autorité. Évariste aurait passé pour avoir voulu flétrir un trône alors détruit. Il aima mieux sacrifier le fruit de ses veilles. Il brûla courageusement le manuscrit, et, par une fatalité singulière, sa mémoire n'en conserva pas le moindre fragment. Il a dit quelquefois que si des vers gracieux et des détails poétiques étaient sortis de sa plume, on les eût trouvés dans cet ouvrage.

Ruiné par des remboursemens en assignats, Parny fut contraint de vendre jusqu'à ses livres; il prit ensuite un modique emploi dans les bureaux de l'instruction publique, et fut aussi quelque tems un des administrateurs du Théâtre des Arts.

Il supportait avec courage une pauvreté qu'adoucissaient furtivement les soins d'un illustre ami (1).

On forma l'Institut, et l'auteur de la *Guerre des dieux* n'y fut point appelé; mais ce poëme, qui avait paru en l'an VII (1799), avait placé Parny auprès de l'Arioste et de Voltaire.

Il faut le dire, pour essayer d'adoucir ceux que la *Guerre des dieux* irrite encore contre les cendres d'Évariste; cet ouvrage lui valut la prolongation d'une pénible indigence. Il n'eut aucune part aux bienfaits que le gouvernement d'alors répandit sur beaucoup d'hommes de lettres. Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, touché de sa situation, voulut le nommer bibliothécaire des Invalides; la cruelle sévérité du premier consul s'y opposa.

Enfin, en l'an XI (1803), il fut nommé membre de l'Institut; mais il eût continué de languir dans la misère, si M. le comte Français ne lui eût donné un emploi dans les bureaux des Droits-Réunis.

Depuis cette époque, Parny fit imprimer successivement *Goddam*, le poëme d'*Isnel* où se trouve le bel épisode de Rusla, et *le Porte-feuille volé*. La publication de ce dernier ouvrage alarma ses amis; il vit leurs inquiétudes avec reconnaissance, mais sans se repentir de ce qu'il avait fait. Ce n'était point par légèreté ou par obstination que Parny avait publié *le Porte-feuille*

(1) Le maréchal Macdonald.

volé: on lui avait reproché d'avoir imprimé son poëme polémique, dans un tems où la puissance sacerdotale était abattue : incapable d'endurer le soupçon d'une lâcheté, et préférant à tout l'indépendance de ses opinions, il choisit le moment où le concordat était en vigueur pour publier les *Galanteries de la Bible* et *le Paradis perdu*.

Ce fut le dernier élan de son génie. Depuis il publia encore les *Rose-croix* et quelques pièces fugitives; mais ces ouvrages de sa vieillesse sont peu dignes de lui.

Parny mourut, à l'âge de soixante-deux ans, après une maladie longue et cruelle. Il conserva jusqu'au dernier moment la force de son caractère. Ses derniers regards ont vu l'étranger entrer en vainqueur dans la capitale de la France; il est mort quelques jours trop tard!.....

Pur et harmonieux comme Racine, rival de Voltaire dans l'épopée comique, Parny n'a point d'égal parmi les élégiaques modernes; et peut-être n'a-t-il point de supérieur parmi les anciens. On admire, dans ses élégies, comme dans celles de Catulle et d'Ovide, comme dans les odes d'Anacréon et d'Horace, une facilité extrême, un choix délicat de détails et d'images, un abandon sans négligence, une foule d'idées piquantes et ingénieuses, des tableaux frais et gracieux; mais, Anacréon, Ovide, Horace et Catulle n'ont chanté que le plaisir: Properce et Tibulle furent seuls inspirés par l'amour; comme eux, Parny restera l'un des modèles de l'élégie tendre et passionnée. Il n'a pas moins de chaleur que Properce; il n'a pas moins de sentiment, moins de délicatesse que l'amant de Délie.

DES.....

III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — *Navigation sur bateau à vapeur.* — Le 28 mai, le bateau à vapeur, l'*Indépendance*, est arrivé à Francklin, sur le Missouri. C'est le premier navire de ce genre qui ait remonté ce fleuve. Il a été salué, à son arrivée, par de nombreuses salves d'artillerie. Les habitans de cette partie du pays sentent combien des communications faciles sont nécessaires à l'accroissement de leurs richesses. — Les bateaux à vapeur contribuent certainement beaucoup aux progrès rapides de la civilisation dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale. Pour donner une idée de l'importance de la navigation actuelle du Mississipi, nous rapporterons que le bateau à vapeur le *Saint-Louis*, venu en huit jours de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans, où il est arrivé le 25 juin, a croisé dans son trajet treize bateaux semblables qui remontaient le fleuve.

Anniversaire de l'abolition de la traite des noirs. — Le 14 juillet de cette année, on a célébré, dans l'église des noirs de Boston, l'anniversaire de l'abolition de la traite. Le révérend M. Dean, ministre de l'Évangile, et nègre lui-même, a prononcé un sermon touchant, sur le motif de la réunion.

Royaume d'Haïti. — *Marche de la civilisation.* — J'ai été, dit l'auteur d'une lettre de la Jamaïque, au Cap-Henry (Saint-Domingue). Il est à peine croyable à quel point de civilisation, d'ordre et de régularité ce pays est arrivé. La police est presque parfaite, et les rues sont, sans contredit, les plus propres que j'aie vues en aucune partie du monde. Il n'y a point d'hôpital établi sur un système plus libéral et mieux réglé que celui du Cap-Henry. On enseigne l'anglais dans toutes les écoles, et c'est même le fondement de toute l'éducation. La lithurgie de l'Eglise anglicane, la Bible, le livre des prières, sont imprimés en deux colonnes, anglais et français; et servent de base générale à l'instruction du peuple.

Amérique du Sud. — *Bibliographie.* — Des voyageurs, de retour de Buenos-Ayres, nous apprennent que, dans ce pays qui ne fait que

naître à la littérature, l'on a vu circuler *librement*, pour la première fois, un livre intitulé : *Las Ruinas, escritas en frances por el senor de Volney, traducidas conforme à la quinta edicion de Paris, y con el Catecismo de la ley natural.* Quelques exemplaires, au lieu de ce titre, portent celui de *Meditacion sobre las Ruinas* (1); mais l'un et l'autre n'indiquent que le même ouvrage, qui est une traduction *espagnole* du célèbre livre français *les Ruines* (de Volney). Cette traduction forme un volume petit in-12 de 314 pages, orné de trois planches d'un dessin plus élégant que celles de l'original. Le style n'offre pas le même mérite; mais il a celui de rendre fidèlement la pensée de son modèle, ce que l'on ne saurait dire de la traduction *anglaise* attribuée à Marshal. Si l'on en croit les auteurs de la *Biographie moderne*, le livre *des Ruines était entièrement oublié* en France dès 1806; mais, à cette époque, ils conviennent que sa traduction allemande avait eu quatorze éditions. Les libraires anglais calculent que celle de *Marshal* a fourni plus de 45,000 exemplaires, sans compter celle de *Joel Barlow*, justement préférée aux États-Unis (2). En Hollande, deux traductions hollandaises se sont succédées, dont une excellente comme celle de Forster, en allemand. La langue italienne possède celle de Barreri, Milan, 1801; en sorte que *les Ruines* sont traduites dans toutes les langues cultivées de l'Europe. Nous sommes informés que depuis deux ans il en existe une traduction arabe en Égypte, dont quelques copies manuscrites ont passé à Bagdad et à Bassora. Les Musulmans crieront au scandale, et ils auront raison; car, la doctrine de ce livre est *le doute avant de croire*, et la leur est *l'aveugle croyance sans douter.* On ne peut nier que ce livre n'ait déjà produit de grands effets en Europe : dans l'Asie il aura de grandes conséquences. Le dogme de l'*Égalité* changera l'Inde.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Manufactures.* — Quelques journaux étrangers font un éloge pompeux du vice-roi d'Égypte, Mahomet-Ali, pacha.

---

(1) Se trouve à Paris, chez madame veuve Courcier, libraire, rue du Jardinet.

(2) Imprimée à Paris, en 1802, par Levrault, 2 vol. in-12, à 1000 exemplaires, qui furent envoyés aux États-Unis.

On dit de lui qu'il emploie et récompense les talens des milliers d'Européens qui travaillent sous la direction de son confident Jussuf, dont le frère est un riche négociant à Trieste. On assure que les fabriques de soie et les filatures de coton, en Égypte, sont déjà en pleine activité; qu'on va y établir une grande manufacture de draps; que, cet été, le vice-roi a fait travailler 300,000 fellahs, ou paysans, au rétablissement du grand canal d'Alexandrie, et que déjà vingt agens sont occupés à l'étranger du soin d'établir des relations de commerce entre l'Égypte et les divers États de l'Europe.

Raffinerie de sucre. — Au village de Radam, sur le Nil, un Anglais a formé, sous les auspices du vice-roi d'Égypte, un établissement pour raffiner le sucre de ce pays, et pour en distiller du rhum. Un voyageur qui a récemment visité cette fabrique, assure que le sucre qu'elle fournit égale le meilleur sucre qui se débite en Europe, et que le rhum en est si bon, qu'il fait oublier à tous les grands de la Turquie les préceptes de l'Alcoran sur la sobriété.

ANGLETERRE.

Société des voyageurs. — Il vient de se former, à Londres, une société de 400 membres, sous le titre d'*Institution des voyageurs*. Personne n'y est reçu, s'il n'a fait le voyage de Rome. Elle a pour but de recueillir et de communiquer au public des renseignemens scientifiques sur différentes contrées. Cette institution, dont le plan a été conçu, dit-on, par le comte d'Aberdeen, est déjà au complet. Elle a loué une maison magnifique dans la place de Waterloo, à raison de 1,000 guinées (25,000 fr. par an : elle y a établi une bibliothèque, à laquelle chaque membre est obligé de contribuer. Tous les ambassadeurs étrangers sont membres honoraires de la Société.

Économie commerciale. — *Banques.* — Le *Times* a publié une notice historique bien faite, sur les principales banques de l'Europe. La plus ancienne est celle de Venise, qui remonte à quatre siècles, et qui a perdu son existence par l'invasion de l'armée française, en 1797.

La banque d'Amsterdam a été fondée, en 1609, sur le modèle de celle de Venise; ses premiers capitaux furent faits en ducats ou ducatons que l'Espagne avait fait frapper dans la guerre contre

la Hollande, et qui vinrent refluer dans le pays que la guerre devait subjuguer. Elle perdit beaucoup de son crédit par l'espèce de banqueroute qu'elle fit, lors de la conquête de la Hollande par les Français.

La banque de Hambourg date de 1619; elle a été établie sur le modèle de la précédente. On sait que le maréchal prince d'Eckmulh fut réduit à s'emparer de tous les fonds qui y étaient déposés, mais que le gouvernement français a indemnisé Hambourg de cette perte.

La banque de Gênes, la plus ancienne de celles qui existent maintenant, a été dérangée, pour toujours, par l'invasion des Autrichiens, en 1746.

La banque de Vienne, fondée par Marie-Thérèse, dans la guerre de sept ans, s'affranchit, en 1797, de l'obligation de payer ses billets; depuis ce tems, ils n'ont plus qu'une faible valeur.

La banque de Berlin, instituée en 1765, s'est rétablie de l'échec qu'elle a reçu, dans l'invasion de 1806.

La banque de Stockholm, une des plus anciennes, est de l'an 1657. Depuis Gustave III, le pays est tellement pauvre en monnaie, qu'il a fallu fabriquer des billets pour remplacer même la monnaie de cuivre.

La banque de Copenhague, fondée en 1736, a vu, dans les derniers tems, ses billets baisser considérablement de valeur.

La banque de Russie fut fondée, en 1768, par Catherine II. Ses billets ou assignats ont perdu également.

La banque d'Angleterre existe depuis 126 ans. Elle doit sa fondation à un Écossais, dont l'esprit entreprenant, n'ayant pu réussir à percer l'isthme de Panama, conçut le projet d'une banque. Ses billets n'excèdent pas, en ce moment, 25,000,000 de liv. st. Ses capitaux sont placés, en grande partie, dans les fonds publics. Elle est le centre de tous les mouvemens du commerce; et si elle a eu un tort, c'est de s'être mêlée des affaires financières de l'État : c'est par-là que la plupart des autres banques sont tombées.

Bibliographie. — Économie politique. — Sir Samuel Egerton Brydges, connu dans le monde littéraire par sa *Censura litteraria*, en dix volumes; par son Manuel bibliographique (*British Bibliographer*), en trois volumes; par plusieurs bons romans, par un

grand nombre d'excellens articles dans le *Gentleman's Magazine*, et par quelques ouvrages sur l'histoire, les antiquités et l'économie politique, fait paraître, à Kent, un Traité sur la population et les richesses des nations considérées ensemble (*The population and richess of nations considered together*), non-seulement à l'égard de leur accroissement positif et relatif, mais aussi par rapport à leur tendance morale vers la prospérité. Dans ce Traité, l'auteur examine toutes les grandes questions d'économie publique, qui, depuis peu, ont particulièrement fixé l'attention publique, savoir : 1° la question du travail productif et non productif; 2° les avantages et les désavantages d'une population toujours croissante; 3° le principe des lois relatives aux pauvres; 4° l'influence politique des lois sur les grains; 5° l'utilité et l'abus de la monnaie métallique et de la monnaie de papier; 6° jusqu'à quel point le commerce étranger est ou non avantageux, et l'excès de l'exportation favorable; 7° les vrais principes et les justes limites de la taxe; 8° les vrais principes et le juste degré de l'inégalité des rangs et de la distribution inégale de la propriété, et les divers degrés de respect pour les différentes professions sociales.

— *Bocace de Valdarfer.* — La première édition de Bocace, par Valdarfer, est si rare que les bibliomanes la considèrent comme un objet de curiosité très précieux. Le seul exemplaire qui existe en Angleterre avait été acheté, dit le *Monthly Magazine*, par un amateur, moyennant la somme énorme de 2,260 liv. st. (environ 55,000 fr.). Dernièrement, ce même livre a été mis à l'enchère : la maison de librairie Longman et comp^e en a fait l'acquisition pour 875 guinées (près de 22,000 fr.).

Poésie. — *Lord Byron et Thomas Moore.* — L'un des poëtes anglais qui, de nos jours, a atteint le plus haut degré de célébrité et de popularité, lord George Gordon Byron, quoique absent de sa patrie (1), ne cesse de publier de nouvelles productions de sa muse féconde. Son premier ouvrage parut, en 1807, sous le titre de *Hours of Idleness* (Heures d'oisiveté), formant un petit volume de poésies et de traductions : deux ans après, il fut suivi d'un

(1) On sait que lord Byron séjourne depuis plusieurs années en Italie. Il occupe actuellement une maison de campagne sur la Brenta, près de Padoue.

poëme satirique intitulé : *English Bards and Scotch reviewers* (les Bardes anglais et les critiques écossais). Le succès fut si grand, que quatre éditions en furent publiées dans l'espace d'un an et demi. Depuis ce tems, les poésies de lord Byron ont été si recherchées, qu'au dire des journalistes, les libraires Murray et comp^e les lui paient à une guinée par vers. Un de ses derniers poëmes, *Mazeppa*, a été suivi aussitôt d'un autre, satirique comme le premier, sous le titre de *Don Juan*, que le public s'arrache, quoiqu'il se vende au prix énorme d'une guinée et demie. L'auteur ni l'éditeur ne se nomment sur le titre ; mais on sait qu'il est imprimé à Londres, chez Davison ; et la voix publique attribue cette production, aussi spirituelle que mordante, à lord Byron : le noble lord ne la désavoue pas. Elle a donné occasion à la publication d'une brochure intitulée *Don Jhon*, ou Don Juan démasqué. Cet opuscule donne la clef des allusions cachées dans l'original, avec un extrait analytique du poëme. Elle est déjà à sa seconde édition.

Un autre poëte, chéri du public presque autant que lord Byron, est l'auteur de la Famille Fudge à Paris (*The Fudge family in Paris*), poëme satirique qui n'a paru que depuis deux ans environ, et dont les libraires Longman et comp^e viennent de faire déjà paraître la neuvième édition. L'auteur a adopté le nom de Thomas Brown ; mais personne n'ignore que c'est à Thomas Moore, surnommé l'Anacréon anglais, qu'il faut attribuer cette production et d'autres du même genre, comme les Lettres interceptées à la petite poste (*The Twopenny post Bag*), poëme très mordant, qui, en quatre ans, a eu quatorze éditions. M. Moore est connu dans le monde littéraire, depuis 1800, où il fit paraître sa traduction d'Anacréon en vers anglais. Cette traduction charmante est à sa huitième édition. Un autre volume de poésies lyriques lui a rapporté 3,000 livres ster. (72,000 fr.). C'est aussi M. Moore qui a écrit *Lalla Rookh*, poëme qui, depuis 1817, est entre les mains de tout le monde, et dont la huitième édition vient de paraître. La *Famille Fudge* est composée du père, de ses deux enfans, Biddy et Bob, et du gouverneur du dernier. Les épîtres dans lesquelles ces quatre personnages figurent de la manière la plus comique, sont dans le genre du *Bath guide* ; mais le sujet principal est la politique, et il n'est guère possible de cri-

tiquer avec plus de liberté et d'amertume que ne le sont ici quelques actes du gouvernement.

Un troisième poëte favori, mais dont le genre diffère essentiellement des deux premiers, le révérend George Crabbe, a fait paraître, chez Murray, deux nouveaux volumes de contes, *Tales of the Hall* (Contes du foyer de la salle du Château), qui font autant d'honneur à cet aimable écrivain que les autres productions poétiques qui sont connues de lui, depuis 1781.

Journaux. — Le grand nombre de revues ou recueils littéraires qui paraissent périodiquement à Londres, vient d'être encore augmenté par une nouvelle production de cette espèce, sous le titre de *Spectator of literature and politics* (le Spectateur littéraire et politique). Le premier numéro a paru le 1er juillet. L'éditeur est M. Simpkin. On y trouve : 1° des mélanges littéraires et politiques, parmi lesquels nous avons particulièrement remarqué, dans ce premier cahier, des observations sur la poésie écossaise, des lettres sur divers sujets littéraires, et un essai sur les moyens d'améliorer la condition des peuples, sans avoir besoin de recourir à des mesures révolutionnaires ; 2° une revue, contenant l'analyse de quinze ouvrages nouveaux, presque tous relatifs à la littérature ; 3° des notices scientifiques sur la variation de l'aiguille aimantée, sur la comète, sur l'atmosphère lunaire, sur une montagne mouvante, sur la vaccination chez les anciens Hindous, etc.

Nécrologie. — L'Université d'Édimbourg vient de perdre, dans la personne de M. John Playfair, un de ses plus illustres professeurs. Il est mort, le 21 juillet, après avoir passé les dernières années de sa vie dans un état de santé languissante. C'était un savant distingué et généralement estimé dans toute l'Europe. L'excellent recueil littéraire, connu sous le nom d'*Edinburgh Review* (Revue littéraire), perd en lui l'un de ses principaux directeurs.

RUSSIE.

Voyage de découverte. — On sait que le voyage autour du monde de M. Otton de Kotzebue, a été fait aux frais de M. le comte de Romanzow. Ce protecteur zélé des arts et des sciences prépare actuellement deux autres entreprises non moins importantes : l'une est un voyage de l'Asie en Amérique, à travers la chaîne des glaces immobiles et éternelles qui se trouvent au septentrion des pays des Tschuktsches ; l'autre est un voyage sur l'une des

rivières qui versent leurs eaux dans les mers nord-ouest de l'Amérique russe. Le but de ce dernier voyage est de chercher, en remontant la rivière, à pénétrer dans les terres inconnues qui se trouvent entre le cap Cook et la rivière de Mackinsie.

Académie des Sciences de Pétersbourg.—Cette Académie a reçu du directoire de la Compagnie anglaise des Indes, un exemplaire du célèbre dictionnaire arabe, *Kamus*, imprimé à Calcutta, en deux volumes in-folio.

Société biblique. — La Société biblique de Russie a fait imprimer, dans le courant de l'année dernière, 72,000 exemplaires de l'Écriture sainte. Cette année, elle en fera tirer 101,500 exemplaires en divers idiômes, notamment dans les langues des Tschewosches, des Ostïakes et des Wogules.

Enseignement mutuel.—Le 28 juillet dernier, la Société formée à Saint-Pétersbourg pour l'introduction du système de l'enseignement mutuel, a fait l'ouverture solennelle de l'école qu'elle vient d'établir. Le comte de Tolstoy a commencé son discours par des remercîmens adressés aux bienfaiteurs du nouvel institut. Il a ensuite exposé les avantages de la méthode simple et facile qui en fait la base. M. de Gregarowitsch, après avoir fait lecture du compte rendu, a proclamé les noms des membres actifs et honoraires, tant Russes qu'étrangers: on remarque, parmi ces derniers, le duc de La Rochefoucauld, MM. Bell et Lancaster. On est passé ensuite dans la salle d'exercice, où l'on a fait l'essai de la nouvelle méthode. Les élèves admis à l'instruction gratuite sont au nombre de deux cent cinquante. La nombreuse assemblée, composée de plusieurs personnes de distinction, parmi lesquelles Son Em. le métropolitain du rit latin, a exprimé hautement la satisfaction qu'elle a éprouvée, à l'inauguration d'un établissement destiné à propager rapidement les premiers élémens des connaissances utiles.

Écoles régimentaires. — L'empereur a visité, le 31 juillet dernier, l'école d'enseignement mutuel établie, depuis le mois de janvier de cette année, à l'état-major des gardes. S. M. a examiné avec la plus grande attention la méthode d'instruction employée dans ce nouvel institut. Elle s'est fait présenter des modèles d'écriture; elle a lu elle-même différentes lettres dans lesquelles les soldats, dont quelques-uns âgés de 40 ans, et qui, six mois auparavant, ne connaissaient pas même l'alphabet, expriment leur

reconnaissance envers leurs maîtres. L'empereur a ensuite témoigné sa satisfaction au conseiller de la cour Gretsch, pour la part active qu'il a prise à la fondation de l'établissement, ainsi qu'à l'enseigne aux gardes, Gretsch, qui en a la direction. Il a ordonné à l'aide-de-camp-général de Wassitisskikoff, commandant des gardes, de prendre les mesures nécessaires pour établir auprès de chaque régiment de semblables écoles, dans lesquelles les bas-officiers et soldats, formés à l'école normale de l'état-major, rempliront les fonctions de maîtres et de moniteurs. On en compte déjà plus de deux cent cinquante, dont les progrès rapides font espérer que l'entreprise sera couronnée du plus heureux succès.

Histoire. — Le chancelier de l'empire, comte Romanzow, fait publier, à ses frais, une collection des documens qui se trouvent dans la chancellerie de l'empire, à Moskou. Deux volumes de ce recueil important ont déjà paru.

Grammaire russe.—Le littérateur allemand, docteur A. W. Tappe, qui, pendant un séjour de seize ans en Russie, a fait une étude particulière de la langue du pays, vient de publier un extrait de l'Histoire de Russie, par Karamsin. Cet ouvrage, destiné à l'usage des écoles et pour l'instruction populaire, est accompagné de notes explicatives, en langues allemande et française, et forme la troisième partie de la grammaire russe, la meilleure et la plus complète qui existe, dont M. Tappe est également auteur. Elle est déjà à sa cinquième édition, et l'on va en faire paraître incessamment une sixième, avec le nouveau supplément.

Nécrologie. — La Russie vient de perdre son ministre de l'intérieur, le sénateur de Kosadawlew.

POLOGNE.

Travaux historiques de la Société des amis des sciences, à Varsovie. — Les libraires Zawadzki et Wencki à Varsovie ont fait paraître le premier volume de l'Histoire du règne de Sigismond III, roi de Pologne (*Dzici panowania Zygmunta III Krola Polskiego*), par Jul. Ursin de Niemcewicz. Cet ouvrage annonce favorablement la grande histoire de Pologne, dont il fait partie, et que la *Société des amis des sciences de Varsovie* se propose de publier, pour faire suite à l'ouvrage historique de Naruszewicz. Plusieurs membres de la Société, la plupart distingués par leur

rang ou leurs connaissances, ont partagé entre eux cet important travail. Le comte Czacki s'est chargé de l'histoire ancienne de la Pologne jusqu'à l'introduction du christianisme ; mais surpris par la mort au milieu de ses travaux, il a été remplacé par le prélat Czaykoneski à Lowiez, qui a déjà remis son manuscrit à la Société. D'autres membres sont aussi occupés à recueillir des matériaux pour cette même époque. M. Luc Golembiowski, bibliothécaire du comte Czacki, s'est chargé des règnes de Wladislaus Jagiello et de Wladislaus Jagellonides. Son manuscrit, qui est entre les mains de la Société, doit être incessamment publié. Le règne de Sigismond Ier est tombé en partage au comte Ossolihski, conseiller intime de l'empereur d'Autriche, préfet de la bibliothèque de la cour de Vienne. Le prince Adam Czartoryski, feld-maréchal au service d'Autriche, travaille à l'histoire du règne de Sigismond Auguste. Le prince Adam Czartoryski fils, Vayvode du royaume de Pologne, s'est offert en outre à faire des recherches sur tous les rois de la famille Jagiello. Personne, en Pologne, n'a pour un semblable travail autant de sources à sa disposition que le prince Vayvode ; outre l'immense bibliothèque qu'il possède par héritage, il a encore fait l'acquisition, moyennant 20,000 ducats (240,000f) de celle du comte Czacki, où s'étaient accumulés pendant trente ans tous les manuscrits et documens qui ont rapport à l'histoire de Pologne. Le comte Jean Tarnowski a entrepris d'écrire le règne de Henri III et d'Étienne Batory. Quelques fragmens de son travail, qu'il a lus à la Société, ont été accueillis avec les plus vifs applaudissemens. L'Histoire de Sigismond III, par M. de Niemcewicz, vient d'être rendue publique, comme nous venons de le dire. L'histoire de Vladislas IV a occupé la plume de M. Kaiet, de Kwiatkowski, conseiller de la commission du Palatinat d'Augustow ; son manuscrit est déjà entre les mains de la Société, ainsi que celui de feu le prévôt Michael Kraiewski, qui a rédigé l'histoire du règne de Jean Kasimir. Le comte Stanislas Potocki, ministre de l'instruction publique, s'était chargé de l'époque importante de Michel et de Jean Sobieski ; mais, les nombreuses occupations de sa place l'ont forcé de renoncer à ces recherches historiques que la Société a confiées depuis à M. de Bentowski, professeur d'histoire à l'Université de Varsovie. Les règnes d'Auguste II, d'Auguste III et de Stanislas Auguste vont être exposés par le prélat de Prazmowski, actuel-

lement évêque de Plock. L'histoire des légions polonaises en Italie et sur le Rhin, est le travail de M. de Czaniawski. Le général Dombrowski, fondateur des légions, a légué à la Société tous ses manuscrits, où se trouve aussi l'histoire de ces légions.

Les auteurs ont la liberté de publier séparément leurs travaux respectifs; et ce ne sera que lorsque tous auront achevé leur tâche, que quelques membres de la Société seront chargés de réunir les diverses parties pour en composer le grand ouvrage projeté. Il formera un ensemble aussi parfait que complet, si toutes les parties ressemblent à ce premier échantillon de M. Niemcewicz, qui sera encore suivi de deux autres volumes. Celui-ci est orné de cinq portraits gravés par Kretlow à Varsovie; Laurens à Berlin, et Podolinski à Wilna.

C'est une bonne et utile conception que ce concert bien établi entre les travaux et les recherches d'un certain nombre d'hommes estimables et laborieux pour la composition d'un grand ouvrage historique, consacré à la nation polonaise, si digne, par son énergie et ses malheurs, de fixer l'attention et l'intérêt des amis de l'humanité. Nous saisirons cette occasion de rappeler une entreprise littéraire du même genre, ébauchée à Paris, dans l'an 8 (en 1800), pour l'exécution d'un plan beaucoup plus étendu, mais étouffée par des circonstances malheureuses et par l'opposition d'un gouvernement naissant, ombrageux et tyrannique, qui redoutait surtout le libre développement de la pensée humaine et l'organisation et la combinaison des têtes pensantes, appelées à réunir leurs méditations pour examiner et déterminer, dans l'histoire, l'origine, les progrès, les traits caractéristiques de la civilisation, et les moyens légaux et paisibles de lui donner une meilleure direction et une impulsion plus rapide.

Le directeur actuel de la *Revue encyclopédique* avait alors tracé le plan (qui sera peut-être reproduit plus tard dans ce recueil), d'une sorte d'*Encyclopédie historique* ou d'une *Histoire universelle*, formée de tableaux comparatifs des différens siècles et des différens peuples, considérés sous tous les rapports d'utilité qui intéressent l'espèce humaine. Il avait commencé à réunir en *Société d'émulation pour l'étude de l'histoire*, près de trente jeunes gens, dont plusieurs déjà connus par des productions utiles, qui devaient recueillir et classer les matériaux du grand ouvrage projeté.

Les coopérateurs de cette entreprise s'étaient subdivisés en autant de commissions ou sections, qu'ils avaient cru pouvoir déterminer de rapports importans et distincts, dont ils voulaient suivre les ramifications et embrasser l'ensemble. Ces rapports généraux composaient des divisions principales, auxquelles se rattachaient plusieurs subdivisions particulières qu'on avait la faculté d'étendre et de multiplier.

Chacune des commissions avait des *cahiers* ou *comptes ouverts*, affectés à ces différens rapports, et devait y placer, comme dans une case ou dans un tiroir, les faits et les observations analogues à chacun d'eux. Ces nombreux matériaux devaient ensuite être fondus dans un seul corps d'ouvrage, qui aurait présenté, en un petit nombre de volumes, le tableau analytique et la substance de presque tous les produits de l'esprit humain, depuis que l'homme a pu les conserver et les transmettre de génération en génération. (Voyez *l'Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle, suivi d'un plan d'éducation pratique*, par M. A. J. Notes, pag. 245, in-4°. Paris, 1808. Firmin Didot.)

Journaux. — Le journal polonais, qui, jusqu'ici, a été publié à Varsovie sous le titre de *Gazeta Codzienna*, paraît, depuis le 1er juillet, sous celui de *Kronika historryi, polityki i litteraturi* (Chronique d'histoire, de politique et de littérature). Cent petits cahiers in-8° seront publiés, dans l'espace de six mois. Ce journal est rédigé par les comtes Kicinski et Marowski de Brykczynoki et d'Olrichszaniecki. Les premiers cahiers, qui sont entre les mains du public, font augurer favorablement de ceux qui doivent suivre. Les affaires politiques de l'Europe y sont exposées avec franchise et clarté. Comme la constitution du royaume garantit la liberté de la presse, avec la réserve que la diète devra prendre des mesures de précaution pour que personne n'en abuse, on ne doute pas qu'à l'avenir les journaux ne soient aussi exempts de toute censure.

SUÈDE.

Navigation par la vapeur. — Un bâtiment à vapeur, venant de Savannah, est entré dans le port de Stockholm; la promptitude de ses manœuvres a excité l'admiration; il doit servir de paquebot entre cette capitale et Saint-Pétersbourg.

Littérature finlandaise. — M. Juden, déjà connu dans le monde

littéraire, vient de publier, à Wibourg, un poëme en langue finlandaise, intitulé: *Laehloe Lauln* ou *Hyvaest-Joetto Vainaemoeiselle* (chant de départ, ou mes adieux à *Vainaemoeiselle*, c'est ainsi que les Finnois appellent leur *dieu de la poésie*). Les vers ont la mesure runique. On annonce qu'il sera bientôt suivi d'un second.

DANEMARCK.

Bibliographie. — *Voyages.* — La première livraison des *Observations des Voyageurs danois*, rédigées par M. le professeur Neyerup, qui vient de paraître, est aussi curieuse qu'intéressante. On y trouve une lettre du professeur Rask, habitant en Fionie, qui contient l'observation suivante : Non loin de Calmar, on indique aux voyageurs l'endroit où Gustave Wasa (le célèbre héros et libérateur de la Suède, et la tige de la dernière dynastie royale du même pays) mit pied à terre, lorsqu'il arriva, comme fuyard, de Lubeck. Le roi actuel de France visita un jour cet endroit, lors de son séjour en Suède, sous le règne du ci-devant roi Gustave. On dit qu'il baisa la terre en cet endroit, et qu'il y fit placer une inscription. On ne saurait, dit l'auteur, se rappeler cette anecdote, sans réfléchir sur la bizarrerie des vicissitudes humaines. Le réfugié d'alors occupe actuellememt un des premiers trônes de l'Europe, tandis que le monarque, qui lui offrait alors un asile, avant-dernier rejeton de la famille de Gustave Wasa, descendu maintenant du trône, erre, comme fugitif, en pays étrangers, et se félicite d'être admis au nombre des citoyens d'un État républicain.

Promotions. — Le roi a conféré l'ordre de Danebrog au président de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Athénée de Venise, le comte Cicognara, et au professeur d'astronomie de l'Université de Copenhague, le docteur Schumacher.

Nécrologie. — Le 31 juillet, est mort, à Copenhague, le professeur Sander, natif d'Itzehoe en Holstein, à l'âge de 63 ans. Il a traduit en allemand les meilleurs poëtes danois, et il a composé plusieurs pièces de théâtre en langue danoise, parmi lesquelles la tragédie nationale Niels Ebbesen (nom du héros de la pièce), occupe le premier rang.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE. — *Exposition des produits industriels.* — Les corpora-

tions des arts et métiers de Vienne ont reçu l'ordre de rassembler les produits de leur industrie, qui seront exposés incessamment, pour la première fois, dans cette capitale.

Prusse. — *Maison d'aliénés.* — Pour distraire et calmer la fougue déréglée de l'imagination des aliénés, le directeur de l'hôpital des fous de Kœnisberg a conçu l'idée ingénieuse d'y faire établir un jeu de quilles. Celui qui replace les quilles abattues, est également un aliéné. Le désir de gagner, ainsi que le besoin de bien ajuster son coup et de calculer exactement le nombre des quilles abattues, oblige les fous de fixer leurs pensées sur un seul point. Aussi l'ordre et la tranquillité commencent à succéder au bruit qui avait d'abord signalé l'ouverture du jeu. On espère d'heureux effets de cette mesure. — Rien de ce qui peut adoucir la situation d'une classe d'hommes intéressante et malheureuse ne saurait être indifférent aux amis de l'humanité. L'estimable docteur Esquirol, qui a visité avec soin un grand nombre d'établissemens consacrés aux aliénés, s'occupe beaucoup, dans celui qu'il a fondé à Paris, et dans le grand hôpital de la Salpêtrière, d'améliorer le sort des infortunés qui lui sont confiés.

Bavière. — *Bibliographie botanique.* — La librairie de Sturm, à Nuremberg, annonce, pour le commencement de l'année 1820, la publication d'un ouvrage important de botanique, intitulé : *Muscologia germanica*, ou Description systématique des mousses qui croissent en Allemagne ; par les docteurs Nees, d'Esenbeck et Hornschuh. L'ouvrage formera environ cinquante feuilles d'impression in-8°, et contiendra un pareil nombre de gravures. Les auteurs ont pris pour modèle la *Muscologia Britanica de Hooke* ; ils n'admettent rien qui n'ait passé sous leurs propres yeux. Le prix de l'ouvrage, quelque volumineux qu'il soit, n'excédera pas 8 thalers ou 32 francs.

— La librairie de Cotta, à Stuttgard, va publier incessamment le cinquième volume de la seizième édition du *Systema Vegetabilium* de Linné. L'éditeur, M. le professeur Schultess, à Landshut, invite les botanistes, tant de l'étranger que de l'Allemagne, à lui adresser le plutôt possible les corrections, rectifications et améliorations dont les volumes déjà publiés leur auront paru susceptibles, afin d'en former le supplément qui sera placé à la fin de l'ouvrage.

Grand-Duché de Darmstadt. — *Instruction publique.* — Le grand-duc vient de révoquer une ordonnance, du 12 septembre 1774, qui était en vigueur dans différentes parties du grand-duché, et qui interdisait aux fils des bourgeois et des cultivateurs d'étudier, à moins d'avoir obtenu une permission particulière à cet égard.

Saxe. — *Commerce de librairie.* — *Foire de Leipsick.* — Tandis que le commerce et l'industrie en général languissent en Allemagne, comme presque partout, et que, dans ce pays, des réunions respectables se forment pour faire cesser l'agonie dans laquelle se trouvent toutes les affaires commerciales sur le continent, il existe une branche qui paraît non seulement y souffrir peu, mais encore y gagner même par la stagnation des autres : c'est le commerce de la librairie : soit que le système des douanes, des monopoles, des accises, etc., n'exerce pas ses rigueurs sur les productions scientifiques et intellectuelles ; soit que ces produits de l'industrie nationale n'aient pas, dans ce genre de trafic, autant à redouter du torrent qui vient de l'étranger. Le dernier catalogue général de la foire de Leipsick, qui vient de paraître, remplit 370 pages. Le nombre d'ouvrages nouveaux et réimprimés que 336 libraires offrent sur le marché littéraire de Leipsick, est de 3194 imprimés depuis 6 mois. On peut croire qu'il y en a beaucoup d'insignifians et même de mauvais.

Nous trouvons, dans ce catalogue, 45 ouvrages sur l'éducation et l'instruction publique ; 11 pour et contre la gymnastique ; 141 livres élémentaires, destinés à la jeunesse ; 147 sur des matières philosophiques ; 28 sur la langue allemande ; 96 sur le droit public, politique et national ; 110 ouvrages géographiques, topographiques, etc. ; 63 cartes géographiques particulières ; 16 atlas ; 173 traités de médecine et de l'art de guérir en général ; 12 pour et contre le magnétisme animal : 83 œuvres de poésies : 88 pièces de théâtre ; 127 romans ; 11 ouvrages sur les matières théologiques (et spécialement sur les thèses de M. Harms) ; 20 almanachs ; 38 ouvrages périodiques de différentes espèces ; 7 en langues étrangères modernes, etc.

Bavière. — *Nouveau journal.* — Le baron d'Arétin, éditeur de la Gazette de Bavière, vient d'annoncer un nouveau journal, sous le titre de *l'Ami de la Constitution.* Il contient une profession

de foi qui est d'un intérêt remarquable, en ce qu'elle fait connaître l'esprit actuel de l'Allemagne. En voici quelques articles :

« Je crois au progrès des lumières et à la perfectibilité de l'es-
» pèce humaine, je crois qu'une bonne constitution peut seule fa-
» ciliter ces progrès. Je crois que notre siècle est mûr pour l'abo-
» lition du règne de l'arbitraire, et que le conserver long-tems se-
» rait une calamité publique. »

Wurtemberg. — *Journaux.* — Il paraît en ce moment, chez Cotta, libraire à Stuttgard, un journal politique, intitulé : *Tribune* ou Gazette de Wurtemberg, dont le but est de traiter des constitutions nationales, et de préparer les peuples au régime constitutionnel. On y trouvera en même tems une relation exacte des opérations de la diète de Wurtemberg. M. le docteur Lindner en est l'éditeur et le rédacteur responsable.

Grand-Duché de Bade. — *Université d'Heidelberg.* — L'Université d'Heidelberg commence à occuper un rang éminent parmi les Universités d'Allemagne, depuis qu'elle jouit de la protection spéciale du grand-duc de Bade. Les nouvelles institutions qu'on vient d'y fonder sont, outre le *séminaire philologique*, dirigé par M. Creuzer, conseiller intime, et le *séminaire pédagogique*, sous la direction du conseiller ecclésiastique M. Schwartz, un séminaire *théologico-homilétique*, destiné à former des théologiens pratiques, et dont la direction a été confiée au conseiller ecclésiastique M. Abegg. Un quatrième séminaire *(exégético-biblico-oriental)*, destiné à former des théologiens théorétiques, doit être confié à la direction du conseiller ecclésiastique M. Paulus, et du professeur M. Wicner. Les autres établissemens littéraires que cette Université possédait déjà, sont un cabinet d'anatomie, dirigé par le conseiller aulique M. Tiedemann; le musée de zoologie, sous la direction du même professeur; le jardin de botanique et la collection des mines, dirigés par M. le professeur Scheloer; le laboratoire chimique, sous la direction de M. le professeur Gmelin; le cabinet d'objets physiques et l'observatoire, dirigés par le conseiller aulique M. Munke; les instituts cliniques, savoir: 1° de médecine, sous le conseiller aulique M. Conradi; 2° de chirurgie, dirigé par M. le professeur Chelius, 3° de la maternité, sous le professeur Nacgele et le docteur Goetzenberger; enfin, la vaste bi-

bliothèque à laquelle sont joints les manuscrits de l'ancienne bibliothèque du palatinat, que le Vatican de Rome a rendus, et qui sont d'une grande importance pour la langue et la littérature germaniques.

Bohême. — *Musée national.* — Parmi les villes des provinces de la monarchie autrichienne, il n'en est peut-être aucune qui se distingue autant par ses progrès dans la littérature et dans les arts, que la ville de Prague. On pourrait dire, sans exagération, qu'à cet égard, elle dispute le premier rang à la capitale. Elle est principalement redevable de ces avantages à la sage libéralité du bourgrave comte Kollowrath. C'est lui qui a fondé le nouveau Musée national de Bohême, destiné à renfermer tout ce que, dans ce pays, la nature et l'industrie ont produit de plus important, par rapport aux sciences, à la littérature et aux arts. Les habitans de la Bohême voient avec un noble orgueil la réunion dans le même lieu de tant de richesses, qui n'ont eu d'autre origine que la patrie, et ils se plaisent à contribuer de tous leurs moyens à l'accroissement de cette institution vraiment nationale.

Hongrie. — *Prix chevaleresque.* — Un gentilhomme hongrois, dans un article signé Νομοδουλος, propose dans le journal hongrois (Tudomânyos Gyujtemény), cahier de janvier 1819, une question intéressante sous le rapport de l'histoire et de la statistique, et très importante pour le droit public, surtout de nos jours, où les écrivains autrichiens attaquent si souvent la vieille constitution hongroise. Voici la question proposée : « Jusqu'à quel point et de quelle manière la noblesse de Hongrie participe-t-elle aux charges publiques? » Les Mémoires envoyés pourront être écrits non-seulement dans la langue nationale (magyarique) de la Hongrie, mais aussi en latin, en allemand et en français; ils doivent être adressés, avant le 20 décembre 1819, francs de port, à M. Jean-Thomas Trattner, imprimeur à Pesth; ils seront ensuite soumis à l'examen de trois jurisconsultes hongrois et de trois jurisconsultes étrangers, assistés de trois seigneurs du pays. Un magnat de Hongrie présidera la réunion. Deux points doivent être discutés dans ces Mémoires. Le premier consiste à donner une connaissance historique exacte de la noblesse hongroise, dont on discutera par conséquent l'origine, les droits ou prétentions, et l'influence croissante aux différentes

époques et selon les circonstances; enfin, les services rendus à la dynastie actuelle. Il s'agira, en second lieu, d'examiner de quelle manière la noblesse hongroise a participé, directement ou indirectement, aux charges publiques de la Hongrie, soit en concourant à la défense du pays et à l'administration de l'État, soit par la distribution de ses biens immeubles entre les sujets du royaume, soit par l'augmentation des revenus publics provenant des postes, des salines, des trentièmes, des mines, et autres droits régaliens.

Le prix chevaleresque suivant est destiné à l'auteur du Mémoire couronné; savoir : 1° un cheval de selle de quatre ans; 2° un sabre turc damasquiné, avec fourreau d'argent; 3° un anneau plat en or pour servir de sceau d'armoiries; 4° une bague garnie de brillans, pour signifier que la véritable noblesse doit, par l'éclat de ses mœurs, surpasser les classes inférieures du peuple, comme le diamant surpasse les autres pierres.

Théâtres. — L'art dramatique fait, depuis quelque tems, des progrès rapides en Hongrie. On compte actuellement, dans sept villes de province, des théâtres nationaux qui ont été construits aux frais des États du comté. L'un de ces théâtres, et le plus en vogue, est celui de Sthulweissembourg; et comme il est fermé pendant l'été, les comédiens se rendent à Pesth, où leurs représentations sont plus suivies que celles des comédiens allemands. Les pièces sont en grande partie traduites des meilleurs auteurs allemands; mais il y a aussi, dans le nombre, des productions nationales. L'auteur des *Tartares en Hongrie*, M. Charles Kisfaludi, paraît être le favori des amateurs du drame hongrois ou *magyar*. Non-seulement la langue de ces pièces est nationale, mais aussi le sujet est tiré de l'histoire de la patrie. Le grand succès qu'elles obtiennent ne manquera pas d'encourager d'autres poëtes, et de donner ainsi à la littérature hongroise un éclat jusqu'à ce jour inconnu.

Nécrologie. — Le 22 mars, est mort à Weimar, à l'âge de soixante-seize ans, M. C.-G. de Voigt, conseiller intime et président du ministère d'État du grand-duc de Saxe-Weimar. Protecteur zélé des arts et des sciences, l'Université de Jéna, dont il avait été curateur pendant vingt-cinq ans, lui est, en grande partie, redevable de son état florissant, et le célèbre journal

littéraire de Jéna, l'un des plus anciens recueils de ce genre en Allemagne, perd en lui un soutien puissant. Les travaux littéraires et scientifiques de M. de Voigt, à l'exception de ce que sa plume a fourni à ce journal littéraire, avaient pour but l'intérêt particulier de sa patrie, et sont renfermés en manuscrit, avec ses autres travaux officiels, dans les archives de l'État.

— Le 16 avril, est mort, à Jéna, le professeur et docteur en médecine Édouard Loebenstein-Loebel, l'un des médecins les plus distingués de l'Allemagne. Ses nombreux ouvrages lui ont également acquis dans l'étranger une réputation aussi flatteuse que bien méritée.

SUISSE.

Législation. — Le conseil d'État du canton de Vaud vient d'ouvrir un concours sur la question de savoir s'il convient d'introduire dans le canton l'institution du jury pour les causes criminelles. Un programme détaillé a pour objet d'appeler l'attention du public sur cette importante matière. Quelques exemplaires de ce programme ont été adressés à MM. les lieutenans de cercles et à MM. les juges-de-paix, afin qu'ils puissent les communiquer aux personnes qui désireraient traiter la question proposée.

Éducation. — Extrait d'une lettre de Fribourg. — Nous voici dans notre nouveau bâtiment des écoles élémentaires, avec de l'espace, de l'air et du jour; mais ce bâtiment n'est pas achevé; et les soins qu'il a fallu donner à sa construction, ont occasionné un grand retard. C'est un an de perdu pour le perfectionnement de l'instruction.

L'enseignement mutuel prend dans la Suisse allemande. On érige à Berne une école modèle. L'administration de la ville avait envoyé une députation, dès l'hiver dernier, au P. Girard; et depuis, nous avons eu ici des instituteurs et des institutrices qui tous tâchent de faire usage du nouveau système. Dans le canton de Berne, il s'est formé une *Société de régens des écoles*, qui publie une feuille périodique. Le conseil d'éducation d'Argovie a aussi envoyé un instituteur qui a passé ici quelques semaines; et M. Hartung, professeur à Zofingen, travaille à établir l'enseignement mutuel dans différentes écoles. La *Société de secours de Zurich* se dispose à suivre cet exemple; elle est entrée en corres-

pondance avec le P. Girard à ce sujet. Le canton de Thurgovie a les mêmes intentions pour les écoles catholiques Le respectable fondateur de nos écoles a fourni des renseignemens et quelques directions. Lucerne a aussi envoyé deux instituteurs dans notre ville l'été dernier. Dans le canton de Neufchâtel, les écoles d'enseignement mutuel se multiplient, et les cahiers de grammaire du P. Girard y circulent.

La résolution que la Société établie à Paris pour l'enseignement élémentaire vient de prendre au sujet des livres à mettre entre les mains de la jeunesse, a rempli de joie les amis de l'éducation. On ne pouvait rien faire de mieux. Ce n'est que par-là qu'on pourra achever l'œuvre sainte de l'amélioration des peuples.

ITALIE.

Vérone. — Métallurgie. — M. Barigozzi a découvert l'art de rendre aux cloches fêlées leurs premiers sons, sans avoir besoin de les refondre. Dans différens endroits d'Italie, il a déjà eu l'occasion d'appliquer très heureusement le procédé dont il est l'inventeur.

Gènes. — Prochaine publication. — Voyage en Afrique. — Le libraire Ant. Ponthenier annonce un voyage en Afrique, depuis Tripoli jusqu'en Égypte, par le docteur Paul della Cella. Ce savant traversa, en 1817, à la suite d'une petite armée du pacha de Tripoli, la Pentapole, la Cyrenaïque, et d'autres pays, presque inaccessibles aux voyageurs isolés ou en petit nombre. Ses relations, en forme de lettres, ont été adressées, avec une collection de plantes recueillies dans ces contrées, au docteur Viviani, professeur d'histoire naturelle et de botanique à l'Université de Gènes, lequel a donné ses soins à leur publication. Nous ne doutons pas que cet ouvrage ne soit accueilli avec intérêt; il sera accompagné de trois planches concernant la géographie et les antiquités de l'Afrique.

Milan. — Instruction élémentaire. — Une Société de trente actionnaires a entrepris de fonder à Milan une école d'enseignement mutuel, pour l'instruction de trois cents enfans. Chacun des actionnaires se réserve le droit de nommer dix élèves pour autant de places gratuites. Tous les bons citoyens applaudissent à cette noble entreprise.

Venise. — *Traduction.* — Une traduction italienne de l'histoire de la république de Venise, par M. Daru, va paraître incessamment à Venise. Cette traduction est du docteur Pietro Fracasso.

Naples. — *Manuscrits.* — Un troisième volume des manuscrits déroulés d'Herculanum est sous presse, et sera publié incessamment. On attend sir Humphry Davy, chimiste célèbre, au mois de septembre prochain, pour faire des essais avec la composition chimique qu'il a préparée pour dérouler et déchiffrer les anciens manuscrits latins de cette collection. On a remarqué que les manuscrits latins de Papyrus étaient couverts d'un certain vernis qui manque aux manuscrits grecs, et qui augmente la difficulté de les dérouler.

GRÈCE.

Journaux. — Le dernier cahier du journal grec publié à Vienne, sous ce titre, *Hermès ho Logios* (1er septembre 1819), contient, entre autres choses intéressantes, un Mémoire en forme de lettre sur les services nombreux et importans que les frères Zosimas ont rendus, depuis vingt ans, à la Grèce. Parmi les bienfaiteurs de cette malheureuse contrée, MM. Zosimas tiennent le premier rang.

« Ces dignes et respectueux enfans de la patrie, dit l'auteur du Mémoire, ne pouvant pas souffrir de la voir couverte des ténèbres de l'ignorance, ont pensé que les lumières seules pouvaient la rendre heureuse. Ils ont établi à Jannina, en Épire, leur pays natal, une École du premier ordre, l'ont enrichie d'une excellente bibliothèque, ont assigné des fonds considérables pour les émolumens des professeurs, accordé des pensions à des étudians pauvres, et n'ont rien épargné pour relever leur patrie infortunée.... C'est à leur munificence que l'on doit la publication de la *Bibliotheque grecque*, par M. Coray, accompagnée d'un excellent commentaire, fruit des longues veilles de ce savant, hellénisté et philosophe éclairé. L'aîné des frères Zosimas habite, depuis sa jeunesse, la ville de Moscou. L'auguste mère de l'empereur Alexandre, se trouvant, il y a quatre ans, dans cette ancienne capitale, désira voir le bienfaiteur de la Grèce; elle se le fit présenter, s'entretint avec lui, avec beaucoup de bienveillance, et lui adressa ces paroles : « Monsieur Zosimas, les bien-» faits que vous répandez chaque jour sur vos compatriotes sont

» connus de mon fils et de moi : continuez ; et soyez certain » qu'indépendamment de notre satisfaction, les bénédictions des » heureux que vous faites vont jusqu'au ciel. » Se tournant ensuite vers les autres Grecs qui étaient présens : « Messieurs, » leur dit-elle, voilà l'ornement de votre nation. »

MM. Zosimas ont établi aussi à Moscou un riche cabinet d'antiquités, destiné à être un jour transporté dans la Grèce.

Élémens de Morale. — M. Bambas, l'un des premiers professeurs du grand Collége de Chios, vient de publier un excellent ouvrage, intitulé *Élémens de la Morale philosophique*, en 1 vol. in-8°. Cet ouvrage est dédié au patriarche grec de Constantinople. Il a obtenu un grand succès dans toutes les Écoles de la Grèce.

ESPAGNE.

Ecoles lancastériennes.—Une école d'enseignement mutuel vient d'être établie à Séville. Elle est protégée par le gouvernement, à la même époque où les jésuites de Fribourg adoptent la nouvelle méthode ; où le roi de Sardaigne et le pape en autorisent l'introduction dans leurs États. Cette méthode est accueillie dans tous les pays, parce qu'elle vient satisfaire à un besoin généralement senti.

Journaux. — On a publié, l'année dernière, à Madrid, un *Journal des combats de taureaux*. Ces combats ayant lieu depuis le mois de mai jusqu'au mois de novembre, la publication du journal est réservée pour cette époque, où il en paraît une feuille par semaine. On attribue l'idée de ce journal à l'infant don Carlos.

PORTUGAL.

Traduction de l'Essai sur l'homme. — Le baron de San Laurenço, principal trésorier du roi de Portugal, vient de terminer sa traduction en vers portugais de l'*Essai sur l'homme* de Pope. Le traducteur a cherché à faire passer dans sa langue, non-seulement le sens et l'esprit, mais même la phraséologie claire et élégante, qui distinguent l'original. Il est parvenu à le rendre vers pour vers. Ce fruit de plusieurs années de travail est dédié au roi et publié sous ses auspices, dans le dessein de faire goûter aux habitans de ses vastes domaines la langue et la littérature anglaises. Le traducteur a fait un nombre considérable de notes

explicatives, contenant des remarques critiques et historiques, ainsi que des citations tirées des meilleurs auteurs grecs, latins, italiens, français, espagnols, portugais et allemands. L'ouvrage, qui contient aussi le texte de l'original, forme trois volumes in-4°. Une Société d'hommes de lettres, en Angleterre, en a, dit-on, entrepris la réimpression, et la publiera incessamment avec de nombreuses gravures, et en général avec tout le luxe typographique qui distingue la plupart des livres sortis des presses anglaises.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Eclairage par le gaz hydrogène. — On a fait, le 24 août, dans l'allée Verte du palais de Lacken, près Bruxelles, l'essai de l'éclairage en gaz hydrogène, qui a parfaitement réussi. Ce gaz est d'une grande pureté; il est produit par le résultat des procédés pour lesquels la maison Brain et Fisher, de Manchester, a reçu un brevet d'invention. C'est M. Fisher lui-même qui a monté les appareils, d'après sa méthode perfectionnée, à la satisfaction des entrepreneurs et du public.

Exposition de produits industriels. — Un édit du roi ordonne, pour l'année 1820, une exposition générale des produits industriels du royaume, qui aura lieu dans la ville de Gand.

Société littéraire de Liége. — Nous ajouterons quelques détails à ceux que nous avons donnés, dans notre précédent cahier (page 374), sur cette compagnie savante. — Dans la séance publique du 20 juin, la Société a entendu plusieurs lectures intéressantes, entre autres une pièce de vers de M. Chenedollé, l'un des bons poëtes dont la France s'honore, connu par un poëme sur le génie de l'homme. — Prix proposés pour 1820. — Comité des sciences physiques et médicales. — *La médecine doit-elle à Brown ou à ses divers sectateurs une ou plusieurs vérités, puisées dans leur système et inconnues auparavant?* Prix, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. — Comité de littérature et des beaux-arts. — Poésie. *Eloge académique de Grétry*, sujet remis au concours. Prix, une médaille d'or de la valeur de 100 fr. — Beaux-Arts. *Plan d'un monument à élever à Grétry*, sujet remis au concours. Prix, une médaille et une gratification de 200 fr. — Les comités d'agriculture et d'économie rurale ont proposé plusieurs questions d'un intérêt purement local.

Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles. — Programme pour le concours de 1820. — *Questions d'histoire.* — L'Académie, n'ayant reçu aucune réponse aux quatre questions historiques qu'elle avait proposées pour le concours de 1819, croit devoir les reproduire pour le concours de l'année prochaine, en y ajoutant deux questions déjà proposées, dans la séance générale de 1818, pour la même époque.

1°. « Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures, et du commerce dans les provinces des Pays-Bas, pendant les quinzième et seizième siècles? » — 2°. « Quel était l'état des institutions et des établissemens dans les provinces méridionales des Pays-Bas, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans l'administration politique, civile et judiciaire, la législation, les institutions religieuses, les établissemens ecclésiastiques, littéraires, et ceux d'instruction publique, l'état des citoyens, le commerce, les fabriques et manufactures, les richesses publiques et particulières, l'instruction, le langage, la culture des lettres, des arts et sciences, les mœurs et le costume des peuples de ces provinces? — 3°. « Quel est, d'après l'histoire, le caractère des peuples qui habitent les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas? Ce caractère est-il constamment resté le même; ou bien a-t-il éprouvé des changemens ou des modifications, sous les différens gouvernemens auxquels ces peuples ont été soumis? — 4°. « Quel était l'état des écoles et des divers établissemens d'instruction publique dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du seizième siècle? Quelles étaient les matières qu'on y enseignait, quels étaient les livres élémentaires en usage, et quels sont les professeurs qui s'y sont le plus distingués aux différentes époques? » — 5°. « Donner une notice historique et critique des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'histoire de la Belgique, depuis le commencement du quinzième jusqu'à la fin du dix-septième siècle. On demande que les auteurs indiquent les sources où ces écrivains ont puisé, et qu'ils fixent le degré d'autorité qu'on doit à chacun. » — 6°. « Quelles sont les nouvelles connaissances que Juste-Lipse a répandues dans ses nombreux ouvrages, et quelle a été l'influence de ces ouvrages

sur la littérature, les sciences archéologiques, historiques, et sur les écrivains de son siècle? »

L'Académie propose, pour le concours de 1820, les questions suivantes, pour la classe des sciences :

1°. « On suppose une plaque de figure donnée, appliquée sur une surface, soit au moyen de vis, dont on connaît le nombre, la position et la force, soit au moyen d'une matière intermédiaire propre à les unir solidement l'une à l'autre, et dont on connaît également la ténacité spécifique : si l'on vient à adapter à un point du pourtour de cette plaque un bras qui agisse dans le plan même de la surface; on demande de quelle résistance cette plaque sera capable contre une force appliquée à ce bras comme levier, en considérant le matériel, tant de la plaque que du bras et de la surface dans toute l'abstraction mathématique, c'est-à-dire, comme parfaitement rigide ou non élastique, comme *infrangible*, ou ne pouvant se rompre, etc. — 2°. « Un corps étant suspendu à l'extrémité d'une corde dont l'autre extrémité est fixée au plancher supérieur d'une chambre; si on fait décrire à ce corps un arc de cercle quelconque autour de l'extrémité fixe, et qu'on lui imprime en outre un mouvement de projection, on demande la nature de la courbe à double couture que décrira ce corps, dans l'hypothèse de la résistance de l'air en raison du carré de la vitesse. — 3°. « Décrire les différentes espèces de minéraux qui appartiennent au sol du royaume dans leurs propriétés distinctives, avec indication des localités et des gissemens de chaque espèce, et donner la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. Cette description sera précédée d'un aperçu sur la constitution géologique des Pays-Bas? — 4°. « S'il y a identité entre les forces qui produisent les phénomènes électriques et celles qui produisent les phénomènes galvaniques, d'où vient qu'on ne trouve pas une concordance parfaite entre les premiers et les derniers? — 5°. « Quelle est la véritable composition chimique des sulfures, tant oxidés qu'hydrogénés, faits d'après les divers procédés, et quels sont leurs usages dans les arts? — 6°. « Quel était autrefois dans ce pays l'état des vignobles? Quelles sont les causes qui ont fait abandonner cette culture? Ces causes sont-elles physiques et de nature à éloigner tout moyen de la rétablir avec succès? »

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du

poids de trente ducats. Les Mémoires écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés et remis, francs de port, avant le premier février 1820, à M. Van Hulthan, secrétaire perpétuel de l'Académie.

Nécrologie. — Le Messager général des arts et des lettres (*Kunst-en letterbode*) annonce la mort de M. Roeland van Eynden, de Dordrecht, vieillard de 71 ans, aussi respectable par sa probité que par ses vastes connaissances. Il a composé plusieurs ouvrages qui ont presque tous pour objet la peinture et l'histoire des peintres de l'école hollandaise. Il a traduit la biographie du Corrège, et publié, avec M. Van der Willen, l'histoire de la peinture dans sa patrie, dont deux volumes ont déjà paru à Harlem, en 1816 et 1817, chez le libraire A. Loosjes Pz.

— L'Université de Leyde a perdu le célèbre professeur Brugmans, mort, le 22 juillet, d'un coup d'apoplexie, à l'âge de 56 ans. Il avait rendu des services importans aux sciences physiques, et il appartenait aux premières Sociétés savantes de l'Europe.

FRANCE.

Saline de Moyenvic (Meurthe); 30 *août* 1819. — On travaille toujours avec zèle; les deux sondes descendent toujours. La première est à 250 pieds dans le troisième banc de sel. On a observé que les parois, ou, en termes d'art, le toit et le mur des trois bancs, étaient colorés et mélangés d'argile et de gypse. La deuxième sonde, à plus de 180 pieds, n'a pas encore rencontré le prolongement de ce banc; mais, elle a déjà rapporté des substances salines disséminées dans l'argile, en sorte qu'on peut croire que le banc est assez voisin. On a fait l'analyse du sel, qui a prouvé que, sur 25 grammes, il y avait :

Substance terreuse.	0,55	25 grammes.
Muriate et sulfate de magnésie, environ.	0,10	
Sulfate de chaux.	0,88	
Sulfate de soude.	0,75	
Muriate de soude pur, ou sel	22,72	

On demande concession.

Économie rurale. — Une circulaire du ministre de l'intérieur

invite les préfets à organiser, au chef-lieu de leur département, une Société d'agriculture, choisie, autant que possible, parmi les habitans de chacun des cantons ressortans de la sous-préfecture; ces Sociétés correspondront avec la Société établie au chef-lieu du département.

Cordes et toiles ininflammables. — Il vient d'être fait, le 21 du mois d'août, à la préfecture de Nantes, des expériences sur les cordes et toiles ininflammables de MM. Douillard et Mary. Ces toiles, exposées dans une position verticale à l'action de la flamme d'une bougie, se sont carbonisées, sans aucune inflammation, et seulement dans la sphère d'action de cette flamme.

Industrie départementale. — Exposition publique de la ville de Caen. — La Société d'agriculture et de commerce de Caen, dans l'intention d'encourager les arts industriels, dans le département du Calvados, avait arrêté, dès l'année 1803, qu'il y aurait une exposition publique des produits des arts et manufactures du département. Cette exposition, qui avait eu lieu, au mois d'avril de la même année, s'était renouvelée deux fois depuis. C'est maintenant pour la quatrième fois que ce département donne aux autres parties de la France un exemple qui mérite de trouver de nombreux imitateurs. Des rapports ont été faits par MM. Aimé Lair, Lange, Ducheval, Pattu, sur ces expositions publiques, au nom des commissions du commerce, de l'agriculture et des arts. Ils forment, avec les discours d'ouverture et de clôture, deux brochures in-8°, comprenant aussi le catalogue des produits des arts. (Caen, 1819. Poisson, imprimeur de la Société.)

Académie d'Amiens. — L'Académie des Sciences, Agriculture, Belles-Lettres et Arts du département de la Somme, avait proposé pour sujet du prix d'éloquence l'éloge de Parmentier. Dans sa séance publique du 26 août, elle a adjugé le premier prix à M. Antoine Miquel, de Béziers, docteur en médecine, demeurant à Paris; et le second à M. Louis Furcy Grognier, professeur vétérinaire et secrétaire de la Société royale d'agriculture de Lyon.

L'auteur de l'éloge qui a pour épigraphe : *Le bienfait d'une plante utile*, etc., a obtenu une mention honorable.

Le sujet du prix de poésie était l'*abolition de la traite des nègres;* l'Académie a décerné deux mentions honorables. Elle propose le même sujet pour l'année prochaine.

Le sujet du prix de prose est : « Comparer entre elles les différentes méthodes de l'enseignement primaire; exposer leurs avantages ou leurs inconvénients respectifs. » Chacun de ces prix sera une médaille d'or.

Les concurrens adresseront leurs Mémoires, francs de port, au secrétaire perpétuel, avant le 15 juillet prochain.

Sociétés savantes.—Arras.— La Société d'Arras, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, propose, pour sujet d'un prix de 300 francs, à décerner dans le courant de l'année 1820, la question suivante : *Quelle influence l'instruction élémentaire du peuple peut-elle exercer sur sa manière d'être, et sur l'amélioration ou la stabilité des institutions politiques ?*

Cette question, qui est à l'ordre du jour, est de la plus haute importance, dans un moment où l'on paraît partagé entre divers modes d'enseignement.

Encouragemens aux sciences, aux lettres et aux arts. — Depuis quelque tems, le *Moniteur* a publié une série d'ordonnances par lesquelles le roi vient d'accorder la décoration de la Légion d'honneur à divers savans ou artistes. Nous reproduirons quelques extraits des *Considérans*, à cause des honorables témoignages qu'ils renferment en faveur de ceux auxquels ils s'appliquent.

Du 31 *août.* — « Louis, etc. M. Chaptal fils, fidèle imitateur des exemples qui lui sont donnés par M. Chaptal, pair de France, son père, rend depuis plusieurs années des services signalés à l'industrie et au commerce, soit par les grands établissemens de produits chimiques qu'il exploite, et par les améliorations et les perfectionnemens qu'il y a introduits, soit par les lumières qu'il apporte dans le conseil général des fabriques et manufactures dont il est membre. Il est nommé membre de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Du même jour. — « Louis, etc. Voulant encourager l'art du statuaire, et donner une marque de notre satisfaction à MM. Bosio et Dupaty, dont les travaux dans la sculpture honorent l'époque actuelle, et contribuent à maintenir la haute réputation que la France s'est acquise dans les beaux-arts : MM. Bosio et Dupaty, statuaires, sont nommés chevaliers de l'ordre royal de la Légion d'honneur »

Du 8 *septembre.* — « Louis, etc. Les études profondes du

sieur Percier dans l'architecture, la part qu'il a prise dans l'exécution des monumens les plus importans, le grand nombre d'élèves distingués qu'il a formés, l'heureuse influence que son goût et son habileté dans le dessin ont exercée sur tous les produits de l'industrie qui ont les beaux-arts pour base, placent cet artiste au rang de ceux qui ont le plus contribué à l'illustration de l'école française, etc. Le sieur Percier, architecte, membre de notre Académie des Beaux Arts, est nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur. »

Du 11 *septembre.* — « Louis, etc. Sur le rapport qui nous a été fait par notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur, des services nombreux et importans qu'ont rendus aux sciences et aux arts les sieurs Lerebours et Bréguet, le premier par ses découvertes et par les perfectionnemens qu'il a apportés dans la construction des instrumens d'optique et de mathématiques, le second par la supériorité qu'il est parvenu à donner à l'horlogerie française, et entre autres aux montres marines; voulant témoigner à ces deux savans artistes le cas que nous faisons de leurs talens et de leurs lumières, etc. : le sieur Lerebours, opticien, et le sieur Bréguet, horloger, sont nommés chevaliers de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Du même jour. — « Louis, etc. Voulant, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, honorer notre Académie de Peinture à Rome, dont les utiles travaux ont rendu des services si éminens aux beaux-arts dans notre royaume, et témoigner au sieur Thévenin, directeur de cet établissement, notre satisfaction de son zèle et le cas que nous faisons de ses talens : le sieur Thévenin, peintre, directeur de notre Académie de Peinture à Rome, est nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Du même jour. — « Louis, etc. L'art de la gravure en médailles et en pierres fines, qui crée des monumens durables, et prête son secours à l'histoire, est, en partie, redevable des progrès qu'il a faits de nos jours au talent du sieur Jeuffrey, qui a produit de beaux modèles, et formé des élèves capables de marcher sur ses traces. Voulant donner à cet artiste distingué un témoignage de notre satisfaction, le sieur Jeuffrey, graveur, est nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Du 12 *septembre.* — « Louis, etc. Nous avons remarqué avec

un vif intérêt la beauté des produits exposés au Louvre par notre École des Arts et Métiers de Châlons. Voulant honorer cet utile établissement, et témoigner notre satisfaction au sieur Jeandeau, chef d'instruction de l'École, dont le zèle et les talens ont donné une si heureuse direction aux travaux des élèves : le sieur Jeandeau, chef d'instruction de l'École royale des Arts et Métiers de Châlons, est nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Du même jour. — « Louis, etc. D'après le compte qui nous a été rendu de la perfection des travaux du sieur Granet, comme peintre d'histoire et peintre de genre; voulant donner une marque de notre satisfaction à cet artiste, qui pendant son séjour à Rome a si puissamment contribué à soutenir, dans cette ville et dans toute l'Italie, la gloire de l'École française : le sieur Granet, peintre, est nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Du même jour. — « Louis, etc. L'étude des langues de l'Orient a eu sur notre littérature, nos arts, notre commerce, une influence salutaire, et qui s'accroît chaque jour; les avantages qu'en retire la France sont avec justice attribués en partie au sieur Langlès, administrateur perpétuel, professeur, et l'un des fondateurs de l'École établie près la Bibliothèque du Roi. Voulant donner à ce savant, auteur et traducteur d'un grand nombre d'ouvrages utiles et estimés, une récompense digne de ses travaux et de ses longs services : le sieur Langlès, membre de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, administrateur et professeur des langues orientales vivantes, est nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. »

Chaire de géologie. — *Nomination.* — Par ordonnance du 13 de ce mois, M. Cordier, inspecteur divisionnaire des mines, est nommé à la place de professeur de géologie, vacante au Muséum d'histoire naturelle, par la mort de M. Faujas de Saint-Fons.

PARIS.

Baignoires ambulantes. — Nous avons parlé, dans notre précédent cahier (p. 378), des baignoires ambulantes de M. Valette. Nous avons aujourd'hui sous les yeux deux rapports faits, l'un, à la Société d'encouragement, par M. Gillet Laumont; l'autre, à

l'Académie des Sciences, par M. Percy, qui tous deux sont extrêmement favorables à la nouvelle invention, et lui ont mérité les suffrages des deux compagnies savantes auxquelles ils ont été soumis.

Papyrographie. — Tel est le nom que M. Senefelder a donné à la découverte d'un papier lithographique, ou papier couvert d'une masse pierreuse, destiné à remplacer avantageusement :

I. La pierre, tant pour les dessins au crayon, au pinceau, à la plume, que pour la gravure à l'eau-forte, au burin, à la pointe, ainsi que pour tout genre de transport.

II. Les planches d'étain pour la gravure de la musique, et même les planches de cuivre pour des gravures de seconde et troisième classes.

Les inconvéniens de la *pierre lithographique* sont :

1°. On ne l'a trouvée en qualité supérieure qu'en Bavière; les frais de transport la rendent dès-lors chère partout ailleurs; 2° son poids et son volume la rendent difficile à manier, à conserver et à transporter d'un lieu à un autre ; 3° elle est difficile à unir et à polir ; 4° elle est très fragile, ce qui expose à des pertes continuelles, soit par le transport, soit par l'impression, soit par l'action du chaud ou du froid.

Ces considérations ont fait naître l'idée de composer des planches artificielles, qui offrent tous les avantages de la pierre lithographique, sans en avoir les inconvéniens. Après de longues recherches et des milliers d'essais, M. Senefelder a eu le bonheur d'atteindre ce but, par une masse pierreuse qu'on passe sur du papier, du bois, de la toile, et sur métal, et qui non-seulement est applicable à tous les procédés lithographiques, mais encore peut remplacer avec avantage les planches en étain et même en cuivre.

Les avantages du *papier lithographique* sont :

1°. Une planche ou feuille coûte environ douze fois moins qu'une planche en pierre ou en cuivre, et quatre à cinq fois moins qu'une planche en étain de la même dimension ; 2° elle est très mince, très légère, par conséquent facile à transporter, à manier et à conserver; 3° elle ne se casse point et souffre l'action de la presse au plus haut degré, sans éprouver le moindre endommagement, parce qu'elle est très élastique ; 4° elle est préférable à la pierre lithographique pour les dessins à la plume et au pinceau. Sa sur-

face étant plus unie et plus lisse, les traits s'y tracent avec plus de légèreté et de netteté; 5° elle surpasse encore la pierre dans la gravure, parce que la masse est moins dure et plus tenace; aussi peut-on se servir du burin comme dans la gravure en cuivre; 6° elle est parfaite pour tous les genres de transport, soit d'écritures, de dessins, au crayon, à la plume, au pinceau; d'épreuves fraîches de toute impression en lettre, en taille-douce, etc.; d'épreuves anciennes de gravures, et même de feuillets de livres; 7° elle sert six à dix fois, selon son épaisseur, après avoir été nettoyée et repolie.

Un brevet d'invention a été accordé pour la fabrication des papiers lithographiques, qui est déjà en grande activité. Les personnes qui désireront s'en procurer doivent s'adresser à M. *A. Senefelder*, inventeur de la lithographie et de la papyrographie, rue Servandoni, n° 13, près Saint-Sulpice.

N. B. Le prix d'une feuille papyrographique est, selon la grandeur et l'épaisseur, de 50 c. à 3 fr.

Presse papyrographique, propre à multiplier rapidement, sans aucune altération, tous les genres d'écritures, de dessins, etc., etc. —Cette petite presse, de l'invention de M. Senefelder, est particulièrement applicable à la papyrographie, et ajoutera aux nombreux moyens d'utiliser cette découverte. La presse papyrographique sera d'un grand secours: I. Aux négocians, pour faire plusieurs copies d'une lettre, d'une circulaire, d'une facture, etc., etc.; elle imprime à la fois quatre pages in-4°. II. Aux administrations publiques, pour les communications rapides entre elles et avec leurs administrés. III. Aux ministres et cabinets diplomatiques, pour faire multiplier par une seule personne de confiance, tous projets, ordres, etc., etc. IV. Aux états-majors des armées, pour multiplier les états, pour communiquer rapidement aux divers corps les ordres qu'ils doivent leur transmettre. V. Aux artistes et aux amateurs qui pourront, par ce moyen, multiplier eux-mêmes leurs dessins, soit à la ville, soit à la campagne, soit en voyage, sans recourir à des presses étrangères. VI. Aux hommes de lettres qui désirent transmettre leurs pensées, sans les confier à la typographie ordinaire.

M. Senefelder se propose de publier bientôt un petit écrit sur la découverte de la Papyrographie et l'invention de la Presse papy-

rographique, dans lequel il exposera en détail les avantages qu'elles offrent, et les différentes applications qu'on peut en faire.

Les personnes qui désireront des presses papyrographiques doivent s'inscrire à l'adresse ci-dessus.

Leur prix est de 100 à 150 francs, selon leur dimension et la qualité du bois, y compris six feuilles de papier lithographique.

Publications nouvelles. — *Prospectus. — Revue médicale historique et philosophique;* par MM. Bellanger, chirurgien interne à l'hôpital de la Charité; F. Bérard, D.-M.; Bousquet, D.-M.; Delpech, professeur de chirurgie-clinique à la Faculté de Montpellier; Double, D.-M.; Dunal, D.-M., membre correspondant de l'Institut; Esquirol, médecin à l'hospice de la Salpêtrière; Jadioux, D.-M.; Nicod, chirurg. en chef de l'hôpital Beaujon; Prunelle, professeur de médecine-légale à la Faculté de Montpellier; Ribes, chirurgien-major à l'hôtel des Invalides; Richard, aide-démonstrateur de botanique à la Faculté de médecine de Paris; Rouzet, D.-M.

Les rédacteurs de ce nouveau journal se proposent de donner une revue complète des travaux les plus importans publiés en Allemagne, en Angleterre, en Italie, etc., et particulièrement en France; de faire une comparaison rapide de ces travaux avec ceux qu'on possédait déjà sur le même sujet; de publier les faits les plus remarquables que la pratique civile et celle des grands hôpitaux peuvent fournir; de les rapprocher des faits semblables ou différens que l'observation avait fait connaître, et d'exposer les conséquences pratiques auxquelles ce parallèle peut conduire.

Outre l'analyse des ouvrages nouveaux, la Revue médicale se livrera à des recherches cliniques et littéraires sur les points défectueux de la science, pour les signaler aux observateurs, et pour appeler leur attention sur les lacunes à remplir. Elle ne négligera pas non plus la médecine politique, cette partie importante de l'art, dont les perfectionnemens sont si intimement liés à l'ordre public : elle s'occupera en particulier, sous les rapports topographiques et médicaux, des asiles consacrés à l'indigence, des maisons des aliénés, des lieux de réclusion, etc., et fera connaître les améliorations dont ces divers établissemens sont susceptibles. Enfin elle traitera, avec une étendue proportionnée à l'importance du sujet, de l'état actuel de l'enseignement de la médecine en France, et des réformes que son organisation doit subir.

La *Revue médicale* se composera tous les ans, à dater du 1er janvier 1820, de quatre volumes in-8°, chacun de quinze à dix-huit feuilles d'impression, *caractère cicéro*, qui seront publiés périodiquement dans les premiers jours de chaque trimestre. Les conditions de l'abonnement sont : 22 fr. par an pour Paris, et 24 fr. (franc de port par la poste) pour les départemens. On s'abonne à *Paris*, chez Gabon, libraire, rue de l'École-de-Médecine, et Béchet jeune, libraire, rue de l'Observance, n° 5 ; à *Montpellier*, chez Anselme Gabon, libraire, Grande-Rue ; à *Strasbourg*, chez Levrault.

Les lettres, ouvrages et observations doivent être adressés (port franc) à M. Rouzet, docteur en médecine, rue des Saints-Pères, n° 53, à Paris.

— *Annales protestantes ; recueil spécialement consacré à la défense de la religion réformée* ; par une Société de protestans et de gens de lettres ; avec cette épigraphe : « Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection. *Charte constitutionnelle*, art. 5. »

Les protestans de France éprouvent le besoin d'un écrit périodique, spécialement consacré à leur communion, qui éclaire l'autorité sur leurs besoins, et fasse connaître leurs vœux dans les questions législatives qui peuvent les intéresser. Défendre leur religion comme protestans, leurs libertés comme Français, voilà en peu de mots le but des *Annales protestantes*. L'esprit de parti sera toujours banni de cet écrit évangélique. Les ouvrages nouveaux, soit de théologie naturelle, soit de théologie révélée, seront analysés avec soin. Les *Annales protestantes* rendront un compte fidèle des productions remarquables que voit naître chaque jour l'Allemagne, cette terre classique de l'érudition. Dans une autre partie également consacrée à la théologie étrangère, nous suivrons les travaux de l'Angleterre, où les discussions qui se renouvellent et se développent chaque jour, les sectes qui se multiplient, un schisme presque universel qui envahit la religion de l'État, le zèle pour la propagation de l'Évangile, les succès des missions, l'incroyable activité des Sociétés bibliques, offrent l'un des tableaux les plus remarquables peut-être que l'histoire religieuse d'une nation puisse présenter.

Nous nous occuperons des ouvrages français avec un soin pro-

portionné à l'intérêt qu'ils inspirent aux protestans de France. On aurait tort de penser que les travaux de nos pasteurs ne peuvent rivaliser avec ceux des autres contrées de l'Europe, qui professent la religion réformée. Les nombreux écrits qui paraissent depuis quelque tems répondent suffisamment à cette assertion ; et si, dans les années antérieures à cette dernière époque, on a été distrait des travaux évangéliques, il ne faut l'attribuer qu'aux malheurs de la patrie, qui sont venus troubler la tranquillité d'esprit nécessaire pour l'investigation des matières religieuses.

Les *Annales protestantes* présenteront quelques réflexions sur l'état de l'instruction publique, dans ses rapports avec l'éducation des jeunes protestans. On essaiera d'éclaircir cette question importante, sur laquelle les opinions sont encore partagées. Quelques pages seront employées à décrire la situation et les progrès du nouvel enseignement mutuel, et du nombre considérable d'écoles que les protestans ont fondées. La situation générale des églises protestantes de France sera exposée avec exactitude. Une revue littéraire et politique sera particulièrement consacrée aux questions législatives qui se rattachent à la liberté de conscience.

Enfin, une partie de ces *Annales* sera ouverte à toutes les plaintes, à tous les griefs des protestans : l'autorité nous saura gré sans doute de lui dénoncer les abus, de lui indiquer les moyens de les faire cesser. La Charte accorde le droit de pétition, et l'amour de la patrie se fait un devoir de l'exercer.

Les *Annales protestantes* paraîtront une fois par mois. Chaque cahier sera de 5 à 6 feuilles d'impression. Le prix de la souscription sera de 6 francs pour trois mois, de 11 francs pour six mois, et de 20 francs pour l'année. Le premier numéro paraîtra, du 20 au 30 septembre prochain. On souscrit, au bureau, chez *Foulon* et compagnie, libraires, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 3 ; et chez *Scherff*, libraire, place du Louvre ; *Paschoud*, libraire, rue Mazarine ; *Treuttel et Wurtz*, rue de Bourbon ; à Bruxelles, chez *Lecharlier* ; à La Haye, chez *Wallez* ; à Londres, chez *Bossange*.

Journaux de jurisprudence. — On publie simultanément les prospectus de deux ouvrages périodiques, portant à peu près le même

titre, et embrassant les mêmes matières. Comme nous connaissons, dans ces deux entreprises, des hommes savans et habiles, nous formerons des vœux pour une réunion, qui assurerait leur succès. Voici un extrait de chacun des deux prospectus.

—*Thémis, ou Bibliothèque du Jurisconsulte.* Par MM. *Arnold*, professeur de droit romain, à Strasbourg; *Blondeau*, professeur de droit romain, à Paris; *Cousin*, professeur de philosophie, à Paris; *Dufrayer*, ancien magistrat et ancien professeur-suppléant à la Faculté de droit de Coblentz; *Fouquet*, juge au tribunal de première instance de Paris; *Jourdan*, docteur en droit et avocat à la cour royale de la même ville; *Tarte*, avocat, à Bruxelles; *Warnkœnig*, professeur de droit romain, à Liége, etc., etc.

Faire connaître l'état actuel de la science du droit, seconder les progrès de cette science et contribuer au perfectionnement de la législation privée, tel est le but que se proposent les auteurs de ce nouveau recueil périodique. Voici le plan qu'ils ont adopté : Chacune des livraisons de la *Thémis* sera divisée en quatre parties.

Première partie. — *Législation et histoire du droit.* Comparaison des lois françaises avec les lois romaines et avec celles qui régissent aujourd'hui les différens peuples de l'Europe; recherche des secours que la science du droit peut emprunter des autres sciences; antiquités du droit romain et du droit français; précis de l'influence que les différens systèmes de philosophie ont exercée sur la législation; indication des rapports du droit privé avec le droit public et le droit des gens positif; histoire des modifications faites à nos Codes dans les différens pays où ils ont été introduits; dissertations sur diverses matières.

Seconde partie. — *Jurisprudence des arrêts.* Tableau raisonné des principales décisions intervenues en matière judiciaire ou administrative; ce travail s'étendra non-seulement à nos cinq Codes, mais encore à toutes les autres parties de notre législation; sur chacun des points controversés, on fera connaître en même tems les opinions des auteurs les plus recommandables. On présentera, chaque année, une revue générale des décisions nouvelles, soit qu'elles s'appliquent à des questions qui ne s'étaient pas encore présentées, soit qu'elles confirment ou modifient la jurisprudence antérieure.

Troisième partie. — *Doctrine des auteurs.* Analyse critique des principaux ouvrages de droit, publiés, soit en France, soit en pays étranger. On recherchera les causes de la divergence des opinions des jurisconsultes, et les moyens de parvenir à cette uniformité de doctrine, objet des vœux et des efforts de tous les amis de la science.

Quatrième partie. — *Enseignement du droit.* Coup-d'œil sur l'organisation des écoles de droit dans les divers États de l'Europe; examen comparé des méthodes d'enseignement; analyse des ouvrages élémentaires. Un appendice contiendra l'annonce des mémoires d'avocats, des arrêts les plus notables, et en général, de tout ce qui peut intéresser les jurisconsultes.

A partir de novembre prochain, il paraîtra, dans le courant de chaque mois (les deux mois des vacances exceptés), une livraison de la *Thémis*, composée de six feuilles d'impression, format in-8°; savoir : cinq feuilles et demie, caractère petit-romain, et une demi-feuille, petit-texte. Les dix livraisons formeront deux forts volumes.

On souscrit : à Paris, au Bureau de la *Thémis*, rue Gît-le-Cœur, n° 4; et chez *Baudouin frères*, libraires, rue de Vaugirard, n° 36; *Nève*, libraire, au Palais de justice; *Treuttel et Würtz*, libraires, rue de Bourbon, n° 17. Le prix de la souscription est, pour Paris, de 24 francs par année; de 27 fr. 60 c. pour les départemens; pour l'étranger, il faudra ajouter, à la somme de 24 francs, les frais de port. Le montant de la souscription doit être *payé d'avance et pour une année entière.*

— *La Thémis constitutionnelle*, ou *les Fastes du Barreau français et des Facultés de droit du royaume;* par une société d'avocats et d'hommes de lettres.

Nous entreprenons d'observer la marche et l'esprit de la magistrature et des tribunaux, et d'élever, au besoin, une tribune à *l'opposition judiciaire.* Nous nous hâtons d'expliquer ces mots, en déclarant que nous n'entendons pas une opposition systématique, mais une opposition de principes et de constitutionnalité.

Sous le titre de *Revue judiciaire*, nous rechercherons si les jugemens et arrêts, à commencer des justices de paix, jusqu'à la cour de cassation, ont été formés sur le modèle de la Charte;

car les juges, dit Platon, sont des peintres qui doivent faire leurs arrêts, comme des tableaux, sur le modèle des lois.

En rendant compte des plaidoyers de MM. les avocats-généraux, nous examinerons si, dans leurs doctrines, ils ne substituent pas quelque faux culte à celui de la *Thémis constitutionnelle*.

Nous rapporterons le texte des harangues, mercuriales et discours de réception, qui seront prononcés par les premiers présidens et les procureurs du roi, et nous nous permettrons d'exercer sur ces productions une censure libre.

Après la défense des principes politiques, nous nous occuperons de l'art oratoire, comme d'un moyen de former des hommes qui puissent se montrer avec honneur au barreau et à la tribune législative; car, maintenant qu'une seconde carrière est ouverte à l'avocat, comme la plus noble récompense de sa gloire, nous croyons qu'il importe de trouver les moyens de créer un seul genre d'éloquence pour deux espèces d'orateurs qui doivent se recommander par les mêmes qualités morales.

La Rhétorique du barreau et de la tribune, dans ses acceptions les plus générales, sera donc exposée dans nos annales, et nous tâcherons d'en modifier tellement les formes, qu'elle puisse plaire aux gens du monde, comme aux jeunes disciples de l'éloquence et du droit.

Nous favoriserons, de tout notre pouvoir, l'alliance si naturelle et si utile de la philosophie et de la littérature avec la jurisprudence. Nous chercherons à inspirer de l'émulation dans l'exercice de cette belle profession de l'avocat, en démontrant que la gloire à acquérir au barreau est aussi grande que dans la littérature. Nous établirons que le corps des hommes de lettres doit se recruter dans toutes les professions libérales, en n'adoptant que l'élite de chacune; mais, que le barreau, surtout, peut devenir une école féconde de littérateurs. Cependant, si le talent convient à l'avocat, le courage lui est autrement nécessaire, et il est sa première qualité. Le barreau français, comme l'Église gallicane, a ses *libertés*, et nous propagerons et défendrons de tout notre pouvoir les usages et l'esprit de son indépendance, qu'il faut entretenir, comme le feu sacré.

Notre tâche sera de tracer, chaque mois, l'histoire du barreau;

d'en offrir la physionomie morale, et d'ouvrir des archives aux productions les plus remarquables qui le concernent.

Nous rendrons compte des plaidoiries au civil comme au criminel, dans toutes les questions qui seront d'une importance publique, ou que le talent du défenseur aura su faire sortir de l'enceinte du palais. Nous recueillerons particulièrement les débats des accusations criminelles. Nous ferons recueillir par des sténographes les improvisations du barreau. Nous encouragerons particulièrement les débuts des jeunes avocats, en nous préservant toutefois du népotisme qui règne au barreau, comme au Vatican.

Comme il a été prouvé par les la Chalotais, les Monclar, les Servan, et particulièrement, depuis nos assemblées nationales, par les Thouret, les Barnave, les Vergniaud, que le barreau des provinces a aussi ses orateurs, et que le talent véritable qui s'exerce hors de la capitale, n'en est pas moins français, nous accueillerons avec soin tout ce qui nous sera envoyé d'honorable des départemens. Les jurisconsultes s'associent aux avocats, et souvent leurs réponses préparent les arrêts des magistrats. La plupart des consultations importantes sont livrées à l'impression, mais seulement pour le besoin de la cause ; et, faute d'archives, presque aucune n'est conservée. Il en est d'ailleurs, parmi celles qui ne sont pas imprimées, que l'on peut regretter de ne pas connaître. Nous comprendrons dans notre recueil les consultations notables, et particulièrement celles qui seront restées manuscrites.

Nous ferons mention des décisions du Conseil d'État, en matière contentieuse, sur des questions de droit constitutionnel. Les discussions et les délibérations des Chambres législatives, ainsi que les lois, les ordonnances, les réglemens qui se rapportent spécialement au pouvoir judiciaire, seront aussi déposés dans nos cahiers.

Une division sera consacrée aux leçons et aux concours des Facultés de droit. Les développemens que l'ordonnance royale du 4 avril dernier a donnés à l'enseignement du droit dans l'école de Paris, nous permettront de rendre cette division importante. Les analyses et extraits des ouvrages qui concernent le barreau et la législation judiciaire seront faits avec l'exactitude et l'impartia-

lité nécessaires pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier le mérite des livres nouveaux qui leur seront annoncés.

Nous donnerons les nécrologies de magistrats, d'avocats, de professeurs distingués; et nous composerons ces notices sur les hommes et sur leurs écrits, de manière à ce qu'elles puissent servir à la continuation de l'intéressant *Dialogue des avocats*, par Loisel. Enfin, comme tout journal doit un tribut à la curiosité maligne, nous rassemblerons dans une petite chronique, à condition qu'elle ne sera pas trop scandaleuse, les anecdotes particulières au barreau.

Sans ouvrir une *bouche de fer* aux dénonciations, nos feuilles seront accessibles à toute réclamation importante qui aura un caractère de vérité. On distingue au barreau, comme dans la nature, des mois moins féconds les uns que les autres. Nous tâcherons de dissimuler cette stérilité par des dissertations sur des sujets de droit public général et d'éloquence.

Nous espérons qu'indépendamment des collaborateurs habiles dont nous nous sommes déjà assurés, d'autres amis de l'éloquence et des lettres voudront bien s'associer à nos desseins, par leur correspondance et la communication de leurs travaux.

La première livraison de la *Thémis constitutionnelle* paraîtra en novembre 1819. Elle annoncera le mode de publication qui sera adopté pour cet ouvrage, ainsi que les conditions d'abonnement.

—*Œuvres oratoires de Mirabeau, ou Recueil de ses discours, rapports, adresses, opinions, discussions, etc., à l'Assemblée nationale; précédé d'une notice historique sur sa vie, et terminé par l'oraison funèbre que Cerutti prononça lors de ses funérailles;* deux forts volumes in-8°, imprimés sur caractères de philosophie et de petit-romain, et ornés d'un portrait. Sous presse à la librairie de *P. Blanchard*, galerie Montesquieu, n° 1. Prix, 14 fr.; et pour les souscripteurs, 12 fr. Le premier volume paraîtra en septembre, et le second en octobre. La souscription sera fermée le 15 octobre prochain. Il suffit de se faire inscrire.

C'est pour la première fois que les *Œuvres oratoires de Mirabeau* sont *complètement* recueillies. Long-tems il n'a pas été permis de réimprimer la partie de ces œuvres qu'on avait anciennement publiée. Aujourd'hui que nous possédons une constitution qui assure nos libertés, il est naturel de recueillir les paroles

éloquentes, qui, les premières, ont réclamé les droits de la nation. Les discours de Mirabeau, à ne les considérer que sous le rapport de l'art, sont remarquables par une vigoureuse logique, par un certain caractère de grandeur, et par ces magnifiques mouvemens qui émeuvent et entraînent l'auditeur; ils peuvent devenir d'utiles modèles, dans un pays où l'éloquence de la tribune ne doit pas être étrangère aux études d'une éducation libérale. Ils ont un mérite plus grand encore, et qui doit les faire rechercher par le penseur et par ceux qui conduisent les affaires publiques : ils contiennent les principes d'un véritable homme d'État qui avait bien médité sur l'étendue et les bornes de la liberté; ils sont semés d'une foule de ces pensées qui ne peuvent partir que d'une tête forte et bien organisée. Ce sont, d'ailleurs, des espèces de monumens nationaux qu'il importe à notre gloire littéraire de conserver. Ils rappellent cette époque si brillante d'espérances, et cette assemblée mémorable où la France avait réuni ce qu'elle avait de plus respectable et de plus illustre par les talens; et c'est au milieu de ces hommes, l'honneur de la nation, que Mirabeau, par la seule puissance de la parole, s'est élevé avec tant d'éclat et une supériorité si marquée. Si les horreurs de l'anarchie ont fait oublier sa gloire, si le despotisme l'a, pour ainsi dire, tenue renfermée dans le tombeau de l'orateur, maintenant elle reparaît dans toute sa pureté, et débarrassée de l'esprit de parti; comme orateur, Mirabeau est maintenant jugé, c'est notre Démosthènes; et ses *Discours* doivent prendre leur place dans nos bibliothèques, à côté de ces grands écrivains qui ont fait de notre langue la langue de tous les hommes instruits de l'Europe.

— *Œuvres complètes de madame de Staël.* — MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, nous invitent à faire connaître que la publication de la première livraison de cette collection, en 18 vol. in-8°, devant éprouver un léger retard par la résolution qu'ils ont prise de la composer de quatre volumes au lieu de trois, et par les dispositions qu'ils ont faites pour publier les livraisons suivantes à des époques plus rapprochées, ils maintiendront le prix de la souscription, qui est de 5 fr. le volume sur papier ordinaires, et de 10 fr. sur papier vélin, jusqu'au premier octobre prochain.

— *Œuvres de Thomas.* — Le libraire Bélin, éditeur de la *Col*

lection des Prosateurs français, publie les *OEuvres de Thomas*, qui en font partie; 2 vol. in-8° de 700 pag., pap. superfin; prix, 14 fr. Ce prospectus annonce une quantité considérable de lettres inédites.

— *Hermès classique*, *Journal philologique*, principalement consacré à l'explication claire et méthodique de la valeur des mots, en latin, en grec et en français; à l'examen et à la discussion des différentes leçons admises dans le texte des auteurs anciens; à l'interprétation des passages difficiles des auteurs classiques. Il contiendra en même tems des annonces et notices des livres nouveaux, relatifs aux langues anciennes et à la philologie en général. L'Hermès classique sera composé de cinq feuilles d'impression, caractère et papier semblables au prospectus; il paraîtra tous les mois, à dater du mois d'octobre prochain. Le prix de l'abonnement est, pour la France, de 30 fr. pour l'année, et 15 fr. pour six mois; pour l'étranger, de 33 fr. pour l'année, et de 16 fr. 50 cent. pour six mois. On s'abonne à Paris, chez A. Égron, rue des Noyers, n° 37, et chez tous les libraires du royaume. A Londres, chez Treuttel et Würtz, etc.

— *Traduction des OEuvres complètes de lord Byron.* — Cette traduction formera six volumes in-12, qui seront publiés à la fin d'octobre. Les deux premiers volumes, qui viennent d'être mis en vente, contiennent le *Corsaire*, *Lara*, *Adieu*, le *Siège de Corinthe*, *Parisina*, le *Vampire*, *Oscar*, d'*Alva*, *Mazappa*, *etc.*, La seconde livraison contiendra *Childe Harold* et toutes ses notes. La troisième, la *Vierge d'Abidos*, le *Giaourd Manfred*, *etc.* Pour les souscripteurs, chaque volume coûtera 2 f. 50 cent., et 3 fr. par la poste. On souscrit, à Paris, chez Ladvocat, libraire-éditeur, au Palais-Royal; et chez Brissot-Thivars (on ne paie rien d'avance).

— *Annales de musique.* — M. César, éditeur, rue Montorgueil, n° 96, annonce la seconde livraison de cet ouvrage, qui paraît chaque année. Comme la publication en doit avoir lieu, le 25 décembre prochain, l'auteur invite MM. les compositeurs, marchands de musique, artistes, et généralement toutes les personnes dont la profession consiste à s'occuper de musique, à lui faire parvenir, *franc de port*, leurs noms, leurs adresses et leurs ouvrages, ainsi que les observations qui peuvent être utiles aux progrès de l'art.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Travels in England, France, Spain and the Barbary States, in the years 1813 — 14 — *and* 15; — *by M. Noah, late consul of the United States for the city and kingdom of Tunis, Member of the New-Yorck historical society, etc. New-Yorck, London,* 1819. — *Voyages en Angleterre, en France, et dans les États barbaresques pendant* 1813, 14 *et* 15; *par M. Noah, dernier consul des États-Unis auprès de la ville et du royaume de Tunis, membre de la Société historique de New-Yorck, etc.*

Cet ouvrage offre des détails curieux et intéressans. L'auteur, M. Noah, a été révoqué de ses fonctions, parce qu'il est Israélite. Devait-on attendre une telle décision de la part d'un gouvernement qui admet l'entière liberté de conscience?

ANGLETERRE.

Shaw's general Zoologie. — Zoologie générale, ou Histoire naturelle systématique, commencée par feu George Shaw, docteur en médecine, membre de la Société royale, etc.; avec des gravures; publiée par J. F. Stephens. Vol. XI (contenant les oiseaux); divisé en deux parties. Prix, 2 guinées et demie. Londres, Longman et comp^e.

— *Phillips' popular abstract of his new system of physical philosophy*; une feuille in plano. Prix, 6 pence. — Nouveau système de philosophie naturelle, proposé par sir Richard Phillips, et mis à la portée de tout le monde; imprimé sur une large feuille de papier, et destiné à être affiché dans les écoles, les cabinets de lecture, bibliothèques, etc. L'auteur offre, en quarante aphorismes, le résumé de son système de philosophie naturelle, dont

(1) Nous indiquerons, par un astérisque * placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses

il a donné un plus ample développement dans le *Monthly magazine* de 1817 et 1818, recueil littéraire qu'il rédige, et publie avec un succès soutenu depuis 1796. M. Phillips cherche ici à substituer, à l'égard des dogmes et des systèmes physiques reçus dans les écoles, l'autorité de la raison à celle de l'aveugle croyance, ou à remplacer par le principe du mouvement les miracles accrédités de l'attraction, de la gravitation universelle, de la force centrifuge, etc. Nous doutons que sir Phillips parvienne à rendre son système populaire, moyennant ce résumé, puisqu'il lui manque pour cela le véhicule le plus essentiel, la clarté.

— *New researches on ancient History, by C.-F.* Volney, *translated under the super intendance of the author by colonel Corbet. In two volumes* 8°. *London, printed and published by W. Lewis,* 21, *Finchlane, Corn-Hill, and sold by all booksellers* 1819. — Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne; par C.-F. Volney, traduites sous les yeux de l'auteur par le colonel Corbet. 2 vol. in-8°, Londres, 1819, formant un total de 880 pages : au frontispice du tome 1er, se trouve un petit portrait de Volney tiré au physionotrace de Chrétien; c'est dire assez qu'il est ressemblant, quoique la planche soit usée.

Le livre français, publié à Paris en 1814, est distribué en 3 volumes, selon l'ordre des matières qu'il traite; savoir : 1er volume, les Juifs; 2e, les Lydiens, les Assyriens de Ninive, les Mèdes, les Perses, les Arabes homérites; 3e, les Assyriens de Babylone et les Égyptiens. Le fond est purement chronologique, et consiste en discussions lumineuses qui changent entièrement les idées établies par les auteurs les plus célèbres, sur une foule de points importans, au-delà du sixième siècle avant notre ère. On peut dire que c'est un plan neuf : la méthode de l'auteur est du genre mathématique, sans passion, sans déclamation, sans préjugé. Ce livre, froid et sérieux, a été moins remarqué en France qu'en Allemagne et en Angleterre. Les journaux de Gottingue en ont porté un jugement très avantageux. Le premier volume surtout fera sensation chez les biblistes anglais, en ce que l'auteur a cumulé beaucoup de raisons de penser que le Pentateuque, *tel que nous l'avons*, est un ouvrage rédigé par le grand-prêtre Hilkias, l'an 618 avant notre ère; ce qui explique pourquoi l'on y trouve plus de trente passages, selon lui, évidemment posthumes à

Moïse. La traduction anglaise paraît très fidèle; son auteur, qui, comme Joel Barlow, pour les *Ruines*, a consulté l'autographe français, quand il a voulu, outre l'éclaircissement des points difficiles, a encore obtenu des notes précieuses. Il y a quelque malentendu dans le placement de deux petites cartes : l'une, intitulée *division of the nations according to the chaldean system*, aurait dû être accolée à la page 268 du tome premier, et non pas *rejetée à sa fin*; l'autre, qui est le *plan de Babylone*, et qui est placée au même endroit, devrait être au tome deuxième, page 200 ou page 220. Du reste, la partie typographique est bien exécutée, et n'est pas chère pour l'Angleterre au prix de 25 shellings. Désormais, l'on ne pourra plus traiter de l'*histoire ancienne* de l'Asie, sans connaître cet ouvrage.

— *Colonel Landmann's account on Portugal.* — Considérations historiques et militaires sur le Portugal, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours; par le colonel Landmann, du corps du génie. Ouvrage orné d'un grand nombre de vues et de plans militaires, des siéges et des batailles qui ont eu lieu pendant la dernière guerre de la Péninsule. 2 vol. grand in-4°. Prix, 480 fr. Londres, Cadell et Davis.

DANEMARCK.

Magnus Konongs Laga-Baeters gula-things-lang. Regis Magni legum reformatoris leges gula-thingenses, sive Jus commune Norvegicum interpretatione latinâ et danicâ, variis lectionibus, indice verborum et IV tabulis aeneis; c'est-à-dire, Lois du roi Magnus, réformateur de la législation intitulée *Gula-Thingenses*, ou le Droit commun norwégien, avec deux traductions, latine et danoise, etc.; 1 vol. in-4°, 748 pages. Copenhague, 1817. Brummer.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage (Rev. Encycl., vol. I, pag. 360), si important pour les jurisconsultes, les historiens et les philologues, non-seulement de la Norwége, mais de toutes les nations civilisées. Quoique imprimé en 1817, il n'a été rendu public que vers la fin de l'année dernière. Le Code du Droit commun de Norwége que ce volume renferme, tant dans l'original que dans une double traduction latine et danoise, fut sanctionné, en 1274, sous les auspices du roi Magnus, par l'approbation des

grands du royaume et du peuple, à l'assemblée générale, dans l'île Gulay, près de Bergen. C'est de cette île que les lois tirent leur nom de *gula-things-lang*. Le Code est composé des parties suivantes : 1° prologue du roi; 2° des assemblées populaires; 3° du droit ecclésiastique; 4° de la défense du royaume; 5° du droit personnel; 6° des successions; 7° du droit de racheter les biens de famille; 8° de la location et de la gestion des biens immeubles; 9° de l'achat et de la vente; 10° du vol. La table analytique des matières est faite avec un soin extrême, et remplit 138 pages.

— *Idea hierarchiæ romanæ*, qualis seculo XIII in Scandinaviâ præsertim exstiterit, gestis legationibusque Guilielmi Sabini illustrata. Commentatio historica. Scripsit *H. F. J. Estrup*, doctor philosophiæ. — Idée de la Hiérarchie romaine, telle qu'elle existait particulièrement en Scandinavie, éclaircie par les Actes et les Missions de Guillaume Sabinus; par H. F. J. Estrup.-Hafniæ, Copenhague, 1817. in-8°, 143 pages.

— *Reiseiagttagelser*, etc.; c'est-à-dire, Observations faites dans différens pays par plusieurs voyageurs danois; publiées par *M. R. Nyerup*, professeur et bibliothécaire du roi. Premier cahier. Copenhague, 1819. in-8°, 128 pag.

— *De poeseos dramaticæ genere hispanico, et præsertim de Petro Calderone de la Barca, principe dramaticorum. Dissertatio æsthetica, quam scripsit Johannes Lud. Heiberg*, Doctor philosophiæ in universitate Hafniensi. Hafniæ, typis Hartv. Frid, Popp, 1817. petit in-8°. Dissertation sur la poésie dramatique des Espagnols, et principalement sur Calderon, prince des poëtes dramatiques; par Jean-Louis Heiberg. Copenhague.

C'est un professeur de l'Université de Goëttingue, M. Bourterwek, qui a tracé l'histoire la plus complète de la littérature espagnole, et voici que la poésie dramatique de ce peuple, et son célèbre Calderon, viennent d'être appréciés avec profondeur et jugés avec sagacité dans une des Universités les plus septentrionales de l'Europe. L'ouvrage de M. Heiberg est divisé en trois sections : examen du système dramatique de Calderon. Cette section occupe la plus grande partie du volume, et à vrai dire, elle contient tout le fond de l'ouvrage. Là sont traitées plusieurs questions relatives à la langue romane, et au système théâtral

des romantiques; — de l'excellence de Calderon au-dessus des autres auteurs dramatiques espagnols. Un chapitre de cette deuxième section est consacré à Lopes de Vega; — de la poésie dramatique espagnole en général. L'ouvrage entier est plein d'érudition, et l'on a lieu de s'étonner qu'à une si grande distance des lieux, l'auteur ait pu découvrir et se procurer les écrits nombreux où il a puisé. Ainsi que la plupart des dissertations savantes de l'Allemagne, ce n'est point ici un livre, tel que nous les concevons en France, mais une riche accumulation de matériaux pour en composer un.

— *Digte af Johan Ludvig Heiberg*; c'est-à-dire, Poésies fugitives; par *M. J. L. Heiberg*. Copenhague, 1819. in-8°, 140 pag.

— *Tycho Brahes spaadom*; c'est-à-dire, la Prophétie de Tycho Brahé, drame en trois actes; *par le même auteur*. Représenté pour la première fois devant la famille royale, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Danemarck, le 29 janvier 1819. Copenhague, 1819. in-8°, 120 pages.

ALLEMAGNE.

Auswahl aus den Schriften der Gesellschaft für Mineralogie zu Dresden. Choix des Mémoires de la Société minéralogique de Dresde; 1er vol. in-8°, 288 pages. Leipsick, Geeditsch.

La Société minéralogique de Dresde fut fondée, vers la fin de l'an 1816, par le célèbre minéralogiste Werner, directeur des mines de Freyberg, mort en 1818. Les Mémoires qu'on trouve dans ce 1er volume, sont de deux espèces; savoir : géognostiques et minéralogico-chimiques. Parmi les noms des auteurs, on distingue, outre feu M. Werner, MM. Bloede, Oelschlaegel, Carus, Mosch, Schneider, Schoenberg, Ficinus, A. Breithaupt et de Herder.

— *Bauers Bernehmte Personen*. Vies de personnes célèbres par leur sort ou leurs opinions; pour servir de lecture instructive; à l'usage de la jeunesse; 2 vol.; avec gravures. Prix, 7 fr. 20 c.

— *Steins Weltgeschichte*. Histoire universelle pour la jeunesse; par K. Stein; 1 vol. in-8°; 3e édition. Hayn, à Berlin. Prix, 5 fr. 75 c.

— *Die Deutschen*. Les Germains du tems le plus reculé, peints

par A. de Hennings, administrateur du comté de Ranzau, chevalier de l'ordre de Danebrog ; 1 vol. in-8° de 469 pages. Altona, chez Hammerich, 1819.

M. de Hennings n'est pas auteur de profession ; mais, ce que produit sa plume est travaillé jusqu'à la perfection. Son nouvel ouvrage renferme une suite de recherches sur l'antiquité la plus reculée des peuples du nord. Le rapprochement des faits que Pline, Strabon, Tacite, César, Florus et autres racontent à ce sujet, est, selon l'auteur, un problême qui ne peut être considéré comme entièrement résolu, puisque le développement progressif de l'histoire de l'Europe présente constamment ces faits sous un nouveau point de vue. Peut-être Gatterer et Schlotzer, ces coryphées des historiens allemands, en cherchant à débrouiller le chaos où se perdent les Scythes et les Celtes, ont-ils établi une distinction trop marquée entre ces deux peuples. Il est donc utile qu'à chaque nouvelle époque on examine de nouveau les résultats des recherches historiques des tems précédens, et que l'on ne considère pas comme accompli ou irréfragable tout ce que nos aïeux nous ont laissé sous ce rapport. Le savoir peu commun de M. de Hennings, ses lectures prodigieuses et sa connaissance parfaite de toutes les précieuses recherches qui, dans ces derniers tems, ont été faites en Danemarck, sur les anciens peuples du nord, l'ont mis à même de répandre une nouvelle lumière sur le sujet important qu'il a traité avec autant d'habileté que de goût.

— *Perzs geschichte der Merovingischen Hausmeier.* Histoire des Maires du palais, de la famille des Mérovingiens ; par Perz, docteur en philosophie ; 1 vol. in-8°.

Le docteur Perz, de Hanovre, débute, par cet ouvrage, d'une manière brillante, dans la carrière de l'histoire. Disciple et émule du célèbre Heeren de Goëttingue, celui-ci l'introduit, pour ainsi dire, dans le monde littéraire, en faisant précéder le premier essai de son digne élève d'une préface où il met en parallèle les anciens maires du palais avec les emirs al Omda, qui exerçaient un pouvoir pareil sous les califes de la maison des Abbasides. Le style de M. Perz est véritablement classique, et décèle les dispositions les plus heureuses pour l'art difficile de bien écrire l'histoire.

— *Kleins Lehrbuch zum Unterricht der Blinden.* Théorie de l'enseignement des Aveugles; par J. W. Klein, directeur de l'institution impériale pour les aveugles de Vienne, avec six gravures; 1 vol. in-8°. Vienne, Schaumbourg et compagnie.

On compte, dans tous les États de l'Autriche, environ trente-six mille individus qui sont nés aveugles ou qui le sont devenus dans leur enfance. Ce n'est que depuis 1805 que ces malheureux trouvent à Vienne une institution dont le but est d'adoucir leur triste sort par l'instruction, et de les rendre utiles à eux-mêmes et à la société. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a créé lui-même cette institution, et il a la satisfaction de voir que ses efforts infatigables pour bien mériter de l'humanité ont obtenu un grand succès. Les élèves sont rangés en trois classes. Une partie est entretenue aux frais de l'État; d'autres enfans dont les parens sont pauvres, s'y trouvent placés par la bienfaisance individuelle; d'autres enfin, dont la famille jouit de l'aisance, payent une pension plus considerable, sont mieux nourris, et reçoivent une instruction supérieure. Le cours de l'instruction est de six ans, et c'est de cette instruction que notre ouvrage expose la théorie avec autant de clarté que de précision. — (Nous rendrons compte d'un ouvrage du même genre, publié en France par M. le docteur Guillié, directeur général de l'institution royale des Aveugles, établie à Paris, rue Saint-Victor, n° 68.)

— *Hammers geschichte de schonen redekünste persiens.* Histoire de la litterature persane, suivie d'une anthologie choisie dans deux cents poëtes persans. Par Jos. de Hammer, chevalier de plusieurs ordres, conseiller aulique, et interprète à la chancellerie d'État de Vienne, membre de plusieurs Académies. 1 vol. in-4°, p. 444. Vienne, Heubner et Volke.

Pour composer cet ouvrage important, il n'a rien moins fallu que les connaissances extraordinaires de son illustre auteur, et les ressources immenses que la bibliothèque de Vienne lui offrait. M. Hammer passe, non-seulement en Europe, mais dans l'Asie littéraire, pour un des premiers orientalistes; et comme il n'a pas cultivé la litterature de l'Orient aux dépens de celle de l'Occident, comme son esprit et son goût sont également nourris et cultivés par les beaux modèles de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, il a dû produire un ouvrage precieux

qui se distingue autant par la richesse des matériaux, que par l'élégance du style.

L'introduction donne, dans le premier chapitre, un aperçu des progrès de la culture des lettres en Perse, jusqu'au bouleversement de cet empire par les Arabes. Le second chapitre continue le même aperçu, depuis la conquête des Arabes jusqu'à nos jours, et c'est cette époque qu'embrasse l'histoire littéraire qui forme le sujet de l'ouvrage. Le troisième chapitre de l'introduction contient des notions préliminaires sur le langage allégorique et métaphorique de la poésie persane, qui n'emprunte que peu de ressources à la mythologie.

Le corps de l'histoire de la littérature persane est divisé en sept époques : 1°. La poésie persane dans sa pureté originaire (300-500 de l'hégire, ou 913-1106 de l'ère chrétienne). Depuis que, sous le calife Omar, les trésors littéraires de l'Égypte et de la Perse étaient devenus la proie des flammes et des flots, la poésie persane était restée ensevelie, pendant les trois premiers siècles de la domination arabe, sous les ruines des temples et du trône, et ne put sortir de ce chaos que sous les Samanides. M. Hammer désigne cette période par l'épithète d'*épique*. 2°. La période *panégyrique* et *romantique* (500-600 H., 1106 1203 Chr.) où l'on s'aperçoit déjà de l'influence de la littérature arabe sur celle de la Perse. 3°. La période *mystique* et *éthique* (600-700 H., 1103-1300 Chr.) est celle des conquêtes des Mogoles, qui menaçaient de ruine la civilisation arabe, en attaquant d'abord les pays au-delà de l'Oxus, où les arts avaient été cultivés le plus long-tems. Bochara fut détruit avec ses académies et ses bibliothèques, par le farouche Dschengiskan, ennemi de la littérature et des sciences. 4°. Période *lyrique* (700-800 H., 1300-1397 Chr.) où la poésie et en général la littérature atteignit en Perse le plus haut degré de prospérité. Les successeurs de Dschengiskan cherchaient à réparer les dévastations de leur aïeul, et à relever la culture des sciences. Timur, quelque féroce qu'il fût, chérissait les hommes lettrés. Dans cette période, se formaient les historiographes persans. 5°. Stagnation de la littérature persane (800-900 H., 1397-1494 Chr.) : les orages politiques de cette époque n'étaient nullement favorables aux sciences. 6°. Déclin de la poésie. (900-1000 H., 1494-1591 Chr.) Cette période offre un assez

grand nombre de poëtes: mais, leurs productions sont bien inférieures à celles des tems précédens. En revanche, elle est riche en bons historiens, et a vu naître le style épistolaire en Perse. 7°. Décadence de la poésie et de l'histoire, tant en Perse que dans les Indes (1000-1232 H., 1591-1816 Chr.). Aucun poëte ne s'est acquis en Perse une grande réputation, dans ces deux derniers siècles. Le caractère de la poésie actuelle est entièrement mystique. Il n'y a pas non plus d'historien qui se soit distingué; quelques-uns seulement ont de la réputation, sous le rapport du style. La production historique la plus récente est le *Schahname*, ouvrage en prose, du prince actuellement régnant; mais des fictions y remplacent les faits historiques.

A la fin de son ouvrage, M. Hammer fait une mention honorable des Orientalistes anglais, qui, particulièrement dans les Indes orientales, par leurs travaux infatigables, ont tant facilité l'étude de la langue persane, et ont principalement contribué à faire connaître en Europe la richesse d'une littérature dont, un demi-siècle avant, on ignorait presque l'existence. Les recherches de M. Hammer constatent la prééminence de la littérature persane sur toutes les autres littératures de l'Orient; elles mettent au jour le talent d'un grand nombre d'écrivains jusqu'ici inconnus; et le jugement que l'auteur porte sur leurs productions, est appuyé par des citations choisies avec autant de discernement que de goût. Cet ouvrage est le fruit de vingt-cinq ans d'études de la langue et de la littérature persanes. HENRICHS.

— *Allgemeine Encyclopaedie der Wissenschaften und Künste.* Encyclopédie générale des Sciences et des Arts, composée par une société d'hommes de lettres, et publiée par J. S. Ersch et F. G. Gruber, professeurs de l'Université de Halle; 1er et 2e vol. in-4°, chacun d'environ 600 pages. Leipsick, chez Gleditsch.

Les travaux préparatoires pour cet important ouvrage avaient été commencés en 1813, et le premier volume fut publié l'année dernière. Le second, qui vient de paraître, va jusqu'au mot *aldus*. Ces deux volumes font augurer favorablement d'une si vaste entreprise, qui va embrasser toutes les sciences et tous les arts dans leurs diverses ramifications, et les faire connaître dans leur état actuel. Un plan aussi vaste exige sans doute un choix scrupuleux des articles, et une manière aussi concise que pourra le permettre

chaque sujet traité à fond. En effet, les deux volumes que nous avons sous les yeux se distinguent par un langage pur, une diction soignée, une clarté peu commune, et une précision qui ne laisse rien à désirer. Nous y avons remarqué entre autres plusieurs articles d'histoire, d'histoire naturelle, de géographie et de littérature orientale, qui nous ont paru achevés, peut-être même trop; car, dans un ouvrage de cette nature, on ne cherche pas un traité complet des diverses parties des sciences ou des arts, mais seulement un précis exact, accompagné de l'indication des sources qui offrent une instruction plus détaillée. Quant à ces derniers renseignemens, on les trouve pris de toutes les langues à la fin de chaque article. Le grand nombre de collaborateurs que cet ouvrage exige n'admet guère d'uniformité complète. Cependant, les éditeurs font leur possible pour que cette disparité ne soit pas choquante. Tous les deux sont avantageusement connus, dans le monde littéraire, par des ouvrages où domine cet esprit encyclopédique qui se plaît à classer les résultats de longues et pénibles recherches dans le vaste domaine du savoir, esprit dont les habitans des pays septentrionaux paraissent être spécialement favorisés. Il est donc à présumer que la nouvelle entreprise de MM. Ersch et Gruber recevra, entre leurs mains, un degré de perfection que n'offrent pas toutes les entreprises de ce genre, qui l'ont précédée.

Chaque volume, accompagné d'un cahier de cartes et de gravures, d'après des dessins originaux ou les meilleurs modèles, forme une livraison, dont le prix est, pour les souscripteurs, 30 fr., et 48 fr. pour les non-souscripteurs.

—*Carte de la monarchie prussienne*, d'après ses nouvelles frontières et son organisation en divisions militaires, en provinces et en juridictions; chez Schropp, à Berlin. Prix, 6 fr. 60 c.

— *Nouvelle Carte générale de la monarchie prussienne*; par C. F. Wieland, chez Bertuch, à Weimar. Prix, 1 fr. 70 c.

SUISSE.

Beschreibung und Abbildung der Eier und kuenstlichen Nester der Voegel. Description des œufs et des nids les plus curieux des oiseaux qui couvent en Suisse, en Allemagne et dans les pays septentrionaux adjacens, avec figures coloriées; par le docteur H. R. Schinz, de Zurich. — Zurich, 1819.

Cette première livraison répond complètement à l'attente du public, qui avait toute raison d'augurer favorablement des connaissances et du goût de l'éditeur. Les dessins, la délicatesse du burin, et le soin avec lequel les gravures sont coloriées, ne laissent rien à désirer. Tout l'ouvrage sera composé de seize livraisons, dont chacune contiendra trois nids et trois planches d'œufs. L'auteur a commencé par trois espèces d'oiseaux des marais (*sylvia palustris*, *arundinacea et phragmitis*). Le texte explicatif qui accompagne les gravures est très succinct; mais, à la fin de l'ouvrage, M. Schinz se propose de donner une description detaillee de tout ce qui a rapport à la construction des nids, aux œufs et à l'incubation de près de deux cents espèces d'oiseaux. Ce nombre est, à la vérité, moins considérable que les 334 oiseaux de cette espèce dont M. Temmink fait l'énumération dans son *Manuel d'Ornithologie de l'Europe*, publié à Amsterdam, en 1815; mais il faut observer que tous ces 334 oiseaux ne couvent pas dans les pays froids ou tempérés du continent européen.

— *Feuilles d'Agriculture et d'Economie rurale*, publiées par la Société d'Agriculture et d'Economie du canton de Vaud. Lausanne, Blanchard frères; in-8°, 1819; VIe année. Il paraît, chaque mois, un cahier de 2 feuilles d'impression. Prix, pour l'année, 5 livres de Suisse. On s'abonne, à Lausanne, à Arau, à Genève; et à Paris, chez Paschoud, rue Mazarine, n° 22.

Ce journal, qui avait été suspendu en 1818, vient d'être repris, cette année. Il a pour but principal de faire connaître les travaux des agronomes et des philanthropes du canton de Vaud. Il recueille aussi les meilleurs articles des feuilles étrangères. Il embrasse, dans son plan, l'agriculture proprement dite, l'économie rurale et forestière, l'art vétérinaire et les arts industriels, le commerce, l'instruction publique; enfin, la législation et l'administration, considérées relativement à ces divers objets. Les numéros que nous avons sous les yeux nous ont paru rédigés avec intelligence et discernement. Nous avons remarqué, entre autres, dans le n° 80, deux articles intéressans : l'un est une relation très détaillée de la fête des vignerons de Vevey, dont nous avons parlé dans le cahier précédent de la *Revue* (p. 368); l'autre est une relation d'une ascension au Vésuve, communiquée à la Société des Scien-

ces naturelles du canton de Vaud, par M. le général de la Harpe, l'un de ses membres.

ITALIE.

Flora de' lidi veneti, etc. Flore des rivages vénitiens; par G. Ruchinger, botaniste du lycée de Venise; 1818, in-8°.

On a remarqué, en Italie, que l'auteur, parmi les ouvrages de botanique qu'il a consultés, a oublié celui d'Antoine Donati, pharmacien vénitien, qui florissait vers le commencement du dix-septième siècle; car il n'a point décrit diverses espèces de plantes indiquées par Donati, dans son traité *De' semplici, pietre e pesci che nascono nel lito di Venezia*, publié en 1631, et devenu très rare. Mais, on doit lui pardonner cette faute et quelques autres, s'il est vrai qu'il est seulement âgé de quinze ans.

— *Introduzione alla Scienza della Statistica*, etc. Introduction à la Science de la Statistique; par M. Antoine Padovani, professeur à l'Université de Pavie. Pavie, 1819.

Parmi tant d'ouvrages de statistique, on n'avait pas encore un traité élémentaire et méthodique de cette science presque nouvelle. En s'imposant la tâche d'en publier un, le professeur Padovani a voulu donner un guide aux élèves qui suivent son cours à l'Université de Pavie. Ce premier essai fait désirer la continuation et le complément de l'ouvrage.

— *Lingua philosofica universale*, etc. Langue philosophique universelle, à l'usage des savans, précédée d'une analyse du langage; par Mariano Gigli, professeur, etc. Milan, 1818, à la Société des classiques italiens.

Il semble que la Grammaire générale de M. de Tracy, traduite dernièrement par M. Compagnoni, a engagé les Italiens à s'occuper plus particulièrement de cette science. M. Gigli distingue ce qui, dans tous les idiomes, vient de la nature, de ce qui dérive de la convention; ou, selon ses propres expressions, les principes naturels et les principes conventionnels de tout langage; et il regarde les premiers comme nécessaires et invariables. On trouvera peut-être dans son travail un peu trop de détails et de métaphysique; mais, en général, on ne peut négliger ce genre d'étude, quand on veut améliorer et perfectionner sa langue.

ESPAGNE.

Numancia. Numance, tragédie; par dom Antoine Sabinon, jouée au théâtre du prince, à Madrid; imprimée chez Ibarra.

Il existait déjà en espagnol une tragédie sous le même titre et sur le même sujet.

— *Indulgencia para todos.* Indulgence pour tous, comédie en cinq actes; par dom Manuel Edouard de Gorostiza. Madrid, *Gonzalez.*

— *Noches lugubres.* Nuits lugubres, ouvrage en vers : imitation des Nuits d'Young; par le colonel dom Joseph Cadahalso. 1 vol. in-16. Madrid, chez le libraire Ozéa, où l'on trouve les autres ouvrages du même Cadahalso, en trois volumes in-8°.

— *Satiras de Juvenal.* Les Satires de Juvénal, traduites en vers castillans; par dom Louis Folguera : 1 vol. in-4°.

Il existait déjà une traduction de Juvénal faite par Diegue Lopez. Madrid, Villarzeal.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Dissertatio historico-politica, inauguralis, de servorum afrorum commercio, eoque recte sublato, nec non de afrorum servitute penitus tollendâ, quam cum thesibus annexis, annuente summo numine, ex autoritate rectoris magnifici Joannis Van Hoorn, publico ac solenni examini submittet, Joannes-Theodorus-Henricus Vedermeyer von Rosenthal Cadetdragonis; in-8°; Lugduni Batavorum, 18 6. Dissertation inaugurale historico-politique sur le commerce des esclaves africains, sa juste abolition, et les moyens d'anéantir entièrement l'esclavage des Africains; par M. de Rosenthal.

— *Mnemosyne*, mélanges de sciences et belles-lettres, par MM. Tydeman et Van Kampen. Dordrecht, Blussé et Van Braam.

Le professeur Tydeman, et le savant M. Van Kampen, qui a donné récemment un ouvrage historique sur la domination française en Europe, publient, dans leur Mnemosyne, des articles qui, n'étant pas de nature à être donnés séparément, méritent cependant d'être connus. On y trouvera habituellement un choix des meilleurs morceaux des principaux poètes hollandais.

— *Ursula, princesse britannique, d'après la légende et la peinture d'Hemling*; par le baron de Keverberg. Gand, Houdin; vol. in-8° de 236 pag., avec figures.

Roman dénué d'intérêt; écrit d'un style prétentieux et trivial Les vers sont médiocres. Néanmoins, les notes offrent des recherches, de l'instruction, et se font lire avec plaisir.

LIVRES FRANÇAIS.

Journal général de médecine française et étrangère, ou *Recueil périodique des travaux de la Société de Médecine de Paris*; rédigé sous la surveillance d'une commission prise dans le sein de la Société. On souscrit à Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 17. Chaque cahier se compose de 9 feuilles par mois; ce qui forme 4 vol. par an. Le prix de la souscription pour l'année est de 23 fr. pour Paris; 28 fr. pour les départemens; 33 fr. pour l'étranger.

Ce recueil, qui paraît une fois par mois, est le plus ancien des journaux de médecine. Il est toujours nourri d'observations bien choisies, de Mémoires importans, et de rapports critiques faits avec discernement. Le numéro 272, que nous avons sous les yeux, renferme, entre autres articles, un long rapport de MM. Roux et Bally, concernant deux ouvrages de l'Anglais *Wadd*, qui a fait des recherches curieuses sur les maladies des voies urinaires; des observations sur quelques cas de maladies organiques de l'estomac, par le docteur Bard, de Beaune; un rapport du docteur Bourgeois, de Saint-Denis, au sujet d'une observation de fièvre intermittente larvée (maligne), communiquée à la Société par le docteur Lejumeau; un second article sur la critique en médecine, par M. Réveillé Pariset. Dans l'article *bibliographie*, on remarque l'annonce d'une nouvelle édition des *Mémoires et Prix de l'Académie de Chirurgie*, ouvrage utile, riche de faits et de grandes vues; il était devenu très rare. Le Journal général de Médecine se distingue encore par l'attention qu'ont ses auteurs de résumer fréquemment les travaux de la chimie moderne, et de tenir au courant des nouvelles découvertes. Enfin, il est terminé par un tableau d'observations météorologiques, faites à l'Observatoire de Paris.

BAILLY, D.-M.

— *La médecine de la nature*, ou *Essai sur quelques maladies curatives d'autres maladies*, par le docteur Coffinières, de Castelnaudary (Aude), membre de plusieurs Sociétés de médecine. 1819, 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. par la poste. Croullebois, rue des Mathurins.

— *Les dangers du magnétisme animal, et l'importance d'en arrêter la propagation vulgaire*. Par A. Lombard aîné; 1 vol. in-8°. Dentu et Bailleul.

— *Essai sur l'art de l'ingénieur, en instrumens de physique expérimentale en verre*; ouvrage traitant de tout ce qui a rapport à la construction et à la perfection de ces divers instrumens; offrant une théorie neuve et complète de l'aréométrie et de ses différentes applications aux sciences et aux arts chimiques, boissons, teintures, etc. Par l'ingénieur Chevallier; avec quinze planches. 1 vol. in-8° de 618 p. Paris, 1819, chez l'auteur, tour de l'horloge du Palais, n° 1.

— *Mémoires de l'Académie royale des sciences, de l'Institut de France*. Année 1817, tome II, in-4° de 78 feuilles, plus 7 planches. Paris, F. Didot; prix 20 fr.

Les notices ou éloges que contient ce volume, sont ceux de MM. Fleurieu, Bossut, Levêque, par M. Delambre; et celui de M. Tenon.

— *Traité des molécules premières*, où se trouve une réfutation péremptoire du matérialisme; 1 vol. in-8° avec 2 planches. Paris, 1819; Bechet et L'Heureux.

— *Traité théorique et pratique des lettres-de-change et d'autres effets de commerce*; par Schiébé, chef de l'Institut commercial de Strasbourg. Strasbourg, 1819; in-8° de 230 pages. F. G. Levrault.

Ce traité est élémentaire et pratique, écrit avec précision et clarté, et fort méthodique. Il renferme, sur le change étranger, des renseignemens qui manquent ailleurs. L'auteur a joint des formules de lettres-de-change et des autres effets commerciaux. Il n'a pas oublié quelques changemens survenus en France dans les règles qui font la matière de son traité.

— *De l'Impôt foncier, des Abus de sa répartition actuelle, et des Moyens de l'établir proportionnellement aux revenus qui doivent le supporter*; par E. L. B. Dobineau, propriétaire à Ver-

sailles, et auteur des Observations sur la Contribution personnelle et mobilière, et sur l'impôt des portes et fenêtres. Versailles, 1819; in-8°, 27 pages.

— *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards, sous le règne de Louis XIV*; tirée des manuscrits secrets et authentiques, et des observations faites sur les lieux mêmes; par M. Court, auteur du *Patriote français et impartial*. Nouvelle édition, augmentée d'un discours préliminaire et d'une notice sur M. Court (tome III et dernier); in-12, de 1 ¼ feuilles deux tiers. Imprimerie de Martin, à Alais.

Ce volume contient une table générale alphabétique; mais il n'y a point de notice sur M. Court, malgré ce que porte le titre.

—*Recueil de Discours prononcés au Parlement d'Angleterre*, par J.-C. Fox et W. Pitt, traduit de l'anglais, et publié par MM. H. de J....., ancien officier de la marine française, et L. P. de Jussieu, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation; avec portraits; 6 vol. in-8°. Paris, Le Normant, libraire, rue de Seine, n° 8. Magimel, Anselin et Pochard, libraires, rue Dauphine, n° 9.

— *Précis des opérations des armées du Rhin et du Jura, en* 1815, *suivi du siege d'Huningue et de l'insurrection de Strasbourg, dirigée par le sergent Dalouzi, plus connu sous le nom de général Garnison*. 2e édition, 1 vol. in-12, prix 2 fr.; à la librairie constitutionnelle de Baudouin frères, éditeurs de la Chronique religieuse, rue de Vaugirard, n° 36.

— *Journal des voyages, des découvertes et des navigations modernes*, ou *Archives géographiques du dix-neuvième siècle*, etc., publiées par MM. Verneur et Frieville, 10e cahier, août 1819. Paris, Colnet, libraire, quai Malaquais, n° 9. Ce journal, annoncé dans notre tome 1er, pag. 395, continue de paraître tous les mois, par cahiers de 128 pages in-8°. Prix de l'abonnement pour l'année, 30 fr. pour Paris; 36 fr. pour l'étranger.

Le cahier que nous avons sous les yeux n'est pas moins intéressant et instructif que les précédens. On y remarque des lettres sur l'île de Cuba, et une notice géographique sur la Bosnie; puis, l'analyse d'une histoire de la mission envoyée du cap Coast-Castle au royaume d'Ashantée, en Afrique, par T. Édouard Bow-

dich, qui en a été le chef; et des extraits de Mémoires sur la Turquie d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Le premier extrait renferme une foule de détails intéressans pour les savans, les littérateurs, les philosophes, et pour tous ceux qui aiment à étudier l'homme dans ses erreurs, dans ses superstitions, dans ses vices, dans ses vertus. Ici, l'homme nous apparaît livré tout entier à ses passions, sans autre frein que la crainte, sans autre loi qu'une soumission aveugle et servile. Cependant, un trait noble et courageux, un généreux pardon, qui atteste l'empire sur soi-même, viennent quelquefois soulager l'ame oppressée et lui révéler la dignité de l'homme, à travers les nuages qui l'obscurcissent. Effrayé de l'abîme dans lequel il est tombé, on aime à calculer les bienfaits d'une civilisation progressive qui doit l'en retirer.

Un précis du naufrage et des malheurs d'un Français, nommé Dumont, retenu en Afrique, pendant trente-quatre années, dans un affreux esclavage, n'inspire pas moins d'intérêt que d'indignation. Ce ne sont plus des hommes, mais des monstres acharnés sur des victimes humaines, avec lesquelles se joue leur incroyable barbarie. Quelque affligeans que soient de pareils récits, la lecture en est salutaire pour réveiller ces hommes égoïstes et apathiques qui s'endorment sur les souffrances de leurs semblables, parce que leurs cris plaintifs n'arrivent point jusqu'à eux. Peut-être les gouvernemens européens sentiront le besoin d'affranchir enfin leurs nations civilisées des avanies et des traitemens odieux et atroces auxquels les États barbaresques livrent les captifs tombés entre leurs mains. Le projet philanthropique de sir Sidney Smith et de l'institution anti-pirate qu'il a fondée, deviendrait d'une exécution facile, si une volonté forte et généreuse réunissait quelques grandes puissances, dont la coalition serait alors avouée par la religion, par la philosophie et par l'humanité.

Le Journal des Voyages est une riche collection de faits curieux et instructifs, de notices géographiques d'un grand intérêt, de souvenirs des voyages les plus dignes de fixer l'attention, de tableaux variés des mœurs et des usages des différens peuples. — On ne saurait trop encourager cette honorable et utile entreprise.

L. S.

— *Grammaire des Grammaires*, ou *Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*; ouvrage mis par l'Université au nombre des livres qui doivent être donnés en prix dans les colléges, et reconnu par l'Académie française, comme indispensable à ses travaux et utile à la littérature en général; par Ch. P. *Girault-Duvivier*; quatrième édition, revue avec beaucoup de soin et augmentée de plusieurs articles; deux vol. in-8°, ensemble de 81 feuilles et demie. Imp. de Eberhart, à Paris. — Paris, chez l'auteur, rue de Grammont, n° 11; prix, 15 francs.

— *Grammaire des Grammaires italiennes, élémentaire, raisonnée, méthodique et analytique*, ou *Cours complet de Langue italienne*, ouvrage dans lequel, indépendamment des règles nécessaires à l'introduction de la langue italienne, tout ce que cette langue peut présenter de plus difficile a été réduit en principes, exposés avec ordre et clarté, au moyen d'un appendice placé à la fin de chaque chapitre; par J.-Ch. Barberi; 2 v. in-8°. Paris, 1819. Librairie d'éducation d'A. Eymery, rue Mazarine, n° 30.

— *Nouveaux Dialogues français-italiens*, pour s'exercer dans les deux langues; suivis de vocabulaires tant des mots usuels que des noms propres; 1 vol. in-12. Prix, 4 fr. Paris, 1819; Fayolle, libraire, rue Saint-Honoré, n° 284.

— *Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris*; par A. Buttura, professeur de littérature italienne, le 6 mars 1819. Paris, 1819. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24.

C'est par ce discours que M. Buttura a ouvert son cours de littérature à l'Athénée. Il détermine d'abord l'objet des beaux-arts, et fixe les principes qui en doivent régler la pratique. Il les applique ensuite à la littérature italienne, dont il offre un tableau rapide, mais exact, en passant rapidement en revue les quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

— * *La Jérusalem délivrée*; traduite en vers français par M. Baour-Lormian; 3 volumes in-8°, ornés de quatre gravures. Didot jeune. 21 fr. franc de port; par la poste, 25 fr. 50 cent.; papier vélin superfin, 42 fr., et 46 fr. 50 cent. franc de port. On a tiré quelques exemplaires papier grand-raisin vélin, avec les eaux-fortes, figure avant la lettre. Prix, 100 fr.

— *Epître au Papier blanc;* par M. F. L. J..., in-8° de 16 pages d'impression. Paris, 1819. — Cette pièce de vers est pleine d'idées heureusement exprimées; elle n'a été tirée qu'à cent exemplaires. Locard, quai des Augustins, n° 3.

— *L'Art forestier;* par Christophe Opoix, ancien garde-général des eaux et forêts à la résidence de Crécy, département de Seine-et-Marne. Meaux, Dubois-Berthault.

C'est un poëme d'environ 400 vers hexamètres. Il n'a été tiré qu'à 100 exemplaires.

— *Le Retour de l'âge d'or, ou l'Horoscope de Marcellus,* églogue de Virgile, traduite en vers français, suivie d'un Hymne au soleil, imité d'un hymne antique, avec des notes pour l'explication des allégories, par M. Éloi Johanneau. Paris, 1819, in-8°. Prix, 75 cent.; franc de port, 80 cent.

Il en a été tiré quelques exemplaires en papier vélin, et en papier grand-raisin de diverses couleurs.

— *Journal général de la Littérature de France,* ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique qui paraissent en France, classés par ordre de matières, avec une notice des séances académiques et des prix qui y ont été proposés, les nouvelles découvertes et inventions, la nécrologie des écrivains et artistes célèbres de la France, des nouvelles littéraires et bibliographiques, etc., etc.; vingt-deuxième année; brochure in-8° de deux feuilles d'impression. Paris, 1819; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers, n° 30; et à Londres, 30, soho-square.

— *Journal général de la Littérature étrangère,* ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique qui paraissent dans les divers pays étrangers à la France, classés par ordre de matières, avec la notice des objets traités par les Sociétés savantes, et des prix qui y ont été proposés; les nouvelles découvertes et inventions; la nécrologie des écrivains et artistes célèbres de l'Europe; des nouvelles littéraires et bibliographiques, etc., etc. Dix-neuvième année; brochure in-8° de deux feuilles d'impression. Paris, 1819; chez Treuttel et Würtz, rue

de Bourbon, n° 17; même maison de commerce, à Strasbourg; et à Londres, 30, soho-square.

Ces deux journaux sont rédigés par M. Boucher de la Richarderie. Le second est surtout utile, quoique son peu d'étendue ne lui permette pas toujours de tenir complètement tout ce que promet son titre.

— *L'Art lithographique*, ou Instruction pratique contenant la description claire et succincte des différens procédés à suivre pour dessiner, graver et imprimer sur pierre; précédée d'une histoire de la lithographie et de ses divers progrès; par M. Aloys Senefelder, inventeur de l'art lithographique, avec le portrait de l'auteur et un recueil de 20 planches, offrant un modèle des différens genres auxquels la lithographie est applicable; un vol. in-4° et atlas. Prix, 36 fr. Le même, avec atlas, in-folio, papier vélin. Prix, 48 fr. Paris, Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg et à Londres.

— *Carte du canton de Genève*, gravée par Armand Duval. Paris, 1819, Ferra. Prix, 1 fr. 80 c.

— *Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.* 1 vol. in-8°. Dijon, 1819; Frantin, imprimeur.

Le compte rendu, dans la séance publique du 22 avril 1819, des travaux de l'Académie pendant l'année, commence le volume, et rappelle une foule d'objets d'un grand intérêt, dans les diverses branches des connaissances humaines. L'article *agriculture* constate le succès obtenu par l'incision annulaire de la vigne, pour empêcher le coulage.

La chaux vive, répandue dans des étables et arrosée d'eau, présente le double avantage de prévenir le développement des épizooties spontanées, et de fournir un précieux engrais. Une partie de ce nouvel engrais fertilise plus que cinq parties de fumier ordinaire, et détruit en outre les mauvaises herbes et les insectes. On pourra juger des avantages que présente le procédé du *vitriolage*, pour les plantes céréales, sujettes à la carie et au charbon. M. Bonnet-Coyneau a obtenu un blé très sain et très beau du blé le plus noir et le plus moucheté, soumis avant d'être semé à une préparation de vitriol bleu (sulfate de cuivre).

Deux articles extraits, l'un de la *Cryptogamie parasite* de M. Vallot, l'autre de son ouvrage intitulé *Insectorum incuna-*

bula, prouvent que la botanique peut offrir un intérêt nouveau, dans les rapports qui existent entre les différens êtres. Chaque plante devient ainsi un centre autour duquel se groupent des objets qui en rendent l'étude bien plus attrayante. La curiosité trouvera une abondante moisson dans les recherches du même naturaliste, sur l'origine des contes fabuleux faits sur les plantes.

Dans la partie de la physique, des expériences sur la flamme et l'action du calorique, sous le récipient pneumatique, nous ont paru mériter l'attention des savans. Nous citerons, pour la mécanique, le rapport sur la pompe à eric de MM. Bailleul et Bettenman, dont l'idée principale consiste à substituer un mouvement de rotation au mouvement de *va-et-vient*, qui a lieu dans la construction ordinaire des pompes.

L'Académie n'a pas dû entendre, sans une curiosité mêlée de surprise, deux dissertations du savant M. Deluc, l'une sur les *cercueils*, qu'il regarde comme originaires d'un continent antédiluvien, et l'autre sur la possibilité que le soleil soit habité par des créatures *probablement plus parfaites que celles du globe terraqué*.

Outre un rapport plein d'erudition sur les tombeaux du mont Afrique, au sud-ouest de Dijon, près la route d'Auxerre, et sur les débris d'armes et d'ornemens romains qu'on y a trouvés, ce qui motive l'opinion que Jules-César établit en ce lieu un de ses camps, sous le commandement des Fabiens, M. Girault a lu, dans sa séance du 27 janvier 1819, une notice intitulée : *Les Grands Plaids de Dijon, tenus en juin 1116 entre Lux et Til-Chatel* et non dans la prairie de Thise, près Besançon, au département de la Côte-d'Or. Ils eurent lieu, lorsque Louis-le-Gros voulut mettre enfin un terme aux brigandages des seigneurs, qui se faisaient entre eux une guerre d'extermination. Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, qui fut par la suite élevé à la papauté, sous le nom de Calixte II, présidait ces assises solennelles, comme légat du Saint-Siége ; et le discours éloquent qu'il prononça, produisit tant d'effet que la paix se rétablit. M. G. observe que de tous les historiens de Bourgogne, l'abbé Courte-Epée est le seul qui ait parlé de cette assemblée, qu'il appelle à tort un *concile*.

M. Girault a aussi continué de communiquer à l'Académie le résultat de ses recherches sur les entrées solennelles des rois de France à Dijon.

Une dissertation sur les triomphes des Romains, par M. Peignot, et un morceau sur l'excellence de l'architecture, où, d'un coup-d'œil, l'auteur, M. Massieu, a embrassé l'ensemble de ce bel art, et tracé son histoire jusqu'à ce jour, conduisent, avec trois courtes notices biographiques sur MM. Picard, Millin et Monge, membres de l'Académie, jusqu'au rapport de la commission d'examen pour le concours. Il résulte de ce rapport qu'un seul des cinq discours envoyés a mérité d'être distingué, et a remporté le prix. Ce discours, dont le sujet était l'*éloge du prince de Condé*, et qui termine le volume, est de M. Théophile Foisset, de Bligny-sous-Beaune, jeune homme âgé de 19 ans.

Le programme des prix proposés présente, pour 1820, la question suivante : *Quels seraient les moyens les plus efficaces d'extirper du cœur des Français cette maladie morale, reste de la barbarie du moyen âge, ce faux point d'honneur, qui les porte à verser leur sang dans les duels, au mépris des préceptes de la religion et des lois de l'État;* et pour le sujet du prix de physique, en 1821, cette autre question : *Jusqu'à quel point peut-on, dans l'état actuel de la physique, expliquer les phénomènes météorologiques aqueux ?*

Le prix, pour chaque question, est une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les Mémoires, envoyés au concours, seront adressés, *francs de port*, au secrétaire de l'Académie, avant le 1er mars de l'année où le prix doit être décerné. D. B.

— *Compte rendu des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la ville de Lyon*, pendant le deuxième semestre de l'année 1818, lu à la séance publique du 7 septembre de la même année; par N. F. Cochard, président, avocat en la cour royale de Lyon, etc. Lyon, 1819.

— *Travaux et Situation de la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain*, années 1817 et 1818. Notes historiques et statistiques, rédigées et publiées conformément à la délibération de la Société, du 9 juin 1819. Brochure in-8°, de 79 pages. Bourg, P. F. Bottier.

Les *thermolampes*, inventés par M. de Fréminville, dont la mort vient de borner les ingénieux essais; la machine à fendre

les bois de placage, de M. Rougier; une notice de M. de la Teyssonnière sur une agrégation ferrugineuse trouvée près Buella, et son gisement singulier; un Mémoire sur l'emploi de la grande sonde métallique que possède la Société; des découvertes de beaux marbres et de pierres lithographiques dans le Jura; le procédé nouveau de M. Smith, qui est parvenu à extraire, du *lapis lazulli*, un *bleu d'outre-mer* supérieur à celui du commerce; les recherches de M. Riboud *sur la secousse de tremblement de terre*, ressentie à Bourg le 11 mars 1817; l'examen et l'analyse du vin fébrifuge de M. Tiersot : tels sont les principaux objets qui remplissent la partie de ces Mémoires consacrée aux sciences et aux arts. La Société a placé en tête de cette série l'indication des cours publics et gratuits de physique céleste et expérimentale, de botanique et de physiologie végétale, que plusieurs de ses membres ont bien voulu donner au public, d'après son invitation, dans une de ses salles.

L'agriculture, l'économie rurale, présentent le résultat d'expériences nombreuses sur la culture de la pomme-de-terre, ses variétés, les divers procédés indiqués pour leur *panification*, et leur mélange avec la farine des céréales; sur *divers autres produits obtenus de ce solanum*, le sirop, le sucre qu'on en retire, l'eau-de-vie qu'on en extrait; et sur un procédé de distillation, pratiqué avec succès en Autriche. L'introduction de plusieurs instrumens aratoires, tels que la charrue belge; l'acquisition de plus de soixante variétés d'arbres fruitiers venus de Belgique; un Mémoire *sur la culture du trèfle incarnat annuel*, fournissent des preuves multipliées du zèle actif de la Société pour les améliorations agricoles. La littérature, l'histoire, les antiquités, l'éducation publique, ont aussi leurs représentans : plusieurs pièces de vers attestent que la poésie n'est point négligée dans le département de l'Ain. La démolition de la prison principale de Bourg, et des découvertes d'ossemens, et de médailles gauloises, romaines et du moyen âge, ont fait reconnaître l'existence successive de sept édifices sur le même emplacement.

L'instruction publique a trouvé de puissans auxiliaires dans la Société, persuadée, avec le respectable abbé Gauthier, *qu'éclairer les classes inférieures, c'est contribuer à extirper la mendicité, c'est offrir de nouvelles garanties au corps social*. Deux écoles d'en-

seignement mutuel sont en pleine activité, et contiennent de nombreux élèves.

On remarque diverses notices nécrologiques intéressantes, entre autres celles de J. J. Aymé, membre du Conseil des Cinq-Cents, déporté par le Directoire à Cayenne; et de Coquet-de-Gaillard, qui, recueilli à Paris, avant sa quinzième année, par un seigneur espagnol, auquel il fut redevable d'une éducation soignée, devint officier de génie, constructeur de vaisseau, colonel; puis, naturalisé Espagnol sous le nom de don Coquettoz y Gaillardoz, fut nommé directeur des mines du Mexique, où il porta le bienfait de la vaccine, et qui, victime des révolutions dont ces belles contrées sont le théâtre, est revenu mourir, accablé d'infirmités sur le sol qui l'avait vu naître.

Une courte notice sur les établissemens annexés à la Société, tels que le Musée départemental et le terrain expérimental de *Brou*, précède l'annonce des prix proposés. Ces prix seront au nombre de trois; savoir : l'un concernant l'agriculture générale; l'autre, l'agriculture du département; le troisième sera l'éloge d'un des hommes les plus célèbres que le département de l'Ain ait produits, *Xavier Bichat*, médecin

Le programme de ces trois prix paraîtra incessamment. D. B.

—*L'Observateur de l'Industrie et des Arts*, 1er et 2e nos, de l'imprimerie lithographique de G. Engelmann, rue Louis-le-Grand, no 27, à Paris; ouvrage périodique in 8o, avec dessins lithographiés.

Livres étrangers imprimés en France.

Meditacion Sobre las ruinas. En Paris, en la casa de Mma Courcier, *librera.* — 1817.

—*Noticia biografica*, de D. Juan Antonio Llorente; ò Memorias para la historia de su vida escritas por el mismo; 1 vol. in-12. Paris, 1818. En la imprenta de A. Bobée, calle de la Tableterie, no 9.

— * *Anthologie arabe*, ou *Choix de Poésies arabes inédites*, traduites en français avec le texte en regard, et accompagnées d'une version latine littérale; par Jean Humbert de Genève); 1 vol. in-8o de 300 pages. Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, no 17.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TROISIEME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1819 (1).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. ANALYSES *et extraits d'ouvrages choisis ;*
II. MÉMOIRES, *notices et mélanges ;*
III. NOUVELLES *littéraires et scientifiques ;*
IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent. Puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : A. (analyses) ; M. (mémoires et notices) ; N. L. (nouvelles littéraires) ; B. B. (bulletin bibliographique). La désignation C., après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

On a compris, sous la dénomination générale, SCIENCES ET ARTS, l'indication spéciale des différentes sciences dont traite ce volume.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES :

— *en Danemarck :* Soc. de la littér. Islandaise de Copenhague, 175 ; — Soc. des Sciences de Copenhague, 360.

— *aux États-Unis :* Acad. des Arts de New-Yorck, 162 ; — Institut scientifique à Cincinnati, 162.

— *en France :* Acad. roy. des Insc. et Belles-Lett. de Paris, 198 ; — Soc. d'Agriculture, etc., d'Indre et Loire, 189 ; — Soc. academ. de Nantes, 355 ; — Acad. des Sciences,

---

(1) On souscrit pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, chaque mois, depuis le commencement de l'année 1819, chez Bandouin frères, imprimeurs-libraires, rue de Vaugirard, n° 26. Prix : pour l'année, 42 fr. pour Paris, 45 fr. pour les départemens, 50 fr. pour l'étranger.

à Paris, 385; — Acad. française, à Paris, 385; — Acad. des Inscriptions, à Paris, 387; — Acad. des Beaux-Arts, à Paris, 387; — Acad. des Sciences du départ. de la Somme 589; — Soc. d'Arras, 590; — Acad. des Sciences de Dijon, 624; — Acad. des Sciences de Lyon, 626; — Soc. d'Emulation de l'Ain, 626.
— *en Italie* : Acad. Lombardo-vénitienne des Beaux-Arts, 370.
— *dans les Pays-Bas* : Soc. d'Agriculture et de Botanique de Gand, 187; — Soc. d'Emulation de Liége, 374, 585; — Acad. des Sciences, à Bruxelles, 586.
— *en Pologne* : Société des Amis des Sciences, 571.
— *en Russie* : Sociétés savantes, à Pétersbourg, 169; — à Moskou, 170; — à Riga, 171; — à Carkow, à Kasan et à Wilna, 172; — Acad. des Sciences de Pétersbourg, 570.
— *en Suède* : Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres de Stockholm, 174; — Soc. des Sciences d'Upsal, 359.
— *en Suisse* : Soc. helvét. des Sciences naturelles, 367.
Acta nova reg. Societ. Ups., 359.
Aldini, Application de la vapeur pour chauffer l'eau, etc., 418.
Aliénés (maisons d') à Aversa, 181; — à Kœnigsberg, 576.
Alison, on taste, 205.
ALMANACHS : *Taschenbuch*, pub. à Pétersbourg, 173.
Altons Naturgeschichte des Pferdes, 179.
ANALYSES (I) : d'ouvrages *anglais* : Vie de Poggio Bracciolini (Lami), 71; — *Gollowin's Recollections of Japan* (Babey), 78; — *Lady Morgan's, Florence Macarthy* (Buchon), 308.
— imprimés *aux États-Unis* : *Seybert's Statistical Annals* (Babey), 261, 453.
— d'ouvrages *français* : Vue génér. des progrès de plusieurs branches des Sciences natur., p. Lacépède (M. A. Jullien), 5; — des Organes respiratoires, p. Geoffroy-Saint-Hilaire (Pariset), 32; — sur l'Etat de la Médecine en France, p. Regnault (Flourens), 40; sur l'Administration de l'Agriculture, etc., p. A. Costaz (Alex. de la Borde), 51; — OEuvres choisies de Servan (Parent-Réal), 63; — Satyres de Juvénal, trad. en vers franc., p. Raoul (Berville), 116; — les Délateurs, p. E. Dupaty (Chasles), 123; — Coup-d'œil sur les Poëtes élégiaques français, p. J. Humbert (Langlès), 128; — Essai sur la composition des Machines, p. Lanz et Bétancourt (Francœur), 229; — Mém. sur la Marine et les Ponts-et-Chaussées de France et d'Angleterre, p. Dupin (F.), 239; — de l'Economie publ. et rurale des Celtes, p. Reynier (Thiébault de Berneaud), 251; — du Nombre et de l'Age des Députés, etc. (Parent-Réal), 276; — Tableau polit. des règnes de Charles II et Jacques II (Lanjuinais), 284; — Mémoires hist., polit. et littér. du roy. de Naples, p. le comte Orloff (Salfi), 292; — Anatomie et physiologie du Système nerveux, p. Gall, (Flourens), 437; — Hist. de la Républ. de Venise, p. Daru (Lanjuinais), 476; — Mémoires sur la Révolut. d'Espagne, p. Nellerto (Aug. J.), 489; — Mémoires sur l'état des Israëlites (M. A. Jullien), 496; — Jeanne d'Arc à Rouen, tragéd. p. Davrigny (Thiessé), 504.
— d'ouvrages *italiens* : *la Divina Commedia di Dante Alighieri col commento di G. Biagioli* (Salfi), 96; — *Storia della Scultura*, (Emeric-David), 318, 521.
Anaya, Curso elemental de Historia, 215.
Annales de Musique, 604.
Antiquités du Nord, 360.
Arienti, sur la tolérance religieuse des anciens Romains, 413.
Auswahl aus den Schriften der Gesellschaft für Mineralogie zu Dresden, 609.

B.

Babey, C. — A., 78, 261, 453.
Baignoires ambulantes de Valette, 592.
Baillot, C. — N., 381; — BB., 211, 216, 419, 423, 624, 626.
Bally, C. — BB., 618.
Bambas, Elémens de la Morale philosophique, 584.
Banques en Europe, 565.
Baour-Lormian, traduction de la Jérusalem délivrée, 391, 622.
Barbery, Gramaire des Grammaires italiennes, 622.
Barbier, Examen critique des Dictionn. hist. les plus répandus, 193. — C. — BB., 220.
Barigozzi, invention pour rendre aux cloches fêlées leur son, 582.
Bâtiment à vapeur, le premier qui ait traversé l'Océan, 355.
Bauers berühmte Personen, 609.
Belzoni, Anecdotes biograp., 353.
Berr (Michel), C. — M., 338.
Berthevin, sur le règne de Charles II, 433.
Bertolacci's View of Ceylan, 400.
Berville (Saint-Albin), C. — A., 116.
Bétancourt, Voy. Lanz.
Biagioli, *la Divina Commedia di Dante Aligheri*, 96.
Bibles judaïques, imprimées a Livourne, 370,
Bibliothèques publiques en Allemagne, 365.
Bigonnet, Coup-d'État du 18 brumaire, 433
Blackstone's Commentaries on the laws of England, 399.
Blomfield, traducteur de la Grammaire grecque de Mathaei, 166.
Boccace de Valdarfer, 567.
Boileau-Despréaux, translation de ses cendres, 201.
Bonaparte (Louis), Mémoires sur la versification française, 183.
Boniface, Cours élémentaire et pratique de dessin, 425.
Borghesi, della Gente Arriaromana, 213.
Bossi (Louis), Histoire générale d'Italie, 182.
Boïsse (de la), sur la culture de la vigne, 419.
Brande's Manuel of Chemistry, 394.
Bright's Travels from Vienna through Lower Hungary, 205.
Brocchi, *Pugillus molluscorum et zoophytorum maris thyrreni*, 369.
Bruguer, Cours publ. de protographie, 368.
Brydges' Population and Richess of nations, 566.
Buchon, C. — A., 308.
Bulletin Bibliographique (IV): Allemagne, 207, 405, 609. — Angleterre, 203, 394, 605. — Danemarck, 607. — Espagne, 214, 415, 617. — Etats-Unis, 202, 393, 605. — France, 216, 416, 618. — Haïti, 394. — Italie, 213, 412, 616. — Pays-Bas, 215, 415, 617. — Pologne, 408. — Suisse, 211, 411, 614.
Burton, moyen de faire aller les vaisseaux de guerre au milieu d'un calme, 164.
Buttura, Discours prononcé à l'Athénée de Paris, 622.
Byron's (Lord) Don Juan, 567.
— Trad. franç. de ses œuvres, 604.

C.

Cadahalso, *Noches lugubres*, 617.
Campe (Notice biographique sur), 338.
Canova, fait construire une église dans sa ville natale, 371.
Caréna, machines pour broyer le lin et le chanvre, 369.
Carte de la monarchie prussienne, 614.
— nouvelle de la monarchie prussienne, p. Wieland, 614.
Castéra, Système d'amélioration pour la France, 431.
Catalogue of plants growing spontaneously within thirty miles of New-York, 193.
Cella (Paul della), Voyage en Afrique, 582.
Champollion-Figeac, Explication de la date égyptienne, etc., 223.

—, Annales des Lagides, 432.
Chanot, violons perfectionnés, 392.
Chasles, C. — A., 123.
Chénier, OEuvres complètes, 433.
Chevallier, Essai sur l'Art de l'Ingénieur, 619.
Chinininha, plante médicale, 372.
Chronique d'Eusèbe, 197.
Chronomètre français, 190.
Ciampi, *Veriæ Varsavienses*, 403.
Cicognara, *Storia della Scultura*, 318, 521.
Cisnero, *Elementes sublimes de geografia fisica natural*, 415.
Classiques anciens, édit. pub. en Allemagne, 363.
Clementi, Art de jouer le pianoforté, 411.
Coffinières, la Médecine de la Nature, 619.
Colebrook's treatise on obligations and contracts, 203.
Colonisation des régimens de l'armée russe, 357.
Cordes et toiles ininflammables, 589.
Cornet, Sur le 18 brumaire, 433.
Corrêa Henriquez, *Obras poeticas*, 210.
Costaz, Essai sur l'Administration de l'Agriculture, du Commerce et des Manufactures, 51.
Court, Histoire des troubles des Cévennes, 620.
Crabbe's tales of the hall, 569.
Crawfurd's history of the Indian archipelago, 204.
Croix (de la), Statistique du département de la Drôme, 432.

D.

Dante Alighieri, *la Divina Commedia, col comento di G. Biagioli*, 96.
Daru, Hist. de la Républ. de Venise, 176.
— *id.*, trad. ital., 583.
David, son tableau représentant la *colère d'Achille*, 189.
Davrigni, Jeanne d'Arc à Rouen, traged., 504.
Découverte importante pour l'Histoire ancienne de la ville de Vienne, 176.
Délateurs (les), p. E. Dupaty, 123.
Députés, de la Nécessité d'en augmenter le nombre, 276.
Descroizilles, Notices sur l'alcalimètre, 418.
Dialogues (Nouveaux) français-italiens, 622.
Dictionnaire géographique anglais, 401.
— géographique des Pays-Bas, 415.
Dobineau, de l'Impôt foncier, 619.
Dufaud, ses découvertes relatives aux forges françaises, 189.
Dumersan, monumens exposés à Paris dans le Cabinet des Médailles, 436.
Duparc, sur la Puissance anglaise aux Indes orientales, 432.
Dupaty (Em.), les Délateurs, ou Trois années du dix-neuvième siècle, 123.
Dupin (Ch.), Mémoires sur la Marine et les Ponts-et-Chaussées de France et d'Angleterre, 239.
Dureau de la Malle, Poliorcetique des Anciens, 420.
Duval (Amaury), Mémoires historiques sur le royaume de Naples, p. le comte Orloff, 223, 292.
Duval (Armand), carte du canton de Genève, 624.

E.

Eclairage par le gaz hydrogène dans les Pays-Bas, 585.
Ecole militaire près de Berne, 368.
Ecoles régimentaires en Russie, 570.
Edinburgh gazetteer, 401.
Efemeridi astronomiche di Milan, 213.
Egypte, manufactures, 564.
Elymus arenarius de Linné, bonne nourriture, 359.
Eméric-David, C. — A., 318, 521.
Encouragemens aux sciences et aux arts, en France, 590.
Encyclopedie (Allgem.) der Wissenschaften und Künste, 613.

Engelman, *de Sollicitanter of de geheime trap*, 416.
Enseignement mutuel : en Russie, 358, 570; — en Suisse, 581; — en Italie, 582; — en Espagne, 584; — en France, 390.
Eruption de l'Etna, le 17 mai dernier, 181.
Estrup, *Idea hierarchiæ romanæ*, 608.
Eusèbe de Césarée, *Voy.* Chronique.
Eusèbe (Gt), Cours complet d'enseignement mutuel, 390.
Exil (l'), ode élégiaque, 222.
Expérience chimique au mont Vésuve, 180.
Exposition des produits industriels à Nuremberg, 175; — à Vienne, 575; — dans les Pays-Bas, 585; — à Caen, 589.
— de tableaux, à Londres, 167.
— de plantes et de fleurs, à Harlem, 373.
Eyck (Hubert Van), ses tableaux dans la cathédrale de Gand, 167.

F.

Faber, *Horæ mosaicæ*, 399.
Farcot (sur), Notice biographique, 149.
Fea, *Novelle del Tevere*, 413.
Fête des vignerons à Vevay, 368.
Feu perpétuel dans la péninsule d'Abeheron, 357.
Flourens, C. — A., 40, 437. — B. B., 416.
Fonte laminée, 189.
Fouache, nouveau moulin à sucre, 377.
Fouilles d'Herculanum, 370.
Francœur, C. — A., 229.
Freytag, *Selecta ex historiâ Halebi*, 226.
Fritot (Albert), Science du publiciste, 430.

G.

Gail, le Philologue, 225.
Galerie historique des Contemporains, 215.
Gall, Anatomie et Physiologie du système nerveux, 437.
Gaussion, Poétique de Vida, 416.
Geoffroy Saint-Hilaire, des Organes respiratoires, 32.
Gigli (Mariano), *Lingua philosophica universale*, 616.
Ginguené, Histoire de la Littérature d'Italie, trad. ital., 183.
Giobert, *Del Sovescio, etc.*, 412.
Girault-Duvivier, Grammaire des Grammaires, 622.
Gironi, *Nozze de' Greci*, 413.
Gollowin's Recollections of Japan, 78.
Grassien, Sur les Etats-Unis, 412.
Grégoire, Notice communiquée p. M., 149.
Grosheims Volkslieder, 410.
Guarini, *Della politica libertà*, 412.

H.

Haïti, progrès de la civilisation de ce pays, 563.
Hallam's View of the state of Europe, 400.
Hallers Darstellung von Helvetien, 411.
Hammers Geschichte der schönen Redekünste Persiens, 611.
Heiberg (J. L.), *de Poeseos dramaticæ genere Hispanico*, 608.
— *Digte*, 609.
Hennings, *Die Deutschen*, 609.
Henrichs, C. — N. L. et B. B., Allemagne, Angleterre, Russie, et les autres pays du Nord. — France, 425. — Table des matières.
Heulard de Montigny, Sur le Pouvoir judiciaire, 431.
Histoire de la Nation suédoise, 360.
Histoire de Pologne, p. une Société de savans polonais, 571.
Histoire des Couvens des frères Dominicains, 373.
Hæck, Veteris mediæ et Persiæ monumenta, 211.

Horne's introduction to the study of scriptures, 399.
Horns Geschichte der schönen Literatur Deutschlands, 210.
Howell's State trials, 204.
Humbert, Anthologie arabe, 628.
— Coup-d'œil sur les Poëtes élégiaques français, 128.
Hume's, Commentaries on the law of Scotland, 399.

I.

Indulgencia para todos, comédie espagnole, 617.
Institution pour les aliénés, à Aversa, dans le royaume de Naples, 181.
Instruction publique : en Russie, 359, 371 ; — dans le grand-duché de Darmstadt, 577.
Inventions et *Découvertes*, 164, 176, 189, 190, 352, 353, 366, 369, 377, 378, 379, 392, 582, 589, 592, 594, 626.
Isambert, Recueil des Lois et Ordonnances, 387.
Israélites, Mémoires sur leur état, 496.
Italians (the), a tragedy, 402.
Italie, Extrait d'une lettre particulière sur ce pays, 154.

J.

Jacopo Ortis, ses dernières Lettres, 434.
Jamieson's Conservations on general history, 400.
Jardins botaniques en Autriche, 362.
Johanneau (Eloy), le Retour de l'Age d'or, 623.
Jomard, Progrès des Ecoles d'enseignement mutuel, 420.
Jourdan, Epître au Papier blanc, 623.
Journaux, *littéraires, scientifiques et politiques*.
— *en Allemagne* : le Spectateur, journal français (à Vienne), 177 ; — *Jahrbücher der Preussisch-Rheinichen Universitat* (à Bonn), 177 ; — Répertoire de l'Histoire et de la Littérature d'Espagne et de Portugal (à Berlin), 406 ; — *Allgem. Musicalische Zeitung* (à Leipsick), 408 ; — l'Ami de la Constitution (à Munich), 577 ; — *Die Tribune* (à Stuttgardt), 578 ; — Ἑρμῆς ὁ λογιος (à Vienne), 583.
— *en Angleterre : Literary gazette* (à Londres), 206 ; — *The Observer*, 357 ; — *Tilloch's philosophical magazine*, 395 ; — *The Spectator of Literature and Politics* (Londres), 569.
— *en Danemarck* : le Politique historique, 175.
— *en Espagne : Memorias de Agricultura y Artes* (à Barcelone), 214 ; — *Cronica cientifica y literaria* (à Madrid), 214 ; — *Minerva ò el Revisor general* (à Madrid), 215 ; — *Almacen de frutos Literarios* (à Madrid), 215 ; — Journal des combats de taureaux (à Madrid), 584.
— *aux États-Unis : Der Deutsche Freund* (à New-Yorck), 352 ; — *Journal of the Times* (à Baltimore), 352 ; — Nouveau Journal (à Milton), 352 ; — *Nile's Weekly register*, 394.
— *en France* : Mercure de France (à Paris), 197 ; — Lycée français (à Paris), 197 ; — l'Organisateur (à Paris), 389 ; — Annales de Chimie et de Physique (à Paris), 416 ; — Journal de la Doctrine médicale (à Montpellier), 419 ; — Revue médicale (à Paris), 595 ; — Annales protestantes (à Paris), 596 ; — Thémis ou Bibliothèque du Jurisconsulte (à Paris), 598 ; — la Thémis constitutionnelle (à Paris), 599 ; — Hermès classique (à Paris), 604 ; — Journal général de Médecine (à Paris), 618 ; — Journal des Voyages (à Paris), 620 ; — Journal général de la Littérature de France, Journal général de la Littérature étrangère (à Paris), 622 ; — l'Observateur

de l'Industrie et de l'Art (à Paris), 628.
— *dans les Pays-Bas* : Annales générales des Sciences physiques (à Bruxelles), 216; — *Mnemosine* (à Dordrecht), 617.
— *en Pologne* : *Kronika historryi, etc.* (à Varsovie), 574.
— *en Russie* : dix publications périodiques, qui paraissent sous les auspices du gouvernement, 172.
— *en Suisse* : Revue génevoise (à Genève), 211; — l'Echo de l'Univers (à Genève), 212; — Feuilles d'Agriculture (Lausanne), 615.
Juge, mœurs des habitans de Limoges, 432.
Jullien (M. A.), Rapport sur les Livres élémentaires, etc, 424.
—, Essai général d'Education physique, morale et intellectuelle, suivi d'un plan d'éducation pratique, 574.
—, *fondateur et directeur de la Revue encyclopédique*, C. — A., 5. — B. B., 420, 422. — A., 496.
Jury dans le canton de Vaud. 581.
Jussieu, Recueil de Discours de Fox et de Pitt, 620.
Juvénal, Satyres, trad. en vers français, p. L. V. Baoul, 116.
—, trad. en vers castillans, 617.

K.

Kater, expériences pour déterminer la longueur du pendule, 395.
Kephalides, Reise durch Italien, 210.
Kleins Lehrbuch zum Unterricht der Blinden. 611.
Klint, amiral suédois, son Atlas de la mer Baltique, 173.
Kotzebue (Aug. de), ses ouvrages posthumes, 365.
Koumas, Συνταγμα φιλοσοφιας, 406.

L.

La Borde (Al. de), C. — A., 63.
Lacépède, Vue générale des progrès de plusieurs branches des Sciences naturelles, 5. — OEuvres compl. de Buffon, 2e. édit., 193.
Ladoucette, C. — B. B., 199, 201.
Lalla Rook, trad. ital., 414.
Lambry, de Metz, C. — B. B., 408.
Lami, C. — A., 71.
Lamouroux, polypiers fossiles trouvés aux environs de Caen, 376.
Landmann's account of Portugal, 607.
Langlès, C. — A., 128. — B. B., 226.
Langlois, Abrégé de géographie, 218.
Lanjuinais, C. — A., 284, 476. — B. B., 430, 430.
Lanz et Bétancourt, Essai sur la composition des machines, 229.
Lee (Samuel), Philologue anglais, 166.
Lemaire, Collection des Auteurs classiques latins, 194.
Le Raye (Charles), fragmens de son journal, relatifs à quelques nouveaux quadrupèdes, 159.
Levizac, Leçons de Fénélon, 220.
—, Lettres choisies de madame de Sévigné, 220.
Librairie allemande, foire de Leipsick, 577.
Linguiti, directeur de l'Hôpital des aliénés à Aversa, dans le royaume de Naples, 181.
Linné, *Systema vegetabilium*, seizième édition, 576.
Lira (la) de Apolo, 415.
LITTÉRATURE : allemande, 219, 365; — ancienne, 116, 194, 363, 551; — anglaise, 206, 308, 376, 414, 567; — arabe, 226, 406, 628; — chinoise, 373; — danoise, 608; — espagnole, 186, 214, 215, 406, 415, 617, 628; — finlandaise, 574; — française, 116, 123, 128, 183, 197, 220, 222, 386, 391, 433, 504, 585, 589, 603, 664, 622, 623; — grecque moderne, 583; — haïtienne, 132; — hollandaise, 216, 416, 617; — hongroise, 362; — islandaise, 175; — italienne, 96, 183, 543, 622; — persane, 611; — polonaise, 571, 574; — portu-

gaise, 210, 406, 584; — provençale, 183.
Livres anglais (nouv.) qu'on trouve à la librairie de Treuttel et Würtz, 402.
Livres de luxe en Allemagne, 177.
Llorente, *Noticia biografica*, 628.
— C. — B. B., 406.
Lombard, les Dangers du Magnétisme animal, 619.
Luckock, Sur la Chaleur spécifique, 396.
Lulofs, *Overzigt der duitsche taal*, 415.
Luthers (D. M.), Sendschreiben an L. Senfel, 411.

M.

Machine hydraulique à vapeur, 379.
Magnus konongs Laga-Baeters gulathings-lang, 507.
Mahul (A.), le Curé de Village, 219.
—, C. — B. B., 403, 424.
Manuscrits déroulés d'Herculanum, 583.
Mariana, Historia general de España, 215.
Marré, Réfutation de la Critique de Carmignani des tragédies d'Alfieri, 213.
Martin (de Limoges), de l'Agriculture pratique, 419.
Matthæi (Aug.), sa Grammaire grecque traduite de l'allemand en anglais, 166.
Médaille en mémoire de feu M. Millin, 392.
Meditacion sobre las ruinas, 628.
Meerman (Mᵉ), Poésies françaises, 416.
Mémoires, Notices et Mélanges (II): De la Littérature haïtienne (Métral), 132. — Notice biographique sur M. Farcot (Grégoire), 149. — Extrait d'une lettre particulière sur l'Italie (M. C.), 154. — Deuxième lettre de M. Volney à M. Lanjuinais, 327. — Notice biographique sur Campe (Michel Berr), 338. — Notice biographique sur le général Morillo (M. J.), 343. — De l'Etat actuel de la Littérature italienne, 4ᵉ art. (Salfi), 543. — Lettre au directeur de la Revue (Volney), 551. — Notice sur Parni, 558.
Mémoires de l'Acad. des Sciences, de l'Institut de France, 619.
— sur Cromwell, 356.
— sur les questions proposées par l'Acad. des Sciences de Bruxelles, 215.
Mennais (F. de la), sur l'Etat de l'Eglise en France, 420.
Mércy, Traités d'Hippocrate, 218.
— Eloge de la doctrine d'Hippocrate, 419.
Métral, C. — M., 132.
Mirabeau, OEuvres oratoires, 602.
Mittermaiers Strafrechtspflege und Geschwornengericht, 207.
Monument de Haydn et de Mozart, 366.
— de Herder, à Weimar, 179.
— de Sheridan, 357.
— des trois derniers Stuarts, à Rome, 370.
Moore's (Thom.), Fudge family, 568.
Morcelli ΠΑΡΕΡΓΟΝ *inscriptionum novissimorum*, etc., 414.
Moreau de Jonnès, sur l'Ile de la Martinique, 420.
—, C. — 343.
Morgan (lady), Florence Macarthy, 308.
Morillo, Notice biographique sur ce général, 343.
Mosaïque en perles, 180.
Muratori, Annales d'Italie, 370.
Muscologia germanica, 576.
Musée national de Prague, 579.
Mustoxidi, Recherches historiques sur Corfou, 186.

N.

Navigation sur bateau à vapeur, 563, 574.
Nécrologie : Bardossy, à Pesth, 367. — Renfner, à Berlin, 367. —

Morelli, à Venise, 371. — Playfair, à Édimbourg, 569. — Kosadawlew, à Pétersbourg, 571. — Sander, à Copenhague, 575. — Voigt, à Weimar, 580. — Loebenstein-Loebel, à Jéna, 581. — Roeland Van Eynden, à Dordrecht, 588. — Brugman, à Leyde, 588.

Nellerto, Mémoires sur l'Espagne, 489.

Nibby, Viaggio antiquario ne' contori di Roma, 214.

Nicolo Poulo, C. — B. B., 208, 436.

Niemcewicz, Dzieci panowania Zygmunta III, 571.

Noah's Travels, 605.

Nominations académiques, *Promotions et Récompenses littéraires* : Lobstein, à Strasbourg, 190. — Le prince royal Oscar, à Stockholm. 359. — Thorlakson, en Islande, 361. — Desormes, à Verberie, 385. — Cigognara, à Venise, 575. — Schumacher, à Copenhague, 575. — Chaptal fils, Bosio, Dupaty, Percier, Letebours, Bréguet, Jeuffrey, Granet, Langlès, à Paris ; Thévenin, à Rome ; Jandeau, à Châlons, 590, 591, 592.

Northcote's Life of Sir Joshua Reynolds, 205.

Nouvelles littéraires (III) : Afrique, 353, 564. — Allemagne, 175, 361, 575. — Amérique, 159, 352, 563. — Angleterre, 164, 355, 565. — Asie, 353. — Danemarck, 175, 360, 575. — Espagne, 186, 372, 584. — France, 189, 375, 588. — Grèce, 186, 371, 583. — Italie, 180, 369, 582. — Pays-Bas, 187, 373, 585. — Paris, 190, 378, 592. — Pologne, 571. — Portugal, 584. — Russie, 168, 357, 569. — Suède, 173, 359, 574. — Suisse, 367, 581.

Numancia, tragéd. espagn., 617.

Nyerup, Observations de voyageurs danois, 575, 608.

O.

Oberlin, *Julii Cæsaris commentarii*, 414.

Opérations des Armées du Rhin et du Jura, en 1815, 620.

Opoix, l'Art forestier, 623.

Ordinaire, Rapport sur l'Enseignement mutuel, 423.

Orloff, Mémoires historiques sur le royaume de Naples, 223, 292.

Ouvrage condamné par l'Inquisition, 373.

P.

Padovani, *Introduzione alla scienza della Statistica*, 616.

Paix de Westphalie, gravure, p. Sayderhoef, 366.

Palais des Thermes, à Paris, 199.

Pantazès, Dissertation sur le dogme des Pyrrhoniens et des Sophistes, 208.

Parent-Réal, C. — A., 276.

Paridaens, Souvenirs nationaux, 375.

Pariset, C. — A., 32.

Partis littéraires en Espagne, 186.

Peinture sur verre, 366.

Pellegrini Celoni (A. M.), Grammatica, o siano regole per ben cantare, 213.

Perzs Geschichte der merovingischen Hausmeier, 610.

Peschot, invention d'un chronomètre, 190.

Pharmacides, Elémens de la langue grecque, 371.

Phillip's new system of physical philosophy, 605.

Picot's Sketch of modern history, 400.

Pinet, de l'Intrigue dans les Tribunaux, 431.

Poëtes élégiaques français, par Humbert, 128.

Poggio Bracciolini, sa vie, p. Shepherd, 71.

Pope, Essai sur l'Homme, trad. portugaise, 584.

Pouqueville, Voyage dans la Grèce, 197.
Prix accordés par le Comité central de vaccine, à Paris, 381.
Prix proposés par l'Académie des Inscriptions, etc., de Stockholm, 174; — l'Université de Leyde, 188; — la Soc. d'Agricult., etc., d'Indre-et-Loire, 189; — l'Académie des Inscriptions de Paris, 198; — la Société des Sciences de Copenhague, 360; — les éditeurs du Télégraphe, journ. pub. à Boulogne-sur-Mer, 378; — la Société pour l'amélioration des prisons de Paris, 382; — l'Académie française de Paris, 385; — un gentilhomme hongrois, 579; — la Société littéraire de Liége, 585; — l'Académie des Sciences de Bruxelles, 586; — l'Académie des Sciences d'Amiens, 589; — la Société savante d'Arras, 590; — l'Académie des Sciences de Dijon, 624.
Putsche, Monographie der Kartoffeln, 405.

R.

Radcliff's agriculture of Flandres, 203.
Randolph, découverte d'un nouveau ciment, 352.
Raoul, Satyres de Juvénal, trad. en vers français, 116.
Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 220.
— de poésies de la Société de Littérature de Bruxelles, 216.
Réflexions sur quelques ouvrages et journaux français concernant Haïti, 394.
Regnault, Considérations sur l'État de la Médecine en France, depuis la révolution, 40.
Réunion maçonique de la loyauté, à Bruxelles, 374.
Reynier (L.), de l'Economie publique et rurale des Celtes, etc., 251.
Riboud, description d'un olyphant, 223.
Rodriguez, Discernimiento filosofico, etc., 215.
Roloffs Prüfung der Arzeney-Körper, 207.
Romanzow (comte), voyages de découvertes entrepris à ses frais, 569.
—, publication à ses frais d'une collection de documens russes, 571.
Rosenmulleri institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ, 406.
Rosenthal, *Dissertatio de servorum afrorum commercio*, 617.
Ruchinger, *Flora de' lidi veneti*, 616.

S.

Salfi, C. — A., 96, 292. — M., 543.
Saline de Moyenvic, 375, 588.
Salverte, Notice sur quelques monumens anciens, 412.
Sandalio de Arias, Lecciones de agricultura, 214.
Sauquaire-Souligné, Trois règnes de l'Histoire d'Angleterre, 284.
Schiébé, Traité des lettres-de-change, 619.
Schinz, *Eier und Künstl. Nester der Voegel*, 614.
Schlegel, Critique de son ouvrage sur la Littérature provençale, 184.
Schottky, célèbre archéologue, à Vienne, sa découverte, 176.
Sciences et Arts auxquels les divers articles de ce volume se rapportent : Agriculture, 203, 214, 374, 412, 419, 615, 626. — Anatomie, 437. — Antiquités, 199, 211, 214, 223, 360, 370, 398, 413, 583. — Archéologie, 176, 199, 414. — Architecture navale, 239. — Aréométrie, 619. — Art dramatique, 96, 213, 402, 580, 608, 617. — Arts industriels, 189, 565, 575, 585, 589, 628. — Astronomie, 213. — Beaux-Arts, 162, 179, 180, 357, 366, 370, 579. — Belles-Lettres (*Voy.* l'art Littérat.) — Bibliographie, 177, 194, 359, 369, 357, 387, 402, 414, 565, 567, 577. — Biographie,

71, 149, 193, 205, 215, 338, 343, 353, 558, 609, 628. — Botanique, 187, 203, 372, 373, 393, 576, 616. — Chimie, 180, 361, 394, 395, 416, 418. — Chirurgie, 207. — Chronologie, 197, 432. — Commerce, 431, 565, 619. — Dessin et peinture, 162, 167, 179, 189, 205, 366, 425. — Economie politique, 51, 251, 397, 431, 566. — Economie rurale, 216, 251, 359, 369, 405, 419, 588. — Educ., 164, 219, 220, 424, 570, 581. — Eloquence, 385, 620. — Eloquence judiciaire, 63, 599. — Géographie, 78, 204, 218, 400, 401, 411, 415, 614, 624. — Géologie, 360, 396, 420. — Grammaire, 166, 415, 433, 571, 616, 622. — Histoire, 182, 198, 204, 208, 215, 223, 227, 292, 356, 360, 361, 400, 433, 476, 489, 496, 571, 606, 608, 609, 610, 620. — Histoire ecclésiastique, 373, 420. — Histoire littéraire, 183. — Histoire militaire, 420. — Histoire naturelle, 159, 193, 369, 396, 614. — Hydraulique, 379. — Hydrographie, 173. — Jurisprudence, 203, 204, 207, 399, 430, 431, 597. — Législation, 362, 387, 578, 581, 607, 619. — Lithographie, 392, 593, 624. — Littérature (*Voy.* ce mot.) — Mathématiques, 360. — Mécanique, 229. — Médecine, 40, 207, 419, 595, 618, 619. — Métallurgie, 582. — Minéralogie, 375, 376, 397, 609. — Musique, 213, 392, 408, 411, 604. — Navigation, 355, 356, 373, 563, 574. — Numismatique, 186, 213. — Philologie, 166, 225, 326, 363, 371, 403, 551, 604. — Philosophie, 188, 208, 219, 361, 406, 619. — Philosophie anatomique, 32. — Philosophie naturelle, 5, 216, 605. — Physiologie, 437. — Physique, 357, 361, 395, 416. — Politique, 211, 276, 284, 412, 433. — Protographie, 368. — Sculpture, 318, 370, 521. — Statistique, 202, 261, 432, 453, 616. — Théologie, 399, 596. — Voyages, (*Voy.* ce mot.)

— Vaccine, 369, 381, 397. — Zoologie, 376, 605.

Scott (Walter), collection de ses œuvres poétiques, 356.

Secours aux naufragés, 373.

Selves fils, ouvrages lithographiés, 392.

Senefelder, découverte d'un papier lithographique, 593.

—, presses papyrographiques, 594.

—, l'art lithographique, 624.

Servan, OEuvres choisies, 63.

Seybert's statistical annals of the united states of America, 202, 261, 453.

Shaik Mansur's History of Seyd Said, 204.

Shaw's general Zoologie, 605.

Shepherd, Vie de Poggio Bracciolini, 71.

Shiel's Evadne, 402.

Simon, Précis de Grammaire générale, 433.

Sociétés bibliques : en Russie, 168, 570.

Sociétés d'Agriculture à organiser en France, 588.

— d'émulation de Biella, 184.

— des Voyageurs à Londres, 565.

— pour l'avancement de l'industrie de la ville de Nuremberg, 175.

— établie à Londres pour inviter les Juifs au christianisme. — 497, note de la page 503.

Sociétés savantes, (*Voy.* Acad.)

Solyme conquise, poëme en vingt chants, 197.

Sotteau, Cours de Rhétorique, 375.

Sprengels Geschichte der Chirurgie, 207.

Staël (Mme de), OEuvres complètes, 603.

Staël Holstein (A. de), Du nombre et de l'âge des Députés, 276.

Stassart, Fables, 220.

Steins Weltgeschichte, 609.

Suberbie (M.), Observations sur la nécessité de doubler le nombre des Députés, 276.

T.

Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, 284

Tamburini, Vraie idée du Saint-Siége, 420.
Tappe, Grammaire russe, 571.
Tétard, sur l'Homme dans son rapport avec Dieu, 433.
Théâtres nationaux en Hongrie, 580.
Thiébaut de Berneaud, Voyage à Ermenonville, 391.
— C. — A., 251.
Thiessé (Léon), C. — B. B., 434. — A., 504.
Thomas (Œuvres de), 603.
Thurot, Qu'est-ce que la philosophie, 219.
Toullier, le Droit civil français, 430.
Traductions en langue chinoise, 353.
Traite des noirs, anniversaire de son abolition, 563.
Traité des Molécules premières, 619.
Transactions of the Horticular Society of London, 203.
Traullé, commerce de la mer d'Abbeville, 431.
Travaux de l'Académie des Sciences de Dijon, 624.
— de l'Académie des Sciences de Lyon, 626.
— de la Soc. d'Emulat. de l'Ain, 626.
Turmbull, son tableau représentant la Déclaration de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, 162.
Tycho Brahes spaadom, 609.

U.

Universités : de Leyde, 188 ; — d'Upsal, 359 ; — de Leipsick, 363 ; — des Iles ioniennes, 371 ; — de Heidelberg, 578.
Ursula, roman, 618.

V.

Vaccine, encouragée dans le roy. de Sardaigne, 369.
Valette, Découverte pour économiser le combustible, 378.
Vargas-Bedemar, son ouvrage sur l'Islande, 360.
Vinaigre de bois, 361.
Violette, ou le Conservateur déchiré, 434.
Voigts Geschichte des Lombarden-Bundes, 208.
Volney, les Ruines, traduction espagnole, 563.
— C. Sur l'antiquité de l'alphabet phénicien, 327.
— *New researches on ancient History*, 606.
— C. — M., 327, 551.
Voyages : 78, 154, 197, 205, 210, 214, 569, 575, 605, 608, 620.
Vuchetich, *Jus criminiale Hungaricum*, 362.
Vues de la Grèce, de la Suisse, de l'Ecosse, de l'Italie, 167, 168.
— de Francfort, de Hambourg, de Brême, de Lubeck, 179.
— du Tyrol, 205.

W.

Wakefield (Mlle), auteur anglais, sur ses ouvrages, 164.
Warnhagen, moyen d'augmenter la force de la poudre, 353.
Watkin's Life of Sheridan, 205.
Wyttenbach (Me), Banquet de Léontis, 436.
Yvart, Excursion agronomique en Auvergne, 216.

Z.

Zosimas frères, leurs efforts pour la civilisation de la Grèce, 583.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE DE BAUDOUIN FRÈRES.

1915 4

AP
20
R53
t.3

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY